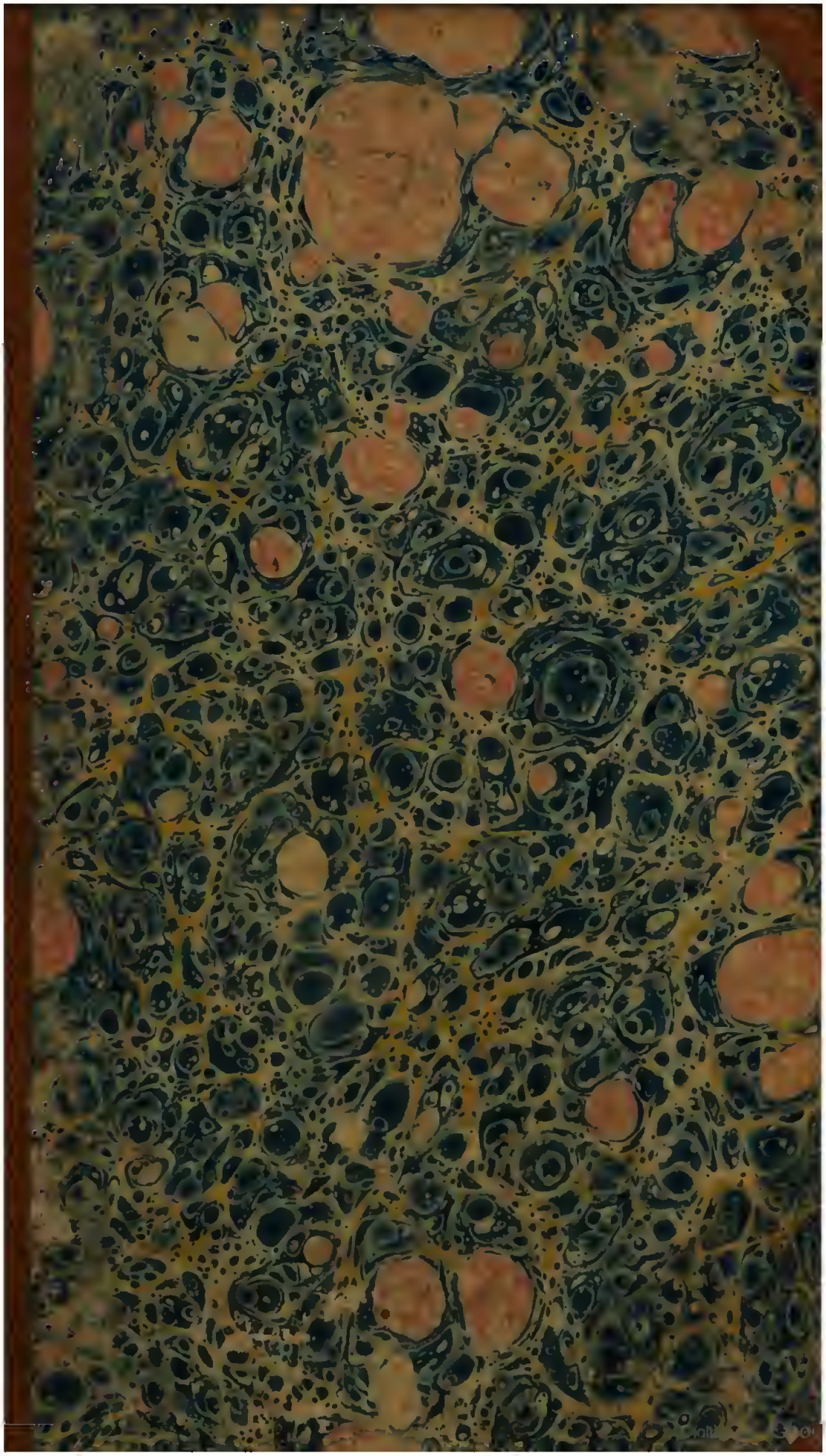

Patt. III 53 (4

LETTRES
DE
S. JERÔME,
TRADUITES EN FRANÇOIS

Sur la Nouvelle Edition des Peres Benedictins de la Congrégation de S. Maur;

AVEC

Des Maximes Morales, des Notes & des Remarques sur les endroits difficiles.

Par Dom GUILLAUME ROUSSEL, *Religieux de la même Congregation.*

NOUVELLE EDITION.

TOME QUATRIE'ME.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

A PARIS,

Chez GANEAU, ruë Saint Jacques, à Saint Louis.

M. DCC. XLIII.

TABLE

DES LETTRES DE S. JERÔME contenuës dans le quatriéme volume.

XCVI. LETTRE, *A Hedibie*, pag. 1
XCVII. LETTRE, *à Algaſie*, 73
XCVIII. LETTRE, *à Amand Prêtre*, 163
XCIX. LETTRE, *au Pape Damaſe*, 176
C. LETTRE, *à Marcelle*, 218
CI. LETTRE, *à la même*, 226
CII. LETTRE, *à la même*, 230
CIII. LETTRE, *à Minervius & à Alexandre*, 232
CIV. LETTRE, *à Marcelle*, 270
CV. LETTRE, *à la même*, 275
CVI. LETTRE, *au Prêtre Cyprien*, 279
CVII. LETTRE, *à Evangéle, Prêtre*, 314
CVIII. LETTRE, *à S. Auguſtin*, 326
CIX. LETTRE, *Saint Auguſtin à ſaint Jerôme*, 327
CX. LETTRE, *S. Auguſtin à ſaint Jerôme*, 338
CXI. LETTRE, *S. Auguſtin à ſaint Jerôme*, 351

CXII. LETTRE, *Saint Jerôme à ſaint Auguſtin*, 353
CXIII. LETTRE, *S. Auguſtin à ſaint Jerôme*, 357
CXIV. LETTRE, *Saint Jerôme à ſaint Auguſtin*, 364
CXV. LETTRE, *S. Auguſtin à ſaint Jerôme*, 371
CXVI. LETTRE, *Saint Jerôme à ſaint Auguſtin*, 389
CXVII. LETTRE, *Saint Jerôme à ſaint Auguſtin*, 432
CXVIII. LETTRE, *S. Auguſtin à ſaint Jerôme*, 434
CXIX. LETTRE, *Saint Jerôme à ſaint Auguſtin*, 486

Fin de la Table des Lettres contenuës dans le quatriéme & dernier Volume.

LETTRES DE SAINT JERÔME.

XCVI. LETTRE.

A HEDIBIE.

Cette Lettre contient douze quaſtions ſur differens paſſages de l'Ecriture, qu'une Dame des Gaules nommée Hedibie, avoit propoſees à Saint Jerôme, & dont ce ſaint Docteur lui donne ici l'explication.

Ecrite vers l'an 404.

QUOIQUE je n'aye jamais eu l'honneur de vous voir, & que je ne vous connoiſſe que par la réputation que vous vous êtes acquiſe dans le monde par l'ardeur de votre foi : cependant vous m'écrivez des extrémités des Gaules, & vous venez me

chercher juſqu'au fond du déſert de Bethléem, pour m'engager à répondre aux queſtions que vous me propoſez ſur l'Ecriture ſainte, & dont vous m'avez envoyé un petit mémoire par mon fils Apodémius. N'avez-vous pas dans vôtre Province des perſonnes conſommées dans la ſcience de la loi de Dieu, & capables de vous inſtruire & d'éclaircir vos doutes ? Mais peut-être ne cherchez-vous pas tant à vous inſtruire vous-même, qu'à éprouver de quoi je ſuis capable : & après avoir conſulté les autres ſur les difficultés qui vous arrêtent, vous voulez encore ſçavoir ce que j'en penſe. Vos ancêtres Patére & Delphidé, dont l'un a enſeigné la Rhétorique à Rome avant que je fuſſe au monde, & l'autre durant ma jeuneſſe a illuſtré toutes les Gaules par les beaux Ouvrages qu'il a compoſés tant en proſe qu'en vers ; tout muets qu'ils ſont dans leur tombeau, me font de juſtes reproches de la liberté que je prens de donner des inſtructions à une perſonne de leur famille. Ils excelloient, je l'avouë, dans l'éloquence & dans les lettres humaines ; mais je puis dire auſſi, ſans craindre de rien dérober à leur gloire, qu'ils n'étoient guéres verſés dans la ſcience de la Loi de Dieu, dont perſonne ne peut être inſtruit que par le Pere des lumiéres *qui éclaire tout homme venant en ce monde*, &

Joan. 1. 9.

qui ſe trouve au milieu des fidéles aſſemblés en ſon nom.

Je vous déclare donc, ſans craindre qu'on m'accuſe de vanité, que dans cette lettre je ne me ſervirai point de *ces termes* pompeux *qu'enſeigne la ſageſſe humaine que Dieu doit détruire un jour*; mais de ceux qu'enſeigne la foi, traitant ſpirituellement les choſes ſpirituelles, afin que l'*abîme* de l'Ancien Teſtament *attire l'abîme* de l'Evangile, *au bruit que font les eaux*, c'eſt-à-dire, les Prophétes & les Apôtres, & que *la vérité* du Seigneur *s'éleve juſqu'à* ces *nuées* à qui il a commandé de ne point pleuvoir ſur les Juifs incrédules, & d'arroſer au contraire les terres des Gentils, *de remplir le torrent des épines*, & d'adoucir les eaux de la Mer morte. Priez donc le véritable Eliſée de vivifier les eaux mortes & ſtériles qui ſont en moi, & d'aſſaiſonner le mets que je vous préſente avec le ſel des Apôtres, à qui il a dit: Vous êtes le ſel de la terre; parce qu'on n'offre point à Dieu de ſacrifice qui ne ſoit aſſaiſonné avec le ſel. Ne cherchez pas ici le faux éclat de cette éloquence mondaine que JESUS-CHRIST *a vû tomber du Ciel comme un éclair:* jettez plutôt les yeux ſur cet *homme de douleur qui n'a ni beauté ni agrément*, & qui ſçait ce que c'eſt que de ſouffrir; & croyez qu'en répondant aux queſ-

1. Cor. 2. 13.

Pſal. 41. 8.

Iſai. 5. 6.

Joël. 3. 18.

Iſai. 53. 2.

tions que vous me propoſez, ce n'eſt pas ſur mon érudition & ma capacité que je compte; mais ſur la promeſſe de celui qui
Pſal. 80. 11. a dit: *Ouvrez votre bouche, & je la remplirai.*

PREMIERE QUESTION.

Vous me demandez comme on peut devenir parfait, & de quelle maniére doit vivre une veuve qui n'a point d'enfans?

C'eſt la queſtion qu'un Docteur de la
Luc. 18. 18. Loi faiſoit à JESUS-CHRIST: *Maître*, lui diſoit-il, *que faut-il que je faſſe pour acquerir la vie éternelle?* Le Seigneur lui répondit: *Sçavez-vous les Commandemens? Quels Commandemens*, lui répliqua le Docteur? *Jeſus lui dit: Vous ne tûrez point; Vous ne commettrez point d'adultére; Vous ne déroberez point; Vous ne rendrez point de faux témoignages; Honorez votre pere & votre mere; & aimez votre prochain comme vous-même.* Ce Docteur lui ayant répondu: *J'ai gardé tous ces Commandemens dès ma jeuneſſe.* JESUS-CHRIST ajouta: *Il vous manque encore une choſe; ſi vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, & le donnez aux pauvres; puis venez & me ſuivez.*

Pour répondre donc, Madame, à la queſtion que vous me propoſez, je me ſervirai

des propres paroles de JESUS-CHRIST. Si vous voulez être parfaite, porter votre croix, ſuivez le Sauveur, & imiter ſaint Pierre, qui diſoit : *Vous voyez*, Seigneur, *que nous avons tout quittés pour vous ſuivre*; allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres & ſuivez le Sauveur. JESUS-CHRIST ne dit pas ; donnez-le à vos enfans, à vos freres, à vos parens ; à qui, quand bien même vous en auriez, vous ſeriez toujours obligée de préférer le Seigneur : mais, *donnez-le aux pauvres*, ou plutôt à JESUS-CHRIST que vous ſecourez en la perſonne des pauvres ; *lequel étant riche, s'eſt fait pauvre pour l'amour de nous*, & qui dit dans le Pſeaume trente-neuviéme : *Pour moi je ſuis pauvre & dans l'indigence, & le Seigneur prend ſoin de moi.* Auſſi eſt-ce de lui qu'il eſt écrit dès le commencement du Pſeaume ſuivant : *Heureux celui qui eſt attentif aux beſoins du pauvre & de l'indigent.* Cette attention eſt néceſſaire, afin de pouvoir diſcerner ceux qui ſont vraiment pauvres : car on ne doit point mettre de ce nombre ceux qui couverts de haillons, & vivant dans l'indigence, ne laiſſent pas de vivre en même-tems dans le crime & le déſordre. Les véritables pauvres ſont ceux dont parle l'Apôtre ſaint Paul, lorſqu'il dit : *Ils nous recommanderent ſeulement de nous reſſouve-*

Pſal. 40. 2.

Gal. 2. 10.

nir des pauvres. C'étoit pour le ſoulagement de ces pauvres que ſaint Paul & ſaint Barnabé avoient ſoin de faire recueillir les aumônes le premier jour de la ſemaine dans les aſſemblées des Gentils convertis à la Foi ; & qu'ils prenoient la peine eux-mêmes, ſans vouloir s'en décharger ſur d'autres, de porter à ceux qui avoient été dépouillés de leurs biens pour JESUS-CHRIST, qui ſouffroient la perſécution, & qui avoient dit à leur pere & à leur mere, à leur femme & à leurs enfans : Nous ne vous connoiſſons point. Ce ſont ces véritables pauvres qui ont accompli la volonté du Pere céleſte, & dont le Sauveur a dit : *Ceux-là ſont ma mere & mes freres, qui font la volonté de mon Pere.*

Matth. 12. 50.

Je ne prétens pas par-là empêcher qu'on ne faſſe l'aumône aux Juifs, aux Gentils, & à tous les autres pauvres, de quelque nation qu'ils ſoient. Mais l'on doit toujours préferer les Chrétiens aux Infidéles ; & parmi les Chrétiens mêmes l'on doit mettre une grande différence entre un pauvre dont la vie eſt pure & les mœurs innocentes, & celui qui mene une vie corrompuë & déréglée. De-là vient que l'Apôtre S. Paul exhortant les Fidéles dans la plûpart de ſes Epîtres à faire la charité à tous les pauvres, leur recommande de l'exercer *principalement envers ceux qu'une même*

Gal. 6. 10.

foi a rendu domeſtiques du Seigneur ; c'eſt-à-dire, qui nous ſont unis par les liens d'une même Religion, & qui ne rompent point une union ſi ſainte par le déréglement & la corruption de leurs mœurs. Si ſaint Paul nous commande de donner à manger à nos ennemis lorſqu'ils ont faim, de leur donner à boire lorſqu'ils ont ſoif, & d'amaſſer par-là des charbons de feu ſur leur tête : combien plus ſommes nous obligés de nous acquiter de ces devoirs de charité envers ceux qui ne ſont point nos ennemis, & qui font profeſſion d'une vie ſainte & chrétienne ? Au reſte, il faut prendre en bonne part, & non pas dans un mauvais ſens, ce que dit l'Apôtre : *En agiſſant de la ſorte, vous amaſſerez des charbons de feu ſur ſa tête.* Il veut dire par-là, qu'en faiſant du bien à nos ennemis nous ſurmontons par ces maniéres honnêtes & obligeantes leur malice & leur haine ; nous amoliſſons la dureté de leur cœur ; nous en banniſſons l'aigreur & la paſſion pour y faire place à l'amitié & à la tendreſſe ; & nous amaſſons ainſi ſur leur tête ces charbons dont il eſt écrit : *Une main puiſſante lance des fléches très-pointuës, avec des charbons devorans.* Car de même que ce Séraphin dont parle Iſaïe, purifia les lévres de ce Prophéte avec un charbon de feu qu'il avoit pris ſur l'autel : Ainſi nous purifions par notre cha-

Rom. 12. 20.

Pſ. 119. 4.

Iſai. 6. 6.

rité les péchés de nos ennemis, ſurmontant le mal par le bien, béniſſant ceux qui nous maudiſſent, & imitant notre Pere
Matth. 5. 45. céleſte *qui fait lever ſon Soleil ſur les bons & ſur les méchans, & fait pleuvoir ſur les juſtes & ſur les pécheurs.* Comme donc vous n'avez point d'enfans, *employez les richeſſes injuſtes à vous faire* pluſieurs *amis qui vous reçoivent dans les tabernacles éternels.* Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Evangile appelle les biens de la terre *des richeſſes injuſtes*, car elles n'ont point d'autre ſource que l'injuſtice des hommes, & les uns ne peuvent les poſſéder que par la perte & la ruine des autres : auſſi dit-on communément, ce qui me paroît très-véritable, que ceux qui poſſédent de grands biens, ne ſont riches que par leur propre injuſtice, ou par celle de ceux dont ils ſont les héritiers.

Ce Docteur de la Loi ayant entendu dire à JESUS-CHRIST que pour être parfait il falloit renoncer à toutes les richeſſes qu'on poſſédoit, & ne pouvant ſe reſoudre à prendre ce parti, parce qu'il étoit fort riche ; alors le Sauveur ſe tournant vers
Luc. 18. 24. ſes Diſciples, leur dit : *Qu'il eſt difficile que les riches puiſſent entrer dans le Royaume des Cieux !* Il ne dit pas, *il eſt impoſſible*, mais, *il eſt difficile*, quoique l'exemple qu'il apporte marque une impoſſibilité

abſoluë. *Il eſt plus aiſé*, dit-il, *qu'un chameau paſſe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le Royaume de Dieu.* Or cela eſt plutôt impoſſible que difficile, car il ne ſe peut jamais faire qu'un chameau paſſe par le trou d'une aiguille, & par conſéquent jamais un homme riche ne pourra entrer dans le Royaume des Cieux. Mais comme le chameau eſt un animal tortu & boſſu, & qu'il porte ordinairement de peſants fardeaux ; de même lorſque nous nous engageons dans des routes malheureuſes qui conduiſent au péché, que nous nous écartons de la voye droite que JESUS-CHRIST nous a marquée, & que nous ſommes chargés du poids des richeſſes ou du fardeau de nos crimes, il eſt impoſſible que nous puiſſions entrer dans le Royaume de Dieu. Mais ſi nous voulons nous décharger de ce poids accablant, & prendre les aîles de la colombe ; alors nous nous envolerons, nous trouverons du repos, & on dira : *Quand vous ſeriez comme à demi morts au milieu des plus grands périls, vous deviendrez comme la colombe, dont les ailes ſont argentees, & dont l'extrêmité du dos repreſente l'éclat de l'or.* Corrigeons-nous de ces défauts qui nous rendoient autrefois ſi difformes, déchargeons-nous de ce peſant fardeau dont nous étions accablés, couvrons-nous de

Pſ. 67. 14.

cet *or éclatant*, qui repréſente le ſens ſpirituel des divines Ecritures, & de ces *aîles argentées* qui en marquent le ſens litteral; & alors nous pourrons entrer dans le Royaume de Dieu. Les Apôtres repréſentent à JESUS-CHRIST qu'ils ont abandonné tout ce qu'ils poſſédoient, & ne craignent pas même de lui demander la récompenſe que mérite un ſi parfait détachement; & le Seigneur leur répond : *Quiconque abandonnera pour mon nom ſa maiſon, ou ſes freres, ou ſes ſœurs, ou ſon pere, ou ſa mere, ou ſa femme, ou ſes enfans, en recevra le centuple, & aura pour héritage la vie éternelle.* Quel bonheur d'avoir JESUS-CHRIST même pour débiteur, & de recevoir de lui un tréſor infini pour le peu de choſes qu'on a quittées, des biens éternels pour des biens paſſagers; des biens durables & ſolides, pour de fragiles & périſſables richeſſes qui nous échapent malgré nous.

Matth. 19. 29.

Que ſi une femme veuve, ſur-tout, ſi elle eſt de qualité, a des enfans; elle ne doit pas les laiſſer dans l'indigence, mais il eſt juſte auſſi qu'elle ait ſa part des biens qu'elle leur laiſſe; elle doit premiérement prendre ſoin des intérêts de ſon ame, & la regarder comme l'un de ſes enfans; elle doit partager avec eux le bien qu'elle leur donne, & ne leur pas abandonner tout; ou plutôt elle doit le partager entre JESUS-

CHRIST & eux. Vous me direz peut-être que cela eſt bien difficile, & qu'on ne peut traiter des enfans de la ſorte ſans révolter la nature, & combattre les ſentimens les plus tendres qu'elle inſpire. Mais le Seigneur vous répond : *Que celui qui eſt capable d'une telle reſolution la prenne* ; il vous dit : *Si vous voulez être parfaite, allez, vendez tout ce que vous poſſedez*, &c. *Matth.* 19. 12. Il ne vous fait point une loi de cette perfection, il vous laiſſe la liberté de prendre ſur cela tel parti qu'il vous plaira. Voulez-vous être parfaite, & vous élever au comble de la vertu ? Imitez les Apôtres, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres & ſuivez le Seigneur. Separée de toutes les créatures, & dépouillée de tout ce que vous poſſediez au monde, ſuivez la Croix toute nuë, & n'ayez qu'elle en partage. Ne voulez-vous point être parfaite, & vous contentez-vous de demeurer au ſecond degré de la vertu ? Abandonnez tout ce que vous avez, donnez-le à vos enfans & à vos parens ; on ne vous fait point un crime de ce que vous vous bornez à ce qu'il y a de moins parfait, pourvû que d'ailleurs vous tombiez d'accord que c'eſt avec juſtice qu'on vous préfere celle qui tend à la perfection.

Vous ne manquerez pas de me dire qu'une vertu ſi ſublime n'appartient qu'aux

hommes & aux Apôtres ; mais qu'il eſt impoſſible qu'une femme de qualité, qui a beſoin de mille choſes pour ſe ſoutenir dans ſon état, vende tout ce qu'elle poſſéde. Ecoutez donc ce que dit l'Apôtre S. Paul :
2. Cor. 8. 13. *Je n'entens pas que les autres ſoient ſoulagés, & que vous ſoyez ſurchargés ; mais que pour ôter l'inégalité, votre abondance ſupplée à leur pauvreté, afin que votre pauvreté ſoit auſſi ſoulagée par leur abondance.*
C'eſt pour cela que JESUS-CHRIST nous
Luc. 3. 11. dit dans l'Evangile : *Que celui qui a deux robbes, en donne une à celui qui n'en a point.* Mais ſi l'on vivoit parmi les glaces de la Scythie & les neiges des Alpes, où non-ſeulement deux & trois robbes, mais les peaux mêmes des bêtes ſuffiſent à peine pour ſe garantir du froid de ces rigoureux climats, ſeroit-on obligé de ſe dépouiller pour revêtir les autres ? Par *une robbe* on doit entendre tout ce qui eſt néceſſaire pour nous vêtir & pour ſubvenir aux néceſſités de la nature, qui nous a fait naître tout nuds : & par les proviſions d'un ſeul jour, on doit entendre tout ce qui eſt néceſſaire pour nous nourrir. C'eſt dans ce ſens qu'on doit expliquer ce commandement de l'Evangile : *N'ayez point d'inquiétude pour le lendemain*, c'eſt-à-dire, pour l'avenir ; & ce que dit l'Apôtre : *Pourvû que nous ayons de quoi nous nourrir, & de*

quoi nous couvrir, nous devons être contents. Si vous avez en cela du ſuperflu, donnez-le aux pauvres ; c'eſt une obligation indiſpenſable pour vous. Ananie & Sapphire mériterent d'être condamnés par l'Apôtre ſaint Pierre, parce qu'ils s'étoient reſervé une partie de leur bien par une timide prévoyance. Eſt-ce donc un crime, me direz-vous, que de ne pas donner tout ſon bien? Non, mais l'Apôtre les punit de mort parce qu'ils avoient menti au Saint-Eſprit, & qu'en ſe reſervant ce qui leur étoit néceſſaire pour vivre, & affectant de renoncer parfaitement à toutes les choſes de la terre, ils ne cherchoient que l'approbation & la vaine eſtime des hommes. Au reſte, il nous eſt libre de donner ou de ne pas donner ; mais celui qui pour être parfait renonce à tous les biens de la vie préſente, doit s'attendre de voir un jour ſa pauvreté récompenſée par la poſſeſſion des biens futurs.

Pour ce qui eſt de la vie que doit mener une veuve, l'Apôtre nous en preſcrit les régles en peu de mots, lorſqu'il dit : *La veuve qui vit dans les délices, eſt morte, quoiqu'elle paroiſſe vivante.* Je crois auſſi avoir traité cette matiére à fond dans les deux Ouvrages que j'ai dediés à Furie & à Salvine (*a*). 1. Tim. 5. 6.

(*a*) Voyez Tom. I. Lettres XXIII. & XXIV.

SECONDE QUESTION.

Comment doit-on entendre ce que le Sauveur dit dans saint Mathieu : *Or je vous dis que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour auquel je le boirai nouveau avec vous dans le Royaume de mon Pere ?*

Matth. 26. 29.

Ce passage a donné lieu à la fable qu'ont inventée quelques Auteurs, qui prétendent que JESUS-CHRIST doit régner durant mille ans, d'une maniére sensible & corporelle, & boire de ce vin dont il n'aura point bû depuis la derniére Céne qu'il fit avec ses Apôtres, jusqu'à la fin du monde. Mais pour nous, nous croyons que *le pain* que le Seigneur *rompit & donna a ses Disciples*, n'est autre chose que le corps du Sauveur, comme il les en assûra lui-même en leur disant : *Prenez & mangez, ceci est mon Corps ;* & que le Calice est celui dont il leur dit encore : *Beuvez-en tous, car ceci est mon Sang*, le Sang *de la nouvelle alliance qui sera repandu pour plusieurs pour la remission des pechés.* C'est de ce Calice que parle le Prophéte Roi, lorsqu'il dit : *Je prendrai le Calice du Seigneur ;* & ailleurs : *Que votre Calice, qui a la force d'enyvrer, est admirable.*

Ibid.

Pſ. 115. 13.

Pſ. 22. 5.

Si donc *le pain qui est descendu du Ciel*,

eſt le Corps du Seigneur ; & ſi le vin qu'il donna à ſes Diſciples, eſt ſon Sang, le Sang de la nouvelle alliance qui a été répandu pour pluſieurs pour la remiſſion des péchés ; rejettons les fables des Juifs, & montons avec le Seigneur dans cette *grande chambre haute toute meublée & préparée*, où il fit la Pâque avec ſes Apôtres : & là recevons de ſa main le calice du Nouveau Teſtament ; faiſons-y la Pâque avec lui ; & enyvrons-nous de ce vin qu'il nous préſente, & dont la nature eſt de rendre ſobres ceux qui en boivent. Car *le Royaume de Dieu ne conſiſte pas dans le boire & dans le manger*, mais dans la juſtice, dans la joye & dans la paix que donne le Saint-Eſprit. *Ce n'eſt pas Moïſe*, c'eſt notre Seigneur JESUS-CHRIST, *qui nous a donné le véritable pain*. Il eſt tout à la fois & le convive & la viande que nous mangeons à ſa table ; il y mange, & il y eſt mangé. C'eſt ſon ſang que nous bûvons, & nous ne ſçaurions le boire ſans lui. Dans les ſacrifices que nous lui offrons tous les jours, nous foulons les raiſins de cette *vraye vigne*, de cette *vigne de ſorec*, qui veut dire *choiſie*, & nous en bûvons le vin nouveau dans le Royaume de ſon Pere, *non pas dans la vieilleſſe de la lettre, mais dans la nouveauté de l'eſprit*, chantant ce Cantique nouveau que nul ne peut chanter, que dans

Marc. 14. 15.

Rom. 14. 15.

Iſai. 5. 2.

Rom. 7. 6.

le Royaume de l'Egliſe, qui eſt le Royaume du Pere Celeſte. C'eſt de ce pain que le Patriarche Jacob ſouhaitoit de manger, lorſqu'il diſoit : *Si le Seigneur mon Dieu demeure avec moi, & me donne du pain pour me nourrir, & des habits pour me vêtir*, &c. Car *nous tous qui ſommes baptiſés en* JESUS-CHRIST, *nous ſommes auſſi revêtus de* JESUS-CHRIST. Nous mangeons le pain des Anges, & nous entendons le Seigneur qui nous dit : *Ma nourriture eſt de faire la volonté de mon Pere qui m'a envoyé, & d'accomplir ſon œuvre.* Faiſons donc auſſi la volonté du Pere qui nous a envoyés, accompliſſons ſon œuvre, & JESUS-CHRIST boira ſon Sang avec nous dans le Royaume de l'Egliſe.

Gen. 28. 20.

Gal. 3. 27.

Joan. 4. 34.

TROISIE'ME QUESTION.

Pourquoi les Evangeliſtes parlent-ils diverſement de la Reſurrection de notre Seigneur, & de la maniére dont il apparut à ſes Apôtres ?

Vous me demandez d'abord pourquoi ſaint Mathieu dit que notre Seigneur reſſuſcita *le ſoir du dernier jour de la ſemaine, le premier jour de la ſuivante commençant à peine à luire* ; & que ſaint Marc au contraire dit qu'il reſſuſcita le matin ? *Jeſus*, dit-il, *étant reſſuſcité le matin du premier jour*

Matth. 28. 1.

Marc. 16. 9.

jour de la ſemaine, apparut à Marie Madelene dont il avoit chaſſé ſept demons; & elle s'en alla le dire à ceux qui avoient été avec lui, & qui étoient alors dans l'affliction & dans les larmes : mais lui ayant oüi dire qu'il étoit vivant, & qu'elle l'avoit vû, ils ne la crurent point.

On peut réſoudre cette difficulté en deux maniéres. Car ou nous rejettons ce paſſage de ſaint Marc, à cauſe que le chapitre (*a*) d'où il eſt tiré ne ſe trouve point à la fin de la plûpart des Evangiles qui portent ſon nom, ni de preſque tous les Exemplaires Grecs; & que d'ailleurs il renferme des choſes qui ne s'accordent point avec les autres Evangeliſtes : ou bien l'on doit répondre que ſaint Mathieu & ſaint Marc ont tous deux dit la vérité; celui-là en diſant que notre Seigneur reſſuſcita le ſoir du dernier jour de la ſemaine, & celui-ci, que Marie Madelene le vit le matin du premier jour de la ſemaine ſuivante. Car pour bien entendre ce paſſage de ſaint Marc, voici comment il le faut lire : *Jeſus étant reſſuſcité*, & après avoir fait ici une petite pauſe, ajoûter ce qui ſuit; *le matin du premier jour de la ſemaine il apparut à Marie-Ma-*

(*a*) Par le mot *Capitulum* qui eſt dans le Texte Latin, & que nous avons traduit par celui de *chapitre*, on ne doit pas entendre le dernier chapitre de S. Marc tout entier, mais ſeulement les douze derniers verſets de ſon Evangile.

delene : En ſorte qu'étant reſſuſcité, ſelon S. Mathieu, *le ſoir du dernier jour de la ſemaine*, il apparut, ſelon ſaint Marc, à Marie-Madelene *le matin du premier jour de la ſemaine ſuivante*, ce qui revient à ce que dit ſaint Jean, que JESUS-CHRIST ſe fit voir le matin du jour ſuivant.

Joan. 20.

QUATRIE'ME QUESTION.

Matth. 28. 1. *Joan.* 20. 11. Comment accorder ce que dit S. Mathieu, que Marie-Madelene vit JESUS-CHRIST le ſoir du dernier jour de la ſemaine, avec ce que dit ſaint Jean, que le matin du premier jour de la ſemaine elle pleuroit près du ſépulcre ?

Par le premier jour de la ſemaine on doit entendre le Dimanche, parce que les Juifs comptoient la ſemaine par le jour du Sabat, & par le premier, le ſecond, le troiſiéme, le quatriéme, le cinquiéme & le ſixiéme jour du Sabat, que les Payens marquent par le nom des Idoles & des Planétes. De là vient que l'Apôtre ſaint Paul ordonne aux fidéles de Corinthe d'amaſſer le premier jour de la ſemaine les aumônes qu'ils deſtinoient au ſoulagement des pauvres. Il ne faut donc pas s'imaginer que ſaint Mathieu & ſaint Jean ne s'accordent pas enſemble ; ils n'ont fait que donner à une même heure, qui eſt celle de minuit &

du chant du coq, des noms différens. Car ſaint Mathieu dit que notre Seigneur apparut à Marie-Madelene le ſoir du dernier jour de la ſemaine, c'eſt-à-dire, lorſqu'il étoit déja tard, & la nuit étant non-ſeulement commencée, mais même fort avancée & preſque paſſée. Auſſi, ajoute-t-il, comme pour s'expliquer lui-même, que le jour de la ſemaine ſuivante commençoit déja un peu à paroître. Pour ce qui eſt de ſaint Jean, il ne dit pas abſolument : *Le premier jour de la ſemaine, Marie-Madelene vint dès le matin au ſepulcre;* mais il ajoute : *Lorſqu'il faiſoit encore obſcur.* Ainſi ils s'accordent tous les deux pour le tems, qui eſt celui du chant du coq & de minuit, dont l'un a marqué le commencement & l'autre la fin. Il me ſemble même que le Texte de S. Mathieu, qui a écrit ſon Evangile en Hébreu, porte : *Lorſqu'il étoit déja tard*, & non pas, *le ſoir*; ce que l'Interpréte qui n'entendoit pas bien le véritable ſens de ce mot, a traduit par celui de *ſoir*, au lieu de dire, *lorſqu'il étoit déja tard.* En effet, dans l'uſage ordinaire de la Langue Latine, le mot *ſerò* ſignifie *tard*, & nous avons coûtume de nous en ſervir, lors, par exemple, que nous diſons à quelqu'un : Vous êtes venu trop *tard* : Faites au moins *tard* ce que vous auriez déja dû avoir fait il y a long-tems.

Que ſi on nous objecte comment il ſe peut faire que Marie-Madelene après avoir vû le Seigneur reſſuſcité, vienne encore, comme le marque l'Evangile, pleurer auprès du Sépulcre ; il faut répondre que pénétrée qu'elle étoit d'un vif ſentiment de reconnoiſſance de toutes les graces que JESUS-CHRIST lui avoit faites, elle courut pluſieurs fois à ſon Sépulcre, ou ſeule, ou en la compagnie des autres femmes ; & que tantôt elle adora celui qu'elle voyoit, tantôt elle pleura celui qu'elle cherchoit. Quelques-uns néanmoins croyent qu'il y a eu deux Maries Madelenes, toutes deux natives du Bourg de Magdelon, & que celle, qui, ſelon S. Mathieu, vit JESUS-CHRIST reſſuſcité, eſt différente de celle, qui, ſelon S. Jean, le chercha avec tant d'inquiétude. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'Evangile fait mention de quatre femmes appellées Marie ; la premiere, eſt la Mere de notre Seigneur ; la ſeconde, eſt Marie femme de Cléophas, & tante de JESUS-CHRIST du côté de ſa mere ; la troiſiéme, eſt Marie mere de Jacques & de Joſé ; & la quatriéme, Marie Madeléne. Quelques-uns néanmoins confondent la mere de Jacques & de Joſé avec la tante de JESUS-CHRIST. D'autres pour ſe débarraſſer de cette difficulté, diſent qu'à la vérité S. Marc parle de l'une des Maries,

mais qu'il ne lui a point donné le ſurnom de Madelene, & que ce ſont les Copiſtes qui l'ont ajouté mal-à-propos. Pour moi, il me ſemble qu'on peut répondre à cette difficulté d'une maniére plus ſimple & moins embarraſſée, en diſant que ces ſaintes femmes ne pouvant ſouffrir l'abſence de JESUS-CHRIST, furent en mouvement toute la nuit, & allerent non-ſeulement une & deux fois, mais à tout moment le chercher à ſon tombeau; ſur tout leur ſommeil ayant été troublé & interrompu par le tremblement de terre, par le bruit des pierres qui ſe fendoient, par l'éclipſe du Soleil, par la confuſion & le dérangement de toute la nature, & encore plus par l'empreſſement extrême qu'elles avoient de voir le Sauveur. *Matth.* 28. 9.

CINQUIE'ME QUESTION.

Comment peut-on concilier ce que dit S. Mathieu, que le ſoir du dernier jour de la ſemaine, Marie-Madelene accompagnée d'une autre Marie, ſe proſterna aux pieds du Sauveur; & ce que nous liſons dans S. Jean, que JESUS lui dit: *Ne me touchez pas, car je ne ſuis pas encore monté vers mon Pere?* *Joan.* 20. 17.

Marie Madelene avec l'autre avoit déja vû JESUS-CHRIST reſſuſcité, & s'étoit

proſternée à ſes pieds : mais l'inquiétude que lui donnoit l'abſence du Sauveur ne lui permettant pas de demeurer tranquille en ſon logis, elle étoit revenuë au Sépulcre durant la nuit ; & voyant qu'on avoit ôté la pierre avec laquelle on l'avoit fermé, elle courut dire à S. Pierre, & à cet autre Diſciple que Jeſus aimoit tendrement, qu'on avoit enlevé le Seigneur du ſépulcre, & qu'elle ne ſçavoit pas où on l'avoit mis. Cette femme faiſoit paroître tout à la fois & ſa pieté & ſon erreur ; ſa pieté, en ce qu'elle cherchoit avec tant d'empreſſement celui dont elle connoiſſoit la majeſté ; ſon erreur, en ce qu'elle diſoit qu'on avoit enlevé le Seigneur. Saint Pierre & S. Jean entrerent enſuite dans le ſépulcre, & ayant vû d'un côté les linceuls, & de l'autre le ſuaire dont on avoit envelopé la tête du Sauveur ; ils furent convaincus de la Reſurrection de leur divin Maître, dont le corps n'étoit plus dans le tombeau. Mais *Marie ſe tint dehors pleurant près du ſepulcre, & s'étant baiſſée* pour regarder dedans, *elle y apperçût deux Anges vêtus de blanc, aſſis au lieu où avoit été le Corps de Jeſus, l'un à la tête, & l'autre aux pieds* ; pour lui faire voir qu'il étoit impoſſible que les hommes euſſent pû enlever un corps que les Anges gardoient, & le ravir à ces illuſtres & puiſſans défenſeurs. Ces Anges,

qu'elle voyoit, lui dirent : *Femme, pourquoi pleurez-vous ?* De même que JESUS-CHRIST avoit dit autrefois à sa mere : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous & moi ? mon heure n'eſt pas encore venuë.* Joan. 2. 4. En l'appellant *femme*, ils lui reprochent l'inutilité de ſes larmes ; *pourquoi pleurez-vous ?* lui diſent-ils. Mais Madelene étoit tellement ſaiſie & hors d'elle-même ; & ſa foi étonnée des prodiges qu'elle voyoit, étoit, pour ainſi dire, envelopée d'un nuage ſi épais, que ſans s'appercevoir qu'elle parloit à des Anges, elle leur répondit : *Je pleure, parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, & que je ne ſçai où ils l'ont mis.* O Marie ! ſi vous êtes perſuadée qu'il eſt le Seigneur, & le vôtre en particulier, comment pouvez-vous croire qu'ils l'ayent enlevé ? Vous ne ſçavez, dites-vous, où ils l'ont mis ; comment pouvez-vous l'ignorer, vous venez de l'adorer il n'y a qu'un moment ? Elle voit les Anges ſans les connoître : Saiſie qu'elle eſt de crainte & d'étonnement, & uniquement occupée du deſir de voir le Seigneur, elle tourne la tête & jette les yeux de tous côtés. Enfin, ayant regardé derriére elle, *elle vit Jeſus debout, ſans ſçavoir néanmoins que ce fût lui.* Ce n'eſt pas que JESUS-CHRIST, comme le prétendent Manichée & quelques autres Héréti-ques, eût changé de figure, afin de paroître

quand il le vouloit ſous des formes différentes : mais c'eſt que Madelene ſurpriſe & étonnée de tous les prodiges qu'elle voyoit, prit pour un Jardinier celui qu'elle cherchoit avec tant d'inquiétude & d'empreſſement. Jeſus donc lui dit, comme avoient fait les Anges : *Femme, pourquoi pleurez-vous ?* Et il ajoûta, *qui cherchez-vous ?* Marie lui répondit : *Seigneur, ſi c'eſt vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, & je l'emporterai.* Ce n'eſt point par le mouvement d'une véritable foi qu'elle donne au Sauveur le nom de *Seigneur* ; c'eſt ſon humilité & la crainte dont elle eſt ſaiſie qui l'oblige à traiter un Jardinier avec tant de reſpect & d'honnêteté.

Mais remarquez, je vous prie, juſqu'où va ſon erreur & ſon aveuglement. Elle s'imagine que ce Jardinier a pû enlever lui ſeul le Corps de JESUS-CHRIST qui étoit gardé par une compagnie de ſoldats, & dont le ſépulcre étoit ſous la protection des Anges. Et oubliant ſa foibleſſe naturelle, elle ſe perſuade que ſeule & effrayée comme elle eſt, elle aura néanmoins aſſez de force pour emporter le corps d'un homme d'un âge parfait, & qui, ſans parler du reſte, avoit été embaumé avec cent livres de myrrhe. Jeſus l'ayant appellée par ſon nom, afin qu'elle connut du moins la voix de celui dont elle ne reconnoiſſoit pas le viſage ;

cette

cette femme toujours occupée de ſon erreur, l'appelle, non pas *Seigneur*, mais *Rabbi*, c'eſt-à-dire, *Maître*. Quel renverſement d'eſprit ! Quel travers d'imagination ! Elle donne à un prétendu Jardinier le nom de *Seigneur*, & à JESUS-CHRIST reſſuſcité celui de *Maître*. Comme donc elle cherchoit parmi les morts un homme qui étoit plein de vie, courant de côté & d'autre ſans conſulter ſa foibleſſe, n'ayant pour guide qu'une imagination égarée, & cherchant le corps mort de celui qu'elle avoit vû vivant, & aux pieds duquel elle s'étoit proſternée pour l'adorer, le Seigneur lui dit : *Ne me touchez pas, car je ne ſuis pas encore monté vers mon Pere.* C'eſt-à-dire : puiſque vous me cherchez comme un homme mort, vous ne méritez pas de me toucher vivant. Si vous croyez que je ne ſuis pas encore monté vers mon Pere, & que les hommes ſont venus furtivement enlever mon Corps, vous êtes indigne de me toucher. Ce que JESUS-CHRIST lui diſoit, non pas pour refroidir ſon zéle, & réprimer l'empreſſement avec lequel elle le cherchoit ; mais pour lui montrer que ce corps fragile & mortel dont il s'étoit revêtu, étoit alors environné de toute la gloire & de tout l'éclat de la Divinité, & qu'elle ne devoit plus ſouhaiter de voir le Seigneur d'une maniére

corporelle & ſenſible, puiſque ſa foi, ſi elle eût été bien épurée, devoit lui apprendre qu'il régnoit maintenant avec ſon Pere. En effet, la foi des Apôtres paroît bien plus vive & bien plus animée, puiſque ſans avoir vû comme Madelene ni les Anges ni le Sauveur, contens de n'avoir plus trouvé ſon corps dans le ſépulcre, ils crurent auſſi-tôt qu'il étoit véritablement reſſuſcité.

Quelques-uns croyent que Marie Madelene, comme le rapporte S. Jean, vint premiérement au ſépulcre, & qu'elle apperçut qu'on avoit ôté la pierre qui en fermoit l'entrée; & qu'étant enſuite revenuë avec S. Pierre & S. Jean, elle y reſta ſeule, & que faiſant voir en cela ſon peu de foi, elle s'attira les juſtes reproches que lui fit le Seigneur. Qu'après cela étant revenuë en ſon logis, elle retourna encore une fois au ſépulcre avec l'autre Marie, & que l'Ange lui ayant appris que Jeſus étoit reſſuſcité, elle ſortit du lieu où on l'avoit enſéveli, & l'adora ſe proſternant à ſes pieds dans le tems qu'il leur dit: *Le ſalut vous ſoit donné. Elles s'approcherent du Sauveur*, dit l'Evangile, *lui embraſſerent les pieds, & l'adorerent.* Leur foi dans ce moment devint ſi vive & ſi ardente, qu'elles furent jugées dignes d'aller apprendre aux Apôtres cette heureuſe & agréable nouvelle.

JESUS-CHRIST leur ayant dit d'abord : *Ne craignez point* ; & enſuite : *Allez dire à mes Freres qu'ils aillent en Galilée, c'eſt-là qu'ils me verront.*

SIXIE'ME QUESTION.

Comment ſaint Pierre & ſaint Jean ont-ils pû ſi aiſément entrer dans le ſépulcre, qui étoit gardé par une compagnie de ſoldats, ſans qu'aucun de ſes gardes ſe ſoit mis en devoir de leur en défendre l'entrée ?

Voici la raiſon que ſaint Mathieu nous en donne : *La ſemaine étant paſſée*, dit-il, *& le premier jour de la ſuivante commençant à peine à luire, Marie-Madelene & une autre Marie vinrent pour voir le ſepulcre. Et tout d'un coup il ſe fit un grand tremblement de terre ; & un Ange du Seigneur deſcendit du Ciel, & vint renverſer la pierre qui fermoit le ſépulcre, & s'aſſit deſſus. Son viſage étoit brillant comme une éclair, & ſes vêtemens blancs comme la neige ; & les gardes en furent tellement ſaiſis de frayeur, qu'ils devinrent comme morts.* Saiſis donc qu'étoient ces ſoldats d'une frayeur ſi grande, qu'ils paroiſſent comme morts, il eſt à croire ou qu'ils abandonnerent le ſépulcre, ou que la crainte les avoit tellement étourdis & troublés, qu'ils n'avoient pas la har-

dieſſe de s'oppoſer, je ne dis pas aux hommes, mais aux femmes mêmes qui vouloient y entrer. Car cette pierre qu'on avoit ôtée de l'entrée du ſépulcre, ce tremblement de terre ſi grand & ſi extraordinaire que tout en fut ébranlé, & qui ſembloit ménacer l'Univers d'un bouleverſement général; cet Ange qui étoit deſcendu du Ciel, & dont le viſage étoit ſi éclatant, qu'il reſſembloit non pas à ces flambeaux artificiels que les hommes ont coûtume d'allumer pour leurs uſages, mais à un éclair qui répand par-tout ſon éclat & ſa lumiére; tous ſes objets effrayans qu'ils pouvoient aiſément appercevoir même durant la nuit, avoient jetté dans leur ame la crainte & la frayeur; en ſorte que ſaint Pierre & ſaint Jean entrerent ſans peine & ſans obſtacle dans le ſépulcre. D'ailleurs Marie-Madelene qui leur avoit appris la nouvelle de la Réſurrection du Sauveur, avoit déja remarqué qu'on avoit enlevé ſon corps du tombeau, & ôté la pierre qui en fermoit l'entrée. Au reſte, il ne faut pas s'imaginer que l'Ange ſoit deſcendu exprès du Ciel pour ôter cette pierre, & ouvrir le ſépulcre à JESUS-CHRIST: mais le Seigneur étant reſſuſcité à l'heure qu'il voulut, & qu'aucun homme n'a jamais connuë, cet Eſprit celeſte vint apprendre aux Fidéles ce qui s'étoit paſſé, & faire voir

par ſa préſence, & par le renverſement de la pierre, que le Corps de JESUS n'étoit plus dans le ſépulcre; ce que l'on pouvoit aiſément découvrir à la faveur de cette brillante lumiére qui ſortoit de ſon viſage, & qui faiſoit diſparoître toute l'horreur des ténebres de la nuit.

SEPTIE'ME QUESTION.

Comment accorder ce que nous liſons dans S. Mathieu & dans S. Marc, que les femmes qui étoient allées au ſépulcre, avoient eu ordre de dire aux Apôtres qu'ils euſſent à aller en Galilée, & que là ils verroient le Seigneur ? Avec ce que diſent S. Luc & S. Jean, qu'il ſe fit voir à eux à Jeruſalem ?

Il y a bien de la différence entre la maniére dont le Sauveur apparut aux onze Apôtres, *lorſque la crainte qu'ils avoient des Juifs les obligeant à ſe tenir cachés, il entra dans le lieu où ils étoient les portes étant fermées, & qu'il leur montra les playes de ſes mains & de ſon côté*, pour les convaincre qu'il n'étoit pas un eſprit comme ils ſe l'imaginoient; & entre celle dont il ſe montra à eux, lorſqu'*il leur fit voir*, comme dit S. Luc, *par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant, leur apparoiſſant pendant quarante jours, & leur parlant du Royau-*

Joan. 20. 19.

Act. 1. 3.

me de Dieu ; & qu'en mangeant avec eux, il leur commanda de ne point partir de Jeruſalem, mais d'attendre la promeſſe du Pere. Car dans l'une il ſe faiſoit voir à ſes Apôtres pour les conſoler & diſſiper leur crainte, ne ſe montrant à eux que pour peu de tems, & diſparoiſſant auſſi-tôt à leurs yeux ; au lieu que dans l'autre il converſoit avec ſes Diſciples ſi long-tems & avec tant de familiarité, qu'il mangeoit même avec eux. C'eſt pourquoi l'Apôtre S. Paul dit que JESUS-CHRIST ſe fit voir en même-tems à plus de cinq cens de ſes Diſciples. Nous liſons auſſi dans S. Jean, que lorſque les Apôtres pêchoient, il parut ſur le rivage, & mangea *un morceau de poiſſon rôti, & un rayon de miel*, leur faiſant voir par-là d'une maniére très-ſenſible qu'il étoit véritablement reſſuſcité. Or nous ne voyons point qu'il ait rien fait de ſemblable à Jeruſalem.

1. *Cor.* 15.

HUITIE'ME QUESTION.

Comment doit-on expliquer ces paroles de S. Mathieu : *Jeſus jettant un grand cri, rendit l'eſprit ; en même-tems le voile du Temple ſe déchira en deux depuis le haut juſqu'en bas, la terre trembla, les pierres ſe fendirent, les ſépulcres s'ouvrirent, & pluſieurs corps des Saints qui étoient dans*

Matth. 27. 50.

le ſommeil de la mort reſſuſcitèrent, & ſortant de leurs tombeaux après ſa Reſurrection, ils vinrent en la Ville Sainte, & furent vûs de pluſieurs perſonnes ?

J'ai déja expliqué ce paſſage dans mes Commentaires ſur S. Mathieu. Il faut remarquer d'abord qu'il n'y a qu'un Dieu qui puiſſe quitter la vie, & la reprendre quand il lui plaît. De-là vient que le Centenier voyant que JESUS-CHRIST après avoir dit : *Mon Pere, je remets mon ame entre vos mains*, avoit auſſi-tôt rendu l'eſprit volontairement, touché d'un ſi grand prodige, il s'écria : *Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu.*

Le voile du Temple ſe déchira en deux, ce qui vérifie ce que rapporte Joſeph, que les Anges qui gardoient le Temple avoient dit : Sortons d'ici. L'Evangile que ſaint Mathieu a écrit en Hébreu, ne dit pas que le voile ſe déchira, mais que le haut du portail, qui étoit d'une prodigieuſe grandeur, fut entiérement renverſé. *La terre trembla*, ne pouvant ſoutenir le poids de ſon Dieu attaché en croix. *Les pierres ſe fendirent*, pour faire voir juſqu'où alloit la dureté des Juifs qui refuſoient de reconnoître le Fils de Dieu qu'ils voyoient de leurs yeux. *Les ſépulcres s'ouvrirent*, pour nous marquer que nous devions reſſuſciter un jour. *Et pluſieurs corps des Saints ſortant*

de leurs tombeaux, vinrent en la Ville ſainte, & furent vûs de pluſieurs perſonnes ; par cette *Ville Sainte* on doit entendre Jeruſalem, & il ne faut pas la confondre avec toutes les autres Villes où l'on adoroit les idoles ; car il n'y avoit que cette ville-là ſeule qui eût un Temple conſacré au Seigneur, & où l'on fit profeſſion de la véritable Religion, & de n'adorer que Dieu ſeul. Ces Saints, qui étoient ſortis de leurs tombeaux, ne ſe firent pas voir indifféremment à tout le monde, mais ſeulement à pluſieurs perſonnes qui s'étoient déclarées pour JESUS-CHRIST reſſuſcité.

Expliquons maintenant cet endroit dans un ſens ſpirituel. JESUS-CHRIST expira en jettant un grand cri ; & en même-tems le voile du Temple ſe déchira en deux depuis le haut juſqu'en bas, afin que toutes les nations puſſent voir à découvert tous les myſtéres de la Loi qui auparavant leur étoient cachés. Ce voile ſe déchire en deux, pour expoſer à nos yeux tout ce que renferment l'Ancien & le Nouveau Teſtament. Il ſe déchire depuis le haut juſqu'en bas, pour nous découvrir tout ce qui s'eſt fait depuis le commencement du monde & la création de l'homme, ainſi que l'Hiſtoire ſainte nous le rapporte, & tout ce qui ſe fera juſqu'à la conſommation des ſiécles.

Mais il faut examiner ſi c'eſt le voile extérieur (*a*) ou le voile intérieur qui ſe déchira à la mort du Sauveur. Pour moi il me ſemble que c'eſt celui qui étoit dans le Temple & à l'entrée du Tabernacle, & qu'on appelloit le voile extérieur, car *maintenant nous ne voyons & ne connoiſſons les choſes que d'une maniére très-imparfaite; mais quand nous ſerons dans un état parfait*, alors le voile extérieur ſe déchirera, & nous verrons à découvert tous les myſtéres de la maiſon de Dieu qui nous ſont maintenant cachés; & nous ſçaurons ce que c'eſt que ces deux Chérubins, cet Oracle, & ce vaſe d'or dans lequel on avoit renfermé la manne. *Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir & en des enigmes.* Il eſt vrai que le voile qui nous cachoit ce qu'il y a d'hiſtorique dans l'Ecriture ſainte, étant déchiré, nous pouvons entrer dans le parvis du Tabernacle du Seigneur, mais néanmoins ſes ſecrets & tous les myſtéres de la Jeruſalem céleſte ſont toujours voilés pour nous, & nous ne ſçaurions les pénétrer.

1. Cor. 13. 9.

Ibid.

La terre trembla à la mort du Sauveur, & l'on vit alors l'accompliſſement de ce que dit le Prophéte Aggée : *Encore un peu*

Agg. 2. 7.

(*a*) Le voile intérieur couvroit l'Arche d'alliance, & ſéparoit le Saint d'avec le Saint des Saints, num. 26. 33. le voile extérieur étoit à l'entrée du Tabernacle. Ibid. ℣. 36.

de tems, & j'ébranlerai le Ciel & la terre, & le Deſiré de toutes les Nations viendra; afin que pluſieurs viennent d'Orient & d'Occident prendre place dans le Royaume des Cieux avec Abraham, Iſaac & Jacob. *Les pierres ſe fendirent*, c'eſt-à-dire, que la mort de JESUS-CHRIST toucha les Gentils, & rompit toute la dureté de leurs cœurs. Par ces *pierres* l'on peut encore entendre les Prophétes qui auſſi-bien que les Apôtres ont porté ce nom par rapport à JESUS-CHRIST qui eſt la véritable pierre. Or ces pierres ſe ſont fenduës, afin que les Gentils viſſent à découvert toutes les prophéties que le voile épais de la loi leur cachoit. Ces ſépulcres dont JESUS-CHRIST a dit dans l'Evangile : *Vous étes ſemblables à des ſépulcres blanchis par dehors, mais qui au dedans ſont pleins d'oſſemens de morts.* Ces ſépulcres, dis-je, s'ouvrirent, afin que ceux qui auparavant étoient morts dans leur infidélité, ſortant de leurs tombeaux, & reprenant une nouvelle vie avec JESUS-CHRIST vivant & reſſuſcité, entraſſent dans la Jeruſalem céleſte, pour être citoyens non plus de la terre mais du ciel, & qu'en mourant avec l'homme terreſtre, ils reſſuſcitaſſent avec l'homme celeſte.

Matth. 23. 27.

Au reſte, pour revenir au ſens litteral de ce paſſage, on ne doit point s'étonner

de ce qu'après la mort du Sauveur on appelle Jeruſalem *la Ville Sainte*, puiſque juſqu'à ſon entiére ruine les Apôtres n'ont point fait difficulté d'entrer dans le Temple, & d'obſerver même les cérémonies de la Loi, de peur de ſcandaliſer ceux d'entre les Juifs qui avoient embraſſé la Foi de JESUS-CHRIST. Nous voyons même que le Sauveur aima tant cette Ville, que les malheurs dont elle étoit menacée lui tirerent les larmes des yeux; & qu'étant attaché à la Croix, il dit à ſon Pere : *Pardonnez-leur, mon Pere, car ils ne ſçavent ce qu'ils font.* Auſſi ſa priere fut-elle exaucée, puiſque peu de tems après ſa mort les Juifs crurent en lui par milliers, & que Dieu accorda à cette malheureuſe Ville quarante-deux ans pour faire pénitence. Mais enfin ſes citoyens n'en ayant pas profité, & perſiſtant toujours dans leur malice, Veſpaſien & Tite ſemblables à ces deux ours dont parle l'Ecriture, ſortis du milieu des bois (*a*), ont tué & déchiré ces enfans qui blaſphêmoient & inſultoient le véritable Eliſée lorſqu'il montoit à la maiſon de Dieu

Luc. 23. 34.

(*a*) S. Jerôme fait ici alluſion à ce qui eſt écrit au chap. II. du quatriéme Livre des Rois, qu'Eliſée allant à Bethel, de petits enfans ſortis de la Ville ſe mocquerent de lui, en diſant : *Monte chauve, monte chauve*, & que ce Prophéte leur ayant donné ſa malediction, deux ours ſortirent des bois, & déchirerent quarante-deux de ces enfans.

(car c'eſt ce que ſignifie *Bethel* en Hebreu.) Or depuis ce tems-là Jeruſalem n'a plus été appellée *la Ville Sainte* ; mais ayant perdu avec ſa ſainteté le nom qu'elle portoit autrefois, on l'a appellée dans un ſens ſpirituel *Egypte* & *Sodome* ; & à ſa place l'on a bâti une nouvelle Ville *qu'un fleuve*
Pſal. 45. 5. *réjouit par l'abondance de ſes eaux* ; & du milieu de laquelle ſort une fontaine qui a corrigé l'amertume des eaux de toute la terre ; de ſorte que les malheureux Juifs dépoüillés de leur ancienne gloire, ſont réduits à gémir ſur les ruines de leur Temple, tandis que les Chrétiens ont le plaiſir de voir bâtir tous les jours de nouvelles Egliſes, & qu'ils diſent aux habitans de
Iſai. 49. 20. Sion : *Le lieu où j'étois eſt trop étroit* ; en quoi l'on voit l'accompliſſement de ce que
Ibid. 11. 10. dit le Prophéte Iſaïe : *Son ſepulcre ſera glorieux.*

NEUVIE'ME QUESTION.

Comment le Sauveur donne-t-il le Saint-
Joan. 20. 22. Eſprit à ſes Apôtres en ſoufflant ſur eux,
Act. 1. 8. ainſi que le rapporte ſaint Jean, puiſque, ſelon ſaint Luc, il leur promit de le leur envoyer après ſon Aſcenſion ?

L'on peut aiſément réſoudre cette difficulté, ſi l'on conſidere, comme dit S. Paul, que le Saint-Eſprit nous communique plu-

ſieurs ſortes de graces. *Il y a diverſité de dons ſpirituels*, dit cet Apôtre dans ſa premiére Epître aux fidéles de Corinthe, *mais il n'y a qu'un même eſprit ; il y a diverſité de miniſtéres, mais il n'y a qu'un même Seigneur : il y a diverſité d'opérations ſurnaturelles, mais il n'y a qu'un même Dieu qui opére tout en tous. Or les dons du Saint-Eſprit qui ſe font connoître au-dehors ſont donnés à chacun pour l'utilité de l'Egliſe. L'un reçoit du Saint-Eſprit le don de parler dans une haute ſageſſe ; un autre reçoit du même Eſprit le don de parler avec ſcience ; un autre reçoit la foi par le même Eſprit ; un autre reçoit du même Eſprit la grace de guérir les maladies ; un autre le don de faire des miracles, un autre le don de prophétie, un autre le diſcernement des eſprits, un autre le don de parler diverſes Langues, un autre l'interprétation des Langues. Or c'eſt un ſeul & même Eſprit qui opere toutes ces choſes, diſtribuant à un chacun ces dons ſelon qu'il lui plaît.* Le Seigneur donc, comme le rapporte S. Luc dans ſon Evangile, avoit dit à ſes Apôtres après ſa Réſurrection : *Je m'en vais envoyer ſur vous le don de mon Pere qui vous a été promis ; mais cependant demeurez dans la Ville juſqu'à ce que vous ſoyez revêtus de la force d'enhaut.* Et dans les Actes des Apôtres ſelon le même Evangeliſte, il leur com-

c. 12. v. 4.

Luc. 24. 49.

Act. 1. 4.

manda de ne point ſortir de Jeruſalem ; mais d'attendre la promeſſe du Pere, *que vous avez*, leur dit-il, *oüie de ma bouche, car Jean a baptiſé dans l'eau, mais dans peu de jours vous ſerez baptiſés dans le Saint-Eſprit.* Saint Jean rapporte auſſi ſur la fin de ſon Evangile que le jour même que JESUS-CHRIST reſſuſcita, c'eſt-à-dire, le Dimanche, il entra dans le lieu où étoient les Apôtres, les portes étant fermées, & que leur ayant dit pour la deuxiéme fois : *La paix ſoit avec vous*, il ajouta : *Comme mon Pere m'a envoyé, je vous envoye auſſi de méme. Après quoi il ſouffla ſur eux, & leur dit : Recevez le Saint-Eſprit : les péchés ſeront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils ſeront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.*

Le premier jour donc de la Réſurrection du Sauveur, les Apôtres reçurent la grace du Saint-Eſprit pour remettre les péchés, pour baptiſer, pour faire les hommes enfans de Dieu, & pour communiquer aux Fidéles l'eſprit d'adoption, ſelon ce que JESUS-CHRIST lui-même leur avoit dit : *Les péchés ſeront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils ſeront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Mais au jour de la Pentecôte, le Sauveur leur promet des dons plus excellens, à ſçavoir qu'ils ſeront baptiſés dans le Saint-Eſprit, &

revêtus de la force d'enhaut, pour prêcher ſon Evangile à toutes les nations, ſelon ce que nous liſons au Pſeaume 67. *Le Seigneur donnera ſa parole aux hérauts de ſa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force*; de maniére qu'ils devoient alors recevoir le don de guérir les maladies, de faire des miracles, & de parler diverſes Langues; deſtinés qu'ils étoient pour prêcher l'Evangile à pluſieurs nations, afin que dès-lors on pût connoître quels peuples chacun des Apôtres devoit annoncer les verités Evangeliques. De-là vient que l'Apôtre ſaint Paul, qui avoit porté l'Evangile dans cette vaſte étenduë de païs qui eſt depuis Jeruſalem juſqu'à l'Illirie, & qui ſe diſpoſoit à paſſer par Rome pour aller en Eſpagne, remercie Dieu de ce qu'il avoit reçu le don des Langues plus que tous les autres Apôtres, parce qu'étant deſtiné à prêcher l'Evangile à pluſieurs nations, il devoit auſſi parler pluſieurs Langues. *Rom.* 15. 19.

Or ce fut le dixiéme jour après ſon Aſcenſion, comme le rapporte ſaint Luc, que le Sauveur s'acquita de la promeſſe qu'il avoit faite à ſes Apôtres de leur envoyer le Saint-Eſprit: *Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis*, dit cet Hiſtorien ſacré, *les Diſciples étant tous enſemble dans un même lieu, on entendit tout* *Act.* 1. 2.

à coup un grand bruit comme d'un vent violent & impétueux qui venoit du Ciel, & qui remplit toute la maiſon où ils étoient aſſis. En méme-tems ils virent paroître comme des langues de feu qui ſe partagerent & s'arrêterent ſur chacun d'eux. Auſſi-tôt ils furent tous remplis du Saint-Eſprit, & ils commencerent à parler diverſes Langues, ſelon que le Saint-Eſprit leur mettoit les paroles à la bouche. Et alors l'on vit l'accompliſſement de ce que dit le Prophéte Joël : Dans les derniers tems, dit le Seigneur, *je répandrai mon Eſprit ſur toute chair ; vos fils & vos filles prophétiſeront ; vos vieillards auront des ſonges, & vos jeunes gens auront des viſions.* Ce mot, *je répandrai*, marque une abondance de graces, & revient à ce que le Seigneur avoit promis à ſes Apôtres, que dans peu de jours ils ſeroient baptiſés dans le Saint-Eſprit. En effet, ce baptême fut ſi abondant, qu'il remplit toute la maiſon où les Diſciples étoient aſſis, & que le feu du Saint-Eſprit trouvant dans leurs cœurs des diſpoſitions favorables à ſes déſſeins, leur communiqua le don des Langues, & purifia leurs lévres afin qu'ils prêchaſſent l'Evangile de JESUS-CHRIST dans toute ſa pureté, de même qu'un Séraphin avoit purifié celles d'Iſaïe qui ſe plaignoit d'avoir les lévres impures & ſouillées.

Nous

Nous liſons dans ce Prophéte qu'à la voix des deux Séraphins qui étoient autour du trône de Dieu, le deſſus de la porte du Temple fut ébranlé, & que toute la maiſon fut remplie de fumée, c'eſt-à-dire d'erreur, de ténebres & d'ignorance. Mais au commencement de l'Evangile, & dès la naiſſance du Chriſtianiſme, le Saint-Eſprit remplit toute l'Egliſe, afin d'effacer par ſa chaleur & par ſa grace les péchés de tous les fidéles, & de purifier par le feu de cet Eſprit ſaint que JESUS-CHRIST avoit promis de répandre ſur ſes Apôtres, les lévres de ceux qui devoient porter ſon nom par toute la terre.

Lors donc que S. Jean dit que le Sauveur donna le Saint-Eſprit à ſes Apôtres le premier jour de ſa Reſurrection, & ſaint Luc qu'il ne le leur envoya que cinquante jours après; il ne faut pas s'imaginer que ces deux Evangeliſtes ne s'accordent pas enſemble: ils veulent ſeulement par-là nous marquer les différens degrés de graces que JESUS-CHRIST communiqua à ſes Apôtres, qui ayant reçû d'abord le pouvoir de remettre les péchés, reçurent enſuite la puiſſance de faire des miracles, & tous les autres dons détaillés par ſaint Paul, & dont nous avons parlé ci-deſſus; mais particuliérement celui de parler diverſes Langues, qui leur étoit encore plus néceſſaire que les

autres, afin que dans le miniſtére dont ils étoient chargés d'annoncer l'Evangile de JESUS-CHRIST à toutes les nations de la terre, ils n'euſſent pas beſoin de ſe ſervir d'interpréte. De-là vient que les Licaoniens ayant entendu ſaint Paul & ſaint Barnabé parler en leur Langue, les prirent pour des Dieux qui s'étoient revêtus d'une forme humaine.

Pour ce qui eſt de cette *vertu d'enhaut* dont JESUS-CHRIST avoit promis de *revêtir* ſes Diſciples, ce n'eſt autre choſe que la grace du Saint-Eſprit, qui ayant pris poſſeſſion du cœur des Apôtres, leur inſpiroit tant de force & de courage, qu'ils ne craignoient ni les Tribunaux des Juges, ni la pourpre des Rois. C'eſt ce que le Sauveur leur avoit promis avant ſa Paſſion, en leur diſant : *Lorſqu'on vous livrera entre les mains des hommes, ne vous mettez point en peine, comment vous leur parlerez, ni de ce que vous leur direz, car ce que vous leur devez dire vous ſera donné à l'heure même, puiſque ce n'eſt pas vous qui parlez, mais que c'eſt l'eſprit de votre Pere qui parle en vous.* Pour moi je ne crains point de dire que depuis que les Apôtres eurent crû en JESUS-CHRIST, ils eurent toujours le Saint-Eſprit, ſans la grace duquel ils n'auroient jamais pû faire tous les miracles qu'ils faiſoient. Mais cette grace avoit

Matth. 10. 19.

ſes bornes & ſes meſures. C'eſt pour cela que JESUS-CHRIST diſoit à haute voix dans le Temple : *Si quelqu'un a ſoif qu'il revienne à moi & qu'il boive. Si quelqu'un croit en moi, il ſortira des fleuves d'eau vive de ſon cœur, comme dit l'Ecriture ; ce qu'il entendoit de l'Eſprit que devoient recevoir ceux qui croiroient en lui.* Joan. 7. 37. Et l'Evangeliſte ajoute au même endroit : *Car le Saint-Eſprit n'avoit pas encore été donné, parce que Jeſus n'étoit pas encore glorifié.* Ce n'eſt pas à dire qu'il n'y eût point de Saint-Eſprit, puiſque le Sauveur lui-même diſoit : *Si je chaſſe les démons par le Saint-Eſprit* ; mais c'eſt que cet Eſprit ſaint qui étoit dans le Fils de Dieu, n'avoit pas encore rempli tout le cœur des Apôtres. De-là venoit cette crainte dont ils furent ſaiſis à la Paſſion du Sauveur, & qui les porta à le renoncer, & à jurer qu'ils ne le connoiſſoient point. Mais après avoir été baptiſés dans le Saint-Eſprit, remplis qu'ils étoient de la grace qu'il avoit répanduë dans leurs cœurs, ils diſent hardiment aux Princes des Juifs : *Il faut plutôt obeïr à Dieu qu'aux hommes.* Alors on les voit reſſuſciter les morts, triompher au milieu des tourmens, répandre leur ſang pour JESUS-CHRIST, & ſe couronner de leurs propres ſupplices. Matth. 12.

Les Apôtres donc n'avoient point encore le Saint-Eſprit, & les graces ſpirituel-

les ne couloient point de leur cœur, parce que le Seigneur n'étoit pas encore glorifié. Mais quelle eſt cette gloire qu'il attendoit ? Il nous l'explique lui-même dans l'Evangile, lorſqu'il dit : *Mon Pere glorifiez-moi de cette gloire que j'ai euë en vous avant que le monde fût.* La gloire du Sauveur eſt la Croix où il triomphe. Il y eſt attaché comme homme, & il y eſt glorifié comme Dieu. Voulez-vous des preuves de ſa gloire ? Alors on vit le ſoleil diſparoître, la lune ſe changer en ſang, la terre s'ébranler par des ſecouſſes extraordinaires, l'enfer s'ouvrir, les morts marcher, les pierres ſe fendre. C'eſt de cette gloire que JESUS-CHRIST parle par la bouche du Prophéte Roi, lorſqu'il dit : *Levez-vous ma gloire, excitez-vous mon luth & ma harpe;* & cette gloire, c'eſt-à-dire, ſon humanité ſainte lui répond : *Je me leverai du grand matin*, afin de vérifier par là le titre du Pſeaume vingt & uniéme, qui porte : *Pour le ſecours du matin.* Quand je parle de la ſorte je ne prétend pas diſtinguer en JESUS-CHRIST le Dieu d'avec l'homme, & faire du Fils de Dieu deux perſonnes différentes, comme les nouveaux Hérétiques nous en accuſent fauſſement. Il n'y a en JESUS-CHRIST qu'une ſeule & même perſonne qui eſt tout à la fois & Fils de Dieu, & Fils de l'homme. Mais dans tout ce que nous a dit ce

Joan. 17. 5.

Pſal. 56. 9.

Divin Sauveur, il y a des choſes qui n'ont rapport qu'à la gloire de ſa Divinité, & d'autres qui ne regardent que notre propre ſalut. Car c'eſt pour nous que *ne croyant pas que ce fût pour lui une uſurpation d'être égal à Dieu, il s'eſt néanmoins anéanti lui-même, en prenant la forme & la nature de ſerviteur, & ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort, & juſqu'à la mort de la Croix.* C'eſt pour nous que *le Verbe a été fait chair, & qu'il a habité parmi nous.* Phil. 2. 6. Joan. 1. 14.

Le Seigneur ayant donc dit à ſes Diſciples : *Je m'en vais, & je vous envoirai un autre conſolateur ;* & ſaint Luc enſuite nous aſſurant que les Apôtres ont reçû ce que JESUS-CHRIST leur avoit promis : Je m'étonne que Montan & les deux femmes (*a*) inſenſées qui ſuivent ſon parti & ſes erreurs, eux qui ne ſont que des avortons de Prophétes, prétendent que cette promeſſe du Sauveur n'a été accomplie que long-tems après en leurs perſonnes. Car c'eſt aux Apôtres que le Sauveur a dit : *Je m'en vais envoyer ſur vous le don de mon Pere qui vous a été promis ; cependant demeurez dans la Ville juſqu'à ce que vous ſoyez revêtus de la force d'enhaut.* C'eſt ſur les Apôtres, & non pas ſur Montan, Priſcille & Maximille, que JESUS-CHRIST a ſoufflé en leur donnant le Saint-Eſprit. C'eſt aux

(*a*) Priſcille & Maximille.

Apôtres qu'il a dit : *Les péchés ſeront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils ſeront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* C'eſt aux Apôtres qu'il a commandé de ne point partir de Jeruſalem, mais d'attendre la promeſſe de ſon Pere ; promeſſe dont ſaint Luc nous fait voir enſuite l'accom-
Act. 2. 4. pliſſement, lorſqu'il dit : *Ils furent tous remplis du Saint-Eſprit, & ils commencerent à parler diverſes langues, ſelon que le Saint-Eſprit leur mettoit les paroles à la*
Joan. 3. 8. *bouche ;* car *le Saint-Eſprit ſouffle où il veut.* Lorſque JESUS-CHRIST promet à ſes Apôtres de leur envoyer un autre conſolateur, il donne aſſez à connoître qu'il étoit lui-même le conſolateur de ſes Apôtres : & c'eſt l'idée que l'Apôtre S. Paul nous donne auſſi de Dieu le Pere, quand il l'appelle le
2. *Cor.* 1. 3. *Dieu des miſericordes & de toute conſolation.* Or ſi le Pere eſt conſolateur, ſi le Fils eſt conſolateur, ſi le Saint-Eſprit eſt conſolateur ; & ſi l'on baptiſe les Fidéles au nom du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit, qui ne ſont qu'un ſeul Dieu ; il s'enſuit que n'ayant qu'un même nom de Dieu & de conſolateur, ils n'ont auſſi qu'une même nature.

Pſal. 50. 8. Au reſte, les Prophétes ont reçu le ſaint Eſprit auſſi-bien que les Apôtres. De-là vient que David diſoit : *Ne retirez pas de moi votre Saint-Eſprit.* Nous liſons auſſi

dans l'Ecriture ſainte, que Daniel étoit animé de l'Eſprit de Dieu, & que c'étoit par l'inſpiration du Saint-Eſprit que David diſoit : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, aſſeyez-vous à ma droite, juſqu'à ce que je réduiſe vos ennemis à vous ſervir de marche-pied.* Ce n'eſt que par les lumiéres de cet Eſprit Saint que les Prophétes ont pû prédire les choſes à venir. *C'eſt par la parole du Seigneur*, dit le Pſalmiſte, *que les Cieux ont été affermis, & c'eſt le ſouffle de ſa bouche qui fait toute leur vertu.* Tout ce qui appartient au Pere & au Fils, appartient auſſi au Saint-Eſprit. Quand il eſt envoyé, c'eſt le Pere & le Fils qui l'envoyent. L'Ecriture ſainte l'appelle en mille endroits l'Eſprit de Dieu le Pere, & l'Eſprit de JESUS-CHRIST. De-là vient, comme il eſt rapporté dans les Actes des Apôtres, que ceux qui avoient reçû le baptême de Jean, & qui croyoient en Dieu le Pere & en JESUS-CHRIST, mais qui ne ſçavoient pas même qu'il y eût un Saint-Eſprit, furent baptiſés derechef; & l'on peut dire que ce fut alors qu'ils reçurent le véritable Baptême, parce que ſans le Saint-Eſprit il n'y a point de Trinité. Nous liſons encore au même endroit que S. Pierre dit à Ananie & à Sapphire, qu'en mentant au Saint-Eſprit, c'étoit à Dieu & non pas aux hommes qu'ils avoient menti.

Pſ. 109. 1.

Pſal. 32. 6.

DIXIE'ME QUESTION.

Comment doit-on entendre ce que dit l'Apôtre S. Paul aux Romains, depuis cet endroit : *Que dirons-nous donc ? Eſt-ce qu'il y a en Dieu de l'injuſtice ? A Dieu ne plaiſe que nous ayons cette penſée* ; juſqu'à celui-ci : *Si le Seigneur des Armées ne nous avoit reſervé quelqu'un de notre race, nous ſerions devenus ſemblables à Sodome & à Gomorre.*

Toute l'Epitre aux Romains a beſoin d'explication, car elle eſt ſi obſcure & ſi remplie de difficultés, qu'on ne ſçauroit l'entendre ſans le ſecours du Saint-Eſprit qui l'a dictée lui-même par la bouche de l'Apôtre. Mais l'endroit le plus difficile & le plus embarraſſant eſt celui que vous me propoſez. Quelques-uns pour ſauver la juſtice de Dieu, prétendent que s'il a élu Jacob & rejetté Eſau lorſqu'ils étoient encore dans le ſein de Rebecca, ce n'a pû être que pour des raiſons qui ont précedé leur naiſſance ; de même qu'il a choiſi Jeremie & S. Jean-Baptiſte dès le ſein de leurs meres, & deſtiné l'Apôtre S. Paul, avant même qu'il fût né, pour prêcher l'Evangile.

Pour moi je ne ſçaurois approuver que ce qui eſt reçû de tous les Fidéles, & ce que je puis ſans crainte enſeigner publiquement dans

dans l'Evangile, de peur de tomber dans les illuſions & les rêveries de Pythagore, de Platon, & des Diſciples de ceux qui voulant faire paſſer les opinions des Payens pour des dogmes de Religion, diſent que les ames ſont tombées du ciel, & que ſelon leurs différens mérites elles ont été unies à certains corps pour y expier leurs anciens péchés. Je crois qu'il vaut beaucoup mieux avouer de bonne foi notre ignorance, & mettre ce paſſage de ſaint Paul au nombre des myſtéres dont nous ne ſçaurions pénétrer la profondeur : que de s'engager, ſous prétexte de juſtifier la conduite de Dieu, dans les héréſies de Baſilide & de Manichée, dans les monſtrueuſes opinions qu'un certain Egyptien a debitées (*a*), & dans les viſions chimériques dont on a leuré les Eſpagnols. Expliquons donc ce paſſage du mieux qu'il nous ſera poſſible, & ſuivons ſaint Paul pied-à-pied ſans nous écarter de ſes ſentimens. *Les Origeniſtes.*

Cet Apôtre prenant le Saint-Eſprit même à témoin de la douleur ſincére dont ſon cœur eſt pénétré, commence d'abord par déplorer l'aveuglement de ſes freres & de ſes parens ſelon la chair, c'eſt-à-dire,

(*a*) C'eſt-à-dire les erreurs qu'un certain Egyptien nommé Marc avoit répanduës en Eſpagne & en Portugal. Voyez la Remarque ſur la Lettre à Didier à la fin de ce Volume.

des Iſraëlites qui avoient méconnu & rejetté le Fils de Dieu ; eux à qui appartenoit l'adoption des enfans de Dieu, ſa gloire, ſon alliance, ſa loi, ſon culte & ſes promeſſes, & deſquels JESUS-CHRIST même eſt ſorti ſelon la chair par la naiſſance qu'il a reçu de Marie. Et cette douleur dont il ſe ſent preſſé eſt ſi vive & ſi continuelle, qu'il ſouhaite de devenir lui-même anathême, & d'être ſéparé de JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire de périr tout ſeul, pour empêcher que tout Iſraël ne périſſe. Sur quoi prévoyant qu'on ne manqueroit pas de lui dire : Quoi donc ? Eſt-ce que tous les Iſraëlites ſont perdus ? N'avez-vous pas reconnu vous-même JESUS-CHRIST pour le Fils de Dieu ? Les autres Apôtres & une infinité de perſonnes d'entre les Juifs ne l'ont-ils pas reconnu ? Voici ce qu'il répond à cette objection. L'Ecriture ſainte repréſente Iſraël ſous deux idées différentes, & ſous la figure de deux enfans, dont l'un eſt ſelon la chair, & l'autre ſelon l'eſprit & la promeſſe. Abraham a eu deux enfans, Iſmaël & Iſaac. Celui-là étant né ſelon la chair, n'a point de part à l'héritage de ſon pere ; & celui-ci étant né de Sara ſelon la promeſſe, eſt appellé enfant de Dieu, ſuivant ce que dit l'Ecriture : *C'eſt Iſaac qui ſera appellé votre fils* : c'eſt-à-dire, que *ceux qui ſont en-*

Gen. 21. 12. Rom. 9. 8.

ſans ſelon la chair, ne ſont pas pour cela enfans de Dieu; mais que ce ſont les enfans de la promeſſe qui ſont reputés être les enfans d'Abraham.

Cette vérité paroît non-ſeulement dans Iſmaël & Iſaac, mais encore dans les deux enfans de Rebecca, Eſaü & Jacob, dont Dieu a choiſi celui-ci, & rejetté celui-là. Saint Paul prétend faire voir par-là que les deux aînés de ces freres, Iſmaël & Eſaü, ſont la figure de la réprobation du peuple Juif; & que les deux cadets, Iſaac & Jacob, nous repréſentent le choix que Dieu a fait des Gentils & de ceux d'entre les Juifs qui devoient croire en JESUS-CHRIST. Mais parce que pour prouver ſon ſentiment il s'étoit ſervi de l'exemple de deux freres jumeaux, Eſaü & Jacob, dont il eſt écrit: *L'aîné ſera aſſujetti au plus jeune;* & dans le Prophéte Malachie: *J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Eſaü*; il ſe fait à lui-même, & explique, ſelon ſa coûtume, l'objection qu'il prévoyoit bien qu'on pouvoit lui faire ſur cela; & après l'avoir refutée il revient à ſon ſujet. S'il eſt vrai, dit cet Apôtre, que l'élection de Jacob & la réprobation d'Eſaü, *qui n'étoient pas encore nés, & qui n'avoient fait ni aucun bien ni aucun mal*, pour ſe rendre dignes ou des bontés ou de la colére de Dieu, eſt un effet non pas de leurs propres mérites, mais de la volonté *Gen. 25. 23.*

de celui qui a choisi l'un & rejetté l'autre ; *que dirons-nous donc ? Est-ce que Dieu est injuste ?* Suivant ce qu'il dit lui-même à Moïse : *Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde, & j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié.* Si nous croyons que Dieu fait tout ce qu'il veut, & qu'il choisit les uns & rejette les autres sans avoir aucun égard à leur mérite & à leurs œuvres, *cela ne dépend donc ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde* ; comme il paroît d'une maniére très-sensible par ces paroles que le même Dieu dit dans l'Ecriture à Pharaon : *C'est pour cela même que je vous ai établi pour faire éclater en vous ma toute-puissance, & pour rendre mon nom celebre par toute la terre.* Si cela est ainsi, & si Dieu, selon qu'il lui plaît, fait miséricorde à Israël, & endurcit Pharaon ; c'est donc à tort qu'il se plaint, & qu'il nous reproche ou de n'avoir pas fait le bien, ou d'avoir fait le mal, puisque sans avoir égard ni à nos bonnes ni à nos mauvaises actions, il peut quand il lui plaît choisir les uns & reprouver les autres ; surtout l'homme étant trop foible pour s'opposer à ses volontés.

Or voici ce que l'Apôtre S. Paul répond à cet argument qui est très-fort de lui-même, & qui étant appuyé sur l'autorité

de l'Ecriture Sainte, paroît preſque invincible : *O homme, qui êtes-vous pour conteſter avec Dieu ?* c'eſt-à-dire : Puiſque vous conteſtez avec Dieu, que vous vous élevez contre lui, que vous cherchez dans les ſaintes Ecritures tant de preuves & d'autorités pour condamner ſa conduite, & que vous l'accuſez de vouloir & de faire des choſes injuſtes ; vous faites voir par-là que vous avez le libre arbitre, que vous pouvez faire tout ce que vous voulez, & qu'il eſt en votre pouvoir de vous taire ou de parler quand il vous plaît. Car ſi vous êtes perſuadé que Dieu vous a fait de la même maniére qu'un potier fait un vaſe d'argile, & que vous ne pouvez pas reſiſter à ſa volonté ; faites reflexion qu'*un vaſe d'argile ne dit pas à celui qui l'a fait : Pourquoi m'avez-vous fait de la ſorte ? Car le potier a le pouvoir de faire d'une même terre, ou d'une même maſſe d'argile un vaſe d'argile deſtiné à des uſages honorables, & un autre deſtiné à des uſages vils & honteux.* Mais Dieu a fait tous les hommes d'une même nature & d'une même condition ; il leur a donné en les formant la liberté de faire tout ce qu'il leur plaît, & de ſe porter à leur gré ou au bien ou au mal ; & cette liberté eſt ſi pleine & ſi entiére, qu'il y en a qui portent leur impieté juſqu'à diſputer contre leur Créateur, & à

vouloir examiner les raiſons de ſa conduite.

Qui peut ſe plaindre de Dieu, continue l'Apôtre, *ſi voulant montrer ſa juſte colere, & faire connoître ſa puiſſance, il ſouffre avec une patience extrême les vaſes de colere deſtinés à la perdition, afin de faire paroître les richeſſes de ſa gloire ſur les vaſes de miſericorde qu'il a deſtinés à ſa gloire? Sur nous qu'il a appellés non-ſeulement d'entre les Juifs, mais auſſi d'entre les Gentils? Selon ce qu'il dit lui-même par la bouche du Prophète Oſee: J'appellerai mon peuple ceux qui n'étoient point mon peuple; ma Bien-aimée celle que je n'avois point aimée; & il arrivera que dans le même lieu où je leur avois dit autrefois, Vous n'êtes point mon peuple, ils ſeront appellés les enfans du Dieu vivant*, &c. Si la patience de Dieu, dit S. Paul, n'a ſervi qu'à endurcir le cœur de Pharaon, & ſi le Seigneur a différé ſi long-tems de punir les Iſraëlites, afin de pouvoir condamner avec plus de juſtice ceux dont il avoit ſouffert les impietés avec tant de patience; ce n'eſt pas ſa bonté infinie & ſon extrême patience qu'il faut condamner, c'eſt la dureté de ceux qui ſe ſont perdus par le mauvais uſage qu'ils ont fait de ſes bontés & de ſes miſéricordes. Conſiderez le ſoleil; ſa chaleur eſt toujours la même; cependant elle pro-

duit des effets différens ſelon la nature des différens ſujets ſur qui elle agit, amolliſſant les uns, affermiſſant les autres, deſuniſſant ceux-ci, reſerrant ceux-là, faiſant fondre la cire, & endurciſſant la boue, quoique cette chaleur ne change jamais de nature. Il en de même de Dieu; car par ſa bonté & par ſa clémence il endurcit les vaſes de colere deſtinés à la perdition, c'eſt-à-dire le peuple d'Iſraël; mais pour ce qui eſt des vaſes de miſéricorde qu'il a deſtinés à ſa gloire, c'eſt-à-dire, nous autres qu'il a appellés non-ſeulement d'entre les Juifs, mais auſſi d'entre les Gentils, il ne les ſauve pas ſans raiſon & ſans un juſte diſcernement; il agit en cela pour des cauſes antécédentes; parce que les uns ont rejetté le Fils de Dieu, & que les autres ont bien voulu le recevoir.

Or par ces *vaſes de miſericorde* on doit entendre non-ſeulement les Gentils, mais encore ceux d'entre les Juifs qui ont voulu croire en JESUS-CHRIST, & qui conjointement avec ceux-là ne font plus qu'un ſeul peuple de fidéles; ce qui fait voir que Dieu dans le choix qu'il fait, ne conſidere pas les nations, mais les volontés des hommes. Et en cela l'on a vû l'accompliſſement de ce que dit le Prophéte Oſée: *J'appellerai mon peuple ceux qui n'étoient pas mon peuple*, c'eſt-à-dire les Gentils,

& ceux à qui j'avois dit autrefois : Vous n'êtes point mon peuple, ſeront maintenant appellés les enfans du Dieu vivant. Et de peur qu'on n'appliquât cette prédiction qu'aux Gentils, ſaint Paul appelle auſſi des vaſes d'élection & de miſericorde ceux d'entre les Juifs qui ont crû en JESUS-
Iſai. 20. CHRIST. Car *pour ce qui eſt d'Iſraël,*
22. dit cet Apôtre, *Iſaïe s'écrie : Quand le nombre des enfans d'Iſraël ſeroit égal à celui du ſable de la mer, il n'y en aura qu'un petit reſte de ſauvés* ; c'eſt-à-dire quoique tous les enfans d'Iſraël ne croient pas en JESUS-CHRIST, il y en aura pourtant quelques-uns, mais en petit nombre, qui croiront en lui. *Car Dieu dans ſa juſtice a conſumé & retranché ſon peuple*, en ſauvant par l'Incarnation & les humiliations de JESUS-CHRIST ceux qui ont bien voulu croire en lui. C'eſt ce que le Prophéte Iſaie
Iſai. 1. nous dit dans un autre endroit : *Si le Sei-*
9. *gneur des armées ne nous avoit reſervé que quelques-uns de notre race, nous ſerions devenus ſemblables à Sodome & à Gomorre.*

Saint Paul après avoir rapporté les paſſages de l'Ecriture où les Prophétes ont prédit la double vocation des Gentils & des Juifs, revient à ſon ſujet, & dit que les Gentils qui ne cherchoient point la juſtice, l'ont néanmoins embraſſée, parce qu'ils ont crû en JESUS-CHRIST ſans faire

vanité de leurs œuvres : & qu'au contraire la plûpart des Iſraëlites ſe ſont perdus, parce qu'*ils ſe ſont heurtés contre la pierre d'achopement & de ſcandale, & que ne connoiſſant point la juſtice qui vient de Dieu, & s'efforçant d'établir leur propre juſtice, ils ne ſe ſont point ſoumis à la juſtice de Dieu*, c'eſt-à-dire à JESUS-CHRIST *qui nous a été donné de Dieu pour être notre juſtice.* Rom. 10. 2. 1. Cor. 1. 30.

Un certain Auteur dont j'ai lû les commentaires, prétend que S. Paul par ſa réponſe a plutôt embaraſſé cette queſtion, qu'il ne l'a expliquée. Car après s'être propoſé cette objection : *Que dirons-nous donc ? Eſt-ce qu'il y a en Dieu de l'injuſtice ?* Après avoir dit : *Cela ne depend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miſericorde* : Et ; *Dieu fait miſericorde à qui il lui plaît, & endurcit qui il lui plaît* : Et derechef : *Qui peut reſiſter à ſa volonté ?* Voici, dit cet Auteur, ce que répond l'Apôtre : O homme qui n'êtes que terre & que cendre, oſez-vous bien faire cette queſtion à Dieu ? Voulez-vous vous révolter contre celui qui vous a fait, vous qui n'êtes qu'un vaſe d'argile & la fragilité même ? Un vaſe de terre peut-il dire à celui qui l'a fait, pourquoi m'avez-vous fait de la ſorte ? Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire de la même maſſe d'argile un vaſe

deſtiné à des uſages honorables, & un autre deſtiné à des uſages vils & honteux? Demeurez donc dans un éternel ſilence, reconnoiſſez votre propre fragilité, & ne demandez point compte à Dieu de ſes actions, puiſqu'en traitant les uns avec miſericorde, & les autres avec ſévérité, il n'a fait que ce qu'il a voulu.

ONZIE'ME QUESTION.

Que ſignifient ces paroles de l'Apôtre S. Paul dans ſa ſeconde Epître aux Fidéles de Corinthe : *Nous ſommes aux uns une odeur de mort qui les fait mourir ; & aux autres une odeur de vie qui les fait vivre. Et qui eſt capable d'un tel miniſtere ?*

2. Cor. 2. 16.

Il faut rapporter ici dans toute ſon étendue l'endroit d'où ces paroles ſont tirées, afin que par la liaiſon qu'elles ont avec ce qui les précede & ce qui les ſuit, on puiſſe mieux comprendre quel en eſt le véritable ſens. *Etant venu à Troade*, dit l'Apôtre, *pour prêcher l'Evangile de* JESUS-CHRIST, *quoique le Seigneur m'y eût donné de grandes ouvertures pour m'acquiter de mon miniſtére avec ſuccès, je n'ai point eu l'eſprit en repos, parce que je n'y avois pas trouvé mon frere Tite. Mais ayant pris congé d'eux, je m'en ſuis allé en Macédoine. Cependant je rends graces à Dieu qui nous fait tou-*

jours triompher en JESUS-CHRIST, *& qui répand par nous en tous lieux l'odeur de la connoiſſance de ſon Nom. Car nous ſommes devant Dieu la bonne odeur de* JESUS-CHRIST, *ſoit à l'égard de ceux qui ſe ſauvent, ſoit à l'égard de ceux qui ſe perdent; aux uns une odeur de mort qui les fait mourir, & aux autres une odeur de vie qui les fait vivre. Et qui eſt capable d'un tel miniſtere? Car nous ne ſommes pas comme pluſieurs qui corrompent la parole de Dieu, mais nous la prêchons avec une entiére ſincerité, comme de la part de Dieu, en la preſence de Dieu, & au nom de* JESUS-CHRIST.

Saint Paul inſtruit ici les Fidéles de Corinthe de tout ce qu'il a fait, & de tout ce qu'il a ſouffert, & comment il a toujours rendu graces à Dieu dans quelque ſituation où il ſe ſoit trouvé, afin de les animer par ſon exemple à combattre généreuſement pour les intérêts de la Foi. *Je ſuis venu*, dit-il, *à Troade*, qui auparavant s'appelloit *Troye*, *afin de prêcher l'Evangile de* JESUS-CHRIST en Aſie: *mais quoique le Seigneur m'y eût donné de grandes ouvertures pour m'acquiter de mon miniſtere avec ſuccès*; c'eſt-à-dire, quoique pluſieurs perſonnes convaincues par les miracles & les prodiges que Dieu operoit par mon miniſtére, euſſent crû en JESUS-CHRIST, &

que j'euſſe tout ſujet d'eſpérer de voir naître & augmenter la Foi parmi ces peuples par la grace du Seigneur ; cependant *je n'ai point eu l'eſprit en repos*, c'eſt-à-dire, je n'ai pû jouir de la conſolation que j'eſperois y trouver, parce que je n'y ai point rencontré mon frere Tite, comme je m'en étois flatté, ayant oüi dire qu'il y étoit, ou lui-même m'ayant promis de s'y rendre.

Mais quelle ſi grande conſolation & quel repos d'eſprit ſaint Paul pouvoit-il recevoir de la préſence de Tite ; & pourquoi ſon abſence l'oblige-t-elle à prendre congé des habitans de Troade pour aller en Macédoine ? J'ai déja dit quelquefois que l'Apôtre S. Paul étoit très-ſçavant, ayant été inſtruit *aux pieds de Gamaliel*, qui, ſelon les Actes des Apôtres, avoit dit dans le conſeil des Juifs : *Pourquoi vous embarraſſer de ce que font ces gens-là ? Car ſi ce qu'ils préchent eſt l'ouvrage de Dieu, vous ne ſçauriez le détruire ; & ſi c'eſt l'ouvrage de l'homme, il tombera de lui-même.* Or quoique S. Paul eût une connoiſſance parfaite des ſaintes Ecritures, qu'il fût naturellement éloquent, & qu'il poſſedât le don de parler pluſieurs Langues, comme il s'en glorifie lui-même au Seigneur, en diſant : *Je louë mon Dieu de ce que j'ai le don des Langues plus que vous tous* ; cepen-

Act. 22. 3.

Ibid. 5. 38.

1. *Cor.* 14. 18.

dant il ne pouvoit pas s'exprimer en Grec d'une maniére digne de la majeſté & de la grandeur de nos myſtéres. Ainſi Tite lui ſervoit d'interpréte, de même que S. Marc en ſervoit à S. Pierre, ſur les rélations duquel il a écrit ſon Evangile. Auſſi voyons-nous que les deux Epîtres qu'on attribue à S. Pierre ſont d'un ſtile & d'un tour bien différent ; ce qui fait juger qu'il a été obligé quelquefois de ſe ſervir de différens interprétes. *Selon le texte Grec.*

Saint Paul ayant donc eu le chagrin de ne point rencontrer à Troade celui par la bouche duquel il devoit y prêcher l'Evangile, il prit le parti de paſſer en Macédoine, où un Macédonien qui lui avoit apparu durant la nuit, l'avoit invité d'aller, en lui diſant : *Paſſez en Macédoine, & venez nous ſecourir.* Il eſpéroit auſſi y trouver Tite, & d'ailleurs il avoit deſſein d'y viſiter les freres, ou de s'expoſer à la perſécution des infidéles. Car c'eſt ce qu'il veut dire par ces paroles : *Cependant je rends graces à Dieu qui nous fait toujours triompher en* JESUS-CHRIST, *& qui répand par nous en tous lieux l'odeur de la connoiſſance de ſon Nom. Il nous fait triompher*, c'eſt-à-dire, *il triomphe de nous*, ou bien, *il triomphe par nous*, ſelon ce que dit l'Apôtre dans un autre endroit : *Dieu nous fait ſervir de ſpectacle au monde, aux Anges* Act. 16. 9. 1. Cor. 4. 9.

& aux hommes. C'eſt ce qui lui fait dire dans la ſuite : *Etant venus en Macédoine,* 2. Cor. 7. 5. *nous n'avons eu aucun relâche ſelon la chair, mais nous avons toujours eu à ſouffrir, ce n'a été que combats au-dehors & que frayeurs au-dedans. Mais Dieu qui conſole les humbles & les affligés, nous a conſolés par l'arrivée de Tite; & non-ſeulement par ſon arrivée, mais encore par la conſolation qu'il a lui-même reçue de vous.* Ayant donc pris congé des habitans de Troye ou de Troade, il alla en Macédoine dans l'eſpérance d'y trouver Tite, & de ſe ſervir de lui dans les fonctions de ſon miniſtere. Mais il eſt aiſé de juger qu'il ne l'y rencontra pas, & que Tite n'y arriva qu'après que S. Paul eut eſſuyé bien des peines & des perſécutions. Comme donc il avoit eu beaucoup à ſouffrir avant l'arrivée de Tite, il rend graces à Dieu au nom de JESUS-CHRIST qu'il prêchoit aux nations, de ce qu'il avoit bien voulu ſe ſervir de lui pour faire triompher ſon Fils. En effet, les tourmens que ſouffrent les Martyrs, le ſang qu'ils répandent pour le Nom de JESUS-CHRIST, la joye qu'ils font paroître au milieu des plus cruels ſupplices, tout cela eſt un triomphe pour Dieu. Lorſqu'on voit les Martyrs ſoutenir avec tant de conſtance l'horreur & la cruauté des plus horribles tourmens, &

mettre toute leur joye dans les ſupplices qu'on leur fait ſouffrir, l'odeur de la connoiſſance de Dieu ſe répand parmi les Gentils, & l'on ſe ſent convaincu par le témoignage de ſa propre conſcience; que ſi l'Evangile n'étoit pas véritable, il ne ſe trouveroit jamais perſonne qui voulût répandre ſon ſang pour ſa défenſe. Car ce n'eſt point parmi les délices & les plaiſirs du monde, parmi les ſoins qu'on ſe donne pour amaſſer des richeſſes, parmi les douceurs d'une vie molle & tranquille que l'on confeſſe le nom de JESUS-CHRIST; c'eſt dans les priſons, dans les playes, dans les perſécutions, dans la nudité, dans la faim & dans la ſoif. Voilà ce qui fait le triomphe de Dieu & la victoire des Apôtres.

Mais comme on pourroit faire à ſaint Paul cette objection: Comment donc ſe peut-il faire que tous n'ayent pas crû en JESUS-CHRIST? Cet Apôtre, ſelon ſa coûtume, la prévient, & la réfute en cette maniére. Il eſt vrai que nous ſommes devant Dieu la bonne odeur du nom de JESUS-CHRIST, & que l'Evangile que nous prêchons ſemblable à un agréable parfum, ſe répand de tous côtés. Mais parce que Dieu a laiſſé aux hommes l'uſage de leur libre arbitre, afin que faiſant le bien volontairement, & non point par néceſſité, il puiſſe récompenſer les fidéles, & punir les incré-

dules ; il arrive que l'odeur que nous répandons, quoique bonne de ſa nature, donne ou la vie ou la mort, ſelon les bonnes ou les mauvaiſes diſpoſitions de ceux qui reçoivent ou qui rejettent l'Evangile ; en ſorte que ceux qui croyent en JESUS-CHRIST ſe ſauvent, & que ceux qui ne croyent pas en lui ſe perdent ſans reſſource. Au reſte, il ne faut pas s'étonner que la prédication de l'Apôtre S. Paul ait produit parmi les peuples des effets ſi différens, puiſque l'Evangile dit de JESUS-CHRIST même : *Cet enfant eſt pour la ruine & pour la reſurrection de pluſieurs en Iſrael, & pour être en butte à la contradiction des hommes.* Qu'un lieu ſoit net, ou qu'il ſoit ſale, il reçoit également les rayons du ſoleil, & cet aſtre ſans intéreſſer la pureté de ſa lumiére la répand indifféremment & ſur les fleurs & ſur le fumier. Il en eſt de même de la bonne odeur de JESUS-CHRIST, quoiqu'elle ne puiſſe changer de nature, ni ceſſer d'être ce qu'elle eſt, néanmoins elle devient pour les fidéles un principe de vie, & pour les incrédules un principe de mort ; non pas de cette mort corporelle qui nous eſt commune avec les bêtes, mais de cette mort ſpirituelle dont il eſt écrit : *L'ame qui aura péché mourra elle-même.* Par cette vie que la bonne odeur de JESUS-CHRIST donne aux fidéles, il ne faut pas

Luc. 2. 34.

Ezech. 18. 20.

plus

plus entendre ce ſouffle qui nous anime, & qui eſt le principe de toutes nos actions & de tous nos mouvemens : mais cette vie dont parle le Prophéte Roi, lorſqu'il dit : *Je crois fermement voir les biens du Seigneur dans la terre des vivans.* (Car Dieu eſt le Dieu des vivans, & non point des morts) & dont S. Paul a dit : *Notre vie eſt cachée en Dieu avec* JESUS-CHRIST ; *mais lorſque* JESUS-CHRIST *qui eſt notre vie viendra à paroître, alors nous paroîtrons auſſi avec lui dans la gloire.* Pſal. 26. 13. Coloſſ. 3. 3.

Or ne penſez pas, ô Corinthiens, dit l'Apôtre, qu'il importe peu que les uns reçoivent la vérité que nous prêchons, & que les autres la rejettent ; que ceux-ci meurent d'une mort véritable, & que ceux-là vivent de cette vie, qui dit elle-même, *je ſuis la vie :* car ſi nous n'avions pas annoncé l'Evangile, les incrédules n'auroient pas reçû la mort, ni les fidéles la vie ; parce qu'il n'eſt pas aiſé de trouver un homme digne d'annoncer les merveilles de JESUS-CHRIST, & qui dans les fonctions de ſon miniſtére ne cherche point ſa propre gloire, mais celle de celui qu'il prêche. Lorſque S. Paul dit qu'il ne reſſemble pas à pluſieurs qui font un trafic de la parole de Dieu, il fait voir qu'il y en a beaucoup *qui s'imaginent que la pieté leur doit ſervir de moyen pour s'enrichir*, qui n'ont en vûë 1. Tim. 5. 6.

dans tout ce qu'ils font qu'un honteux interêt, & *qui devorent les maiſons des veuves*. Mais que pour lui il prêche l'Evangile *avec une entiére ſincérité, comme de la part de Dieu*, & en préſence de celui qui l'a envoyé ; ne prêchant qu'en JESUS-CHRIST & pour JESUS-CHRIST, & n'ayant en vûe dans ſon miniſtére que de faire triompher JESUS-CHRIST, & de procurer ſa gloire.

Luc. 20. 47.

Il faut obſerver ici que l'Apôtre nous marque à la fin de ce chapitre le myſtére de la très-ſainte Trinité, lorſqu'il dit : *Nous préchons l'Evangile de la part de Dieu, dans le Saint-Eſprit, en la preſence de Dieu le Pere, & au nom de* JESUS-CHRIST. Nous avons dit que S. Paul alla de Troade en Macédoine ; en voici la preuve tirée des Actes des Apôtres : *Ayant paſſé la Myſie, ils deſcendirent à Troade, où Paul eut la nuit cette viſion ; un homme de Macédoine ſe préſenta devant lui, & lui fit cette priere : Paſſez en Macédoine, & venez nous ſecourir. Auſſi-tôt qu'il eut eu cette viſion, nous nous diſpoſâmes à paſſer en Macédoine, ne doutant point que Dieu ne nous y appellât pour y prêcher l'Evangile.*

Act. 16. 8.

DOUZIE'ME QUESTION.

Comment doit-on entendre ces paroles

de l'Apôtre S. Paul dans ſa premiére Epître aux Theſſaloniciens : *Que le Dieu de paix vous ſanctifie lui-même en toute maniére, afin que tout ce qui eſt en vous, l'eſprit, l'ame & le corps, ſe conſervent ſans tache, pour l'avénement de notre Seigneur* JESUS-CHRIST ? 1. *Theſſ.* 5. 23.

Quoique cette queſtion ſoit très-fameuſe, il faut néanmoins l'expliquer en peu de mots. Saint Paul avoit dit un peu auparavant : *N'éteignez pas l'eſprit.* Si nous comprenons bien le véritable ſens de ces paroles, nous comprendrons en même-tems quel eſt cet eſprit que nous devons conſerver ſans tache avec l'ame & le corps pour le jour de l'avénement du Sauveur. Car qui pourroit croire que le Saint-Eſprit puiſſe s'éteindre comme une flâme, qui étant éteinte ceſſe d'être ce qu'elle étoit ? Qui pourroit s'imaginer qu'on puiſſe détruire cet Eſprit ſaint, qui dans l'ancienne Loi diſoit par la bouche d'Iſaïe, de Jeremie & des autres Prophétes : » Voici ce 1. *Cor.* 12. 4.
» que dit le Seigneur ; & qui dans la nou-
» velle a dit par le Prophéte Agabus : Voici
» ce que dit le Saint-Eſprit ? Il y a plu-
» ſieurs ſortes de dons ſpirituels, mais il
» n'y a qu'un même Eſprit ; il y a pluſieurs
» ſortes de miniſteres, mais il n'y a qu'un
» même Seigneur ; il y a pluſieurs ſortes
» d'opérations ſurnaturelles, mais il n'y a

» qu'un même Dieu qui opére tout en tous.
» Or les dons du Saint-Eſprit qui ſe font
» connoître au-dehors, ſont donnés à cha-
» cun pour l'utilité de l'Egliſe. L'un reçoit
» du Saint-Eſprit le don de parler dans une
» haute ſageſſe ; un autre reçoit du même
» Eſprit le don de parler avec ſcience ; un
» autre reçoit la foi par le même Eſprit ;
» un autre le don de faire des miracles ; un
» autre reçoit du même Eſprit la grace de
» guérir les maladies ; un autre le don de
» prophétie ; un autre le diſcernement des
» eſprits. Or c'eſt un ſeul & même Eſprit
» qui opére toutes ces choſes, diſtribuant
» ces dons à un chacun ſelon qu'il lui plaît. «
C'étoit cet Eſprit dont David appréhendoit d'être privé, lorſqu'il diſoit à Dieu :
Pſal. 50. 13. *Ne retirez pas de moi votre Eſprit Saint.* Quand Dieu le retire, cet Eſprit, il ne l'éteint pas quant à ſa ſubſtance, mais il l'éteint pour les ames qu'il prive de ſa lumiére. Pour moi je crois que par ces paroles : *N'éteignez pas l'Eſprit*, l'Apôtre veut
Rom. 12. 11. dire la même choſe que par celles-ci : *Conſervez-vous dans la ferveur de l'eſprit* ; car l'eſprit ne s'éteint jamais dans une ame dont la ferveur ne s'eſt point ralentie par l'habitude du crime, ni par les refroidiſſemens d'une charité tiéde & languiſſante.

Que le Dieu de paix donc *vous ſanctifie en toutes manières*, ou, *en toutes choſes*,

ou plutôt ſelon la force du texte Grec, *vous donne une ſainteté pleine & parfaite.* Il l'appelle *Dieu de paix*, parce que nous avons été reconciliés avec lui par JESUS-CHRIST, *qui eſt notre paix, qui des deux peuples n'en a fait qu'un*, & qui comme dit l'Apôtre dans un autre endroit, *eſt la paix de Dieu qui ſurpaſſe tout ſentiment, & qui garde les cœurs & les penſées des Saints.* Or celui qui a été ſanctifié, & qui eſt parfait en toutes choſes, conſerve *ſon eſprit, ſon ame & ſon corps ſans tache pour le jour de l'avenement du Seigneur*; ſon corps, s'il employe tous ſes membres aux uſages auſquels ils ſont deſtinés; s'il ſe ſert par exemple de ſes mains pour travailler, de ſes pieds pour marcher, de ſes yeux pour voir, de ſes oreilles pour entendre, de ſes dents pour manger, de ſon eſtomac pour digérer les viandes, de ſon ventre pour ſe décharger des ſuperfluités de la nature; ou ſi tous les membres de ſon corps ſont entiers & parfaits. Mais eſt-il croyable que S. Paul faſſe des vœux au Ciel pour que JESUS-CHRIST au jour du jugement trouve les corps des Fidéles en leur entier? La mort ne les réduira-t-elle pas tous en pouſſiére; ou s'il s'en trouve encore quelques-uns, comme certains Auteurs le prétendent, qui ſoient encore vivans & animés, n'auront-ils pas toujours quelque

Epheſ. 2. 14. *Phil.* 4. 7.

choſe de défectueux, particuliérement les corps des Martyrs, & de ceux à qui l'on aura arraché les yeux, ou coupé le nez & les mains pour la cauſe de JESUS-CHRIST? Ce que l'Apôtre donc entend par un corps entier, eſt celui, comme je l'ai déja dit ailleurs, *qui demeurant attaché à la tête & au chef qui unit & lie toutes les parties de ce corps, s'entretient & s'augmente pour l'adminiſtration du Corps de* JESUS-CHRIST. Or ce corps n'eſt autre que l'Egliſe, & quiconque aura une union étroite avec le chef de ce corps & avec tous les autres membres qui le compoſent, conſervera ſon corps tout entier, autant que la fragilité humaine le peut permettre. C'eſt de la ſorte qu'on doit conſerver l'intégrité de l'ame, qui peut dire : *Beniſſez, mon ame, le Seigneur qui guerit toutes vos infirmités*, & dont il eſt écrit : *Il a envoyé ſa parole, & il les a gueris*. Nous conſervons auſſi l'intégrité de l'eſprit lorſque nous ne nous égarons point dans les choſes ſpirituelles, que nous vivons de l'eſprit, que nous ſuivons avec docilité les mouvemens & les impreſſions de l'eſprit; que nous mortifions par l'eſprit les œuvres de la chair, & que nous produiſons les fruits de l'eſprit, je veux dire la charité, la joye, la paix, &c.

Col. 2. 19.

Pſ. 102.

Pſ. 106.

Voici encore une autre explication que

l'on peut donner aux paroles de l'Apôtre ſaint Paul. Salomon nous ordonne de *décrire en trois maniéres* les maximes qu'il nous enſeigne, & de le faire *avec ſcience & avec attention, afin de pouvoir répondre ſelon la vérité à ceux qui nous interrogent.* Prov. 22. 20. Nous pouvons décrire dans notre cœur en trois maniéres les maximes & les régles que nous preſcrit l'Ecriture ſainte ; premiérement ſelon le ſens litteral & hiſtorique ; ſecondement, ſelon le ſens moral ; & enfin ſelon le ſens ſpirituel. Dans le ſens litteral nous nous attachons ſimplement aux faits, & nous ſuivons l'hiſtoire pied à pied ſelon l'ordre qu'elle eſt écrite. Dans le ſens moral nous quittons la lettre pour prendre des idées plus grandes & plus nobles, appliquant au réglement de nos mœurs & à notre propre édification tout ce qui s'eſt fait d'une maniére charnelle parmi le peuple Juif. Dans le ſens ſpirituel nous nous élevons à quelque choſe encore de plus ſublime, nous détachant de toutes les choſes de la terre, nous occupant uniquement des choſes du Ciel & de la félicité qui nous eſt préparée, & regardant tous les biens de la vie préſente comme une ombre en comparaiſon du bonheur ſolide que nous devons poſſéder un jour. JESUS-CHRIST ſanctifiera par ſa paix, & rendra parfaits ceux qu'il trouvera dans cette

heureuſe ſituation, c'eſt-à-dire, uniquement occupés du ſoin de conſerver l'intégrité de leur corps, de leur ame & de leur eſprit, & d'acquérir une parfaite connoiſſance de la vérité, & de cette triple ſcience dont parle Salomon.

Pluſieurs s'attachant ſimplement à la lettre, entendent de la Réſurrection ce que dit l'Apôtre S. Paul, que nous devons conſerver ſans tache notre eſprit, notre ame & notre corps pour le jour de l'avenement du Seigneur. Quelques-uns prétendent prouver par ce paſſage que l'homme eſt compoſé de trois ſortes de ſubſtances, d'un eſprit qui eſt le principe de ſes ſentimens & de ſes penſées; d'une ame qui eſt la ſource de ſa vie, & d'un corps qui lui ſert d'inſtrument pour toutes les actions extérieures. Il y en a d'autres qui prétendent que l'homme n'eſt compoſé que d'une ame & d'un corps, & que cet eſprit qu'on y ajoute n'eſt point une ſubſtance, mais un certain principe, qui, ſelon les différens effets qu'il produit, eſt appellé tantôt eſprit, tantôt ſentiment, tantôt penſée, car il n'y a pas dans l'homme autant de différentes ſubſtances, qu'on leur donne de noms différens. Et lorſqu'on leur oppoſe ce paſſage de l'Ecriture : *Eſprit & ames des juſtes, beniſſez le Seigneur*; ils le rejettent en diſant qu'il ne ſe trouve point

Dan. 3. 86.

dans

dans le Texte Hebreu. Pour moi, comme je l'ai déja dit, je crois que par cet esprit qui se conserve sans tache avec l'ame & le corps, on ne doit point entendre le Saint-Esprit dont la substance ne sçauroit périr; mais ses dons & ses graces qui s'allument ou s'éteignent en nous, selon le bon ou le mauvais usage que nous en faisons.

XCVII. LETTRE.

A ALGASIE.

Cette Lettre, aussi-bien que la précedente, est une réponse à onze questions qu'Algasie avoit aussi proposées & envoyées à S. Jerôme par Apodémius. *Ecrite la même année que la précedente.*

MOn fils Apodémius a parfaitement rempli la signification de son nom en s'exposant à une si longue navigation pour nous venir voir (*a*). Il est parti des bords de l'Océan & des extrêmités des Gaules, & ayant laissé sur sa route la Ville de Rome, il est venu chercher à Bethléem le pain du Ciel, afin de s'en rassasier & de pouvoir dire: *Mon cœur a produit une excellente parole; c'est au Roi suprême que* Psal. 44.

(*a*) Saint Jerôme fait allusion au Grec ξενιδιώτης qui veut dire *pellerin, voyageur*.

j'adreſſe & que je conſacre mes Ouvrages. Il m'a donné de votre part un petit mémoire qui contient pluſieurs difficultés très-conſidérables que vous me propoſez. En les liſant vous m'avez paru remplie de l'eſprit & du zéle de la Reine de Saba, *qui vint des extrémités de la terre pour entendre la ſageſſe de Salomon.* Ce n'eſt pas que je me compare à ce Prince qui a ſurpaſſé en ſageſſe tous les hommes qui ont été & avant & depuis lui : mais pour vous on doit vous appeller Reine de Saba, puiſque le péché ne régne point dans votre corps mortel, & que tournant du côté de Dieu toutes les affections de votre cœur, vous méritez d'entendre de ſa bouche (*a*) : *Tournez-vous vers moi, ma Sunamite, tournez-vous vers moi ;* car le mot *Saba* ſignifie en notre Langue *converſion.*

Matth. 12. 42.

Cant. 6. 12.

J'ai encore remarqué que les queſtions que vous me propoſez ne ſont que ſur l'Evangile & ſur les Epîtres de S. Paul, ce qui fait voir, ou que vous ne liſez guéres l'Ancien Teſtament, ou que vous ne l'entendez pas trop bien. Il faut avouer qu'il eſt ſi rempli de difficultés & de figures, qu'il n'y a aucun endroit qui n'ait beſoin d'explication. Semblable à cette porte orientale d'où ſe leve la véritable lumiére,

Ezech. 44. 2.

(*a*) Notre Vulgate porte : *Revenez, revenez, ô Sulamite.*

& par laquelle le Grand-Prêtre a coûtume d'entrer & de ſortir, il demeure toujours fermé, & n'eſt ouvert qu'à JESUS-CHRIST, *qui a la clef de David, qui ouvre & perſonne ne ferme, qui ferme & perſonne n'ouvre.* S'il daigne vous ouvrir, vous entrerez dans ſa chambre, & vous direz : *Le Roi m'a fait entrer dans ſon appartement.* *Apoc.* 3. 7. *Cant.* 1.

Au reſte, je m'étonne que vous abandonniez une ſource très-pure dont vous êtes ſi proche, pour venir puiſer de l'eau dans notre petit ruiſſeau ; & que laiſſant les eaux de Siloé, *qui coulent paiſiblement & en ſilence*, vous ſouhaitiez de boire des eaux de Sihor qui ſont ſales & bourbeuſes par le mêlange & la contagion des vices du ſiécle. Vous avez en vos quartiers le ſaint Prêtre Aletius (*a*) qui peut vous expliquer de vive voix, & avec cette ſageſſe & cette éloquence qui lui eſt ſi naturelle, les difficultés que vous me propoſez : ſi ce n'eſt peut-être que vous n'aimiez mieux des marchandiſes qui viennent de loin, & que vous n'ayez envie de goûter des viandes apprêtées de ma main. Car les goûts *Iſai.* 8. 6.

(*a*) Il y a quelque apparence que cet Aletius eſt celui à qui S. Paulin adreſſa une lettre qui eſt la trente-troiſiéme dans ſes Ouvrages. Il étoit frere de Florent Evêque de Cahors, auquel il ſuccéda comme on en peut juger par Gregoire de Tours l. 2. Hiſt. Franc. c. 13. Cela fait voir auſſi qu'Hedibe & Algaſie étoient de Guienne.

ſont différens, les uns aiment ce qui eſt un peu amer, ceux-ci rétabliſſent leur eſtomac par les accides, ceux-là le fortifient par quelque choſe de ſalé. J'en ai vû pluſieurs qui ſe ſont guéris des ſoulévemens de cœur, & des étourdiſſemens de tête par un antidote qu'on appelle *picra* (a), guériſſant ainſi, ſelon Hippocrate, les contraires par les contraires. Ayez donc ſoin de corriger par la douceur dont Aletius a coûtume d'aſſaiſonner ſes diſcours, l'amertume que vous trouverez dans le mien, de jetter le bois de la Croix dans les eaux de Mara, & de relever par la force & la vivacité du ſtile de ce jeune Eccleſiaſtique, ce qu'il y a de trop foible & de trop languiſſant dans celui d'un vieillard comme je ſuis; afin que vous puiſſiez chanter avec joye :

Pſ. 118. *Que vos paroles me paroiſſent douces! Elles le ſont plus que le miel ne l'eſt à ma bouche.*

PREMIERE QUESTION.

Matth. 11. 2. Pourquoi S. Jean envoye-t-il ſes Diſciples au Sauveur lui demander s'il eſt celui qui doit venir, ou s'ils doivent en attendre un autre; puiſqu'il avoit dit lui-même en montrant JESUS-CHRIST : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde.*

Joan. 1. 29.

(a) Du mot Grec πικρος, qui veut dire *amer*,

J'ai traité cette queſtion à fond dans mes Commentaires ſur S. Mathieu, & puiſque vous me la propoſez, il eſt aiſé de juger que vous n'avez pas cet Ouvrage. Il ne faut pourtant pas la paſſer ici ſous ſilence, & je vais vous l'expliquer en peu de mots. Lorſque S. Jean du fond de ſa priſon & au milieu de ſes chaînes envoye ſes Diſciples vers JESUS-CHRIST, c'eſt plutôt pour le leur faire connoître, que pour s'informer lui-même s'il étoit le véritable Meſſie. Aſſuré qu'il étoit qu'Herode devoit lui faire trancher la tête, il veut engager ſes Diſciples à ſuivre celui qu'il reconnoiſſoit lui-même, comme il paroît par ſa demande, pour le maître de tous les hommes. Car il étoit impoſſible qu'il ne connût pas celui qu'il avoit montré à ceux qui ne le connoiſſoient pas, & dont il avoit dit : *L'Epoux eſt celui-ci à qui eſt l'epouſe. Je ne ſuis pas digne de porter ſes ſouliés. Il faut qu'il croiſſe, & moi que je diminue*; & à qui le Pere Eternel avoit rendu ce témoignage éclatant : *Celui-ci eſt mon Fils bien-aimé, dans qui j'ai mis mon affection.* *Joan.* 3. 29. *Matth.* 3. 11. *Ibid.* 17.

On peut encore expliquer en cette maniére ces paroles de S. Jean : *Etes-vous celui qui doit venir, ou ſi nous devons en attendre un autre?* C'eſt-à-dire, je ſçai bien que c'eſt vous qui êtes venu pour ôter les pechés du monde : mais comme je dois

bien-tôt deſcendre dans les enfers, je vous prie de me dire ſi vous y deſcendrez auſſi, ou ſi l'on peut croire ſans impieté que le Fils de Dieu s'abaiſſe juſques-là, & ſi vous en envoirez un autre. Ce qui m'oblige à vous faire cette demande, c'eſt afin d'annoncer votre venuë à ceux qui ſont dans les enfers, en cas que vous y deſcendiez, de même que je l'ai annoncée aux hommes ſur la terre; car vous êtes venu pour nous rendre la liberté, & pour rompre les chaînes des ames captives.

JESUS-CHRIST qui ſçavoit quel étoit le deſſein de Jean-Baptiſte dans la demande qu'il lui faiſoit, lui répond plus par ſes œuvres que par ſes paroles: *Allez dire à vôtre Maître*, dit-il à ſes Diſciples, *que les aveugles voyent, que les boiteux marchent, que les lépreux ſont gueris, que les ſourds entendent, que les morts reſſuſcitent*, & ce qui eſt encore plus conſidérable, *que l'Evangile eſt annoncé aux pauvres*, c'eſt-à-dire, à ceux qui le ſont ou par une véritable indigence, ou par un détachement parfait des choſes de la terre, de maniére que tous ſont appellés au ſalut ſans aucune diſtinction ni du riche ni du pauvre. JESUS-CHRIST ajoute: *Et heureux celui qui ne prendra point de moi un ſujet de ſcandale & de chûte*; ce qui regarde non pas ſaint Jean, mais ſes Diſciples qui étoient déja

venus trouver le Sauveur pour lui dire : *Pourquoi les Phariſiens & nous jeûnons-nous ſouvent, & que vos Diſciples ne jeûnent point* ? Et qui avoient dit auſſi à ſaint Jean : *Maître, les Diſciples de celui à qui vous avez rendu témoignage ſur les bords du Jourdain, donnent le baptême, & pluſieurs perſonnes vont à lui* ; par où ils font aſſez voir que leur cœur étoit déchiré par une envie ſecrete que leur inſpiroit la grandeur des miracles que faiſoit JESUS-CHRIST ; jaloux qu'ils étoient de ce que celui qui avoit été baptiſé par S. Jean, entreprenoit lui-même de baptiſer les autres, & attiroit à lui plus de monde que leur maître. *Matth. 9. 14.* *Joan. 3. 26.*

Mais de peur que le peuple ne prit le change, & n'attribuât à ſaint Jean ce reproche qui ne regardoit que ſes Diſciples, JESUS-CHRIST fait publiquement ſon éloge, en diſant à ceux qui étoient autour de lui: *Qu'êtes-vous alle voir dans le deſert ? un roſeau agité du vent ? Encore un coup qu'êtes-vous allé voir dans le deſert ? un homme vêtu avec luxe & avec molleſſe ?* &c. C'eſt-à-dire : Etes-vous allé au deſert dans l'eſpérance de voir un homme auſſi inconſtant & auſſi fragile que l'eſt un roſeau agité des vents ? Un homme qui balance aujourd'hui à reconnoître celui dont il a déja fait l'éloge ? & qui après avoir dit de lui, *voici*

l'Agneau de Dieu, lui demande maintenant s'il eſt celui qui devoit venir, ou ſi l'on doit en attendre un autre ? Et parce que tous ceux qui ne debitent qu'une fauſſe doctrine, n'ont en vûë qu'un gain honteux & ſordide, & ne cherchent que la vaine eſtime des hommes, afin de faire ſervir à leurs propres intérêts leur réputation & leur gloire ; JESUS-CHRIST fait voir qu'un homme, qui, comme S. Jean, n'eſt vêtu que d'un habit de poil de chameau, eſt incapable de ſe laiſſer ſéduire par la flatterie ; que n'ayant pour toute nourriture que des ſauterelles & du miel ſauvage, les richeſſes & les délices de la terre ne doivent avoir aucun attrait pour lui ; & que la vie dure & auſtére qu'il mene, ne peut s'accommoder du faſte & de la molleſſe qui régnent à la Cour & dans les Palais des Rois, où l'on ne voit ordinairement que des gens vêtus de pourpre, de lin & de ſoye, qui ne cherchent dans leurs habits que ce qui peut flatter leur luxe & leur délicateſſe.

JESUS-CHRIST ajoûte que S. Jean eſt non ſeulement un Prophéte, qui a coûtume de prédire les choſes à venir, mais même plus que Prophéte, parce qu'il a montré au doigt celui que les Prophétes ont prédit, & qu'il a dit de lui : *Voici l'Agneau de Dieu qui ôte les peches du monde.* Et ce qui le

rend encore plus recommandable, eſt que cette qualité de Prophéte ſe trouve relevée en lui par l'honneur qu'il a eu de baptiſer JESUS-CHRIST ; car après lui avoir dit : *C'eſt vous qui devez me baptiſer*, il le baptiſa non point par aucun droit d'autorité & de ſupérioté ſur le Sauveur, mais avec l'humble docilité d'un Diſciple, & la crainte reſpectueuſe d'un ſerviteur. Quand le Sauveur dit enſuite, qu'*entre ceux qui ſont nés de femmes, il n'y en a point eu de plus grand que S. Jean ;* il donne aſſez à entendre que la naiſſance qu'il a reçûë d'une Vierge l'éleve au-deſſus de ſon Précurſeur ; & même que le plus petit des Anges ſurpaſſe en dignité tous les hommes qui vivent ſur la terre : car les hommes deviennent ſemblables aux Anges, mais les Anges ne deviennent pas hommes, comme ſe l'imaginent certains viſionnaires dont la tête n'eſt remplie que de ſonges & de chiméres (*a*).

A cet éloge que le Sauveur fait de ſaint Jean-Baptiſte, l'on doit ajoûter qu'il avoit déja prêché le baptême de pénitence, en diſant : *Faites pénitence, car le Royaume des Cieux eſt proche.* De-là vient que depuis ſa prédication *le Royaume des Cieux ſe prend par violence*, en ſorte que l'homme qui eſt né ſemblable aux autres animaux

(*a*) S. Jerôme veut parler des Origeniſtes.

de la terre, s'élevant au-deſſus de la baſſeſſe de ſon origine, tâche de devenir ſemblable aux Anges, & de s'établir une demeure dans le Ciel. *Les Prophétes, auſſi-bien que la Loi, ont prophétiſé juſqu'au tems de S. Jean*; non pas que S. Jean ſoit la fin de la Loi & des Prophétes, mais parce que les Prophétes n'ont eu en vûë dans leurs prédictions que celui à qui S. Jean a rendu témoignage. Jean-Baptiſte, ſelon le ſens myſtérieux de la prophétie de Malachie, *eſt auſſi lui-même cet Elie qui doit venir*, non qu'Elie & Jean-Baptiſte n'ayent eu qu'une même ame, comme quelques Hérétiques ſe l'imaginent; mais parce que ſaint Jean a été rempli de la grace & de l'eſprit d'Elie, qu'il a porté une ceinture de cuir comme Elie, qu'il a paſſé ſa vie comme Elie dans le fond des deſerts; qu'il a été perſécuté par Hérodiade, de même qu'Elie l'avoit été par Jezabel; & que comme ce Prophéte doit être le Précurſeur du ſecond avénement de JESUS-CHRIST, de même S. Jean l'a été du premier, annonçant la venuë du Sauveur, non-ſeulement par ſes prédications dans le deſert, mais encore par ſes treſſaillemens dans le ſein de ſa mere.

Malach. 4. 5.

SECONDE QUESTION.

Comment doit-on entendre ce paſſage de S. Mathieu : *Il ne briſera point le roſeau caſſé, & il n'achevera point d'éteindre la méche qui fume encore ?*

Pour bien comprendre le véritable ſens de ces paroles, il faut rapporter ici dans toute ſon étenduë ce paſſage que S. Mathieu a tiré d'Iſaïe, & même les paroles de ce Prophéte, tant ſelon les Septante, que ſelon le texte Hebreu, auquel les verſions de Théodotion, d'Aquila & de Symmaque ſont entiérement conformes. Voici donc comment cette prophétie eſt rapportée par S. Mathieu, qui eſt le ſeul des quatre Evangeliſtes qui s'en ſoit ſervi. » JESUS » ſçachant que les Phariſiens avoient formé » le deſſein de le perdre, ſe retira de ce » lieu-là, & beaucoup de perſonnes l'ayant » ſuivi, il les guérit tous, & il leur com- » manda de ne le point découvrir, afin » que cette parole du Prophéte Iſaïe fut » accomplie : Voici mon ſerviteur que j'ai » élu, mon bien-aimé dans qui mon ame » a mis toute ſon affection. Je ferai repoſer » ſur lui mon eſprit, & il annoncera la juſ- » tice aux nations. Il ne diſputera point, » il ne criera point, & perſonne n'enten- » dra ſa voix dans les ruës. Il ne briſera

Iſai. 42.

» point le roſeau caſſé, & il n'achevera » point d'éteindre la méche qui fume enco- » re, juſqu'à ce qu'il faſſe triompher la juſ- » tice, & les nations eſpérerons en ſon » nom. «

Voici ce que porte la Verſion des Septante : » Jacob eſt mon ſerviteur, je le pren- » drai ſous ma protection. Iſraël eſt mon » peuple choiſi, mon ame s'eſt déclarée en » ſa faveur. J'ai mis mon eſprit ſur lui, il » annoncera la juſtice aux nations. Il ne » criera point, il n'abandonnera perſonne, » & on n'entendra point ſa voix au-dehors. » Il ne foulera point aux pieds le roſeau » qui eſt déja rompu, & il n'achevera point » d'éteindre la méche qui fume encore ; » mais il rendra la juſtice ſelon la vérité. Il » paroîtra avec éclat, & ne ſera point briſé, » juſqu'à ce qu'il ait établi ſur la terre le » régne de la juſtice ; & les nations eſpére- » ront en ſon nom. «

Pour moi j'ai traduit cet endroit ſur le Texte Hébreu en cette maniére : » Voici » mon ſerviteur, je le prendrai ſous ma » protection ; c'eſt moi qui l'ai choiſi, mon » ame a mis en lui ſon affection. J'ai répan- » du mon Eſprit ſur lui : Il annoncera la » juſtice aux nations. Il ne criera point. Il » n'aura point d'égard à la condition des » perſonnes, & il ne fera point entendre » ſa voix au-dehors. Il ne foulera point

» aux pieds le roſeau briſé, & il n'achevera » point d'éteindre la méche qui fume en- » core. Il rendra la juſtice ſelon la vérité. » Il ne ſera point d'une humeur bruſque & » chagrine ; juſqu'à ce qu'il ait établi la juſ- » tice ſur la terre ; & les Iſles eſpéreront » en ſa Loi. «

Tout cela fait voir que l'Evangeliſte ſaint Mathieu n'a pas crû devoir préferer au texte Hébreu l'autorité des Septante ; mais qu'étant Hébreu de nation, & très-ſçavant dans la Loi du Seigneur, il a enſeigné aux Gentils ce qu'il avoit lû dans l'Hébreu. Car ſi l'on s'arrête à la Verſion des Septante, qui porte : *Jacob eſt mon ſerviteur, je le prendrai ſous ma protection. Iſraël eſt mon Peuple choiſi, mon ame s'eſt déclarée en ſa faveur* ; comment pourrons-nous concevoir que ce qui a été prédit de Jacob & d'Iſraël, a été accompli en la perſonne de JESUS-CHRIST ? Ce n'eſt pas ſeulement en cette occaſion que ſaint Mathieu s'eſt attaché au texte Hébreu préférablement à la Verſion des Septante ; il en a encore uſé de même dans un autre endroit, où il dit : *Je rappellerai mon Fils de l'Egypte* ; au lieu que les Septante ont traduit : *Je rappellerai ſes enfans de l'Egypte.* Il paroît clairement que cela ne peut convenir au Sauveur, & qu'il faut dans cet endroit ſuivre la vérité Hébraïque, car

Matth. 2. 15. Oſée 11. 1.

le Prophéte ajoûte immédiatement après : *Ibid. v.* *Ils ont immolé à Baal.* Quant à ces paroles d'Iſaïe qui ne ſe trouvent point dans la citation de S. Mathieu : *Il paroîtra avec éclat, & il ne ſera point briſé, juſqu'à ce qu'il ait établi ſur la terre le régne de la juſtice ;* je crois que ce mécompte eſt arrivé par la faute du premier Copiſte, qui ayant trouvé deux verſets de ſuite qui finiſſoient l'un & l'autre par le mot de *juſtice*, a pris le dernier pour le premier, & a paſſé tout ce qui eſt entre deux. Saint Mathieu s'attachant plus au ſens qu'aux mots, a encore traduit ces paroles du texte Hébreu : *Et les Iſles eſpéreront en ſa Loi*, par celles-ci : *Et les nations eſpéreront en ſon nom.* Sur quoi il faut remarquer que dans tous les paſſages que les Evangeliſtes & les Apôtres citent de l'Ancien Teſtament, ils s'attachent toujours plus au ſens qu'aux paroles, & que lorſqu'il y a de la différence entre le texte Hebreu & la Verſion des Septante, ils expriment en leur maniére le ſens de l'Hébreu.

Le Sauveur donc, ſelon la nature humaine, dont il a bien voulu ſe revêtir, eſt appellé le ſerviteur du Dieu Tout-puiſſant ; & c'eſt à lui que le Pere Eternel adreſſe *Iſai. 49. 6. Sept. LXX.* ces paroles dans un autre endroit : *C'eſt beaucoup pour vous que vous me ſerviez pour réunir les Tribus de Jacob.* Il eſt cette

vigne de ſorec, qui veut dire *choiſie*. Il eſt ce Fils bien-aimé en qui Dieu a mis toutes les affections de ſon ame. Ce n'eſt pas que Dieu ait une ame, mais le Prophéte a voulu exprimer par ce mot toute l'affection & toute la tendreſſe que Dieu a pour ſon Fils. Au reſte, il ne faut point s'étonner qu'on ſe ſerve du mot d'*ame* pour exprimer les affections de Dieu, puiſque dans un ſens moral, & ſelon les différentes maniéres d'expliquer l'Ecriture ſainte, on lui attribuë auſſi toutes les parties du corps humain.

Il a mis auſſi *ſon Eſprit ſur lui*, c'eſt-à-dire, *un eſprit de ſageſſe & d'intelligence, un eſprit de conſeil & de force, un eſprit de ſcience & de pieté, & de la crainte du Seigneur*; cet Eſprit enfin qui deſcendit ſur lui ſous la forme d'une colombe, ſelon ce que Jean-Baptiſte nous aſſûre avoir oüi de la bouche même de Dieu le Pere : *Celui ſur qui vous verrez deſcendre & demeurer le Saint-Eſprit, eſt celui qui baptiſe dans le S. Eſprit. Et il annoncera la juſtice aux nations*, ſelon ce qui eſt écrit dans les Pſeaumes: *O Dieu ! donnez au Roi la droiture de vos jugemens, & au fils du Roi la lumiére de votre juſtice*; & ſelon ce que JESUS-CHRIST lui-même dit dans l'Evangile : *Le Pere ne juge perſonne, mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils. Il ne*

Iſai. 11. 2.

Pſal. 71. 1.

Joan. 5. 22.

diſputera point, car il s'eſt laiſſé conduire comme un agneau pour être immolé. *Il ne diſputera point* pour ſéduire ſes auditeurs. *Il ne criera point*, ſelon ce que dit l'Apôtre S. Paul. *Que toute crierie, toute colere, toute aigreur ſoit bannie d'entre vous. Il ne criera point*, parce qu'Iſraël au lieu de faire rendre la juſtice, a fait crier ceux qui étoient dans l'oppreſſion. *Et perſonne n'entendra ſa voix au-dehors*, ou, *dans les ruës*; car toute la gloire de la fille du Roi lui vient du dedans, & la porte qui conduit à la vie eſt petite & étroite. On n'entendra donc point ſa voix dans ces places publiques où la Sageſſe ſans entrer dans les voyes larges & ſpacieuſes du péché, parle avec aſſurance aux pécheurs, & condamne hautement leurs égaremens; employant pour inſtruire ceux qui ſont dehors, non pas ſes expreſſions naturelles, mais les énigmes & les paraboles. *Il ne briſera point le roſeau caſſé*, ou comme porte la Verſion des Septante : *Il ne foulera point aux pieds le roſeau qui eſt déja rompu.* Par ce roſeau caſſé, qui autrefois ſervoit à chanter les louanges du Seigneur, on doit entendre le peuple d'Iſraël, qui ayant heurté contre la pierre angulaire, & s'étant laiſſé tomber deſſus, s'y eſt malheureuſement briſé. Auſſi eſt-ce de lui que le Prophéte Roi a dit : *Reprimez, Seigneur, ces bêtes ſauvages*

Epheſ. 4. 31.

Prov. 1. 20.

Pſal. 67. 31.

qui

qui habitent dans les roſeaux. Il eſt parlé c. 17. ℣. 9. Sect. LXX. auſſi dans le Livre de Joſué du *torrent des roſeaux*, dont Iſraël a préferé les eaux ſales & bourbeuſes, à celles du Jourdain qui ſont très-pures & très-claires. Comme ce peuple eſt retourné du cœur en Egypte, qu'il a ſouhaité de demeurer dans ce païs ſale & marécageux, qu'il a ſoupiré après les melons, les oignons, l'ail, les concombres & les marmites d'Egypte; c'eſt avec juſtice que le Prophéte Iſaïe l'appelle un *roſeau caſſé* dont les éclats ne ſont propres qu'à bleſſer la main de ceux qui s'appuyent deſſus. Car celui qui après la venuë du Sauveur abandonne l'eſprit de l'Evangile, pour s'arrêter comme le Juif à la lettre qui tuë, ſe bleſſe lui-même par toutes les actions qu'il fait.

Il n'achevera point d'éteindre la méche qui fume encore. Le peuple Gentil que Dieu a uni à ſon Egliſe, ayant éteint la lumiére de la loi naturelle, vivoit dans l'erreur enveloppé d'épaiſſes ténebres, & d'une fumée noire qui ne manque jamais d'être funeſte à la vûë. Mais JESUS-CHRIST bien loin d'éteindre entiérement, & de réduire en cendre *cette méche* qui fumoit encore; de cette petite étincelle prête à expirer, il a excité un très-grand embraſement, de maniére qu'on a vû tout le monde brûler de ce feu qu'il eſt venu apporter ſur la

terre, & dont il ſouhaite que tous les cœurs ſoient embraſés. J'ai expliqué en peu de mots le ſens moral de ces paroles dans mes Commentaires ſur S. Mathieu.

Ce divin Sauveur qui n'a point briſé le roſeau caſſé, ni éteint la méche qui fumoit encore, *a fait* auſſi *triompher la juſtice*, parce que ſes *jugemens ſont véritables & pleins de juſtice en eux-mêmes*; qu'il *eſt reconnu juſte & ſincére dans ſes paroles, & qu'il demeure victorieux lorſqu'on veut juger de ſa conduite*. La lumiére de ſon Evangile brillera auſſi toujours dans le monde, & quelque artifice qu'on employe contre lui, il ne ſuccombera jamais, *juſqu'a ce qu'il ait établi la juſtice ſur la terre*, & qu'on voye l'accompliſſement de cette parole de l'Evangile : *Que votre volonté ſoit faite ſur la terre comme au Ciel. Les nations eſpereront en ſon nom*, ou bien : *Les Iſles eſpereront en ſa Loi.* Comme les Iſles ſont très-ſouvent battuës des vents & des tempêtes, ſans néanmoins en être renverſées, ſemblables en cela à cette maiſon dont parle l'Evangile, qui eſt ſolidement établie ſur la pierre ; de même les Egliſes qui eſpérent en la Loi ou au nom du Sauveur, diſent par la bouche du Prophéte Iſaïe : *Je ſuis une ville forte, une ville qu'on ne ſçauroit prendre d'aſſaut.*

Pſal. 18. 10. *Pſal.* 50. 6. *Matth.* 6. 10. *Iſai.* 27. 3. *Sect.* LXX.

TROISIE'ME QUESTION.

Dans quel ſens doit-on entendre ces paroles de S. Mathieu : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à ſoi-même?* Qu'eſt-ce que renoncer à ſoi-même ? ou comment celui qui ſuit le Sauveur renonce-t-il à lui-même ? *Matth. 16. 24.*

Voici ce que j'ai déja dit ſur cela en peu de mots dans mes Commentaires ſur ſaint Mathieu : Renoncer à ſoi-même, c'eſt quitter le vieil homme avec ſes œuvres ; c'eſt-à-dire, *je vis, ou plutôt ce n'eſt plus moi qui vis, mais c'eſt* JESUS-CHRIST *qui vis en moi* ; c'eſt porter ſa croix, & être mort & crucifié au monde. Suivre JESUS-CHRIST crucifié, c'eſt regarder le monde comme mort & crucifié pour ſoi.

Voici maintenant ce que nous pouvons ajoûter à cette explication. »Le Sauveur »ayant dit à ſes Diſciples qu'il falloit qu'il »allât à Jeruſalem, qu'il y ſouffrît beau»coup de la part des Sénateurs, des Doc»teurs de la Loi & des Princes des Prê»tres, & qu'il y fût mis à mort ; Pierre le »prenant à part commença à le reprendre »en lui diſant : A Dieu ne plaiſe, Sei»gneur ; cela ne vous arrivera point. Mais »Jeſus ſe retournant, lui dit : Retirez-vous »de moi, Satan ; vous m'êtes un ſujet de- *Ibid. v. 21.*

» ſcandale, parce que vous n'avez point de » goût pour les choſes de Dieu, mais pour » les choſes de la terre. « En effet, ce n'étoit que par une crainte toute humaine que ſaint Pierre appréhendoit de voir ſouffrir JESUS-CHRIST. S'il avoit craint pour ſon divin Maître, lorſqu'il lui dit qu'il auroit beaucoup à ſouffrir, & qu'il devoit être mis à mort; il devoit auſſi ſe réjoüir lorſqu'il lui entendit dire qu'il reſſuſciteroit le troiſiéme jour; & la gloire de la Réſurrection du Sauveur devoit adoucir le chagrin qu'il avoit de ſa Paſſion & de ſa mort.

JESUS-CHRIST ayant donc fait à ſaint Pierre une rude réprimande de ce qu'il craignoit ſi fort pour lui, dit à tous ſes Diſciples, ou comme le rapporte S. Marc, il appella à ſoi le peuple avec ſes Diſciples, ou, ſelon S. Luc, il dit à tous : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à ſoi-même, qu'il ſe charge de ſa croix, & qu'il me ſuive.* C'eſt-à-dire : Quiconque veut prendre le parti de Dieu, ne doit point s'attendre à mener une vie douce & tranquille. Celui qui croit en moi doit répandre ſon ſang; car c'eſt conſerver ſa vie pour l'autre monde, que de la perdre en celui-ci. L'emploi d'une ame fidéle qui croit en JESUS-CHRIST, eſt de porter tous les jours ſa croix, & de renoncer à

ſoi-même. Un impudique qui embraſſe la chaſteté, renonce par la continence à ſes diſſolutions & à ſes débauches. Une ame lâche & timide ne ſe reconnoît plus dès qu'elle vient à prendre des ſentimens nobles & généreux. Un homme injuſte renonce à ſes injuſtices, lorſqu'il ſuit les régles que la juſtice lui preſcrit. Un inſenſé renonce à ſa folie, s'il confeſſe JESUS-CHRIST qui eſt la vertu & la ſageſſe de Dieu.

Pénétrés donc de ces importantes vérités, renonçons à nous-mêmes, non-ſeulement dans le tems de la perſécution, & lorſqu'il s'agit de ſouffrir le martyr; mais encore dans toute notre conduite, dans toutes nos actions, dans toutes nos penſées, dans tous nos diſcours: renonçons à tout ce que nous avons été autrefois, & faiſons voir que nous avons reçû en JESUS-CHRIST une nouvelle naiſſance. Car le Seigneur a été crucifié, afin que croyant en lui, & étant morts au péché, nous nous crucifions auſſi avec lui, & que nous diſions comme l'Apôtre: *Je ſuis crucifié avec* JESUS-CHRIST; & derechef: *Mais pour moi à Dieu ne plaiſe que je me glorifie en autre choſe qu'en la Croix de notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *par qui le monde eſt mort & crucifié pour moi, comme je ſuis mort & crucifié pour le monde.* Il faut que celui qui

Gal. 2. 19. *Ibid.* 6. 14.

est crucifié avec JESUS-CHRIST, *désarme les Principautés & les Puissances, & triomphe d'elles sur la Croix.* C'est pourquoi nous lisons dans l'Evangile de S. Mathieu, que Simon le Cirenéen porte la Croix du Sauveur, qui, selon les autres Evangelistes, l'avoit portée le premier; en quoi cet homme étoit une figure de ceux qui devoient croire en JESUS-CHRIST, & se crucifier avec lui.

Col. 2. 15.

QUATRIE'ME QUESTION.

Que veut dire ce que nous lisons encore dans S. Mathieu : *Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ce tems-là !* Et : *Priez Dieu que votre fuite n'arrive point durant l'hyver, ni au jour du Sabat ?*

Matth. 24. 19.

L'explication de ce passage dépend de ce qui précéde. Quand l'Evangile de JESUS-CHRIST aura été prêché à toutes les nations; que la fin sera venuë, & qu'on verra dans le Lieu saint l'abomination qui a été prédite par le Prophéte Daniel; *alors*, dit le Sauveur, *que ceux qui seront dans la Judée s'enfuyent sur les montagnes. Que ceux qui seront au haut du toit n'en descendent point pour emporter quelque chose de leur maison; & que ceux qui seront dans le champ, ne retournent point pour prendre leur robbe.* J'ai expliqué tout cela avec assez

d'étenduë dans mes Commentaires ſur ſaint Mathieu. JESUS-CHRIST ajoûte immédiatement après : *Malheur aux femmes qui ſeront groſſes & nourrices en ce tems-là.* En quel tems ? Lorſqu'on verra l'abomination dans le Lieu ſaint. Ce qui doit s'entendre à la lettre, comme tout le monde en convient, de la venuë de l'Antechriſt, qui excitera une perſécution ſi cruelle, qu'un chacun ſera obligé de prendre la fuite pour ſe dérober à ſa fureur. Mais le malheur des femmes groſſes & des nourrices dans cette fatale conjoncture, eſt que leur groſſeſſe, ou les enfans qui ſeront encore à la mammelle, les empêcheront de fuir aiſément.

Quelques-uns néanmoins entendent ce paſſage de la guerre que Tite & Veſpaſien ont faite aux Juifs, & particuliérement des extrêmités où la Ville de Jeruſalem ſe vit réduite lorſque ces Princes l'aſſiégerent. *Priez Dieu*, dit JESUS-CHRIST, *que votre fuite n'arrive point durant l'hyver, ou au jour du Sabat.* C'eſt-à-dire, comme l'expliquent ces Auteurs, faites en ſorte que vous ne ſoyez pas obligés de vous enfuir dans les champs ni dans les déſerts ; & où l'obſervation du Sabat vous met dans la néceſſité ou de violer la Loi, ſi vous prenez la fuite ; ou de tomber en la puiſſance de vos perſécuteurs, ſi vous voulez obſerver la Loi.

Mais puiſque le Sauveur nous dit : *Que ceux qui ſont dans la Judée, s'enfuyent ſur les montagnes*, levons les yeux vers ces montagnes dont il eſt écrit dans les Pſeaumes : *J'ai levé les yeux vers les montagnes d'où me doit venir du ſecours. Ses fondemens ſont poſés ſur les ſaintes montagnes. Jeruſalem eſt environnée de montagnes, & le Seigneur eſt tout autour de ſon peuple.* Et dans l'Evangile : *Une Ville ſituée ſur une montagne ne peut être cachée.* Détachons-nous de la lettre ; ôtons nos ſouliés comme Moïſe pour monter ſur la montagne de Sina, & diſons avec lui : *Il faut que j'aille reconnoître cette merveille que je vois.* Et alors nous pourrons comprendre que ces nourrices & ces femmes groſſes dont parle l'Evangile, ſont la figure de ces ames qui ayant reçû la ſemence de la parole de Dieu, ont commencé à porter les premiers fruits d'une foi naiſſante, & qui diſent avec le Prophéte Iſaïe : *Nous avons conçu par votre crainte, Seigneur ; nous avons été comme en travail, & nous avons enfanté l'eſprit du ſalut que vous avez répandu ſur la terre.* Car comme le ſang que la femme reçoit dans ſon ſein s'y forme peu à peu, & qu'on ne lui donne le nom d'homme que lorſque cette matiére confuſe venant à ſe démêler, prend la forme & les parties qui conviennent au corps humain ;

Pſ. 120. 1. Pſal. 86. 1. Pſ. 124. 2. Matth. 5. 14. Exod. 3. 3. Iſai. 26. 18. Sect. LXX.

humain : de même ſi nous ne mettons pas en pratique les bonnes penſées que nous avons conçuës, elles demeurent oiſives dans notre cœur, & ne manquent point de périr & d'avorter dès que nous voyons l'abomination dans l'Egliſe, & le démon transformé en Ange de lumiére. C'étoit de ces premiéres ſemences ou de foi ou de vertu que parloit S. Paul, lorſqu'il diſoit : *Mes petits enfans, pour qui je ſens de nouveau les douleurs de l'enfantement, juſqu'à ce que* JESUS-CHRIST *ſoit formé en vous.* Gal. 4. 19.
Je crois que dans un ſens ſpirituel l'on peut appliquer à ces ames ce que dit le même Apôtre : *La femme ayant été ſéduite, eſt tombée dans la déſobéiſſance ; néanmoins en mettant des enfans au monde, les femmes ſe ſauveront, ſi elles demeurent dans la foi, dans la charité, dans la ſainteté, & dans une vie bien reglée.* 1. Tim. 2. 14.
Et ſi après avoir reçû la ſemence de la parole de Dieu, ces ames viennent à produire leur fruit, il faut qu'elles ayent ſoin de le faire croître, & de le nourrir de lait, juſqu'à ce qu'il ſoit capable d'une nourriture plus ſolide, & qu'il ait atteint la maturité & la plénitude de l'âge de JESUS-CHRIST. Car celui qui eſt encore à la mammelle ne ſçait ce que c'eſt que de ſuivre les régles de la juſtice, parce qu'il eſt encore enfant.

Ces ames donc qui n'ont point encore

enfanté, & qui n'ont pû nourrir le fruit qu'elles ont porté, ne manquent point de tomber & de ſe perdre, dès qu'elles voyent quelque héréſie s'élever dans l'Egliſe, incapables qu'elles ſont de ſe ſoutenir au milieu des tempêtes & des perſécutions, particuliérement lorſqu'elles n'ont pas eu ſoin de faire de bonnes œuvres, & de marcher dans les voyes que JESUS-CHRIST nous a marquées. C'eſt de cette abomination que l'erreur & l'héréſie ont introduit dans l'Egliſe, que ſaint Paul vouloit parler, lorſ-
2. *Theſſ.* 2. qu'il diſoit : Qu'un homme d'iniquité & ennemi de Dieu devoit s'élever au-deſſus de tout ce qui s'appelle Dieu & Religion ; qu'il auroit la témérité de s'aſſeoir dans le Temple de Dieu, & de ſe faire paſſer lui-même pour Dieu. Cet homme de péché animé de l'eſprit de ſatan, étouffe dans les ames toutes les ſemences de la Foi, fait périr & avorter leur fruit, ou l'empêche de croître & d'arriver à un âge parfait. Ayons donc recours au Seigneur, prions-le de ne pas permettre que dans les commencemens d'une foi naiſſante nous ſoyons expoſés aux rigueurs de cet hyver dont il
Cant. 2. 11. eſt écrit : *L'hyver eſt déja paſſé, les pluyes ſe ſont diſſipées ;* ne languiſſons point dans une oiſiveté criminelle : mais lorſque nous nous verrons en danger de faire naufrage, réveillons le Seigneur qui dort, & diſons-

lui : *Maître, ſauvez nous, nous périſſons.* Matth. 8. 25.

CINQUIE'ME QUESTION.

Comment, dit-on, entendre ces paroles de S. Luc ? *Ils ne voulurent point le recevoir, parce qu'il paroiſſoit qu'il alloit à Jeruſalem ?* Luc. 9. 53.

JESUS-CHRIST ſe hâtoit d'aller à Jeruſalem, parce que *le tems où il devoit être enlevé du monde étant proche*, il vouloit celebrer la Pâque, ſelon ce qu'il avoit dit à ſes Apôtres : *J'ai ſouhaité avec ardeur de manger cette Pâque avec vous avant que je ſouffre.* Il vouloit boire ce Calice dont il avoit dit : *Ne faut-il pas que je boive ce Calice que mon Pere m'a donné ?* Il vouloit enfin ſceller par la mort de la Croix la doctrine qu'il avoit enſeignée, ſelon ce qu'il avoit dit lui-même : *Quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.* Ce divin Sauveur étoit donc réſolu d'aller à Jeruſalem. Quelle réſolution & quel courage ne faut-il pas avoir pour aller de ſon propre mouvement s'offrir à la mort ? C'eſt pour cela que Dieu après avoir dit au Prophéte Ezechiel : *Fils de l'homme, vous habitez au milieu des ſcorpions, mais ne les craignez point* ; Il ajoûte auſſi-tôt : *Regardez-les d'un viſage ferme & aſſuré, car je vous ai donné un viſage d'airain & un* Ibid. 22. 15. Joan. 18. 11. Ibid. 12. 32. Ezech. 2. 6.

front de fer; afin que ſi *le marteau de toute la terre* s'élevoit contre lui, ce Prophéte devenu ſemblable à une enclume très-dure, pût lui reſiſter & briſer ce marteau dont il eſt écrit: *Comment celui qui étoit comme le marteau de toute la terre a-t-il été briſé & réduit en poudre.*

· *Jerem.* 50. 23.

Et il envoya devant lui des perſonnes, ou des Anges, *pour annoncer ſa venuë.* Il étoit de la dignité du Fils de Dieu de ſe faire ſervir par des Anges. L'on peut dire auſſi que l'Evangile donne ici aux Apôtres le nom d'*Anges*, de même qu'il le donne ailleurs à S. Jean le Précurſeur du Seigneur. *Et ils entrerent dans une Ville des Samaritains pour lui préparer un logement; mais ceux de ce lieu là ne le voulurent point recevoir, parce qu'il paroiſſoit qu'il alloit à Jeruſalem.* Il y a entre les Juifs & les Samaritains une guerre ouverte & une haine déclarée. Ces deux peuples qui haïſſent toutes les autres nations, ſont acharnés à ſe perſécuter, parce qu'ils prétendent l'un & l'autre avoir la gloire de poſſéder la loi de Moïſe. Ils portent ſur cela leur haine & leur fureur ſi loin, que les Juifs étant de retour de Babylone, les Samaritains s'oppoſerent toujours au rétabliſſement du Temple de Jeruſalem; & ayant voulu eux-mêmes ſe joindre aux Juifs pour le rebâtir, ceux-ci leur répondirent: *Nous ne pouvons*

bâtir avec vous une maiſon à notre Dieu. 1. Eſdr. 4. 2. De là cette injure atroce que les Phariſiens crurent faire à JESUS-CHRIST en l'appellant Samaritain & poſſedé du démon. De là la parabole de cet homme qui alloit de Jeruſalem à Jericho, dans laquelle on nous repreſente la charité d'un Samaritain qui le ſecourut, comme quelque choſe d'extraordinaire & de digne d'admiration, qu'un méchant homme eût fait une bonne action. De là enfin ce que la Samaritaine dit à JESUS-CHRIST auprès du puits de Jacob, que les Juifs n'avoient aucun commerce avec les Samaritains. Ceux-ci donc voyant que notre Seigneur alloit à Jeruſalem, c'eſt-à-dire, vers leurs ennemis (ce qu'ils avoient appris des Diſciples qui étoient venus pour lui préparer un logement) ils reconnurent qu'il étoit Juif, & le regardant comme un ennemi, ils refuſerent de le recevoir dans leur Ville. Joan. 8. 48. Ibid. 4. 9.

L'on peut dire encore dans un autre ſens, que JESUS-CHRIST permit que les Samaritains lui refuſaſſent l'entrée de leur Ville, parce qu'étant preſſé d'aller à Jeruſalem pour y ſacrifier ſa vie & y répandre ſon Sang, il ne vouloit pas que le ſéjour qu'il ſeroit obligé de faire parmi ces peuples pour les inſtruire des vérités du Ciel, lui fit différer le tems de ſa mort qu'il ſouhaitoit & qu'il cherchoit avec tant d'empreſſe-

Matth. 15. 24. ment. C'eſt pour cela qu'il diſoit : *Je ne ſuis venu que pour les brebis de la maiſon d'Iſraël qui ſe ſont perduës ;* & qu'il avoit défendu aux Apôtres d'entrer dans les Villes des Samaritains ; voulant par-là ôter aux Juifs tout prétexte de le perſécuter, & de dire qu'ils ne l'avoient crucifié que parce qu'il avoit embraſſé le parti de leurs ennemis.

Il étoit donc aiſé de juger, comme nous l'avons dit d'abord, que JESUS-CHRIST alloit à Jeruſalem, & qu'il vouloit s'y rendre au plutôt. C'eſt ce qui obligea les Samaritains à lui refuſer les devoirs de l'hoſpitalité ; ce qu'ils ne firent néanmoins que parce qu'il voulut bien qu'ils en uſaſſent de la ſorte à ſon égard. Mais les Apôtres qui ne connoiſſoient point d'autre juſtice que celle que preſcrit la Loi, de donner œil pour œil & dent pour dent ; ſenſibles à l'outrage que l'on faiſoit à leur divin Maître, entreprirent de le venger ; & voulant imiter le zéle d'Elie qui conſuma par le feu du Ciel deux Capitaines de cinquante hommes, ils lui dirent : *Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu deſcende du Ciel, & qu'il les devore ?* On ne ſçauroit parler plus juſte. Voulez-vous, diſent-ils, que nous commandions au feu du Ciel de deſcendre ? C'eſt ce que fit Elie, en diſant : *Si je ſuis homme de Dieu, que le feu*

4. Reg. 1. 10.

du Ciel deſcende ſur vous. Les Apôtres ne pouvoient donc rien faire ſans le conſentement du Seigneur ; en vain auroient-ils commandé au feu de deſcendre, ſi JESUS-CHRIST ne le commandoit lui-même, ils ne pouvoient réuſſir dans leur deſſein. *Voulez-vous que nous commandions au feu de deſcendre* ? C'eſt comme s'ils euſſent dit : Si pour venger l'outrage fait à Elie, qui n'étoit que le ſerviteur de Dieu, le feu du Ciel a devoré, non pas des Samaritains, mais des Juifs ; par quelles flammes ne doit-on pas punir le mépris que ces impies Samaritains font du Fils de Dieu ? Mais JESUS-CHRIST au contraire qui étoit venu pour ſauver les hommes, & non pas pour les perdre ; & qui avoit paru ſur la terre, non point revêtu de la puiſſance & de la gloire de ſon Pere, mais ſous des dehors qui n'avoient rien que de mépriſable aux yeux du monde, reproche à ſes Apôtres d'avoir oublié ces belles maximes qu'il leur avoit enſeignées dans ſon Evangile, & qui ne ſont propres qu'à inſpirer des ſentimens de douceur & d'humanité : *Aimez vos ennemis.* Et derechef : *Si quelqu'un vous a frappé ſur la joue droite, preſentez-lui encore l'autre.*

SIXIE'ME QUESTION.

Luc. 16. 8. Vous me propoſez encore une autre petite queſtion ſur l'Evangile de S. Luc; ſçavoir qui eſt cet œconome infidéle dont le Sauveur loüe la conduite?

Pour répondre juſte à cette difficulté, & pour ſçavoir ſur quoi elle étoit fondée, j'ai conſulté le Livre des Evangiles, & j'ai

Ibid. 15. 1. remarqué entr'autres choſes, que *les Publicains & les gens de mauvaiſe vie ſe tenant auprès du Sauveur pour l'écouter, les Phariſiens & les Docteurs de la Loi en murmuroient, & diſoient; d'où vient que cet homme reçoit des gens de mauvaiſe vie, & mange avec eux?* Sur quoi Jeſus leur propoſa la Parabole d'un berger, qui ayant cent brebis, & en ayant perdu une, va la chercher, & la rapporte lui-même ſur ſes épaules. Et pour leur faire comprendre le ſens myſtérieux de cette Parabole, il ajoûta: *Je vous dis qu'il y aura plus de joye dans le Ciel pour un ſeul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf Juſtes qui n'ont pas beſoin de pénitence.* Il leur propoſa encore & leur expliqua dans le même ſens une autre Parabole de dix dragmes, dont une que l'on croyoit perduë avoit été heureuſement retrouvée; & il ajoûta: *Je vous dis de même que c'eſt une*

joye parmi les Anges de Dieu, lorſqu'un ſeul pécheur fait penitence. Enfin il leur en propoſa une troiſiéme d'un homme qui avoit deux enfans, & qui leur partagea tout ſon bien. Le cadet ayant dépenſé tout ce qu'il lui étoit échu en partage, & ſe voyant dans la néceſſité & réduit à manger les écoſſes dont on nourriſſoit les pourceaux, retourna vers ſon pere qui le reçût avec beaucoup de joye & de tendreſſe. Ce qui excita la jalouſie de l'aîné; mais le pere lui en fit des reproches; *vous devez vous réjouir*, lui dit-il, *du retour de votre frere, parce qu'il étoit mort, & il eſt reſſuſcité; il étoit perdu, & il a été retrouvé.*

JESUS-CHRIST ſe ſervit de ces trois Paraboles pour confondre les Phariſiens & les Docteurs de la Loï, qui prétendoient qu'il n'y avoit ni pénitence ni ſalut pour les Publicains & les gens de mauvaiſe vie. Mais voulant inſpirer à ſes Diſciples des ſentimens de douceur & de miſéricorde envers les pécheurs, & leur imprimer cette belle maxime qu'il leur avoit déja enſeignée : *Remettez, & on vous remettra*, afin qu'ils puſſent dire avec confiance dans leurs prieres : *Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons a ceux qui nous doivent*; il leur dit en Parabole, comme il venoit de faire aux Phariſiens & aux Docteurs de la Loi : *Un homme riche avoit un Fermier*

Luc. 6. 37.

Matth. 6. 12.

ou *Intendant*, c'eſt ce que ſignifie le mot d'*œconôme*. Car un Fermier veut dire proprement celui qui a l'adminiſtration d'une ferme, & c'eſt du mot de *ferme* qu'on l'appelle *fermier ;* au lieu qu'un œconôme a l'intendance non-ſeulement des terres, mais encore de l'argent & de tous les biens de ſon maître : & c'eſt l'idée que Xenophon nous en donne dans ce beau Livre qu'il a intitulé *de l'Economie*, qui ſignifie, comme l'explique Ciceron, l'adminiſtration, non pas d'une ſimple métairie, mais de toute la maiſon, & de tout ce qui appartient au maître.

On accuſa donc cet œconôme devant ſon maître d'avoir diſſipé tout ſon bien. Sur cette accuſation le maître l'ayant fait venir, lui dit : » Qu'eſt-ce que j'entens » dire de vous ? Rendez-moi compte de » votre adminiſtration, car vous ne pouvez » plus déſormais gouverner mon bien. » Alors cet œconôme dit en lui-même : » Que ferai-je, puiſque mon maître m'ôte » l'adminiſtration de ſon bien ? Je ne ſçau- » rois travailler à la terre, & j'aurois honte » de mandier. Je ſçais bien ce que je ferai, » afin que lorſqu'on m'aura dépouillé de » ma charge, je trouve des perſonnes qui » me reçoivent chez eux. Ayant donc fait » venir chacun de ceux qui devoient à ſon » maître, il dit au premier : Combien de-

» vez-vous à mon maître ? Il répondit ;
» cent barils d'huile. L'œconôme lui dit :
» Reprenez votre obligation, aſſéyez-vous-
» là, & faites-en vîtement un autre de cin-
» quante. Il dit encore à un autre : Et
» vous, combien devez-vous ? Il répondit :
» cent meſures de froment. Reprenez, dit-
» il, votre obligation, & faites-en une de
» quatre-vingt. Et le maître loua ce fer-
» mier ou cet œconôme infidéle de ce qu'il
» avoit agi prudemment ; car les enfans du
» ſiécle ſont plus ſages dans la conduite de
» leurs affaires, que ne ſont les enfans de
» lumiére. Je vous dis donc de même, em-
» ployez les richeſſes injuſtes à vous faire
» des amis, afin que lorſque vous viendrez
» à manquer, ils vous reçoivent dans les
» tabernacles éternels. Celui qui eſt fidéle
» dans les petites choſes, ſera fidéle auſſi
» dans les grandes ; & celui qui eſt injuſte
» dans les petites choſes, ſera injuſte auſſi
» dans les grandes. Si donc vous n'avez
» pas été fidéles dans les richeſſes injuſtes,
» qui voudra vous confier les véritables ?
» Et ſi vous n'avez pas été fidéles dans un
» bien étranger, qui vous donnera celui
» qui vous appartient en propre ? Nul ſer-
» viteur ne peut ſervir deux maîtres ; car
» ou il haïra l'un, & aimera l'autre ; ou il
» obéïra à l'un, & mépriſera l'autre. Vous
» ne pouvez ſervir tout enſemble Dieu &

»l'argent. Les Phariſiens qui étoient ava-
»res lui entendoient dire toutes ces cho-
»ſes, & ils ſe mocquoient de lui.«

J'ai rapporté cette Parabole dans toute ſon étenduë, afin de n'être pas obligé d'en chercher ailleurs le véritable ſens, & de l'appliquer à certaines perſonnes en particulier. Car nous devons toujours la regarder comme une Parabole, c'eſt-à-dire, ſelon l'étymologie du mot Grec, comme une comparaiſon & comme une ombre qui nous conduit à la connoiſſance de la vérité. Si donc cet homme riche, ſans avoir égard à la perte qu'il avoit faite, loue la prudence de cet œconôme infidéle, qui avoit ſçû l'art de faire ſervir au rétabliſſement de ſes affaires des biens injuſtement acquis, & de ménager ſes propres intérêts aux dépens de ceux de ſon maître : quelles louanges JESUS-CHRIST à qui l'on ne ſçauroit faire aucun tort, & qui a un penchant naturel à la clémence, ne donnera-t-il pas à ſes Diſciples, s'ils font miſéricorde à ceux qui doivent croire en lui?

A la fin de cette Parabole le Fils de Dieu ajoûte : *Je vous dis de méme, employez les richeſſes injuſtes à vous faire des amis*. Le mot *mammona* dont ſe ſert l'Evangile, ſignifie, non pas en Hébreu, mais en Syriaque, des richeſſes acquiſes par des voyes injuſtes. Si donc un bien mal acquis

peut devenir un principe de mérite & de juſtice par le bon uſage qu'on en fait ; à combien plus forte raiſon la parole de Dieu, qui eſt pure de toute iniquité, deviendra-t-elle pour les Apôtres à qui elle a été confiée, la ſource d'une félicité & d'une gloire immortelle, s'ils s'acquitent dignement d'un ſi ſaint miniſtére ? C'eſt ce qui fait dire au Sauveur : *Celui qui eſt fidéle dans les petites choſes*, c'eſt-à-dire, dans les biens extérieurs & paſſagers, *ſera fidéle auſſi dans les grandes*, c'eſt-à-dire, dans l'uſage des biens intérieurs & éternels. *Et celui qui eſt injuſte dans les petites choſes*, & qui refuſe de faire part à ſes freres des biens que Dieu a creés pour l'uſage de tous les hommes, *ſera injuſtes auſſi dans les grandes*, & aura en vûe en prêchant la parole de Dieu, non pas l'utilité des peuples, mais la dignité des perſonnes. Or ſi vous n'êtes pas fidéles dans la diſpenſation des richeſſes temporelles, qui paſſent & qui vous échapent malgré vous ; qui voudra vous confier le ſoin de diſtribuer aux peuples les tréſors éternels & les véritables richeſſes de la parole de Dieu ? Si vous avez adminiſtré avec tant d'infidélité des biens étrangers, je veux dire tout ce qui appartient au monde ; qui pourra vous confier les biens qui vous appartiennent, & qui ſont proprement les biens de l'hom-

me? De-là JESUS-CHRIST prend occaſion de condamner l'avarice, en diſant qu'on ne ſçauroit allier dans un même cœur l'amour de Dieu avec l'amour des richeſſes; & que ſi les Apôtres veulent aimer véritablement Dieu, ils doivent mépriſer tous les biens de la terre. Mais les Phariſiens & les Docteurs de la Loi, gens avares & attachés à leurs intérêts, voyant bien que cette Parabole s'adreſſoit à eux, ſe mocquoient de JESUS-CHRIST; parce qu'ils préféroient la poſſeſſion & la joüiſſance des biens extérieurs, à l'eſpérance des biens futurs & éternels.

Théophile qui a été le ſeptiéme Evêque de l'Egliſe d'Antioche après S. Pierre, & qui nous a laiſſé un illuſtre monument de ſon érudition, faiſant un corps d'hiſtoire des paroles des quatre Evangeliſtes, explique ainſi cette Parabole dans ſes Commentaires. » Cet homme riche qui avoit » un fermier ou un œconôme, eſt Dieu » dont les richeſſes ſont infinies. Son œco- » nôme eſt S. Paul, qui inſtruit aux pieds » de Gamaliel dans la ſcience des ſaintes » Ecritures, étoit chargé du ſoin d'enſei- » gner aux autres la Loi du Seigneur. Mais » ayant commencé à perſécuter ceux qui » croyoient en JESUS-CHRIST, à les char- » ger de chaînes, à les faire mourir, & à » diſſiper par-là les biens de ſon maître; le

» Seigneur blâmant une conduite ſi vio-
» lente & ſi emportée, lui a dit : *Saul*,
» *Saul pourquoi me perſecutez-vous ? Il vous*
» *eſt dur de regimber contre l'aiguillon.* Que
» ferai-je, dit alors en lui-même cet œco-
» nôme infidéle ? De maître & d'intendant
» que j'étois, je me vois réduit au rang
» des diſciples & des ouvriers. *Je ne ſçau-*
» *rois travailler à la terre*, car je vois qu'on
» a aboli tous les commandemens de la
» Loi, qui ne nous propoſoit pour récom-
» penſe que des biens terreſtres & paſſagers,
» & que cette Loi auſſi-bien que les Pro-
» phétes n'ont duré que juſqu'à Jean. *J'ai*
» *honte de mandier*, & de me voir réduit
» à apprendre des Gentils, & d'Ananie
» qui n'eſt qu'un diſciple, la ſcience du ſa-
» lut & de la foi, moi qui a été le maître
» & le docteur des Juifs. Je vais donc pren-
» dre le parti qui me paroît le plus avanta-
» geux pour moi, afin que lorſqu'on m'aura
» ôté l'adminiſtration que l'on m'avoit con-
» fiée, les Chrétiens me reçoivent chez
» eux. Il commença donc à inſtruire ceux
» qui avoient renoncé au Judaïſme pour
» embraſſer la Foi de JESUS-CHRIST ; &
» de peur qu'ils ne cruſſent qu'ils devoient
» être juſtifiés par la loi de Moïſe, il leur fit
» voir que cette loi étoit abolie, que le
» tems des Prophétes étoit paſſé, & qu'ils
» devoient regarder comme des ordures,

» ce qu'autrefois ils avoient conſideré com-
Phil. 3. » me un gain & un avantage. Il fit enſuite
7. » venir deux des débiteurs de ſon maître.
» Le premier devoit cent barils d'huile ;
» c'étoit le peuple Gentil qui avoit beſoin
» que Dieu répandit ſur lui l'abondance de
» ſes miſéricordes. De cent barils dont il
» étoit redevable, & qui eſt un nombre
» plein & parfait, l'œconôme lui fit faire
» une obligation de cinquante, nombre qui
» marque la pénitence, & qui revient aux
» années du Jubilé, & à cette autre Para-
Luc. 7. » bole dont il eſt parlé dans l'Evangile,
41. » où un créancier remet à l'un de ſes débi-
» teurs cinq cens deniers & à l'autre cin-
» quante. Le ſecond devoit cent meſures
» de blé ; c'étoit le peuple Juif qui s'étoit
» nourri des commandemens de Dieu, com-
» me d'un froment très-pur. L'œconôme
» lui fit faire une obligation de quatre-
» vingt meſures ; c'eſt-à-dire, qu'il l'enga-
» gea à croire en la Réſurrection du Sau-
» veur, & à paſſer de l'obſervation du Sa-
» bat à la célebration du Dimanche qui eſt
» le premier jour de la ſemaine. Ce fut par
» une conduite ſi ſage que cet œconôme
» mérita l'approbation & les éloges de ſon
» maître, qui le loua d'avoir renoncé pour
» les intérêts de ſon ſalut à la ſévérité d'une
» loi dure & auſtére, pour prendre les ſen-
» timens de douceur & de miſéricorde
» qu'inſpire

» qu'inſpire l'Evangile. Mais pourquoi,
» me direz-vous, appelle-t-on cet œconô-
» me *infidéle*, puiſqu'il n'agiſſoit que par
» l'eſprit de la Loi dont Dieu même eſt
» l'auteur ? C'eſt que quoiqu'il ſervit Dieu
» avec un véritable zéle & des intentions
» épurées, néanmoins ſon culte étoit défec-
» tueux & partagé, parce qu'en croyant au
» Pere, il ne laiſſoit pas de perſécuter le
» Fils, & que reconnoiſſant un Dieu tout-
» puiſſant, il ne vouloit pas confeſſer la
» Divinité du Saint-Eſprit. Saint Paul a
» donc fait paroître plus de prudence en
» tranſgreſſant la Loi, que les enfans de
» lumiére, qui en vivant dans la pratique
» exacte de la loi de Moïſe, ont méconnu
» JESUS-CHRIST, qui eſt la véritable lu-
» miére de Dieu le Pere. «

Si vous voulez ſçavoir comment Saint Ambroiſe Evêque de Milan explique cette Parabole, vous pouvez conſulter ſes Commentaires. Je n'ai pû trouver ce qu'Origéne & Didyme ont écrit ſur ce ſujet, & je ne ſçais s'ils ont traité cette matiére, ou ſi leur ouvrage s'eſt perdu. Pour revenir à la premiére explication que j'ai donnée à cette Parabole, il me ſemble que nous devons employer les richeſſes injuſtes à nous faire des amis, en les diſtribuant, non pas à toutes ſortes de pauvres, mais à ceux qui peuvent nous recevoir chez eux,

& *dans les Tabernacles éternels* ; leur donnant peu de choſe, pour recevoir beaucoup d'eux ; nous dépouillant des biens étrangers, pour entrer en poſſeſſion de ceux qui nous ſont propres, & *ſemant avec abondance, pour recueillir avec abondance* ; car *celui qui ſeme peu, moiſſonnera peu.*

2. Cor. 9. 6.

SEPTIE'ME QUESTION.

En quel ſens doit-on prendre ce paſſage de l'Epître aux Romains : *Et certes à peine quelqu'un voudroit-il mourir pour un homme juſte ; peut-être néanmoins qu'il s'en pourroit trouver quelqu'un qui voudroit bien donner ſa vie pour un homme dont la vertu lui ſeroit connue ?*

Rom. 5. 7.

Deux Hérétiques également impies, quoiqu'engagés dans différentes erreurs, ont pris occaſion de ce paſſage de blaſphêmer ce qu'ils ne pouvoient comprendre. Car Marcion admet deux Dieux, l'un juſte, & l'autre bon. Il fait le Dieu juſte auteur de la Loi & des Prophétes ; & il attribuë au Dieu bon, dont il dit que JESUS-CHRIST eſt le Fils, les Evangiles & les Epîtres des Apôtres. Or il prétend qu'il n'y a perſonne, ou du moins qu'il s'en trouve très-peu qui ayent ſouffert la mort pour le Dieu juſte ; mais qu'une infinité de

Martyrs ont répandu leur ſang pour le Dieu bon, c'eſt-à-dire, pour JESUS-CHRIST. Arius au contraire attribuë à JESUS-CHRIST le nom de *Juſte*, ſelon ce qui eſt écrit dans les Pſeaumes : *O Dieu, donnez au Roi la droiture de vos jugemens, & au fils du Roi la lumiére de votre juſtice.* Et ſelon ce que JESUS-CHRIST lui-même dit dans l'Evangile : *Le Pere ne juge perſonne, mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils.* Et derechef : *Je juge ſelon ce que j'entens.* Et il attribue au Pere la qualité de bon, conformement à ce que JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile : *Pourquoi m'appellez-vous bon ? Il n'y a que Dieu le Pere ſeul qui ſoit bon.* Juſqu'ici cet Héréſiarque trouve de quoi ſe ſauver & ſoutenir ſon impieté ; mais dans la ſuite il ne fait que broncher, & ne rencontre que des précipices. Car comment peut-on dire que quelqu'un peut-être voudra bien donner ſa vie pour le Pere, & qu'à peine en trouvera-t-on qui veuille mourir pour le Fils, puiſque tant de Martyrs ont répandu leur ſang pour le nom de JESUS-CHRIST ?

Pſal.71. 2.

Joan. 5. 22.

Ibid. v. 30.

Matth. 19. 17.

Si l'on veut donc expliquer ce paſſage dans un ſens ſimple & naturel, l'on peut dire que dans l'ancienne Loi, qui exerçoit envers les pécheurs une juſtice ſévére & rigoureuſe, à peine s'eſt-il trouvé quelqu'un qui ait répandu ſon ſang : au lieu que

la nouvelle alliance, qui n'inſpire que la douceur & la miſéricorde, a produit une infinité de Martyrs. Mais comme l'Apôtre ſaint Paul parle d'une maniére douteuſe, en diſant : *que l'on pourroit trouver peut-être quelqu'un qui voulut bien mourir ;* & que de-là l'on peut conclure qu'il n'y en a que fort peu qui ſoient dans la diſpoſition de ſacrifier leur vie pour les intérêts de l'Evangile ; il faut néceſſairement donner un autre ſens à ce paſſage, & l'expliquer par rapport à ce qui précede & à ce qui ſuit.

Rom. 5. 3. Saint Paul dit qu'il *ſe glorifie dans les afflictions, parce que l'affliction produit la patience, la patience l'épreuve, & l'épreuve l'eſpérance, & que cette eſpérance ne nous trompe point*, fondée qu'elle eſt ſur ce que *l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs, par le Saint-Eſprit qui nous a été donné*, ſelon ce que Dieu avoit dit par un Joël. 2. 28. Prophéte : *Je répandrai mon eſprit ſur toute chair.* De-là cet Apôtre prend ſujet d'admirer la bonté de JESUS-CHRIST, qui a bien voulu mourir pour des impies & des pécheurs comme nous, qui étions encore dans les langueurs du péché, & mourir dans le tems que Dieu avoit marqué, ſelon ce qu'il dit lui-même : *Je vous ai exaucé au tems favorable, je vous ai aidé au jour du ſalut ;* & derechef : *Voici maintenant*

2. Cor. 6. 2.

le tems favorable, voici maintenant le jour du ſalut. Dans un tems où tous les hommes s'étoient corrompus, & détournés du droit chemin, & où il n'y en avoit pas un ſeul qui fît le bien. Il n'y a donc qu'une bonté infinie & une miſéricorde incompréhenſible qui ait pû le porter à donner ſa vie pour des impies. Car la mort a quelque choſe de ſi affreux & de ſi terrible, qu'à peine peut-on trouver quelqu'un qui veuille bien mourir pour un homme juſte & dont la vertu lui eſt connuë; quoiqu'il s'en puiſſe quelquefois rencontrer qui voudront bien donner leur vie pour une choſe bonne & juſte. Or la marque la plus ſenſible que Dieu ait pû nous donner de ſon amour envers les hommes, c'eſt que dans le tems même que nous étions encore pécheurs, JESUS-CHRIST eſt mort pour nous; ſacrifiant ſa vie ſur la Croix, ſe laiſſant conduire au ſupplice pour les iniquités de ſon peuple, ſe chargeant de nos péchés, ſe livrant volontairement à la mort, & ſouffrant qu'on le mît au nombre des ſcélerats, afin de nous rendre juſtes, forts & vertueux, de foibles, d'impies & de pécheurs que nous étions. Pſal. 13. 3.

Quelques-uns expliquent ce paſſage en cette maniére. Si JESUS-CHRIST eſt mort pour nous dans le tems que nous étions encore impies & pécheurs, avec quel zéle &

quel empreſſement ne devons-nous pas donner notre vie pour JESUS-CHRIST qui eſt bon & juſte tout enſemble? Au reſte, il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait de la différence entre *bon* & *juſte*; & que par ces deux mots l'Apôtre S. Paul ait voulu marquer quelque perſonne en particulier: ils ſignifient ſimplement une choſe bonne & juſte, pour laquelle il eſt aſſez difficile de trouver quelqu'un qui veuille répandre ſon ſang, quoiqu'on en puiſſe quelquefois rencontrer d'aſſez généreux pour le faire.

HUITIE'ME QUESTION.

Comment doit-on entendre ces paro-
Rom. 7. 8. les de l'Epître de S. Paul aux Romains: *Le péché ayant pris occaſion du commandement de s'irriter, a produit en moi toutes ſortes de mauvais deſirs*? Je vais rapporter ici ce paſſage tout au long, afin de l'expliquer enſuite par parties, avec la grace & le ſecours de JESUS-CHRIST. Je vous dirai ſimplement & en peu de mots quel eſt mon ſentiment, ſans prétendre prévenir le vôtre, ni vous ôter la liberté d'en penſer ce qu'il vous plaira.

» Que dirons-nous donc, dit l'Apôtre? » La Loi eſt-elle péché? Dieu nous garde » d'une telle penſée. Mais je n'ai connu le » péché que par la Loi. Car je n'aurois

» jamais connu la concupiſcence ſi la Loi
» n'avoit dit : *Vous n'aurez point de mau-*
» *vais deſirs*. Mais le péché ayant pris oc-
» caſion du commandement de s'irriter, a
» produit en moi toutes ſortes de mauvais
» deſirs. Car ſans la Loi le péché étoit com-
» me mort. Et pour moi je vivois autre-
» fois ſans Loi ; mais le commandement
» étant ſurvenu, le péché eſt reſſuſcité. Et
» moi je ſuis mort ; & il s'eſt trouvé que le
» commandement qui devoit me donner la
» vie, a ſervi à me donner la mort. Car le
» péché ayant pris occaſion du commande-
» ment, m'a trompé, & m'a tué par le
» commandement même. Ainſi la Loi eſt
» ſainte à la vérité, & le commandement
» eſt ſaint, juſte & bon. Ce qui eſt bon en
» ſoi m'a-t-il donc cauſé la mort ? Nulle-
» ment ; mais c'eſt le péché & la concupiſ-
» cence, qui m'ayant cauſé la mort par une
» choſe qui étoit bonne, a fait paroître ce
» qu'elle étoit ; de ſorte qu'elle eſt deve-
» nuë par le commandement même une
» ſource plus abondante de péché. Car nous
» ſçavons que la Loi eſt ſpirituelle ; mais
» pour moi je ſuis charnel, étant vendu
» pour être aſſujetti au péché. Je n'aprou-
» ve pas ce que je fais, parce que je ne fais
» pas ce que je veux ; mais je fais ce que
» je haï. Que ſi je fais ce que je ne veux pas,
» je conſens à la Loi, & je reconnois qu'elle

» eſt bonne. Ainſi ce n'eſt point moi qui
» fais cela ; mais c'eſt le péché qui habite
» en moi. Car je ſçai qu'il n'y a rien de bon
» en moi, c'eſt-à-dire, dans ma chair ;
» parce que je trouve en moi la volonté de
» faire le bien, mais je ne trouve point le
» moyen de l'accomplir. Car je ne fais pas
» le bien que je veux, mais je fais le mal
» que je ne veux pas. Que ſi je fais ce que
» je ne veux pas, ce n'eſt plus moi qui le
» fais, mais c'eſt le péché qui habite en moi.
» Lors donc que je veux faire le bien, je
» trouve en moi une loi qui s'y oppoſe,
» parce que le mal reſide en moi. Car je
» me plais dans la Loi de Dieu ſelon l'hom-
» me intérieur ; mais je ſens dans les mem-
» bres de mon corps une autre loi qui com-
» bat contre la loi de mon eſprit, & qui
» me rend captif ſous la loi du péché, qui
» eſt dans les membres de mon corps. Mal-
» heureux homme que je ſuis ! qui me dé-
» livrera de ce corps de mort ? Ce ſera la
» grace de Dieu par JESUS-CHRIST
» notre Seigneur. «

La Medecine ne nous donne pas la mort, en nous faiſant connoître des poiſons capables de nous faire mourir, quoiqu'il ſe trouve des ſcélerats qui s'en ſervent, ou pour s'empoiſonner eux-mêmes, ou pour ſe défaire de leurs ennemis. Il en eſt de même de la Loi. Elle nous a été donnée pour

nous

nous faire connoître le poiſon du péché. Comme l'homme abuſant de ſa liberté, ſe laiſſoit aller au gré de ſes injuſtes deſirs, & tomboit de précipice en précipice; Dieu a voulu le retenir par ſa Loi comme par une eſpéce de frein, & lui apprendre à meſurer ſes pas, & à marcher avec plus de circonſpection; afin que nous le ſervions *dans la nouveauté de l'eſprit, & non point dans la vieilleſſe de la lettre*; c'eſt-à-dire, que nous nous aſſujettiſſions à la Loi, nous qui autrefois vivions comme des bêtes, & qui diſions : *Ne penſons qu'à boire & à manger, puiſque nous mourrons demain.* Rom. 7. 6. Iſai. 22. 13.

Que ſi malgré la Loi qui eſt ſurvenuë, & qui nous a montré & le bien que nous devons faire, & le mal que nous devons éviter, nous ne laiſſons pas de tranſgreſſer ſes commandemens, emportés que nous ſommes par le déréglement de notre cœur & par l'impétuoſité de nos paſſions; il ſemble alors que cette Loi eſt la cauſe du péché, puiſque les bornes qu'elle preſcrit à notre cupidité, ne ſervent en quelque façon que pour la rendre plus vive & plus ardente. C'eſt une maxime chez les Grecs, que les choſes permiſes ſont celles que nous ſouhaitons avec moins d'empreſſement. Rien au contraire n'irrite plus nos deſirs, & n'excite davantage la vivacité de nos paſſions, que ce qui nous eſt défendu. C'eſt

pourquoi Ciceron dit que dans les Loix que Solon donna aux Athéniens, ce ſage Légiſlateur ne voulut preſcrire aucune punition pour les parricides, de peur que ſa Loi ne fût pas tant une défenſe d'un crime ſi énorme, qu'un attrait pour le commettre. La Loi donc ſemble être une occaſion de péché pour ceux qui mépriſent & foulent aux pieds les commandemens qu'elle nous fait, parce qu'en défendant ce qu'elle ne veut pas permettre, elle lie par ſes ordonnances ceux qui, auparavant l'établiſſement de la Loi, pouvoient, ſans ſe rendre coupables, commettre des crimes qu'aucune Loi ne leur défendoit.

Tout ce que j'ai dit juſqu'ici ne regarde que la Loi de Moïſe. Mais comme ſaint Paul parle dans la ſuite d'une Loi de Dieu, & d'une loi de la chair & des membres, qui s'oppoſe ſans ceſſe à la loi de l'eſprit, & qui nous aſſervit à la loi du péché; je crois qu'à l'occaſion de ces quatre loix toujours oppoſées l'une à l'autre, il eſt à propos d'examiner de combien de ſortes de loix il eſt fait mention dans la ſainte Ecriture.

Il n'y a qu'une Loi qui a été donnée par Moïſe, & dont ſaint Paul dit dans ſon Epître aux Galates : *Tous ceux qui s'appuyent ſur les œuvres de la Loi ſont dans la malediction, puiſqu'il eſt écrit : Malediction*

Gal. 3. 10.

ſur tous ceux qui n'obſervent pas tout ce qui eſt preſcrit dans le Livre de la Loi. Il ajoûte au même endroit : *La Loi a été établie pour faire reconnoître les crimes que l'on commettoit en la violant, juſqu'à l'avenement de ce Fils que la promeſſe regardoit ; & cette Loi a été donnée par les Anges par l'entremiſe d'un médiateur.* Et derechef : *La Loi nous a ſervi de conducteur pour nous mener comme des enfans à* JESUS-CHRIST, *afin que nous fuſſions juſtifiés par la foi. Mais la foi étant venuë, nous ne ſommes plus ſous un conducteur comme des enfans, puiſque vous êtes tous enfans de Dieu par la foi en* JESUS-CHRIST.

Saint Paul donne encore le nom de loi à quelques endroits de l'Ecriture qui ne renferment aucuns commandemens, & qui ne regardent que des faits purement hiſtoriques. *Dites-moi, je vous prie*, dit cet Apôtre, *vous qui voulez être ſous la Loi, n'entendez-vous point ce que dit la Loi ? Car il eſt écrit qu'Abraham a eu deux fils, l'un de la ſervante, & l'autre de la femme libre. Mais celui qui naquit de la ſervante, naquit ſelon la chair, & celui qui naquit de la femme libre, naquit en vertu de la promeſſe de Dieu.* On appelle encore les Pſeaumes du nom de loi, ſelon ce que JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile : *Afin que la parole qui eſt écrite dans leur loi ſoit*

Ibid. 4. 21.

Joan. 15. 25.

accomplie ; ils m'ont haï ſans aucun ſujet.
Pſal.24. La prophétie d'Iſaïe porte auſſi le nom de
19. loi : *Il eſt écrit dans la loi*, dit l'Apôtre :
1. Cor. *Je parlerai à ce peuple en des langues etran-*
14. 21. *geres & inconnues, & après cela méme*
Iſai. 28. *ils ne m'entendront point, dit le Seigneur.*
11. C'eſt ce que j'ai trouvé dans le Prophéte Iſaïe ſelon le Texte Hébreu & la Verſion d'Aquila. On donne encore le nom de loi au ſens myſtique de l'Ecriture ſainte, con-
Rom. 7. formément à ce que dit Saint Paul : *Nous*
14. *ſçavons que la loi eſt ſpirituelle.*

Outre toutes ces loix le même Apôtre nous apprend qu'il y a une loi naturelle
Ibid. 2. écrite dans nos cœurs. *Lors*, dit-il, *que les*
14. *Gentils qui n'ont point la Loi, font naturellement les choſes que la Loi commande, n'ayant point la Loi, ils ſe tiennent à eux-mémes lieu de loi, faiſant voir que ce qui eſt preſcrit par la Loi, eſt écrit dans leur cœur, comme leur conſcience en rend témoignage.* Cette Loi que nous portons écrite dans le cœur, eſt commune à toutes les nations ; perſonne ne l'ignore. Ainſi tous les hommes ſe rendent coupables lorſqu'ils tranſgreſſent cette Loi que Dieu, dont les jugemens ſont toujours juſtes & équitables, a écrite dans nos cœurs : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous faſſe à vous-même.* Où eſt l'homme qui ignore que l'homicide, l'adultére, le vol,

& toutes ſortes de convoitiſes ſont un mal, dès qu'il les enviſage par rapport à lui-même & à ſes propres intérêts ? Car s'il n'étoit perſuadé que toutes ces injuſtices ſont un mal, il ne ſe plaindroit pas lorſqu'on les commet à ſon endroit. C'eſt cette Loi naturelle qui découvroit à Caïn toute l'énormité de ſon crime, lorſqu'il diſoit : *Mon iniquité eſt trop grande pour que je puiſſe en obtenir le pardon.* C'eſt elle qui fit connoître à Adam & à Eve la grandeur de leur péché, & qui les obligea à ſe cacher ſous l'arbre de vie. C'eſt elle qui avant même la Loi de Moïſe, tourmenta Pharaon par de ſecrets remords, & arracha de ſa bouche cet aveu de ſon orgueil & de ſa déſobéiſſance : *Le Seigneur eſt juſte, & moi & mon peuple nous ſommes des impies.* Cette Loi eſt inconnuë à un enfant qui n'a pas encore l'uſage de la raiſon, & comme il ne connoît point de commandement, il le tranſgreſſe auſſi ſans crime ; il bat ſes parens, il maudit ſon pere & ſa mere : comme il ne ſçait point encore les régles de la ſageſſe, le péché eſt mort en lui. Mais dès qu'il viendra à connoître la Loi, & que la raiſon plus avancée lui aura fait voir & le bien qu'il doit faire, & le mal qu'il doit éviter ; alors le péché reſſuſcitera, & cet enfant commencera à mourir par le péché dont il ſe rendra coupable. Ainſi la raiſon

Gen. 4. 13.

Exod. 9. 27.

où la raiſon commence à ſe développer, & à nous faire connoître les Commandemens de Dieu pour arriver à la vie, devient pour nous un principe de mort, ſi nous nous acquitons de nos devoirs avec négligence, & ſi ce qui devoit nous inſtruire & nous éclairer ne ſert qu'à nous ſéduire, à nous perdre, & à nous conduire à la mort. Ce n'eſt pas que la connoiſſance que nous avons de la Loi ſoit un péché, car cette Loi que nous connoiſſons eſt ſainte, elle eſt juſte, elle eſt bonne; mais c'eſt que les actions qui avant la connoiſſance de la Loi ne me paroiſſoient pas criminelles, deviennent pour moi des crimes par la connoiſſance que la Loi me donne de ce qui eſt péché & de ce qui eſt vertu. Ainſi ce qui m'avoit été donné comme un bien, ſe change en mal par la corruption & le déréglement de mon propre cœur; ou pour m'exprimer d'une maniére encore plus forte, le péché que je commettois ſans crime avant que j'euſſe la connoiſſance de la Loi, devient par la tranſgreſſion de cette même Loi une ſource plus abondante de péché.

Mais voyons auparavant quelle eſt cette convoitiſe dont il eſt dit dans la Loi : *Vous ne convoiterez point*. Quelques-uns croyent que c'eſt celle qui eſt défenduë par ce commandement du Décalogue : *Vous ne con-*

voiterez point ce qui appartient à votre prochain. Pour moi il me ſemble que par le mot de *convoitiſe*, on doit entendre toutes les paſſions du cœur humain, c'eſt-à-dire, nos chagrins, nos joyes, nos craintes, nos deſirs. Au reſte, il ne faut pas s'imaginer que dans le portrait que ſaint Paul nous fait ici des différens mouvemens dont il ſe ſent agité, cet Apôtre veuille parler de lui-même; lui qui étoit un vaiſſeau d'élection; lui dont le corps étoit le Temple du Saint-Eſprit, lui qui diſoit : *Eſt-ce que vous voulez éprouver la puiſſance de* JESUS-CHRIST *qui parle par ma bouche?* Et dans un autre endroit : JESUS-CHRIST *nous a rachetés.* Et derechef : *Je vis, ou plutôt ce n'eſt plus moi qui vit, c'eſt* JESUS-CHRIST *qui vit en moi.* Il parle donc de celui qui veut expier ſes péchés par la pénitence; il fait ſous ſon nom la peinture des foibleſſes humaines; il décrit les combats continuels que deux hommes, l'un intérieur & l'autre extérieur, ſe livrent ſans ceſſe au-dedans de nous-mêmes. L'homme intérieur approuve la Loi écrite & la loi naturelle, & reconnoît qu'elle eſt bonne, qu'elle eſt ſainte, qu'elle eſt juſte, qu'elle eſt ſpirituelle. L'homme extérieur dit comme ſaint Paul : *Pour moi je ſuis charnel, étant vendu pour être aſſujetti au péché; car je n'approuve pas ce que je fais, & je*

Exod. 20. 17.

2. *Cor.* 13. 3. *Gal.* 3. 13.

Ibid. 2. 20.

ne fais pas ce que je veux, mais ce que je haï. Que ſi l'homme extérieur fait ce qu'il ne veut pas & ce qu'il haït, il fait voir que le commandement de la Loi eſt bon, & que ce n'eſt point lui qui fait le mal, mais le péché qui demeure en lui, c'eſt-à-dire, la corruption de la chair & l'amour du plaiſir qui eſt naturel à tous les hommes, mais dont ils ne doivent uſer que dans la vûe d'avoir des enfans; & qui devient criminel dès qu'il paſſe les bornes que le Créateur lui a preſcrites.

Qu'un chacun de nous s'examine ici lui-même, qu'il ſe rende compte de ſes propres ſentimens, qu'il conſidére à combien de vices & de déréglemens ſon cœur eſt en proye; combien de paroles indiſcrétes, de penſées volages, de mouvemens involontaires lui échapent malgré lui dans la vivacité & l'emportement de la paſſion. Je ne parle point des actions, de peur de donner atteinte à l'innocence & à la ſainteté de quelques hommes juſtes, comme
Job. 1. *Sect. LXX.* de Job dont il eſt écrit: *Cet homme-là ne cherchoit que la verité, menant une vie pure & ſans tache, ſervant Dieu dans la pratique de la juſtice, & s'éloignant de tout ce qui eſt mauvais;* & de Zacharie & d'Elizabeth
Luc. 1. 6. dont l'Evangile dit: *Ils étoient tous deux juſtes devant Dieu, & ils marchoient dans tous les commandemens & les ordon-*

nances du Seigneur d'une maniére irréprehenſible; & des Apôtres à qui JESUS-CHRIST avoit dit : *Soyez parfaits comme votre Pere celeſte eſt parfait.* Car le Sauveur n'auroit jamais fait commandement à ſes Apôtres, s'il n'avoit été perſuadé que l'homme peut devenir parfait. Si ce n'eſt peut-être qu'on diſe, que s'éloigner de tout ce qui eſt mauvais, comme faiſoit Job, c'eſt ſe corriger, & paſſer des déſordres & des égaremens d'une jeuneſſe libertine, à une vie plus réglée & à la pratique de la vertu. Que marcher dans les voyes de la juſtice, comme faiſoient Zacharie & Elizabeth, c'eſt mener une vie irréprochable aux yeux des hommes ; ce qui peut-être n'empêchoit pas que cette convoitiſe, qui, ſelon ſaint Paul, demeure dans nos membres, ne dominât dans leur cœur. Quant au commandement que JESUS-CHRIST fait à ſes Apôtres d'être parfaits, ce n'eſt point à des enfans qu'il le fait, mais à des hommes d'un âge mûr & conſommé, que j'avouë être propre à l'état de perfection. *Matth.* 48.

Je ne prétens point par-là flatter les vices de la corruption du cœur humain ; je ne m'attache qu'à l'autorité des ſaintes Ecritures qui nous apprennent qu'il n'y a perſonne éxemt de ſouillûre, & que Dieu a voulu que tous les hommes fuſſent *enve-*

Rom. 11. 12. *lopés dans le péché, afin d'exercer ſa miſéricorde envers tous*, excepté celui-là ſeul 1. Pet. 2. 22. *qui n'a commis aucun péché, & de la bouche duquel il n'eſt jamais ſorti aucune parole de tromperie*; ſelon ce que dit Salomon: Prov. 30. 19. *Le ſerpent ne laiſſe aucune trace ſur la pierre*; & JESUS-CHRIST dans l'Evangile: Joan. 14. 30. *Le Prince de ce monde va venir, mais il ne trouvera rien en moi qui lui appartienne*, c'eſt-à-dire, aucune mauvaiſe action, aucun veſtige de ſa malice. C'eſt pour cela que Dieu nous défend d'inſulter un homme qui veut ſe retirer de ſes anciens deſordres, & d'avoir l'*Egyptien en abomination*, Deut. 23. 7. parce que nous avons tous été étrangers en Egypte, que nous y avons travaillé à des ouvrages de brique & de terre, & à bâtir des Villes pour Pharaon, & qu'on nous a mené captifs en Babylone, c'eſt-à-dire, que nous avons été aſſervis comme les autres à la loi du péché qui dominoit dans nos membres. Or l'homme ne trouvant preſque plus de reſſource à ſes maux, & confeſſant ingénument que toute la nature humaine a été engagée dans les piéges du démon; Saint Paul, ou plutôt l'homme en la perſonne duquel cet Apôtre déplore les foibleſſes & les miſéres de tous les autres, revenu à lui-même, rend graces au Seigneur de ce qu'il a bien voulu le racheter par ſon Sang, le purifier de ſes ſouillu-

tes dans les eaux ſacrées du Baptême, le revêtir de la nouvelle robbe de JESUS-CHRIST, & faire ſuccéder au vieil homme qui eſt mort en lui, un homme nouveau qui dit : *Malheureux homme que je ſuis ! qui me délivrera de ce corps de mort.* Je rens graces à Dieu par JESUS-CHRIST notre Seigneur qui m'a délivré d'un corps de mort.

Que ſi quelqu'un prétend que l'Apôtre ſaint Paul ne parle point ici en ſa perſonne des foibleſſes communes à tous les hommes, qu'il nous explique comment l'on peut appliquer à Daniel, qui étoit ſans doute un homme juſte, ce qu'il diſoit comme de lui-même dans cette priére qu'il faiſoit à Dieu pour ſes compatriotes : *Nous avons peché, nous avons commis l'iniquité,* Dan. 9. 5. *nous avons fait des actions impies, nous nous ſommes retirés de vous, & détournés de la voye de vos préceptes & de vos ordonnances. Nous n'avons point écouté la voix de vos ſerviteurs les Prophétes qui ont parlé en votre nom à nos Rois, à nos Princes, à nos peres, & à tout le peuple de la terre. La juſtice eſt de votre côté, Seigneur, & pour nous il ne nous reſte que la confuſion.* Ces paroles encore du Pſeaume trente & uniéme : *Je vous ai fait connoître mon crime, & ne vous ai point caché mon iniquité ; j'ai dit : Je déclarerai au Seigneur, &* Pſ. 31. 5.

confeſſerai contre moi-meme mon injuſtice, & vous m'avez remis auſſi-tôt l'impiete de mon peché. C'eſt pour cette raiſon que tout homme ſaint vous priera dans le tems favorable. Ces paroles, dis-je, ne conviennent point à David, à un homme juſte, en un mot, au Prophéte qui parle; elles ne conviennent qu'à un pécheur: mais cet homme juſte les ayant dites en la perſonne & ſous la figure d'un homme pénitent, il mérita d'entendre de la bouche de Dieu même: *Je vous donnerai l'intelligence, je vous enſeignerai la voye par laquelle vous devez marcher, & j'arrêterai mes yeux ſur vous.*

Ibid. ℣. 8.

Nous liſons quelque choſe de ſemblable dans le Pſeaume trente-ſeptiéme, qui eſt intitulé *pour le ſouvenir*, où le même Prophéte voulant nous apprendre à faire pénitence, & à ne perdre jamais nos péchés de vûe, dit à Dieu: *A la vue de mes péchés il n'y a plus aucune paix dans mes os, parce que mes inquités ſe ſont élevées juſques par deſſus ma téte, & qu'elles ſe ſont appeſanties ſur moi comme un fardeau inſupportable. La pourriture & la corruption s'eſt miſe dans mes playes, à cauſe de ma folie. Je ſuis devenu tout courbé ſous le poids de ma miſere.*

Pſal. 37. 4.

Ce paſſage de l'Apôtre ſaint Paul, auſſi-bien que ce qui le précéde & ce qui le ſuit,

ou plutôt toute ſon Epître aux Romains eſt remplie de tant de difficultés, que ſi j'entreprenois d'expliquer tout, il me faudroit faire non pas un ſeul Livre, mais pluſieurs gros volumes.

NEUVIE'ME QUESTION.

Pourquoi l'Apôtre S. Paul dit-il dans la même Epître aux Romains : *Je ſouhaitois de devenir moi-même anathême & d'être ſéparé de* JESUS-CHRIST *pour mes freres qui ſont d'un meme ſang que moi ſelon la chair, qui ſont les Iſraelites, à qui appartient l'adoption des enfans de Dieu, ſa gloire, ſon alliance, ſa loi, ſon culte & ſes promeſſes, de qui les Patriarches ſont les Peres, & deſquels eſt ſorti, ſelon la chair,* JESUS-CHRIST *même, qui eſt Dieu au-deſſus de tout, & beni dans tous les ſiécles?* Rom. 9. 3.

Il faut avouer que cette difficulté eſt conſidérable ; car ſaint Paul avoit dit auparavant : *Qui nous ſéparera de l'amour de* JESUS-CHRIST *? Sera-ce l'affliction ou les déplaiſirs, ou la perſécution, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou le fer & la violence.* Et derechef : *Je ſuis aſſuré que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ni les choſes preſentes, ni les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a de plus haut, ou de plus profond, ni toute au-* Ibid. 8. 35. Ibid. 38.

tre créature, ne pourra jamais nous ſéparer de l'amour que nous portons à Dieu en JESUS-CHRIST *notre Seigneur.* Comment donc cet Apôtre peut-il dire maintenant, & même avec ſerment : JESUS-CHRIST *m'eſt témoin que je dis la vérité, je ne ments point, ma conſcience me rendant ce témoignage par le Saint-Eſprit, que je ſuis ſaiſi d'une triſteſſe profonde, & que mon cœur eſt preſſé ſans ceſſe d'une vive douleur, juſques-là que je ſouhaitois de devenir moi-même anathême, & d'être ſeparé de* JESUS-CHRIST *pour mes freres qui ſont d'un même ſang que moi ſelon la chair,* &c. Car enfin s'il aime Dieu avec tant d'ardeur & de vivacité, que ni la crainte de la mort, ni l'eſpérance de la vie, ni la perſécution, ni la faim, ni la nudité, ni les périls, ni le fer & la violence ne ſont pas capables de l'en ſéparer ; & ſi les Anges, les Puiſſances, les choſes préſentes & futures, toutes les vertus des Cieux, ce qu'il y a de plus haut & de plus profond ; en un mot toutes les créatures conjurées contre lui (ce qui eſt impoſſible) ſi dis-je, tout cela ne peut rompre les liens de la charité qui l'attachent à Dieu & à JESUS-CHRIST : Pourquoi donc change-t-il tout à coup de ſentiment, & quelles ſont ſes vûes de vouloir pour l'amour même de JESUS-CHRIST, renoncer à la poſſeſſion de JESUS-CHRIST ?

Et de peur qu'on ne veuille pas l'en croire & ajouter foi à ſes paroles, il les confirme par ſerment, il nous en aſſûre au nom de JESUS-CHRIST même, & prenant le Saint-Eſprit à témoin des ſentimens de ſon cœur, il proteſte qu'il eſt dans une triſteſſe, non pas ſuperficielle, & qui ſoit l'effet du hazard, mais incroyable & accablante; & que ſon cœur eſt ſaiſi d'une douleur, non point paſſagere, mais qui ne lui donne aucun relâche, & qui le tourmente ſans ceſſe. Quel eſt donc le ſujet de cette profonde triſteſſe, & de cette douleur continuelle dont il ſe ſent pénétré? C'eſt qu'il ſouhaite d'être anathême, de ſe voir ſeparé de JESUS-CHRIST, & de périr lui-même, afin de procurer par ſa propre perte le ſalut des autres. Souvenons-nous ici de cette priere que Moïſe faiſoit à Dieu pour obtenir la grace du peuple & le pardon de ſa révolte: *Je vous conjure, Seigneur, de leur pardonner cette faute, ou ſi vous ne le faites pas, effacez-moi de votre Livre que vous avez écrit*; & nous verrons que ce Prophéte & notre Apôtre avoient l'un & l'autre la même affection & le même zéle pour le troupeau que Dieu avoit confié à leurs ſoins. *Le bon Paſteur donne ſa vie pour ſes brebis, mais le mercenaire voyant venir le loup, prend la fuite, parce que les brebis ne lui appartiennent pas.* Dire, *je ſouhaitois d'être*

Exod. 32. 31.

Joan. 10. 11.

anathême & ſéparé de JESUS-CHRIST ; c'eſt-à-dire, *effacez-moi du Livre que vous avez écrit.* Car tous ceux qui ſont effacés du Livre des vivans, & qui ne ſont point écrits avec les juſtes, ſont anathêmes & ſéparés du Seigneur.

Remarquez ici, je vous prie, combien vive & ardente étoit la charité que ſaint Paul avoit pour JESUS-CHRIST, puiſque pour l'amour de lui il ſouhaite de mourir & de périr tout ſeul, pourvû que tout le monde croye en lui. Mais s'il ſouhaite ſa perte, ce n'eſt que pour la vie préſente, & non pas pour l'éternité, ſuivant ce que dit l'Evangile : *Celui qui aura perdu ſa vie pour l'amour de* JESUS-CHRIST, *la retrouvera.* C'eſt pour cela qu'il cite ce paſſage du Pſeaume quarante-troiſiéme : *On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur ; on nous regarde comme des brebis deſtinées à la boucherie.* Cet Apôtre ſouhaite donc de périr ſelon la chair, afin que les autres ſe ſauvent ſelon l'eſprit. Il veut acheter au prix de ſon ſang le ſalut de pluſieurs. Il me ſeroit aiſé de prouver ici par pluſieurs paſſages de l'Ancien Teſtament que le mot d'anathême ſe prend quelquefois par la mort que l'on fait ſouffrir aux criminels. Et pour faire voir que ce n'étoit pas ſans ſujet que S. Paul s'affligeoit de la ſorte, cet Apôtre ajoûte que ce qui lui cauſoit

Matth. 10. 39.

Rom. 8. 36.

cauſoit une douleur ſi vive & ſi cuiſante, étoit de voir *ſes freres & ſes proches ſelon la chair*, en danger de ſe perdre ſans reſſource. Lorſqu'il les appelle *ſes freres & ſes proches ſelon la chair*, il donne aſſez à entendre qu'ils lui étoient étrangers ſelon l'eſprit.

A qui appartient, dit-il, *l'adoption des enfans de Dieu*; car c'étoit d'eux que le Seigneur diſoit autrefois. *Iſraël eſt mon fils aîné*; & derechef: *J'ai nourri des enfans & je les ai élevés*; & dont il dit maintenant: *Des enfans étrangers ont agi avec diſſimulation à mon égard.* A qui Dieu avoit confié *ſa gloire*, parce qu'il les avoit choiſis parmi toutes les nations comme ſon peuple particulier; ſon *alliance*, dont l'une eſt ſelon la lettre, & l'autre ſelon l'eſprit, afin qu'après avoir obſervé d'une maniére charnelle les cérémonies de l'Ancien Teſtament qui venoit d'être aboli, ce peuple le ſervît d'une maniére ſpirituelle dans la pratique des commandemens de l'Evangile éternel; *ſa Loi*, qui renferme & l'Ancien & le Nouveau Teſtament; *ſon culte*, c'eſt-à-dire, la véritable Religion; *ſes promeſſes*, dans la vûe de répandre ſur les enfans tous les bienfaits qu'il avoit promis à leurs peres. Mais leur plus bel endroit & leur plus grande gloire, c'eſt que JESUS-CHRIST a pris naiſſance parmi eux de la Vierge Ma-

Exod. 4. 22.

Iſai. 1. 2.

rie. Et pour nous faire connoître quel eſt ce *Chriſt*, & nous expliquer en même-tems le véritable ſujet de ſa douleur, il ajoûte ; *qui eſt Dieu au deſſus de tout, & beni dans tous les ſiécles.* Voilà celui qui lui cauſe une affliction ſi grande & ſi ſenſible, c'eſt de voir que les Juifs refuſent de reconnoître ce Dieu de majeſté qui eſt né d'eux ſelon la chair. Cet Apôtre néanmoins loüe la juſtice de Dieu & l'équité de ſes jugemens, de peur qu'on ne trouve quelque choſe d'outré & de trop ſévére dans la maniére dont il en a uſé à l'égard des Juifs. En un mot, ſaint Paul ſe ſent pénétré de douleur en voyant accablés de maux & de diſgraces, ceux que Dieu avoit autrefois comblés de bienfaits, & traités avec tant de diſtinction.

DIXIE'ME QUESTION.

Comment doit-on entendre ce que le même Apôtre dit dans ſon Epître aux Coloſſiens : *Que nul ne vous ſurpaſſe en affectant de paroître humble par un culte ſuperſtitieux des Anges, ſe mêlant de parler des choſes qu'il ne ſçait point, étant enflé par les vaines imaginations d'un eſprit humain & charnel, & ne demeurant point attaché à celui qui eſt la tête & le chef, duquel tout le corps recevant l'influence par les vaiſſeaux qui en joignent & lient toutes les par-*

Coloſſ. 2. 18.

ties, & s'entretient & s'augmente par l'accroiſſement que Dieu lui donne ? &c.

Je ne puis m'empêcher de repeter ici ce que j'ai déja dit pluſieurs fois, que ce n'eſt point par un ſentiment d'humilité, mais par un aveu ſincére, fondé ſur le témoignage de la propre conſcience, que ſaint Paul diſoit : *Que ſi je ſuis groſſier & peu inſtruit pour la parole, il n'en eſt pas de même pour la ſcience.* 2. Cor. 11. 6. En effet, cet Apôtre ne ſçauroit expliquer ce qu'il y a de profond & de caché dans nos myſtéres. Pénétré qu'il eſt lui-même de ce qu'il veut dire, il ne peut s'exprimer ni ſe faire entendre d'une maniére claire & intelligible. Quoique très-éloquent dans ſa langue naturelle, qui étoit la Langue Hébraïque, quoiqu'inſtruit aux pieds de Gamaliel, l'un des plus ſçavans hommes de la Synagogue & très-verſé dans la ſcience de la Loi ; cependant lorſqu'il veut exprimer ce qu'il penſe, il le fait toujours d'une maniére très-obſcure & très-embarraſſée. Que s'il avoit tant de peine à s'expliquer en Grec qu'il avoit appris dès ſes plus tendres années à Tarſe en Cilicie où il avoit été élevé ; que dirons-nous des Verſions Latines où les Interprétes voulant exprimer mot à mot les penſées de cet Apôtre, ne font que les embarraſſer davantage, & étouffent pour ainſi dire ſous un amas de mauvaiſes her-

bes, un champ ſi abondant & ſi fertile ? Je vais donc tâcher de faire ſur ce paſſage de ſaint Paul une eſpéce de paraphraſe, d'en expliquer le véritable ſens, d'éclaircir ce que les expreſſions ont de confus & d'embrouillé, de mettre chaque choſe à ſon rang & dans ſa place naturelle, afin que les penſées de l'Apôtre dégagées de ce qu'il y a d'embarraſſé & d'obſcur dans le ſtile, paroiſſent dans leur véritable jour.

Que nul ne vous ſurpaſſe, c'eſt-à-dire, comme le porte le texte Grec, que perſonne ne vous raviſſe le prix de votre courſe, comme il arrive lorſque celui qui combat dans le Cirque, & qui a mérité le prix, vient à le perdre ou par l'injuſtice de celui qui préſide aux courſes, ou par la ſupercherie de ceux qui donnent au peuple ces ſortes de ſpectacles. L'on trouve dans ſaint Paul pluſieurs expreſſions de cette nature, dont il ſe ſert aſſez ſouvent, parce qu'elles étoient en uſage dans ſa Ville & dans ſa Province. En voici quelques exemples :

1. Cor. 4. 3. (a) *Pour moi je me mets fort peu en peine d'être jugé par le jour humain. Je vous parle*

(a) C'eſt-à-dire, *je me mets fort peu en peine des jugemens des hommes*, ou, *d'être jugé par quelque homme que ce ſoit*. Les maniéres de parler dont S. Jerôme cite ici des exemples, & qu'il dit être particuliéres aux habitans de Tarſe & aux peuples de Cilicie, ne paroiſſent-elles que par rapport au Grec qui étoit leur Langue naturelle, mais on ne peut pas les faire ſentir dans une Traduction.

humainement. Je ne vous ai point été à charge; & ce que nous expliquons maintenant, *que nul ne vous ſurpaſſe*, ou, *ne vous raviſſe le prix de la courſe*; & d'autres ſemblables maniéres de parler qui ſont encore aujourd'hui en uſage parmi les peuples de Cilicie. Au reſte, il ne faut point s'étonner que ſaint Paul ſe ſerve de ces ſortes d'expreſſions, qui étoient propres à la Province où il avoit reçû & la naiſſance & l'éducation, puiſque Virgile, qui eſt l'Homere des Latins, a dit conformément à l'uſage de ſon païs, *un froid ſcelerat* (a).

Rom. 6. 19.

Georg. 2.

Que nul donc *ne vous ſurpaſſe* & ne vous raviſſe le prix de votre courſe en s'attachant à la baſſeſſe de la lettre & au culte ſuperſtitieux des Anges, afin de vous engager par ſon exemple à abandonner le ſens ſpirituel & myſtérieux des ſaintes Ecritures, pour ne vous repaître que des figures des choſes à venir, que celui même qui veut vous ſéduire *n'a point de vûë*, ou, *ne voye point* (car le texte Grec peut ſignifier l'un & l'autre) ſur-tout étant enflé d'orgueil comme il eſt, & faiſant paroître dans ſes démarches fieres & ſuperbes, quelle eſt la vanité & la préſomption de ſon eſprit.

(a) C'eſt-à-dire, pernicieux aux fruits de la terre. Nous diſons auſſi *un froid cruel*, quoique la cruauté ne convienne pas plus au froid que la ſcelerateſſe.

Mais en vain ſe repaît-il de cet orgueil ſecret qu'un eſprit charnel lui inſpire, puiſqu'il entend les ſaintes Ecritures d'une maniére toute charnelle, ajoutant foi à toutes les Traditions, ou plutôt à toutes les rêveries des Juifs, ſans s'attacher à celui que toutes les Ecritures regardent comme le chef, & dont il eſt écrit : JESUS-CHRIST *eſt le chef & la tête de l'homme*, c'eſt-à-dire, le chef de ceux qui croyent en lui, le principe qui donne la vie à ce corps myſtique, & la ſource où l'on doit puiſer tous les ſens ſpirituels des ſaintes Ecritures. C'eſt de ce chef que le Corps de l'Egliſe *reçoit par les vaiſſeaux qui en joignent & lient toutes les parties*, le ſuc d'une doctrine toute céleſte qui lui donne la vie : C'eſt ce Chef qui nourrit tous les membres de ce Corps, & qui répandant dans ſes veines par des routes ſecretes un ſang très-pur, l'entretient, le fortifie, & lui donne l'accroiſſement & la perfection qu'il doit avoir en Dieu, afin que cette priere que le Sauveur faiſoit à ſon Pere ſoit accomplie : *Mon Pere, je deſire que comme nous ne ſommes qu'un vous & moi, de même ceux-ci ne ſoient qu'un en nous ;* & qu'après que JESUS-CHRIST nous aura donnés à ſon Pere, *Dieu ſoit tout en tous.*

1. Cor. ch. 3.

Joan. ch. 17.

1. Cor. ch. 15.

Saint Paul dans ſon Epître aux Ephéſiens, s'exprime à peu près de la même ma-

niére, ſoit pour le ſens, ſoit pour les mots, ſoit pour le ſtile qui eſt très-obſcur & très-embarraſſé : *Afin*, dit cet Apôtre, *qu'en diſant la vérité dans la charité, nous croiſſions en toutes choſes dans* JESUS-CHRIST, *qui eſt notre chef & notre tête ; car c'eſt de lui que tout le corps dont les parties ſont jointes & unies enſemble avec une ſi juſte proportion, reçoit par tous les vaiſſeaux & toutes les liaiſons qui portent l'eſprit & la vie, l'accroiſſement qu'il lui communique par l'efficace de ſon influence, ſelon la meſure qui eſt propre à chacun des membres, afin qu'il ſe forme ainſi, & s'édifie par la charité.* J'ai expliqué ce paſſage avec aſſez d'étenduë dans mes Commentaires ſur cette même Epître. Or l'Apôtre écrit tout cela contre les Juifs, qui, après avoir embraſſé la Foi de JESUS-CHRIST, vouloient encore obſerver les cérémonies de l'ancienne Loi ; ſur quoi il y a eu une diſpute aſſez grande entre les premiers Chrétiens, comme nous le liſons dans les Actes des Apôtres. C'eſt pour cela que ſaint Paul parlant de ceux qui ſe vantoient d'être les Docteurs & les maîtres de la Loi, dit un peu auparavant : *Que perſonne ne vous condamne pour le manger & pour le boire*, prétendant que parmi les choſes qui ſervent à votre nourriture, les unes ſont pures & les autres impures ; *ou ſur le ſujet des fêtes*, diſtinguant Col. 2. 16.

les jours de fête, d'avec ceux qui ne le ſont point, parce que toute la vie d'un Chrétien qui croit en JESUS-CHRIST reſſuſcité, eſt une fête continuelle qui n'a point d'autres bornes que l'éternité : *Ou ſur la célebration des nouvelles lunes*, c'eſt-à-dire, du premier jour de chaque mois, lorſque la lune eſt dans ſon décours, & ne luit plus durant la nuit ; parce que la lumiére des Chrétiens eſt éternelle, & que le ſoleil de juſtice ne ceſſe jamais de les éclairer : *Ou ſur l'obſervation des jours de Sabat*, vous défendant durant ces jours de porter aucun fardeau, ou de faire aucune œuvre ſervile ; car nous ſommes tous libres en JESUS-CHRIST, & nous ne gémiſſons plus ſous le joug accablant du péché. *Toutes ces choſes*, dit l'Apôtre, *n'ont été que l'ombre de celles qui devoient arriver*, & une figure de la félicité dont nous devions jouir un jour ; les Juifs s'arrêtant à la lettre, & s'attachant à la terre, tandis que par l'intelligence ſpirituelle des Saintes Ecritures, nous nous élevons juſqu'à JESUS-CHRIST, que S. Paul appelle ici *le Corps* pour le diſtinguer des ombres. Car comme le corps eſt quelque choſe de réel & de véritable, & que l'ombre au contraire n'eſt qu'une repréſentation vaine & trompeuſe ; de même en ſuivant le ſens ſpirituel des Ecritures, tout ce qui ſert à boire & à manger

manger eſt pur, tous les jours de notre vie ſont des jours de fête pour nous, la ſolemnité du premier de chaque mois eſt une fête continuelle, & notre Sabat doit être éternel.

Mais comment doit-on entendre ces paroles de l'Apôtre : *En affectant de paroître humble par un culte ſuperſtitieux des Anges* ? Depuis que JESUS-CHRIST a dit à ſes Diſciples : *Levez-vous, ſortons d'ici*, & aux Juifs : *Votre maiſon demeurera deſerte*, &, que le lieu où le Seigneur a été crucifié *eſt appellé dans un ſens ſpirituel Egypte & Sodome*; depuis ce tems-là toutes les cérémonies des Juifs ont été abolies ; & ce n'eſt plus à Dieu, mais aux Anges rebelles & aux eſprits impurs qu'ils immolent toutes leurs victimes. Il ne faut point s'étonner qu'ils ſoient tombés dans cette impieté après la Paſſion du Sauveur, puiſque c'étoit à eux que le Prophéte Amos adreſſoit autrefois ces paroles: *Maiſon d'Iſraël, eſt-ce à moi que vous avez offert des ſacrifices & des victimes dans le deſert durant quarante ans? Et vous avez porté le Tabernacle de Moloch, & l'aſtre de votre Dieu Remphan, qui ſont des figures que vous avez faites pour les adorer.* C'eſt ce que S. Etienne diſputant dans le Sénat des Juifs, & parcourant leurs anciennes hiſtoires, leur expliqua d'une maniére encore

Joan. 14. 31. *Matth.* 23. 38. *Apoc.* 11. 8.

Amos 5. 25. *Sect.* LXX.

Act. 7. 41. plus forte & plus préciſe. *Dans ce tems-là*, dit-il, *les Iſraëlites firent un veau, & ſacrifierent à cette idole, mettant leur joye dans l'ouvrage de leurs mains. Alors Dieu ſe détournant d'eux, les abandonna à l'impieté qui leur fit adorer l'armée du Ciel, comme il eſt écrit au Livre des Prophétes.* Par cette *armée du Ciel*, on ne doit pas ſeulement entendre le ſoleil, la lune & tous les aſtres ; mais encore toute la multitude & les armées des Anges, qu'on appelle en Hébreu *Sabaoth*, c'eſt-à-dire des vertus & des armées céleſtes. C'eſt dans ce ſens que nous liſons dans l'Evangile de S. Luc : *Au même inſtant il ſe joignit à l'Ange une*

Luc. 2. 13. *grande troupe de l'armee celeſte, louant Dieu & diſant : Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, & paix ſur la terre aux hommes*

Pſ. 103. 4. *de bonne volonté.* Car le Seigneur *rend ſes Anges auſſi prompts que les vents, & ſes Miniſtres auſſi ardens que les flammes.* Le Prophéte Ezechiel nous fait voir d'une maniére encore mieux marquée que ceux qui adoroient les idoles, offroient toujours leurs ſacrifices aux Anges, & non pas à Dieu, quoiqu'ils immolaſſent leurs victimes dans le Temple du Seigneur. *Je leur ai*

Ezech. 20. 25. *donné*, dit Dieu par la bouche de ce Prophéte, *des loix & des préceptes qui n'étoient point bons.* Car le Seigneur ne cherche point le ſang des boucs & des taureaux ;

un esprit brisé de douleur est le seul sacrifice qui soit digne de lui, & il ne mépriſe jamais un cœur contrit & humilié. Ceux donc qui s'étoient fait un veau près d'Oreb, & qui avoient adoré l'astre du Dieu Remphan, dont j'ai parlé plus à fond dans mes Commentaires sur le Prophéte Amos; ceux-là ont offert leur encens aux idoles qu'ils ont fait eux-mêmes, & Dieu les a abandonnés à l'impieté qui leur a fait adorer l'armée du Ciel, que saint Paul appelle ici *le culte des Anges*. Le mot d'*humilité* dont on s'est servi dans la Traduction Latine de ce passage, signifie selon le Texte Grec une *bassesse d'esprit & de sentiment*. Il faut en effet avoir l'esprit bien bas, & porter la superstition jusqu'à l'extravagance, pour s'imaginer que Dieu prenne plaisir à voir couler le sang des boucs & des taureaux, & à souffrir l'odeur désagréable d'un parfum que bien souvent nous ne sçaurions souffrir nous-mêmes. *Tapeinophrosunè.*

Quant à ce qui suit : *Si vous êtes morts avec* JESUS-CHRIST *à ces premieres & plus grossiéres instructions du monde; comment vous laissez-vous imposer des loix, comme si vous viviez dans ce premier état du monde? Ne mangez pas*, vous dit-on, d'une telle chose; *ne goutez pas* de ceci; *ne touchez pas* à cela. *Cependant ce sont des choses qui périssent toutes par l'usage*, Col. 2. 20.

en quoi vous ne ſuivez que des maximes & des ordonnances humaines, qui ont à la verité quelque apparence de ſageſſe dans une ſuperſtition & une humilité affectée, dans le rigoureux traitement qu'on fait au corps, & dans le peu de ſoin qu'on prend de raſſaſier la chair. Voici, ce me ſemble, ce que ſaint Paul veut dire dans cet endroit, que je me contente de parcourir, afin d'expliquer avec le ſecours du Seigneur, ce qu'il a de confus dans les termes, & d'obſcur dans le ſens. Si vous avez été baptiſés en JESUS-CHRIST, & enſévelis avec lui par le baptême; ſi vous êtes morts avec lui à ces premiéres & plus groſſiéres inſtructions du monde; pourquoi ne dites-vous pas avec moi: *A Dieu ne plaiſe que je me glorifie en autre choſe qu'en la Croix de notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *par qui le monde eſt mort & crucifié pour moi, comme je ſuis mort & crucifié pour le monde?* Pourquoi n'écoutez-vous pas ce que le Seigneur dit à ſon Pere: *Ils ne ſont point du monde, comme je ne ſuis point moi-même du monde*; Et: *Le monde les haït, parce qu'ils ne ſont point du monde, comme je ne ſuis point moi-même du monde?* Pourquoi au contraire *vous laiſſez-vous impoſer des loix, comme ſi vous viviez dans le premier état du monde? Ne touchez point*, vous dit-on, le corps d'un homme mort, ni les habits

Gal. 6. 14.

Joan. 17. 16.

d'une femme qui a ſes infirmités ordinaires, ou le ſiége ſur lequel elle s'eſt aſſiſe. *Ne mangez point* de pourceau, ni de liévre, ni de ſéche (*a*), ni de calmar (*b*), ni de lamproye, ni d'anguille, ni de tous les poiſſons qui n'ont ni nageoires ni écailles. Cependant toutes ces choſes périſſent par l'uſage qu'on en fait, & tombent dans les lieux ſecrets après que l'eſtomac les a digerés. Car *les viandes ſont pour le ventre, & le ventre eſt pour les viandes; & ce n'eſt pas ce qui entre dans la bouche qui ſouille l'homme, mais c'eſt ce qui ſort de ſa bouche.* 1. Cor. 13. *Et en cela*, dit l'Apôtre, *vous ne ſuivez que des maximes & des ordonnances humaines*; ſelon cette parole du Prophéte Iſaïe : *Ce peuple m'honore des lévres, mais ſon cœur eſt éloigné de moi; mais c'eſt en vain qu'ils m'honorent, enſeignant des maximes & des pratiques humaines.* Iſai. 29. 13. De-là ces reproches que JESUS-CHRIST faiſoit aux Phariſiens : *Vous avez*, leur dit-il, *anéanti la Loi de Dieu pour établir & autoriſer vos Traditions. Car Dieu a fait ce commandement : Honorez votre pere & votre mere. Et cet autre : Que celui qui aura outragé de parole ſon pere ou ſa mere ſoit puni de mort. Mais vous autres vous dites : Quiconque aura dit à ſon pere ou à* Matth. 15. 3.

(*a*) Poiſſon de mer.
(*b*) Autre poiſſon de mer qui vole.

ſa mere ; Tout don que je fais vous eſt utile, ſatisfait à la Loi, quoiqu'il n'honore & n'aſſiſte point ſon pere & ſa mere, &c. *Et ainſi*, ajoute-t-il, *vous avez anéanti le Commandement de Dieu par vos Traditions.*

Cet Ouvrage qui n'eſt déja que trop étendu ne me permet pas de rapporter ici combien les Phariſiens ont inventé de Traditions qu'ils appellent aujourd'hui *Deuteroſes* ; & de combien de fables & de chiméres ils les ont remplies. La plûpart même ſont ſi infâmes, que je ne ſçaurois en parler ſans rougir. Je vais néanmoins en rapporter ici un exemple, afin de couvrir de honte & de confuſion ces ennemis déclarés de la Religion de JESUS-CHRIST. Les principaux & les plus ſages de leurs Synagogues étoient obligés par le devoir de leur Charge (l'horrible emploi!) de goûter le ſang d'une fille ou d'une femme qui avoit ſes infirmités ordinaires, afin de juger par le goût, lorſqu'ils ne le pouvoient faire par la vûe, ſi ce ſang étoit pur, ou s'il ne l'étoit pas. De plus, comme la Loi leur ordonne de demeurer aſſis dans leurs maiſons les jours de Sabat, & leur défend de ſortir de chez eux, & de ſe promener ces jours-là ; ſi nous leur faiſons voir dans nos diſputes que pour obſerver le commandement de la Loi priſe à la let-

tre, ils ſont obligés de demeurer aſſis, & qu'il ne leur eſt pas permis ni de ſe coucher, ni de demeurer debout, ni de ſe promener ; ils nous répondent ordinairement que leurs maîtres Barachibas, Symeon & Hellés leur ont appris par tradition que l'on pouvoit le jour du Sabat ſe promener l'eſpace de deux mille piés. Ils nous repaiſſent de pluſieurs ſemblables rêveries fondées ſur des maximes humaines qu'ils préférent à celles que Dieu leur a enſeignées. Ce n'eſt pas qu'il faille être toujours aſſis le jour du Sabat ; & qu'on ſoit obligé de demeurer dans le lieu où l'on ſe trouve ſans pouvoir s'en éloigner ; mais on doit accomplir d'une maniére ſpirituelle *ce que la Loi ne ſçauroit faire, la chair la rendant foible & impuiſſante.* Pourſuivons. *Rom.* 8. 3.

Qui ont à la verité quelque apparence de ſageſſe. Ce mot *à la verité* eſt ici ſuperflu, car il n'eſt point ſuivi de la conjonction *mais*, ou de quelque autre ſemblable qui le ſuit ordinairement. Saint Paul qui n'étoit pas Grammairien, tombe ſouvent dans de pareilles fautes. Les ignorans donc & le menu peuple trouvent dans ces pratiques ſuperſtitieuſes des Juifs quelque apparence de raiſon, & quelques traits de la ſageſſe humaine. De-là vient qu'on donne à leurs Docteurs le nom de ſages, & lorſqu'ils enſeignent leurs maximes (ce qu'ils

ſont en certains jours) ils ont coûtume de dire à leurs Diſciples : *Les ſages expliquent leurs traditions.*

Dans une ſuperſtition, ou comme porte le texte Grec, *dans une fauſſe Religion, & dans une humilité* affectée. Quoique le terme d'*humilité*, ſelon la ſignification naturelle du mot Grec, marque plutôt une vertu qu'un vice : cependant on le doit prendre ici pour une baſſeſſe d'ame & de ſentiment. *Et dans le rigoureux traitement qu'on fait au corps*, c'eſt-à-dire, ſelon le texte original que la verſion Latine n'exprime pas à la lettre ; *en n'épargnant pas ſon corps.* Les Juifs n'épargnent pas leur corps dans le choix qu'ils font des viandes, ſe privant quelquefois de ce qu'ils ont, cherchant ce qu'ils n'ont pas, & ſe réduiſant par-là à des extrêmités qui ſouvent les jettent dans des langueurs & des maladies fâcheuſes. Et en cela ils ne ſe font point honneur à eux-mêmes, puiſque *tout eſt pur pour ceux qui ſont purs*, & que *ce qui ſe mange avec action de graces* ne ſçauroit être impur ; le Seigneur n'ayant créé les viandes que pour nourrir le corps & conſerver la vie de l'homme.

Tit. 1. 15.
1. Tim. 4. 4.

Par ces *premiéres inſtructions*, ou ces *premiers élemens du monde, par leſquels*, ou plutôt *auſquels nous ſommes morts*, on doit entendre la Loi de Moïſe & tout l'An-

tien Teſtament, qui ſont comme les commencemens de notre Religion, & les premiers élemens où nous apprenons à connoître Dieu. Car comme on donne le nom d'*élemens* aux lettres qui compoſent les ſyllabes & les mots, & enſuite les diſcours les plus travaillés; que la Muſique a ſes élemens, que la Dialectique & la Médecine ont leurs *introductions*, & que les lignes ſont les élemens de la Géométrie : de même l'Ancien Teſtament eſt comme les premiers élemens qui forment l'enfance de l'homme juſte, & qui le rendent capable de s'élever juſqu'à la perfection de l'Évangile. C'eſt ainſi que le Pſeaume cent dix-huitiéme & tous ceux qui ſont marqués par les lettres de l'Alphabet, nous conduiſent par des vérités morales, à la connoiſſance des vérités divines; & nous faiſant paſſer par les élemens d'une lettre qui tuë & qui ſe détruit, nous élevent juſqu'à l'eſprit qui vivifie. Puis donc que nous ſommes morts au monde & à ſes élemens, nous ne devons plus ſuivre les pratiques & les maximes du monde; car s'aſſujettir à ces *premiers élemens*, c'eſt commencer; y mourir, c'eſt être parfait.

ONZIE'ME QUESTION.

Que veulent dire ces paroles du même

2. *Theſſ.* 2. 3. Apôtre dans ſon Epître aux Theſſaloniciens : *Le Seigneur ne viendra point que la revolte & la deſertion ne ſoit arrivée auparavant, & qu'on n'ait vû paroître l'homme de peché ?* &c.

1. *Theſſ.* 5. 1. Saint Paul avoit dans ſa premiére Epître aux fidéles de Theſſalonique : » Or » pour ce qui regarde le tems & les momens où ces choſes arriveront, il n'eſt » pas beſoin, mes freres, de vous en écri» re, parce que vous ſçavez bien vous» mêmes que le jour du Seigneur doit venir » comme un voleur de nuit. Car lorſqu'ils » diront, nous voici en paix & en ſureté, » ils ſe trouveront ſurpris tout à coup d'une » ruine imprévûe, comme l'eſt une femme » groſſe des douleurs de l'enfantement, » ſans qu'il leur reſte aucun moyen de ſe » ſauver. Il leur avoit dit un peu aupara» vant : Auſſi nous vous déclarons comme *Ibid.* 4. 14. » l'ayant appris du Seigneur, que nous qui » vivons, & qui ſommes reſervés pour ſon » avénement, nous ne préviendrons point » ceux qui ſont déja dans le ſommeil de la » mort. Car auſſi-tôt que le ſignal aura été » donné par la voix de l'Archange, & par » le ſon de la trompette de Dieu, le Sei» gneur lui-même deſcendra du Ciel, & » ceux qui ſeront morts en JESUS-CHRIST » reſſuſciteront les premiers. Puis nous au» tres qui ſommes vivans, & qui ſerons

» demeurés juſqu'alors, nous ſerons em-
» portés avec eux dans les nuées pour aller
» au-devant du Seigneur au milieu de l'air,
» & ainſi nous vivrons pour jamais avec le
» Seigneur. Conſolez-vous donc les uns les
» autres par ces vérités. « Les Theſſaloni-
ciens ne comprenant point qui étoient ceux dont l'Apôtre S. Paul vouloit parler, qui étant encore en vie, & étant demeurés juſques alors, ſeroient emportés dans les airs pour aller au-devant du Seigneur; crurent qu'ils ſeroient encore en vie lorſque JESUS-CHRIST viendroit, & qu'ils le verroient dans ſa majeſté avant que de mourir. Sur quoi l'Apôtre les prie & les *conjure par l'avenement de notre Seigneur* JESUS-CHRIST *de ne ſe point laiſſer ébranler ſi légerement, en croyant ſur la foi de quelque Prophétie, ou ſur quelque diſcours, ou quelque lettre qu'on ſuppoſeroit venir de ſa part, que le jour du Seigneur étoit prêt d'arriver.* 2. Theſſ. 2. 1.

L'Evangile & tous les Prophétes nous apprennent qu'il y a deux ſortes d'évenemens du Sauveur. Dans le premier il a paru humilié & anéanti aux yeux des hommes; dans le ſecond il paroîtra revêtu de toute ſa gloire & de toute ſa majeſté, ſelon ce que JESUS-CHRIST lui-même diſoit à ſes Apôtres, lorſqu'il leur prédit ce qui devoit arriver avant la fin du monde, & quel

devoit être l'avenement de l'Antéchriſt :

Matth. 24. 15. » Lorſque vous verrez, *leur dit-il*, que » l'abomination qui a été prédite par le » Prophéte Daniel, ſera dans le Lieu ſaint ; » que celui qui lit entende bien ce qu'il lit. » Alors que ceux qui ſeront dans la Judée, » s'enfuyent ſur les montagnes ; que celui » qui ſera au haut du toit, n'en deſcende » point pour emporter quelque choſe de » ſa maiſon ; & que celui qui ſera dans le » champ, ne retourne point pour prendre *Ibid.* ℣. 23. » ſa robe. *Et derechef :* Alors ſi quelqu'un » vous dit, le Chriſt eſt ici, ou il eſt là, » ne le croyez point ; parce qu'il s'élevera » de faux chriſts & de faux prophétes, qui » feront de grands prodiges & des choſes » étonnantes, juſqu'à ſéduire même, s'il » étoit poſſible, les Elus. J'ai voulu vous » en avertir auparavant. Si donc on vous » dit, le voici dans le deſert, ne ſortez » point pour y aller. Si l'on vous dit, le » voici dans le lieu le plus retiré de la mai- » ſon, ne le croyez point. Car comme un » éclair qui ſort de l'Orient paroît tout d'un » coup juſqu'à l'Occident, ainſi ſera l'avé- *Ibid.* ℣. 30. » nement du Fils de l'homme. *Et un peu* » *après* : Alors le ſigne du Fils de l'homme » paroîtra dans le Ciel, & tous les peuples » de la terre ſeront dans les pleurs & dans » les gémiſſemens, & ils verront le Fils de » l'homme qui viendra ſur les nuées du Ciel

» avec une grande puiſſance & une grande
» majeſté. Et il envoira ſes Anges qui fe-
» ront entendre la voix éclatante de leurs
» trompettes, & qui raſſembleront ſes Elus
» des quatre coins du monde, depuis une
» extrêmité du Ciel juſqu'à l'autre. Voici
» encore ce qu'il dit de l'Antechriſt en par- *Joan. 5. 4. 3.*
» lant aux Juifs : Je ſuis venu au nom de
» mon Pere, & vous ne me recevez pas :
» Si un autre vient en ſon propre nom,
» vous le recevrez. «

Les Theſſaloniciens donc n'ayant pas bien compris le ſens de la premiére Epitre que ſaint Paul leur avoit écrite, ou s'étant laiſſé ſéduire par quelque prétenduë révélation qu'ils croyent avoir euë durant leur ſommeil, ou par les fauſſes conjectures de quelques viſionnaires ; s'imaginoient que ce qui avoit été prédit de l'Antechriſt par les Prophétes Iſaïe & Daniel, & par JESUS-CHRIST même dans l'Evangile, devoit s'accomplir de leurs jours. C'eſt ce qui les avoit ébranlés & jettés dans le trouble, prévenus qu'ils étoient que le Fils de Dieu devoit bien-tôt venir dans tout l'éclat de ſa gloire & de ſa majeſté. Mais l'Apôtre ſaint Paul, pour les détromper & les faire revenir de leurs préjugés, leur explique ici toutes les choſes qui devoient précéder l'avenement du Sauveur ; afin que par leur accompliſſement ils puſſent juger de

l'avénement de l'Antechriſt, *de cet homme de peché, de cet enfant de perdition, de cet ennemi de Dieu qui s'élevera au-deſſus de tout ce qui eſt appellé Dieu, ou qui eſt adoré : juſqu'à s'aſſeoir dans le Temple de Dieu. Le Seigneur*, dit-il, *ne viendra point que la deſertion*, ou comme porte le texte Grec, *l'apoſtaſie ne ſoit arrivée auparavant*, c'eſt-à-dire, que toutes les nations qui ſont ſoumiſes à l'Empire Romain, ne ſe ſoient ſouſtraites par une révolte déclarée à la domination des Empereurs ; *& qu'on ait vû paroître cet homme de peché* prédit par tous les Prophétes, qui eſt la ſource & le principe de tous les péchés ; *de cet enfant de perdition*, c'eſt-à-dire, du démon qui eſt la cauſe de la perte de tous les hommes ; *de cet ennemi declaré de* JESUS-CHRIST, ce qui fait qu'on l'appelle *Antechriſt ; qui s'élevera au-deſſus de tout ce qui eſt appellé Dieu*, ſe faiſant paſſer pour le Dieu de toutes les nations, foulant aux pieds la véritable Religion & le culte du vrai Dieu, & portant ſon orgueil *juſqu'à s'aſſeoir dans le Temple de Dieu*, c'eſt-à-dire, comme l'expliquent quelques Auteurs, dans le Temple de Jeruſalem, ou plutôt dans l'Egliſe, où il ſe fera paſſer pour JESUS-CHRIST & pour Fils de Dieu.

La décadence de l'Empire Romain & la naiſſance de l'Antechriſt doivent donc

précéder l'avénement de JESUS-CHRIST, qui ne viendra que pour détruire cet ennemi de ſa gloire & de ſa Religion. Vous devez vous ſouvenir, dit l'Apôtre, que lorſque j'étois à Theſſalonique, je vous ai dit de bouche ce que je vous écris maintenant, que l'avénement de l'Antechriſt devoit précéder celui du Sauveur; *& vous ſçavez bien ce qui empéche qu'il ne vienne, afin qu'il paroiſſe en ſon tems*; c'eſt-à-dire, vous n'ignorez pas pourquoi l'Antechriſt ne paroît pas encore. Il ne veut pas parler ici ouvertement de la ruine de l'Empire Romain, que les Empereurs croyoient devoir être éternel. De-là vient que cette femme proſtituée & vêtuë de pourpre dont ſaint Jean parle dans ſon Apocalypſe, portoit ſur ſon front ce nom de blaſphême, *Rome l'éternelle.* Car ſi ſaint Paul eût dit ſans détour & ſans envelope que l'Antechriſt ne devoit venir qu'après l'entiére deſtruction de l'Empire Romain, il ſemble qu'il eût donné par-là un juſte ſujet de perſécuter l'Egliſe qui ne faiſoit que de naître.

Car le myſtere d'iniquité, continuë l'Apôtre, *ſe forme dès a preſent. Seulement que celui qui a maintenant la foi, la conſerve, juſqu'à ce que la déſertion arrive, & alors cet impie paroîtra.* C'eſt-à-dire, Néron le plus infâme & le plus corrompu des Ceſars, prépare déja les voyes à l'Ante- *Ibid. v. 7.*

chriſt par les maux infinis & les crimes énormes dont il accable & fait gémir toute la terre ; l'on remarque dans celui-là des traits de l'impieté & de la cruauté dont on verra un jour la conſommation dans celui-ci. Il ne reſte plus qu'à voir tomber l'Empire Romain par la révolte & la déſertion de tous les peuples qu'il tient aujourd'hui ſous ſa puiſſance ; & alors l'Antechriſt, qui eſt la ſource de toutes ſortes d'iniquités, viendra au monde : mais *le Seigneur Jeſus le détruira par le ſouffle de ſa bouche*, c'eſt-à-dire, par le poids de ſa majeſté, & de cette puiſſance divine dont les commandemens portent leur exécution avec eux. Il n'emploira point contre lui ni de nombreuſes armées, ni la force des ſoldats, ni le ſecours des Anges ; il l'exterminera par ſa ſeule préſence ; ſemblable au ſoleil qui chaſſe & diſſipe les ténebres de la nuit dès qu'il commence à paroître, le Seigneur perdra & détruira l'Antechriſt par le ſeul éclat de ſa majeſté. *Il n'agira*, cet impie, *que par la puiſſance de ſatan.* Comme toute la plénitude de la Divinité a été en JESUS-CHRIST corporellement ; de même l'Antechriſt ſera revêtu de la puiſſance de ſatan pour faire des prodiges & des miracles, mais faux & trompeurs, ſemblables à ceux que les Magiciens de Pharaon oppoſerent aux prodiges que Dieu operoit par Moïſe : mais

Ibid. ℣. 8.

Ibid. ℣. 9.

mais comme la verge de ce Prophéte dévorera celle de ſes impoſteurs, de même la vérité de JESUS-CHRIST triomphera des menſonges de l'Antechriſt. Ce ſeducteur n'impoſera par ſes artifices qu'à ceux qui doivent périr. *Ibid. v. 10.*

Ici l'on pouvoit former une difficulté, & demander à ſaint Paul pourquoi Dieu a permis que l'Antechriſt eût le pouvoir de faire des miracles & des prodiges capables, s'il étoit poſſible, de faire illuſion même aux Elus de Dieu ? Mais cet Apôtre prévient cette objection, & la réſout avant même qu'on la lui faſſe. Ce ne ſera point, dit-il, par ſa propre vertu, mais par la permiſſion de Dieu que l'Antechriſt fera tous ces prodiges, pour punir les Juifs de ce qu'ils n'ont pas voulu ni recevoir ni aimer la vérité ; c'eſt-à-dire, le Saint-Eſprit que Dieu nous a donné par JESUS-CHRIST. Car l'amour de Dieu a été répandu dans les cœurs des Fidéles ; & JESUS-CHRIST dit lui-même : *Je ſuis la verité*, & c'eſt de lui qu'il eſt écrit dans les Pſeaumes : *La verité eſt ſortie de la terre.* Puis donc que les Juifs n'ont pas voulu recevoir la vérité & la charité, ni reconnoître le Sauveur pour être ſauvés ; *Dieu les livrera*, non pas à un homme qui leur faſſe illuſion, mais *à l'illuſion même*, c'eſt-à-dire, à un égarement qui ſera la ſource de toutes ſortes *Joan. 14. 6.* *Pſal. 84. 12.*

d'erreurs, & qui les engagera immanquablement dans le menſonge ; car le démon eſt menteur, & pere du menſonge. Si l'Antechriſt étoit né d'une Vierge, & venu au monde avant JESUS-CHRIST, les Juifs ſeroient en quelque maniére excuſables. Ils pourroient dire qu'ils avoient vû en lui quelques traits & quelques caractéres de vérité ; & que ſéduits par ces fauſſes apparences, ils avoient pris le menſonge pour la vérité. Mais aujourd'hui ce qui fait leur crime, & ce qui rend leur condamnation certaine & infaillible, c'eſt qu'après avoir mépriſé la vérité de JESUS-CHRIST, ils ont ſuivi le menſonge, c'eſt-à-dire, l'Antechriſt.

XCVIII. LETTRE.

A AMAND PRÊTRE.

Saint Jerôme explique dans cette Lettre trois questions que le Prêtre Amand lui avoit proposées. Il lui dit aussi son sentiment sur la maniere dont on devoit en user à l'égard d'une femme qui après s'etre separée de son mari à cause de ses debauches, s'etoit mariée à un autre.

Ecrite avant l'an 394.

IL est impossible d'expliquer dans une seule Lettre & en peu de mots des questions sur lesquelles il y a une infinité de choses à dire. Vous me demandez comment on doit entendre ces paroles de S. Mathieu : *Ne soyez point en inquiétude pour le lendemain, car à chaque jour suffit son mal.* Selon les maniéres de l'Ecriture sainte *le lendemain* signifie le tems à venir, comme dans cet endroit de la Genese où Jacob dit à Laban : *Mon innocence me rendra un jour témoignage devant vous.* C'est aussi ce que les deux Tribus de Ruben & de Gad, & la demi Tribu de Manassé répondirent au Grand-Prêtre Phinées que les enfans d'Israël avoient député pour leur demander pourquoi ils avoient élevé un

Matth. 6. 34.

Gen. 30. 33.

Jos. 22. Autel : *Nous l'avons fait*, lui dirent-ils ; *pour empêcher qu'un jour on ne dispute à nos enfans le droit de servir Dieu* (a). Vous trouverez sur cela plusieurs autres passages dans l'ancien Testament.

JESUS-CHRIST donc en nous défendant de songer à l'avenir, nous permet, pour s'accommoder à nos foiblesses, de penser au présent. *A chaque jour*, ajoute le Sauveur, *suffit son mal* ; c'est-à-dire, il suffit de penser aux maux présens que nous souffrons dans ce monde, & il est inutile de nous occuper du soin des choses à venir, qui sont très-incertaines, & dont nous ne sçaurions jouir, ou qui nous échapent tout à coup dans le tems même que nous commençons à les posséder. Car le mot grec Kakia. *Kakia* que le traducteur Latin a exprimé par celui de *malitia*, signifie & *malice* & Kakôsis. *affliction*, que les Grecs appellent *Kakôsis*, & c'est dans ce dernier sens qu'on devoit traduire ce passage. Que si l'on veut absolument que *Kakia* signifie *malice*, & non point *affliction* & *accablement*, on doit l'expliquer conformément à ce passage de S. Jean. *Tout le monde est sous l'empire du malin*, & à ce que nous disons dans l'oraison Dominicale : *Délivrez-nous du mal.* Ainsi il faudra entendre ces paroles, *A*

1. Joan. 5. 19. Matth. 6. 13.

(a) Le texte de l'Ecriture porte dans l'un & l'autre de ces passages, *cras*, *demain*.

chaque jour ſuffit ſon mal, dans ce ſens : Que c'eſt aſſez pour nous d'avoir à ſouffrir les maux & les afflictions de la vie préſente.

Vous me demandez en ſecond lieu comment on doit expliquer ces paroles de la premiére Epître de Saint Paul aux Corinthiens : *Quelque autre péché que l'homme commette, il eſt hors du corps ; mais celui qui commet une fornication, péche contre ſon propre corps.* Pour bien comprendre le ſens de ce paſſage, il faut remonter plus haut, & voir ce qui précéde. *Le corps*, dit cet Apôtre, *n'eſt point pour la fornication, mais pour le Seigneur, & le Seigneur eſt pour le corps. Car comme Dieu a reſſuſcité le Seigneur, il nous reſſuſcitera de méme par ſa puiſſance. Ne ſçavez-vous pas que vos corps ſont les membres de* JESUS-CHRIST ? *Arracherai-je donc à* JESUS-CHRIST *ſes propres membres, pour les faire devenir les membres d'une proſtituée ? A Dieu ne plaiſe. Ne ſçavez-vous pas que celui qui ſe joint à une proſtituée, eſt un même corps avec elle ? Car ceux qui étoient deux, ne ſeront plus qu'une même chair, dit l'Ecriture. Mais celui qui demeure attaché au Seigneur, eſt un même eſprit avec lui. Fuyez la fornication. Quelque autre péché que l'homme commette, il eſt hors du corps ; mais celui qui commet une fornication, péche contre ſon propre corps*, &c. c. 6. v. 16.

Saint Paul parloit contre l'amour déréglé des plaiſirs, & après avoir dit : *Les viandes ſont pour le ventre, & le ventre eſt pour les viandes, & un jour Dieu detruira l'un & l'autre;* ſon ſujet le conduit naturellement à parler de la fornication ; car la bonne chere eſt la ſource de l'impureté, & l'excès du vin & des viandes enflamme la cupidité & révolte la nature ; les vices ſe ſuivant & ſe ſuccédant ſelon l'ordre & la liaiſon qui ſe trouve entre les membres du corps. Tous les péchés donc, tels que ſont le larcin, l'homicide, le vol, le parjure & les autres crimes de cette nature, laiſſent toujours après eux un fond de douleur & d'amertume ; & quelque avantage qu'on eſpére d'en tirer, il n'eſt pas capable d'étouffer les remords de la conſcience. L'impureté ſeule nous tiranniſe ſans ceſſe. Dans le tems même que nous avons regret de nous y être abandonnés, nous ne laiſſons pas de ſentir encore les traits de la volupté, les révoltes de la chair, le goût & les impreſſions du vice ; de maniére que la penſée & le deſir de notre converſion eſt ſouvent pour nous une occaſion de chute& de péché.

Voici encore un autre ſens qu'on peut donner à ces paroles de l'Apôtre S. Paul : *Quelqu'autre péché que l'homme commette, il eſt hors du corps.* Tout le mal que nous

faiſons n'eſt préjudiciable qu'au prochain ; il n'y a que la fornication ſeule qui ſouille la conſcience & corrompt le corps de celui qui la commet. Un impudique péche contre ſon propre corps, il prophane le Temple de JESUS-CHRIST, & le fait devenir le corps d'une proſtituée ; & lorſqu'il ſe joint à elle, il devient avec elle une même chair, ſelon cette parole du Seigneur : *C'eſt pourquoi l'homme quittera ſon pere & ſa mere, & demeurera avec ſa femme, & ils ne ſeront tous deux qu'une ſeule chair.* Matt. 19. 7.

Ajoutons une troiſiéme explication, & ne laiſſons rien échaper de ce que les Auteurs Grecs ont dit ſur ce paſſage de ſaint Paul. Il y a bien de la différence entre pécher par le corps, & pécher dans le corps. Le larcin, l'homicide, & tous les autres péchés ſont extérieurs & hors de nous. La fornication ſeule nous corrompt perſonnellement ; nous la commettons dans notre propre corps contre nous-mêmes, & non point par le corps contre les autres : car la prépoſition *par* ſignifie l'inſtrument avec quoi l'on fait quelque choſe ; & la prépoſition *dans* marque le ſujet ſur lequel on agit, & qui eſt le terme de l'action. Quelques Auteurs expliquent autrement ce paſſage, en diſant que ſelon l'Ecriture ſainte, le corps eſt la femme de l'homme, & que celui qui commet la fornication, péche

contre ſon corps, c'eſt-à-dire, contre ſa femme, parce qu'il la corrompt par ſon impureté; & qu'il l'engage malgré elle dans le crime en la joignant à une proſtituée.

La troiſiéme & la derniére difficulté que vous me propoſez eſt ſur ces paroles de la même Epître aux Corinthiens : *Car* JESUS-CHRIST *doit regner juſqu'à ce que le Pere lui ait mis tous les hommes ſous ſes piés. Car l'Ecriture dit que Dieu lui a mis tout ſous les piés, & lui a tout aſſujetti. Or la mort ſera le dernier ennemi qui ſera détruit. Quand l'Ecriture dit que tout lui eſt aſſujetti, il eſt indubitable qu'il en faut excepter celui qui lui a aſſujetti toutes choſes. Lors donc que toutes choſes auront été aſſujetties au Fils, alors le Fils ſera lui-même aſſujetti à celui qui lui aura aſſujetti toutes choſes, afin que Dieu ſoit tout en tous.* Je ſuis ſurpris que vous me demandiez l'éclairciſſement de cette difficulté, puiſque ſaint Hilaire Evêque de Poitiers l'a traitée & expliquée fort au long dans l'onziéme livre de ſon Ouvrage contre les Ariens. Il faut pourtant en dire quelque choſe. Ce qui fait peine dans ce paſſage, eſt que ſaint Paul dit que le Fils de Dieu ſera aſſujetti à ſon Pere. Mais eſt-il plus heureux & plus humiliant pour lui d'être aſſujetti à ſon Pere (ce qui ſouvent eſt une marque de tendreſſe, ſelon cette parole du Prophéte Roi : *Mon*

1. Cor. 15. 25.

Mon ame ne ſera-t-elle pas ſoumiſe à Dieu) ; que d'être crucifié comme un homme maudit de Dieu, ſuivant ce que dit l'Ecriture : *Maudit celui qui eſt pendu au bois ?* JESUS-CHRIST donc s'étant rendu lui-même malediction pour nous, afin de nous racheter de la malediction, doit-on s'étonner qu'il s'aſſujettiſſe à ſon Pere, afin de nous y aſſujettir avec lui, ſelon ce qu'il dit dans l'Evangile : *Perſonne ne vient à mon Pere que par moi ;* & derechef : *Quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi ?* Le Fils de Dieu eſt aſſujetti à ſon Pere en la perſonne de tous les Fidéles, car tous ceux qui croyent en lui, ou plutôt tous les hommes, ſont les membres de ſon corps. Mais il ne lui eſt pas aſſujetti en la perſonne des infidéles, c'eſt-à-dire des Juifs, des payens & des hérétiques, parce que cette partie de ſon corps n'eſt point ſoumiſe à la foi. Mais lorſqu'à la fin du monde tous les membres verront régner leur corps, c'eſt-à-dire, JESUS-CHRIST, alors ils s'aſſujettiront à lui, afin que tout le corps de JESUS-CHRIST ſoit aſſujetti à Dieu & au Pere, & que Dieu ſoit tout en tous. Il ne dit pas que le Pere ſoit tout en tous, mais que *Dieu ſoit tout en tous*, ce qui convient à toute la Trinité, c'eſt-à-dire, tant au Pere, qu'au Fils & au ſaint Eſprit, en ſorte que l'humanité ſoit aſſu-

Pſal. 61. 1.

Deut. 21. 13.

Joan. 14. 6.

Ibid. 12. 32.

jettie à la divinité. Par le mot d'*humanité* j'entens toute la nature humaine, & non pas cette douceur & cette affabilité que les Grecs expriment par le mot de *philantrôpia*. *Afin que Dieu ſoit tout en tous.* JESUS-CHRIST dans le ſiécle preſent n'eſt pas tout en tous; il n'eſt qu'en partie daus chacun des Saints. Par exemple, il eſt dans Salomon par la ſageſſe, dans David par la douceur, dans Job par la patience, dans Daniel par la connoiſſance de l'avenir, dans ſaint Pierre par la foi, dans Phinées & dans ſaint Paul par le zéle, dans ſaint Jean par la virginité, & ainſi des autres. Mais à la conſommation des ſiécles, il ſera tout en tous, c'eſt-à-dire, que chaque Saint poſſédera toutes les vertus, & que JESUS-CHRIST ſera tout en chacun d'eux en particulier.

J'ai trouvé dans votre lettre un petit billet qui portoit: »Il faut lui demander »(c'eſt de moi qu'on parle) ſi une femme »qui a quitté ſon mari, parce qu'il étoit »coupable d'aldutére & d'une infinité de »crimes abominables; & qui enſuite a été »mariée à un autre malgré elle, peut ſans »faire penitence avoir part à la commu»nion de l'Egliſe, du vivant du premier »mari qu'elle a abandonné.« En liſant ce billet, je me ſuis ſouvenu de ce que dit le Prophéte Roi: *Ne ſouffrez point que mon*

Pſ. 140. 4.

cœur ſe laiſſe aller à des paroles de malice, pour chercher des excuſes à mes pechés. Nous nous flattons toujours dans nos déſordres, & nous tâchons de juſtifier par les prétenduës néceſſités de la nature, les péchés où nous porte la corruption & le déréglement de notre propre cœur. Un jeune homme dit : Je ne puis reſiſter aux mouvemens d'une chair rebelle qui me fait une guerre continuelle ; l'ardeur de l'âge & la vivacité des paſſions m'entraînent malgré moi, & m'aſſujettiſſent à l'amour des plaiſirs ; mon ſexe même me fait ſentir que je ne ſçaurois m'en paſſer. Un aſſaſſin dira ; Je me voyois réduit à la derniére miſére, je n'avois ni de quoi vivre ni de quoi me couvrir, & je me ſuis vû dans la néceſſité d'ôter la vie à un autre pour m'empêcher de mourir moi-même de faim & de froid.

Répondez donc à cette femme qui veut bien me conſulter ſur ſon état, & parlez lui non pas ſelon mon ſentiment, mais ſelon la régle que S. Paul nous preſcrit : *Ignorez-vous, mes freres,* dit cet Apôtre, (*je parle à ceux qui ſont inſtruits de la Loi*) *que la loi ne domine ſur l'homme que pour autant de tems qu'elle eſt en vigueur ? Ainſi une femme mariée eſt liée par la loi du mariage à ſon mari tant qu'il eſt vivant : mais lorſqu'il eſt mort, elle eſt dégagée de la loi qui la lioit à ſon mari. Si donc elle épouſe un* Rom. 7. 1.

autre homme pendant la vie de ſon mari, elle ſera tenuë pour adultere. Et dans un autre endroit: *La femme eſt liée à la loi du mariage tant que ſon mari eſt vivant; mais ſi ſon mari meurt, elle eſt libre; qu'elle ſe marie à qui elle voudra, pourvû que ce ſoit ſelon le Seigneur.* L'Apôtre S. Paul voulant donc prévenir tous les prétextes ſpécieux dont on a coûtume de ſe ſervir pour juſtifier de pareils divorces, dit expreſſément qu'une femme eſt adultére ſi elle épouſe un autre homme du vivant de ſon mari.

1. Cor. 7. 39.

Qu'on ne diſe point que ſon prétendu mari l'a enlevée par force; qu'elle a été obligée de ſe rendre aux ſollicitations d'une mere, à l'autorité d'un pere, aux conſeils de tous ſes parens qui l'ont forcée à prendre ce parti; qu'elle ſe voyoit expoſée à la perfidie & aux mépris de ſes domeſtiques, & qu'enfin elle avoit le chagrin de voir diſſiper tout ſon bien. Tout cela ne la juſtifie point. Car tant que ſon mari eſt vivant, fût-il un adultére, un homme coupable des plus grandes abominations, plongé dans toutes ſortes de crimes, & abandonné de ſa femme à cauſe de ſon libertinage & de ſes déſordres, il eſt toujours ſon mari, & il ne lui eſt pas permis d'en épouſer un autre.

Or ce n'eſt point de lui-même que ſaint

Paul parle de la ſorte, il ne fait que ſuivre les maximes de JESUS-CHRIST qui parle en lui, & qui dit dans l'Evangile : *Quiconque aura quitté ſa femme, ſi ce n'eſt en cas d'adultére, le fait devenir adultére, & quiconque épouſe celle que ſon mari aura quittée, commet un adultére.* Matth. 5. 32. Remarquez ce que dit le Sauveur : *Quiconque épouſe une femme que ſon mari aura quittée, commet un adultére.* Soit qu'une femme ait quitté ſon mari, ou que ſon mari l'ait abandonnée, quiconque l'épouſe commet un adultére.

Mais j'ai peine à comprendre ce qu'elle veut dire ; Qu'on l'a mariée à un autre malgré elle. Eſt-ce que celui-ci l'a enlevée par force ? Mais pourquoi ne l'a-t-elle pas abandonné depuis ? Elle n'a qu'à conſulter les livres de Moïſe, & elle verra que dans l'ancienne loi on faiſoit mourir comme coupable d'adultére une fille qui étant promiſe en mariage s'étoit laiſſé déshonorer dans la ville ſans crier ; & qu'au contraire ſi on l'avoit priſe par force dans les champs, on la regardoit comme innocente, & on ne puniſſoit de mort que celui qui lui avoit fait violence. Si donc cette femme qui dit que c'eſt malgré elle qu'on l'a mariée à un autre, veut participer à la ſainte Table, & ne point paſſer pour adultére ; elle doit faire pénitence, & rompre tout commerce avec ſon prétendu mari, qui eſt plutôt ſon adul- Deut. 22. 23.

tére que ſon époux. Que ſi cette ſéparation lui paroît dure, & qu'elle ne puiſſe ſe reſoudre à quitter un homme qu'elle aime, & à renoncer pour l'amour de JESUS-CHRIST à des plaiſirs criminels; qu'elle écoute ce que dit l'Apôtre ſaint Paul dans
1. Cor. 10. 20. ſon Epître aux Corinthiens: *Vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur, & le calice des démons; vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur & à la table des démons.* Et dans un autre endroit: *Quel commerce entre la lumiere & les tenebres? quel accord entre* JESUS-CHRIST *&*
2. Cor. 6. 14. *Belial?* On prendra peut-être pour une nouveauté ce que je vais dire; ce n'eſt pourtant point une opinion nouvelle mais très-ancienne, puiſqu'elle eſt appuyée ſur l'autorité du vieux Teſtament. C'eſt que ſi cette femme abandonne ſon ſecond mari, il ne lui eſt pas permis de réprendre le premier; car il eſt écrit dans le Deuteronome:
Deut. 24. 1. » Si un homme ayant épouſé une femme & » vêcu avec elle, en conçoit enſuite du » dégoût à cauſe de quelque défaut honteux; » il fera un écrit de divorce, & l'ayant mis » entre les mains de cette femme, il la ren» voira hors de ſa maiſon. Que ſi en étant » ſortie, & ayant épouſé un ſecond mari, » celui-ci conçoit auſſi de l'averſion d'elle, » & qu'il la renvoye encore hors de ſa mai» ſon, après lui avoir donné un écrit de

» divorce, ou s'il vient même à mourir ;
» le premier mari ne pourra plus la repren-
» dre pour ſa femme, parce qu'elle a été
» ſouillée, & qu'elle eſt devenuë abomina-
» ble devant le Seigneur. Ne ſouffrez pas
» qu'un tel péché ſe commette dans la terre
» dont le Seigneur votre Dieu vous a mis
» en poſſeſſion. «

Je vous ſupplie donc de conſoler cette pauvre femme, & de l'exhorter à rentrer dans les voyes du ſalut. Quand une chair eſt pourrie & cangrenée, on eſt obligé d'y appliquer le fer & le feu ; & lorſqu'un Médecin, par une charitable cruauté, coupe les chairs pour les guérir, & fait du mal pour faire du bien ; ce n'eſt point à la médecine, c'eſt à la playe qu'il s'en faut prendre.

XCIX. LETTRE.

AU PAPE DAMASE.

Ecrite vers l'an 381. *Cette Lettre eſt une explication de la parabole de l'Enfant prodigue. Saint Jerôme y compare les deux enfans à qui le Pere de famille partagea tout ſon bien: 1°. aux Juifs & aux Gentils; 2°. aux Juſtes & aux Pécheurs.*

VOtre Sainteté explique elle-même par avance la difficulté qu'Elle me fait l'honneur de me propoſer. C'eſt déja lui donner un grand jour que de l'expoſer de la maniére que vous faites; car c'eſt être ſage que de ſçavoir propoſer une queſtion avec ſageſſe.

Luc. 15. 11. » Vous me demandez qui eſt ce pere » dont parle l'Evangile qui partage ſon bien » à ſes deux enfans? qui ſont ces deux en» fans? qui eſt l'aîné? qui eſt le cadet? com» ment celui-ci après avoir mangé tout ſon » bien avec des femmes perduës, & ſe » voyant réduit à la derniére extrêmité dans » un tems de famine, ſe met au ſervice d'un » des principaux du païs, conſent à garder » les pourceaux, & ſouhaite de ſe nourrir » des écoſſes qu'ils mangeoient? Comment-

» enfin il retourne vers ſon pere, qui lui » met un anneau au doigt, lui rend ſa pre- » miére robe, & fait tuer un veau gras pour » le regaler ? Qui eſt cet aîné qui revient » des champs, & qui ne peut ſans jalouſie » voir l'affection & la tendreſſe avec la- » quelle on reçoit ſon frere ? & le reſte dont » l'Evangile parle plus au long. Je ſçai, » ajoutez-vous, que pluſieurs expliquent » différemment cette parabole, & préten- » dent que le fils aîné repréſente le peuple » Juif, & que le cadet eſt la figure des » Gentils.« Mais je voudrois bien ſçavoir comment on peut appliquer au peuple Juif ce que dit le fils aîné : *Voila déja tant d'années que je vous ſers, & je ne vous ai jamais deſobeï en rien de ce que vous m'avez commandé ; & cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis* ; & ce que lui répond ſon pere : *Mon fils, vous étes toujours avec moi, & tout ce que j'ai eſt à vous.* Que ſi nous voulons expliquer cette parabole, comme vous croyez qu'on le doit faire, de l'homme juſte & du pécheur ; comment peut-on concevoir que le juſte s'afflige & ſe chagrine du ſalut de ſon prochain, & particuliérement d'un frere ? Car ſi *la mort eſt entrée dans le monde par l'envie du démon*, & ſi tous les partiſans de cet eſprit malin ſont les imitateurs ; peut-on attri- Sap. 2. 24.

buer à un homme juſte cette barbare & cruelle jalouſie qui porte l'aîné de notre Evangile à demeurer dehors, & à s'oppoſer avec tant d'inhumanité aux tendreſſes d'un ſi bon pere, & à refuſer par une envie ſecrete qui lui déchire cruellement le cœur, de prendre part à la joye de toute la famille ? Ainſi comme dans toutes les autres paraboles que le Sauveur n'a pas expliquées lui-même, nous avons coûtume de rechercher par quel motif & dans quelle occaſion il les a propoſées ; voyons auſſi pourquoi & à quel propos il s'eſt ſervi de celle que nous entreprenons d'expliquer ici.

Luc. 15. 1. *Les Publicains & les gens de mauvaiſe vie ſe tenant auprès de Jeſus pour l'écouter, les Phariſiens & les Docteurs de la Loi en murmuroient & diſoient : Pourquoi cet homme reçoit-il des gens de mauvaiſe vie, & mange-t-il avec eux ?* Leur jalouſie venoit donc de ce que le Sauveur s'entretenoit & mangeoit ſans façon avec des gens que la loi de Moïſe condamnoit. C'eſt ainſi que ſaint Luc s'en explique, & voici ce qu'en dit ſaint Mathieu : » Jeſus étant à table dans » la maiſon, il y vint beaucoup de Publi- » cains & de gens de mauvaiſe vie qui s'y » mirent auſſi avec Jeſus & ſes Diſciples. » Ce que les Phariſiens ayant vû, ils dirent » à ſes Diſciples : Pourquoi votre Maître

Matth. 9. 10.

»mange-t-il avec des Publicains & des »gens de mauvaiſe vie ? Mais Jeſus les »ayant entendus, leur dit : Ce ne ſont pas »les ſains, mais les malades qui ont beſoin »de médecin. C'eſt pourquoi allez & ap»prenez ce que veut dire cette parole : »J'aime mieux la miſericorde que le ſacri»fice ; car je ne ſuis pas venu appeller les »Juſtes, mais les pécheurs.« Saint Marc dit la même choſe & en mêmes termes.

Les murmures des Phariſiens n'étoient donc fondés que ſur le prétexte ſpécieux des commandemens de la Loi, qui toujours attachée aux régles d'une rigoureuſe juſtice, ne ſçavoit ce que c'eſt que de pardonner aux pécheurs, & d'avoir de l'indulgence pour les adultéres, les homicides, les gens de mauvaiſe foi, en un mot pour tous ceux qui étoient coupables de quelque péché mortel ; mais qui vouloit au contraire qu'on donnât œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie. *Tous s'étoient donc détournés du droit chemin, tous étoient devenus inutiles, & il n'y en avoit point qui fit le bien, il n'y en avoit pas un ſeul. Mais où il y a eu une abondance de peché, Dieu y a répandu une ſurabondance de graces. Car il a envoye ſon fils formé d'une femme, lequel rompant la muraille de ſeparation* qui ſéparoit le Juif d'avec le Gentil, *de ces deux peuples n'en a fait qu'un*, & a adouci par

Rom. 3. 12. Ibid. 5. 20.

la grace de l'Evangile la rigueur & l'auſtérité de la Loi. C'eſt pour cela que S. Paul écrivant aux Fidéles, leur dit : *Que Dieu notre Pere & le Seigneur* JESUS-CHRIST *vous donnent la grace & la paix ;* la grace qui n'eſt point duë à nos mérites, mais que nous recevons de la bonté de celui qui la donne ; & la paix par laquelle nous avons été réconciliés avec Dieu ; car nous avons pour médiateur notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui nous a pardonné nos péchés, & qui a effacé la ſédule de mort qui nous étoit contraire, en l'attachant à ſa Croix, & qui à la face de tout le monde a mené en triomphe les Principautés & les Puiſſances, après les avoir vaincuës par ſa Croix.

Coloſſ. 2. 14.

Or quel excès de bonté pour le Fils de Dieu que de devenir fils de l'homme, de demeurer enfermé durant dix mois dans le ſein de ſa mere, d'attendre patiemment le moment de ſa naiſſance, de vouloir être envelopé de langes, de ſe ſoumettre à la conduite & à l'autorité de Marie & de Joſeph qui paſſoit pour ſon pere, de croître par degrés, de ſouffrir toutes ſortes d'outrages, les calomnies, les foüets, les ſoufflets ; de s'expoſer pour nous à l'infamie & à la malediction de la Croix, afin de nous racheter de la malediction de la Loi, en ſe rendant obéïſſant à ſon Pere juſqu'à la mort ;

d'accomplir enfin ce qu'il avoit demandé à ſon Pere comme notre médiateur, en lui diſant : *Mon Pere, je ſouhaite que ceux-ci ne ſoient qu'un en nous, comme nous ne ſommes qu'un vous & moi.* Joan. 17. 21. Comme donc il étoit venu pour accomplir par ſa miſéricorde ce que la Loi ne pouvoit faire, qui eſt de nous rendre juſtes, il exhortoit à la pénitence les Publicains & les gens de mauvaiſe vie, & cherchoit même les occaſions de manger avec eux, afin de les inſtruire durant le repas. Car dans toutes ſes actions & toutes ſes démarches ce divin Sauveur n'avoit en vuë que le ſalut des hommes, comme on peut aiſément le remarquer dans l'Evangile.

Mais c'eſt en cela même que les Phariſiens l'accuſoient de violer la Loi de Moïſe : *Voilà*, diſoient-ils, *un homme qui aime à faire bonne chere, & à boire du vin ; il eſt ami des Publicains & des gens de mauvaiſe vie.* Matth. 11. 19. Ils lui avoient déja fait un crime de ce qu'il guériſſoit les malades le jour du Sabat. Le Sauveur donc pour détruire leurs injuſtes accuſations par un raiſonnement qui faiſoit voir ſa bonté & ſa douceur, leur propoſe trois Paraboles. La premiére eſt d'un berger qui laiſſant ſur les montagnes quatre-vingt-dix-neuf brebis, en va chercher une qui s'étoit égarée, & la rapporte ſur ſes épaules. Luc. 15. 4. La ſeconde eſt

d'une femme qui ayant perdu une dragme, allume ſa lampe pour la chercher, & après l'avoir trouvée, elle appelle ſes voiſines, & les invite à prendre part à ſa joye : *Réjouiſſez-vous avec moi*, leur dit-elle, *parce que j'ai retrouvé la dragme que j'avois perduë.* Enfin la troiſiéme eſt celle des deux enfans que votre Sainteté m'ordonne d'expliquer.

Quoique les deux Paraboles de la brebis égarée & de la dragme perduë n'ayent qu'un même ſens, ce n'eſt point ici le lieu d'en parler. Je me contenterai de dire que JESUS-CHRIST les a propoſées pour faire voir, que comme les Anges prennent part à la joye du Paſteur qui a retrouvé ſa brebis égarée, & que les voiſines félicitent la femme de l'Evangile d'avoir retrouvé la dragme qu'elle avoit perduë ; de même tous ceux qui n'ont point beſoin de pénitence doivent ſe réjouir de la converſion des Publicains & des gens de mauvaiſe vie. C'eſt pourquoi je m'étonne que Tertullien dans ſon Livre de la chaſteté, où il combat la pénitence & où il établit une opinion nouvelle contraire à l'ancienne Tradition de l'Egliſe, ait prétendu que les Publicains & les gens de mauvaiſe vie qui mangeoient avec JESUS-CHRIST étoient Payens, ſe fondant ſur ce que dit l'Ecriture : *Aucun des enfans d'Iſraël ne payera*

Deut. 23. 18.

les impôts. Car saint Mathieu qui étoit Publicain n'étoit-il pas Juif de nation, aussi-bien que cet autre Publicain qui prioit dans le Temple avec le Pharisien, & qui n'osoit lever les yeux au Ciel ? Saint Luc ne dit-il pas aussi : *Tout le peuple & les Publicains ayant entendu* Jean-Baptiste, *ont justifié la conduite de Dieu en se faisant baptiser du Baptême de Jean* ? D'ailleurs étoit-il croyable qu'un Payen eût voulu entrer dans le Temple, ou que JESUS-CHRIST ait mangé avec des Payens, lui qui ne vouloit donner aucune atteinte à la Loi, lui qui n'étoit venu que pour chercher les brebis perduës de la maison d'Israël, lui qui répondit à la femme Chananéenne qui le prioit de guérir sa fille : *Il n'est pas juste de prendre le pain des enfans, & de le donner aux chiens* ; lui enfin qui avoit dit à ses Disciples : *N'allez point vers les Gentils, & n'entrez point dans les Villes des Samaritains* ? Tout cela fait voir que par le mot de *Publicain* on doit entendre non pas les Gentils en particulier, mais tous les pécheurs en général, soit Juifs, soit Gentils ; & que Tertullien, qui, selon les visions de ses femmes impies & insensées (*a*), a soutenu l'opinion contraire dans la seule vuë d'exclure les Chré-

Sept. LXX.

Luc. 7. 29.

Matth. 15. 26.

Ibid. 10. 5.

(*a*) Prisque ou Priscille & Maximille qui tenoient le parti de Montan, dont Tertullien suivoit les erreurs.

tiens de la pénitence, a eu tort de prétendre que les Publicains n'étoient point Juifs, mais Payens & Gentils.

Revenons à notre Parabole ſur laquelle je vais faire une eſpéce de Commentaire, en ſuivant pïed-à-pied le texte de l'Evangile. *Un homme avoit deux enfans.* L'Ecriture ſainte en pluſieurs endroits donne à Dieu le nom d'homme. En voici un exemple : *Le temoignage de deux hommes*, dit JESUS-CHRIST, *eſt véritable. Or je me rens témoignage à moi-même, & mon Pere qui m'a envoyé me rend auſſi témoignage.* Tantôt on l'appelle paſteur, tantôt pere de famille ; là il louë ſa vigne, ici il convie aux nôces ; & les différentes Paraboles qu'il propoſe, ne tendent qu'à condamner l'orgueil des Juifs, & à faire voir qu'il invite à la pénitence tous les pécheurs en général, ſoit Juifs, ſoit Gentils. Ces deux enfans ſont les deux peuples dont la vocation eſt un myſtére des mieux marqués dans pluſieurs endroits de l'Ecriture ſainte.

Le plus jeune dit à ſon pere : Mon pere donnez-moi ce qui me doit revenir de votre bien. Notre vie, nos ſentimens, nos penſées, nos paroles, tout cela eſt un bien qui appartient à Dieu, & dont il fait également part à tous les hommes, ſelon ce que dit ſaint Jean : *Celui-là étoit la vraye lumiere qui illumine tout homme venant en ce monde.*

Joan. 1. 9.

monde. Ce bien qu'il nous donne eſt cet œil droit en qui nous devons appréhender de trouver une occaſion de chûte & de ſcandale; c'eſt cette lampe qui éclaire notre corps & le rend lumineux; c'eſt ce talent que nous ne devons ni *envelopper dans un mouchoir* en menant une vie molle & oiſive, ni *cacher en terre* en livrant notre cœur à des deſirs ſéculiers, & à des occupations mondaines. *Matth. 5.* *Ibid. 6.* *Luc. 19.*

Et le pere leur fit le partage de ſon bien, ou comme porte le texte Grec, *il leur donna également de quoi vivre*, c'eſt-à-dire, qu'il leur donna le libre arbitre, qu'il les rendit maîtres de leurs actions, qu'il les laiſſa dans la liberté de rendre à Dieu, non point une obéiſſance forcée, mais un culte volontaire, & de le ſervir par inclination & non point par néceſſité; diſtinguant par-là les hommes d'avec les autres animaux, fourniſſant à leur vertu des occaſions de ſe produire, & leur donnant le pouvoir de faire, comme Dieu, tout ce qu'il leur plaît, afin que ſelon le bon ou le mauvais uſage qu'ils feroient de cette liberté, Dieu pût avec une égale juſtice, & punir les pécheurs, & récompenſer les juſtes.

Peu de jours après le plus jeune de ces deux enfans ayant amaſſé tout ce qu'il avoit, s'en alla dans un païs étranger fort éloigné. Si Dieu tient le Ciel & la terre dans ſa

Isai. 40. *Jerem.* 23. main ; si, selon le Prophéte Jeremie, il est toujours près de nous ; s'il se trouve partout, comme dit le Prophéte Roi ; comment ce jeune homme peut-il quitter son pere, & s'en aller *dans un païs etranger fort éloigné* ? C'est donc par les affections & les mouvemens du cœur, & non point par la distance des lieux que nous demeurons avec Dieu, ou que nous nous éloignons de lui. Car de même qu'il dit à ses *Matth.* 28. 20. Disciples : *Je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siecles* ; il dit aussi à ceux qui vantent leurs bonnes actions, & qui par leur vanité se rendent indignes d'être avec le Seigneur : *Je ne vous ai ja-* *Ibid.* 7. 23. *mais connus, retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité.*

Le plus jeune de ces deux enfans ayant donc amassé tout ce qu'il avoit, quitta son pere, & s'en alla dans un païs étranger *Gen.* 4. 16. fort éloigné. C'est ainsi que Caïn s'étant retiré de devant la face du Seigneur, alla demeurer dans la terre de Naïd, qui signifie *agitation*. Car dès qu'une ame s'éloigne, elle est dans une agitation continuelle, & se voit sans cesse exposée aux flots *Gen.* 11. 2. & aux tempêtes du siécle. Quand les hommes après le déluge eurent quitté le côté de l'Orient, & se furent éloignés de la véritable lumiére, ils porterent leur impieté jusqu'à bâtir une tour contre Dieu même ;

c'eſt-à-dire, que par une curioſité criminelle, ils voulurent pénétrer les ſecrets de Dieu, & ſes myſtéres les plus profonds, en inventant des dogmes qui étoient l'ouvrage de leur orgueil & de leur vanité. C'eſt pour cela que ce lieu fut appellé *Babel*, qui veut dire *confuſion*.

Et là il diſſipe tout ſon bien en excès & en débauches. La volupté eſt ennemie de Dieu & des vertus chrétiennes; elle nous fait conſumer dans de honteuſes débauches l'héritage de notre Pere celeſte, & nous ſéduiſant par les charmes trompeurs des plaiſirs qu'elle nous preſente, elle nous empêche de prévoir la pauvreté & la miſére où elle ne manque jamais de nous engager.

Après qu'il eût tout dépenſé, il ſurvint une grande famine en ce païs-là. Son pere l'avoit mis en état de découvrir les choſes inviſibles par le moyen de celles qui tombent ſous les ſens, & de connoître le Créateur par la beauté des créatures. Mais retenant la vérité dans l'injuſtice, & rendant aux idoles le culte & l'adoration qui n'eſt duë qu'au vrai Dieu, il a diſſipé tous les biens dont l'auteur de la nature l'avoit comblé, & s'eſt vû privé de toutes les vertus dont il avoit abandonné la ſource. *Il ſurvint dans ce pays-là une grande & cruelle famine.* L'Evangeliſte ſe ſert de cette expreſſion pour nous donner une juſte

idée de l'extrême misere où ce jeune homme se vit réduit. Tout païs où nous sommes éloignés de notre pere, est un païs où régnent la famine, la pauvreté & l'indigence. C'est de ce païs que parle le Prophéte lorsqu'il dit : *O vous qui habitez dans la région de l'ombre de la mort, une lumiere se levera sur vous.* Il est au contraire une autre région que doivent posséder ceux qui ont le cœur épuré de toutes les affections du siécle, & après laquelle David soupiroit lorsqu'il disoit : *J'espere voir un jour les biens du Seigneur dans la terre des vivans.*

Isai. 9. 2. Sect. LXX.

Psal. 26. 20.

Et il commença à tomber en necessité, & il s'en alla, & s'attacha au service d'un des principaux habitans du pays. Ce jeune homme, après avoir quitté son pere qui lui avoit donné tout son bien, va se joindre au Prince de ce monde, je veux dire au démon qui est le prince de ce siécle ténébreux, & à qui l'Ecriture Sainte donne le nom d'*homme ennemi*, de *juge d'iniquité*, de *dragon*, de *satan*, de *marteau*, de *perdrix*, de *belial*, de *lion rugissant*, de *leviathan*, de *thamin*, de *behemoth*, & plusieurs autres noms semblables. *Il s'attacha*, dit l'Evangile, *a 'un des principaux du pays*, pour nous faire voir que plusieurs de ces princes du monde sont répandus dans l'air, où leur emploi est de séduire les hommes par les attraits du vice, & de les asservir à leur cruelle tirannie.

Et cet homme l'envoya en ſa maiſon des champs pour y garder les pourceaux. Le pourceau eſt un vilain & ſale animal qui ne ſe plaît que dans l'ordure & dans la fange. Tel eſt le caractére des démons. Ils n'aiment que le ſang des bêtes immolées aux idoles, & après s'en être raſſaſiés ils ſe repaiſſent enfin de la mort de l'homme même, qui eſt à leur gré une victime encore plus graſſe & plus délicate. *L'envoya* donc *en ſa maiſon des champs*, c'eſt-à-dire, qu'il le mit au nombre de ſes ſerviteurs, *pour garder les pourceaux* en lui immolant ſon ame.

Et là il eût été bien aiſe de remplir ſon ventre des écoſſes que les pourceaux mangeoient; mais perſonne ne lui en donnoit. Nous voyons dans ce jeune homme l'accompliſſement de ces reproches que le Prophéte Ezechiel fait à la Ville de Jeruſalem: *Il vous eſt arrivé dans votre proſtitution tout le contraire de ce qui arrive aux femmes proſtituées, & il n'y aura jamais de fornication ſemblable à la vôtre; car vous avez payé vous-même le prix de vos crimes, au lieu de le recevoir.* Ce jeune homme avoit mangé tout ſon bien dans le païs où demeuroit le maître qu'il ſervoit; réduit qu'il eſt à une extrême miſére, on l'envoye garder les pourceaux, & il meurt encore de faim. L'yvrognerie, la fornication, les

Ezech. 16. 34.

plaiſirs des ſens, en un mot, tous les vices ſont la nourriture des démons. Ils ont je ne ſçais quoi de flateur & de ſéduiſant; ils nous attirent & nous engagent par les funeſtes appas de la volupté; ils n'ont qu'à ſe préſenter à nous, & auſſi-tôt la paſſion ſe réveille & cherche à ſe ſatisfaire. Ce jeune libertin ne pouvoit pourtant s'en raſſaſier; car la volupté, quand ſon moment eſt paſſé, laiſſe toujours dans le fond du cœur une faim cruelle & une profonde indigence. Lorſqu'une fois le démon a pû par ſes artifices ſéduire une ame, & l'aſſujettir à ſon empire, il ne ſe met guéres en peine de l'engager dans de plus grands crimes, parce qu'il ſçait qu'elle eſt déja morte. C'eſt ainſi que nous voyons une infinité d'idolâtres mourir de faim, & expirer dans l'indigence; & l'on peut bien leur appliquer ces paroles du Prophétes: »On donne une
Hab. V. 32. »récompenſe à toutes les femmes proſti-
»tuées, mais vous avez payé vous-même
»tous ceux qui vous aimoient, & vous
»n'avez point reçû d'eux le prix de votre
»proſtitution.«

Il eut bien ſouhaité de remplir ſon ventre des ecoſſes que les pourceaux mangeoient. On peut encore expliquer ces paroles dans un autre ſens. La poeſie, la fauſſe ſageſſe du monde, la vaine éloquence des Orateurs ſont la nourriture des démons. Elles

ont des beautés & des agrémens qui charment tous les hommes. Leur agréable cadence & leur douce harmonie en flattant l'oreille, saisissent l'esprit & enchantent le cœur. Mais après qu'on a lu ces sortes d'ouvrages avec beaucoup d'application, on ne retire de cette lecture qu'un son vuide qui frape & étourdit les oreilles ; on n'y trouve ni ce goût de la vérité qui rassasie l'esprit, ni ce pain de la justice qui nourrit une ame chrétienne. Le sort de tous ceux qui en font leur étude & leurs délices, est de demeurer éternellement affamés de la vérité, & vuides de vertus. Cette sagesse mondaine nous est representée dans le Deuteronôme sous la figure d'une femme faite prisonniére à la guerre. Si quelqu'un d'entre les Enfans d'Israël vouloit l'épouser, il devoit auparavant lui couper les ongles, & raser les cheveux ; & ce n'étoit qu'après l'avoir purifiée de la sorte qu'il pouvoit la prendre pour son épouse. Vaine & ridicule cérémonie, si on la prend à la lettre. C'est ainsi que nous avons coûtume d'en user lorsque nous lisons les Livres des Philosophes, ou qu'il tombe entre nos mains quelque ouvrage de ces prétendus sages du siécle. Ce que nous y trouvons de bon & d'utile, nous l'accommodons aux principes de notre Religion ; les choses superfluës, comme ce qu'ils disent de l'amour, *Deut.* 21.

des idoles, de l'attachement aux choſes du ſiécle, nous les retranchons comme inutiles; ce ſont des ongles & des cheveux que nous coupons. C'eſt pourquoi l'Apôtre ſaint Paul défend aux Chrétiens de manger dans un lieu conſacré aux idoles. » Prenez
1. Cor. 8. 9. » garde, *leur dit-il*, que cette liberté que » vous vous donnez ne ſoit aux foibles une » occaſion de chute. Car ſi l'un d'eux en » voit un de ceux qui ſont plus inſtruits, » aſſis à table dans un lieu conſacré aux » idoles, ne ſera-t-il pas porté, lui dont la » conſcience eſt encore foible à manger » auſſi de ces viandes conſacrées aux ido» les; ainſi par votre ſcience vous perdrez » votre frere encore foible pour qui JESUS» CHRIST eſt mort. « N'eſt-ce pas comme s'il diſoit: Ne liſez point les livres des Philoſophes, des Poëtes, des Orateurs, ne mettez point votre plaiſir & votre ſatisfaction à lire ces ſortes d'ouvrages.

Nous avons beau dire que nous n'ajoutons point foi aux fables dont ces Auteurs ont rempli leurs écrits; cette raiſon ne nous juſtifie point, puiſque nous ne laiſſons pas de ſcandaliſer les autres, qui ont ſujet de croire non-ſeulement que nous ne condamnons pas, mais même que nous approuvons ce que nous liſons. Sur ce pied-là on pourroit donc dire auſſi que ſaint Paul approuvoit & regardoit comme des gens parfaits

parfaits ceux qui dans le temple des Idoles mangeoient des viandes qui leur étoient immolées. A Dieu ne plaiſe qu'une bouche chrétienne prononce jamais les noms de Jupiter, d'Hercule & de Caſtor, & autres ſemblables noms plus propres à des monſtres qu'à des divinités. Cependant aujourd'hui nous voyons des Miniſtres du Seigneur dégoutés de l'Evangile & des Prophétes, lire des Comédies, avoir ſans ceſſe Virgile entre les mains, chanter les chanſons amoureuſes que ce Poëte met dans la bouche de ſes bergers, & ſe faire un plaiſir criminel de ce qui dans la jeuneſſe étoit une étude néceſſaire. Si donc cette captive a ſçû l'art de nous gagner par ſes attraits, & ſi nous voulons l'épouſer; ne mangeons point avec elle dans le temple des Idoles, purifions-là de ſes ordures, & retranchons tout ce qu'elle a d'impur, de crainte que notre frere pour qui JESUS-CHRIST eſt mort, ne ſoit ſcandaliſé de nous entendre réciter des vers qui ont été faits à l'honneur des faux Dieux.

Enfin ce jeune homme étant rentré en lui-même, dit: Combien y a-t-il dans la maiſon de mon Pere de ſerviteurs à gages qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut, & moi je meurs ici de faim? On peut regarder comme des ſerviteurs à gages, ou plutôt comme des mercenaires ceux d'entre

les Juifs qui n'obſervent la Loi que dans la ſeule vûë des biens preſens. Ils ſont juſtes & charitables, non point par un principe de charité & par un véritable amour de la juſtice, mais afin d'obtenir de Dieu une longue & paiſible jouiſſance des biens de la terre. Ils n'obſervent donc les commandemens du Seigneur que par intérêt, & de peur qu'en les tranſgreſſant ils ne ſoient privés de ces biens temporels qui ſont tout l'objet de leurs deſirs. Or la crainte ne ſe
1. *Joan.* 4. 18. trouve point avec la charité, *mais la charité parfaite chaſſe la crainte.* Car lorſqu'on aime véritablement Dieu, ce n'eſt ni par l'appréhenſion des ſupplices, ni dans la vûe des récompenſes qu'on obſerve ſes commandemens; on ne les pratique que parce qu'on eſt perſuadé que tout ce qu'il commande eſt très-bon. C'eſt donc ainſi qu'il faut expliquer ces paroles de notre Evangile : Combien y a-t-il de Juifs qui ne ſervent Dieu que dans la ſeule vûe d'obtenir de lui des biens fragiles & paſſagers, tandis que je meurs ici de faim & de miſere ?

Il faut que je me leve & que j'aille trouver mon pere. Il a raiſon de dire, *il faut que je me leve ;* car éloigné qu'il étoit de ſon pere, il ne pouvoit être debout. Le ſort des pécheurs eſt d'être couchés à terre, & il n'appartient qu'aux juſtes de demeurer
Deut. 5. 31. debout. *Pour vous*, diſoit Dieu à Moïſe,

demeurez ici debout avec moi. Le Pſalmiſte dit auſſi au Pſeaume cent trente-troiſiéme : *Maintenant donc beniſſez le Seigneur, vous tous qui êtes les ſerviteurs du Seigneur, vous qui êtes debout dans la maiſon du Seigneur.* Par ces paroles le Roi Prophéte exhorte à benir le Seigneur ceux qui étoient debout dans la maiſon de Dieu.

Et je lui dirai : Mon Pere, j'ai péché contre le Ciel & contre vous, & je ne ſuis plus digne d'être appellé votre fils. Il avoit péché contre le Ciel en abandonnant la Jeruſalem celeſte qui eſt ſa mere. Il avoit péché contre ſon pere en quittant le Créateur pour adorer des Dieux de bois. Il n'étoit plus digne d'être appellé enfant de Dieu, parce qu'il avoit mieux aimé ſe rendre eſclave des idoles. Car quiconque péche eſt un enfant du démon. *Traitez-moi comme un des ſerviteurs qui ſont à vos gages.* C'eſt-à-dire, traitez-moi comme ces Juifs qui ne vous ſervent que dans la vûe des biens temporels que vous leur avez promis. Recevez un enfant touché d'un véritable repentir de ſes deſordres paſſés, vous qui tant de fois avez pardonné à vos ſerviteurs les fautes qu'ils ont faites.

Ils s'en vint trouver ſon pere. Nous retournons vers notre pere lorſque nous renonçons à l'indigne emploi de garder les pourceaux ; ſelon ce que dit un Prophéte :

Dès la premiére démarche que vous ferez pour vous convertir & pour pleurer vos péches, je vous en accorderai le pardon.

Et lorſqu'il étoit encore bien loin, ſon pere l'apperçut, & en fut touché de compaſſion. Auparavant que le pécheur retourne vers ſon pere par le mouvement d'une ſincére pénitence & par la pratique des bonnes œuvres, Dieu qui connoît toutes les choſes à venir, comme ſi elles étoient déja préſentes à ſes yeux, va au-devant de lui, & le prévient par l'Incarnation de ſon Verbe qui s'eſt fait homme dans le ſein d'une Vierge.

Et courant à lui, il ſe jetta à ſon coû. Dieu deſcend ſur la terre avant que l'homme pécheur entre dans la maiſon paternelle pour y faire un aveu ſincére de ſes péchés. Il ſe jette à ſon coû, en ſe revêtant d'un corps mortel. Comme JESUS-CHRIST fit repoſer ſaint Jean ſur ſon ſein, & lui fit part de ſes ſecrets & de la connoiſſance de ſes myſtéres ; de même il charge de ſon joug, qui n'a rien que de doux & d'aimable, ce jeune homme qui retourne vers lui ; c'eſt-à-dire, que par un pur effet de ſa grace, & ſans avoir égard aux mérites de l'homme pécheur, il l'engage dans la pratique de ſes commandemens, qui ſont très-faciles à accomplir.

Et il le baiſa : C'eſt ce baiſer que l'Egliſe

demande à ſon Epoux dans le Cantique des Cantiques. *Qu'il me donne*, dit-elle, *un baiſer de ſa bouche.* Je ne veux point qu'il me parle ni par Moïſe ni par les Prophétes ; je ſouhaite qu'il ſe revête de ma chair, & qu'il me donne un baiſer de ſa bouche. Ce qui revient à ce que dit le Prophéte Iſaïe : *Si vous cherchez, cherchez avec ſoin, & venez demeurer avec moi dans le bois.* L'on commande ici à l'Egliſe affligée de crier de deſſus la montagne de Seïr (ce mot veut dire *velu* & *couvert de poil*, ce qui marque les anciennes erreurs du peuple Gentil) & c'eſt pour cela que l'Egliſe répond : *Je ſuis noire, mais je ſuis belle, ô filles de Jeruſalem !* Cant. 1. 1. Iſai. 21. 12. Sect. LXX. Cant. 1. 4.

Et ſon fils lui dit : Mon pere, j'ai péché contre le Ciel & contre vous, & je ne ſuis plus digne d'être appellé votre fils. Il dit qu'il n'eſt plus digne d'être appellé ſon fils, mais la voix de la nature ſe fait entendre, & cette portion de ſubſtance qu'il a reçuë autrefois de ſon pere, lui fait dire : *Mon pere j'ai peché contre le Ciel.* Qu'on ne diſe donc point, comme font quelques-uns que les Juſtes ſeuls ont droit d'appeller Dieu leur pere, puiſqu'un pécheur qui ſe reconnoît indigne du nom de fils, ne craint point de l'appeller Pere ; ce qu'il fait peut-être par la confiance que lui donne ſa converſion qui eſt ſincére & parfaite.

Alors le pere dit à ſes ſerviteurs : Apportez promptement ſa premiére robe. Revêtez-le de cette robe d'innocence qu'Adam a perduë par ſon péché ; revêtez-le du Saint Eſprit ; donnez-lui cette robe qu'on appelle dans une autre Parabole *la robe nuptiale*, ſans laquelle perſonne n'eſt digne d'avoir part au feſtin du Roi. *Mettez-lui un anneau au doigt* ; c'eſt-à-dire, le ſceau de la reſſemblance de JESUS-CHRIST, ſelon ce que
Epheſ. 1. 13. dit ſaint Paul : *Après avoir crû en* JESUS-CHRIST, *vous avez été ſcellés du ſceau de l'Eſprit ſaint qui vous a été promis ;* & Ezechiel parlant au Prince de Tyr qui avoit perdu la reſſemblance du Créateur :
Ezech. 28. *Vous étiez le ſceau de la reſſemblance de Dieu, vous étiez parfait en beauté, & vous avez été creé dans les délices du Paradis de Dieu.* C'eſt auſſi de ce ſceau que parle
Iſai. 8. le Prophéte Iſaïe, lorſqu'il dit : *Alors on reconnoîtra ceux qui ſont marqués du ſceau de Dieu.* Lorſqu'on met ce ſceau à la main, il eſt une marque & un ſymbole des œuvres de juſtice ; & c'eſt en ce ſens que l'Ecri-
Agg. 1. 23. ture dit : *Alors le Seigneur adreſſa ſa parole au Prophéte Aggée, & lui ordonna de dire à la Ville de Jeruſalem ; je vous ai parée des ornemens les plus prétieux, & je vous ai mis des braſſelets aux mains.* Dans Ezechiel, Dieu ordonne à celui qui parut à ce Prophéte vêtu d'une longue robe, d'appli-

quer ce ſceau à un autre endroit : *Paſſez*, lui dit le Seigneur, *au travers de la Ville, au milieu de Jeruſalem, & imprimez une marque ſur le front des hommes qui gémiſſent, & qui ſont dans la douleur de voir toutes les abominations qui ſe font au milieu d'elle.* Pourquoi cela ? c'eſt afin qu'ils puiſſent dire : *La lumiere de votre viſage eſt gravée ſur nous, Seigneur.* Ezech. 9. 4. Pſal. 4. 7.

Mettez-lui un anneau au doigt, & des ſouliés à ſes pieds. Cet enfant débauché, déchu qu'il étoit de la qualité d'époux, ne pouvoit pas célebrer la Pâque les pieds nuds. C'eſt de ces ſouliés que parle le Seigneur, lorſqu'il dit par un Prophéte : *Je vous ai donné une chauſſure magnifique. Mettez-lui des ſouliés aux pieds*, de peur que la couleuvre ne le morde, & afin qu'il ne craigne point de fouler aux pieds les ſcorpions & les ſerpens, & que marchant non point ſelon la chair, mais ſelon l'eſprit, pour prêcher l'Evangile de paix, on puiſſe lui appliquer ces paroles du Prophéte : *Que les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile de paix ſont beaux, de ceux qui annoncent les vrais biens.* Ezech. 16. 10. Iſai. 52. 7.

Amenez auſſi le veau gras & le tuez ; mangeons & faiſons bonne chere, parce que mon fils que voici étoit mort, & il eſt reſſuſcité ; il étoit perdu, & il eſt retrouvé. Ce veau gras que l'on immole pour le ſalut du

pécheur converti, eſt le Sauveur même dont nous mangeons la chair & beuvons le ſang tous les jours. Il eſt aiſé de juger qu'après nous être raſſaſiés d'une viande ſi délicieuſe, nous nous répandons en louanges & en actions de graces, en diſant avec
Pſal.44. le Prophéte Roi : *Mon cœur a produit une excellente parole, c'eſt au Roi ſuprême que j'adreſſe & que je chante mes Ouvrages.* Quelques-uns néanmoins qui ne comprennent pas le ſens de ce Pſeaume, & qui conſultent plutôt une dévotion mal entenduë que la vérité, croyent qu'on doit attribuer ces paroles au Pere Eternel. Ce que dit ici le pere de famille : *Faiſons bonne chere, parce que mon fils que voici étoit mort, & il eſt reſſuſcite ; il étoit perdu, & il eſt retrouvé ;* revient à ce que dit le Sauveur dans la précédente Parabole : *Je vous dis de même que c'eſt une joye parmi les Anges de Dieu lorſqu'un ſeul pécheur fait pénitence. Ils commencerent donc à faire feſtin.* Nous faiſons tous les jours ce feſtin, car tous les jours Dieu reçoit le pécheur pénitent, & tous les jours JESUS-CHRIST s'immole pour les Fidéles.

Cependant ſon fils aîné étoit dans les champs. Juſqu'ici nous avons parlé du plus jeune de ces enfans, qui, ſelon notre Parabole, eſt l'image des Publicains & des gens de mauvaiſe vie que JESUS-CHRIST

exhortoit à la pénitence ; quoique dans un ſens ſpirituel & myſtique, il ſoit auſſi la figure des Gentils que Dieu devoit un jour appeller à la Foi. Il faut maintenant parler du fils aîné, qui, ſelon quelques-uns, repreſente tous les Juſtes, &, ſelon d'autres, le peuple Juif. Ce qu'il dit à ſon pere : *Je ne vous ai jamais deſobeï en rien de ce que vous m'avez commandé*, peut fort bien s'appliquer aux Saints ; mais il ſemble que la jalouſie qu'il fait paroître du retour de ſon frere ne peut pas leur convenir. Cette jalouſie au contraire convient bien aux Juifs ; mais on ne peut pas dire qu'ils ont toujours été fidéles à obſerver les commandemens du Pere céleſte. Nous expliquerons tous cela en ſon lieu.

Cependant ſon fils aîné étoit dans les champs, uniquement occupé des choſes de la terre, éloigné de la maiſon paternelle, privé dans ſon éloignement & des graces du Saint-Eſprit, & des conſeils de ſon pere. C'eſt lui qui dit : *J'ai acheté une terre, il faut néceſſairement que je l'aille voir, je vous ſupplie de m'excuſer.* C'eſt lui qui a acheté *cinq couples de bœufs*, & qui chargé du joug accablant de la Loi, ne ſonge qu'à goûter les plaiſirs des ſens. C'eſt lui qui ayant épouſé une femme, ne peut aller aux nôces ; & qui devenu tout charnel, ne peut avoir d'union avec le Saint-Eſprit. Il eſt

Luc. 14. 18.

Matth. 20. auſſi une figure de ces ouvriers que le pere de famille, ſelon une autre Parabole, envoye à ſa vigne, à une, à trois, à ſix & à neuf heures; c'eſt-à-dire, qu'il appelle en différens tems, & qui murmurent de ce que ceux qui n'ont commencé à travailler qu'à la onziéme heure ont une même récompenſe qu'eux.

Lorſqu'il revint, & qu'il fut proche de ſa maiſon, il entendit des concerts & le bruit de ceux qui danſoient. C'eſt ce que ſignifie le titre d'un certain Pſeaume, qui porte *pro meleth*, car ce mot veut dire un chœur de Muſiciens qui chantent, ou jouent des inſtrumens. C'eſt donc ſe tromper que de croire, comme font quelques Auteurs Latins, que le mot de *ſymphonie* ſignifie un certain inſtrument de muſique; car il veut dire un concert d'inſtrumens ou un chœur de pluſieurs voix qui chantent les louanges de Dieu.

Il appella donc un des ſerviteurs, & lui demanda ce que c'étoit. Le peuple Juif demande encore aujourd'hui pourquoi Dieu ſe réjouit de la vocation des Gentils; & déchiré qu'il eſt par la paſſion de l'envie, il ignore les deſſeins du Pere céleſte. *Le ſerviteur lui répondit: c'eſt que votre frere eſt revenu, & votre pere a tué le veau gras, parce qu'il le revoit en ſanté.* C'eſt le ſalut des Gentils & la converſion des pécheurs

qui cauſent cette joye ; les Anges & toutes les créatures y prennent part, tout le monde en loue Dieu de concert ; les Juifs ſeuls en murmurent.

Ce qui l'ayant mis en colére, il ne vouloit point entrer dans le logis. Il ſe fâche de ce qu'on a reçu ſon frere en ſon abſence, & il ne peut ſans chagrin & ſans indignation voir en vie celui qu'il croyoit mort. Iſraël ne veut point entrer dans la maiſon paternelle, & pendant que les Diſciples de JESUS-CHRIST entendent l'Evangile dans l'Egliſe, ſa mere & ſes freres le cherchent dehors.

Mais ſon pere étant ſorti le pria d'entrer. Que ce pere eſt bon ! qu'il eſt charitable ! Il prie ſon fils de prendre part à la joye de toute la famille, & il l'en prie par les Apôtres & par tous les miniſtres de l'Evangile. *Nous vous conjurons au nom de* JESUS-CHRIST, dit l'un de ceux-là, *de vous réconcilier avec Dieu.* 2. Cor. 5. 20. Et dans un autre endroit : *Vous étiez les premiers à qui il falloit annoncer la parole de Dieu, mais puiſque vous la rejettez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons preſentement vers les Gentils.* Act. 13. 46.

Et ſon fils lui fit cette réponſe : Voilà déja tant d'années que je vous ſers. Son pere le ſupplie & le conjure de ne point troubler

la paix & l'union de la famille ; mais celui-ci mettant ſa juſtice dans l'obſervance de la Loi, ne veut point ſe ſoumettre à Dieu pour recevoir la juſtice qui vient de lui. Or Dieu peut-il faire paroître ſa juſtice d'une maniére plus ſenſible qu'en pardonnant aux pécheurs convertis, & en recevant avec bonté ſes enfans qui reviennent à lui par la pénitence ?

Voila deja tant d'années que je vous ſers, & je ne vous ai jamais deſobéï en rien de ce que vous m'avez commandé. Comme ſi ce n'étoit pas violer les commandemens du Pere céleſte, que d'être jaloux du ſalut d'autrui, & de faire vanité de ſes bonnes œuvres aux yeux d'un Dieu devant qui perſonne n'eſt éxemt de péché. Car qui peut ſe vanter d'avoir le cœur pur, fût-ce un enfant d'un jour ? *Vous ſçavez, Seigneur,* Pſal. 50. diſoit David, *que j'ai été formé dans l'iniquité, & que ma mere m'a conçû dans le* Pſ. 129. *peche.* Et dans un autre endroit : *Si vous obſervez exactement nos iniquités, qui pourra, Seigneur, ſubſiſter devant vous ?* Et cet enfant préſomptueux ſe vante de n'avoir jamais tranſgreſſé les commandemens de ſon pere, lui qui tant de fois a été mené en captivité en punition de ſon idolâtrie ?

Voila déja tant d'années que je vous ſers, & je ne vous ai jamais deſobéï en rien de ce que vous m'avez commandé. C'eſt dans

ce ſens que S. Paul a dit : *Que dirons-nous donc ? ſinon que les Gentils qui ne cherchoient point la juſtice ont embraſſé la juſtice, & la juſtice qui vient de la foi ? & que les Iſraëlites au contraire qui recherchoient la loi de la juſtice, ne ſont point parvenus à la loi de la juſtice ? & pourquoi ? parce qu'ils ne l'ont point recherchée par la foi, mais par les œuvres de la loi.* Ce que dit donc ici l'aîné de notre parabole, on peut juſtement l'appliquer au Juif qui ne s'eſt jamais départi de la juſtice qui vient de la loi ; quoiqu'il y ait à mon gré plus de préſomption que de vérité dans ſes paroles : Car il eſt comme le Phariſien, qui diſoit : *Mon Dieu, je vous rends graces de ce que je ne ſuis point comme le reſte des hommes, qui ſont voleurs, injuſtes & adultéres, ni même comme ce Publicain.* Ce que celui-ci dit du Publicain, ne vous ſemble-t-il pas que celui-là le dit de ſon frere, en l'accuſant d'avoir mangé tout ſon bien avec des femmes de mauvaiſe vie ? Rom. 9. 30. Luc. 18. 11.

Je ne vous ai jamais deſobéï, dit-il, *en rien de ce que vous m'avez commandé.* Le pere ne répond rien à cela ; il ne lui dit point qu'il a raiſon de parler de la ſorte, & qu'il eſt vrai qu'il ne lui a jamais déſobéï en rien de ce qu'il lui a commandé. Mais il tâche de l'appaiſer par un autre motif en lui diſant : *Vous êtes toujours avec moi.*

Vous êtes avec moi par la loi qui vous lie & vous attache à mon ſervice. Vous êtes avec moi par les différentes captivités où je vous ai réduit pour éprouver votre fidélité. Vous êtes avec moi, non point parce que vous avez toujours obſervé mes commandemens, mais parce que je n'ai pas permis que vous vous ſoyez éloigné de moi. Enfin, vous êtes avec moi de la maniére dont je m'en ſuis expliqué moi-même, en diſant à David : *Si ſes enfans abandonnent ma loi, & s'ils ne marchent point dans mes préceptes ; s'ils violent la juſtice de mes ordonnances, & s'ils ne gardent point mes commandemens : je viſiterai avec la verge leurs iniquités, & je punirai leurs pechés par des playes differentes ; mais je ne retirerai point de deſſus eux ma miſericorde.*

Pſal. 88. 30.

Il eſt aiſé de voir par ce paſſage que c'eſt à tort que ce fils aîné de notre Evangile ſe fait un mérite de ſa prétenduë fidélité, puiſqu'il ne marche point dans les commandemens de Dieu, & qu'il n'obſerve point ſes préceptes. Comment donc ſe peut-il faire qu'il ait toujours été avec ſon pere, puiſqu'il n'a pas obéï à ſa Loi ? C'eſt que Dieu l'a châtié lorſqu'il s'eſt écarté de ſon devoir, & que ces châtimens lui ont mérité le pardon de ſes péchés. Au reſte, il ne faut point s'étonner qu'il ait eu la hardieſſe de mentir & d'en impoſer à ſon pere, puiſ-

qu'il a été capable de porter envie à ſon frere ; ſur-tout, puiſque, ſelon l'Evangile, il y aura des gens au jour du jugement qui porteront l'impudence & la fourberie juſqu'à oſer dire à JESUS-CHRIST : *N'avons-nous pas bû & mangé, n'avons-nous pas chaſſé les démons & fait pluſieurs miracles en votre nom* ? Quant à ce qu'ajoûte le pere de famille : *Et tout ce que j'ai eſt à vous*, je me reſerve à l'expliquer en ſon lieu. *Matth. 7. 22.*

Cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. C'eſt-à-dire : Quoiqu'il y ait eu tant de ſang répandu en Iſraël, & que nous ayons vû périr tant de milliers d'hommes, cependant il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait donné ſa vie pour nous ſauver, & nous délivrer de la ſervitude. Joſias même, ce Roi ſi agréable à vos yeux, & les Machabées qui ont combatu avec tant de zéle pour la défenſe de votre héritage, ont péri par l'épée de nos ennemis, malgré le reſpect dû à leur vertu, & leur ſang ne nous a point rendu la liberté. Nous ſommes encore aujourd'hui aſſervis à la cruelle domination des Romains, & il ne ſe trouve ni Prophéte, ni Prêtre, ni aucun Juſte qui ſe ſoit immolé pour le ſalut de ſon Peuple. Cependant vous avez répandu le plus beau & le plus précieux ſang du monde pour un enfant débauché, c'eſt-à-dire, pour les

Gentils & pour les pécheurs ; & vous comblez de vos graces des étrangers qui s'en étoient rendus tout-à-fait indignes, tandis que vous refuſez les moindres faveurs à un peuple qui ſembloit les mériter.

Vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. Vous vous trompez, ô Iſraël ! dites plutôt : *Pour me réjouir avec vous.* Pouvez-vous gouter quelque plaiſir dans un feſtin où votre pere ne ſe trouve pas ? Jugez-en vous-même par la maniére dont vous en uſez aujourd'hui à ſon égard. Votre pere & tous ſes domeſtiques ſe réjouiſſent du retour de votre frere ; car il ne dit pas : *Mangez, & divertiſſez-vous bien*, mais, *mangeons & faiſons bonne chere ;* tandis que déchiré par une jalouſie cruelle qui vous aigrit contre votre frere, & qui vous retient à la campagne loin de votre pere, vous voulez vous réjouir & faire feſtin en ſon abſence.

Vous ne m'avez jamais donné un chevreau. Un pere ne donne pas ſi peu de choſe. Voici que l'on vient d'immoler un veau ; entrez & mangez avec votre frere. Pourquoi demander un chevreau, puiſqu'on vous donne un agneau ? De peur que vous n'en prétendiez cauſe d'ignorance, ſaint Jean vous l'a montré dans le deſert, en diſant : *Voici l'Agneau de Dieu,*

Joan. 1. 29.

voici

voici celui qui ôte les peches du monde. Votre pere toujours plein de bonté pour vous, & qui ne cherche qu'à vous faire rentrer en vous-même par une ſincére pénitence, vous exhorte à venir manger le veau gras qu'il a immolé au lieu d'un chevreau, qui au jour du jugement doit être à la gauche. Mais vous, à la fin des ſiécles, vous immolerez un bouc, qui eſt l'Antechriſt, & vous mangerez ſa chair avec vos amis, je veux dire, avec les démons, ſelon cette prédiction du Prophéte : *Vous avez écraſé la tête du dragon, & vous l'avez donné en nourriture aux peuple d'Ethiopie.* Pſal. 73. 15.

Mais auſſi-tôt que votre autre fils, qui a mangé ſon bien avec des femmes de mauvaiſe vie, eſt revenu, vous avez tué pour lui le veau gras. Les Juifs avouent aujourd'hui que c'eſt le veau gras qu'on a tué ; ils ſçavent que le Chriſt eſt venu ; mais rongez qu'ils ſont par la paſſion de l'envie, ils ne veulent point être ſauvés, à moins que leur frere ne périſſe.

Alors le pere lui dit : Mon fils vous êtes toujours avec moi, & tout ce que j'ai eſt vous. Il l'appelle ſon fils, quoique celui-ci refuſe d'entrer dans la maiſon paternelle. Mais comment peut-on dire que tout ce que Dieu poſſéde appartient aux Juifs ? Eſt-ce que les Anges, les Trônes, les Dominations, & toutes les autres Puiſſances

celeſtes ſont à eux ? Cela doit donc s'entendre de la Loi, des Prophétes, & des Oracles divins que Dieu leur a confiés. Voilà ce qu'il leur a donné, afin que leur emploi fût de méditer jour & nuit ſur ſa Loi qui eſt renfermée dans le canon des ſaintes Ecritures. *Tout ce que j'ai eſt a vous ;* c'eſt-à-dire, la plus grande partie de ce que j'ai. Et c'eſt dans ce ſens qu'on doit entendre ce que dit l'Ecriture : *Tous ſe ſont détournés de la droite voye, ils ſont tous devenus inutiles.* Et ailleurs : *Tous ceux qui ſont venus avant moi, ſont des voleurs & des larrons.* Et ſaint Paul dans ſon Epître aux Corinthiens : *Je me ſuis fait tout à tous pour les ſauver tous.* Et aux Philippiens : *Car tous cherchent leurs propres interêts, & non ceux de* JESUS-CHRIST. Cependant puiſque ce pere invite ſon fils à manger le veau gras, il eſt à croire qu'il ne lui a jamais rien refuſé.

Joan. 10. 8.

1. *Cor.* 9. 22.

Phil. 2. 21.

Mais il falloit faire feſtin & nous réjouir, parce que votre frere étoit mort, & il eſt reſſuſcité ; il étoit perdu, & il a été retrouvé. Nous devons donc croire que la pénitence peut nous redonner la vie que le péché nous a ôtée. Dans notre parabole ce jeune homme revient lui-même vers ſon pere ; mais dans les deux autres le paſteur rapporte la brebis qui s'étoit égarée ; & la femme retrouve la dragme qu'elle avoit

perduë. Ces trois paraboles ont le même dénoument. On retrouve ce qu'on avoit perdu, pour nous marquer ſous des figurés différentes que Dieu reçoit avec bonté les pécheurs qui retournent à lui.

Voilà ce que j'avois à dire des Juifs & des Gentils par rapport à notre parabole. Voyons maintenant comment on en peut faire l'application aux juſtes & aux pécheurs. Pour ce qui eſt des juſtes on ne peut douter qu'elle ne leur convienne parfaitement. Tout ce qui peut faire de la peine eſt qu'on ne comprend pas comment il ſe peut faire qu'un homme juſte ſoit jaloux de la converſion & du ſalut du pécheur ; & que poſſedé par l'envie, cette cruelle & injuſte paſſion, il ne ſe laiſſe ni toucher par la miſere de ſon frere, ni fléchir par les priéres de ſon pere, ni gagner par la joye que fait paroître toute la famille.

A cela je répons en peu de mots, que l'homme, quelque juſte qu'il ſoit, ne paroît point juſte dès qu'on le compare à Dieu. Car comme Sodome, ſelon un Prophéte, eſt juſtifiée par les péchés de Jeruſalem, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt, non pas juſte, mais moins criminelle que Jeruſalem ; de même toute la juſtice des hommes, lorſqu'on la compare avec celle de Dieu, n'eſt plus une véritable juſtice. De-là vient que S. Paul

Ezech. 16. 51.

Phil. 3. 15. après avoir dit : *Tout ce que nous ſommes donc de parfaits, ſoyons dans ce ſentiment que je vous ai dit*, fait voir ailleurs combien nous ſommes éloignés de la perfection, en diſant : *O profondeur des tréſors de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu ! que ſes jugemens ſont impénétrables & ſes voyes incomprehenſibles !* Et dans un autre endroit : *Ce que nous avons maintenant de ſcience & de prophétie* eſt très-imparfait. Et derechef : *Nous ne voyons maintenant que comme dans un miroir & dans des enigmes.* Et dans ſon Epitre aux Romains : *Malheureux homme que je ſuis ! qui me délivrera de ce corps de mort ?*

Rom. 11. 33.

1. Cor. 13. 9.

Rom. 7. 24.

Tout cela fait voir que la perfection de la juſtice ne convient qu'à Dieu ſeul, qui fait lever le ſoleil ſur les bons & ſur les méchans, répand la pluye du ſoir & du matin ſans avoir égard aux mérites des perſonnes, invite aux nôces tous ceux qu'il rencontre dans les ruës & les places publiques, chaſſe de la ſale ceux qui s'attendoient d'avoir part au feſtin, va chercher le pécheur pénitent, comme le paſteur fait une brebis égarée qui ne peut revenir d'elle-même, & après l'avoir retrouvée, la rapporte ſur ſes épaules, parce qu'elle s'étoit fatiguée à courir dans des routes écartées.

Mais pour nous convaincre que les Saints mêmes ſont ſuſceptibles d'envie, & qu'il

n'y a que Dieu ſeul dont la bonté ſoit parfaite, & la charité pure & deſintéreſſée, nous n'avons qu'à jetter les yeux ſur les enfans de Zebedée. Leur mere pouſſée par un zéle indiſcret que lui inſpiroit ſa tendreſſe, ayant demandé pour eux à JESUS-CHRIST un rang trop élevé & des diſtinctions trop honorables, les dix autres Apôtres en conçurent de l'indignation; & Jeſus les ayant appellés à lui, leur dit: »Vous »ſçavez que les Princes des nations les »dominent, & que ceux qui ſont grands »parmi eux les traitent avec empire. Il »n'en doit point être de même parmi vous »autres; mais que celui qui voudra deve»nir plus grand parmi vous, ſoit votre ſer»viteur; & que celui qui voudra être le »premier d'entre vous, ſoit votre eſclave; »parce que le fils de l'homme n'eſt pas »venu pour être ſervi, mais pour ſervir, »& donner ſa vie pour la redemption de »pluſieurs.« Au reſte, on ne doit pas croire que ce ſoit être téméraire & impie que de dire que les Apôtres ont été ſuſceptibles de jalouſie, puiſque les Anges mêmes ont leurs défauts, ſelon ce que dit Job: *Les aſtres ne ſont point purs aux yeux de Dieu, & il a trouvé du déreglement juſques dans ſes Anges.* Le Roi Prophéte dit auſſi: *Nul vivant ne ſera trouvé juſte devant vous.* Il ne dit pas, *nul homme*, mais *nul*

Matth. 20.

Job. 4. 18.

Pſ. 142.

vivant ne ſera trouvé juſte devant vous; c'eſt-à-dire, ni Evangeliſte, ni Apôtre, ni Prophéte; diſons plus, ni Anges, ni Trônes, ni Dominations, ni Puiſſances, ni aucunes des vertus céleſtes. Dieu ſeul eſt éxemt de péché, mais toutes les autres créatures qui ont la raiſon & la liberté en partage (car c'eſt en cela que l'homme a été créé à l'image & à la reſſemblance du Créateur) peuvent également ſe porter & au bien & au mal.

Que ſi ce raiſonnement ne vous paroît pas convaincant, peut-être vous rendrez-vous à l'autorité de cette Parabole, où l'on nous repreſente un pere de famille qui envoye durant tout le jour des ouvriers travailler à ſa vigne. A la premiére heure du jour il appelle Adam, Abel & Seth; à la troiſiéme, Noé; à la ſixiéme Abraham; à la neuviéme, Moïſe; & à la onziéme les Gentils. *Pourquoi*, leur dit-il, *demeurez-vous là tout le long du jour ſans travailler?* Ils lui répondirent: *C'eſt parce que perſonne ne nous a loués.* Cette derniére heure du jour nous marque l'avenement du Sauveur, ſelon ce que dit l'Apôtre S. Jean: *Mes freres, c'eſt ici la derniére heure; & comme vous avez oüi dire que l'Antechriſt doit venir, il y a dès maintenant pluſieurs Antechriſts; ce qui nous fait connoître que nous ſommes dans la derniére heure.* Si cette

1. Joan. 2. 18.

explication n'eſt pas de votre goût, j'en paſſerai par où il vous plaira, pourvû que vous m'accordiez que ceux qui ont été appellés les premiers étoient juſtes : car cela ſuppoſé, pourquoi donc murmuroient-ils contre le pere de famille, en diſant : *Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, & vous les rendez égaux a nous qui avons porté le poids du jour & de la chaleur ?* C'eſt avec quelque apparence de juſtice qu'ils repréſentent au pere de famille qu'on ne doit pas donner à ceux qui n'ont travaillé qu'une heure, la même récompenſe qu'à ceux qui depuis le matin juſqu'à la nuit ont gémi ſous le poids d'un rude travail. Mais c'eſt l'envie qui fait naître cette juſtice prétenduë, puiſqu'elle eſt jalouſe du bonheur d'autrui. Auſſi eſt-ce le reproche que leur fait le pere de famille : *Mon ami*, dit-il à l'un de ces envieux, *votre œil eſt-il mauvais parce que je ſuis bon ?* C'eſt pourquoi lorſque l'Apôtre S. Paul dit que Dieu ſeul eſt juſte & immortel, il ne prétend pas dire que les Anges ſont injuſtes & mortels ; tout ſon deſſein eſt de faire voir que Dieu ſeul eſt ſouverainement juſte & immortel, & que toute juſtice par rapport à la ſienne n'eſt qu'injuſtice.

Mais pour vous montrer combien injuſtes ſont les ouvriers dont parle cette Parabole, faites reflexion que ceux qu'on

a loués à la premiére heure, méritent une plus grande récompenſe que ceux qui n'ont commencé à travailler qu'à la troiſiéme ; qu'on doit auſſi donner davantage à ceux-ci, qu'à ceux qui n'ont été à la vigne qu'à la ſixiéme heure ; & que ces derniers ſont plus dignes de récompenſe que ceux qu'on a loués à la neuviéme heure. D'où vient donc qu'ils ne ſe plaignent point les uns des autres, & qu'ils ne font paroître leur jalouſie que contre ceux qui n'ont travaillé qu'à la derniére heure ? Vous qu'on a loué à la neuviéme heure, pourquoi portez-vous envie à ceux qui n'ont travaillé qu'à la onziéme heure ? Quelques raiſons que vous puiſſiez apporter pour faire voir qu'ayant travaillé plus long-tems qu'eux, vous méritez auſſi une plus grande récompenſe ; vous ferez toujours dans le même cas, & ceux qui ont travaillé dès la ſixiéme heure pourront en dire autant de vous. L'envie vous fait auſſi murmurer contre les derniers, vous qui avez commencé à travailler dès la ſixiéme heure, & vous trouvez mauvais qu'on leur donne la même récompenſe qu'à vous : mais ceux qui ont travaillé à la troiſiéme heure ſont en droit de faire les mêmes plaintes contre vous. Les ouvriers qui ont été à la vigne à la premiére heure pourront auſſi en dire autant de ceux-ci. Or quoique ces ouvriers n'ayent pas également

également travaillé, & qu'ils ayent été envoyés à la vigne à des heures différentes ; cependant ils ne ſont point jaloux les uns des autres, & ils reçoivent tous ſans ſe plaindre la même récompenſe. Il n'y a que contre les derniers, je veux dire contre les Gentils, qu'ils font éclater leur envie ; c'eſt à leur ſujet qu'ils inſultent le pere de famille, & c'eſt leur jalouſie que le Fils de Dieu condamne dans toutes ces Paraboles.

Je ſçai que vous trouverez peu d'exactitude & de politeſſe dans mon ſtile, mais je vous ai déja dit pluſieurs fois qu'il eſt impoſſible d'écrire poliment quand on n'eſt pas en état de retoucher ſoi-même ce que l'on a écrit. Pardonnez donc, je vous prie, à un cruel mal des yeux dont je ſuis tourmenté, & qui me met dans la néceſſité de dicter les choſes à la hâte. D'ailleurs il ne faut pas chercher dans ces ſortes d'ouvrages la politeſſe du ſtile, mais la ſolidité des penſées ; c'eſt-à-dire, qu'on ne doit pas chercher à ſe repaître d'écoſſes, mais à ſe nourrir de pain.

C. LETTRE.

A MARCELLE.

Ecrite après l'an 392.

Saint Jerôme explique dans cette Lettre cinq difficultés que Marcelle lui avoit proposées sur le Nouveau Testament.

VOUS me proposez de grandes questions, & en me les proposant, vous m'instruisez moi-même, & me retirez de l'assoupissement où je languis.

Vous me demandez d'abord qu'elles sont ces choses dont parle S. Paul, *que l'œil n'a point vûes, que l'oreille n'a point entendues, que le cœur de l'homme n'a jamais conçûes, & que Dieu a preparées pour ceux qui l'aiment*? Et comment cet Apôtre a pû dire : *Mais pour nous Dieu nous les a revelées par son Esprit* ? Car si Dieu les a révelées à saint Paul, pourquoi ne pourrions-nous pas comprendre ce que cet Apôtre a depuis révelé lui-même aux autres?

1. Cor. 2. 9.

Je vous répons en peu de mots que nous ne devons point porter notre curiosité jusqu'à vouloir connoître ce que l'œil n'a point vû, ce que l'oreille n'a point entendu, & ce que le cœur de l'hom-

me n'a jamais conçû. Car ſi l'on ignore ce que c'eſt, comment peut-on le comprendre ? Nous ne ſçaurions voir durant la vie préſente ce que Dieu nous promet dans la vie future. *Quand on voit ce qu'on a eſperé*, dit le même Apôtre, *ce n'eſt plus eſpérance*, c'eſt une poſſeſſion paiſible & aſſurée de ce que l'on a eſperé. Ainſi vouloir comprendre des choſes qui nous paſſent, c'eſt comme ſi quelqu'un diſoit, faites-moi voir ce qui eſt inviſible, dites-moi ce qu'on ne peut entendre, expliquez-moi ce qu'aucun homme ne ſçauroit concevoir. Saint Paul veut donc dire que les choſes ſpirituelles ſont entiérement au-deſſus des ſens & des penſées d'un homme mortel. *Si nous avons connu* JESUS-CHRIST *ſelon la chair*, dit cet Apôtre, *maintenant nous ne le connoiſſons plus de cette ſorte.* Saint Jean dit auſſi dans une de ſes Epîtres: *Mes bien-aimés, nous ſommes deja enfans de Dieu, mais ce que nous ſerons un jour ne paroît pas encore. Nous ſçavons que lorſque* JESUS-CHRIST *ſe montrera dans ſa gloire, nous ſerons ſemblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il eſt.* Quant à ce que dit ſaint Paul, que lui & les Saints ont connu ces choſes par la révelation du Saint-Eſprit, ce n'eſt pas une conſéquence qu'il les ait lui-même révelées aux autres ; car lorſqu'il fut ravi dans

Rom. 8. 24.

2. *Cor.* 5. 16.

1. *Joan.* 3. 1.

le Paradis, *il y entendit des paroles ineffables qu'il n'a pû raconter aux autres*, autrement elles n'auroient pas été ineffables.

Vous dites en ſecond lieu que vous avez lû en paſſant dans mes Ouvrages, que par les agneaux qui au jour du jugement ſeront à la droite de JESUS-CHRIST, & par les boucs qui ſeront à ſa gauche, on doit entendre les Chrétiens & les Payens, & non pas les bons & les méchans. Je ne me ſouviens pas d'avoir jamais avancé cette propoſition, mais ſi elle m'avoit échapée, je ne ſerois pas aſſez opiniâtre pour la ſoutenir. Je crois pourtant, autant qu'il m'en peut ſouvenir, avoir traité cette queſtion dans mon ſecond Livre contre Jovinien, & d'y avoir parlé auſſi (ce qui revient à la même choſe) de la ſéparation des bons poiſſons d'avec les mauvais. Nous pouvons donc paſſer cette difficulté, puiſque je m'en ſuis expliqué fort au long dans cet Ouvrage.

Matth. 13.

Vous me demandez en troiſiéme lieu comment on doit entendre ce que dit ſaint Paul, qu'à l'avenement du Sauveur quelques-uns *étant encore en vie ſeront emportés dans les nuées pour aller au-devant de lui*, & qu'ils ne ſeront point *prévenus par ceux qui ſeront morts en* JESUS-CHRIST. Vous voulez ſçavoir s'ils iront au-devant du Sei-

1. *Theſſ.* 4.

gneur avec leurs corps, & s'ils ne mourront point auparavant, vû que JESUS-CHRIST lui-même eſt mort, & qu'Enoch & Elie, comme S. Jean le dit dans ſon Apocalypſe, doivent auſſi mourir, afin que perſonne ne ſoit exemt des loix de la mort.

Pour peu qu'on veuille examiner toute la ſuite de ce paſſage, l'on verra que les Saints qui à l'avenement du Sauveur ſeront encore en vie, iront au-devant de lui avec leurs corps; enſorte néanmoins que ces corps mortels, terreſtres & incorruptibles, ſeront changés en des corps glorieux, incorruptibles & immortels, & revêtus, tout vivans qu'ils ſeront alors, de toute la gloire qu'auront ceux qui reſſuſciteront. C'eſt pourquoi l'Apôtre ſaint Paul dit en un autre endroit : *Nous ne deſirons pas d'être dépouillés de ce corps, mais d'etre revêtus par deſſus, enſorte que ce qu'il y a de mortel en nous ſoit abſorbé par la vie.* 1. Cor. 5. 4. C'eſt-à-dire, que nous ne ſouhaitons pas que notre ame abandonne notre corps, mais que ce corps étant toujours uni à l'ame, ſoit revêtu d'une gloire qu'il ne poſſédoit pas auparavant. Pour ce qui eſt d'Enoch & d'Elie, qui ſelon l'Apocalypſe, doivent prévenir l'avénement du Sauveur, Apoc. 11. ce n'eſt point ici le lieu d'en parler, car on ne peut expliquer ce Livre de S. Jean

que dans un ſens ſpirituel ; ou ſi l'on veut s'attacher à la lettre, on ſe trouve réduit à donner dans les viſions & les fables des Juifs qui prétendent qu'un jour on rebâtira leur Ville de Jeruſalem, qu'on immolera des victimes dans le Temple, & que le culte ſpirituel que nous rendons aujourd'hui à Dieu, doit faire place à leurs anciennes cérémonies, qui n'ont rien que d'extérieur & de charnel.

La quatriéme difficulté que vous me propoſez eſt ſur cet endroit de l'Evangile de S. Jean, où JESUS-CHRIST reſſuſcité dit à Marie-Madeléne : *Ne me touchez pas, parce que je ne ſuis pas encore monté vers mon Pere.* Vous êtes en peine comment on peut accorder ces paroles avec ce que dit ſaint Mathieu ; que le Sauveur s'étant preſenté devant les femmes qui le cherchoient dans le Sépulcre, elles lui embraſſerent les pieds ; car enfin, dites-vous, toucher & ne point toucher ſont deux choſes entiérement oppoſées.

Joan. 20. 17.

Marie-Madeléne dont parle ſaint Jean, eſt celle que JESUS-CHRIST avoit délivrée de ſept démons, afin que *là où il y avoit eu une abondance de péché, il y eût une ſurabondance de graces.* Or comme elle prenoit le Sauveur pour un jardinier, qu'elle lui parloit comme à un homme du commun, & qu'elle cherchoit parmi les morts

Rom. 5. 20.

celui qui étoit vivant, ce ne fut pas ſans raiſon que JESUS-CHRIST lui dit : *Ne me touchez pas.* Car c'eſt comme s'il lui eût dit : Puiſque vous ne croyez pas que je ſuis reſſuſcité, vous ne méritez pas ni de m'approcher, ni d'embraſſer mes pieds, ni de m'adorer comme votre Seigneur ; parce que ſelon l'idée que vous avez de moi, je ne ſuis pas encore monté vers mon Pere. Pour ce qui eſt des autres femmes, comme elles le reconnoiſſoient pour le Seigneur, & qu'elles étoient perſuadées qu'il étoit monté vers ſon Pere, elles méritérent de le toucher & de lui embraſſer les pieds. Mais quand bien même ce ſeroit la même femme, qui, ſelon un Evangeliſte, auroit embraſſé les pieds du Sauveur, &, ſelon un autre, ne les auroit point embraſſés ; il ſeroit toujours fort aiſé d'expliquer & de détruire cette contradiction apparente, en diſant que d'abord JESUS-CHRIST lui défendit de le toucher, parce qu'elle étoit incrédule ; & qu'enſuite il le lui permit, parce qu'elle avoit reconnu ſon erreur. C'eſt auſſi de la ſorte qu'on explique ce que l'Evangile dit des deux larrons qui furent crucifiés avec JESUS-CHRIST ; car, ſelon ſaint Luc, l'un d'eux le confeſſa, mais, ſelon ſaint Mathieu & ſaint Marc, ils le blaſphémerent tous les deux.

Vous me demandez à la fin de votre let-

tre ſi notre Sauveur après ſa Reſurrection converſa durant quarante jours avec ſes Diſciples, & ſi pendant tout ce tems-là il n'étoit point ailleurs, s'il montoit au Ciel & s'il en deſcendoit, ſans priver ſes Apôtres de ſa préſence ? Pour peu que vous faſſiez reflexion que JESUS-CHRIST eſt Fils de Dieu, que c'eſt de lui qu'un Prophéte a dit, ou plutôt que c'eſt lui-même qui a dit par la bouche de ce Prophéte : *N'eſt-ce pas moi qui remplis le Ciel & la Terre, dit le Seigneur ?* Et derechef : *Le Ciel eſt mon Trône, & la terre mon marche-pied.* Et dans un autre endroit : *C'eſt lui qui tient le Ciel & la Terre dans le creux de ſa main* ; que David parlant à lui, dit auſſi dans ſes Pſeaumes : *Où irai-je pour me dérober à votre Eſprit, & où m'enfuirai-je de devant votre face ? Si je monte dans le Ciel, vous y êtes ; ſi je deſcens dans l'enfer, vous y êtes encore ; ſi je vais demeurer dans les extrêmités de la mer, votre main même m'y conduira, & ce ſera votre droite qui me ſoutiendra.* Pour peu, dis-je, que vous faſſiez de reflexion ſur tous ces paſſages de l'Ecriture, vous n'aurez pas de peine à vous perſuader que le Fils de Dieu, même avant ſa Reſurrection, étoit tellement dans le corps dont il s'étoit revêtu, qu'il ne ceſſoit point d'être auſſi dans ſon Pere, renfermant tout le Ciel par ſon im-

Jerem. 23. 24.
Iſai. 66. 1.
Ibid. 40. 12.
Pſ. 138. 8.

menſité, pénétrant tout, contenant tout. Il eſt donc ridicule de croire que la puiſſance d'un Dieu que le Ciel ne ſçauroit contenir, puiſſe être renfermée dans les bornes étroites d'un corps humain. Néanmoins ce Verbe divin qui rempliſſoit tout, étoit en même-tems tout entier dans le Fils de l'homme ; parce que le Verbe de Dieu, ſelon ſa nature divine, ne peut ni être coupé par parties, ni ſeparé par la diſtance des lieux. Comme il eſt partout, il y eſt auſſi tout entier. Ainſi durant les quarante jours d'après ſa Reſurrection, il étoit en même-tems & avec ſes Apôtres, & avec les Anges, & dans ſon Pere. Il occupoit les extrêmités de la mer & tous les lieux de la terre. Il étoit dans les Indes avec S. Thomas, à Rome avec S. Pierre, dans l'Illyrie avec S. Paul, dans l'Iſle de Créte avec Tite, dans l'Achaïe avec ſaint André, dans chaque païs avec les Apôtres & les Hommes Apoſtoliques. Or quand on dit qu'il abandonne les uns, & qu'il n'abandonne pas les autres, ce n'eſt pas que ſa nature ſoit bornée ; mais c'eſt qu'il demeure avec nous, & qu'il s'en éloigne ſelon les mérites d'un chacun.

CI. LETTRE.

A LA MÊME.

Ecrite vers l'an 383. *Saint Jerôme explique dans cette Lettre ce que c'eſt que le blaſphéme contre le Saint-Eſprit, & refute l'opinion de Novatien.*

LA queſtion que vous me propoſez eſt fort courte, & il eſt très-facile d'y répondre. Si c'eſt ce paſſage de l'Evangile : Matth. 12. 32. *Quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui ſera remis ; mais ſi quelqu'un a parlé contre le Saint-Eſprit, il ne lui ſera remis ni en ce ſiécle, ni dans le ſiécle futur* ; ſi, dis-je, c'eſt de ce paſſage que Novatien conclut qu'il n'y a que les Chrétiens ſeuls qui en renonçant JESUS-CHRIST puiſſent pécher contre le Saint-Eſprit ; il eſt certain que les Juifs qui blaſphêmoient le Sauveur n'étoient point coupables de blaſphême, eux que JESUS-CHRIST avoit comparés à ces vignerons impies, qui, après avoir tué les Prophétes, avoient formé le deſſein de faire auſſi mourir leur maître ; & dont le ſalut étoit tellement deſeſperé, qu'il diſoit que c'étoit pour eux qu'il étoit venu au monde. Il faut donc

faire voir par toute la ſuite de ce paſſage, que le blaſphême qui ne mérite point de pardon, ne regarde pas ceux qui vaincus par la violence des ſupplices renoncent JESUS-CHRIST, mais ceux qui découvrant viſiblement le doigt de Dieu dans les miracles que faiſoit le Sauveur, ne laiſſoient pas de les calomnier en les attribuant à la puiſſance du démon. Auſſi la réponſe que le Fils de Dieu fait aux Phariſiens ne tend qu'à prouver que le démon ne peut chaſſer le démon, & que le Royaume de ce Prince des ténebres n'eſt point diviſé. En effet, comme le démon eſt ſans ceſſe appliqué à faire du mal aux hommes, eſt-il poſſible qu'il voulût guérir leurs maladies, & ſe bannir lui-même des corps qu'il poſſéde ? Que Novatien prouve donc que quelqu'un de ceux qui ont été contrains par la violence des tourmens de ſacrifier aux idoles, ait attribué à Beelzebub Prince des démons, & non pas au Fils de Dieu, tous les prodiges dont parle l'Evangile ; & alors il pourra ſoutenir que l'aveu que ce Chrétien aura fait devant les Tribunaux eſt un blaſphême contre le Saint-Eſprit, & un blaſphême qui jamais ne pourra lui être remis.

Mais preſſons-le un peu davantage, & demandons-lui ce que c'eſt que *parler contre le Fils de l'homme*, & *blaſphémer con-*

tre le Saint-Esprit. Car je soutiens que selon son sentiment, renoncer JESUS-CHRIST durant la persécution, c'est parler contre le Fils de l'homme, & non pas blasphêmer contre le Saint-Esprit : & que lorsqu'un fidéle à qui l'on demande s'il est Chrétien, répond qu'il ne l'est pas ; il renonce JESUS-CHRIST, c'est-à-dire le Fils de l'homme, sans offenser le Saint-Esprit. Mais si en renonçant JESUS-CHRIST on renonce en même-tems le Saint-Esprit, que cet Hérétique nous dise comment en renonçant le Fils de l'homme, on ne péche point contre le Saint-Esprit. Ou s'il prétend que par le Saint-Esprit on doit ici entendre le Pere, il est certain que celui qui renonce JESUS-CHRIST ne parle point du Pere. Lorsque S. Pierre étourdi & effrayé par la demande que lui fit une simple servante, renonça son Divin Maître, pécha-t-il contre le Fils de l'homme, ou contre le Saint Esprit ? Si cet Hérétique, par une interprétation ridicule, prétend que cet Apôtre, en disant, *je ne connois point cet homme*, ne renonça pas JESUS-CHRIST, mais qu'il nia seulement qu'il fût un simple homme ; c'est faire passer le Sauveur pour un menteur, puisqu'il avoit formellement prédit que S. Pierre le renonceroit lui Fils de Dieu. Or si cet Apôtre renonça le Fils de Dieu (péché qui lui coûta tant de larmes,

& qu'il effaça enſuite en confeſſant par trois fois la Divinité de celui qu'il avoit renoncé par trois fois) il eſt évident que la raiſon pourquoi le péché contre le Saint-Eſprit ne peut être remis ; c'eſt qu'il renferme un horrible blaſphême, en attribuant à la puiſſance de Beelzebub des miracles où l'on découvre viſiblement la vertu de Dieu. Que Novatien donc nous montre un ſeul Chrétien, qui en renonçant JESUS-CHRIST, l'ait appellé Beelzebub, & alors je tomberai d'accord avec lui que ce Chrétien ne peut obtenir le pardon d'un crime ſi énorme. Car autre choſe eſt de céder à la violence des tourmens, & de nier au milieu des ſupplices qu'on ſoit Chrétien ; & autre choſe de dire que JESUS-CHRIST eſt un démon, comme vous pouvez vous en convaincre vous-même en liſant avec un peu d'application toute la ſuite du paſſage ſur lequel vous m'avez fait l'honneur de me conſulter.

J'aurois bien ſouhaité de m'étendre un peu davantage ſur cette difficulté ; mais comme la bienſéance ne me permet pas de quitter quelques-uns de nos amis qui nous ſont venus voir, & que d'ailleurs je ne pouvois me diſpenſer de répondre à votre Lettre auſſi-tôt que je l'ai reçuë ; j'ai été obligé de traiter cette queſtion en peu de mots, & au lieu d'une longue diſſertation,

de faire un discours fort court qui a plus l'air d'un petit Commentaire que d'une Lettre.

CII. LETTRE.

A LA MEME.

Ecrite vers l'an 384. *Saint Jerôme témoigne à Marcelle qu'il n'a pû lui écrire plus au long, parce qu'il étoit actuellement occupé a examiner la Version d'Aquila sur le Texte Hébreu.*

DEux choses m'ont empêché de vous écrire plus au long, la premiére c'est que le porteur étoit sur son départ ; la seconde, c'est que je ne le pouvois faire sans interrompre un autre ouvrage auquel je travaille. Voulez-vous sçavoir quel est cet ouvrage si grand & si important, qu'il ne me permet pas de vous écrire ? C'est que je suis occupé depuis long-tems à confronter la Version d'Aquila avec le Texte Hébreu, pour voir si les Juifs, ces ennemis déclarés de JESUS-CHRIST, n'y ont rien changé ; & je vous avouë que j'y ai découvert bien des choses dont nous pouvons nous servir avantageusement pour prouver & établir les dogmes de notre Foi. J'ai déja examiné le Psautier, les

Livres des Prophétes, de Salomon & des Rois. J'en ſuis à l'Exode que les Hébreux appellent *Elle ſmoth*, après quoi je paſſerai au Lévitique. Vous voyez bien qu'on ne doit rien préferer à un ouvrage de cette importance. Cependant de peur que votre courier ne s'en retourne à vuide, j'ai joint à ce petit billet, deux lettres que j'écris à ſainte Paul & à ſa chere fille Euſtoquie. Vous pouvez les lire, & ſi vous y trouvez quelque choſe qui vous faſſe plaiſir, & qui ſoit propre à vous inſtruire, regardez-les comme ſi je les adreſſois à vous-même.

Je ſouhaite que notre mere Albine ſoit en parfaite ſanté; je parle de celle du corps, car pour l'eſprit je ſuis perſuadé qu'elle l'a très-ſain. Saluez-la, je vous prie, de ma part, & rendez-lui pour moi tous les devoirs d'amitié & de reſpect que nous ſommes doublement obligés de lui rendre, & comme à notre bonne mere, & comme à une véritable Chrétienne.

CIII. LETTRE.

A MINERVIUS ET A ALEXANDRE.

Ecrite l'an 406. *Minervius & Alexandre, tous deux parens & Moines de Toulouſe, avoient conſulté Saint Jerôme ſur un paſſage de la premiére Epître de Saint Paul aux Corinthiens. Le départ précipité de Siſinnius qui devoit leur porter ſa réponſe, ne permettant pas à ce ſaint Docteur d'expliquer lui-même cette difficulté, il ſe contente de leur marquer dans cette Lettre quel a été ſur cela le ſentiment des Ecrivains qui l'ont précedé.*

COmme notre frere Siſinnius, qui m'a rendu votre lettre, eſt ſur ſon départ, je ne puis vous diſſimuler que je ſuis obligé de vous écrire celle-ci fort à la hâte. Ce n'eſt point par vanité que je parle de la ſorte, & je vous prie d'en être bien perſuadés; mais c'eſt que l'amitié que j'ai pour vous ne me permet pas de vous rien cacher, & m'oblige à vous parler à cœur ouvert. Siſinnius m'a apporté des lettres de pluſieurs perſonnes de votre Province qui me propoſent diverſes queſtions. J'eſpérois que depuis ſon arrivée juſqu'à l'Epiphanie j'aurois

j'aurois aſſez de tems pour y répondre. J'y avois employé une partie des nuits ; toutes mes réponſes étoient faites ; il ne me reſtoit plus qu'à vous ſatisfaire ſur les queſtions que vous me propoſés, & que je reſervois pour les derniéres comme les plus difficiles ; je me préparois à y répondre, lorſque tout à coup Siſinnius eſt venu me dire qu'il étoit ſur le point de partir. Je l'ai prié de différer ſon voyage ; mais il m'a dit que le Nil n'ayant point débordé, la famine régnoit dans toute l'Egypte, que pluſieurs perſonnes étoient dans l'indigence, & que les Monaſtéres étoient réduits à une extrême miſére. Ainſi j'ai crû que ce ſeroit offenſer Dieu que de le retenir plus long-tems.

Je vous envoye donc, toutes brutes qu'ils ſont, les matériaux que j'avois préparés, & je vous laiſſe le ſoin de leur donner par votre éloquence la forme & les ornemens qui leur manquent. Vous avez toute la ſageſſe & toute l'érudition néceſſaires pour cela, puiſque vous avez renoncé à l'éloquence du Barreau pour embraſſer celle de JESUS-CHRIST. Ainſi, je ne ſerai pas comme ce Philoſophe dont parle la Fable, qui eut tant de peine à perſuader un homme ruſtique & groſſier. Vous comprendrez aiſément tout ce que j'ai à vous dire, & vous le préviendrez même comme celui

dont un Auteur profane a dit : A peine avois-je ouvert la bouche, qu'il en ſçavoit autant que moi. Puis donc que le tems ne me permet pas de vous expliquer moi-même cette difficulté, je vous envoye ce qu'en ont dit ceux qui nous ont laiſſé des Commentaires ſur l'Ecriture ſainte. J'en ai traduit la plus grande partie mot à mot, tant pour m'épargner la peine d'examiner à fond cette queſtion, que pour vous faire connoître quel eſt le ſentiment des Anciens, & vous laiſſer la liberté d'en juger vous-mêmes, non point ſelon mes vuës, mais ſelon vos propres lumiéres.

Ter. phorm. Act. IV. ſc. II.

Vous me demandez comment on doit entendre ce paſſage de l'Epître de S. Paul aux Corinthiens : (a) *Nous dormirons tous, mais nous ne ſerons pas tous changés* ; & s'il s'en faut tenir à cette leçon, ou à celle que portent quelques Exemplaires : *Nous ne dormirons pas tous, mais nous ſerons tous changés ;* car ces deux différentes leçons ſe trouvent dans les Exemplaires Grecs. Théodore d'Héraclée, appellé autrefois Perinthe, explique ainſi ce paſſage dans ſes Commentaires ſur les Epîtres de ſaint Paul. *Nous ne dormirons pas tous, mais nous ſerons tous changés.* » En effet, » Enoch & Elie affranchis des loix de la

1. Cor. 15. 51.

(a) C'eſt-à-dire, *nous mourrons tous.* Notre Vulgate porte : *Nous reſſuſciterons tous.*

» mort, n'ont quitté la terre que pour être
» élevés au Ciel avec leurs corps. Ainſi les
» Saints qui ſeront encore en vie à la fin
» des ſiécles & au jour du jugement, ne
» mourront point; mais éxemts des dures
» loix de la mort, ils ſeront emportés dans
» les nuées avec les autres Saints qui reſſuſ-
» citeront, pour aller au-devant du Sei-
» gneur, au milieu de l'air, & pour vivre
» éternellement avec lui. C'eſt pour cela
» que l'Apôtre dit: *Nous ne dormirons pas*
» *tous, mais nous ſerons tous changés*; car
» ceux qui ſeront reſſuſcités & emportés
» tout vivans dans les nuées, deviendront
» incorruptibles, & paſſeront de la condi-
» tion des mortels à une glorieuſe immor-
» talité, je ne dis point en peu de tems,
» mais en un inſtant, *en un moment, en un*
» *clin d'œil, au ſon de la derniére trompette.*
» Cette reſurrection ſe fera ſi promptement,
» que ceux qui ſeront en vie lorſque la con-
» ſommation de toutes choſes arrivera, ne
» pourront prévenir les morts qui ſortiront
» de leurs tombeaux. C'eſt ce que S. Paul
» explique très-clairement, lorſqu'il dit:
» *Car la trompette ſonnera, & les morts*
» *reſſuſciteront en un état incorruptible, &*
» *alors nous ſerons changés. Car il faut que*
» *ce corps corruptible ſoit revêtu d'incorrup-*
» *tibilité, & que ce corps mortel ſoit revêtu*
» *de l'immortalité*; afin qu'il puiſſe être ou

» livré à des ſupplices éternels, ou cou-» ronné dans le Ciel d'une gloire immor-» telle. «

Diodore, Evêque de Tarſe, laiſſant le paſſage que nous examinons, explique en peu de mots celui-ci : *Et les morts reſſuſciteront en un état incorruptible, & alors nous ſeront changés.* » Si les morts, dit-il, » doivent reſſuſciter en un état incorrupti-» ble, & par conſéquent paſſer à une con-» dition plus heureuſe ; qu'étoit-il beſoin » de dire : *Et alors nous ſeront changés* ? » Saint Paul a-t-il voulu nous donner à en-» tendre par-là, que cet état d'incorrupti-» bilité ſera commun à tous les hommes, » & qu'il n'y aura que les Juſtes qui ſeront » changés, non-ſeulement par l'incorrupti-» bilité & l'immortalité dont ils ſeront re-» vêtus, mais encore par la gloire dont le » Seigneur doit les couronner ? «

Apollinaire eſt de même ſentiment que Théodore, quoiqu'il s'explique en des termes différens. Car il prétend que quelques-uns ne mourront point, mais que leurs corps étant changés & revêtus de gloire, ils paſſeront tout d'un coup de cette vie à l'autre pour demeurer éternellement avec JESUS-CHRIST. C'eſt l'heureuſe ſituation où nous croyons qu'Enoch & Elie ſont aujourd'hui.

Didyme prend une route toute différente,

& ſuit le ſentiment d'Origéne. Car il explique ainſi ces paroles de l'Apôtre : *Voici un myſtére que je m'en vais vous dire : Nous dormirons tous, mais nous ne ſerons pas tous changés.* » Si la queſtion de la reſurrection des morts, dit cet Auteur, étoit » ſans difficulté, & n'avoit pas beſoin d'explication, l'Apôtre S. Paul, après en » avoir parlé fort au long, n'auroit pas ajouté : *Voici un myſtere que je m'en vais vous dire, nous dormirons*, c'eſt-à-dire, nous » mourrons *tous, mais nous ne ſerons pas tous changés*, il n'y aura que les Saints » qui auront part à cet heureux changement. Je ſçais qu'il y a quelques exemplaires qui portent : *Nous ne dormirons pas tous, mais nous ſerons tous changés.* » Mais il faut examiner ſi ces paroles que » nous liſons enſuite : *Les morts reſſuſciteront en un état incorruptible, & alors nous ſerons changés*, peuvent s'accorder » avec celles-ci qui précédent, *& nous ſerons tous changés* ; car ſi tous ſeront » changés, & ſi tous les hommes doivent » avoir part à ce changement ; il étoit inutile de dire que nous ſerons changés. Il » faut donc lire : *Nous dormirons tous, mais nous ne ſerons pas tous changés.* En effet, » ſi tous meurent en Adam, & ſi ce ſommeil dont parle l'Apôtre eſt une véritable mort, il faut conclure que nous dor-

»mirons, c'eſt-à-dire, que nous mourrons »tous. *Dormir*, ſelon la maniere de par- »ler de l'Ecriture ſainte, c'eſt être mort »dans l'eſpérance de reſſuſciter un jour. »Car ceux qui dorment ne manquent point »de ſe réveiller, à moins qu'une mort ſu- »bite ne vienne les ſurprendre & les enle- »ver d'entre les bras du ſommeil. Lorſque »tous les hommes auront ſubi les loix de »la nature & de la mort, alors les Juſtes »ſeuls paſſeront à un état plus heureux & »ſelon l'ame & ſelon le corps; de maniére »que tous les hommes reſſuſciteront en un »état d'incorruptibilité, & qu'il n'y aura »que les Saints qui ſeront changés & re- »vêtus d'une gloire immortelle.«

Quant à ce qui ſuit : En un moment (ce que le texte Grec exprime par le mot d'*atôme*) *en un coup d'œil*, ou, *en un clin d'œil* (car ces deux différentes leçons ſe trouvent dans les Exemplaires Grecs.) Voici comme Didyme l'explique. »Les »hommes étant tous reſſuſcités en un mê- »me inſtant, ils ſeront emportés dans les »nuées pour aller au-devant du Seigneur; »ce qui néanmoins ne doit s'entendre que »de ceux qui ſeront morts. Car lorſque »l'Apôtre dit que tous les hommes reſſuſ- »citeront en un inſtant, en un clin d'œil, »en un moment, il détruit l'opinion chi- »mérique de ceux qui prétendent qu'il y

én ripè
ên ropè

» aura deux réſurrections, & que les uns
» reſſuſciteront les premiers, & les autres
» les derniers. Le mot d'*atôme* qu'on lit
» dans les Exemplaires Grecs, marque un
» tems indiviſible, un moment que l'on ne
» peut partager. Tels ſont les atômes dont
» Epicure prétend que le monde eſt com-
» poſé. Et *ce coup d'œil*, ou ce *clin d'œil*
» dont parle l'Apôtre, & que les Grecs
» expriment par le mot *ropé*, marque un
» mouvement ſi promt & ſi ſubit, qu'à peine
» peut-on l'appercevoir; mais parce que la
» plupart des Exemplaires Grecs portent
» *ripé* au lieu de *ropé*, on doit dire, ſelon
» cette leçon, que comme un tourbillon
» de vent enleve de terre & emporte avec
» rapidité au milieu de l'air, une plume,
» une paille, une feuille d'arbre: de même
» les morts ſortiront en un clin d'œil de
» leurs tombeaux, & ſe preſenteront de-
» vant le Tribunal de celui qui doit les
» juger.

» Saint Paul ajoute: *Au ſon de la der-*
» *niere trompette; car la trompette ſonnera,*
» *& les morts reſſuſciteront en un état in-*
» *corruptible, & alors nous ſerons changés.*
» *Car il faut que ce corps corruptible ſoit re-*
» *vêtu d'incorruptibilité, & que ce corps*
» *mortel ſoit revêtu de l'immortalité.* Ce
» bruit de la trompette nous marque deux
» choſes, ou le ſon terrible de la voix qui

» doit appeller les morts, ſelon ce que dit
Iſai. 58. 1. » un Prophéte : *Faites retentir votre voix*
» *comme une trompette ;* ou l'évidence de
» la réſurrection, ſelon ce que nous liſons
» dans l'Evangile : *Lorſque vous donnez*
Matth. 6. 2. » *l'aumône, ne faites point ſonner la trom-*
» *pette devant vous*, c'eſt-à-dire, faites
» votre aumône en ſecret, de peur qu'on
» ne croye que vous faites ſervir à votre
» gloire & à votre réputation la miſere &
» l'indigence du pauvre.

» Mais on demande pourquoi S. Paul dit
» que les morts reſſuſciteront *au ſon de la*
» *derniere trompette* ? Car puiſqu'il l'appelle
» *la derniere*, il ſuppoſe qu'il y en a déja eu
» d'autres dont on a entendu le ſon. S. Jean
» nous repreſente dans ſon Apocalypſe ſept
» Anges avec des trompettes, & nous mar-
» que en même-tems ce que faiſoit un cha-
» cun d'eux, c'eſt-à-dire le premier, le ſe-
» cond, le troiſiéme, le quatriéme, le cin-
» quiéme & le ſixiéme, en ſonnant de la
» trompette. Mais lorſque le dernier, c'eſt-
» à-dire le ſeptiéme en ſonnera, alors les
» morts reſſuſciteront avec des corps in-
» corruptibles, qui auparavant avoient été
» ſujets à la corruption. C'eſt pour cela
» que S. Paul expliquant ce qui doit arriver
» après le ſon de la derniere trompette,
» dit : *Car la trompette ſonnera, & les morts*
» *reſſuſciteront en un état incorruptible, &*

» *alors*

» *alors nous ſerons changés.* Quand il dit,
» *nous ſerons changés*, il fait aſſez connoî-
» tre qu'il n'aura pas le même ſort que les
» morts. Pour bien comprendre ceci, il
» faut ſçavoir que ſelon quelques-uns cet
» état incorruptible dans lequel les morts
» reſſuſciteront, regarde les corps; & que
» ce changement dont parle l'Apôtre re-
» garde les ames qui ſeront changées par
» un nouvel accroiſſement de gloire, lorſ-
» qu'elles ſeront parvenuës *à l'état d'un* *Epheſ. 4.*
» *homme parfait, à la meſure de l'âge &* *13.*
» *de la plenitude, ſelon laquelle* JESUS-
» CHRIST *doit être formé en nous.* D'au-
» tres au contraire prétendent que par les
» *morts* on doit entendre les pécheurs qui
» reſſuſciteront en un état incorruptible
» pour être livrés à des ſupplices éternels:
» & que par ceux qui *ſeront changés*, on
» doit entendre les Saints qui vont de ver-
» tus en vertus, & qui s'élevent comme
» par degrés au comble de la gloire. Ainſi
» ce qu'ajoute l'Apôtre S. Paul: *Car il*
» *faut que ce corps corruptible ſoit revêtu de*
» *l'incorruptibilité*, eſt une ſuite de ce qu'il
» avoit dit auparavant: *Les morts reſſuſci-*
» *teront en un état incorruptible*; de même
» que ces paroles: *Et il faut que ce corps*
» *mortel ſoit revêtu d'immortalité*, ont rap-
» port à celles-ci qui précédent: *Et alors*
» *nous ſerons changés.* En effet, il y a une

» grande différence entre *immortalité* & » *incorruptibilité*, de même qu'entre *mortel* » & *corruptible*. Tout ce qui eſt mortel eſt » corruptible ; mais tout ce qui eſt corrup- » tible n'eſt pas mortel. Tous les corps ina- » nimés ſont ſujets à la corruption, cepen- » dant ils ne ſont pas ſujets à la mort, parce » qu'ils ſont privés de la vie qui n'appar- » tient qu'aux êtres animés. C'eſt pour cela » que l'Apôtre ſaint Paul parlant de la re- » ſurrection future, a joint l'incorruptibi- » lité à la corruption, & l'immortalité à la » mortalité. «

Acace, qui après Euſebe de Pamphile, fut fait Evêque de Ceſarée appellée auparavant *la Tour de Straton*, s'étant propoſé cette difficulté dans le quatriéme Livre de ſon *Recueil de differentes queſtions*, la traite fort au long ſelon les deux différentes leçons que portent les exemplaires Grecs. Après le commencement que je paſſe, voici ce qu'il ajoute : » Expliquons d'abord » ce paſſage de la maniére qu'il ſe trouve » dans la plûpart des Exemplaires : *Voici*, » dit S. Paul, *un myſtere que je m'én vais* » *vous dire ; nous dormirons tous, mais nous* » *ne ſerons pas tous changés.* Cet Apôtre » ayant deſſein de traiter à fond de la reſur- » rection, l'appelle *un myſtere*, afin de ren- » dre ſes auditeurs attentifs. Par ce ſom- » meil dont il parle, on doit entendre la

» mort qui eſt commune à tous les hommes.
» C'eſt pour cela qu'il dit, *nous dormirons*,
» c'eſt-à-dire, *nous mourrons tous*; de mê-
» me qu'il avoit dit auparavant : *Comme*
» *tous meurent en Adam, tous auſſi revi-*
» *vront en* JESUS-CHRIST. Puis donc que
» tous les hommes doivent mourir, *voici*
» *un myſtere que je m'en vais vous dire*,
» c'eſt que *nous mourrons tous, mais nous*
» *ne ſerons pas tous changés. Car la trom-*
» *pette ſonnera* (c'eſt le ſeptiéme Ange dont
» parle l'Apocalypſe qui en doit ſonner)
» *& les morts reſſuſciteront en un état incor-*
» *ruptible*. Que ſi les morts reſſuſcitent dans
» un état incorruptible, comment peut-on
» dire qu'ils ne ſeront point changés, puiſ-
» que cet état d'incorruptibilité eſt un chan-
» gement. C'eſt que par ce changement
» qui doit arriver à S. Paul & aux Saints,
» on doit entendre la gloire dont ils ſeront
» revêtus. Mais tous les hommes en général
» reſſuſciteront dans un état incorruptible,
» parce qu'en cet état les pécheurs ſeront
» d'autant plus malheureux, que leur incor-
» ruptibilité rendra leurs peines éternelles,
» & qu'ils ne pourront les voir finir par la
» deſtruction d'un corps mortel & corrup-
» tible.

» L'Apôtre ſaint Paul dans cette Epître
» nous fait voir ſous des ſymboles myſté-
» rieux que les morts reſſuſcités ſeront d'une

» condition différente, non point quant au
» corps, mais quant à la gloire ; parce que
» les uns reſſuſciteront pour être condam-
» nés à des ſupplices éternels, & les autres
» pour être couronnés d'une gloire immor-
» telle. *Autre eſt la chair des oiſeaux*, dit
1. Cor. 15. 39. » cet Apôtre, *autre celle des poiſſons, autre*
» *celle des bêtes. Il en arrivera de même*,
» ajoûte-t-il, *dans la reſurrection des morts.*
» Auſſi le ſentiment le plus commun de l'E-
» gliſe, eſt que tous les hommes mourront,
» mais que tous ne ſeront pas changés ni
» revêtus de gloire, ſelon ce que dit le
» Prophéte Daniel : *Toute cette multitude*
Dan. 12. 2. » *de ceux qui dorment dans la pouſſiére de*
» *la terre, reſſuſciteront, les uns pour être*
» *couronnés d'une gloire immortelle, & les*
» *autres pour être couverts d'une éternelle*
» *confuſion.* Car ceux qui reſſuſciteront pour
» être couverts d'une honte & d'une con-
» fuſion éternelle, ne reſſuſciteront pas pour
» être couronnés de cette gloire immor-
» telle qui ſera le partage de ſaint Paul &
» des autres Saints. Nous croyons donc
» que ceux-là ſeulement ſeront changés
» qui reſſuſciteront pour la gloire ; & que
» les morts, c'eſt-à-dire les pécheurs & les
» infidéles, ne changeront point, mais reſ-
» ſuſciteront en un état incorruptible, pour
» être condamnés à des ſupplices éter-
» nels.

» Expliquons maintenant ce paſſage ſe-
» lon l'autre leçon qui ſe trouve dans plu-
» ſieurs Exemplaires : *Nous ne dormirons*
» *pas tous, mais nous ſerons tous changés.*
» Quelques Auteurs concluent de là que
» pluſieurs perſonnes ſeront encore en vie
» à la fin du monde, & que ſi tous les hom-
» mes *ne dorment point*, tous auſſi ne mour-
» ront pas ; d'où ils tirent cette conſéquen-
» ce, que ſi tous ne meurent point, tous auſſi
» ne reſſuſciteront pas. C'eſt ce qu'ils pré-
» tendent prouver par ces paroles de l'A-
» pôtre S. Paul dans ſa premiére Epître aux
» Theſſaloniciens : *Nous qui vivons & qui* 1. Theſſ.
» *ſommes reſervés pour l'avenement du Sei-* 4. 15.
» *gneur, nous ne préviendrons point ceux*
» *qui ſont déja dans le ſommeil de la mort.*
» *Car auſſi-tôt que le ſignal aura été donné*
» *par la voix de l'Archange, & par le ſon*
» *de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-*
» *méme deſcendra du Ciel, & ceux qui ſe-*
» *ront morts en* JESUS-CHRIST *reſſuſciteront*
» *les premiers ; puis nous autres qui ſommes*
» *vivans, & qui ſerons demeurés juſqu'a-*
» *lors, nous ſerons emportés avec eux dans*
» *les nuees pour aller au devant du Seigneur*
» *au milieu de l'air, & ainſi nous vivrons*
» *pour jamais avec le Seigneur.* Ces Ecri-
» vains prétendent prouver par-là que ſaint
» Paul & ceux qui écrivoient cette Epître
» avec lui, étoient perſuadés qu'ils ne mour-

» roient point, mais que la fin du monde » les trouveroit encore en vie. Si cela étoit » vrai, ſaint Paul ſe ſeroit trompé par une » erreur bien groſſiére, en ſe flatant de vi- » vre juſqu'à la conſommation des ſiécles ; » eſpérance chimérique & dont l'expérien- » ce fait aſſez voir l'illuſion.

» Cependant les fidéles de Theſſalonique » qui ignoroient le myſtére de la réſurrec- » tion, donnoient dans ces ſortes de viſions ; » & incertains qu'ils étoient de leur deſti- » née & pleins de ces chiméres, ils diſoient : » Puiſque Saint Paul doit vivre juſqu'à la » fin du monde, il faut que le jour du juge- » ment ſoit proche. C'eſt pourquoi cet » Apôtre dans la ſeconde lettre qu'il leur » écrivit, tâche de les faire revenir de » leurs préjugés : *Nous vous conjurons,* 2. Theſſ. 2. 1. » *mes Freres,* leur dit-il, *par l'avenement* » *de notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *& par* » *notre réunion avec lui, de ne vous laiſſer* » *pas légerement ébranler dans votre pre-* » *mier ſentiment, & de ne vous pas trou-* » *bler en croyant ſur la foi de quelque pro-* » *phetie, ou ſur quelque diſcours, ou quel-* » *que lettre que l'on ſuppoſeroit venir de nous,* » *que le jour du Seigneur ſoit prêt d'arriver.* » *Que perſonne ne vous ſéduiſe en quelque* » *maniere que ce ſoit, car il ne viendra point* » *que la révolte & l'apoſtaſie ne ſoit arri-* » *vée auparavant, & qu'on n'ait vû paroî-*

» *tre cet homme de peché qui doit périr mi ſe-*
» *rablement ; cet ennemi de Dieu qui s'éle-*
» *vera au deſſus de tout ce qui eſt appellé*
» *Dieu, ou qui eſt adoré, juſqu'a s'aſſeoir*
» *dans le Temple de Dieu, voulant lui-*
» *méme paſſer pour Dieu. Ne vous ſouvient-*
» *il pas que je vous ai dit ces choſes lorſque*
» *j'étois encore avec vous* ? Saint Paul ne
» leur parle de la ſorte que pour les détrom-
» per & pour les empêcher d'expliquer dans
» un mauvais ſens & contre ſon intention,
» ces paroles de la premiére Epître qu'il
» leur avoit écrite : *Nous qui vivons, &*
» *qui ſommes reſerves pour l'avenement du*
» *Seigneur, nous ne previendrons point ceux*
» *qui ſont déja dans le ſommeil de la mort.*
» Car il n'y a pas d'apparence que cet Apô-
» tre ſe flattât de vivre éternellement dans
» un corps mortel, d'être affranchi des loix
» de la mort, & de paſſer tout-à-coup &
» ſans mourir de cette vie au Royaume du
» Ciel, lui qui dans ſon Epître à Timothée, 2. *Tim.*
» avoit dit : *Car pour moi je ſuis ſur le point* 4. 6.
» *d'etre ſacrifié, & le tems de ma mort*
» *s'approche.* Ce qu'il repete dans ſon Epî-
» tre aux Romains : *Qui me délivrera,* dit- *Rom.* 7.
» il, *de ce corps de mort* ? & aux Corin- 24.
» thiens : *Pendant que nous habitons dans* 1. *Cor.*
» *ce corps, nous ſommes éloignés du Seigneur* 5. 6.
» *& hors de notre patrie ; or nous aimons*
» *mieux ſortir de la maiſon de ce corps, pour*

» *aller habiter avec le Seigneur.* Cet Apô-
» tre ne pouvoit parler de la ſorte ſans être
» perſuadé qu'il devoit mourir un jour. Il
» vaut donc mieux expliquer ce paſſage
» dans un ſens ſpirituel, & entendre par ce
» ſommeil dont parle ſaint Paul, non pas
» la mort naturelle qui ſépare l'ame d'avec
» le corps, mais les péchés que l'on com-
» met après avoir reçû la foi de JESUS-
» CHRIST, & ce ſommeil fatal où l'on ſe
» plonge après le baptême, ſelon ce que
» dit le même Apôtre dans ſon Epître aux
2. *Cor.* 11. 30. » Fidéles de Corinthe : *C'eſt pour cette rai-*
» *ſon qu'il y a parmi vous beaucoup de ma-*
» *lades & de languiſſans, & que pluſieurs*
» *dorment du ſommeil de la mort.* Et dans
Ibid. 15. 18. » un autre endroit : *Ceux qui ſont morts en*
» JESUS-CHRIST *ſont donc péris ſans reſ-*
» *ſource* ? Car quoiqu'ils ſoient morts, ce-
» pendant ils ne périront point éternelle-
» ment, parce qu'ils ne ſont point coupa-
» bles de péchés mortels, mais ſeulement
» de quelques fautes légeres. C'eſt ce qui
Pſal. 11. 4. » faiſoit dire à un autre Saint : *Eclairez mes*
» *yeux, Seigneur, afin que je ne m'endorme*
» *jamais dans la mort.* Car il y a un ſom-
» meil où nous plonge le péché, & qui con-
» duit à la mort ; & un aſſoupiſſement cauſé
» auſſi par le péché, mais qui n'a rien de
» funeſte & de mortel. Ceux donc qui vi-
Coloſ. 3. » vent de celui qui dit : *Je ſuis la vie* (car

» *notre vie eſt cachée en Dieu avec* JESUS-
» CHRIST) & qui toujours étroitement
» unis à lui, ne commettront aucun péché
» qui leur donne la mort; ceux-là ſeront
» du nombre des vivans, dont le Sauveur
» dit dans l'Evangile de S. Jean : *Celui qui* *Joan.*
» *croit en moi, ne mourra point; & qui-* 11. 25.
» *conque vit & croit en moi, ne mourra*
» *point à jamais.* C'eſt à l'exemple de ce
» divin Sauveur, & en ſuivant ſes maximes,
» que ſaint Paul dit à ſes diſciples : *Nous*
» *ne dormirons pas tous.* Car celui qui s'ap-
» pliquera avec tout le ſoin poſſible à la
» garde de ſon cœur, & qui toujours atten-
» tif aux commandemens de JESUS-CHRIST,
» ſe ſouviendra de ce qu'il dit à ſes Apô-
» tres : *Veillez, parce que vous ne ſçavez*
» *pas à quelle heure le voleur doit venir;* &
» de cette maxime du Sage : *Ne laiſſez* *Prov. 6.*
» *point aller vos yeux au ſommeil, & que* 4.
» *vos paupieres ne s'aſſoupiſſent point, afin*
» *que vous puiſſiez vous échaper du piége*
» *comme la chevre, & vous ſauver des fi-*
» *lets comme l'oiſeau;* celui, dis-je, qui
» vivra de la ſorte, ne dormira point du
» ſommeil de la mort.

» Comme il y en a donc qui ne dorment
» point, qui veillent ſans ceſſe, & qui ſont
» toujours vivans en JESUS-CHRIST; il
» s'enſuit que *tous ne dorment point*, &
» qu'au contraire *tous ſeront changés*; non

» pas pour être couronnés de gloire, ce
» qui n'appartient qu'aux Saints, mais pour
» paſſer de la corruption à un état incor-
» ruptible, dans lequel les uns jouiront d'un
» bonheur qui ne finira jamais, & les autres
» ſeront condamnés à des peines éternelles.
» Que s'il ſe trouve quelqu'un qui par ſa
» négligence à remplir ſes devoirs, tombe
» dans la langueur & dans l'aſſoupiſſement,
» on peut lui appliquer ce que dit le Pro-
Pſal. 40. 9. » phéte : *Celui qui dort ne pourra-t-il donc*
» *pas reſſuſciter ?* Mais s'il ne dort point,
» & ſi par une attention continuelle ſur lui-
» même il eſt toujours vivant en JESUS-
» CHRIST, alors il paſſera de cette vie à
» une plus heureuſe, & ſera emporté dans
» les nuées pour vivre toujours avec le Sei-
» gneur. Tel étoit le Lazare dont le Sau-
Joan 11. 11. » veur dit : *Notre ami Lazare dort ;* & c'eſt
» de ce ſommeil qu'il vouloit parler, lorſ-
Ibid. ℣. 25. » qu'il diſoit à Marthe : *Celui qui croit en*
» *moi, quand il ſeroit mort, vivra ; & qui-*
» *conque vit & croit en moi, ne mourra point*
» *à jamais.* En effet, ſi celui qui met toute
» ſon eſpérance en JESUS-CHRIST, vient à
» tomber par foibleſſe & à mourir dans le
» péché ; il ne laiſſera pas de vivre, & ſa
» foi ſera pour lui la ſource & le principe
» d'une vie éternelle. Mais pour ce qui eſt
» de cette mort qui eſt commune à tous les
» hommes, les Fidéles & les Infidéles y

ſeront également ſujets, & tous reſſuſciteront, les uns pour être couverts d'une confuſion éternelle, & les autres pour être couronnés d'une gloire immortelle, qu'ils auront méritée par leur foi. Ainſi l'on peut dire que celui qui croit en JESUS-CHRIST ne mourra point, & qu'il vivra éternellement quand bien même il ſeroit mort, mais de cette mort corporelle dont perſonne n'a été éxemt, ſi l'on en excepte Enoch & Elie.

» Ceux-là donc *ne dormiront point*, c'eſt-à-dire ne mourront point, qui par la grandeur & la vivacité de leur foi vivent toujours en JESUS-CHRIST : mais ils imiteront la vie des Apôtres qui ne ſe ſont jamais endormis du ſommeil de la mort, parce qu'ils ne ſe ſont jamais écartés des voyes de la juſtice, & qu'ils ſe ſont uniquement attachés par la foi à celui qui eſt la réſurrection & la vie. *L'ame qui aura peche*, dit un Prophéte, *mourra elle-même.* Comme donc l'ame qui péche eſt morte dans le corps même qu'elle anime, & que ſelon l'Eccléſiaſte, elle meurt au moment même qu'elle péche : de même une ame qui aura été fidéle à obſerver les commandemens de JESUS-CHRIST, vivra éternellement, quoique ſeparée par la mort du corps qu'elle animoit. Or il faut ſçavoir que des deux différentes le- *Ezech.* 18. 2.

» çons que nous avons expliquées, la meil-
» leure & la plus conforme au ſens de ſaint
» Paul, eſt celle-ci : *Nous dormirons tous,*
» *mais nous ne ſerons pas tous changés*;
» parce que cet Apôtre ajoute immédiate-
» ment après : *Les morts reſſuſciteront en*
» *un état incorruptible, & alors nous ſerons*
» *changes.* Car ſi ſelon l'autre leçon, *tous*
» *doivent être changés*, comment S. Paul
» a-t-il pû dire dans la ſuite, pour marquer
» le privilége particulier des Apôtres : *Nous*
» *ſerons tous changés ?* Quand il dit *nous*,
» c'eſt des Saints & des Juſtes qu'il veut
» parler. «

Vous me demandez encore comment on doit entendre ces paroles de la premiére Epître de ſaint Paul aux Fidéles de Theſſalonique : *Auſſi nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons, & qui ſommes reſervés pour ſon avenement, nous ne previendrons point ceux qui ſont deja dans le ſommeil de la mort. Car auſſi-tôt que le ſignal aura été donné par la voix de l'Archange, & par le ſon de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même deſcendra du Ciel, & ceux qui ſeront morts en* JESUS-CHRIST *reſſuſciteront les premiers. Puis nous autres qui ſommes vivans, & qui ſerons demeurés juſqu'alors, nous ſerons emportés avec eux dans les nuées pour aller au-devant du Seigneur au*

1. *Theſſ.* 15. 4.

milieu de l'air, & ainſi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur. Quoique Acace ait expliqué ce paſſage aſſez au long, comme nous l'avons vû ci-deſſus, je vais néanmoins vous rapporter ce que penſent les autres, je veux dire, Théodore, Apollinaire, & Diodore, qui ſont ſur cela d'un même ſentiment. Voici comment Diodore s'en explique. Lorſque ſaint Paul dit : »*Nous qui vivons & qui ſommes reſervés* »*pour l'avenement du Seigneur;* il ne pré- »tend pas que le jour de la réſurrection le »trouvera en vie lui & les autres; mais il »dit, *nous*, c'eſt-à-dire les Juſtes, du nom- »bre deſquels je ſuis; car ce ſont eux, & »non pas les pécheurs, qui ſeront empor- »tés dans les nuées. Or par ceux qui ſont »en vie, on ne doit pas entendre dans un »ſens ſpirituel, les Saints qui ne ſont pas »morts par le péché, mais tous ceux que »JESUS-CHRIST à ſon avenement trouvera »en vie. Quant à ce qui ſuit : *Nous ne pré-* »*viendrons point ceux qui ſont déja dans le* »*ſommeil de la mort :* cela doit s'entendre »des morts, & non pas des pécheurs; car »ceux-ci ne feront point emportés avec »les Juſtes pour aller au-devant de JESUS- »CHRIST. Mais à quoi m'arrêtai-je, & »pourquoi chercher du myſtére dans ces »paroles de ſaint Paul : *Nous qui ſommes* »*reſervés pour l'avenement du Seigneur*,

» puiſque JESUS-CHRIST lui-même s'en » explique dans l'Evangile, lorſqu'il dit :
Matth. 24. 38. » *Comme du tems de Noe les hommes épou-* » *ſoient des femmes, & les femmes ſe ma-* » *rioient, & que le deluge ſurvenant tout à* » *coup les fit tousperir ; ainſi arrivera-t-il à* » *l'avenement du Fils de l'homme.* Ce qui » fait voir que pluſieurs ſeront encore en » vie à la fin du monde. L'Apôtre ajoute : » *Auſſi-tôt que le ſignal aura eté donné par* » *la voix de l'Archange .... ceux qui ſont* » *morts reſſuſciteront les premiers.* Cela s'ac- » corde encore avec ce que JESUS-CHRIST » dit dans l'Evangile : *L'epoux vint ſur le*
Ibid. 25. 6. » *minuit.* Or en venant de la ſorte, il en » trouvera pluſieurs en vie, puiſque *de deux* » *perſonnes qui ſeront dans le meme lit, l'un* » *ſera pris & l'autre laiſſé ; & que de deux* » *femmes qui moudront enſemble, l'une ſera* » *priſe & l'autre laiſſée.* D'où l'on doit » conclure que la fin du monde arrivera » ſur le minuit, & lorſque les hommes » y penſeront le moins. «

Origéne dans ſes Commentaires ſur la premiére Epître de ſaint Paul aux Theſſaloniciens, après avoir traité pluſieurs queſtions avec beaucoup de ſolidité & d'éloquence, s'explique en ces termes ſur celles-ci dans le troiſiéme Livre, d'où il paroît qu'Acace a pris bien des choſes. » Com- » ment doit-on entendre ce que S. Paul,

» Silvain & Thimothée écrivent aux fidé-
» les de Theſſalonique ? *Nous vous décla-*
» *rons comme l'ayant appris du Seigneur,*
» *que nous qui vivons & qui ſommes reſer-*
» *vés pour ſon avenement, nous ne previen-*
» *drons point ceux qui ſont déja dans le*
» *ſommeil de la mort.* Qui ſont ceux qui
» parlent de la ſorte, & qui ſe flatent d'être
» encore en vie à ce dernier jour ? C'eſt
» S. Paul, *cet Apôtre qui n'a point été en-*
» *voyé de la part des hommes, ni eleve à*
» *l'Apoſtolat par les hommes.* C'eſt Timo-
» thée, *ſon très-cher Diſciple dans la Foi ;*
» c'eſt Silvain, qui leur eſt étroitement uni
» par les liens que forment l'amitié & la
» vertu. Tous ceux, qui, comme S. Paul,
» ſont remplis de la ſcience des Saints, &
» menent une vie pure & innocente, peu-
» vent dire auſſi-bien que lui : *Nous qui*
» *vivons*, c'eſt-à-dire, nous dont à la vérité
» le corps eſt mort par le péché, mais dont
» l'eſprit eſt vivant par la juſtice ; nous qui
» avons fait mourir les membres de l'hom-
» me terreſtre qui eſt en nous, enſorte que
» la chair n'a plus de deſirs contraires à
» ceux de l'eſprit. Car ſi la chair forme en-
» core des deſirs, elle eſt vivante, & les
» membres de l'homme terreſtre qui eſt en
» nous ne ſont pas encore morts. Mais
» quand on a eu ſoin de les faire mourir ils
» n'ont plus de deſirs contraires à ceux de

» l'eſprit, & la cupidité s'éteint en eux
» avec la vie. Comme donc ceux qui ont
» paſſé de la vie préſente à une vie plus heu-
» reuſe, vivent d'une maniére plus parfaite,
» dégagés qu'ils ſont des liens du corps,
» & affranchis du joug de la cupidité : de
» même ceux qui portent toujours en leurs
» corps la mort de JESUS, ne vivent point
» ſelon la chair, mais ſelon l'eſprit, parce
» qu'ils vivent en celui qui eſt la vie, &
» que JESUS-CHRIST vit en eux, lui qui eſt
» la vertu & la ſageſſe de Dieu, & dont il
Hebr. 4. 12. » eſt écrit : *La parole de Dieu eſt vivante*
» *& efficace*. En effet, ceux-là ſont véri-
» tablement vivans, qui délivrés de toutes
» les foibleſſes humaines, ont pour princi-
» pe de leur vie & de leurs actions la juſtice
» & la vertu de Dieu, & cette ſageſſe qui
» eſt cachée en Dieu. Car JESUS-CHRIST
» nous a été donné de Dieu pour être non-
» ſeulement notre juſtice, mais notre ſageſ-
» ſe & tout ce qui s'appelle vertu.

» Si les Auteurs de cette Epître ne ſe
» diſtinguoient que dans ce ſeul endroit de
» ceux qui dorment & qui ſont morts en
» JESUS-CHRIST, il ſeroit inutile de s'y
» arrêter, & de faire fond ſur un ſeul paſ-
» ſage. Mais S. Paul écrivant aux Corin-
» thiens, s'explique encore dans le même
» ſens & dans le même eſprit. *Nous ne dor-*
» *mirons pas tous*, dit cet Apôtre, *mais*

» *nous*

» *nous ſerons tous changés, en un moment,*
» *en un clin d'œil, au ſon de la derniére*
» *trompette; car la trompette ſonnera, &*
» *les morts reſſuſciteront en un état incorrup-*
» *tible, & alors nous ſerons changés.* Com-
» parez ce paſſage de l'Epître aux Theſſa-
» loniciens : *Auſſi-tôt que le ſignal aura*
» *été donné par le ſon de la trompette de*
» *Dieu, le Seigneur lui-même deſcendra du*
» *Ciel*; avec celui de l'Epître aux Corin-
» thiens : *Car la trompette ſonnera*, &c.
» Comparez auſſi ces paroles de la même
» Epître aux Theſſaloniciens : *Et ceux qui*
» *ſeront morts en* JESUS-CHRIST *reſſuſcite-*
» *ront les premiers*, avec celles-ci de l'Epî-
» tre aux Fidéles de Corinthe : *Et les morts*
» *reſſuſciteront en un état incorruptible.*
» Comparez enfin ce que S. Paul dit dans
» celle-ci : *Et alors nous ſerons changés*,
» avec ce qu'il ajoute dans celle-là : *Puis*
» *nous autres qui ſommes vivans, & qui*
» *ſerons demeurés juſqu'alors*; & vous ver-
» rez qu'on peut expliquer ces paſſages de
» cette maniére : Nous qui ſommes vivans,
» & qui ſerons reſervés juſqu'alors; nous
» qui ſerons changés, & qui ne ſommes
» point du nombre de ceux qu'on appelle
» *morts*, mais qui ſommes vivans; nous
» attendons non point dans la mort, mais
» dans la vie, la préſence & l'avenement
» du Seigneur, parce que nous ſommes de

» la race d'Iſraël, & de ce petit nombre
» d'Elus dont le Seigneur a dit autrefois.
3. Reg. 19. » *Je me ſuis reſerve ſept mille hommes qui*
» *n'ont point fléchi le genou devant Baal.*
» JESUS-CHRIST dans l'Evangile ſelon ſaint
Joan. 11. 25. » Jean, nous décrit deux ſortes de vivans
» & de morts. *Celui qui croit en moi*, dit-il,
» *quand il ſera mort, vivra; & quiconque*
» *vit & croit en moi, ne mourra point à*
» *jamais.* Si l'on prend le mot de *vivans*
» dans le ſens que nous avons déja marqué,
» on doit croire auſſi que ceux qui dorment
» & qui ſont morts en JESUS-CHRIST, ſont
» ceux qui voulant vivre ſelon ſes maximes,
» ſont néanmoins morts par le péché. Or
» ſi l'on appelle *vivans* ceux qui ſont du
» petit nombre de ceux que Dieu a choiſis
» ſelon ſa grace, on doit dire auſſi que ceux
» qui n'ont pas la même foi, & qui ne ſont
» point de la noble race d'Iſraël, dorment,
» c'eſt-à-dire, ſont morts en JESUS-
» CHRIST. »

Quelques Auteurs expliquent ainſi ce paſſage : » On appelle *vivans* ceux qui ne
» ſont jamais morts par le péché : mais pour
» ceux qui ont péché, & qui ſont morts
» dans leur péché, s'ils viennent à expier
» par la pénitence les crimes de leur vie
» paſſée ; on les appelle *morts*, parce qu'ils
» ont péché ; mais *morts en* JESUS-CHRIST,
» parce qu'ils ſe ſont convertis à Dieu de-

»tout leur cœur. Mais pour ceux qui ſont »vivans, qui demeurent fermes dans la con»feſſion de la Foi, qui n'ont point encore »reçu la récompenſe qu'on leur a promiſe, »& qui eſtiment aſſez leur prochain pour »croire qu'ils ne ſeront couronnés qu'avec »les autres Juſtes ; ceux-là jouiſſent d'un »bonheur qui conſiſte dans le témoignage »de leur propre conſcience, & dans l'a»vantage qu'ils ont de vivre, & d'être re»ſervés pour l'avenement du Sauveur. Mais »parce que Dieu eſt miſéricordieux, & »qu'il veut ſauver auſſi ceux qui ſont en»dormis & morts en JESUS-CHRIST, il »ne permettra pas que ceux qui ſont enco»re en vie les préviennent & ſoient em»portés ſeuls dans les nuées ; mais ſelon la »Parabole de l'Evangile, il donnera une »même récompenſe & à ceux qu'il a en»voyés à ſa vie dès le matin, & à ceux qui »n'ont commencé à travailler qu'à la on»ziéme heure. Et on ne doit pas s'imagi»ner qu'il y ait de l'injuſtice à récom»penſer également ceux qui n'ont pas égale»ment travaillé : Car il y a une grande dif»férence entre ceux qui ont été guéris des »bleſſures qu'ils avoient reçuës, & ceux »qui n'ont jamais été aſſujettis à l'erreur & »à la mort, & dont il me ſemble que le »Prophéte Roi a voulu parler, lorſqu'il a »dit : *Qui eſt l'homme qui pourra vivre*

» *ſans voir la mort, & qui retirera ſon ame*
» *de la puiſſance de l'enfer.* Lorſque ce Pro-
» phéte dit : *Qui eſt l'homme qui pourra*,
» il ne veut pas dire, comme quelques-uns
» ſe l'imaginent, que perſonne ne pourra
» vivre ſans voir la mort ; mais c'eſt com-
» me s'il diſoit : Qui penſez-vous, qui pour-
» ra vivre ſans voir la mort ? Selon ce qu'il
» dit lui-même dans un autre endroit : *Sei-*
Pſal. 14. 1. » *gneur, qui demeurera dans votre Taber-*
» *nacle* ? Et ce que dit un autre Prophéte :
Oſée 14. 10. » *Qui eſt aſſez ſage pour comprendre ces*
» *merveilles* ? Et l'Apôtre S. Paul : *Qui eſt-*
Rom. 11. 34. » *ce qui a connu les deſſeins de Dieu* ? Il n'y
» aura donc qu'un petit nombre de Fidé-
» les qui ſeront reſervés pour voir l'avéne-
» ment du Seigneur dans ſon humanité,
» non point telle qu'elle paroiſſoit aux yeux
» des hommes dépouillée de toute ſa gran-
» deur, mais glorieuſe, triomphante, &
» revêtuë de toute ſa majeſté.

» Examinons maintenant en quel ſens
» l'Apôtre appelle *endormis & mort en*
» JESUS-CHRIST ceux que les vivans ne
» pourront prévenir. Celui-là s'endormira
» & languira dans un aſſoupiſſement crimi-
» nel, qui n'obſervera point cette maxime
Prov. 6. 4. » du Sage : *Ne laiſſez point aller vos yeux*
» *au ſommeil, & que vos paupieres ne s'aſ-*
» *ſoupiſſent point, afin que vous puiſſiez vous*
» *échaper du piége comme la chevre, &*

» *vous ſauver des filets comme l'oiſeau* Il
» paſſera même de ce ſommeil létargique à
» celui de la mort. Car comme celui qui eſt
» éveillé ſe remuë & ſe donne du mouve-
» ment ; celui au contraire qui dort eſt im-
» mobile, & ſon aſſoupiſſement eſt une ima-
» ge de la mort. Or que du ſommeil l'on
» paſſe à la mort, Saint Paul nous le fait
» voir dans ſon Epître aux Corinthiens,
» lorſqu'il dit : JESUS-CHRIST *eſt reſſuſcité* 15. 20.
» *d'entre les morts, & il eſt devenu les pré-*
» *miſes de ceux qui dorment, parce que la*
» *mort eſt venue par un homme.* Et un peu
» après : *Nous ne dormirons pas tous, mais*
» *nous ſerons tous changés, en un moment,*
» *en un clin d'œil, au ſon de la derniere*
» *trompette ; car la trompette ſonnera, &*
» *les morts reſſuſciteront en un état incorrup-*
» *tible, & alors nous ſerons changés.* Puis
» donc que le ſommeil eſt une véritable
» mort, & que l'Apôtre nous dit : *Levez-* *Epheſ. 5.*
» *vous, vous qui dormez, ſortez d'entre les* 14.
» *morts, &* JESUS-CHRIST *vous éclairera.*
» Nous devons, comme le Prophéte Roi,
» jurer au Seigneur, & faire du fond du
» cœur ce vœu au Dieu de Jacob : *Je ne* *Pſ. 131.*
» *monterai point ſur le lit qui eſt préparé* 3.
» *pour me coucher, je ne permettrai point à*
» *mes yeux de dormir, ni à mes paupieres*
» *de ſommeiller, juſqu'à ce que je trouve*
» dans mon ame *un lieu pour le Seigneur,*

» *& un tabernacle pour le Dieu de Jacob* ;
» où il puiſſe prendre ſon repos, & demeu-
» rer éternellement.

» Saint Paul ajoute : *Auſſi-tôt que le*
» *ſignal aura été donné, le Seigneur lui-mê-*
» *me deſcendra du Ciel*, &c. Il deſcendra
» & ſera envoyé par ſon Pere, non point
» avec une puiſſance différente de la ſienne,
» mais avec le caractére & l'autorité de
» Juge. Il deſcendra vers les hommes, lui
» qui eſt le Verbe, la vérité, la juſtice, &
» la ſageſſe de Dieu : Et quoique ceux vers
» qui il daignera deſcendre ſoient morts,
» cependant ils ne ſeront point étrangers à
» ſon égard, parce qu'ils ſeront *morts en*
» JESUS-CHRIST. Pour ce qui eſt de ceux
» qui ſeront encore en vie, leur gloire par-
» ticuliére ſera d'être choiſis d'entre plu-
» ſieurs. Cependant & les uns & les autres
» ſeront *emportés* tout à la fois *dans les*
» *nuées pour aller au-devant du Seigneur.*
» Ils n'attendront pas qu'il ſoit deſcendu
» ſur la terre, mais ils iront au-devant de
» lui, afin de jouir au milieu de l'air de ſa
» compagnie & de ſa préſence. Juſqu'à quel
» excès JESUS-CHRIST ne porte-t-il pas
» ſa bonté & ſa miſericorde envers les hom-
» mes ? Il ne s'eſt pas contenté de ſe revê-
» tir d'une chair humaine pour les ſauver,
» il va encore les chercher juſques dans
» leurs tombeaux pour les reſſuſciter. Auſſi

» nous avoit-il donné dans ſa mort même
» des ſignes de vie par l'eau & le ſang qui
» ſortirent de ſon côté. Jugeons des mer-
» veilles de ſon ſecond avénement par les
» myſtéres du premier. S. Jean ſon Précur-
» ſeur, comme nous le liſons dans l'Evan-
» gile, diſoit : *Je ſuis la voix de celui qui*
» *crie dans le deſert*, &c. Et que crioit-elle
» dans le déſert cette voix ? *Préparez les*
» *voyes du Seigneur, rendez droits & unis* Luc. 3.
» *ſes ſentiers.* Et quelle devoit être la ré- 4.
» compenſe de ceux qui auroient ſoin de
» préparer ſes voyes ? *Toute vallée ſera*
» *remplie, toute montagne & toute colline*
» *ſera abbaiſſée ; les chemins tortus devien-*
» *dront droits, & les raboteux unis, & tout*
» *homme verra le Sauveur envoyé de Dieu,*
» parce que *le Verbe a été fait chair, &*
» *qu'il a habité parmi nous.* Mais au jour
» du jugement ce ne ſera point la voix d'un
» Prophéte qu'on entendra dans le déſert,
» ce ſera la voix d'un Archange qui prépa-
» rera la voye du Seigneur lorſqu'il vien-
» dra, non point revêtu des foibleſſes &
» des infirmités de la chair, mais environ-
» né de la gloire & de la majeſté qu'il poſ-
» ſéde avec ſon Pere comme Fils de Dieu.
» Dans le premier avénement tous les peu-
» ples alloient en foule dans le déſert pour
» entendre le Précurſeur d'un Dieu fait
» homme, & pour voir ce *roſeau agité du*

Luc. 7. 24. » *vent*, dont on a fait des chalumeaux & » des flûtes pour ces enfans, qui, ſelon l'E- » vangile, ſe diſoient les uns aux autres : Ibid. ℣. 32. » *Nous avons joué de la flute devant vous,* » *& vous n'avez point danſé.* Mais dans le » ſecond lorſque le Seigneur deſcendra du » Ciel, il ſera précédé d'un Archange qui » ſonnera de la trompette pour appeller » tous les Fidéles ou au combat, ou aux » fonctions du Sacerdoce ; ſelon ce que Num. 10. 10. » nous liſons dans le Livre des Nombres, » que les Prêtres ſonnoient de la trompet- » te, tandis qu'on offroit des Holocauſtes » & des Hoſties pacifiques. Que ſi la voix » de l'Ange & de l'Archange qui ſonne- » ront de la trompette doit être ſi forte, » combien plus éclatant ſera le ſon de *la* » *trompette de Dieu* qui préparera les voyes » premiérement de ceux qui ſeront endor- » mis & morts en JESUS-CHRIST, & » enſuite de ceux qui ſeront reſtés en vie, » & qui attendront l'avénement du Fils de » Dieu ? Peut-être n'aura-t-on beſoin que » d'une trompette ordinaire pour réveiller » ceux qui ſeront endormis & morts en » JESUS-CHRIST, & que pour ceux qui ſe- » ront en vie & reſervés pour jouir de la » préſence du Seigneur, il faudra employer » la voix terrible de l'Archange & le ſon » éclatant de la trompette de Dieu.

» Voyons maintenant comment on doit

» entendre

»entendre ce qui ſuit : *Nous ſerons emportés avec eux dans les nuées.* Il me ſemble que S. Paul ne s'eſt ſervi du mot d'*emporter*, que pour nous donner à entendre qu'il devoit paſſer tout à coup à une vie plus heureuſe, & que ſon changement devoit être ſi prompt & ſi ſubit, qu'il n'auroit pas le même tems d'y faire reflexion. Il ſe ſert de la même expreſſion dans un autre endroit, en diſant : *Je connois un homme en* JESUS-CHRIST *qui fut ravi il y a quatorze ans (ſi ce fut avec ſon corps, ou ſans ſon corps, je n'en ſçais rien, Dieu le ſçait) qui fut ravi*, dis-je, *juſqu'au troiſieme Ciel ; & je ſçais que cet homme (ſi ce fut avec ſon corps, ou ſans ſon corps, je n'en ſçais rien, Dieu le ſçait) que cet homme*, dis-je, *fut ravi dans le Paradis, & qu'il y entendit des paroles ineffables, qu'il n'eſt pas permis à un homme de rapporter.* Les uns ſe ſont avancés & perfectionnés peu à peu juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés juſqu'au comble de la perfection ; les autres, comme nous le liſons dans l'Ecriture, ont été tranſportés au Ciel : mais pour S. Paul, ce vaiſſeau d'élection, il a été ravi juſqu'au troiſiéme Ciel, & c'eſt pour cela qu'il y a entendu des paroles ineffables. 2. Cor. 12. 2.

»Il faut auſſi examiner comment ceux »qui ſeront emportés dans les nuées, iront

» au-devant du Seigneur. L'Ecriture ſainte
» nous repréſente les Prophétes comme
» des nuées. C'eſt à ces nuées myſtérieuſes
» que Dieu a commandé de ne point pleu-
» voir ſur Iſraël, depuis que ce peuple a
» achevé de combler la meſure de ſes peres,
Iſai. 5. 6. » & dont il eſt écrit : *La Loi & les Pro-*
Luc. 16. 16. » *phétes ont duré juſqu'à Jean-Baptiſte.*
» Mais comme Dieu a donné à ſon Egliſe
Epheſ. 4. 11. » quelques-uns pour être Apôtres, & quel-
» ques autres pour être Prophétes ; on doit
» entendre par ces nuées, non-ſeulement
» les Prophétes, mais auſſi les Apôtres.
» Celui donc qui eſt emporté *pour aller au-*
» *devant de* JESUS-CHRIST, monte ſur les
» nuées myſtérieuſes de la Loi & de l'Evan-
» gile, c'eſt-à-dire, ſur les Prophétes &
» ſur les Apôtres, & prenant les aîles de
» la colombe, il s'éleve en haut, ſoutenu
» par la doctrine de ces grands hommes,
» & il va *à la rencontre du Seigneur*, non
» point ſur la terre, mais *au milieu de l'air*,
» c'eſt-à-dire, dans l'intelligence des ſain-
» tes Ecritures. Or quand une fois il ſe ſera
» élevé au-deſſus de toutes les choſes de la
» terre, & qu'il aura rencontré le Seigneur,
» ſoit qu'il ſoit endormi & mort en JESUS-
» CHRIST, ſoit qu'il ſoit encore vivant &
» reſervé pour jouir de ſa préſence, il vivra
» toujours avec le Seigneur, & poſſédera
» éternellement celui qui eſt le Verbe, la

» vérité, la juſtice & la ſageſſe de Dieu. «

J'ai dicté ceci fort à la hâte pour vous faire voir quel eſt le ſentiment des plus ſçavans Interprétes ſur ce paſſage de l'Apôtre, ſelon les différentes leçons qu'on trouve dans les Exemplaires. Je me ſuis contenté de vous marquer les raiſons qu'ils apportent pour prouver leur opinion. Car comme je ne tiens aucun rang dans le monde, & que je n'y ſuis guéres connu que par les calomnies de mes envieux, qui déchirent ſans ceſſe ma réputation, il s'en faut bien que mon autorité ſoit d'un auſſi grand poids que celle de ces grands hommes qui nous ont précedé. Au reſte, c'eſt par la doctrine qu'ils enſeignent qu'on doit juger de leurs ouvrages, & non pas, comme faiſoient les diſciples de Pythagore, par l'eſtime dont nous nous ſommes laiſſés prévenir en leur faveur. Que ſi quelqu'un de leurs partiſans me demande pourquoi je lis les Traités de ceux dont je n'approuve pas la doctrine, je lui répondrai avec l'Apôtre S. Paul : *Eprouvez tout, & approuvez ce qui eſt bon.* Et avec le Sauveur : (a) *Soyez habiles banquiers*, afin de rejetter les piéces fauſſes, qui ne porteront ni l'image du Prince, ni la marque de la mon- 1. Theſſ. 5. 21.

(a) Ce paſſage que les Peres Grecs citent fort ſouvent, ne ſe trouve plus aujourd'hui dans aucun de nos exemplaires ni Grecs ni Latins.

noye publique, & de mettre en reſerve dans le fond de votre cœur celles qui ſeront marquées du ſceau de JESUS-CHRIST. En effet, ſi je veux apprendre la Dialectique ou la Philoſophie, ou l'Ecriture ſainte, je ne dois pas conſulter des gens ſimples & ignorans, qui parmi les autres graces dont Dieu les a comblés, n'ont pas reçû le don de la ſcience; (*car un chacun abonde en ſon ſens, & dans une grande maiſon il y a des vaſes de pluſieurs ſortes.*) mais je dois conſulter ceux qui ont étudiés ſous d'habiles maîtres, & qui méditent jour & nuit la Loi du Seigneur. J'ai dit autrefois, & je le repete encore aujourd'hui, qu'Origéne & Euſebe de Ceſarée ſont d'une érudition très-profonde, mais qu'ils ont erré dans les dogmes de la Foi (a). C'eſt ce qu'on ne peut pas dire de Théodore, d'Acace & d'Apollinaire. Cependant ils nous ont tous laiſſé d'illuſtres monumens de leurs travaux dans les Commentaires qu'ils ont fait ſur l'Ecriture ſainte. On va chercher l'or juſques dans les entrailles de la terre, l'on tire du fond des riviéres un gravier brillant & prétieux, & l'on eſtime plus le ſable du pactole que ſes eaux. Pourquoi mes ennemis ſe déchaînent-ils contre moi

2. *Tim.* 2. 20.

(a) S. Jerôme ne veut pas dire par-là que ces trois Ecrivains n'ont point erré, mais qu'ils n'étoient pas ſi ſavans qu'Origéne & Euſebe de Ceſarée.

avec tant de fureur ? Pourquoi déchirent-ils ſi cruellement la réputation d'un homme qui ne leur dit mot ? Entêtés qu'ils ſont d'une vaine érudition dont ils ſe piquent, tout leur plaiſir eſt de critiquer les Ouvrages des autres, & de défendre l'erreur aux dépens même de leur Foi. Pour moi le parti que j'ai pris eſt de lire les Ouvrages des Anciens, de juger de tout, de profiter de ce que j'y trouve de bon, & de ne m'écarter jamais de la foi de l'Egliſe Catholique.

Comme je me diſpoſois à répondre aux autres difficultés que vous m'avez propoſées, & à vous dire ce que j'en penſe, ou ce que les autres en ont penſé, notre cher frere Siſinnius eſt venu me demander les Lettres que j'avois à vous envoyer, & à ceux de vos quartiers qui me font la grace de m'aimer. Je ne vous en dirai donc pas davantage, & je me reſerve, ſi Dieu me donne des jours, à vous expliquer le reſte dans un autre Ouvrage, afin de faire peu à peu ce que vous ſouhaitez de moi, & de ne me pas charger d'un fardeau trop peſant pour mon âge. Avant que de finir je vous dirai que ces paroles de la verſion Latine : *Nous reſſuſciterons tous, mais nous ne ſerons pas tous changés*, ne ſe trouvent point dans les exemplaires Grecs, qui tous portent : *Nous dormirons tous, mais nous ne*

ſerons pas tous changés ; ou bien : *Nous ne dormirons pas tous, mais nous ſerons tous changés.* Je viens de vous dire dans quel ſens on doit expliquer ces deux différentes leçons.

CIV. LETTRE.

A MARCELLE.

Ecrite vers l'an 348. *Saint Jérôme parle dans cette Lettre des Commentaires de Rhétice Evêque d'Autun, ſur le Cantique des Cantiques. Il témoigne en faire peu d'eſtime. Il en releve quelques défauts, & fait aſſez connoître à Marcelle, qui les lui avoit demandés, qu'ils ne valent pas la peine, qu'on les liſe.*

COMME je liſois derniérement les Commentaires de Rhétice Evêque d'Autun (c'eſt lui que l'Empereur Conſtantin envoya à Rome du tems du Pape Sylveſtre pour l'affaire des (*a*) Donatiſtes);

(*a*) Il y a dans le texte: *ob cauſſam Montenſium.* C'eſt-a-dire, *pour l'affaire des Montagnards.* C'eſt ainſi que l'on appelloit les Donatiſtes, parce que ceux de leur parti qui étoient à Rome faiſoient leurs aſſemblées hors la Ville ſur une montagne, comme le témoigne S. Jerôme dans ſa Chronique: *Quidam ſectatores ejus* (Donati) *etiam* Montenſes *vocant, eo quod Eccleſiam Romæ primùm in monte habere cœperunt.* V. Optat Evêque de Mileve, liv. 2. du ſchiſme des Donatiſtes; & S. Aug. ep. 52. & lib. de hæreſ. c. 69.

comme, dis-je, je liſois ſes Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, que les Hébreux appellent *Sirhaſſirim*, outre pluſieurs endroits que j'ai remarqué qui n'ont rien que de fade & d'inſipide, je fus fort ſurpris de voir qu'un homme comme lui qui d'ailleurs eſt éloquent, ait pris le mot de *Tharſis* pour la ville de Tarſe d'où l'Apôtre S. Paul étoit natif; & l'or d'*Ophaz* pour ſaint Pierre, à cauſe que cet Apôtre eſt appellé *Cephas* dans l'Evangile. Il n'avoit qu'à conſulter l'Ecriture ſainte, & il auroit trouvé le mot de Tharſis dans Ezechiel, qui parlant des quatre animaux myſtiques, dit: *Les roues etoient de la couleur de Tharſis* (a); & dans le Prophéte Daniel qui dit en parlant du Seigneur: *Son corps reſſembloit à Tharſis;* ce que Symmaque a traduit par le mot d'*Hiacinthe*, & Aquila par celui de *Criſolite*. Nous liſons encore dans les Pſeaumes: *Vous briſerez les vaiſſeaux de Tharſis* (b) *par le*

Ezech. 10. 9.

Dan. 10. 6.

Pſal. 47. 6.

(a) On a cru devoir laiſſer dans la traduction de ces deux paſſages le mot de *Tharſis*, afin de ſe conformer à S. Jerôme, qui fait voir ici que ce mot ſe trouve dans l'Ecriture, quoique lui même après Aquila l'ait expliqué par le mot de *Criſolite*, comme nous le lisons dans notre vulgate qui porte; Ezech. 10. 9. *Les roues paroiſſoient de la couleur d'une pierre de criſolite*; & Dan. 10. 6. *Son corps étoit comme la pierre de criſolite.*

(b) S. Jerôme dans ſon Comm. ſur le chap. X. de Daniel, dit que dans ce verſet le mot *Tharſis* ſignifie la mer. *Juxta illud*, dit-il, *quod in pſalmo legimus: In ſpiritu violento confringes naves* Tharſis, *id eſt maris.*

ſouffle d'un vent impétueux. Cette pierre que l'on nomme *Tharſis* ou *Criſolite*, eſt auſſi du nombre de celles où étoient gravés les noms des Tribus d'Iſraël, & que le Grand-Prêtre portoit ſur ſon Rational. Enfin, il n'eſt rien de plus commun dans l'Ecriture ſainte que le mot de *Tharſis.*

Que dirai-je de celui d'*Ophaz*, puiſque le même Prophéte Daniel, après avoir paſſé trois ſemaines dans le jeûne & dans la triſteſſe la troiſiéme année de l'Empire
Dan. 10. 5. de Cyrus Roi des Perſes, dit : *Et ayant levé les yeux, je vis tout d'un coup un homme qui étoit vêtu de lin, & dont les reins étoient ceints d'une ceinture d'or* (a) *d'Ophaz.* Car il y a parmi les Hébreux pluſieurs ſortes d'or. C'eſt pourquoi l'on s'eſt ſervi ici du mot d'*Ophaz*, de peur qu'on ne le confondît avec le *Zaab*, qui ſelon
Gen. 2. le Livre de la Geneſe, naît avec l'eſcarboucle.

Mais, me direz-vous, ſi le mot *Tharſis* ſignifie, comme le prétendent pluſieurs Interprétes, la pierre criſolite ou l'hiacinthe, dont Dieu, ſelon l'Ecriture, a quelquefois emprunté les couleurs : pourquoi donc liſons-nous que le Prophéte Jonas vouloit
Jon. 1. 3. aller à *Tharſis?* & que Salomon & Joſaphat, comme il eſt rapporté dans le Livre

(a) Notre vulgate porte : *auro obrizo*, c'eſt-à-dire, *d'or très-pur.*

des Rois, avoient coutume d'envoyer une flote à *Tharſis* pour trafiquer ? Il eſt facile de répondre à cette difficulté. Vous devez donc ſçavoir que le mot *Tharſis* a diverſes ſignifications, & qu'on le prend tantôt pour le païs des Indes, & tantôt pour la mer dont les eaux ſont bleuës, & qui étant frappée des rayons du ſoleil, prend la couleur & le nom de ces pierres prétieuſes. Cependant Joſeph croit que les Grecs en changeant la lettre TAU ont pris *Tarſe* pour *Tharſis*. 2. *Reg.* 10. 22.

Il y a dans ces Commentaires pluſieurs autres explications qui font pitié. Il eſt vrai que le ſtile de cet Auteur eſt étudié, & même ſublime, caractére qui convient à l'éloquence Gauloiſe : mais convient-il à un Interpréte qui doit écrire non pas pour faire un pompeux étalage de ſon érudition & de ſon éloquence, mais ſeulement pour faire comprendre à ſes Lecteurs les choſes de la même maniére qu'il les entend lui-même. N'avoit-il pas les dix volumes d'Origéne, & les écrits des autres Interprétes ? Ne pouvoit-il pas conſulter quelqu'un qui ſçût l'Hébreu, & lui demander l'explication de ce qu'il n'entendoit pas ? Mais il a eu aſſez mauvaiſe opinion des autres, pour croire qu'il n'y auroit perſonne capable de découvrir ſes erreurs.

Il eſt donc inutile que vous me deman-

diez ces Commentaires, où je trouve beaucoup plus de choſes à rédire qu'à approuver. Vous me direz ſans doute que je n'ai pas fait difficulté de les communiquer à d'autres ; il eſt vrai, mais toutes ſortes de perſonnes ne doivent pas ſe nourrir des mêmes viandes. Ceux que JESUS-CHRIST nourrit autrefois de pains d'orge dans le déſert, étoient en plus grand nombre que ceux qu'il nourrit de pain de froment. Les
1. *Cor.* 3. 1. Corinthiens, parmi leſquels il s'étoit commis une impureté telle qu'on n'entend point dire qu'il s'en commette de ſemblable parmi les payens ; les Corinthiens, dis-je, dans cet état ne reçoivent de l'Apôtre ſaint Paul que du lait pour nourriture, incapables qu'ils étoient de ſe nourrir d'une viande ſolide. Mais pour les Ephéſiens dont la conduite eſt irrépréhenſible, le Seigneur lui-même les nourrit d'un pain céleſte, & leur découvre le myſtére qui a été caché dans tous les ſiécles. N'ayez point d'égard ni à la dignité ni à l'âge de ceux à qui j'ai fait voir ces Commentaires, puiſque Daniel tout jeune qu'il étoit a jugé des vieillards, & que le Prophéte Amos, qui n'étoit qu'un ſimple berger, n'a point craint de s'élever contre les Princes des Prêtres.

CV. LETTRE.

A LA MÊME.

Saint Jerôme répond dans cette Lettre à ceux qui lui reprochoient d'avoir eu la témérité de changer quelque choſe dans le Nouveau Teſtament qu'il corrigea ſur le Texte Grec par l'ordre du Pape Damaſe.

Ecrite la même année que la précédente.

DEpuis la derniére Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire (*a*), & dans laquelle je vous expliquois quelques mots Hébreux, j'ai appris que certaines gens s'acharnoient à me décrier, & ſe plaignoient hautement de ce qu'au mépris de l'autorité des Anciens, & de la Tradition univerſellement reçûë & établie dans toutes les Egliſes, j'avois eu la témérité de corriger quelques endroits de l'Evangile. Je pourrois fort bien mépriſer les diſcours de ces ſortes de perſonnes; car, comme dit le Proverbe, c'eſt perdre ſon tems que de jouer de la harpe devant les ânes. Mais de peur que ſelon leur coûtume ils n'attribuent mon ſilence à une humeur fiére & hautaine, je veux bien qu'ils ſçachent que

(*a*) C'eſt la Lettre précédente.

je ne ſuis ni aſſez bête, ni aſſez ſot (qualités en quoi ils font conſiſter toute leur ſainteté, faiſant gloire d'être diſciples de pêcheurs, & ſe flattant d'être Saints, parce qu'ils ſont ignorans;) je veux bien, dis-je, qu'ils ſçachent que je ne ſuis ni aſſez bête ni aſſez ſot, pour croire ou qu'il y a quelque choſe à corriger dans les paroles du Sauveur, ou que ce n'eſt point par une inſpiration divine que les Evangeliſtes ont écrit leur Evangile. Tout mon deſſein (ce qui ne paroît que trop par les différences que l'on trouve dans tous les Exemplaires) eſt de les rétablir dans leur ancienne pureté, en les confrontant avec les Originaux Grecs, ſur leſquels mes cenſeurs mêmes avouent que les verſions ont été faites. Que s'ils ne veulent pas puiſer dans une ſource très-pure, qu'ils boivent l'eau bourbeuſe qui coule dans les ruiſſeaux. Curieux de ſçavoir dans quelles forêts l'on trouve le gibier le plus délicat, & ſur quelles côtes l'on pêche les meilleures huitres; que l'étude de l'Ecriture ſainte ſoit la ſeule choſe qu'ils jugent indigne de leurs ſoins & de leur application. Qu'ils diſent (& c'eſt en cela ſeulement qu'ils font paroître leur ſimplicité) qu'ils diſent que JESUS-CHRIST s'exprime d'une maniére groſſiére & impolie, & que tant de beaux génies qui depuis pluſieurs ſiécles ont travail-

lés à chercher le véritable ſens de ſes paroles, l'ont plutôt deviné qu'expliqué. Qu'ils accuſent enfin l'Apôtre S. Paul d'ignorance, lui à qui l'on reprochoit autrefois que ſon grand ſçavoir l'avoit mis hors de ſon bon ſens. *Act.* 26. 24.

Je m'attens bien que la liberté avec laquelle je vous écris ceci ne manquera pas de vous allarmer ; qu'en liſant ma lettre vous craindrez qu'elle ne ſoit un nouveau ſujet de querelles & de diſputes, & que ſi vous pouviez vous me fermeriez la bouche pour m'empêcher de dire ce que les autres n'ont pas honte de faire. Mais encore ; que m'eſt-il échapé de trop libre ? Ai-je fait graver dans des baſſins les images des faux Dieux ? Etant à table avec des perſonnes Chrétiennes, ai-je expoſé aux yeux des vierges les infâmes embraſſemens des Bacchantes & des Satyres ? Ai-je jamais parlé de quelqu'un avec trop d'aigreur ? Me ſuis-je élevé contre ceux qui de gueux & de miſérables qu'ils étoient ſont devenus riches, & ont amaſſé des biens immenſes ? Ai-je déclamé contre ceux qui courent après les ſucceſſions ? Tout mon crime eſt d'avoir dit que les vierges devoient plutôt fréquenter les femmes que les hommes. Voilà ce qui a révolté tout Rome contre moi ; c'eſt pour cela que tout le monde me montre au doigt. *Ceux qui me*

Pſal. 68. 5. *haïſſent ſans ſujet, ſont en plus grand nombre que les cheveux de ma tête, & je ſuis devenu pour eux un ſujet d'opprobre & de riſée;* & vous croyez après cela que je ne prendrai pas le parti de me taire?

Mais de peur que l'on ne me tourne ici en ridicule, & qu'on ne me diſe avec Horace: Vous aviez commencé une grande cruche, d'où vient qu'après avoir bien tourné la rouë, vous n'avez fait qu'un petit vaiſſeau? Revenons à nos ânes à deux pieds, & au lieu de jouer de la harpe devant eux, ſonnons de la trompette à leurs oreilles. Qu'ils ſoutiennent donc qu'on doit lire dans l'Apôtre S. Paul: *Réjouiſſez-vous dans votre eſpérance, accommodez-vous au tems.* Pour nous ſuivons cette autre leçon: *Réjouiſſez-vous dans votre eſpérance, ſervez le Seigneur.* Qu'ils diſent que ſelon S. Paul on doit recevoir les accuſations contre un Prêtre; attachons-nous nous autres au véritable texte de l'Apôtre qui porte: *Ne recevez point d'accuſation contre un Prêtre que ſur la dépoſition de deux ou trois témoins; mais reprenez devant tout le monde ceux qui ſeront coupables de crimes.* Qu'ils approuvent cette leçon de leurs exemplaires: *C'eſt un diſcours humain, & digne d'être reçû avec une parfaite ſoumiſſion.* Pour nous, dûſſions-nous nous tromper, attachons-nous aux

Art. Poët.

Rom. 12. 12.

1. Tim. 5. 19.

Ibid. 1. 15.

Exemplaires Grecs & à l'Apôtre S. Paul qui a dit en Grec : *C'eſt une vérité certaine, & digne d'être reçûë avec une parfaite ſoumiſſion.* Qu'ils diſent que JESUS-CHRIST monta ſur un de ces chevaux hongres qui viennent des Gaules (*a*) : Pour nous nous diſons qu'il monta ſur cet ânon, qui, ſelon le Prophéte Zacharie, étoit préparé pour le Sauveur ; & qui après lui avoir ſervi de monture, vérifia cette Prophétie d'Iſaïe : *Heureux celui qui ſeme ſur le bord de toutes les eaux où travaillent le bœuf & l'âne.* *Zach. 9.* *Iſai. 32.*

CVI. LETTRE.

AU PRÊTRE CYPRIEN.

Saint Jerôme explique dans cette Lettre le Pſeaume quatre-vingt-neuf, où Moïſe qui en eſt l'Auteur, fait la peinture des miſeres & de la brieveté de la vie humaine. *Ecrite après l'an 389.*

CE n'eſt que par vos Lettres, mon cher Cyprien, que j'ai connu d'abord que vous portiez à juſte titre le nom de cet *homme heureux*, qui, ſelon le Prophéte

(*a*) Le Texte porte : *Gallicis cantheriis.* S. Jerôme a emprunté cette expreſſion de Plaute Allul. Act. III. ſc. V. *Ego faxim muli, pretio qui ſuperant equos, ſient viliores Gallicis cantheriis.*

Pſal. 1. 2. Roi, *médite jour & nuit dans la Loi du Seigneur*; & que vous êtiez du nombre de ceux de qui Dieu diſoit autrefois à Moïſe : Num. 11. 16. *Choiſiſſez des Anciens d'Iſraël que vous ſçaurez être les plus expérimentés, & les plus propres à gouverner.* Mais depuis que j'ai eu le bonheur de vous voir, & de lier avec vous au milieu des plus tendres embraſſemens une amitié très-étroite, vous voulez éprouver ſi ce qu'on vous a dit de moi eſt véritable, & vous commencez par me prier de vous expliquer un Pſeaume rempli de difficultés, & qui eſt le quatre-vingt-neuviéme dans les Verſions tant Grecques que Latines. Vous ne ſouhaitiez pas que je traite un tel ſujet avec cette politeſſe & cette éloquence affectée qui n'eſt propre qu'à flater les oreilles, & à faire illuſion aux ignorans : mais vous voulez que je me ſerve d'un ſtile ſimple, & digne de la gravité d'un Traité Eccléſiaſtique, dont la vérité ſeule doit faire tout l'ornement, en ſorte que mon explication n'ait pas beſoin d'un Interpréte, comme il arrive ordinairement à ceux qui voulant paroître ſçavans, répandent dans leurs explications plus d'obſcurité qu'il n'y en a dans les choſes mêmes qu'ils expliquent. Quelque difficile donc que ſoit cette entrepriſe, je m'en charge volontiers, & ſoutenu par le ſecours de vos ſaintes prieres, je me ſouviendrai

ſouviendrai de ce que dit le Prophéte : *Le Seigneur remplira de ſa parole les héraults de ſa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force.* Pſal. 67. 12.

Il faut remarquer d'abord que ce Pſeaume a pour titre & dans le texte Hébreu & dans la Verſion des Septante : *Priere de Moïſe l'homme de Dieu* (a) ; qualité qui convient parfaitement à ce ſaint homme qui pouvoit dire : *J'ai vû Dieu face à face, & mon ame a été ſauvée.* Genes. 32. 30. Qui nous a appris la création de l'homme & de toutes les choſes viſibles, & l'hiſtoire de tout ce qui s'eſt fait dans les ſiécles paſſés ; & qui enfin nous a donné non-ſeulement les cinq premiers Livres de l'Ecriture ſainte ; ſçavoir la Geneſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deuteronome, mais encore onze Pſeaumes depuis le quatre-vingt-neuviéme qui commence par ces paroles : *Seigneur, vous avez été notre refuge* juſqu'au quatre-vingt-dix-neuviéme qui a pour titre : *Pſeaume pour la louange.* Il eſt vrai que le Pſeaume quatre-vingt-dix-huitiéme eſt intitulé dans pluſieurs Exem-

(a) Le Texte Hébreu porte : *Oratio Moïſi viri Dei.* Et la Verſion des Septantes. *Oratio Moïſi hominis Dei.* S. Jerôme met ici de la différence entre *vir* & *homo*, qui tous deux ſignifient la même choſe en François, c'eſt-à-dire, *homme.* Ainſi comme nous n'avons en notre Langue aucun terme qui puiſſe marquer cette différence, on a été obligé de paſſer cet endroit.

plaires: *Pſeaume pour David;* mais ce titre ne ſe trouve point dans l'Hébreu; & c'eſt la coutume de l'Ecriture ſainte d'attribuer les Pſeaumes qui n'ont point de titre, aux Auteurs dont le nom eſt à la tête des Pſeaumes qui précédent

Or il y a quatre Pſeaumes intitulés *priere*, ſçavoir le ſeiziéme qui a pour titre, *priere de David*, & qui commence par ces mots: *Ecoutez, Seigneur, favorablement la juſtice de ma cauſe;* le quatre-vingt-neuviéme que j'entreprens d'expliquer ici, & qui commence par ce verſet: *Seigneur, vous avez été notre refuge;* le quatre-vingt-cinquiéme qui commence par ces paroles: *Abbaiſſez, Seigneur, votre oreille*, & le cent-uniéme qui a pour titre: *Oraiſon du pauvre lorſqu'il ſera dans l'affliction, & qu'il répandra ſa priere en la preſence du Seigneur.* Ce pauvre eſt David; mais en cela il eſt la figure de JESUS-CHRIST, qui de riche qu'il étoit s'eſt fait pauvre pour l'amour de nous, & qui pour nous donner des marques de ſa pauvreté & de ſa douceur, & en même-tems pour accomplir la Prophétie de Zacharie, a bien voulu monter ſur le poulin d'une ânesſe. Zach. 9. 9.

Moïſe, par qui Dieu nous a donné ſa Loi, & par la bouche duquel il a dit: *Faiſons l'homme à notre image & à notre reſſemblance*; & enſuite: *Dieu créa l'homme,* Gen. 1. 26.

& il le créa à l'image de Dieu, & il les créa mâle & femelle; Moïſe, dis-je, nous fait dans ce Pſeaume une peinture de l'homme depuis ſon origine, juſqu'à ſa mort & à ſa reſurrection. Il nous décrit les circonſtances de ſa création, la durée de ſa vie, ſes occupations dans le ſiécle, le fruit & les avantages qu'il en tire, la récompenſe qu'il enviſage dans ſon travail, la fin qu'il ſe propoſe dans toutes ſes actions. Mais comme ce ſaint Légiſlateur étoit homme lui-même, il nous donne ſous ſon nom & en ſa perſonne une idée de tous les hommes en général. Quelques Ecrivains prétendent que ce Pſeaume, ou cette priere de Moïſe, regarde les Enfans d'Iſraël, & que ce grand homme nous repréſente ici les murmures & les révoltes de ce peuple contre Dieu, ſa chûte dans le deſert, les péchés qui l'ont rendu indigne d'entrer dans la Terre de promeſſe, qui n'a été donnée qu'à ſes deſcendans, & comment il attend encore tous les jours les miſericordes du Seigneur, dont il ne peut voir l'accompliſſement, & reſſentir les effets qu'à l'avénement du Seigneur.

Les Grammairiens appellent *oraiſon* tout diſcours que l'on prononce en public. On ne trouve guéres ce mot en ce ſens dans l'Ecriture ſainte. Elle ne donne le nom d'*oraiſon* qu'aux priéres que l'on fait à Dieu.

C'eſt une opinion établie parmi les Hébreux que le Pſeautier eſt diviſé en cinq Livres ; le premier comprend les Pſeaumes depuis le premier juſqu'au quarantiéme ; le ſecond, depuis le quarante & uniéme juſqu'au ſoixante & onziéme ; le troiſiéme depuis le ſoixante & douziéme juſqu'au quatre-vingt-huitiéme ; le quatriéme, depuis le quatre-vingt-neuviéme que j'entreprens d'expliquer ici juſqu'au cent cinquiéme ; & que ces quatre Livres finiſſent tous dans l'Hébreu par ces deux mots, *amen*, *amen*, que les Septante ont traduits par ceux-ci, *ainſi ſoit-il*, *ainſi ſoit-il*. Le cinquiéme Livre commence au Pſeaume centſixiéme, & finit au dernier. Il en eſt de même des douze Prophétes dont les Hébreux ne font qu'un ſeul volume.

Je me ſuis preſque oublié de ce que j'ai dit tantôt que le Pſeaume quatre-vingt-dix-huitiéme eſt du nombre des onze Pſeaumes que l'on attribuë à Moïſe. Nous liſons dans ce Pſeaume : *Relevez la gloire du Seigneur votre Dieu, & adorez l'eſcabeau de ſes pieds, parce qu'il eſt ſaint. Moïſe & Aaron étoient ſes Prêtres, & Samuel étoit du nombre de ceux qui invoquent ſon nom.* Ce qui paroît détruire ce que je viens de dire, que Moïſe eſt auteur de ce Pſeaume ; car comment peut-il l'avoir compoſé, puiſqu'on y fait mention de Sa-

Pſ. 5.

müel qui n'eſt venu au monde que pluſieurs ſiécles après lui ? Il eſt facile de répondre à cette difficulté, en diſant que c'eſt par un eſprit de Prophétie que Moïſe a parlé de Samuël, dont le mérite eſt ſi grand & ſi diſtingué, que le Prophéte Jeremie l'a mis au même rang que Moïſe, lorſqu'il a dit : *Quand Moïſe & Samuel ſe preſenteroient devant moi.* Nous liſons une ſemblable prédiction dans l'Ecriture ſainte, qui rapporte qu'un homme de Dieu s'écria dans Samarie : *Autel, autel, voici ce que dit le Seigneur ; il naîtra un fils dans la maiſon de David qui s'appellera Joſias.* Au reſte, c'eſt ſe tromper que d'attribuer, comme font quelques-uns, tous les Pſeaumes à David, & non pas à ceux dont le nom eſt à la tête de chaque Pſeaume. C'eſt ſur ce préjugé que ces Auteurs prétendent que David a compoſé ſous le nom de Moïſe le Pſeaume que nous appliquons, & où ce ſaint Légiſlateur nous repréſente tous les hommes accablés ſous le poids de leurs péchés & de leurs miſeres, & ſoupirant après leur ſalut & leur délivrance.

Jerem. 15. 1.

3. Reg. 13. 1.

Seigneur, vous avez été notre demeure dans la ſuite de toutes les races. La Verſion des Septante porte : *Seigneur, vous avez été notre refuge dans la ſuite de toutes les races.* Il y a dans le texte Hébreu *Maon* qui ſignifie plutôt *demeure* que *refuge*.

℣. 2.

Comme le deſſein de Moïſe eſt de faire ici la triſte peinture des miſeres du monde, & de déplorer les malheurs de tout le genre humain, il commence par louer le Seigneur, afin que les hommes attribuent leurs diſgraces, non pas à la dureté du Créateur, mais à l'infidélité de la créature. Eſt-on agité par quelque tempête ? On cherche un rocher ou quelque autre azile pour ſe mettre à l'abri. Se voit-on pourſuivi par un ennemi ? On ſe retire dans les Villes pour ſe dérober à ſes pourſuites. Un voyageur ſe ſent-il tout épuiſé par les ardeurs du ſoleil, & la ſéchereſſe de la pouſſiére ? Il cherche l'ombre pour ſe rafraîchir & ſe délaſſer. Eſt-on en danger de devenir la proye d'une bête farouche dont on eſt pourſuivi ? On fait tous ſes efforts pour ſe garantir de ce péril. Il en eſt de même de l'homme. Depuis le commencement de ſa création il n'a trouvé ſa force & ſon appui que dans Dieu ſeul. Comme c'eſt par ſa grace qu'il a été créé, & que c'eſt par ſa miſericorde qu'il vit & qu'il ſubſiſte ; il ne ſçauroit faire aucune bonne œuvre ſans le ſecours de celui qui lui a tellement donné le libre arbitre, qu'il ne lui refuſe pas ſa grace pour chaque action, de peur que la liberté de l'homme ne déroge à la dignité du Créateur, ou n'inſpire un fond d'orgueïl à la créature qui n'a été créée libre que pour

mieux comprendre qu'elle n'eſt rien ſans la grace de Dieu. *Vous avez été notre demeure* ou *notre refuge dans la ſuite de toutes les races*, c'eſt-à-dire, dans tous les tems, avant la Loi, durant la Loi, ſous le régne de l'Evangile & de la grace. De-là vient que l'Apôtre ſaint Paul diſoit : *C'eſt par la grace que vous êtes ſauvés en vertu de la Foi, & cela ne vient pas de vous, puiſque c'eſt un don de Dieu.* Auſſi cet Apôtre dans toutes ſes Epîtres commence-t-il d'abord par ſaluer ceux à qui il écrit en leur ſouhaitant, non pas la paix & enſuite la grace, mais la grace & enſuite la paix, afin qu'ayant obtenu le pardon de nos péchés par la grace, nous puiſſions mériter la paix du Seigneur. *Epheſ.* 2. 8.

Avant la naiſſance des montagnes & la génération de la terre & de tout l'Univers, vous êtes Dieu de toute éternité & dans tous les ſiécles. Nous liſons ſelon les Septante : *Avant que les montagnes euſſent été faites, ou que la terre eût été formée & tout l'Univers, vous êtes Dieu de toute éternité & dans tous les ſiécles.* Quelques Auteurs donnent un mauvais tour à ces paroles, particuliérement ceux qui prétendent que les ames ont exiſté avant la formation de l'homme qui ne fut créé que le ſixiéme jour. Car voici comme ils liſent & diviſent ces deux verſets : *Seigneur vous avez été* *v.* 2.

notre refuge dans la ſuite de toutes les générations, avant que les montagnes euſſent été faites, ou que la terre eût été formée & tout l'Univers. Après quoi ils ajoutent : *Vous êtes Dieu de toute éternité & dans tous les ſiécles.* D'où ils tirent cette conſéquence, que ſi le Seigneur a été le refuge des hommes avant que les montagnes ayent été faites, ou que la terre & tout l'Univers ayent été formés, les ames exiſtoient dans le Ciel avant que Dieu eût créé & formé les corps. Attachons-nous donc à ce Texte que nous avons propoſé d'abord : *Avant que les montagnes euſſent été faites, & que la terre eût été formée & tout l'Univers, vous êtes Dieu de toute eternité & dans tous les ſiécles ;* par où le Prophéte veut nous donner à entendre, non pas que Dieu a été notre refuge avant la création du monde, puiſque nous n'exiſtions pas encore alors, mais qu'il eſt Dieu de toute éternité ; car au lieu que l'Interpréte Latin a traduit, *depuis les ſiecles juſqu'aux ſiecles,* ſelon la ſignification du mot Hébreu *olam,* il eſt plus à propos de traduire, *depuis l'éternité juſqu'a l'éternité.* C'eſt dans ce ſens que la Sageſſe, où JESUS-CHRIST dont elle eſt la figure, dit dans les Proverbes :

Prov. 8. 22. *Le Seigneur m'a créée dans le commencement de ſes voyes, & avant qu'il créât aucune choſe ; il m'a établie dès l'eternité*

&

& dès le commencement, avant qu'il eût fait la terre & les abîmes, avant que les fontaines fussent sorties de la terre, & qu'il eût affermi les montagnes, il m'a enfantée avant toutes les colines. Ici le mot de *création*, que la Langue Hébraïque exprime par celui de *Bara*, ne doit point nous embarrasser ; car il y a dans le texte Hébreu, *m'a possedee*, & non pas *m'a créée ;* voici ce qu'il porte : *Adonai çanani breſith dercho*, c'eſt-à-dire : *Le Seigneur m'a poſſedée au commencement de ſes voyes.* Or il y a une grande différence entre *poſſeder* & *créer ;* le mot de *poſſeſſion* marque que le Fils a toujours été dans le Pere, & le Pere dans le Fils ; au lieu que le mot de *création* ſignifie que celui qui n'étoit point auparavant, a commencé d'être.

Ce paroles : *avant que les montagnes euſſent été faites, & que la terre eût été formée & tout l'Univers*, peuvent encore ſignifier dans un ſens moral que Dieu a été notre refuge avant qu'il eût gravé ſa vérité dans nos ames, & formé nos corps, ce petit monde, cette terre que les Hébreux appellent *Thebel*, & les Grecs *habitée ;* car notre ame eſt une terre habitée lorſque Dieu daigne y faire ſa demeure, ſelon cette parole du Sauveur : *Si quelqu'un m'aime, mon pere l'aimera, & nous viendrons à lui, & nous ferons en lui notre demeure.* Le

Joan. 14. 24.

texte Hébreu & les autres verſions portent : *Avant la naiſſance des montagnes, & la génération de la terre* ; mais comme le terme de *naiſſance* & de *génération* ne peut convenir à la terre ni aux montagnes qui ſont proprement créées, ces expreſſions nous conduiſent naturellement à un ſens moral, & nous donnent à entendre que Dieu par ſa miſericorde ne ceſſe point de créer & de former les ames ſaintes, & les plus ſublimes vertus.

℣. 3. *Vous convertirez l'homme juſqu'à le briſer, & vous direz : Revenez, ô enfans d'Adam* ! Il y a dans les Septante : *Ne réduiſez pas l'homme dans le dernier abaiſſement, puiſque vous avez dit ; convertiſſez-vous, ô enfans des hommes !* Voici comment on doit expliquer ce paſſage ſelon le texte Hébreu. O Dieu qui avez créé l'homme, & qui êtes ſon refuge ou ſa demeure dès le commencement, vous le convertirez juſqu'à le briſer ; car vous l'avez fait & formé de telle ſorte que la mort doit le réduire en poudre, & que ce beau vaſe n'eſt ſorti de vos mains que pour être briſé à la fin de ſa vie, ſa deſtinée eſt de naître pour mourir, & quelque longue que ſoit la vie, elle doit toujours finir par ſon entiére deſtruction. Vous lui dites tous les jours par vos Prophétes : Revenez, ô enfans d'Adam ! vous qui avez offenſé Dieu,

& qui d'immortels que vous êtiez, êtes devenus ſujets à la mort ; parce que vous avez été ſourds à ce commandement que je vous ai fait : *Mangez de tous les fruits des arbres du Paradis, mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal, car au méme moment que vous en mangerez, vous mourrez très-certainement.* Gen. 2. 16.

Quant à ces paroles des Septante : *Ne réduiſez point l'homme dans le dernier abaiſſement, puiſque vous avez dit : Convertiſſez-vous, ô enfans des hommes !* Voïci le ſens qu'on doit leur donner. Puiſque vous avez créé l'homme à votre image & à votre reſſemblance, & que vous avez bien voulu l'honorer juſqu'à lui donner la qualité de votre fils, lui qui n'étoit que votre ſerviteur & votre eſclave ; ne ſouffrez pas, je vous prie, qu'il gémiſſe éternellement ſous la tyrannie du péché, & délivrez-le de cette ancienne malediction que vous avez prononcée contre lui : *Vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre.* Ibid. 3. Souvenez-vous que vous nous avez promis de ne point rejetter notre pénitence, & que vous avez dit par un Prophéte : *Je ne veux point la mort du pécheur, mais ſeulement qu'il ſe convertiſſe & qu'il vive.* Ezech. 18. 23. Souvenez vous que tous vos Saints nous ont dit de votre part : Convertiſſez-vous, ô

enfans des hommes, & retournez à votre pere qui eſt plein de bonté & de tendreſſe, qui va lui-même au-devant de vous, qui eſt prêt de retracer dans vos ames les auguſtes caractéres de ſa reſſemblance que vous aviez effacés par vos péchés, & qui veut bien vous rendre la robe de votre premiére innocence, que vous aviez perduë par votre déſobéïſſance.

℣. 4. *Car devant vos yeux mille ans ſont comme le jour d'hier qui eſt paſſé, & comme une veille de la nuit.* Puiſque vous nous exhortez par la bouche de vos Prophétes à rentrer dans les voyes de la pénitence, & que vous ne ceſſez point de nous dire: Revenez, ô enfans des hommes! nous vous conjurons de ne pas laiſſer éternellement l'homme dans cet état d'abaiſſement & d'humiliation où ſon péché l'a réduit. Vous nous avez promis de nous mettre en poſſeſſion du ſalut après pluſieurs ſiécles; nous ne pouvons être long-tems ſans voir l'accompliſſement de vos promeſſes, puiſque mille ans ſont à vos yeux comme le jour d'hier qui eſt paſſé, & que le tems quelque long qu'il ſoit; eſt toujours très-court, quand on le compare à l'éternité. Je me trompe, ajoute le Prophéte, c'eſt trop peu de dire que mille ans ſont à vos yeux comme un jour qui ne fait que paſſer, je devois dire qu'ils ne durent pas plus à vo-

tre égard qu'une *veille de la nuit*. On diviſe ordinairement la nuit en quatre veilles de trois heures chacune, & c'eſt dans ce ſens que nous liſons dans l'Evangile qu'à la quatriéme veille de la nuit JESUS-CHRIST vint trouver ſes Apôtres qui étoient en mer. *Matth.* 14. 25. Comme donc une veille de la nuit paſſe bien vîte & paroît fort courte, ſur-tout à ceux qui ſe ſont épuiſés par de longues veilles, de même l'eſpace de mille ans ne dure preſque rien à vos yeux, ô mon Dieu! qui avez été, qui êtes, & qui ſerez pendant toute l'éternité.

Ce que dit ici le Prophéte, que mille ans ſont aux yeux de Dieu comme le jour d'hier qui eſt paſſé, revient à ce que l'Apôtre ſaint Paul dit dans ſon Epître aux Hébreux : JESUS-CHRIST *étoit hier, il eſt aujourd'hui, & il ſera le même dans tous les ſiecles.* *Hebr.* 13. 8. Cêt endroit du Prophéte, joint à ce que nous liſons dans l'Epître qu'on attribuë à S. Pierre (*a*), me fait juger qu'on a coûtume dans l'Ecriture ſainte de prendre mille ans pour un ſeul jour, & que le monde ayant été créé en ſix jours, l'on a crû

(*a*) S. Jerôme veut parler de la ſeconde Epître de Saint Pierre, qui dans les premiers ſiécles n'étoit pas reçuë de toutes les Egliſes comme canonique, c'eſt ce que nous apprenons de S. Jerôme dans ſon Livre des Ecrivains Eccléſiaſtiques. *Scripſit (Petrus) duas epiſtolas quæ catholicæ nominantur; quarum ſecunda à pleriſque ejus eſſe negatur, propter ſtyli cum priore diſſonantiam.*

qu'il ne devoit ſubſiſter que durant ſix mille ans, après quoi viendroient le ſeptiéme & le huitiéme jour où nous devions goûter le repos du véritable ſabbat, & être rétablis par la circonciſion dans notre ancienne innocence. C'eſt pour cela que l'Evangile ne marque que huit beatitudes, & qu'il promet la récompenſe de leurs bonnes œuvres à ceux qui en auront rempli les devoirs & ſuivi les maximes. Or voici ce que nous liſons dans l'Epître de ſaint Pierre dont je viens de parler : *Il y a une choſe que vous ne devez pas ignorer, mes bien aimés, c'eſt qu'aux yeux du Seigneur un jour eſt comme mille ans, & mille ans comme un jour. Ainſi le Seigneur n'a point retardé l'accompliſſement de ſa promeſſe, comme quelques-uns ſe l'imaginent.*

2. Pet. 8. 9.

Quand vous les frapperez, ils s'évanouiront comme un ſonge, ou comme l'herbe qui paſſe dès le matin : l'homme *a fleuri le matin* & a paſſé auſſi-tôt ; *le ſoir on l'a vû tomber & ſecher.* Nous liſons dans les Septante : *Leurs années ſeront regardées comme un néant ; l'homme eſt le matin comme l'herbe qui paſſe bien-tôt ; il fleurit le matin & il paſſe, il tombe le ſoir, il s'endurcit & il ſe ſéche.* Voici le ſens du texte Hébreu : Il nous eſt avantageux & pour notre conduite & pour notre ſalut, que notre vie ſe termine par une prompte mort, & diſpa-

v. 5. & 6.

roiſſe comme un ſonge, ou comme ces fleurs des champs que l'on voit fleurir & ſécher preſque au même moment. Quand vous frapperez les hommes, dit le Prophéte, & qu'ils ſeront arrivés à ce moment fatal où on leur dira: *Inſenſé que tu es, on s'en va te redemander ton ame cette nuit méme, & pour qui ſera ce que tu as amaſſé?* alors toute la vie & toutes les occupations de l'homme ne paroîtront que comme un ſonge. C'eſt un agréable ſpectacle que de voir le matin une fleur s'épanoüir ſous les premiers rayons du ſoleil; mais cette belle fleur ſe fane peu à peu, elle perd inſenſiblement toute ſa beauté & tout ſon éclat, & elle devient enfin comme une herbe qui n'eſt propre qu'à être foulée aux piés. Il en eſt de même de la vie des hommes, elle s'épanoüit dans l'enfance, elle fleurit & brille dans la jeuneſſe, elle a toute ſa force dans un âge parfait; mais tout à coup & lors qu'on y penſe le moins la tête blanchit, le viſage ſe ride, la peau ſe deſſéche & perd ſon embonpoint, & l'homme ſur le ſoir, c'eſt-à-dire à la fin de ſa vie, accablé de vieilleſſe peut à peine ſe remuer; on ne le reconnoît plus, & on le prendroit preſque pour un autre homme. Mais qu'eſt-il néceſſaire de faire ici la peinture des défaillances de l'homme, & des divers changemens qui lui arrivent depuis Luc. 12. 20.

ſon enfance juſqu'à ſa vieilleſſe, puiſque nous voyons tous les jours qu'une maladie, un dégoût, un chagrin défigure tellement les plus belles femmes, & les rendent ſi dégoûtante & ſi affreuſes, que tout l'amour qu'on avoit pour elles ſe change en haine & en averſion. Le Prophête Iſaïe parlant de la condition des hommes mortels, nous en donne la même idée lors qu'il
Iſai. 40. 6. dit : *Toute chair n'eſt que de l'herbe, & toute ſa gloire eſt comme la fleur des champs ; l'herbe ſe ſeche, & la fleur tombe.* C'eſt dans ce même ſens qu'on doit expliquer la verſion des Septante. Tout ce qui nous paroît de longue durée dans le ſiécle préſent, ne dure qu'un moment à vos yeux, ô mon Dieu. Les jours & les années qui compoſent la vie de l'homme, ne paroiſſent rien quand on les compare à l'éternité. Tout l'éclat, toute la beauté de l'homme eſt ſemblable à une herbe qui croît & fleurit le matin, & qui ſur le ſoir ſe deſſéche, s'endurcit & tombe tout à coup.

℣. 7. *Votre fureur nous a entierement détruit, & votre indignation nous a jettés dans le trouble.* La verſion des Septante porte : *C'eſt par un effet de votre colere que nous nous voyons reduits à cet état de défaillance, & par un effet de votre fureur que nous ſommes remplis de trouble.* Au lieu de ces mots ; *nous nous ſommes remplis de*

trouble, la verſion d'Aquila & de Symmaque porte : *nous nous ſommes hâtés*. Le Prophéte parle ici de la briéveté de notre vie ; & lorſqu'il dit qu'elle eſt un effet de la colere & de la fureur de Dieu, il nous donne à entendre que nous avons tous été envelopés dans cette ancienne malediction du premier homme : *Vous êtes poudre & vous retournerez en poudre.* Gen. 3. Au lieu que la verſion des Septante porte : *Nous ſommes remplis de troubles*, il y a dans le texte Hébreu, comme nous l'avons déja remarqué, *Nous nous ſommes hâtés* ; ce qui fait voir que la vie de l'homme, quelque longue qu'elle ſoit, eſt toujours très-courte en comparaiſon de l'éternité ; ce qui a fait dire à un fameux Poëte : Cependant le tems fuit avec rapidité & ſe perd ſans reſſource ; Virg. Geor. 3. & dans un autre endroit : Nous avons vécu long-tems, mon pauvre (*a*) Rhébe, ſi néanmoins il y a quelque choſe de durable dans la vie d'un homme mortel. Id. Eni. 10.

Vous avez mis nos iniquités devant vos yeux, & expoſé nos négligences à la lumiere de votre viſage. Les Septante portent : *Vous avez mis nos iniquités en votre préſence, & expoſé toute notre vie à la lumiere de votre viſage.* Au lieu de *nos négligences*, comme j'ai traduit avec Symmaque,

(*a*) C'eſt ainſi que Virgile fait parler Mezentius à ſon cheval qu'il appelloit *Rhœbus*.

conformément à l'Hébreu, il y a dans les Septante, *notre ſiécle*, c'eſt-à-dire *toute notre vie*. Le texte Hébreu porte *Alomenu*, ce que la (*a*) cinquiéme verſion exprime par le mot de *jeuneſſe*, & Aquila par *nos erreurs* ou *nos ignorances*. C'eſt dans ce ſens que le Pſalmiſte dit dans un autre endroit: *Ne vous ſouvenez point des fautes de ma jeuneſſe, ni de mes ignorances*. Et ailleurs: *Qui eſt celui qui connoît ſes fautes? Purifiez-moi, Seigneur, de celles qui ſont cachées en moi, & preſervez votre ſerviteur des vices étrangers*. Car il y a des vices qui nous ſont étrangers, & ce ſont ceux auſquels nous nous laiſſons aller ſouvent par notre propre penchant, & quelquefois par ignorance. Cependant cette ignorance ne laiſſe pas d'être criminelle, quoique la volonté n'ait point de part au crime. Au reſte je ne comprens pas pourquoi les Septante au lieu de mettre, *notre jeuneſſe, nos négligences, nos erreurs*, ou *nos ignorances*, ont traduit le mot Hébreu par celui de *ſiécle* ou de *vie*, ſi ce n'eſt peut être parce que c'eſt dans la vie & durant le ſiécle préſent que nous commettons le péché. Le

Pſal. 24. 7.

Pſal. 18. 13.

(*a*) Outre les verſions des LXX. d'Aquila, de Symmaque & de Théodotien, il y en avoit encore trois autres qui paſſoient pour authentiques, & qu'on appelloit la cinquiéme, la ſixiéme & la ſeptieme, parce qu'on ne ſçavoit pas le nom de leurs Auteurs. *V. Hier. in cap. 3. ep. ad Tit.*

Prophéte ajoute : *Vous avez exposé toute notre vie*, ou, *nos négligences à la lumiere de votre visage*; c'est-à-dire, il n'y a aucun de nos pechés qui vous soit caché, & vos yeux pénétrent jusques dans les réplis les plus secrets de notre cœur; selon ce qui est écrit : *Les ténébres n'ont aucune obscurité pour vous, & elles sont à votre égard comme la lumiere du jour même.* Et dans un autre endroit : *O mon Dieu, vous sondez les cœurs & les reins.* Car l'homme ne voit que le visage, mais Dieu voit le fond des cœurs. Ps. 138. 11. Psal. 7. 10.

Tous nos jours se sont écoulés, & nos années se sont consumees dans votre fureur, comme le discours d'un homme qui parle. On lit dans la version des Septante : *C'est pourquoi tous nos jours se sont consumés, & nous nous sommes trouvé consumés nous-mêmes par la rigueur de votre colere. Nos années se passent en de vaines inquiétudes, comme celles de l'araignée.* Le Prophéte avoit dit ci-dessus : » Quand vous les frap- » perez, ils s'évanoüiront comme un songe, » pour nous donner une juste idée de la » brieveté de la vie humaine, qui toujours » sujette à la malediction dont Dieu a frap- » pé le premier homme, s'évanoüit & dis- » paroît comme un songe. Ici il la compare au discours d'un homme qui parle, & dont les paroles cessent d'être à mesure V. 9.

qu'il les prononce. C'eſt ainſi que paſſe notre vie ; elle ſe conſume dans la colere & la fureur de Dieu, dont la malediction dure toujours, & s'accomplit ſans ceſſe ſur nous. J'ai déja dit pluſieurs fois que la colere dans Dieu, n'eſt pas cette paſſion furieuſe qui nous inſpire des déſirs de vengeance ; il ne paroît en colere qu'à ceux qu'il punit ; & ce qui eſt en nous une paſſion aveugle & dereglée, eſt en lui un effet de ſa verité & de ſa juſtice. Au lieu de ces mots ; *Comme le diſcours d'un homme qui parle*, les Septante ont traduit : *Nos années ſe paſſent en de vaines inquiétudes, comme celles de l'araignée.* Comme il n'eſt rien qui paſſe plus vîte que la parole, auſſi n'eſt-il rien de plus inutile que l'ouvrage d'une araignée. On a coûtume d'appliquer aux héretiques ces paroles du Prophéte Iſaïe : *Ils ont formé des toiles d'araignées.* Car comme les toiles d'araignées ne peuvent arrêter que des mouches, des moucherons, & autres ſemblables petits inſectes, & qu'elles ne ſçauroient réſiſter aux animaux qui ont un peu plus de force que ceux-là ; de même les héretiques ne ſéduiſent dans l'Egliſe que les ames ſimples qui donnent ſans précaution dans les piéges qu'ils leur tendent, mais ils ne ſçauroient tromper ceux dont la foi eſt vive & ſolide.

Iſai. 59. 5.

℣. 10. & 11. *Les jours de tous nos ans ne vont ordi-*

nairement qu'à ſoixante & dix annees ; c'eſt beaucoup ſi nous allons juſqu'à quatre-vingt, le ſurplus n'eſt que peine & que douleur. Nous liſons dans les Septante : *Les jours de tous nos ans ne vont ordinairement qu'a ſoixante & dix annees ; que ſi les plus forts vivent juſqu'à quatre-vingt ans, le ſurplus n'eſt que peine & que douleur.* Toute notre vie donc à la conſidérer dans toutes les ſaiſons & tous les âges où nous ſommes capables d'en goûter les douceurs, ne peut aller que juſqu'à ſoixante & dix ans ; & c'eſt beaucoup, ou comme traduit Symmaque, c'eſt contre notre attente & notre eſpérance, ſi elle va juſqu'à quatre-vingt ans : que ſi nous allons au-delà, nous nous trouvons accablés d'une infinité de maladies & d'infirmités qui ſont inſéparables de la vieilleſſe ; la vûë s'affoiblit, les dents nous font mal ou tombent d'elles-mêmes ; enfin nous ſommes ſujets à toutes les miſéres dont le Sage nous fait une triſte peinture dans l'Eccléſiaſte : » Il viendra, *dit-il*, *Eccl. 12.*
» un tems d'affliction, & vous verrez ap-
» procher des années dont vous direz ; ce
» tems me déplaît. Le ſoleil, la lune & les
» étoilles s'obſcurciront pour vous, & les
» nuées retourneront après la pluye. C'eſt
» alors que les gardes de la maiſon com-
» menceront à trembler, que les hommes
» les plus forts s'ébranleront, que celles

» qui avoient accoutumé de moudre ſeront
» réduites en petit nombre, & que ceux qui
» regardoient par les trous ſeront couverts
» de ténebres. C'eſt alors qu'on fermera
» les portes de la ruë, que la voix de celle
» qui avoit accoutumé de moudre ſera foi-
» ble; qu'on ſe levera au chant de l'oiſeau,
» & que les filles de l'harmonie devien-
» dront ſourdes. Ils auront même peur des
» lieux élevés, & ils craindront en chemin:
» L'amandier fleurira, la ſauterelle s'en-
» graiſſera, & les capres ſe diſſiperont;
» parce que l'homme s'en ira dans la mai-
» ſon de ſon éternité, & qu'on marchera
» en pleurant au tour des ruës; juſqu'à ce
» que la chaîne d'argent ſoit rompuë, que
» la bandelette d'or ſe retire, que la cru-
» che ſe briſe ſur la fontaine, & que la rouë
» ſe rompe ſur la citerne, que la pouſſiere
» rentre en la terre d'où elle avoit été ti-
» rée, & que l'eſprit retourne à Dieu qui
» l'avoit donné. Vanité des vanités, dit
» l'Eccléſiaſte, tout eſt vanité. Voilà la
peinture que Salomon fait de toutes les mi-
ſeres de la vie humaine, & particuliere-
ment de la vieilleſſe, comme je l'ai expli-
qué (*a*) ailleurs.

Quelques Interprétes expliquent ce ver-
ſet du Pſalmiſte dans un ſens allégorique,
& par rapport au Sabbat & à la Circonci-

(*a*) Dans les Commentaires ſur l'Eccleſiaſte.

ſion. Ils diſent qu'après avoir goûté ſous la Loi le repos du Sabbat, nous recevrons dans le tems de l'Evangile la véritable Circonciſion. Et ils tâchent de prouver leur ſentiment par ces paroles du Sage : *Faites-en part à ſept & à huit perſonnes*, & par ces ſoixante & dix mille, & quatre-vingt mille Ouvriers qui furent employés à la conſtruction de Temple de Salomon. Mais à quoi bon chercher tant de myſteres dans un paſſage que l'on peut expliquer ſimplement, & où l'on doit avoir en vûë d'inſtruire le Lecteur, & non pas de faire un vain étalage de ſa ſcience & de ſon érudition ? Eccl. xi. 12. 3. Reg. 5. 16.

Parce que nous n'avons fait que paſſer, & nous nous ſommes envolés. Il y a dans la Verſion des Septante : *Et c'eſt même par un effet de votre douceur que vous nous corrigez de cette ſorte.* Le mot Grec en cet endroit ſignifie non-ſeulement *corriger*, mais auſſi *enſeigner* & *inſtruire ;* car *le Seigneur châtie* ou *inſtruit celui qu'il aime, & il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ſes enfans.* Voici comment Symmaque a traduit ce verſet du Pſalmiſte : *On nous coupe tout d'un coup, & nous nous envolons.* La cinquiéme verſion porte : *Nous n'avons fait que paſſer, & nous ſommes deliés.* C'eſt-à-dire, après ſoixante & dix, ou tout au plus, quatre-vingt ans de vie, no- ℣. 12. Paideuôn eſomeda. Heb. xii. 6.

tre ame venant à ſe ſeparer du corps, nous nous envolons & nous nous diſſipons comme le vent. Ou parce que le Prophéte avoit comparé ci-deſſus la vie de l'homme à une belle fleur qui s'épanouit le matin, & qui ſe féche ſur le ſoir, l'Interpréte au lieu de dire qu'elle ſe féche, dit qu'on la coupe tout d'un coup. Le ſens de la cinquiéme Verſion eſt que notre vie ne fait que paſſer, & qu'une mort imprévûë & précipitée vient tout à coup nous dégager des liens du corps. Quant à la Verſion des Septante, qui porte: *Et c'eſt même par un effet de votre douceur que vous nous corrigez de la ſorte*, voici comment on doit l'expliquer: Lors qu'après ſoixante & dix ou quatre-vingt ans de vie, le jour de notte mort s'approchera, le Seigneur nous traitera avec douceur, & nous jugera non pas ſelon nos mérites, mais ſelon ſa bonté & ſes miſéricordes; de maniere que ſon jugement ſera pour nous une inſtruction plûtôt qu'un châtiment. Au reſte je ne comprens pas pourquoi les Septante, Théodotion & l'Auteur de la ſixiéme Verſion ont traduit le mot Hébreu *ais* par celui de *douceur*, veu que Symmaque, Aquila, & l'Auteur de la cinquiéme Verſion l'ont exprimé par celui de *promptitude*, de *celerité*, & de *précipitation*.

℣. 13. *Qui peut connoître toute la force de votre colere,*

colere, & combien nous devons craindre votre indignation? Nous liſons dans les Septante : *Qui peut connoître la grandeur de votre colere, & en comprendre la meſure autant qu'elle eſt redoutable?* Il y a ici quelque difference entre le Texte Hébreu & la Verſion des Septante ; celle-ci dit qu'on ne peut comprendre la meſure de la colere de Dieu, ni combien elle eſt redoutable ; mais ſelon l'Hébreu on doit joindre ces paroles avec le verſet ſuivant, où nous conjurons Dieu de nous faire connoître la meſure de notre vie & le nombre de nos jours. Voici en peu de mots comment on doit expliquer cet endroit : Qui peut comprendre, ô mon Dieu, ſi vous n'avez la bonté de nous en inſtruire vous-même, quelle meſure & quelles bornes vous donnez à votre colere, qui paroît ſi rédoutable à tout le genre humain? Faites nous donc connoître, je vous prie, combien de tems nous devons vivre ſur la terre, afin qu'éclairés par les lumieres de votre Sageſſe, nous nous tenions prêts pour paroître devant votre redoutable Tribunal. *Qui peut comprendre la force* ou *la grandeur de votre colere, & combien nous devons craindre votre indignation?* C'eſt-à-dire, combien eſt-il difficile de comprendre par quel motif & pour quelles raiſons Dieu ſe met en colere contre les hommes,

& paroît ſi redoutable à leurs yeux ? C'eſt
Pſ. 6. 1. ce qui faiſoit dire au Prophéte Roi : *Seigneur, ne me reprenez pas dans votre colere, & ne me puniſſez pas dans votre fureur.* Car Dieu ne nous punit pas pour nous perdre & pour nous donner la mort, mais pour nous corriger & nous faire revenir
Oſée 4. 14. de nos égaremens. C'eſt pour cela qu'il dit dans le Prophéte Oſée, qu'il ne ſe mettra plus en colére contre le peuple Juif ſur qui il avoit ſouvent exercé ſes vengeances, & qu'il ne punira plus leurs femmes lorſqu'elles s'abandonneront au libertinage. Il dit auſſi parlant à la Ville de Jeruſalem par la bouche du Prophéte Ezechiel : *Je*
Ezech. 16. 42. *ferai ceſſer mon indignation à votre égard, mon zele & ma jalouſie ſe retirera de vous.*
2. Paral. 20. 38. C'étoit dans ces diſpoſitions qu'étoient ces Iſraëlites, qui, ſelon le Livre des Paralippoménes, alloient combattre l'ennemi avec un cœur qui ne reſpiroit que la paix.

Faites-nous connoître quelle eſt la meſure de nos jours, & nous viendrons a vous avec un cœur éclairé par la ſageſſe. Il y a dans les Septante : *Faites enfin éclater la puiſſance de votre droite, & inſtruiſez notre cœur par la vraye ſageſſe.* Aquila, Symmaque & la cinquiéme Verſion portent : *Faites-nous connoître la durée de nos jours, en ſorte que nous venions à vous avec un*

cœur ſage. Il eſt aiſé de voir pourquoi les Septante ont traduit *votre droite* au lieu de *nos jours*. Car le mot Hébreu *jamenu* eſt un mot qui ſignifie *nos jours*. Quand on l'écrit au ſingulier avec un *nun* à la fin, il veut dire *la droite*, comme dans le nom de *Benjamin* qui ſignifie *le fils de la droite*: mais lorſque ce mot finit par un *men*, il veut dire *le jour* ou *les jours*. Or voici comment on doit expliquer cet endroit: Faites-nous connoître, Seigneur, quelle doit être la meſure de nos jours & de nos années, & les bornes que vous avez preſcrites à notre vie, afin que nous nous tenions prêts pour votre avénement, & que renonçant aux vaines chiméres dont les hommes ont coûtume de ſe repaître, nous ayons de l'empreſſement de vous voir & d'aller au-devant de vous avec un cœur éclairé & conduit par les lumiéres de la véritable ſageſſe. En effet, il n'eſt rien ſur quoi les hommes ſe mécomptent davantage & ſe faſſent plus ſouvent illuſion que ſur le nombre de leurs années & la durée de leur vie. Quoiqu'ils n'en connoiſſent ni les bornes ni les meſures, ils ne laiſſent pas de compter ſur une longue ſuite d'années. Ce qui a fait dire à un Ancien qu'il n'eſt point de vieillard, quelque uſé qu'il puiſſe être, qui ne ſe flatte de l'eſpérance chimérique de vivre du moins encore une année. L'expli-

cation que nous venons de donner aux paroles du Prophéte revient à ce que dit l'Ecriture : *Souvenez-vous que vous devez mourir, & vous ne pécherez point.* En effet, une ame qui a ſans ceſſe la mort devant les yeux, & qui ne perd jamais de vûë ce moment fatal, n'a que du mépris pour toutes les choſes préſentes, & tourne du côté de l'éternité toutes les penſées de ſon eſprit & tous les diſcours de ſon cœur. C'eſt ce qui fait dire à David dans un autre endroit : *Ne me rappellez pas, Seigneur, lorſque je ne ſuis encore qu'à la moitié de mes jours, & avant que je parte & que je ne ſois plus.* C'eſt-à-dire : Ne permettez pas que je meure dans le tems que je me flatte d'une plus longue vie, & donnez-moi le tems d'expier mes péchés par la pénitence : Car ſi une mort impréyûë & précipitée vient me ſurprendre en un état de péché, je ceſſerai d'être, & il n'y aura plus de reſſource pour moi. Ce n'eſt pas que ce Prophéte eût perdu toute eſpérance de reſſuſciter un jour ; mais il vouloit nous donner à entendre par-là que les pécheurs qui perſévérent dans leurs crimes honteux ſont aux yeux de Dieu comme s'ils n'étoient pas.

Eccli. 7. 40.

Pſ 101. & 38.

Revenez vers nous, Seigneur, juſqu'à quand nous rejetterez-vous ? Laiſſez-vous flechir en faveur de vos ſerviteurs. La verſion des Septante s'accorde ici avec le

Pſ. 89.

texte Hébreu. Puiſque nous faiſons pénitence de nos péchés, & que convaincus du peu de tems que nous avons à vivre, nous ſouhaitons d'aller à vous avec un cœur éclairé & inſtruit par la ſageſſe ; ne refuſez pas non plus, Seigneur, de revenir à nous ; car nous vous avions forcé par nos crimes de vous en éloigner, & de nous abandonner à notre propre conduite, & au déréglement de nos paſſions. Ce qu'ajoûte ici le Prophéte, *juſqu'à quand ?* doit s'expliquer dans le même ſens que ces paroles du douziéme Pſeaume : *Juſqu'à quand, Seigneur, m'oublierez-vous ? Sera-ce pour toujours* : Lorſque nous nous trouvons dans quelque ſituation fâcheuſe & déſagréable, il nous ſemble que Dieu tarde toujours trop à nous ſecourir ; & le ſentiment de nos maux nous oblige à redoubler nos prieres pour lui demander un prompt ſecours, & pour l'engager à nous faire ſentir les effets de ſa miſericorde, & non pas les rigueurs de ſa juſtice. Pſal. 12. 1.

Comblez-nous de votre miſericorde du matin, & nous paſſerons tous nos jours dans la joye & dans les actions de grace. La Verſion des Septante porte : *Nous avons été comblés de votre miſericorde dès le matin, nous avons treſſailli de joye, & nous avons été remplis de conſolation tous les jours de notre vie.* Les Septante expriment ℣. 14.

ordinairement par le tems passé ce qui est au futur dans le texte Hébreu. Le Prophéte ne dit pas ici, comme porte leur version, que nous avons été comblés de la miséricorde de Dieu dès le matin, & que nous avons tressailli de joye; car si cela étoit, nous ne dirions pas dans la suite; *jettez vos regards sur vos serviteurs & sur vos Ouvrages*: mais nous prions seulement Dieu de nous combler de sa miséricorde du matin, afin que nous puissions le louer, & nous réjouir en lui tous les jours de notre vie. Il me semble que le Prophéte plein de l'espérance de la resurrection future, conjure ici le Seigneur de le mettre en possession de la vie éternelle. *Comblez-nous*, dit-il, *de votre misericorde du matin*; ce qui revient à ce que nous lisons dans le Pseaume vingt & uniéme, qui regarde le mystére de la resurrection des hommes & de la gloire du Seigneur, & qui est intitulé: *Pour l'assomption du matin*.

℣. 17. *Comblez-nous de joye à proportion des jours où vous nous avez affligés, & des années où nous avons vû les maux.* Il y a dans la version des Septante: *Nous nous sommes réjouis à proportion des jours où vous nous avez humiliés, & des années où nous avons éprouvé les maux.* Tel a été le sort de Lazare. Après avoir passé sa vie dans la misere & dans une extrême pau-

vreté, il goûte maintenant dans le ſein d'Abraham un repos ſolide & des plaiſirs éternels. Par *les maux* dont parle ici le Prophéte on ne doit pas entendre ce qui eſt contraire au bien, ou les vices oppoſés à la vertu; mais les afflictions, les diſgraces & les miſeres de la vie préſente, ſelon ce que l'Ecriture dit de Sara, qu'elle faiſoit ſans ceſſe *du mal* à ſa ſervante; & ce que nous liſons dans l'Evangile: *A chaque jour ſuffit ſon mal.* Plus donc nous aurons été dans le ſiécle préſent expoſés aux perſécutions, accablés de pauvreté & de miſeres, opprimés par la puiſſance & l'injuſtice de nos ennemis, affligés par de longues & de cruelles maladies; plus auſſi ſera grande la récompenſe que nous recevrons dans le ſiécle futur après notre reſurrection. Remarquez que le Prophéte ne dit pas: *Les années où nous avons ſouffert les maux*, mais, *où nous avons vû les maux*, conformément à ce que dit le Pſalmiſte: *Qui eſt l'homme qui pourra vivre ſans voir la mort?* Ce qui ne marque pas tant la ſéparation de l'ame d'avec le corps, que l'état où doivent ſe trouver ces pécheurs dont parle un Prophéte, lorſqu'il dit: *L'ame qui aura péché, mourra elle-même.* *Découvrez votre ouvrage dans vos ſerviteurs, & faites éclater votre gloire ſur leurs enfans.* C'eſt donc Dieu lui-même

Gen. 16. 9.
Matth. 6. 34.
Pſal. 88.
Ezech. 18. 20.
Pſ. 89. 16.

qui agit & qui opere dans ſes ſerviteurs. Le Prophéte ne ſe contente pas de demander ſon propre ſalut, il prie encore le Seigneur de faire éclater ſa gloire ſur ſes ſerviteurs & ſur leurs enfans, ce qui doit s'entendre non pas de leurs deſcendans, mais de leurs Diſciples, ſelon ce que dit S. Paul : Gal. 4. 19. *Mes petits enfans pour qui je ſens de nouveau les douleurs de l'enfantement.* C'eſt pour cela que l'Apôtre S. Jean dans ſes Epîtres qualifie ceux à qui il écrit tantôt d'enfans, tantôt de jeunes gens, tantôt de peres, ſelon les mérites de ſes Diſciples à qui il écrivoit, & ſelon les progrès qu'ils avoient fait dans la vertu, & dans la pratique des bonnes œuvres.

Ps. 89. 17. *Que la beauté du Seigneur notre Dieu ſe répande ſur nous ; affermiſſez ſur nous l'ouvrage de nos mains, & rendez ſtable & ſolide l'ouvrage de nos mains.* Nous liſons dans la Verſion des Septante : *Que la lumiére du Seigneur notre Dieu ſe répande ſur nous ; conduiſez d'en-haut les ouvrages de nos mains, & que l'ouvrage de nos mains ſoit conduit par vous-même.* Où ſont ceux qui fiers de leur libre arbitre, font conſiſter la grace de Dieu dans le pouvoir qu'ils ont de faire ou de ne pas faire le bien ou le mal ? Moïſe avoit conjuré Dieu de le reſſuſciter à une nouvelle vie ; il lui avoit dit : *Comblez-nous de votre miſericorde*

miſericorde du matin, & nous paſſerons tous nos jours dans la joye & dans les actions de graces : mais il ne ſe contente pas d'être revêtu de la gloire de la reſurrection, & de ſe voir en poſſeſſion d'une vie éternellement heureuſe ; il prie encore le Seigneur de faire éclater ſa beauté ſur ceux qui ſeront reſſuſcités, de répandre ſa lumiére dans les ames & dans le cœur des Saints, de conduire les ouvrages de leurs mains, de les rendre ſolides & éternels, & de conſerver dans ſes Saints le bien qu'ils ont fait. Car comme Dieu accorde ſa grace à ceux qui le prient avec humilité, auſſi en prive-t-il ceux qui le mépriſent avec orgueil.

CVII. LETTRE.

A EVANGELE PRÊTRE.

Ecrite l'an 398. *Evangele ayant envoyé à ſaint Jerôme un Ouvrage anonyme dont l'Auteur ſoutenoit que Melchiſedec étoit le S. Eſprit, ce ſaint Docteur fait voir ici par le témoignage des Hébreux & des Ecrivains Grecs, que Melchiſedec n'étoit ni le Saint-Eſprit ni un Ange, mais un véritable homme.*

VOus m'avez envoyé un Livre (*a*) où il n'y a ni titre ni nom d'Auteur. Je ne ſçai ſi vous l'avez effacé vous-même, ou ſi l'Auteur n'a pas voulu ſe faire connoître, de peur de s'engager mal-à-propos dans quelque fâcheuſe diſpute. J'ai lû cet Ouvrage, & j'ai remarqué que l'Auteur y traite la fameuſe queſtion touchant le Prêtre Melchiſedec, & qu'il apporte pluſieurs raiſons pour faire voir que celui qui bénit Abraham étoit quelque choſe de plus qu'homme, & tenoit de la nature de Dieu même. Enfin, il pouſſe ſa témerité & ſon extravagance juſqu'à dire que ce fut le Saint-Eſprit qui, ſous une forme humaine,

(*a*) Litt. Qui eſt ſans nom, & ſans maître.

alla au-devant de ce grand Patriarche. Pour ce qui eſt du pain & du vin que ce prétendu Saint-Eſprit offrit à Abraham, & du préſent que ce Patriarche lui fit de la dixme de tout le butin qu'il avoit fait ſur ſes ennemis, c'eſt ſur quoi cet Auteur n'a pas jugé à propos de s'expliquer. Vous me priez de vous dire ce que je penſe & de l'Auteur de cet Ouvrage, & de la queſtion qu'il traite. Je vous avouë de bonne foi que j'aurois bien ſouhaité pouvoir me diſpenſer de vous dire mon ſentiment ſur cela, & de m'engager dans une queſtion auſſi délicate & auſſi épineuſe que celle-ci, où quelque parti que je puiſſe prendre, je ne ſçaurois manquer de m'attirer une foule de cenſeurs & d'ennemis ſur les bras. Mais d'ailleurs je n'ai pû reſiſter aux inſtances que vous me faites à la fin de votre lettre, où vous me conjurez de la maniere du monde la plus vive & la plus preſſante de ne pas mépriſer un pécheur. J'ai donc conſulté les Ouvrages des Anciens, pour ſçavoir ce qu'ils ont dit ſur cette matiére, & pour vous envoyer en forme de réponſe un extrait & un précis de leurs explications.

J'ai trouvé d'abord qu'Origéne parle de Melchiſedec dans ſa premiére Homelie ſur la Geneſe, où il fait un aſſez long diſcours qui aboutit enfin à dire que ce Grand-Prê-

tre étoit un Ange ; ce qu'il prouve à peu près par les mêmes raiſons dont votre Auteur s'eſt ſervi pour faire voir qu'il étoit le Saint-Eſprit. Je ſuis venu enſuite à Didyme, ſectateur d'Origéne, & j'ai remarqué qu'il étoit de même ſentiment que ſon maître. Enfin, j'ai conſulté Hyppolite, S. Irenée, Euſebe de Ceſarée, Euſebe d'Emése, Apollinaire & notre Euſtathe qui le premier de tous les Evêques a levé l'étendart contre Arius : & j'ai obſervé qu'après pluſieurs détours & différens raiſonnemens, ils s'accordent tous à dire que Melchiſedec étoit Chananéen & Roi de la Ville de Jeruſalem, qui d'abord a été appellée *Salem*, enſuite *Jebus*, & enfin *Jeruſalem*. Il ne faut point s'étonner, diſent-ils, que l'Ecriture nous repréſente Melchiſedec comme un *Prêtre du Dieu très-haut*, quoiqu'il ne fût point ſorti de la famille d'Aaron, & qu'il n'eût reçû la Circonciſion, ni pratiqué les autres cérémonies de la Loi ; puiſque nous voyons qu'Abel, Enoch & Noé ont été agréables au Seigneur, & lui ont offert des Sacrifices ; & que nous liſons dans le Livre de Job, que ce ſaint homme faiſoit les fonctions du Sacerdoce, offrant des preſens à Dieu, & lui immolant tous les jours des victimes & des holocauſtes pour la conſervation de ſes enfans. Ils prétendent même que Job n'étoit point de la

Gen. 14.

famille de Levi, mais de la race d'Eſaü, quoique les Hébreux ne ſoient pas de ce ſentiment.

Or, ajoûtent-t-ils, comme nous voyons une figure du Sauveur dans Noé, qui durant ſon yvreſſe, & dans la honteuſe ſituation où elle l'avoit réduit, s'attira les railleries de Cham le ſecond de ſes fils, qui étoit la figure des Juifs ; dans Samſon qui aima Dalila malgré ſa pauvreté & ſon libertinage, & qui pour nous repréſenter la Paſſion de JESUS-CHRIST, tua plus d'ennemis en mourant, qu'il n'avoit fait durant ſa vie ; dans les Saints, les Patriarches & les Prophétes, qui preſque tous nous ont retracé dans leur vie quelque image du Sauveur : de même nous trouvons dans Melchiſedec, qui étoit Chananéen & non pas Juif, une figure du Sacerdoce du Fils de Dieu, dont il eſt dit au Pſeaume cent-neuviéme : *Vous êtes le Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſedec.* Ils expliquent en pluſieurs maniéres ce que c'eſt que cet *ordre*, & ils le font conſiſter en ce que Melchiſedec eſt le ſeul qui ait été & Roi & Prêtre tout enſemble ; qu'il a exercé les fonctions du Sacerdoce avant l'établiſſement de la Circonciſion, ce qui fait voir que le Sacerdoce a paſſé des Gentils aux Juifs, & non pas des Juifs aux Gentils ; qu'il n'a point été ſacré avec l'huile ſacerdotale, ſelon la Loi de Moïſe,

Hebr. 1. mais avec une *huile de joye*, & par l'onction d'une foi pure; qu'il n'a point immolé de victimes charnelles & ſanglantes, ni répandu le ſang d'une bête égorgée; mais que pour repréſenter & marquer par avance le Sacrement de JESUS-CHRIST, il a offert ſimplement du pain & du vin en Sacrifice. Ils apportent encore pluſieurs autres raiſons ſur leſquelles la brieveté d'une lettre ne me permet pas de m'étendre.

Ils diſent encore que dans l'Epître aux Hébreux, qui eſt reçûë de tous les Grecs & de quelques Latins, il eſt marqué que Melchiſedec, qui ſignifie *Roi juſte*, étoit Roi de Salem, c'eſt-à-dire, *Roi de paix*, c. 7. ℣. 3. & qu'il étoit *ſans pere, ſans mere, & ſans généalogie.* Ce n'eſt pas qu'il n'eût ni pere ni mere, puiſque JESUS-CHRIST a un pere & une mere ſelon l'une & l'autre nature. Mais c'eſt que l'Ecriture ſainte ſans avoir rien dit de lui, & ſans en faire aucune mention dans la ſuite, nous le repréſente venant au-devant d'Abraham lorſqu'il retournoit après la défaite de ſes ennemis. Or l'Apôtre S. Paul fait voir que le Sacerdoce d'Aaron, c'eſt-à-dire, du peuple Juif, a eu un commencement & une fin; & qu'au contraire le Sacerdoce de Melchiſedec, c'eſt-à-dire de JESUS-CHRIST & de l'Egliſe, eſt éternel, qu'il n'a ni commencement ni fin, que perſonne

ne l'a inſtitué, & que *le Sacerdoce ayant été transferé, il faut néceſſairement que la Loi ſoit auſſi changée*, & que *la Loi de Dieu ſorte de la Citadelle de Sion; & la parole du Seigneur, de Jeruſalem* & de Sara qui eſt libre; & non point de la montagne de Sina, & d'Agar qui n'eſt que la ſervante. *Sur quoi*, ajoûte cet Apôtre, *nous aurions beaucoup de choſes à dire qui ſont difficiles à expliquer.* Ce n'eſt pas qu'il fût difficile à S. Paul d'expliquer ce myſtére, mais c'eſt qu'il n'en étoit pas encore tems, parce qu'il parloit aux Juifs, & non pas aux fidéles avec qui il s'en expliquoit ſans reſerve. Au reſte, ſi S. Paul, ce vaiſſeau d'élection, eſt ſaiſi d'étonnement à la vûë d'un ſi grand myſtére, & s'il avouë qu'il eſt au-deſſus de ſes penſées & de ſes expreſſions; combien plus nous autres qui ne ſommes que des vermiſſeaux de terre, devons-nous confeſſer que toutes nos lumiéres ne ſont que ténebres, & nous contenter de faire entrevoir des choſes ſi grandes & ſi ſublimes, en diſant que l'Apôtre ſaint Paul ne fait que comparer le Sacerdoce des Gentils avec celui des Juifs, & que tout ſon but eſt de faire voir que Melchiſedec a été Prêtre avant la naiſſance de Levi & d'Aaron; mais un Prêtre d'un ſi grand mérite, qu'il bénit par avance les Prêtres des Juifs qui devoient naître d'A-

Hebr. 12. *Iſai.* 2. 3.

Hebr. 5. 11.

braham. Tout ce que l'Apôtre dit enſuite à la louange de Melchiſedec, on doit l'appliquer à JESUS-CHRIST, dont les figures ſont devenuës des Sacremens de l'Egliſe, à meſure qu'elles ſe ſont dévelopées.

Voilà ce que j'ai lû dans les Auteurs Grecs. Je me ſuis contenté de vous en donner une légere idée, & de renfermer dans les bornes étroites d'une lettre pluſieurs explications différentes, de même qu'on a coûtume de marquer dans une petite Carte de Géographie, de vaſtes contrées & des païs fort étendus. Mais comme vous m'avez conſulté ſur cette queſtion avec toute la confiance d'un ami, je veux auſſi vous dire en ami tout ce que je ſçai, & vous expliquer encore le ſentiment des Hébreux. Je vais même vous rapporter les propres termes de leurs Originaux, afin que rien ne manque à votre curioſité. Voici donc ce que porte le texte Hébreu : *Et Melchiſedec Roi de Salem offrit du pain & du vin, étant Prêtre du Dieu très-haut, & il le bénit*, en diſant : *Qu'Abraham ſoit béni du Dieu très-haut, qui a créé le Ciel & la terre ; & que le Dieu très-haut ſoit béni, lui qui vous a mis vos ennemis entre les mains. Et Abraham lui donna la dixme* de tout ce qu'il avoit pris. Les Hébreux diſent que ce Melchiſedec étoit Sem fils aîné de Noé, & qu'à la naiſſance d'Abra-

Gen. 14. 18.

ham il avoit trois cens quatre-vingt-dix ans, dont voici la ſupputation. Sem deux ans après le déluge, étant alors âgé de cent ans, engendra Arphaxad, après quoi il vêcut encore cinq cens ans, ce qui fait ſix cens ans en tout. Arphaxad à l'âge de trente-cinq ans engendra Salem; celui-ci étant âgé de trente ans mit au monde Eber, qui à l'âge de trente-quatre ans devint pere de Phaleg; & Phaleg ayant trente ans accomplis engendra Rehu, qui à l'âge de trente-deux ans fut pere de Serug: Celui-ci étant âgé de trente ans mit au monde Nachor, qui à vingt-neuf ans engendra Tharé; & Tharé étant âge de ſoixante & dix ans engendra Abraham, Nachor & Aram. En faiſant la ſupputation des années de tous ces Patriarches, on trouvera qu'elle ſe monte à trois cens quatre-vingt-dix ans, depuis la naiſſance de Sem juſqu'à celle d'Abraham. Or comme Abraham eſt mort à l'âge de cent ſoixante & quinze ans, il eſt aiſé de juger en déduiſant ce nombre d'années, que Sem a ſurvêcu de trente-cinq ans Abraham qui étoit ſon petit-fils au dixiéme degré.

Les Hébreux diſent encore qu'avant l'établiſſement du Sacerdoce d'Aaron, tous les aînés de la race de Noé, dont ils font la généalogie, ont offert des Sacrifices à Dieu en qualité de Prêtres, & que

c'eſt en cela que conſiſtoit le droit d'aîneſſe qu'Eſaü vendit à ſon frere Jacob. Ils ajoûtent qu'il ne faut point s'étonner que Melchiſedec ait été au-devant d'Abraham qui revenoit victorieux, qu'il lui ait offert du pain & du vin pour le rafraîchir lui & ſes ſoldats, qu'il l'ait béni, comme il le devoit faire, parce qu'Abraham étoit ſon petit-fils, & qu'enfin il ait reçû de lui la dixme du butin & des fruits de ſa victoire, ou bien qu'il lui ait donné lui-même la dixme de tous ſes biens, par une libéralité digne d'un pere envers ſon fils. Car l'on peut dire, & ſelon le texte Hébreu, & ſelon la verſion des Septante, qu'il reçut d'Abraham la dixme du butin, ou qu'il donna lui-même à Abraham la dixme de ſon bien; quoique ſaint Paul dans ſon Epître aux Hébreux diſe expreſſément que Melchiſedec ne donna pas à Abraham la dixme de ſes biens, mais que ce fut Abraham qui fit part à Melchiſedec du butin qu'il avoit fait ſur ſes ennemis.

Au reſte, le nom de Jeruſalem étant un mot compoſé de Grec & d'Hébreu, ce mélange d'une Langue étrangere fait aſſez voir que Salem n'eſt point la Ville de Jeruſalem, comme le prétendent Joſeph & tous nos Auteurs : c'eſt un Bourg proche de Scythople, qu'on appelle encore aujourd'hui *Salem*. L'on y voit le Palais de

Melchiſedec, & l'on juge de ſon ancienne magnificence par la grandeur de ſes ruines. Nous liſons auſſi dans les derniers chapitres de la Geneſe, que *Jacob vint a Scoth* (c'eſt-à-dire, *les tentes*) *& qu'y ayant bâti une maiſon & dreſſé ſes tentes, il paſſa enſuite juſqu'à Salem, qui eſt une Ville des Sichimites dans le païs de Chanaan.* Gen. 33.

Il faut encore remarquer qu'Abraham ayant pourſuivi ſes ennemis juſqu'à Dan, que l'on appelle aujourd'hui *Paneade*, & revenant victorieux; Melchiſedec ſortit, non pas de Jeruſalem, mais de la Capitale des Sichimites, pour aller au-devant de lui. C'eſt de cette Ville qu'il eſt dit auſſi dans l'Evangile : *Jean baptiſoit à Ennon près de Salim, parce qu'il y avoit là beaucoup d'eau.* Il n'importe que l'on prononce *Salem* ou *Salim*, car les Hébreux ſe ſervent rarement de voyelles au milieu des mots, & on les prononce différemment ſelon la diverſité des païs & la fantaiſie des Lecteurs.

Voilà ce que j'ai appris des plus Sçavans d'entre les Juifs. Ils ſont ſi éloignés de croire que Melchiſedec étoit ou le Saint-Eſprit ou un Ange, qu'ils le prennent même pour un homme dont le nom étoit très-connu (a). Il eſt vrai que Melchiſedec étoit une des figures du Sauveur, parce

(a) C'eſt-à-dire, pour Sem, fils aîné de Noé.

1. Pet. 2. 2. que le Sacerdoce de JESUS-CHRIST n'a point de fin, que ce divin Sauveur étant Roi & Prêtre tout enſemble, nous ſommes par ſa grace de la race Royale & Sacerdotale; qu'il eſt la pierre angulaire qui a réüni la muraille de ſéparation; & le bon paſteur qui de deux troupeaux n'en a fait qu'un. Mais faut-il pour cela s'attacher tellement au ſens ſpirituel & analogique, qu'on abandonne la vérité de l'hiſtoire, comme font ceux qui diſent que Melchiſedec n'étoit point Roi, mais un Ange ſous une forme humaine? Les Hébreux au contraire pour prouver que Melchiſedec Roi de Salem, étoit Sem fils de Noé, citent ce paſſage qui précéde immédiatement celui où il eſt parlé de ce Grand-Prêtre: *Et le Roi de Sodome ſortit au-devant de lui* (c'eſt-à-dire, d'Abraham) *lorſqu'il revenoit après la défaite de Chodorlahomor, & des autres Rois qui étoient avec lui dans la vallée de Savé, appellé auſſi la Vallée du Roi. Mais Melchiſedec Roi de Salem, offrit du pain & du vin*, &c. Puis donc que Salem étoit une Ville Royale, & que l'Ecriture parle de *la Vallée*, ou comme les Septante ont traduit, *de la campagne* où demeuroit le Roi, & que les habitans de la Paleſtine appellent encore aujourd'hui *Aulone*; il eſt clair que celui qui régnoit & dans cette Ville & ſur cette vallée, étoit un véritable homme.

Ephéſ. 2. 14.

Gen. 14. 17.

Voilà ce que j'ai appris & ce que j'ai lû touchant Melchiſedec. Je vous ai cité mes Auteurs, c'eſt à vous à juger de la ſolidité de leurs raiſons. Si vous refuſez de vous rendre à leur ſentiment, vous devez auſſi abandonner celui de votre Interpréte myſtique, qui tout groſſier & tout ignorant qu'il eſt, n'a pas laiſſé de décider avec un air & une autorité de maître, que Melchiſedec étoit le Saint-Eſprit; & par là il a vérifié ce que dit un Auteur Grec, que la ſcience eſt ordinairement timide, & l'ignorance préſomptueuſe. Après une longue maladie d'où je ne fais que de ſortir, je ne vous ai écrit ceci qu'avec beaucoup de peine durant le Carême. Comme je me diſpoſois à faire un autre Ouvrage, j'ai voulu avant que de l'entamer, employer à mes Commentaires ſur S. Mathieu le peu de tems qui me reſtoit; & j'ai repris mes études avec tant d'avidité & d'empreſſement, que l'application avec laquelle j'ai dicté, quelque inutile qu'elle m'ait été d'ailleurs, n'a pas laiſſé d'intéreſſer ma ſanté.

CVIII. LETTRE

A SAINT AUGUST

Ecrite vers l'an 397.

Saint Jerôme recommande à sai tin le Diacre Préſidius. Il l auſſi qu'il a beaucoup à ſouff dans le Monaſtére de Bethléem.

JE me donnai l'honneur de vous écrire l'année paſſée par notre frere le Soûdiacre Aſtérius, profitant avec plaiſir d'une occaſion ſi favorable pour vous aſſurer de mes très-humbles reſpects. Je vous écris aujourd'hui celle-ci par notre ſaint frere le Diacre Préſidius, pour vous prier de vous ſouvenir de moi ; & en même-tems pour vous recommander le porteur qui eſt mon intime ami. Je vous ſupplie d'avoir la bonté de lui rendre toutes ſortes de bons offices, & de l'aſſiſter dans tous ſes beſoins. Ce n'eſt pas, graces au Seigneur, que rien lui manque ; mais c'eſt qu'il ſouhaite avec paſſion de faire amitié avec tous les gens de bien. On ne ſçauroit lui faire un plaiſir plus ſenſible que de lui ménager des amis de ce caractére. Vous pourrez apprendre de lui-même le ſujet de ſon voyage.

Pour moi, quoique retiré dans un Mo-

naſtere, je ne laiſſe pas d'eſſuyer diverſes tempêtes, & de ſouffrir toutes les incommodités d'un long exil. Mais je me repoſe ſur celui qui a dit : *Ayez confiance j'ai vaincu le monde.* C'eſt par ſa grace, & ſous ſa divine protection que j'eſpere triompher de la malice du démon. Je vous prie d'aſſurer le ſaint Evêque Alipius de mes ſervices & de mon obéiſſance. Tous nos freres qui ſervent ici le Seigneur avec moi vous préſentent leurs très-humbles reſpects. Je prie JESUS-CHRIST notre Dieu qu'il vous maintienne dans une parfaite ſanté, & qu'il me conſerve toujours quelque part dans votre ſouvenir.

CIX. LETTRE.

SAINT AUGUSTIN A SAINT JERÔME.

Saint Auguſtin témoigne à ſaint Jerôme qu'il eſt ſurpris de ce qu'après la verſion des Septante, il s'eſt engagé à donner une nouvelle traduction de l'ancien Teſtament ; & de ce que dans ſes Commentaires ſur l'Epître de ſaint Paul aux Galates, il ſemble prendre le parti du menſonge.

Ecrite vers l'an 394.

JE ſçai avec quelle tranquillité, avec quel plaiſir, avec quelle dignité vous vous appliquez ſans ceſſe à l'étude des ſain-

tes Ecritures ; & on ne peut pas mieux connoître les perſonnes de viſage, que je vous connois par cet endroit. Ainſi il ne manque plus au déſir extrême que j'ai de vous connoître, que la moindre partie de vous-même, c'eſt-à-dire de voir votre viſage. J'oſe même me flater qu'il ne m'eſt pas tout à fait inconnu, car notre frere Alipius, (*a*) qui eſt aujourd'hui Evêque, & qui dès lors étoit digne de l'être, ayant eu l'honneur de vous voir, m'a fait à ſon retour un portrait de votre perſonne qui m'en donne une idée aſſez juſte. Auſſi vous voyois-je par ſes yeux, lors qu'il vous voyoit lui-même; car pour peu qu'on nous connoiſſe l'un & l'autre, l'on avouera que nous ne ſommes lui & moi qu'un même eſprit dans deux corps differens; & que s'il eſt diſtingué de moi par le mérite perſonnel, dont je lui cede la gloire & la ſuperiorité, nous ne ſommes qu'un par la conformité des ſentimens, & par l'étroite & ſincere amitié qui nous unit enſemble.

Puis donc que vous avez déja commencé à m'aimer en la perſonne d'un ami qui n'eſt qu'un avec moi, & qu'enſuite vous avez bien voulu me donner par lui-même des aſſurances de votre amitié, il me ſem-

(*a*) Alipius fut fait Evêque de Thagaſte en 394. c'eſt-à-dire la même année que ſaint Auguſtin écrivit cette Lettre à S. Jerôme.

ble

ble que je ne dois point en uſer à votre égard avec le ménagement & la reſerve d'un homme qui vous ſeroit entierement inconnu, & que je puis ſans bleſſer les régles de l'honnêteté & de la bienſéance vous recommander notre frere (*a*) Profuturus. J'eſpere que par mes ſoins & par vos conſeils il remplira un jour (*b*) la ſignification du nom qu'il porte. Peut être même trouverez-vous en lui un fond de mérite qui le rend plus digne de m'attirer votre amitié & votre eſtime, que je ne le ſuis de lui procurer le même avantage par ma recommendation.

Je devrois ce ſemble finir ici ma lettre, ſi je voulois me contenter de vous faire ſelon la coûtume un ſimple compliment. Mais j'ai trop de paſſion de m'entretenir avec vous des études auſquelles nous nous appliquons l'un & l'autre pour la gloire de JESUS-CHRIST notre Seigneur, qui a bien voulu ſe ſervir de votre miniſtere pour nous donner pluſieurs ouvrages très-utiles, & qui nous ſont d'un grand ſecours pour nous.

(*a*) Ce Profuturus fut fait Evêque de Cirthe lorſqu'il étoit ſur le point de faire le voyage de la Paleſtine, & il mourut peu de tems après ſon élection. Ainſi cette lettre ne fut point renduë en ce tems-là ; Saint Jerôme, comme le témoigne S. Auguſtin dans ſa Lettre 71. écrite au même S. Jerôme.

(*b*) Saint Auguſtin fait ici alluſion au mot *Profuturus* qui en Latin ſignifie : Qui doit profiter, qui doit être utile.

aider à marcher dans les voyes qu'il nous a lui-même marquées.

Je vous ſupplie donc, & tout ce qu'il y a de gens de Lettres dans l'Egliſe d'Afrique vous demandent cette grace avec moi, de vouloir bien traduire en notre langue les ouvrages des Auteurs Grecs qui ont le mieux travaillé ſur l'Ecriture Sainte. Car nous pouvons par votre moyen profiter auſſi-bien que les autres des lumiéres de ces Grands hommes, & particuliérement de * celui que vous citez le plus volontiers dans vos ouvrages. Pour ce qui eſt d'une traduction Latine des Livres canoniques, je ne vous conſeillerois pas de l'entreprendre, à moins que vous ne vouluſſiez ſuivre la méthode que vous avez obſervée en travaillant ſur Job ; c'eſt-à-dire marquer en quoi votre verſion ſeroit differente de celle des Septante, dont l'autorité eſt de très-grand poids dans l'Egliſe.

*Origénes.

Au reſte, je ne ſçaurois comprendre qu'il y ait encore dans le texte Hébreu quelque choſe qui ait échapé à l'exactitude de tant d'Interprétes conſommés dans la connoiſſance de cette langue. Je ne parle point ici des Septante, & ſoit qu'ils ayent travaillé de concert à leur traduction, ſoit qu'y travaillant ſéparément ils ayent été inſpirés d'en haut ; je n'oſe rien prononcer ſur cette conformité de ſentimens qui y paroît

d'une maniere plus ſenſible & mieux marquée que ſi elle étoit l'ouvrage d'un ſeul Auteur. Ce qu'il y a de certain c'eſt que par cet endroit là même, je croi qu'on doit la préferer à toutes les autres. Ce que j'ai encore plus de peine à concevoir, eſt que ceux qui ont travaillé les derniers à traduire les ſaintes Ecritures, gens qui ſçavoient parfaitement tous les tours de la langue Hébraïque, & qui ſe ſont attachés avec tant d'éxactitude à la véritable ſignification des mots, non-ſeulement ne ſoient point d'accord entre eux, mais encore qu'ils ayent paſſé une infinité d'endroits qui ont beſoin d'être retouchés ou expliqués. Car enfin ces paſſages là ſont ou clairs, ou obſcurs. S'ils ſont obſcurs, il eſt à croire que vous avez pû vous y tromper auſſi-bien qu'eux: S'ils ſont clairs, on ne peut s'imaginer que ces habiles Interprétes ayent été capables de prendre le change. Je vous prie donc d'avoir la bonté de me donner ſur cela quelque éclairciſſement.

J'ai lû auſſi quelques traités qu'on vous attribuë ſur les Epîtres de ſaint Paul; & je ſuis tombé ſur cet endroit de l'Epître aux Galates où vous tâchez d'expliquer comment S. Paul reprit l'Apôtre S. Pierre de cette diſſimulation pernicieuſe dont il uſoit envers les Gentils. Je vous avouë de bonne foi que j'ai été ſenſiblement touché de

voir qu'un homme de votre mérite, ou qui que ce puiſſe être qui ſoit l'Auteur de cet ouvrage, ait pris dans cette occaſion le parti du menſonge. Cette opinion me ſera toujours une vraie peine, juſqu'à ce qu'on ait ſatisfait aux difficultés que j'ai ſur cela, ſi néanmoins il eſt poſſible d'y ſatisfaire.

En effet je trouve qu'il n'eſt rien de plus pernicieux & d'une plus dangereuſe conſéquence, que de croire qu'il y ait quelque menſonge dans les Livres ſacrés, ou que les Auteurs qui nous ont donné les ſaintes Ecritures ayent écrit quelque choſe contre la verité. Car de ſçavoir ſi un homme de bien peut quelquefois mentir, ou ſi un Ecrivain ſacré le doit faire, ce ſont deux queſtions bien differentes; ou plutôt il n'y a point ſur cela de queſtion à former, parce que ſi l'on admet une fois quelque menſonge officieux dans ces livres dont l'autorité eſt ſi reſpectable, il n'y aura perſonne, ſuivant ce dangereux principe, qui ne puiſſe à ſon gré attribuer à la diſſimulation d'un Auteur complaiſant & artificieux, tout ce qui revoltera ou ſa raiſon dans les dogmes de la foi, ou ſa délicateſſe dans la conduite des mœurs.

Gal. 2. 14. S'il eſt vrai que ſaint Paul parloit contre ſa penſée lors qu'il diſoit à S. Pierre: *Si vous qui êtes Juif, vivez comme les Gen-*

tils ; & non pas comme les Juifs, pourquoi donc contraignez-vous les Gentils de judaïzer ? Si approuvant au fond du cœur la conduite de saint Pierre, il n'a pas laissé de la condamner & de la bouche & par écrit, afin de calmer & de ramener les esprits que la facilité & la condescendance de cet Apôtre avoit revoltés ; que repondrons-nous à ces hommes corrompus qui selon la prédiction du même Apôtre, doivent s'élever un jour & interdire le mariage ? Que leur répondrons-nous lors qu'ils nous objecteront que tout ce que saint Paul a dit pour établir les droits sacrés du mariage, n'est qu'un mensonge officieux dont il a crû devoir user pour ne pas effaroucher ceux qui avoient trop d'attachement pour leurs femmes ; & que bien loin qu'il ait parlé dans cette occasion selon son propre sentiment ; il n'a point eu d'autre dessein que d'appaiser les murmures des personnes mariés ? Il n'est pas nécessaire de rapporter ici d'autres exemples ; je me contente d'ajouter que les louanges même que les Ecrivains sacrés donnent à Dieu, pourront passer pour des mensonges officieux dont ils se sont servis, afin de rallumer dans des cœurs languissans & refroidis les feux presque éteints de la charité ; & qu'ainsi il n'y aura plus dans les saintes Ecritures ni de verité constante, ni d'autorité inviolable...

1. Tim. 4. 3.

Ne voyons nous pas que le même Apôtre plein de zele pour les intérêts de la vérité, disoit : *Si* JESUS-CHRIST *n'est point*
1. Cor. 15. 14. *ressuscité, notre predication est vaine, & votre foi est vaine aussi. Nous sommes même convaincus d'être de faux témoins à l'égard de Dieu, comme ayant rendu ce témoignage contre Dieu même, qu'il a ressuscité* JESUS-CHRIST, *lequel néanmoins il n'a pas ressuscité.* Que si quelqu'un lui eût dit : Que trouvez-vous donc de si horrible & de si affreux dans ce mensonge, puisque tout mensonge qu'il est, vous ne vous en êtes servi que pour procurer la gloire de Dieu ? Ah ! cet Apôtre frappé de l'horreur qu'inspire une impieté si extravagante, n'auroit-il pas fait tous ses efforts pour découvrir le fond de son cœur & la droiture de ses intentions ? N'auroit-il pas dit hautement qu'il n'y a pas moins, & peut-être même qu'il y a plus de peché à se servir du mensonge pour honorer Dieu, qu'à combattre ouvertement sa verité ? Il est donc de notre devoir de donner à ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Ecriture sainte une si haute idée de la sainteté & de la vérité de ces Livres divins, qu'ils ne trouvent aucun plaisir à lire les endroits qui semblent favoriser les mensonges officieux ; & de leur apprendre qu'ils doivent plutôt passer ce qu'ils n'entendent pas, que de

preferer à des verités qu'ils ne ſçauroient comprendre, les fauſſes lumiéres de leur propre eſprit. Car prétendre ſuivre l'autre ſiſtême, c'eſt ruiner toute l'autorité des ſaintes Ecritures, & s'établir ſoi-même pour regle de la foi.

Pour moi avec le peu de connoiſſance & de lumiére que le Seigneur m'a donné, je pourrois bien faire voir qu'on doit expliquer dans un autre ſens tous ces paſſages qui ſemblent autoriſer l'utilité du menſonge, & qu'on ne peut donner aucune atteinte aux verités qu'ils nous enſeignent : car comme ils doivent être exemts de menſonge, auſſi ne doivent-ils point le favoriſer. Mais j'aime mieux vous laiſſer le ſoin de nous éclaircir ces difficultés. Pour peu que vous vouliez vous donner la peine de les examiner avec un peu plus d'attention, peut-être en découvrirez-vous mieux que moi le véritable ſens. Votre pieté doit vous porter à faire cet examen ; car vous jugez bien que ſi une fois on ſe met en poſſeſſion de croire que les Ecrivains Sacrés ont pû faire des menſonges officieux dans les Livres qu'ils nous ont laiſſés, toute l'autorité des Saintes Ecritures ne ſera plus appuyée que ſur des fondemens ruineux, & qu'il ſera libre à un chacun de croire ou de ne pas croire ce qu'il lui plaira : à moins que vous ne nous donniez quelque regle

pour diſtinguer les endroits où l'on doit mentir, d'avec ceux où il n'eſt pas permis de le faire. Que ſi vous pouvez nous en donner quelqu'une, faites enſorte, je vous prie, qu'elle ne porte pas à faux, & qu'elle ſoit établie ſur des principes ſolides & conſtants. Je vous conjure auſſi par l'humanité de notre Seigneur, ſource de toute verité, de ne me point regarder comme un homme incommode, & qui en uſe à votre égard avec trop de liberté. Car enfin ſi vous croyez ſoutenir les intérêts de la verité en favoriſant le menſonge, je ne croi pas être bien coupable, ſi toutesfois je le ſuis, de me déclarer par ignorance en faveur de la verité.

J'aurois encore bien des choſes à vous dire, & je voudrois bien pouvoir m'entretenir confidemment avec vous de nos études Chrétiennes. Mais il m'eſt impoſſible de vous dire dans une ſimple lettre tout ce que je penſe. Je le ferai beaucoup mieux par celui de nos freres que j'envoye vers vous, & à qui j'ai procuré avec bien du plaiſir l'avantage qu'il aura de vous entretenir, de profiter de votre converſation, d'en goûter toutes les douceurs. Cependant je doute fort qu'il s'en rempliſſe autant que je voudrois le faire moi-même; ce que je dis ſans prétendre ni diminuer ſon mérite, ni m'élever au-deſſus de lui. Car

je

je m'apperçois bien qu'il ſe remplit tous les jours de plus en plus, & en cela il l'emporte inconteſtablement ſur moi : mais auſſi je trouve en moi un plus grand vuide qui me rend plus capable de recevoir vos inſtructions ; & quand il ſera de retour, comme je l'eſpere de la grace du Seigneur, quelque plein qu'il ſoit, & quelque part qu'il me faſſe des biens ſpirituels dont vous l'aurez comblé, il ne pourra jamais remplir tout le vuide que je ſens dans mon cœur, ni ſatisfaire la paſſion que j'ai d'apprendre quelque choſe de vous. Ainſi je ſerai même alors le plus pauvre & lui le plus riche.

Au reſte je l'ai chargé de quelques-uns de mes Ouvrages. Si vous voulez bien vous donner la peine de les lire, je vous prie en même tems d'avoir la bonté de les corriger avec cette ſincere & charitable ſévérité dont on doit uſer avec ſes freres. Car lorſque le Prophéte Roi a dit : *Que le juſte me reprenne & me corrige avec charité ; mais que l'huile du pécheur ne parfume & n'engraiſſe point ma tête ;* je penſe qu'il n'a voulu dire autre choſe, ſinon que celui qui nous reprend de nos fautes pour nous en corriger, nous aime plus ſincerement qu'un adulateur complaiſant qui répand ſur nous le parfum de la flaterie. Pour moi je ſuis un aſſez mauvais juge de mes

Pſal. 140. 6.

propres Ouvrages, ſoit qu'une timidité mal entenduë me porte à me défier de moi-même, ſoit que l'amour propre me ſéduiſe & me faſſe un peu trop pancher du côté de la faveur. J'en reconnois bien les défauts ; mais j'aime encore mieux que des perſonnes plus éclairées que moi me les faſſent remarquer, de peur qu'après les avoir corrigés, & même avec juſtice, je ne vienne par un retour de complaiſance à me flater encore, & à me perſuader que ma cenſure eſt plutôt l'effet de ma timidité que de ma raiſon.

CX. LETTRE.

S. AUGUSTIN A S. JERÔME.

Ecrite vers l'an 397.

Saint Auguſtin exhorte S. Jerôme à retracter ce qu'il avoit avancé dans ſes Commentaires ſur l'Epître aux Galates touchant la correction que S. Paul fit à S. Pierre. Il lui parle de ſon Livre des Ecrivains Eccleſiaſtiques, & lui témoigne qu'il ignore encore comment cet Ouvrage eſt intitulé. Il lui conſeille d'en faire un nouveau, pour apprendre aux fidelles quelles ſont les erreurs d'Origéne & des autres Héretiques.

JE vous ſuis ſenſiblement obligé de ce que pour vous avoir ſeulement ſalué au bas d'une lettre, vous avez eu la bonté de

m'en écrire une toute entiere. Il eſt vrai qu'elle m'a paru fort courte, & je ſouhaiterois en recevoir de plus longues de la part d'un auſſi habile homme que vous, qui ne ſçauroit jamais en dire trop, quelque étenduë qu'il donne à ſes diſcours. Ainſi quoique je ſois accablé d'affaires étrangeres & purement temporelles, j'aurois peine à vous pardonner de m'avoir écrit en ſi peu de mots, ſi je ne faiſois reflexion que je vous en ai encore moins écrit. Entrez donc, je vous prie, avec moi dans ce commerce de lettres, afin que l'éloignement des lieux ne nous ſépare pas tout à fait, & que nous puiſſions en quelque façon nous dédommager de notre abſence. Mais quand bien même nous ne nous écririons point l'un à l'autre, notre ſilence ne nous empêcheroit pas d'être étroitement unis en JESUS-CHRIST par les liens que forme le S. Eſprit. Au reſte, les Ouvrages que vous avez fait ſur les Saintes Ecritures, nous donnent une ſi juſte idée de votre perſonne, que nous vous y trouvons preſque tout entier. Si pour vous connoître il étoit néceſſaire d'avoir vû votre viſage, l'on pourroit dire que vous ne vous connoiſſez pas vous-même, puiſque vous ne le voyez pas non plus que nous. Mais ſi c'eſt par votre propre eſprit que vous vous connoiſſez, nous pouvons nous flater auſſi de vous con-

noître très-parfaitement par cet endroit ; je veux dire par vos Ouvrages, qui nous obligent de benir le Seigneur de vous avoir donné de si grands talens pour votre propre perfection, & pour notre utilité & celle de tous nos freres qui lisent vos écrits.

Il y en a (*a*) un entre-autres qui m'est tombé depuis peu entre les mains. J'ignore encore quel est le titre, car je ne l'ai point trouvé marqué selon la coûtume à la tête du Livre. Celui de nos Freres chez qui nous l'avons trouvé dit que vous l'avez intitulé *l'Epitaphe*. Je pourrois me persuader que vous auriez jugé à propos de lui donner ce titre, si vous n'y faisiez mention que des Ecrivains qui sont déja morts, & dont vous nous donnez la vie avec le catalogue de leurs Ouvrages. Mais comme vous y parlez des Ouvrages de plusieurs Auteurs qui vivoient lorsque vous avez composé ce Livre, & qui sont encore aujourd'hui pleins de vie, je m'étonne que vous lui ayez donné ce titre, ou qu'on puisse s'imaginer que vous l'ayez intitulé de la sorte. Après tout cet Ouvrage me paroît très-utile.

J'ai trouvé aussi dans votre Commentaire sur l'Epître de Saint Paul aux Galates, quelque chose qui me fait une vraie peine. En effet si une fois l'on admet dans les Saintes Ecritures ce qu'on appelle des

(*a*) C'est le Livre des Ecrivains Ecclésiastiques.

menſonges officieux, que deviendra leur autorité? Et quel paſſage aſſez fort & aſſez convaincant pourra-t'on en tirer pour confondre la malice & l'opiniâtreté de l'erreur & du menſonge? Car dès qu'on viendra à le citer, ſi celui avec qui l'on diſpute eſt d'un autre ſentiment, il ne manquera pas de dire que ce paſſage eſt un de ces menſonges officieux dont les Ecrivains Sacrés ont crû devoir ſe ſervir. Et qui eſt celui qu'on ne pourra pas ſoupçonner de cette diſſimulation, ſi l'on peut croire & aſſurer que Saint Paul après avoir dit d'abord : *Je prens Dieu à témoin que je ne ments point en tout ce que je vous écris*, a néanmoins menti lorſqu'il a dit en parlant de S. Pierre & de S. Barnabé : *Quand je vis qu'ils ne marchoient pas droit ſelon la verité de l'Evangile?* Car s'il eſt vrai que la conduite de ces deux Apôtres étoit conforme à la verité de l'Evangile, il s'enſuit que ſaint Paul a fait un menſonge; & s'il a menti dans cet endroit, où peut-on croire qu'il ait dit vrai? Dirons-nous qu'il eſt ſincere dans les endroits où nous le trouvons conforme à nos ſentimens, & qu'il nous en impoſe par des menſonges officieux dans ceux qui ne s'accordent pas avec nos préjugés? Si une fois on admet ce principe, on ne manquera pas de prétextes pour ſoutenir que dans ces endroits non-ſeulement

Gal. 1. 20.

Ibid. 2. 14.

il aura pû, mais encore qu'il aura dû parler contre ſa penſée. Il n'eſt pas néceſſaire que je m'étende davantage ſur cette matiere, particuliérement avec vous à qui il ſuffit de faire entrevoir les choſes pour que vous en prévoyez toutes les ſuites. Auſſi ne ſuis je pas aſſez vain pour me flater de pouvoir ajoûter quelque choſe par mes foibles reflexions aux tréſors immenſes de ſcience & de ſageſſe dont le Seigneur vous a comblé ; & je ſuis perſuadé que perſonne n'eſt plus capable que vous de corriger ce qu'il y a de défectueux dans votre Ouvrage.

Ce n'eſt pas de moi que vous devez apprendre dans quel ſens l'on doit expliquer ce que dit ſaint Paul : *J'ai vécu avec les Juifs comme Juif pour gagner les Juifs*, & le reſte qu'il ajoûte par un ſentiment de compaſſion & d'indulgence, & non point par un eſprit de menſonge & de diſſimulation ; ſemblable à une perſonne qui ſervant un malade ſe fait en quelque façon malade avec lui, non pas en faiſant ſemblant d'avoir la fiévre, mais en ſe mettant elle-même par un ſentiment de compaſſion à la place du malade, pour voir comment elle voudroit qu'on la ſervît ſi elle ſe trouvoit dans le même état. Car il eſt certain que ſaint Paul étoit Juif, & qu'après avoir embraſſé le Chriſtianiſme, il ne renonça pas,

1. Cor. 9. 20.

tout-à-fait à la Religion que Dieu avoit établie parmi les Juifs, & qui étoit convenable & au caractére de ce peuple, & au tems de la Loi. Il ſe ſoumit donc à ces cérémonies légales, lors même qu'il étoit déja Apôtre de JESUS-CHRIST. Mais ce ne fut qu'à deſſein de faire voir qu'elles n'étoient point pernicieuſes à ceux qui même après avoir crû en JESUS-CHRIST voudroient les obſerver ſelon l'uſage de la Loi & la Tradition de leurs peres, pourvû néanmoins qu'ils ne miſſent point l'eſpérance de leur ſalut dans ces ſortes de cerémonies, qui n'étoient que la figure du véritable Sabat que nous avons reçû par JESUS-CHRIST. Auſſi cet Apôtre n'étoit-il pas d'avis qu'on chargeât les Gentils du peſant & inutile fardeau de ces Obſervances Judaïques, parce qu'ils n'y étoient point accoutumés, & qu'elles leur donnoient du dégoût de la Foi de JESUS-CHRIST.

Saint Paul ne reprit donc point ſaint Pierre de ce qu'il obſervoit les Traditions de ſes peres, puiſqu'il pouvoit les obſerver ſans uſer de déguiſement, & ſans qu'on pût y trouver à rédire. Il eſt vrai qu'elles étoient devenuës inutiles, mais autoriſées qu'elles étoient par la coûtume, elles n'avoient rien qui pût préjudicier aux intérêts du ſalut. Ce que ſaint Paul trouvoit à redire

dans la conduite de saint Pierre, c'est de ce qu'il contraignoit les Gentils de judaïser ; ce qu'il ne pouvoit faire sans donner à entendre que l'observation des cérémonies de la Loi étoit nécessaire au salut, même après la venuë de JESUS-CHRIST ; sentiment que saint Paul, ce zélé Ministre de la vérité, a sans cesse combatu pendant son Apostolat. Ce n'est pas que saint Pierre ne fût persuadé lui-même de l'inutilité des cérémonies Judaïques, mais il croyoit devoir les observer, afin de ménager l'esprit des Juifs nouvellement convertis à la Foi.

C'est donc sans feinte & sans déguisement que saint Paul a repris saint Pierre, & le récit que cet Apôtre nous fait de cette histoire est très-véritable & très-sincére. Il faut s'en tenir à ce sentiment. Car si l'on admet le mensonge dans la sainte Ecriture qui est venuë jusqu'à nous par succession pour l'établissement de la Foi ; il n'y aura plus rien dans ces Livres divins qui ne ménace ruine, tout y sera flottant & incertain ; & si une fois nous avions accordé ce principe, on ne sçauroit dire, & il ne seroit pas même à propos de s'en expliquer par écrit, combien de maux & de desordres il traîneroit après soi. S'il nous étoit permis de nous en entretenir vous & moi tête à tête, nous pourrions nous expliquer sur cela plus commodément & avec moins de péril.

Saint Paul n'a donc renoncé qu'à ce qu'il y avoit de mauvais parmi les Juifs. Il rejettoit la fauſſe idée qu'ils avoient de la juſtice ; car *ne connoiſſant point la juſtice qui vient de Dieu, & s'efforçant d'etablir leur propre juſtice, ils ne vouloient point ſe ſoumettre à celle qui vient de Dieu.* Il blâmoit l'attachement ſuperſtitieux qu'ils avoient pour les cérémonies de la Loi ; & qui même après la Paſſion & la Reſurrection de JESUS-CHRIST ; après la publication & l'établiſſement du Sacrement de la Grace ſelon l'ordre de Melchiſedec, les portoit à ſoutenir qu'on devoit encore obſerver ces ſortes de cérémonies, non-ſeulement parce qu'elles étoient autoriſées par une pratique commune, mais auſſi parce qu'ils les regardoient comme néceſſaires au ſalut. (On convient qu'elles l'étoient avant JESUS-CHRIST, autrement en vain les Machabées auroient-ils ſouffert le martyre pour la défenſe de leur Loi.) Enfin il condamnoit la guerre que les Juifs faiſoient aux Prédicateurs de la Grace de JESUS-CHRIST, & la haine qu'ils leur portoient comme à des ennemis déclarés de la Loi de Moïſe. Rom. 10. 3.

Voilà les erreurs, ſans parler de pluſieurs autres ſemblables déreglemens, que S. Paul, ainſi qu'il s'en explique lui-même, regardoit *comme une perte & comme des*

ordures afin de gagner JESUS-CHRIST. Mais il ne condamnoit pas les céremonies de la Loi, pourvû néanmoins qu'on les obſervât comme avoient fait les anciens, & comme il l'avoit pratiqué lui-même, & non point avec cet entêtement des Juifs qui les croyoient néceſſaires au ſalut, ni avec cette diſſimulation qu'il reprochoit à S. Pierre. Car ſi l'on prétend que dans l'obſervation de ces céremonies de la Loi, S. Paul a voulu faire ſemblant d'être Juif, afin de gagner les Juifs; pourquoi n'a-t-il pas auſſi ſacrifié avec les Gentils, puiſque pour les gagner *il a vécu avec ceux qui n'avoient point de Loi, comme s'il n'en avoit point eu lui-même* ? En voici la raiſon; c'eſt qu'il a obſervé les anciennes cérémonies, parce qu'il étoit Juif de nation. Mais quand il dit qu'il a vêcu avec ceux qui n'avoient point de Loi, comme s'il n'en avoit point eu lui-même, ce n'eſt pas qu'il fît ſemblant d'être ce qu'il n'étoit point; mais c'eſt qu'il croyoit devoir par charité s'accommoder à leurs foibleſſes, comme s'il avoit été dans les mêmes ſuperſtitions qu'eux; agiſſant en cela non point par ces indignes artifices qu'enſeigne la diſſimulation, mais par un ſentiment de compaſſion & de condeſcendance que la charité inſpire. Auſſi quand il dit au même endroit parlant en général : *Je me ſuis rendu foible*

1 *Cor.* 9. 21.

Ibid. ℣. 22.

avec les foibles pour gagner les foibles ; ce n'eſt qu'afin qu'on en concluë que lorſqu'il ajoute : *Je me ſuis fait tout à tous pour les ſauver tous*, il agiſſoit alors par un ſentiment de compaſſion qui lui rendoit propres les foibleſſes d'un chacun ; comme lorſqu'il dit ailleurs : *Qui eſt foible, ſans que je m'affoibliſſe avec lui ?* Par où il a voulu nous donner à entendre, non pas qu'il faiſoit ſemblant d'être foible avec les foibles, mais qu'il compatiſſoit ſincérement à leurs foibleſſes. 2. Cor. 11. 29.

Ne faites donc point difficulté, je vous prie, de corriger votre ouvrage avec cette droiture & cette ſévérité vraiment chrétienne que la charité inſpire. (*a*) N'ayez point de honte de chanter, comme on dit, la palinodie, puiſque la verité des Chrétiens eſt incomparablement plus belle que l'Heléne des Grecs ; & que nos Martyrs ont combatu avec plus de courage contre la Sodome de ce monde pour la défenſe de celle-là, que les Héros de la Grece n'ont fait contre la ville de Troye pour les intérêts de celle-ci. Je ne vous exhorte pas à

(*a*) Saint Auguſtin fait ici alluſion à cette hiſtoire fabuleuſe que l'on fait de Steſichore. Ce Poëte ayant attaqué dans ſes vers la reputation de la belle Helene, Caſtor & Pollux, freres de cette Dame, le punirent de ſa témérité par la perte de la vûë. Ce châtiment le rendit ſage, & ayant chanté la palinodie dans un Ouvrage fait à l'honneur d'Helene, il recouvra par ce déſaveu public l'uſage de la vûë.

faire ce déſaveu afin que vous recouvriez les yeux de l'eſprit ; à Dieu ne plaiſe que je croye que vous les ayez perdus ; mais je ſuis bien aiſe de vous faire remarquer que quelque ſains & quelque clair-voyans qu'ils ſoient, il faut que vous les ayez détournés par je ne ſçai quelle inadvertance, puiſque vous n'avez pas fait de reflexion aux ſuites fâcheuſes qu'auroit votre ſentiment, ſi une fois l'on admettoit dans la religion ce dangereux principe, que les Ecrivains ſacrés ont pû, ſans violer les regles de la pieté & de la bienſéance, uſer de menſonge dans quelques endroits de leurs ouvrages.

Il y a déja long-tems que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire ſur ce ſujet, mais ma lettre n'eſt point partie, parce que* celui qui devoit vous la porter n'a point fait le voyage de Paleſtine. Il me vint en penſée, dans le tems même que je l'écrivois, de vous dire, ce que je crois devoir vous repeter ici, que ſi vous n'étiez pas de mon ſentiment, & que le vôtre fut le meilleur, vous deviez néanmoins me pardonner volontiers d'avoir apprehendé les ſuites d'une opinion qui m'a paru ſi dangereuſe. En effet, ſi vous êtes d'un autre ſentiment que moi, & que vous ayez la vérité de votre côté (car ſans cela votre ſentiment ne peut pas être le meilleur) il

* *Profuturus.*

faut que vous tombiez d'accord que je ne ſuis bien coupable, ſi néanmoins je le ſuis, d'avoir pris par ignorance le parti de la vérité, puiſqu'il eſt permis aux autres de ſe ſervir de la vérité pour autoriſer le menſonge.

Pour ce qui eſt de ce que vous avez eu la bonté de me mander touchant Origéne, je ſçavois bien déja que non-ſeulement dans les matiéres de religion, mais encore dans toutes ſortes d'ouvrages, on doit approuver & louer tout ce que l'on y trouve de bon & de véritable, & au contraire condamner & cenſurer tout ce que l'on y rencontre de mauvais & de faux. Mais ce que je ſouhaitois, & ce que je ſouhaite encore d'un homme auſſi habile & auſſi éclairé que vous l'êtes, eſt que vous vouluſſiez bien nous marquer en quoi ce grand homme s'eſt écarté de la vraye foi. Quant au traité que vous avez fait de tous les Auteurs Eccleſiaſtiques dont vous avez pû vous ſouvenir, & où vous nous donnez un catalogue de leurs ouvrages, il me ſemble que puiſque vous y avez fait mention des hérétiques mêmes, (vous en paſſez néanmoins quelques-uns, & je ſerois bien aiſe d'en ſçavoir la raiſon) il eût été à propos après avoir parlé d'eux, de marquer qu'elles ſont les erreurs que l'Egliſe condamne dans leurs écrits, & contre leſquel-

les le Lecteur doit ſe tenir en garde. Peut-être avez-vous jugé à propos de n'en point parler de peur de groſſir votre Ouvrage. Mais ſi vos occupations vous le permettent, je vous prie de la part de nos freres d'avoir la bonté de nous expliquer en détail dans quelque petit Traité les erreurs des Hérétiques qui ont porté leur impudence, leur opiniâtreté ou leur ignorance juſqu'à vouloir corrompre la pureté de notre Foi. Ajoutez, s'il vous plaît, cet Ouvrage à tant d'autres que vous avez compoſés en notre Langue par la grace de notre Seigneur, & qui ont inſpiré tant d'ardeur, & applani tant de difficultés à tous les Fidéles qui s'appliquent à l'étude des ſaintes Ecritures. Accordez-nous cette grace, je vous en conjure, en faveur de ceux qui trop occupés d'autres affaires, ou trop peu verſés dans la connoiſſance des Langues, ne peuvent pas lire tous les Livres dont ils auroient beſoin pour s'inſtruire à fond de cette matiére. Ce ſeroit trop ſe défier de votre charité que de vous preſſer davantage. Au reſte, je vous recommande très-particuliérement en JESUS-CHRIST notre frere Paul qui doit vous porter cette Lettre, & qui eſt ici généralement eſtimé; je ne puis refuſer de rendre ce témoignage à ſa vertu.

CXI. LETTRE.

S. AUGUSTIN A S. JERÔME.

Saint Auguſtin ſe plaint du ſilence de ſaint Jerôme, & le prie de lui écrire plus ſouvent. Il lui proteſte qu'il n'a envoyé aucun écrit contre lui à Rome.

Ecrite vers l'an 402.

J'Ai appris que vous aviez reçû les lettres que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire ; pour moi je n'ai pas été aſſez heureux pour recevoir vos réponſes. A Dieu ne plaiſe que je vous faſſe un procès là-deſſus ; je ſuis très-perſuadé qu'il n'a pas tenu à vous que vous ne m'ayez fait réponſe. Ainſi tout ce que je puis faire eſt de prier le Seigneur qu'il vous faſſe naître quelque occaſion favorable de me l'envoyer ; car pour ce qui eſt de la volonté, elle ne vous manque pas, & vous pouvez aiſément, quand il vous plaira, m'en faire voir les effets.

L'on m'a dit une choſe que j'ai peine à croire, mais je ne dois pas faire difficulté de vous en parler ; c'eſt que quelques-uns de nos freres, que je ne connois pas, vous ont fait entendre que j'avois écrit un Livre contre vous, & que je l'avois envoyé à

Rome. Je vous prie d'être persuadé qu'il n'y a rien au monde de plus faux, & Dieu m'est témoin que j'en suis très-innocent. Que si l'on trouve dans mes Ouvrages quelque chose de contraire à vos sentimens, vous pouvez bien juger, ou du moins vous devez croire que je ne l'ai écrit que pour expliquer mon sentiment, & non point pour combattre le vôtre. Je vous dis cela pour vous faire voir que s'il y a quelque chose dans mes écrits qui vous ait fait de la peine, je suis tout prêt de recevoir sur cela vos charitables avis ; je vous prie même très-instamment de ne me les point refuser, afin que j'aye le plaisir ou de me corriger, ou de recevoir en cela des marques de votre amitié.

O ! que je m'estimerois heureux si je pouvois ou demeurer avec vous, ou du moins vous avoir pour voisin, afin de m'entretenir souvent avec vous, & de goûter les charmes de votre conversation. Mais puisque Dieu ne m'a pas fait cette grace, trouvez bon, je vous prie, que je me donne l'honneur de vous écrire quelquefois, & que nous entretenions ensemble le plus souvent & avec le plus d'exactitude que nous pourrons, un commerce de lettres, qui est le seul moyen par où nous pouvons nous unir & demeurer ensemble en JESUS-CHRIST. Saluez, je vous prie, de ma part votre

votre ſaint frere Paulinien, & tous ceux qui ſe ſont un plaiſir de ſervir Dieu avec vous. Je ſouhaite, mon très-cher, très-aimable & très-honoré frere, que le Seigneur rempliſſe tous vos deſirs, & me conſerve toujours quelque part dans votre ſouvenir.

CXII. LETTRE.

S. JERÔME A S. AUGUSTIN.

Saint Jerôme ayant reçu la Lettre où ſaint Auguſtin lui parle des menſonges officieux, mais néanmoins incertain s'il en étoit l'auteur, lui marque par celle-ci qu'il ne lui fera point réponſe juſqu'à ce qu'il ſoit aſſuré que cette Lettre eſt véritablement de lui. Il lui parle auſſi de Ruffin ſous un nom emprunté.

Ecrite un peu après la précédente.

COmme notre ſaint fils le Soudiacre Aſtérius, qui eſt mon intime ami, étoit ſur ſon départ, j'ai reçu la lettre que votre Sainteté m'a fait l'honneur de vous écrire pour me témoigner qu'Elle n'a envoyé aucun écrit à Rome contre moi. On ne m'avoit pas dit que vous l'euſſiez fait; j'avois ſeulement vû la copie d'une certaine lettre qui ſembloit s'adreſſer à moi, &

que notre frere le Diacre Siſinnius a apportée ici, par laquelle vous m'exhortez à chanter la palinodie ſur une explication d'un certain paſſage de l'Apôtre S. Paul, & d'imiter en cela le Poëte Steſichore, qui ayant dit tour à tour & du mal & du bien de la belle Helene, mérita par ſes vers qu'il fit à ſa louange, de recouvrer la vûë qu'il avoit perdu pour en avoir mal parlé. Pour moi je vous avouerai franchement que quoiqu'il me ſemble avoir reconnu dans cette lettre & votre ſtile & votre maniere de raiſonner, cependant j'ai crû que je ne devois pas légerement ajouter foi à une ſimple copie, de peur de vous donner par ma réponſe un juſte ſujet de vous plaindre de moi, & de m'accuſer d'avoir répondu à cette lettre, ſans être bien aſſuré que vous en étiez l'auteur. D'ailleurs la longue maladie de ſainte Paule, cette femme ſi digne de vénération, ne m'a pas permis de vous écrire plutôt. Occupé que j'étois à la ſoulager dans ſon mal ſans pouvoir l'abandonner un ſeul moment, j'ai preſque perdu le ſouvenir de la lettre en queſtion, ſoit qu'elle vienne de vous, ou de quelque autre qui l'a écrite ſous votre nom. Vous ſçavez qu'*un diſcours à contre-tems eſt comme une muſique dans des jours de deüil.* Si donc vous êtes auteur de cette lettre, je vous prie de me le mander franchement,

Eccli. 22. 6.

ou de m'en envoyer une copie ſur laquelle je puiſſe faire plus de fond que ſur la premiére, afin que nous diſputions ſur l'Ecriture ſainte ſans aigreur, & que je puiſſe ou corriger mes fautes, ou faire voir que c'eſt à tort qu'on les a relevées.

Pour moi, à Dieu ne plaiſe, que je me mêle de cenſurer vos Ouvrages. Je me contente d'examiner les miens, ſans entreprendre de critiquer ceux d'autrui. Au reſte, vous ſavez bien qu'un chacun veut ſuivre ſes propres lumiéres, & qu'il n'appartient qu'à un jeune homme de vouloir par une ſotte vanité ſe faire de la réputation dans le monde en attaquant des perſonnes d'un mérite diſtingué. Comme vous ne me ſçavez pas mauvais gré d'avoir d'autres ſentimens que les vôtres, auſſi ne ſuis-je pas aſſez déraiſonnable pour trouver mauvais que vous n'entriez pas dans les miens. Mais voulez-vous ſçavoir en quoi nos amis ont droit de nous reprendre & de nous corriger? C'eſt lorſque fermant les yeux ſur nos propres défauts, nous ne les ouvrons que pour conſidérer ceux des autres.

Il ne me reſte qu'à vous prier de m'aimer autant que je vous aime. Mais ſongez qu'un jeune homme comme vous ne doit pas préſenter le cartel à un homme de mon âge, ni l'engager à la diſpute ſur l'Ecriture.

ſainte. J'ai eu mon tems, & j'ai tâché de fournir ma carriére ; il eſt juſte que je me repoſe maintenant pendant que vous courrez, & même plus loin que je n'ai fait. Mais trouvez bon que j'employe ici à mon tour quelque petit trait de nos Poëtes, & que je vous faſſe ſouvenir du combat de Darés & d'Entellus (*a*), & de ce que l'on dit communément qu'un bœuf n'a jamais le pied plus ferme que quand il eſt bien las. C'eſt à regret que je vous parle de la ſorte. Plût à Dieu que j'euſſe le bonheur de vous embraſſer, & de m'entretenir avec vous, afin d'apprendre quelque choſe l'un de l'autre.

Æneid. l. 5.

(*b*) Calphurnius Lanarius m'a envoyé un libelle où il me déchire avec ſon audace ordinaire. J'ai appris auſſi qu'il avoit eu ſoin de le faire paſſer juſqu'en Afrique. J'en ai refuté une partie en peu de mots, & je vous envoye une copie de la réponſe que j'y ai faite. Si le tems me permet d'en faire une plus étenduë, je ne manquerai pas de vous l'envoyer à la premiere occaſion. Je me ſuis bien donné de garde dans ma réponſe d'attaquer ſes mœurs, & de flétrir

(*a*) Darés étoit un jeune homme qui ayant voulu lutter contre Entellus, vieux, mais vigoureux Athlete, en fut honteuſement vaincu.

(*b*) Saint. Jerôme veut parler de Ruffin. V. la Remarque que l'on a faite ſur la Lettre à Magnus, Tom. III. pag. 575.

en quoi que ce ſoit la réputation qu'elles lui ont acquiſe. Je me ſuis contenté de refuter les impoſtures & les ſotiſes que ſon ignorance & ſon extravagance lui font débiter contre moi. Je vous prie de me conſerver toujours quelque part dans votre ſouvenir. Jugez combien je vous aime, puiſque je ne veux pas repouſſer les coups que vous m'avez portés, ni vous attribuer ce que j'aurois peut-être condamné dans un autre. Mon frere, qui eſt auſſi le vôtre, vous préſente ſes très-humbles reſpects.

CXIII. LETTRE.

S. AUGUSTIN A S. JERÔME.

Saint Auguſtin dans cette Lettre veut détourner S. Jerôme du deſſein qu'il avoit de traduire l'Ecriture ſainte ſur l'Hebreu, il lui conſeille au contraire de corriger la Verſion des Septante qui étoit fort corrompuë. Il le loue d'avoir corrigé le Nouveau Teſtament ſur les Originaux Grecs.

Ecrite l'an 403.

DEpuis que la paſſion de recevoir de vos nouvelles m'a fait entrer en commerce avec vous, je n'ai point trouvé d'occaſion plus favorable de vous écrire que par mon très-cher fils le Diacre Cy-

prien, qui eſt un très-fidéle ſerviteur de Dieu & Miniſtre de JESUS-CHRIST, & d'ailleurs mon intime ami. Je compte ſi fort de recevoir de vos lettres par lui, qu'il n'y a rien en ce genre-là ſur quoi je puiſſe faire plus de fond. Car il ne manquera ni d'empreſſement pour les demander, ni d'agrément pour les obtenir, ni d'exactitude pour les conſerver, ni de zéle pour me les apporter, ni de fidélité pour me les rendre. De maniere qu'il ne me reſte plus qu'à prier le Seigneur, ſi néanmoins je mérite qu'il me faſſe cette grace, de vous rendre favorable à mes deſirs, & de lever tous les obſtacles qui pourroient vous empêcher de les ſatisfaire.

Comme je me ſuis déja donné l'honneur de vous écrire deux fois ſans recevoir de vous aucune réponſe, & que j'ai lieu de croire que vous n'avez point reçû mes lettres, je vous en envoye deux nouvelles copies. Mais ſi les premiéres vous ont été renduës, & ſi c'eſt moi qui a eu le malheur de ne pas recevoir vos réponſes, je vous prie d'avoir la bonté de m'en envoyer une copie, ſi vous les avez gardées; ou de vous donner la peine de m'écrire une ſeconde fois touchant les difficultés que je vous ai propoſées, & ſur leſquelles j'attens votre réponſe depuis ſi long-tems. Je vous envoye même la premiere lettre que je me

donnai l'honneur de vous écrire lorſque je n'étois encore que Prêtre. Je devois vous l'envoyer par un de nos freres nommé Profuturus, qui dans ce tems-là fut élevé à l'Epiſcopat, & qui eſt mort à préſent. Il ne put pas alors vous la porter, parce qu'on le fit Evêque lorſqu'il étoit ſur ſon départ, & qu'il mourut peu de tems après ſon élection. Cette lettre, mon très-cher & très-honoré frere, vous fera connoître combien il y a que je ſouhaite de m'entretenir avec vous, & combien je ſouffre de me voir privé de votre préſence, & du plaiſir de pouvoir répandre mon cœur dans le vôtre.

J'ajouterai ici à ce que je vous ai déja mandé dans mes premiéres lettres, que depuis ce tems-là on nous a dit que vous aviez traduit le Livre de Job d'Hébreu en Latin. Vous nous aviez déja donné une Verſion Latine du même Livre faite ſur le Grec, dans laquelle vous avez eu ſoin de marquer avec des aſteriques ce qu'il y a dans l'Hébreu de plus que dans le Grec, & avec des obéles ou petits traits pointus ce qu'il y a dans le Grec de plus que dans l'Hébreu; ce que vous avez fait avec tant d'exactitude, qu'en certains endroits chaque mot eſt marqué d'une petite étoile, pour faire voir que ces mots-là ſont dans le texte Hebreu, & ne ſe trouvent point

dans le Grec. Pour ce qui eſt de cette derniere Traduction que vous avez faite ſur l'Hébreu, on ne trouve pas qu'elle ſoit auſſi exacte que la premiere, & on eſt ſurpris qu'ayant pris tant de ſoin dans celle-ci de marquer avec tant de petites étoiles juſqu'aux moindres particules qui ſont dans l'Hébreu & qui ne ſe trouvent point dans le Grec, vous n'ayez pas marqué dans celle-là ces mêmes particules avec autant d'exactitude que dans l'autre. Je vous en apporterois ici quelque exemple, ſi j'avois en main votre Traduction ſur l'Hébreu. Mais j'eſpére qu'ayant autant de vivacité & de pénétration d'eſprit que vous en avez, vous comprendrez aiſément ma penſée, & que vous nous donnerez ſur cela quelque éclairciſſement.

Pour moi j'aimerois mieux que vous fiſſiez une Traduction de l'Ecriture ſur les LXX. plutôt que ſur le texte Hébreu; car ſi pluſieurs Egliſes ſe ſervent de votre Verſion, & la liſent publiquement, il ſera fâcheux que les Egliſes Latines ne ſoient pas en cela d'accord avec les Egliſes Grecques. De plus nous ſerons privés par-là de l'avantage que nous avons de pouvoir convaincre par le texte Grec, qui eſt une Langue très-connuë, ceux qui trouvent à redire à notre Verſion Latine. Car s'il arrive que quelqu'un vienne à former quelque difficulté

difficulté ſur votre nouvelle Traduction, ou prétende que vous avez falſifié & corrompu quelque paſſage : comment pourrons-nous le convaincre par le témoignage du texte Hébreu ? Mais quand bien même nous le pourrions faire, peut-on ſouffrir qu'on rejette le témoignage des Verſions Grecques & Latines qui ſont d'une ſi grande autorité dans l'Egliſe ? D'ailleurs ſi nous conſultons les Hébreux, il ſe peut faire qu'ils ne décideront pas en notre faveur. Ainſi nous ſerons obligés d'avoir recours à vous pour les convaincre eux-mêmes, encore pourrons-nous difficilement trouver quelqu'un qui puiſſe juger de la diſpute.

En effet, il eſt arrivé qu'un Evêque de nos confreres ayant ordonné qu'on lût votre Traduction dans l'aſſemblée des Fidéles dont il a la conduite, on trouva mauvais que vous euſſiez traduit un certain endroit du Prophéte Jonas d'une maniere toute différente de celle à laquelle le peuple étoit accoutumé, & qui avoit été de tout tems en uſage dans leur Egliſe. La choſe alla ſi loin, & révolta tellement tout le peuple, les Grecs ſur-tout vous accuſant hautement d'avoir falſifié ce paſſage, que l'Evêque fut obligé de conſulter les Juifs (car il y en a beaucoup en cette Ville) qui lui dirent, ſoit par ignorance, ſoit par

malice, que les exemplaires Grecs & Latins étoient ſur cela conformes au texte Hébreu; de maniére qu'il ne put ſe diſpenſer de corriger cet endroit, afin de retenir ſon peuple qui avoit été ſur le point de l'abandonner. Je juge par-là que vous pourriez bien vous être mépris en quelques endroits, & je vous laiſſe à penſer de quelle conſéquence cela peut être dans des verſions que l'on ne ſçauroit vérifier par des originaux dont la langue n'eſt pas en uſage.

C'eſt pourquoi je remercie Dieu de tout mon cœur de ce que par ſa grace vous avez traduit l'Evangile de Grec en Latin, parce qu'en conférant votre verſion avec le texte Grec, il eſt aiſé de voir qu'elle lui eſt preſque entiérement conforme; de maniére que ſi quelqu'un veut encore ſe déclarer en faveur des anciennes verſions qui ſont pleines de fautes, il ſuffit pour le confondre de produire l'original, & de le confronter avec votre nouvelle traduction. Que ſi l'on y trouve quelque choſe à redire, ce qui eſt très-rare, où eſt le critique qui porte ſa ſévérité juſqu'à ne vouloir rien pardonner à l'Auteur d'un ouvrage ſi utile & qu'on ne ſçauroit aſſez admirer?

Mais, dites-moi, je vous prie, d'où vient cette différence qui ſe trouve en pluſieurs endroits entre le texte Hébreu & la verſion Grecque que l'on attribuë aux Septan-

te ? Je voudrois bien ſçavoir ce que vous en penſez. Car enfin celle-ci doit être d'un grand poids & d'une grande autorité parmi les Fidéles, puiſqu'elle eſt devenuë ſi célebre, & que les Apôtres mêmes s'en ſont ſervis, comme il paroît par leurs citations, & comme vous en convenez vous même, ſi je m'en ſouviens bien, dans quelques-uns de vos ouvrages. Il me ſemble donc que vous rendriez un grand ſervice à l'Egliſe, ſi vous vouliez nous donner une traduction Latine du texte Grec des Septante plus pure & plus exacte que celle dont nous nous ſervons ; car nos exemplaires ſont ſi différens, qu'on peut à peine les ſouffrir ; & ſi peu corrects, qu'on appréhende d'en citer quelque paſſage, de peur qu'il ne ſe trouve pas conforme au texte Grec.

Je croyois que ma lettre ſeroit plus courte ; mais je me ſuis inſenſiblement laiſſé aller au plaiſir de vous écrire plus au long, parce que je me ſuis imaginé que j'avois celui de vous entretenir. Je vous conjure au nom de JESUS-CHRIST de vouloir bien me faire réponſe ſur tous les articles de mes lettres, & de me donner par-là, autant que vous le pourrez, la conſolation de vous voir.

CXIV. LETTRE.

S. JERÔME A S. AUGUSTIN.

Ecrite en 403. ou 404.

Saint Jerôme ſe plaint ici d'une Lettre qui couroit contre lui en Italie, & qu'il attribuoit à S. Auguſtin, qui y condamnoit l'explication que S. Jerôme avoit donné à un paſſage de l'Epître de S. Paul aux Galates. Il le prie de lui dire franchement s'il en eſt l'Auteur, & lui conſeille de ne point entrer en diſpute avec un vieillard comme lui, qui avoit paſſé toute ſa vie dans l'étude des ſaintes Ecritures.

VOus m'écrivez lettres ſur lettres, & vous me faites de fréquentes inſtances pour m'obliger de répondre à une de vos lettres, dont notre frere le Diacre Siſinnius, comme j'ai déja eu l'honneur de vous le mander, m'a apporté une copie qui n'étoit point ſignée de votre main. Vous me marquez que vous en aviez chargé d'abord notre Frere Profuturus, & enſuite un autre de vos Freres. Que celui-là n'avoit pû faire le voyage de la Paleſtine, parce qu'on l'avoit élevé à l'Epiſcopat lors qu'il ſe préparoit à partir, & qu'il étoit mort peu de tems après ſon élection : &

que celui-ci, dont vous ne me dites point le nom, avoit changé de deſſein, n'oſant s'expoſer aux périls d'une longue navigation. Si cela eſt, je ne ſçaurois comprendre comment il ſe peut faire que cette lettre, comme je l'ai oui dire, ſoit entre les mains de tout le monde & à Rome & en Italie, & que moi à qui ſeul elle étoit addreſſée, je ſois le ſeul qui ne l'ait point reçûë. J'en ſuis d'autant plus ſurpris, que le même Siſinnius m'a dit qu'il avoit trouvé cette lettre, il y a environ cinq ans parmi quelques-uns de vos ouvrages, non pas en Afrique, ni chez vous, mais dans une Iſle de la mer Adriatique.

Il ne faut rien cacher à un ami, & on doit lui parler ſans reſerve comme à un autre ſoi-même. Je vous dirai donc ingénûment que quelques-uns de mes amis, grands ſerviteurs de Dieu, (car il y en a un grand nombre de ce caractere & à Jeruſalem & dans la Paleſtine) ont voulu me perſuader que vous n'aviez pas fait courir cette lettre là ſans deſſein, & que vous cherchiez à faire parler de vous, à vous attirer l'eſtime & les vains applaudiſſemens des hommes, à vous faire de la réputation à mes dépens, en faiſant voir à tout le monde que vous m'avez fait un défi, & que je n'oſe l'accepter; que vous n'apprehendiez point d'écrire contre moi, parce que vous êtes

véritablement ſçavant, & que moi je prenois le parti du ſilence, parce que je ſentois mon foible, & qu'enfin j'avois trouvé un homme qui avoit ſçû me fermer la bouche. Pour moi je vous avouerai franchement que ce qui m'a empêché de répondre à cette lettre, eſt que je n'étois pas aſſuré qu'elle fut de vous, & que je ne vous croyois pas capable de m'attaquer, comme dit le Proverbe, avec une épée trempée dans le miel. D'ailleurs j'appréhendois qu'on ne m'accuſât de répondre trop inſolemment à un Evêque de ma communion, & de cenſurer avec trop d'aigreur la lettre de mon cenſeur, & ſur tout certains endroits qui me paroiſſent hérétiques. Enfin je craignois de vous donner quelque ſujet de vous plaindre avec raiſon de mon procedé, & de me dire : Quoi donc ? aviez-vous vû ma lettre & reconnu ma ſignature, & deviez-vous ſur de legeres apparences outrager un ami, & lui imputer ſans fondement ce qu'un autre a fait par malice ?

Je vous prie donc encore une fois ou de m'envoyer cette même lettre ſignée de votre main, ou de laiſſer en repos un vieillard qui ne ſouhaite rien autre choſe que de demeurer caché dans le fond de ſa cellule. Que ſi les mains vous démangent, & ſi vous avez une ſi grande envie de faire pa-

roître votre érudition, allez chercher des adverſaires à Rome parmi ce grand nombre de jeunes gens de qualité qui, à ce qu'on dit, s'y diſtinguent par leur éloquence, & qui ne refuſeront point de vous faire tête & de diſputer avec un Evêque ſur les queſtions de l'Ecriture Sainte. Pour moi qui ai blanchi dans le ſervice, toute mon occupation doit être de célébrer vos victoires & celles des autres, & je ſuis trop caſſé pour endoſſer encore le harnois. Ne me preſſez donc pas davantage de faire réponſe à votre lettre, de peur que je ne me ſouvienne de l'hiſtoire de Fabius, qui par ſa patience, ſçut rompre les deſſeins d'Annibal, & mortifier la vanité de ce jeune conquerant enflé de ſes premieres victoires. *Tout s'uſe*, dit le Berger Mœris dans Virgile, *& l'eſprit même s'affoiblit avec le tems; lors que j'étois jeune je paſſois les journées entieres à chanter; mais à préſent je ne me ſouviens plus de toutes ces chanſons; & j'ai même preſque entierement perdu la voix.* Laiſſons les profanes, & venons à l'Ecriture Sainte. Lors que Berzellaï de Galaad cede à ſon fils, qui étoit encore jeune, toutes les graces que David lui vouloit faire, & tous les plaiſirs qu'il pouvoit goûter à la Cour de ce Prince; il fait aſſez connoître que les délices de la vie préſente ne doivent point avoir d'at- *Virg. ecl. 9.*

trait pour un vieillard, & qu'il doit même les refuſer lors qu'on les lui offre.

Vous me proteſtez que vous n'avez fait aucun livre contre moi, & par conſéquent que vous n'en avez point envoyé à Rome; & que s'il ſe trouve dans vos ouvrages quelque choſe de contraire à mes ſentimens, vous n'avez eu en cela aucun deſſein de me faire de la peine, mais ſeulement de dire les choſes comme vous les penſez. Mais ſi ce que vous dites eſt vrai, permettez-moi je vous prie de vous demander comment il ſe peut faire qu'on m'ait apporté des copies de la cenſure que vous avez faite de mes ouvrages? Si vous n'avez point écrit cette lettre, pourquoi donc court-elle toute l'Italie? Et puiſque vous la déſavouez, pourquoi voulez vous m'obliger d'y répondre? Au reſte je n'ai pas l'eſprit aſſez de travers pour trouver mauvais que vous ne ſoyez pas de mon ſentiment. Mais ce qui bleſſe l'amitié, & ce qui en viole les loix les plus ſaintes, c'eſt de relever, comme vous faites, toutes mes paroles, de me demander compte de mes ouvrages, de vouloir m'obliger à corriger mes écrits, de m'exhorter à chanter la palinodie, & de ne conſentir à me rendre la vûë, comme à Steſichore, qu'à cette honteuſe condition.

Ne nous acharnons point à nous battre

l'un l'autre comme des enfans, & ne donnons point ſujet à nos amis ou à nos envieux de prendre parti ſur nos differends. Si je vous écris d'une maniere un peu forte, c'eſt que je veux avoir pour vous une amitié ſincere & véritablement chrétienne, & ne rien garder dans le cœur qui puiſſe démentir mes paroles. Car après avoir vécu depuis ma jeuneſſe juſqu'à préſent en la compagnie des Saints, & dans les pratiques auſteres du cloître, il me ſiéroit mal d'écrire contre un Evêque de ma communion, & un Evêque que j'ai commencé d'aimer avant même que de le connoître, qui a fait les premieres démarches pour me demander mon amitié, & que je vois avec plaiſir naître après moi & me ſucceder dans la ſcience des ſaintes Ecritures. Ou déſavouez donc cette lettre, ſi vous n'en êtes pas l'auteur, & ne me preſſez pas davantage de répondre à un écrit auquel vous ne prenez point de part: Ou ſi elle eſt de vous, avouez-le de bonne foi, afin que ſi j'écris pour ma défenſe, vous ne puiſſiez vous en prendre qu'à vous-même, qui m'avez attaqué le premier, & non pas à moi que vous avez mis dans la néceſſité de vous répondre.

Vous ajoutez que s'il y a quelque choſe dans vos écrits qui me faſſe de la peine, ou que je veuille corriger, vous êtes tout prêt de vous ſoumettre à ma cenſure: vous me

priez même de le faire, & vous m'assurez que d'en user de la sorte avec vous : c'est vous faire plaisir, & vous donner une marque sensible de mon amitié. Voulez vous que je vous dise franchement ma pensée ? Me faire une pareille proposition, c'est défier un vieillard qui est sur son déclin, c'est harceler mal-à-propos un homme qui ne vous dit mot, c'est vouloir faire une vaine ostentation de votre sçavoir. Mais il me siéroit mal à mon âge de faire paroître quelque chagrin contre une personne dont les intérêts me doivent être très-chers. Au reste si l'Evangile & les Prophétes ne sont pas à couvert de la censure des hommes corrompus, devez-vous vous étonner qu'on trouve quelque chose à redire dans vos écrits, & sur-tout dans ceux où vous expliquez l'Ecriture sainte qui est remplie de difficultés ? Ce n'est pas que j'aye rien trouvé dans vos Ouvrages qui me paroisse digne d'être censuré, car je ne les ai jamais lûs ; ils sont même assez rares dans nos quartiers, nous n'avons que vos Soliloques & quelques Commentaires que vous avez faits sur les Pseaumes ; & si je voulois en faire la critique, je pourrois aisément vous faire voir que dans l'explication des saintes Ecritures, vous n'êtes nullement d'accord, je ne dis pas avec moi, qui ne suis rien, mais avec les anciens Interprétes Grecs.

Adieu mon très-cher ami, car je vous cheris comme mon fils par rapport à mon âge, quoique je vous reſpecte comme mon pere par rapport à votre dignité. Je vous prie ſur-tout, quand vous me ferez l'honneur de m'écrire, de faire enſorte que je reçoive vos lettres le premier.

CXV. LETTRE.

SAINT AUGUSTIN A SAINT JERÔME.

Saint Auguſtin voyant que ſes Lettres avoient aigri S. Jerôme, tâche de le radoucir par celle-ci. Il lui marque auſſi qu'il a reçu ſon apologie contre Ruffin; il lui témoigne la douleur qu'il a de les voir mal enſemble, après avoir été ſi étroitement unis; & delà il prend occaſion de déplorer l'inconſtance des amitiés humaines.

Ecrite l'an 404

JE ne doute point que vous n'ayez reçu les lettres que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire par le ſerviteur de Dieu notre très-cher fils le Diacre Cyprien, & par leſquelles vous avez dû apprendre d'une maniere à n'en pouvoir plus douter, que celle dont vous me marquez avoir vû une copie, eſt véritablement de moi. Je m'imagine que c'eſt ce qui m'a déja attiré

cette réponſe ſi vive où vous me portez des coups de ceſte auſſi rudes & auſſi terribles que ceux que le vieux Athlete Entellus porta au jeune & témeraire Darès. Quoiqu'il en ſoit je ne laiſſe pas de répondre aujourd'hui à la lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer par notre ſaint fils Aſtérius, où vous me donnez des marques d'une amitié très-ſincere. Vous ne laiſſez pas néanmoins d'y faire entrevoir quelque aigreur contre moi ; de maniere que dans les endroits qui me paroiſſent même les plus flateurs & les plus tendres, je me ſens frappé tout à coup par les traits les plus vifs & les plus picquants.

Mais ce qui me ſurprend davantage, c'eſt qu'après m'avoir dit que vous n'avez pas crû devoir ajouter legerement foi à une ſimple copie de ma lettre, de peur de me donner ſujet de vous reprocher qu'avant que d'y répondre vous deviez être aſſuré que j'en étois l'auteur ; vous ne laiſſez pas de vouloir m'obliger, en cas qu'elle ſoit de moi, à vous le déclarer ſans détour, & à vous en envoyer une copie plus fidelle, afin que nous puiſſions diſputer ſans aigreur & ſans paſſion ſur le véritable ſens des Ecritures. Car quelle apparence que cette diſpute puiſſe ſe paſſer ſans aigreur, ſi vous êtes dans la réſolution de me répondre d'une maniere piquante ? Ou ſi vous n'êtes

pas dans cette diſpoſition-là, comment ſe peut-il faire que ne trouvant rien de choquant dans votre réponſe, je puiſſe me plaindre de votre mauvais procedé à mon égard, & vous reprocher qu'avant que de me répondre, c'eſt-à-dire, avant que de me choquer, vous deviez être aſſûré que j'étois l'Auteur de la lettre en queſtion? Car enfin ſi je ne me trouvois point offenſé par votre réponſe, je n'aurois aucun ſujet de vous en faire des reproches. Puis donc que vous ne pouvez me répondre que d'une maniere dure & outrageante, comment eſt-il poſſible qu'il n'entre point d'aigreur dans notre diſpute? Pour moi, ſi vous voulez ou ſi vous pouvez me faire voir par de bonnes raiſons, que vous avez mieux pris le ſens de l'Epître de S. Paul, ou de quelque autre paſſage de l'Ecriture, bien loin que je vous en ſçache mauvais gré, ce qu'à Dieu ne plaiſe, je recevrai toujours vos avis avec toute la reconnoiſſance poſſible, & je profiterai avec plaiſir & de vos leçons pour m'inſtruire, & de vos cenſures pour me corriger.

Au reſte, mon très-cher frere, vous n'appréhenderiez pas de me faire de la peine par votre réponſe, ſi ma lettre ne vous en avoit pas fait; & je ne vous crois pas capable de me répondre d'une maniére offenſante, ſi vous n'aviez ſujet de croire

que je vous ai offenſé le premier. Que ſi vous aviez crû que j'aurois l'eſprit aſſez mal tourné pour m'offenſer d'une réponſe qui n'auroit rien de déſobligeant, cette idée-là même que vous avez de moi, eſt un outrage que vous me faites. Mais comment me croiriez-vous capable d'une pareille extravagance, dont vous n'avez jamais apperçû en moi aucun trait, vous qui avez été aſſez reſervé pour ne vouloir pas m'attribuer témérairement une lettre où néanmoins vous avez crû reconnoître mon ſtile ? Car ſi vous avez eu raiſon de croire qu'en m'attribuant fauſſement & ſans aucune preuve une lettre qui ne ſeroit point de moi, vous me donneriez par-là un juſte ſujet de me plaindre de votre injuſtice à mon égard ; quel ſujet ne m'en donneriez-vous pas, ſi ſans aucun fondement & contre votre propre expérience, vous vous formiez une idée ſi déſavantageuſe de moi ? Vous n'aviez donc garde de croire que je ſerois aſſez déraiſonnable pour m'offenſer de votre réponſe, ſi elle n'avoit rien eu de choquant ; & par conſéquent il faut que vous tombiez d'accord, qu'en cas que vous euſſiez été convaincu que j'étois véritablement auteur de la lettre en queſtion, vous êtiez réſolu à ne me pas épargner dans votre réponſe.

Mais comme je ne vous crois pas capa-

ble d'avoir voulu me maltraiter ſans raiſon, l'unique reſſource qui me reſte eſt de reconnoître ma faute, & de confeſſer que c'eſt moi qui vous ai offenſé le premier en écrivant cette lettre qui eſt véritablement de moi, & que je ne ſçaurois déſavouer. A quoi bon m'obſtiner davantage ? Le meilleur parti que je puiſſe prendre eſt de vous demander pardon. Je vous conjure donc par la douceur de JESUS-CHRIST de me pardonner ſi je vous ai offenſé, & de ne me point rendre le mal pour le mal en m'offenſant à votre tour. Or ce ſeroit m'offenſer que de me diſſimuler ce que vous trouvez à redire dans mes actions ou dans mes paroles ; car ſi vous me repreniez de ce qui ne mérite aucune repréhenſion, vous vous bleſſeriez vous-même plutôt que moi. Mais à Dieu ne plaiſe qu'oubliant les devoirs & de la vertu dont vous faites profeſſion, & de la vie ſainte que vous avez embraſſée, vous blamiez en moi par paſſion & par cette malignité que la médiſance inſpire, ce que vous ſçavez par le témoignage de votre propre conſcience n'être point digne de blâme. Ou reprenez-moi donc avec charité, ſi vous me croyez repréhenſible, quelque innocent que je ſois d'ailleurs ; ou traitez-moi avec l'affection & la tendreſſe d'un pere, ſi vous ne pouvez m'entamer par aucun endroit. Car il

ſe peut faire que vous ne jugiez pas toujours des choſes ſelon la vérité ; mais vous ne devez jamais agir que par un principe de charité. Pour moi je recevrai toujours avec bien de la reconnoiſſance les corrections que vous voudrez bien me faire en bon ami, quand bien même je ſerois perſuadé qu'on ne peut condamner avec juſtice ce qu'on peut défendre avec raiſon. Si j'ai tort je reconnoîtrai tout à la fois dans votre reprimande & ma faute & votre amitié, & j'eſpére avec la grace du Seigneur que je ne manquerai ni de docilité pour me ſoumettre à votre cenſure, ni de gratitude pour remercier mon cenſeur.

Pourquoi donc vos lettres, peut-être un peu trop dures, mais toujours ſalutaires, me paroîtroient-elles auſſi redoutables que les gantelets & les ceſtes d'Entellus ? Ce vieux Athlete portoit à Darés des coups terribles ſans lui rendre la ſanté, & il le terraſſoit ſans le guérir : mais pour moi ſi je reçois vos corrections avec docilité, elles me guériront ſans me cauſer de douleur. Et quand bien même par une foibleſſe commune à tous les hommes, ou par ma propre délicateſſe, j'aurois un peu de peine à ſouffrir qu'on me corrigeât même avec raiſon ; toujours vaut-il mieux guérir un malade en lui cauſant quelque douleur paſſagere, que de l'épargner aux dépens de ſa ſanté.

ſanté. C'eſt une vérité dont étoit parfaitement convaincu celui qui a dit, que des ennemis qui nous outragent nous font ordinairement plus de bien que des amis qui n'oſent nous reprendre ; car ceux-là parmi leurs emportemens & leurs injures nous reprochent quelquefois de véritables défauts dont nous pouvons nous corriger ; au lieu que ceux-ci dans la crainte de nous chagriner & d'empoiſonner les douceurs de l'amitié, n'oſent ſe ſervir à notre égard de toute la liberté que l'amour de la juſtice devroit leur donner. Puis donc que vous avez bien voulu vous comparer à un bœuf, mais un bœuf qui travaille avec tant de ſuccès à fouler la paille & le grain dans l'aire du Seigneur, & qui quoique caſſé de vieilleſſe conſerve encore toute ſa force & toute ſa vigueur ; me voici étendu par terre, ramaſſez donc toutes vos forces pour me fouler aux pieds ; je ſupporterai avec plaiſir tout le poids que vous donne votre grand âge, pourvû que vous briſiez comme la paille la faute que j'ai commiſe.

C'eſt ce que je ſouhaite avec paſſion, & ce qui fait que je ne ſçaurois rappeller dans ma mémoire, ni lire qu'en ſoupirant ces paroles ſi tendres dont vous vous ſervez à la fin de votre lettre : »Plût à Dieu »que j'euſſe le bonheur de vous embraſſer »& de m'entretenir avec vous, afin d'ap-

» prendre quelque choſe l'un de l'autre. «
Pour moi je mets des bornes plus étroites à mes deſirs, & je n'oſe porter mes ſouhaits juſques-là. Je m'eſtimerois aſſez heureux ſi je pouvois ſeulement être votre voiſin, afin que ſi nous étions privés de la conſolation de nous voir & de nous entretenir enſemble, nous euſſions du moins celle de nous écrire plus ſouvent : au lieu que nous ſommes aujourd'hui ſi éloignés l'un de l'autre, & ſéparés par une ſi grande étenduë de païs, que tout vieux que je ſuis, je n'ai pû encore recevoir réponſe à la lettre que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire (*a*) dans ma jeuneſſe ſur le paſſage de l'Epître de S. Paul aux Galates ; & que vous avez plutôt reçû par je ne ſçai quel haſard la copie de ma lettre, que ma lettre même, quelque meſure que j'aye priſe d'ailleurs pour vous la faire tenir. Car celui qui s'en étoit chargé n'a pas eu ſoin ni de vous la rendre, ni de me la rapporter.

Au reſte, je trouve un ſi grand fond d'érudition dans ce que j'ai pû lire de vos Ouvrages, qu'il n'y a rien que je ſouhaitaſſe avec plus d'ardeur pour mon avancement dans l'étude des Saintes Ecritures que de demeurer avec vous, ſi cela ſe pouvoit. Mais comme je ne puis pas avoir moi-mê-

(*a*) Il y avoit environ dix ans que S. Auguſtin avoi écrit la lettre dont il parle ici.

me cet avantage, j'ai deſſein de vous envoyer & de mettre ſous votre conduite quelqu'un de mes enfans en JESUS-CHRIST, pourvû néanmoins que vous le trouviez bon, ce que je vous prie de me marquer dans la premiére lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire. Car il s'en faut bien que je vous égale, ou que je puiſſe jamais vous égaler dans la ſcience de ſaintes Ecritures. Ce que je puis avoir d'acquis dans cette étude, je le diſpenſe le mieux qu'il m'eſt poſſible au peuple de Dieu: mais les occupations & les ſoins que me donne mon miniſtére ne me permettent de m'y appliquer qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour pouvoir inſtruire les peuples qui m'écoutent.

Il court en Afrique je ne ſçai quel libelle où vous êtes fort maltraité. J'ai reçû auſſi la réponſe que vous y avez faite, & que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous avouë que je n'ai pû la lire ſans une douleur très-ſenſible de voir ainſi acharnés l'un contre l'autre deux perſonnes qui autrefois étoient ſi étroitement unis enſemble, & dont la liaiſon formée par l'amitié la plus ſincére & la plus tendre étoit connuë preſque de toutes les Egliſes. Vous y faites néanmoins paroître beaucoup de moderation, & une application particuliére à reprimer la vivacité & les ſaillies de la

colere pour ne point rendre injure pour injure. Cependant ſi je n'ai pû la lire ſans être pénétré de douleur & ſaiſi de crainte ; que ſeroit-ce ſi j'avois lû ce que votre adverſaire a écrit contre vous ? *Malheur au monde à cauſe des ſcandales.* Nous voyons aujourd'hui l'accompliſſement de cette prédiction du Sauveur qui eſt la vérité même : *Parce que l'iniquité ſera accrue, la charité de pluſieurs ſe rafroidira.* Avec quelle confiance pourra-t-on déſormais répandre ſon cœur dans celui d'un ami ? Où trouvera-t-on de ces cœurs fidéles ſur qui l'on puiſſe compter ? Qui eſt l'ami dont on ne puiſſe ſe défier comme d'un homme qui peut devenir un jour notre ennemi, puiſque cette funeſte diviſion qui fait aujourd'hui le ſujet de notre douleur, a pû naître entre Jerôme & Ruffin ? O que la condition des hommes eſt malheureuſe ! que leur ſort eſt à plaindre ! que nous devons peu compter ſur les diſpoſitions preſentes de nos amis, puiſque nous ne ſçaurions prévoir l'avenir ! Mais pourquoi nous plaindre du peu de fond que nous pouvons faire ſur la fidélité des autres, puiſque nous-mêmes nous ne ſçaurions répondre de notre propre cœur ? Peut-être pouvons-nous dire, quoiqu'avec peu de certitude, dans quelle ſituation il eſt aujourd'hui ; mais que ſçavons-nous ſi demain il ne nous démentira pas ?

Matth. 18. 7.

Puiſque nous ſommes ſur cette matiére, je voudrois bien ſçavoir ſi les Eſprits bienheureux connoiſſent l'état preſent où ils ſont, & s'ils peuvent prévoir ce qu'ils deviendront dans la ſuite. Car ſi le démon a prévû le péché dans lequel il devoit tomber, & les ſupplices éternels dont il ſeroit puni, comment a-t-il pû être heureux avant ſa chûte ? Je vous prie de me dire votre ſentiment ſur cela, ſi toutefois c'eſt une choſe dont la connoiſſance nous ſoit néceſſaire. Voyez ce que c'eſt que d'être ſeparés comme nous ſommes par un ſi grand eſpace de terre & de mer. Si j'étois à la place de ma lettre que vous liſez maintenant, vous répondriez ſur le champ à la queſtion que je vous fais : mais éloignés comme nous ſommes, quand me ferez-vous réponſe ? Quand me l'envoirez-vous ? Quand arrivera-t-elle ? Quand la recevrai-je ? Si ce ne peut être auſſi-tôt que je le ſouhaite, Dieu veuille qu'elle arrive du moins tôt ou tard ; je l'attendrai avec toute la patience dont je ſuis capable. Ainſi j'en reviens toujours à ces paroles de votre lettre, qui expriment d'une maniére ſi tendre & ſi obligeante les tendres empreſſemens de votre cœur, & je dis avec vous : » Plût » à Dieu que j'euſſe le bonheur de vous » embraſſer, & de m'entretenir avec vous, » afin d'apprendre quelque choſe l'un de

»l'autre ; ſi toutefois il eſt poſſible que »vous puiſſiez apprendre quelque choſe de »moi.«

Je ſuis charmé de ces douces paroles ; qui maintenant ſont autant les miennes que les vôtres ; & l'ardent quoiqu'inutile deſir que nous avons de nous voir l'un & l'autre, ne me donne pas peu de conſolation. Mais d'ailleurs je me ſens pénétré d'une douleur très-ſenſible, lorſque je viens à faire reflexion qu'après avoir été avec Ruffin dans cette agréable ſituation & ce doux commerce qui fait aujourd'hui l'objet de nos deſirs ; après avoir vêcu avec lui dans cette union ſi étroite que forme l'amitié la plus tendre ; après avoir goûté enſemble les douceurs que l'on trouve dans l'étude de l'Ecriture ſainte ; vous avez néanmoins aujourd'hui le cœur ſi plein de fiel & d'aigreur l'un pour l'autre. En quel tems & en quel lieu l'amitié la mieux établie n'a-t-elle pas ſujet de s'allarmer & de craindre ces fâcheux retours, puiſque la vôtre n'en a pas été exemte dans le tems même que déchargés du poids accablant des affaires du ſiécle, vous ſuiviez JESUS-CHRIST dans un dégagement parfait, que vous viviez enſemble dans cette terre où le Seigneur a marché, & où il a dit à ſes Apôtres : *Je vous donne ma paix, je vous laiſſe ma paix* ; & que vous êtiez déja l'un & l'autre avan-

Joan. 14. 27.

cés en âge, & uniquement appliqués à l'étude des saintes Ecritures ? O qu'il est bien vrai que *toute la vie de l'homme sur la terre n'est que tentation* ! Ah ! si je pouvois me rencontrer quelque part avec vous ! dans les différens mouvemens de douleur & de crainte dont je me sens agité, je me jetterois à vos pieds, je répandrois autant de larmes qu'une douleur amére en peut faire couler, je vous prierois avec toute l'affection & toute la tendresse que je sens pour vous, je vous représenterois tantôt en particulier, tantôt en commun, ce qu'un chacun de vous se doit à soi-même, ce que vous vous devez l'un à l'autre, ce que vous devez à tous les Chrétiens, & sur-tout aux ames foibles pour qui JESUS-CHRIST est mort, & à qui vous donnez sur le théâtre du monde un si triste & si dangereux spectacle. Enfin, je vous conjurerois de ne point écrire & répandre par-tout l'un contre l'autre des libelles (*a*) que vous ne pourrez supprimer quand vous aurez fait la paix à laquelle vous ne voulez point entendre aujourd'hui ou que vous appréhenderez de lire après votre réconciliation, Job. 7. 1.

(*a*) Dix MSS portent : *Quæ quoniam concordantes delere non poteritis, concordare nolitis.* C'est-à-dire : *Qui seront* (ces libelles) *un obstacle éternel à votre réconciliation, parce que vous vous verrez toujours hors d'état de les supprimer, après vous être réconciliés.*

de peur de vous brouiller de nouveau.

Pour vous parler franchement & à cœur ouvert, rien ne m'a tant allarmé que cet exemple, lorſque j'ai lû dans votre lettre certains endroits où vous faites paroître un peu d'aigreur contre moi. Ce ne ſont point ceux d'*Entellus* & du *bœuf* qui m'ont fait le plus de peine, je les regarde comme des plaiſanteries, & non pas comme des menaces; mais c'eſt celui dont j'ai déja eu l'honneur de vous parler peut-être plus au long que la bienſéance ne le permettoit, mais non pas plus qu'il étoit néceſſaire pour calmer ma crainte; c'eſt, dis-je, celui où vous dites d'une maniére qui paroît très-ſérieuſe, que vous ne m'avez point fait réponſe de peur que me trouvant maltraité, je n'euſſe un juſte ſujet de me plaindre de votre procedé. Si nous voulons donc nous inſtruire l'un & l'autre, & nous entretenir de choſes propres à nourrir nos ames, faiſons-le, je vous prie, ſi cela ſe peut, ſans chagrin & ſans aigreur : mais ſi nous ne pouvons ſans bleſſer l'amitié & ſans laiſſer entrevoir quelques mouvemens de jalouſie, nous avertir mutuellement de ce que nous trouvons à redire dans nos Ouvrages; laiſſons-là toutes nos queſtions, & ne faiſons rien contre les intérêts de notre conſcience & de notre ſalut. Il vaut mieux ne pas faire de ſi grands progrès dans la

ſcience.

ſcience qui enfle, que de bleſſer la charité qui édifie.

Je ſçai bien que je ſuis fort éloigné de cet état de perfection dont parle l'Apôtre ſaint Jacques, lorſqu'il dit : *Si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'eſt un homme parfait.* Jacq. 3. 2. Mais j'eſpére par la miſéricorde du Seigneur que je n'aurai aucune peine à vous demander pardon, ſi je vous ai offenſé en quelque choſe. Auſſi devez-vous dire franchement en quoi j'ai tort, afin que ſi je vous écoute, vous ayez gagné votre frere. Car vous ne devez pas me laiſſer dans l'erreur, ſous prétexte que cette vaſte étenduë de païs qui nous ſépare l'un de l'autre, ne vous permet pas de me reprendre entre vous & moi. Pour ce qui eſt des choſes ſur leſquelles nous voulons nous inſtruire, s'il arrive que je ſois d'un ſentiment contraire au vôtre, & que le mien me paroiſſe véritable & fondé ſur de bonnes raiſons, je tâcherai avec la grace du Seigneur de le ſoutenir ſans vous offenſer. Mais quant aux ſujets que je puis vous donner de vous plaindre de moi, dès que je m'appercevrai que je vous aurai fait la moindre peine, je ne prendrai point d'autre parti que celui de vous demander pardon.

Je crois que je n'ai pû vous offenſer qu'en diſant ce que je ne devois pas dire,

ou en ne m'exprimant pas comme il falloit. Je ne ſuis point ſurpris que je ſois tombé dans cette faute, parce que nous ne nous connoiſſons pas l'un & l'autre auſſi particuliérement que ſi nous vivions enſemble dans cette union étroite & cette agréable liberté qui régne parmi les amis. Lorſque je ſuis ſur ce pied-là avec quelqu'un, je n'ai point de peine à lui ouvrir tout mon cœur, ſur-tout quand je me trouve las & rebuté des ſcandales du ſiécle : Je me repoſe ſans inquiétude dans le ſein de ſa charité, parce que je ſens bien que Dieu y fait ſa demeure ; & c'eſt en lui que je cherche mon repos, & que je ſuis aſſuré de trouver une reſſource à mes peines. Je ne crains point dans cette heureuſe & tranquille ſituation ces fâcheux retours & ces inconſtances humaines dont je n'ai pû vous parler tantôt qu'avec douleur. Car lorſque la charité chrétienne m'a donné un ami fidéle & embraſé de ces flammes qu'elle a coûtume d'allumer dans les cœurs, ſi je lui fais part de mes deſſeins & de mes penſées les plus ſecretes ; ce n'eſt pas à lui que je les confie, c'eſt à celui en qui il demeure, & qui l'a fait ce qu'il eſt ; car *Dieu eſt charité, & quiconque demeure dans la charité, demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui.* Que s'il vient à s'en départir, il eſt impoſſible que ſon changement ne cauſe autant de

1. Joan. 4. 16.

douleur, que l'on trouvoit de plaiſir & de douceur dans ſon commerce, lorſqu'il étoit lié & entretenu par la charité. Cependant il faut vivre avec lui de maniére que ſi d'intime ami qu'il étoit, il devient un ennemi déclaré, il ne puiſſe nous nuire que par ſes impoſtures & ſes artifices, & non pas employer contre nous dans ſa colere les ſecrets que nous lui aurions confiés. Or le véritable moyen de le mettre ſur ce pied-là, & de ne lui donner aucune priſe ſur nous, ce n'eſt pas de lui cacher ce que nous faiſons, mais c'eſt de ne rien faire qu'on ſoit obligé de cacher. Auſſi Dieu fait-il cette grace à tous les gens de bien de vivre librement & tranquillement avec leurs amis, quelque deſtinée que puiſſe avoir leur amitié, toujours incapables, ou de découvrir les fautes d'autrui dont on leur aura fait confidence, ou de rien faire eux-mêmes qu'ils puiſſent appréhender qu'on découvre. Car lorſqu'un médiſant invente quelque fauſſeté contre nous, ou l'on n'ajoûte point foi à ſes impoſtures, ou elles ne font tort qu'à la réputation ſans donner atteinte à l'innocence; au lieu que le mal que nous faiſons eſt un ennemi auquel notre ame eſt en proye, quoique notre faute ne puiſſe être découverte ni par l'imprudence d'un confident indiſcret, ni par l'infidélité d'un ami avec qui l'on s'eſt brouillé.

L'on s'apperçoit aiſément que vous êtes dans ces heureuſes diſpoſitions, & que le témoignage de votre propre conſcience vous fait ſupporter avec une patience héroïque les emportemens d'un homme qui autrefois a été votre intime ami, & qu'on eſt ſurpris de voir aujourd'hui ſi déchaîné contre vous. Il eſt aiſé de juger que vous regardez les calomnies dont il noircit votre réputation, & qui peut-être font impreſſion ſur quelques eſprits, comme ces armes (*a*) de la gauche dont nous devons nous ſervir, auſſi-bien que de celles de la droite pour combattre contre le démon. Cependant j'aimerois mieux qu'il fût un peu plus moderé, & que vous ne fuſſiez pas ſi bien armé. C'eſt une eſpéce de miracle, mais bien ſurprenant & bien triſte, de voir qu'une amitié auſſi tendre qu'étoit la vôtre, ait pû ſe changer en une haine ſi déclarée : mais ç'en ſeroit un & bien plus étonnant & bien plus conſolant, ſi cette haine qui paroît implacable, faiſoit place à votre ancienne amitié.

(*a*) Saint Auguſtin fait alluſion à un paſſage de la ſeconde Epître de S. Paul aux Corinthiens ℣. 6. où cet Apôtre appelle la bonne réputation *les armes de la droite*, & la mauvaiſe réputation *les armes de la gauche*.

CXVI. LETTRE.

S. JERÔME A S. AUGUSTIN.

Saint Jerôme répond enfin aux lettres précédentes de saint Augustin. Il explique le titre qu'il avoit donné à son Traité des Ecrivains Ecclesiastiques. Il justifie son explication d'un passage de l'Epitre aux Galates, & sa Traduction d'un endroit du Prophète Jonas. Il fait voir la nécessité & l'importance d'une nouvelle Version de l'Ecriture sur le texte Hébreu. Enfin il répond avec beaucoup de solidité & d'étenduë à tous les raisonnemens de saint Augustin.

Ecrite sur la fin de l'année 404.

J'Ai reçû tout à la fois par le Diacre Cyprien trois de vos lettres, ou plutôt trois petits Livres, où vous me proposez, dites-vous, diverses questions, mais où je trouve moi que vous faites une rigoureuse critique de mes Ouvrages. Pour y répondre il me faudroit faire un volume tout entier; je ferai néanmoins mon possible pour ne point passer les bornes d'une lettre un peu longue, & pour ne point arrêter trop long-tems le porteur qui est sur son départ, & qui ne m'a donné que trois

jours pour vous faire réponſe. Ainſi lorſqu'il étoit ſur le point de s'embarquer, je me ſuis vû obligé de dicter cette lettre à la hâte, & de jetter au hazard ſur le papier tout ce qui m'eſt venu en penſée, ſans avoir le loiſir de le retoucher; ce qui ſouvent fait naître de la confuſion dans les matiéres qu'on traite, & empêche qu'on ne puiſſe les développer comme il faut, & les mettre dans tout leur jour; comme il arrive quelquefois dans les armées, où les plus braves ſoldats ſe voyant ſurpris par quelque attaque bruſque & imprévûë, ſe mettent en déſordre, & ſe voyent obligés de fuir avant que d'avoir pris les armes.

Au reſte, nous ne devons point avoir d'autres armes que JESUS-CHRIST, & que celles dont l'Apôtre ſaint Paul veut que nous nous ſervions lorſqu'il nous dit dans ſon Epître aux Ephéſiens: *Prenez les armes de Dieu, afin que vous puiſſiez reſiſter lorſque le mauvais jour arrivera.* Et derechef: *Soyez fermes; que la vérité ſoit la ceinture de vos reins, que la juſtice ſoit votre cuiraſſe; que vos pieds ayent une chauſſure qui vous diſpoſe à ſuivre l'Evangile de paix; ſervez-vous ſur-tout du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin eſprit. Prenez encore le caſque du ſalut, & l'épée ſpirituelle qui eſt la parole de Dieu.* Voilà quelles étoient les

Epheſ. 6. 13.

armes dont le Roi David ſe ſervit quand il alla au combat. *Il choiſit dans le torrent cinq pierres polies*, pour faire voir que ſes ſens n'avoient contracté aucune impureté ni aucune rudeſſe dans le torrent de ce ſiécle *dont il avoit bû de l'eau en paſſant.* C'eſt pour cela que *marchant la tête levée,* il coupa celle de Goliath avec l'épée même de ce ſuperbe Philiſtin, & frappa ce blaſphémateur au front, c'eſt-à-dire, par le même endroit où le Roi Ozias, qui avoit été aſſez téméraire pour uſurper les fonctions du Sacerdoce, avoit été frappé de lépre; & où l'on voit encore briller les traits éclatans de la gloire des Saints, ſelon cette parole du Prophéte Roi : *La lumiére de votre viſage eſt gravée ſur nous, Seigneur.* Entrons auſſi dans les mêmes ſentimens, & diſons : *Mon cœur eſt préparé, ô mon Dieu, mon cœur eſt tout préparé, je chanterai & ferai retentir vos louanges ſur les inſtrumens; levez-vous, mon luth & ma harpe, je me leverai dès le point du jour;* Servons-nous, dis-je, de ces paroles du Prophéte Roi, afin que nous voyons accomplir en nous ce qu'il dit ailleurs : *Ouvrez la bouche, & je la remplirai*; Et derechef : *Le Seigneur remplira de ſa parole les héraults de ſa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force.*

2. Reg. 17. 40. Pſ. 109. 9. Pſal. 4. 7. Pſal. 40. 8. Pſal. 80. 9. Pſal. 67. 12.

Je ne doute point que de votre côté

vous ne demandiez à Dieu qu'il faſſe triompher la vérité parmi nos conteſtations, peu jaloux que vous êtes de votre propre gloire & uniquement ſenſible à celle de JESUS-CHRIST. Si vous êtes victorieux, je vaincrai auſſi avec vous, pourvû que je reconnoiſſe en quoi je me ſuis trompé : Si au contraire la victoire ſe déclare pour moi, vous aurez part auſſi à la gloire du triomphe, puiſque *ce n'eſt pas aux enfans à amaſſer des tréſors pour leurs peres, mais aux peres à amaſſer pour leurs enfans.* Auſſi liſons-nous dans les Paralippoménes que les enfans d'Iſraël allerent au combat dans un eſprit de paix, ne ſongeant au milieu des épées & parmi des ruiſſeaux de ſang & un tas de morts étendus ſur le champ de bataille, qu'à faire triompher la paix, & non pas à triompher eux-mêmes. Tâchons donc avec la grace du Seigneur d'expliquer toutes vos difficultés, & de reſoudre en peu de mots toutes les queſtions que vous me propoſez. Je ne m'arrête point aux complimens que vous me faites, ni à tout ce que vous me dites d'obligeant dans votre lettre, pour adoucir ce qu'il y a de trop amer dans votre cenſure. Je viens au fait.

2. *Cor.* 12. 14.

1. *Paral.* 12.

Vous me mandez que vous avez reçû d'un de vos freres un Livre ſans titre, où je fais le catalogue des Ecrivains Eccleſiaſtiques tant Grecs que Latins ; & que lui

ayant demandé (ce ſont vos propres termes) pourquoi il n'y avoit point de titre à la tête du Livre, ou comment on l'appelloit, il vous a répondu qu'on l'appelloit l'*épitaphe*; ſur quoi vous dites que j'aurois eu raiſon de lui donner ce nom-là, ſi je m'étois borné à parler de la vie & des ouvrages des Auteurs qui ſont morts; mais qu'ayant fait auſſi mention de ceux qui étoient vivans lorſque je compoſai cet ouvrage, & qui ſont encore aujourd'hui pleins de vie, vous êtes ſurpris que je l'aye intitulé de la ſorte. Je m'étonne éclairé, comme vous êtes, que vous n'ayez pas connu par la ſeule lecture de ce Livre quel en doit être le titre. Car vous n'ignorez pas que les Auteurs Grecs & Latins qui ont écrit les vies des grands Hommes, n'ont jamais donné le nom d'*épitaphe* à ces ſortes d'ouvrages, mais les ont toujours intitulés *des Hommes illuſtres*, par exemple, des grands Capitaines, des Philoſophes, des Orateurs, des Hiſtoriens & des Poëtes qui ont excellé dans le poëme héroïque, tragique ou comique. Pour ce qui eſt du nom d'*épitaphe*, on ne le donne qu'aux oraiſons funébres que l'on fait en l'honneur des morts, telle qu'eſt celle que je me ſouviens d'avoir faite autrefois à la mort du Prêtre Népotien, de ſainte mémoire. Ce Livre donc doit être intitulé *des Hommes illuſtres*, ou

plutôt, *des Ecrivains Eccleſiaſtiques*, & non pas, *des Auteurs*, comme on m'a dit que quelques cenſeurs ignorans l'avoient intitulé.

Vous me demandez en ſecond lieu quelle raiſon j'ai eu de dire dans mes Commentaires ſur l'Epître aux Galates, que S. Paul n'a pû condamner dans ſaint Pierre ce qu'il avoit fait lui-même, ni le blâmer d'en uſer avec une diſſimulation dont il étoit lui-même coupable. Vous ſoutenez au contraire que la réprimande que ſaint Paul fit à ſaint Pierre, n'étoit point affectée, mais ſérieuſe; que je ne devois pas autoriſer par mon explication la pratique du menſonge; & qu'il faut expliquer l'Ecriture à la lettre & dans ſon ſens naturel.

A cela je répons, premiérement qu'il étoit de votre prudence de faire quelque attention à la Préface qui eſt à la tête de mes Commentaires, & où je dis en parlant de moi: »Quoi donc? dira-t-on que »je ne puis ſans imprudence & ſans téme»rité m'engager dans un ouvrage où ce »ſçavant * homme n'a pû réuſſir? Au con»traire il me ſemble que j'agis en cela avec »beaucoup de retenuë & de précaution, »puiſque convaincu que je ſuis de mon peu »de capacité, je m'attache à ſuivre pié-à»pié les Commentaires d'Origéne qui a »compoſé cinq volumes ſur l'Epître de S.

* *Victorin.*

» Paul aux Galates, & qui finit ſon dixiéme
» livre des *Stromates* par une explication
» abregée de cette même Epître, ſans par-
» ler de pluſieurs autres Traités & de quel-
» ques extraits qui ſeuls valent des Com-
» mentaires. Je paſſe ici ſous ſilence Di-
» dyme (*a*), qui eſt pour moi un maître
» très-clairvoyant. Le Laodicéen qui de-
» puis peu a abandonné le parti de l'Egliſe,
» le vieux hérétique Alexandre, Euſebe
» d'Emeſe & Théodore d'Héraclée, qui
» nous ont donné quelques Commentaires
» aſſez courts ſur cette même Epître. Quand
» je n'aurois fait que quelques petits ex-
» traits de tous ces Auteurs, j'en aurois pû
» faire quelque choſe qui n'auroit pas laiſſé
» d'avoir ſon mérite. J'avouë donc franche-
» ment que j'ai lû tous leurs ouvrages, &
» qu'ayant mis tout cela confuſément dans
» ma tête, j'en ai fait un Commentaire
» compoſé ou de leurs penſées ou des mien-

(*a*) Il y a dans le texte, ſelon la nouvelle édition de S. Auguſtin : *Prætermitto. Didymum .... & Laodicenum.* Toutes les éditions de ſaint Jerôme portent : *Et Apollinarem Loadicenum.* Il eſt certain que ce Pere veut parler d'Apollinaire de Laodicée. Mais il eſt aiſé de juger que dans cette lettre il l'a appellé ſimplement *Laodicenum*, comme il paroît, & par la Préface de ſes Commentaires ſur l'Epître aux Galates, dont il cite ici un extrait : & par la lettre LXXXII. de S. Auguſtin, où ce Pere répondant à cet endroit de la lettre de ſaint Jerôme, dit : *Nam & Loadicenum, cujus nomen taces, de eccleſia dicis numper egreſſum.*

» nes, ſans faire attention ni à l'ordre qu'ils » ont gardé, ni aux termes dont ils ſe ſont » ſervi, ni à la maniére dont ils avoient ex- » pliqué les paroles de S. Paul. Dieu veuil- » le que je n'aye point gâté par mon peu » de capacité ce qu'il y a de bon dans les » autres, & que des choſes qui plaiſent » dans leur langue naturelle, ne perdent » pas tout leur prix dans une langue étran- » gére. «

Si vous trouviez donc quelque choſe à redire dans mon explication, il étoit du devoir d'un homme auſſi habile & auſſi éclairé que vous l'êtes, d'examiner ſi le ſens que je donne aux paroles de S. Paul, étoit conforme à celui des Auteurs Grecs, & de ne le mettre ſur mon compte qu'après avoir été convaincu que je m'écartois de leur ſentiment. Vous êtiez d'autant plus obligé d'en uſer de la ſorte, que je déclare poſitivement dans ma Préface qu'Origéne m'a ſervi de guide dans mes Commentaires qui ne ſont qu'un tiſſu de ſes penſées & des miennes; & que je dis dans l'endroit même que vous cenſurez. » Que ſi l'on » trouve mauvais que j'aye oſé avancer que » S. Pierre n'avoit rien fait contre ſon de- » voir; & que S. Paul n'étoit point aſſez » téméraire pour reprendre inſolemment » cet Apôtre, qui étoit au deſſus de lui; » il faut qu'on nous explique comment ſaint

» Paul a pû condamner dans un autre une » faute dont il étoit lui-même coupable. « Par où je fais assez voir que mon dessein n'a pas été de soutenir l'opinion des Grecs comme la seule qui soit universellement reçuë & établie dans l'Eglise ; mais seulement d'exprimer ce que j'avois lû dans leurs ouvrages, laissant la liberté au lecteur d'approuver ou de rejetter leur sentiment.

Mais pour vous dispenser de faire ce que j'avois exigé de mes lecteurs, vous avez donné à cette question une nouvelle face, prétendant que les Gentils qui avoient crû en JESUS-CHRIST, étoient affranchis du joug de la loi, & que les Juifs qui avoient embrassé la foi, y étoient soumis ; & par conséquent que saint Paul qui étoit le Docteur des Gentils, avoit raison de reprendre ceux qui observoient les cérémonies de la loi ; & qu'au contraire S. Pierre, qui étoit le Docteur des Circoncis, avoit tort de vouloir obliger les Gentils à l'observance d'une loi qui n'étoit d'obligation que pour les Juifs. Si vous croyez donc, ou plutôt puisque vous êtes persuadé que les Juifs qui croyent en JESUS-CHRIST, sont obligés d'observer les cérémonies de la loi ; il est du devoir d'un Evêque qui a autant de réputation que vous en avez dans le monde, de publier ce sistême, & d'enga-

ger tous vos Collegues à le recevoir. Pour moi qui ſuis caché ſous un toît ruſtique avec quelques Solitaires, c'eſt-à-dire, avec des pécheurs comme moi; il ne m'appartient pas de prononcer ſur ces grandes queſtions : tout ce que je puis faire eſt d'avouer ingénument que mon occupation eſt de lire les Ouvrages des Anciens, & de marquer dans mes Commentaires, ſelon la coûtume de tous les Interprétes, leurs différentes explications, afin qu'un chacun puiſſe ſuivre celle qu'il lui plaira. Vous ſçavez qu'on en uſe de la ſorte & dans les lettres humaines, & dans les Ouvrages ſur l'Ecriture ſainte; & je ne doute point que vous n'approuviez cette maniére d'écrire.

Quant à cette explication que vous condamnez, & qu'Origéne, que les autres Interprétes ont ſuivi, nous a donnée le premier dans ſon dixiéme Livre des *Stromates*, où il explique l'Epître de ſaint Paul aux Galates; ces Ecrivains s'en ſont particuliément ſervis pour répondre aux blaſphêmes de Porphyre, qui prétendoit que ſaint Paul n'avoit pû, ſans une témerité & une inſolence extrême, corriger le Prince des Apôtres ſaint Pierre, le reprendre en face, & le convaincre par raiſon d'avoir mal fait, c'eſt-à-dire, d'être tombé dans la même faute dont il étoit lui-même coupa-

ble. Que dirai-je de Jean Evêque de Conſtantinople (*a*), qui gouvernoit n'a guéres cette Egliſe, & qui a fait ſur ce même paſſage un Traité fort long, où il ſuit le ſentiment d'Origéne & des anciens Interprétes ? Si vous m'accuſez donc d'être tombé dans l'erreur, ne trouvez pas mauvais, je vous prie, que je m'égare avec des Ecrivains d'un ſi grand mérite ; & comme je vous produis ici pluſieurs partiſans de mon erreur, produiſez-nous auſſi du moins un Interpréte qui ſoutienne la vérité que vous défendez. Voilà ce que j'avois à vous dire touchant l'explication que j'ai donnée à ce paſſage de l'Epître aux Galates.

Mais de peur que vous ne m'accuſiez de n'oppoſer à vos raiſons que le témoignage de pluſieurs Ecrivains ; & de me prévaloir de l'autorité de ces grands hommes pour éluder la vérité, & pour me diſpenſer d'entrer en diſpute avec vous ; je vais vous citer ici en peu de mots quelques paſſages de l'Ecriture, qui juſtifient mon ſen-

(*a*) Il y a dans le Texte : *Qui dudum Conſtantinopolitanam rexit Eccleſiam.* Un Auteur moderne a ainſi traduit ces paroles : *Qui a tenu long-tems le Siége Epiſcopal de l'Egliſe de Conſtantinople.* On n'a pas crû devoir ſuivre cette Traduction, qui pour s'attacher trop ſcrupuleuſement à la lettre, ſemble s'éloigner de la vérité de l'hiſtoire ; car S. Jean Chryſoſtome fut fait Evêque de Conſtantinople en 397. & dépoſé en 404. ainſi il n'a gouverné cette Egliſe que ſix ou ſept ans. S. Jerôme écrivit cette Lettre environ un an après la dépoſition de ce grand Evêque.

timent. Nous liſons dans les Actes des
Act. 10. Apôtres que ſaint Pierre entendit *une voix*
13. *du Ciel qui lui dit : Levez-vous, Pierre, tuez & mangez*, c'eſt-à-dire, mangez de toutes ces ſortes d'animaux à quatre pieds, de reptiles & d'oiſeaux du Ciel (qu'on lui préſenta dans une viſion) pour nous donner à entendre qu'il n'y a aucun homme qui ſoit impur ſelon ſa nature, & que tous ſont également invités à embraſſer la Foi de JESUS-CHRIST. *Alors Pierre répondit : Je n'ai garde, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de tout ce qui eſt impur & ſouillé.* Mais *cette voix du Ciel lui parlant encore une ſeconde fois, lui dit : N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.* Cet Apôtre alla donc à Ceſarée, & étant entré chez Corneille, il lui dit : *En vérité je vois bien que Dieu n'a point d'égard aux diverſes conditions des perſonnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint, & dont les œuvres ſont juſtes, lui eſt agréable.* Enfin, *le Saint-Eſprit deſcendit ſur eux, & les Fidéles circoncis qui étoient venus avec Pierre, furent frappés d'étonnement de voir que la grace du Saint-Eſprit ſe répandoit alors ſur les Gentils. Alors Pierre dit : Peut-on refuſer l'eau du baptême à ceux qui ont déja reçu le Saint-Eſprit comme nous ? Et il commanda qu'on les baptiſât au nom du*
Ibid. 11. *Seigneur* JESUS-CHRIST. *Or les Apôtres*
& 12

& les freres qui étoient dans la Judée apprirent que les Gentils même avoient reçû la parole de Dieu ; & lorſque Pierre fut venu à Jeruſalem, les Fidéles circoncis diſputoient contre lui, & lui diſoient : Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis, & avez-vous mangé avec eux ? Après que ſaint Pierre leur eut raconté comment la choſe s'étoit paſſée, il finit ſon diſcours en diſant : *Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous, qui avons crû au Seigneur* JESUS-CHRIST ; *qui étois-je moi pour empêcher les deſſeins de Dieu ? Ayant entendu ce diſcours de Pierre, ils s'appaiſerent & glorifierent Dieu en diſant : Dieu a donc auſſi fait part aux Gentils du don de la pénitence qui mene à la vie.*

Long-tems après, ſaint Paul & ſaint Barnabé étant venus à Antioche, & *ayant fait aſſembler l'Egliſe, leur raconterent combien Dieu avoit fait de grandes choſes avec eux, & comme il avoit ouvert aux Gentils la porte de la Foi. Mais quelques-uns qui étoient venus de Judée enſeignoient cette doctrine aux Freres : Si vous n'êtes circoncis ſelon la pratique de la Loi de Moïſe, vous ne pouvez être ſauvés. Pluſieurs s'étant donc élevés d'une maniére fort ſéditieuſe contre Paul & Barnabé, il fut réſolu que* les accuſés & les accuſateurs *iroient à Jeruſalem vers les Apôtres & les Prêtres* Ibid. 14. 26.

pour les conſulter ſur cette affaire. Et étant arrivés à Jeruſalem, quelques-uns de la Secte des Phariſiens qui avoient embraſſé la Foi s'éleverent & ſoutinrent qu'il falloit circoncire les Gentils, & leur ordonner de garder la Loi de Moïſe. Après avoir beaucoup agité cette queſtion, Pierre dit avec cette liberté & cette franchiſe qui lui étoit ordinaire : *Mes freres, vous ſçavez qu'il y a long-tems que Dieu m'a choiſi d'entre nous, afin que les Gentils entendiſſent par ma bouche la parole de l'Evangile, & qu'ils cruſſent. Et Dieu qui connoît les cœurs, leur a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Eſprit auſſi-bien qu'à nous ; & il n'a point fait de différence entr'eux & nous, ayant purifié leurs cœurs par la Foi. Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu, en impoſant aux Diſciples un joug que ni nos peres ni nous n'avons pû porter ? Mais nous croyons que c'eſt par la grace du Seigneur* JESUS-CHRIST *que nous ſerons ſauvés auſſi-bien qu'eux. Alors toute la multitude ſe tut ;* & l'Apôtre S. Jacques avec tous les Prêtres furent de ſon avis.

Ceux qui liront cette lettre ne doivent point trouver ce détail ennuyeux ; au contraire il eſt de leur intérêt & du mien que j'y ſois entré, pour faire voir qu'avant même que S. Paul eût été élevé à l'Apoſtolat, ſaint Pierre n'ignoroit pas que ceux

qui avoient embraſſé l'Evangile, n'étoient plus obligés à obſerver les cérémonies de la Loi, puiſque lui-même il avoit été l'auteur du décret que l'on fit ſur cela. Auſſi l'autorité de cet Apôtre étoit-elle ſi grande, que ſaint Paul dit dans une de ſes Epîtres : *Au bout de trois ans je retournai à Jeruſalem pour viſiter Pierre, & je demeurai quinze jours avec lui.* Il ajoûte un peu plus bas : *Quatorze ans après j'allai de nouveau à Jeruſalem avec Barnabé, & je pris auſſi Tite avec moi. Or j'y allai ſuivant une révelation que j'avois euë, & j'expoſai aux Fideles l'Evangile que je prêche parmi les Gentils.* Ce qui fait voir que cet Apôtre pour prêcher avec confiance, ſe croyoit obligé de faire approuver ſon Evangile par ſaint Pierre, & par ceux qui étoient avec lui, ſelon ce qu'il dit au même endroit : *J'expoſai mon Evangile en particulier à ceux qui paroiſſoient les plus conſiderables parmi les Fideles, afin de ne perdre pas le fruit de ce que j'avois déja fait, ou de ce que je devois faire dans le cours de mon miniſtére.* Pourquoi leur expoſoit-il ſon Evangile en particulier, & non point en public ? C'étoit de peur de ſcandaliſer les Fidéles d'entre les Juifs, qui croyoient qu'avec la Foi en notre Sauveur JESUS-CHRIST on devoit encore obſerver les cérémonies de la Loi. Ibid. 2. 1.

Saint Pierre donc étant venu à Antioche, ſaint Paul, comme il le dit lui-même (nous devons le croire ſur ſon témoignage, quoique ſaint Luc n'en diſe rien dans les Actes des Apôtres) ſaint Paul, dis-je, *lui reſiſta en face, parce qu'il étoit repréhenſible. Car avant que quelques-uns qui venoient d'avec Jacques fuſſent arrivés, il mangeoit avec les Gentils : mais après leur arrivée il ſe retira ſecretement, & ſe ſepara d'avec les Gentils, ayant peur de bleſſer les circoncis. Les autres Juifs uſerent comme lui de cette diſſimulation, & Barnabé même s'y laiſſa auſſi emporter. Mais quand je vis*, dit cet Apôtre, *qu'ils ne marchoient pas droit ſelon la vérité de l'Evangile, je dis à Pierre devant tout le monde : Si vous qui êtes Juif vivez comme les Gentils, & non pas comme les Juifs ; pourquoi contraignez-vous les Gentils de judaïzer*, &c. Il eſt donc certain que ſaint Pierre avoit été le premier auteur du réglement dont ſaint Paul l'accuſe ici d'être prévaricateur, & que la ſeule crainte des Juifs l'avoit engagé à le violer. Car il eſt marqué dans l'Ecriture, que cet Apôtre mangeoit d'abord avec les Gentils, & qu'après l'arrivée de ceux qui venoient d'avec Jacques, il ſe retira ſecretement, & ſe ſépara d'avec les Gentils, de peur de bleſſer les circoncis ; parce qu'étant l'Apôtre des Juifs, & vou-

Gal. 2. 11.

lant ſuivre l'exemple du bon Paſteur, il appréhendoit de perdre le troupeau qui lui avoit été confié, & craignoit que la maniére dont il vivoit avec les Gentils, ne donnât ſujet aux circoncis d'abandonner la Foi de JESUS-CHRIST.

Après donc avoir fait voir que S. Pierre étoit bien convaincu de l'inutilité de la Loi de Moïſe, & que la crainte ſeule l'avoit obligé de faire ſemblant de l'obſerver; voyons ſi ſaint Paul qui le reprend de cette diſſimulation, n'en a pas uſé lui-même. Voici ce que nous liſons dans les Actes des Apôtres: *Paul ayant parcouru la Syrie & la Cilicie, & confirmé les Egliſes, arriva à Derbe & enſuite à Lyſtre, où il rencontra un Diſciple nommé Timothée, fils d'une femme* veuve & fidéle, & d'un pere Gentil. Les freres qui étoient à Lyſtre & à Icone rendoient un témoignage avantageux à ce Diſciple. Paul voulant donc qu'il vint avec lui, le circoncit à cauſe des Juifs qui étoient en ces lieux-là, car tous ſçavoient que ſon pere étoit Gentil.* Act. 15. 41. * Vulg. Juive. Mais pourquoi, grand Apôtre, vous qui accuſiez ſaint Pierre, de diſſimulation, & qui le blâmiez de s'être ſeparé des Gentils de peur de bleſſer les Juifs qui étoient venus d'avec Jacques; pourquoi, dis-je, convaincu que vous êtiez de l'inutilité de la Loi, avez-vous fait circoncire Timothée qui étoit né d'un pere

Gentil, & qui étoit Gentil lui-même ? (car n'étant pas circoncis, il n'étoit pas Juif de naiſſance.) C'étoit, me direz-vous, *à cauſe des Juifs qui étoient en ces lieux-là.* Mais ſi la crainte de les ſcandaliſer vous a obligé de circoncire votre Diſciple qui avoit quitté les Gentils pour croire en JESUS-CHRIST ; ne trouvez donc pas mauvais que Pierre qui eſt votre ancien, en ait uſé avec la même précaution, de peur de bleſſer les Juifs qui avoient embraſſé la Foi.

Nous liſons encore dans le même Livre
Act. 18. 18. des Actes des Apôtres, que *ſaint Paul ayant encore paſſé quelques jours à Corinthe, prit congé des freres, & s'embarqua pour aller en Syrie avec Priſcille & Aquilas, s'étant fait couper les cheveux à Cenchrée, à cauſe d'un vœu qu'il avoit fait.* Je veux que cet Apôtre, de peur de ſcandaliſer les Juifs, ait été obligé, malgré lui, de circoncire Timothée : mais pourquoi avoit-il fait vœu de laiſſer croître ſes cheveux ? & pourquoi les fit-il enſuite couper à Cenchrée, comme la Loi de Moïſe l'ordonnoit aux Nazaréens qui ſe conſacroient à Dieu ?

Mais ceci n'eſt rien en comparaiſon de ce que nous liſons dans la ſuite de cette
Ibid. 21. hiſtoire. *Quand nous fûmes arrivés à Je-*
& 71. *ruſalem*, dit S. Luc, *les Freres nous reçû-*

rent avec joye, & le lendemain Jacques & tous les anciens qui étoient avec lui ayant approuvé l'Evangile que Paul préchoit, ils lui dirent : Vous voyez, mon frere, combien de milliers de Juifs ont crû en JESUS-CHRIST; *& cependant ils ſont tous zelés pour la Loi. Or ils ont oüi dire que vous enſeignez à tous les Juifs qui ſont parmi les Gentils de renoncer à Moïſe, en diſant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, ni vivre ſelon les coûtumes reçûës parmi les Juifs. Que faut-il donc faire ? Il faut les aſſembler tous, car ils ſçavent que vous êtes arrivé. Faites donc ce que nous vous diſons. Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu, prenez-les avec vous, & vous purifiez avec eux, en faiſant les frais de la ceremonie, afin qu'ils ſe rajent la tête, & que tous ſçachent que ce qu'ils ont oüi dire de vous eſt faux, mais que vous continuez à garder la Loi..... Paul ayant donc pris ces hommes, & s'étant purifié avec eux, entra au Temple le jour ſuivant, faiſant ſçavoir les jours auſquels s'accompliroient leur purification, & quand l'offrande devroit être preſentée pour chacun d'eux.*

Souffrez, grand Apôtre, que je vous demande encore une fois pourquoi vous vous êtes fait couper les cheveux ? Pourquoi vous vous êtes fait une religion d'aller nud-pieds ? Pourquoi vous avez offert des

Sacrifices, & immolé des victimes ſelon la Loi? Vous me direz ſans doute que ç'a été de peur de ſcandaliſer les Juifs qui avoient embraſſé la Foi. Vous avez donc fait ſemblant d'être Juif afin de gagner les Juifs, & vous n'en avez uſé de la ſorte que par le conſeil de Jacques & des autres Prêtres. Cependant tous ces artifices vous ont été inutiles, & n'ont pas empêché qu'il ne ſe ſoit élevé contre vous une ſédition où vous auriez immanquablement perdu la vie, ſi le Tribun ne vous avoit arraché des mains des ſéditieux, & fait conduire à Ceſarée ſous une bonne eſcorte, de peur que les Juifs ne vous fiſſent mourir comme un fourbe & un deſtructeur de leur Loi. De-là on vous envoya à Rome, où vous prêchâtes JESUS-CHRIST aux Juifs & aux Gentils dans une maiſon que vous aviez louée, & où vous répandites enfin votre ſang par l'épée de Néron, pour rendre témoignage à la vérité que vous aviez prêchée.

Je viens de vous faire voir que ſaint Pierre & ſaint Paul ont fait ſemblant l'un & l'autre d'obſerver les cérémonies de la Loi, de peur de révolter l'eſprit des Juifs. Comment donc S. Paul auroit-il été aſſez téméraire & aſſez impudent pour condamner dans un autre ce qu'il avoit fait lui-même? Je vous en ai déja dit la raiſon, ou plutôt je vous ai rapporté ſur cela ce que

les

les autres avant moi ont penſé du procedé de cet Apôtre envers ſaint Pierre. Ils n'autoriſent point, comme vous le prétendez, les menſonges officieux, mais ils font voir qu'il eſt de certaines occaſions où l'on doit garder des meſures & uſer de condeſcendance; ils montrent avec quelle prudence & quelle diſcrétion les Apôtres ſe ſont conduits dans une conjoncture ſi délicate; enfin ils refutent les blaſphêmes, & repriment l'impudence de Porphyre qui a oſé dire que S. Pierre & S. Paul avoient eu enſemble une querelle d'enfans, ou plutôt que S. Paul jaloux du mérite de ſaint Pierre, s'étoit emporté contre lui, & ſe vantoit ou de ce qu'il n'avoit pas fait, ou de ce qu'il n'avoit pû faire qu'en portant ſon inſolence juſqu'à condamner dans ſaint Pierre une faute dont il étoit lui-même coupable. C'eſt ainſi que ces anciens Ecrivains tâchent d'expliquer le paſſage qui fait le ſujet de notre diſpute. Mais vous, comment l'expliquerez-vous ? Puiſque vous rejettez le ſentiment de ces anciens Interprétes, apparemment que vous avez quelque choſe de meilleur à nous dire.

» Ce n'eſt pas de moi, me dites-vous » dans votre lettre, que vous devez ap» prendre dans quel ſens l'on doit expliquer » ce que dit S. Paul : *J'ai vêcu avec les* » *Juifs comme Juif afin de gagner les Juifs;*

» & le reſte qu'il ajoute par un ſentiment
» de compaſſion & d'indulgence, & non
» point par un eſprit de menſonge & de
» diſſimulation ; ſemblable en cela à une
» perſonne qui ſervant un malade, ſe fait
» en quelque façon malade avec lui, non
» en faiſant ſemblant d'avoir la fiévre,
» mais en ſe mettant elle-même par un ſen-
» timent de compaſſion à la place du mala-
» de, pour voir comment elle voudroit
» qu'on la ſervît, ſi elle ſe trouvoit dans le
» même état. Car il eſt certain que S. Paul
» étoit Juif, & qu'après avoir embraſſé la
» Loi de JESUS-CHRIST, il ne renonça pas
» tout à fait aux cérémonies que Dieu avoit
» preſcrites aux Juifs, & qui étoient con-
» venables & au caractére de ce peuple, &
» au tems de la Loi. Il ſe ſoumit donc à ces
» cérémonies legales, lors même qu'il étoit
» déja Apôtre de JESUS-CHRIST : mais ce
» ne fut qu'à deſſein de faire voir qu'elles
» n'étoient point pernicieuſes à ceux mê-
» mes, qui, après avoir crû en JESUS-
» CHRIST, voudroient les obſerver ſe-
» lon l'uſage de la Loi & la Tradition de
» leurs peres, pourvû néanmoins qu'ils ne
» miſſent point l'eſpérance de leur ſalut
» dans ces ſortes de cérémonies, qui n'é-
» toient que la figure du véritable ſalut que
» nous avons reçu par JESUS-CHRIST. «

Tout ce long diſcours ne tend qu'à faire

voir que l'erreur de S. Pierre consistoit, non pas à croire que les Juifs convertis à la Foi devoient observer la Loi de Moïse; mais à vouloir obliger les Gentils, plus par son exemple que par son autorité, à se conformer aux usages des Juifs; & que S. Paul ne se condamnoit point lui-même en reprenant S. Pierre de ce qu'il vouloit les assujettir à l'observance de ces cérémonies judaïques. Ainsi tout ce que l'on doit conclure de la question que nous traitons, ou plutôt du sentiment que vous soutenez, est que les Fidéles d'entre les Juifs, après avoir embrassé l'Evangile de JESUS-CHRIST, faisoient bien d'observer les cérémonies de la Loi, c'est-à-dire d'offrir des Sacrifices, comme avoit fait S. Paul, de circoncire leurs enfans, de même que cet Apôtre avoit circoncis Timothée, & d'observer le Sabbat comme les Juifs l'avoient observé jusqu'alors. Si cela est vrai, nous donnons dans les erreurs de Cerinthe & d'Ebion, que les Evêques n'ont anathématisés, que parce qu'après avoir embrassé la Foi de JESUS-CHRIST, ils vouloient allier les cérémonies judaïques avec l'Evangile, & professer la nouvelle Religion sans renoncer aux pratiques de l'ancienne Loi. Mais que dis-je des Ebionites qui affectent de paroître Chrétiens, puisque l'on voit encore aujourd'hui parmi les

Juifs, & dans toutes les Synagogues de l'Orient des Hérétiques qu'on nomme *Minéens*, & qui ſont encore plus connus ſous le nom de *Nazaréens*, gens que les Phariſiens eux-mêmes condamnent, & qui croyent en JESUS-CHRIST Fils de Dieu, né de la Vierge Marie, qu'ils diſent être celui qui eſt reſſuſcité après avoir ſouffert ſous Ponce Pilate, c'eſt-à-dire, qui eſt le même Sauveur en qui nous croyons. Mais en voulant être tout à la fois & Juifs & Chrétiens, ils ne ſont ni l'un ni l'autre. Si vous croyez donc que je dois travailler à guérir la playe que j'ai faite à l'Egliſe, & qui n'eſt au fond qu'une légere piqueure; guériſſez vous-même, je vous prie, la playe mortelle que vous lui faites par la nouveauté de votre ſentiment. Car ſi c'eſt un mal que de ſuivre dans mes Commentaires ſur l'Ecriture les différentes opinions des Anciens, quel crime n'eſt-ce pas de renouveller dans l'Egliſe une héréſie remplie d'impieté? Que ſi nous ne pouvons nous diſpenſer de recevoir les Juifs avec leurs céremonies, & de leur permettre d'obſerver dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST ce qu'ils ont pratiqué dans les Synagogues de Satan; je ne crains point de le dire, ils nous feront Juifs, & nous ne les ferons pas Chrétiens.

Qui eſt le Chrétien que cet endroit de

votre lettre ne revolte pas ? » Saint Paul, » dites-vous, étoit Juif, & après avoir em- » braſſé la foi de JESUS-CHRIST il ne renon- » ça pas tout-à-fait aux céremonies que » Dieu avoit preſcrites aux Juifs, & qui » étoient convenables & au caractére de » ce peuple & au tems de la loi. Il ſe ſou- » mit donc à ces céremonies légales lors » même qu'il étoit déja Apôtre de JESUS- » CHRIST ; mais ce ne fut qu'à deſſein de » faire voir qu'elles n'étoient point perni- » cieuſes à ceux-mêmes qui après avoir crû » en JESUS-CHRIST, voudroient les obſer- » ver ſelon l'uſage de la loi & la tradition » de leurs Peres. « Souffrez encore une fois que je vous découvre ici mon cœur & la douleur dont il eſt pénétré. Vous dites que S. Paul, quoiqu'Apôtre de JESUS-CHRIST, obſervoit les céremonies des Juifs, & que la pratique des céremonies n'avoit rien de pernicieux pour ceux qui vouloient les obſerver ſelon la tradition de leurs peres. Et moi je dis au contraire, & je ſoutiens hardiment contre toute la terre, que l'obſervation des céremonies Judaïques eſt pernicieuſe & mortelle aux Chrétiens, & que quiconque les obſerve après avoir embraſſé la Foi de JESUS-CHRIST, ſoit Juif, ſoit Gentil, s'engage dans les piéges du démon. Car JESUS-CHRIST *eſt la fin de la loi pour juſtifier tous ceux qui croiront en lui*, c'eſt-

à-dire, les Juifs auſſi-bien que les Gentils, ce qui ne ſeroit pas véritable ſi l'on en exceptoit les Juifs. C'eſt auſſi ce que nous apprenons de ces paroles de l'Evangile : *La loi & les Prophétes ont duré juſqu'à Jean-Baptiſte.* Et dans un autre endroit ; *C'eſt pourquoi les Juifs cherchoient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, parce que non ſeulement il ne gardoit pas le ſabbat, mais qu'il diſoit même que Dieu étoit ſon pere, ſe faiſant ainſi égal à Dieu.* Et derechef : *Nous avons tous reçû de ſa plenitude, & grace pour grace ; car la loi a été donnée par Moïſe, mais la grace & la vérité a été apportée par* JESUS-CHRIST ; c'eſt-à-dire : La grace de l'Evangile qui demeure en nous, a ſuccedé à la grace de la loi qui n'étoit qu'une grace paſſagére ; & les ombres & les figures de l'ancien Teſtament ont fait place à la vérité que JESUS-CHRIST nous a apportée. C'eſt ce que Dieu avoit prédit par la bouche de Jeremie : *Le tems vient, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maiſon d'Iſraël & la maiſon de Juda ; non ſelon l'alliance que je fis avec leurs peres, au jour que je les pris par la main pour les faire ſortir de l'Egypte.* Remarquez que ce n'eſt pas aux Gentils, qui n'avoient pas reçû l'ancienne alliance, mais aux Juifs qui avoient reçû ſa loi par le miniſtére de Moï-

Luc. 16. 16.

Joan. 5. 18.

Ibid. 1. 16.

Jerem. 31. 31.

ſe, que Dieu promet ici la nouvelle alliance de l'Evangile, afin qu'ils ne vivent plus dans la vieilleſſe de la lettre, mais dans la nouveauté de l'eſprit.

Saint Paul, qui fait le ſujet de notre diſpute, nous confirme lui-même cette vérité dans pluſieurs endroits, dont je ne toucherai que quelques-uns en paſſant de peur d'être trop long. *C'eſt moi*, dit cet Apôtre dans ſon Epître aux Galates, *c'eſt moi Paul qui vous dis, que ſi vous vous faites circoncire*, JESUS-CHRIST *ne vous ſervira de rien.* Gal. 5. 2. Et derechef : *Vous qui voulez être juſtifiés par la Loi, vous n'avez plus de part à* JESUS-CHRIST, *vous êtes déchus de la grace.* Et un peu plus bas : *Que ſi c'eſt l'eſprit qui vous conduit, vous n'êtes plus ſous la Loi.* Ce qui fait voir que ce n'eſt point avoir l'eſprit de Dieu que d'obſerver les cérémonies de la Loi, non point, comme veulent les anciens Interprétes, par une condeſcendance charitable qui ſçait s'accommoder au tems ; mais, comme vous le prétendez, par un attachement religieux à un culte & à des uſages que l'on croit légitimes.

Mais apprenons de Dieu même de quelle nature étoient les préceptes de l'ancienne Loi. *Je leur ai donné*, dit le Seigneur par un Prophéte, *des préceptes imparfaits, & des ordonnances où ils ne trouveront point* Ezech. 20. 15.

la vie. Je ne prétens point par-là condamner la Loi, comme ont fait Marcion & Manés, je ſçai, & je l'ai appris de l'Apôtre ſaint Paul que *cette Loi eſt ſainte & ſpirituelle?* Mais mon deſſein eſt de faire voir que la foi étant venuë & les tems ayant été accomplis, Dieu a envoyé ſon Fils formé d'une femme & aſſujetti à la loi, pour racheter ceux qui étoient ſous la loi, & pour nous rendre enfans d'adoption, afin que nous ne vivions plus ſous un conducteur comme des enfans, mais ſous un heritier qui eſt le maître & dans un âge parfait.

Rom. 7.

Gal. 4. 4.

» Saint Paul, dites-vous encore dans la » même lettre, ne reprit donc point ſaint » Pierre de ce qu'il obſervoit les traditions » de ſes Peres, puiſqu'il pouvoit les obſer- » ver ſans uſer de déguiſement, & ſans » qu'on pût y trouver à redire. « Je vous le repete encore une fois, ſi vous voulez nous faire voir que ce que vous dites eſt véritable, ſouffrez donc, vous qui tenez dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST le rang de Docteur & d'Evêque, ſouffrez, dis-je, qu'un Juif qui aura embraſſé la religion Chrétienne, faſſe circoncire ſes enfans, obſerve le Sabbat, s'abſtienne des viandes que Dieu a créées pour s'en ſervir avec action de graces, & immole un agneau le ſoir du quatorziéme jour du premier mois.

Si vous lui permettez de vivre de la ſorte : mais non, vous ne le ferez pas ; & vous ne porterez jamais votre condeſcendance juſqu'à ce point, car je ſuis perſuadé que vous êtes Chrétien, & je vous crois incapable de commettre un ſacrilége : mais auſſi vous ſerez obligé malgré vous d'abandonner votre ſentiment, & d'avouer qu'il nous eſt bien plus aiſé de cenſurer les écrits des autres, que de défendre nos propres opinions par de bonnes raiſons.

Mais de peur que je ne fuſſe pas ou aſſez docile pour entrer dans votre ſentiment, ou aſſez pénétrant & éclairé pour comprendre votre penſée (car l'on trouve ſouvent de l'obſcurité dans un long diſcours, & un lecteur peu clair-voyant n'y trouve rien à redire, parce qu'il n'en découvre pas les défauts) vous rebatez ſouvent la même choſe en diſant : » Saint Paul n'a donc re-» noncé qu'à ce qu'il y avoit de mauvais » parmi les Juifs. Or qu'eſt-ce que les Juifs » avoient de mauvais, & en quoi ſaint Paul » les a-t-il abandonnés ? C'eſt que ne con-» noiſſant point la juſtice qui vient de Dieu, » & s'efforçant d'établir leur propre juſtice, » ils ne ſe ſont point ſoumis à Dieu pour » recevoir cette juſtice qui vient de lui. » C'eſt qu'après la paſſion & la reſurrection » de JESUS-CHRIST, après la publication & » l'établiſſement du Sacrement de la grace

» ſelon l'ordre de Melchiſedec ; ils ſoute-
» noient que l'on devoit encore obſerver
» les cérémonies de la loi, non ſeulement
» parce qu'elles étoient autoriſées par une
» pratique commune ; mais encore parce
» qu'elles étoient néceſſaires au ſalut. [On
» convient qu'elles l'étoient avant JESUS-
» CHRIST ; autrement, envain les Macca-
» bées auroient-ils ſouffert le martyre pour
» la deffenſe de leur loi.] Enfin c'eſt parce
» que les Juifs perſécutoient comme des
» ennemis de la loi de Moïſe, les Chré-
» tiens qui prêchoient la loi de la grace.
» Ce ſont ces erreurs & pluſieurs autres
» ſemblables déréglemens, que ſaint Paul,
ainſi qu'il le dit lui-même, regardoit com-
me une peſte & comme des ordures, afin
de gagner JESUS-CHRIST.

Vous venez de nous faire voir ce que les Juifs avoient de mauvais, & en quoi ſaint Paul les a abandonnés. Montrez-nous maintenant ce qu'ils avoient de bon, & dont cet Apôtre n'a pas crû devoir ſe départir. C'eſt, dites-vous, qu'ils obſervoient les cérémonies de la loi ſelon la tradition de leurs peres, comme ſaint Paul les a obſervé lui-même, quoiqu'elles ne fuſſent point néceſſaires au ſalut. Je ne comprens pas bien ce que vous voulez dire par-là. Car, ſi la pratique de ces cérémonies ne procure point le ſalut; pourquoi les obſerver? Que

ſi l'on eſt obligé de les obſerver, on ne peut douter quelles ne procurent le ſalut, puiſque nous voyons qu'en les obſervant aux dépens même de ſa vie, on ſe rend digne de la couronne du martyre; on ne les obſerveroit pas, ſi l'on n'étoit perſuadé qu'elles ſont un moyen pour arriver au ſalut. Car on ne peut pas dire, comme parlent les Philoſophes, qu'elles ſont indifférentes, & qu'elles tiennent le milieu entre le bien & le mal. La continence eſt un bien, & l'impureté un mal; mais ſe promener, ſe moucher, cracher, &c. ce ſont des actions qui ne ſont ni bonnes ni mauvaiſes; qu'on les faſſe ou qu'on ne les faſſe pas, l'on n'en eſt ni plus juſte ni plus criminel. Mais ce n'eſt point une choſe indifférente que d'obſerver les cérémonies de la loi; c'eſt ou un bien ou un mal. Vous prétendez que c'eſt un bien, & moi je ſoutiens que c'eſt un mal, non-ſeulement pour les Gentils qui ont crû en JESUS-CHRIST mais auſſi pour les Juifs qui ont embraſſé la foi. Ou je me trompe, ou en voulant éviter un précipice, vous tombez dans un autre. Car de dire comme vous faites, que les fideles d'entre les Juifs étoient obligés d'obſerver les cérémonies de la loi, c'eſt vous engager dans les erreurs d'Ebion, de peur de donner dans les blaſphêmes de Porphyre. Vous avez bien jugé que notre opinion

étoit délicate & d'une dangéreuſe conſéquence ; c'eſt pourquoi vous tâchez, mais inutilement, de l'adoucir, en diſant que dans l'obſervation de ces ſortes de cérémonies, il ne falloit ni croire qu'elles fuſſent néceſſaires au ſalut, comme faiſoient les Juifs ; ni uſer de cette diſſimulation & de ces déguiſemens affectés que ſaint Paul condamnoit dans ſaint Pierre.

Il faut donc conclure que ſaint Pierre a fait ſemblant d'obſerver les cérémonies de la loi, au lieu que S. Paul qui condamnoit cette affectation, les a obſervées ouvertement. C'eſt ainſi que vous vous en expliquez dans la ſuite de votre lettre : » Si l'on » prétend, dites-vous, que dans l'obſer- » vation des cérémonies de la loi, S. Paul » a voulu faire ſemblant d'être Juif, afin de » gagner les Juifs ; pourquoi donc n'a-t-il » pas auſſi ſacrifié avec les Gentils, puiſque » pour les gagner, il a vécu avec ceux qui » n'avoient point de loi, comme s'il n'en » avoit point eu lui-même ? En voici la » raiſon ; c'eſt qu'il a obſervé les anciennes » cérémonies, parce qu'il étoit Juif de na- » tion ; mais quand il dit qu'il a vécu avec » ceux qui n'avoient point de loi, comme » s'il n'en avoit point eu lui-même ; ce n'eſt » pas qu'il fit ſemblant d'être ce qu'il n'é- » toit point ; mais c'eſt qu'il croyoit de- » voir par charité, s'accommoder à leurs

» foibleſſes, comme s'il avoit été dans les » mêmes ſuperſtitions qu'eux, agiſſant en » cela, non point par ces indignes artifi- » ces qu'enſeigne la diſſimulation; mais par » un ſentiment de compaſſion que la charité » inſpire.

Ce n'eſt pas mal s'y prendre pour deffendre ſaint Paul, que de dire comme vous faites, non pas qu'il a fait ſemblant de s'accommoder aux faux préjugés des Juifs; mais qu'il a été tout de bon dans l'erreur, & que bien loin d'uſer de diſſimulation, comme ſaint Pierre, de peur de révolter les eſprits, il a déclaré hautement qu'il étoit Juif. En vérité cet Apôtre a eu pour eux, une condeſcendance peu commune; & c'eſt la porter bien loin, que de ſe faire Juif, afin de faire des Juifs Chrétiens. Ainſi pour retirer un libertin de ſes deſordres & lui faire aimer la chaſteté, il falloit que ſaint Paul fit paroître du penchant à l'incontinence. Pour ſoulager un malheureux, & compatir, comme vous dites, à ſes diſgraces, il étoit néceſſaire que cet Apôtre connût par ſa propre expérience ce que c'eſt que miſere. Ceux-là, en effet, étoient bien miſérables & bien dignes de compaſſion, qui par un zéle outré & un attachement opinâtre à une loi abolie, ont fait un Juif, d'un Apôtre de JESUS-CHRIST.

Après tout, nous ſommes à peu près ; vous & moi de même ſentiment. Car je ſoutiens que ſaint Pierre & ſaint Paul ont obſervé, ou plûtôt fait ſemblant d'obſerver les cérémonies de la loi, de peur de faire de la peine aux Juifs qui avoient embraſſé la foi de JESUS-CHRIST. Et vous, au contraire, vous prétendez qu'ils en ont uſé de la ſorte par une charitable condeſcendance, & non pas par une diſſimulation artificieuſe. Mais que ce ſoit par crainte ou par compaſſion, que m'importe, pourvû que vous tombiez d'accord avec moi, que dans cette occaſion ils ont fait ſemblant d'être ce qu'ils n'étoient pas.

Quant à ce que vous m'objectez, que ſi ſaint Paul s'eſt fait Juif avec les Juifs, il a donc dû auſſi ſe faire Gentil avec les Gentils ; ce raiſonnement là fait pour moi ; car comme il n'a pas été véritablement Gentil ; auſſi n'a-t-il pas été véritablement Juif. En quoi donc s'eſt-il rendu conforme aux Gentils ? Ce n'eſt pas comme vous vous l'imaginez en adorant les idoles ; c'eſt en recevant les incirconcis au nombre des fidéles, & en leur permettant de manger indifféremment de toutes ſortes de viandes, & même de celles dont les Juifs condamnent
Gal. 4. 6. l'uſage ; car *en* JESUS-CHRIST, *ni la circonciſion, ni l'incirconciſion ne ſervent de rien ; le tout conſiſte à obſerver les commandemens de Dieu.*

Au reſte, je vous prie & vous conjure de tout mon cœur, de me pardonner la liberté que j'ai priſe de deffendre mes ſentimens. Si j'ai paſſé en celæ les bornes que mon caractére & la bienſéance ſembloient me preſcrire, vous ne devez vous en prendre qu'à vous-même, puiſque vous m'avez forcé à vous répondre, en m'arrachant les yeux comme à Steſichore. Ne me regardez point comme un maître & un partiſan du menſonge, moi qui fais profeſſion de ſuivre JESUS-CHRIST, qui a dit: *Je ſuis la voye de la vérité & de la vie.* Il eſt impoſſible qu'aimant la vérité comme je fais, je puiſſe jamais me rendre eſclave du menſonge. Ne ſoulevez-vous point contre moi une foule d'ignorans, gens de la lie du peuple qui vous honorent comme leur Evêque & vous écoutent dans l'Egliſe avec le reſpect dû à votre dignité; mais qui font peu de cas d'un homme comme moi, qui eſt ſur ſon déclin & preſque tout courbé ſous le poids des années, & qui ne cherche qu'à vivre à la campagne & à ſe cacher dans le fond de ſon cloître. Cherchez ailleurs des gens qui puiſſent profiter de vos inſtructions & de vos cenſures; car ſéparés comme nous ſommes par une ſi grande étenduë & de mer & de terres, il eſt bien difficile que je puiſſe vous entendre de ſi oin, & quand bien même vous me feriez

Joan. 14. 6.

l'honneur de m'écrire, les lettres que vous m'adreſſeriez deviendroient publiques, & à Rome & dans toute l'Italie avant que de venir juſqu'à moi.

Quant à ce que vous me demandez dans vos lettres, pourquoi je ne me ſuis pas ſervi dans ma derniere traduction d'obéles & d'aſteriſques, comme j'avois fait dans la premiere ; permettez moi de vous dire qu'il paroît que vous ne ſçavez pas même ce que vous me demandez. Car la premiere traduction dont vous parlez eſt celle des Septante, où l'on a marqué par des obéles, c'eſt-à-dire par des traits pointus, ce que leur verſion a de plus que le texe hebreu ; & par des aſteriſques ou de petites étoiles, ce qu'Origene a pris de la verſion de Theodotion pour l'ajoûter à celle des Septante. C'eſt cette verſion que j'ai traduite de grec en latin ; mais pour l'autre, je l'ai faite ſur le texte hebreu, en m'attachant plutôt au véritable ſens de l'écriture, qu'à l'arrangement des mots.

Au reſte, je m'étonne que vous refuſiez de vous ſervir de la traduction d'un Chrétien, tandis que vous ne faites aucune difficulté de lire celle des Septante, quoiqu'elle ne ſoit point dans la premiere pureté, & qu'Origéne l'ait corrigée ou plutôt corrompuë par ſes obéles & ſes aſteriſques, & ſurtout par tout ce qu'il y a ajouté,

té, & qu'il a pris d'une verſion faite depuis la Paſſion du Sauveur par un interpréte Juif, & un blaſphémateur du nom de JESUS-CHRIST. Voulez-vous vous attacher à la Verſion des Septante, & vous déclarer le partiſan des Anciens? Paſſez, ou plutôt effacez dans vos exemplaires tout ce que vous trouverez marqué par des aſteriſques. Mais ſongez que vous ne pouvez prendre ce parti, ſans condamner les exemplaires dont ſe ſervent toutes les autres Egliſes, parce qu'à peine en trouvera-t-on un ou deux ſans ces additions qu'Origéne a faites à la Verſion des Septante. *Theodotion.*

Vous ajoutez que je ne devois pas entreprendre une nouvelle traduction après celle qu'ont faite les Anciens; & voici un argument tout nouveau, dont vous vous ſervez pour la décréditer. » Ou le texte, » dites-vous, que les Septante ont traduit, » eſt obſcur, ou il eſt clair; s'il eſt obſcur, » il eſt à croire que vous avez pû prendre » le change auſſi bien qu'eux; s'il eſt clair, » à coup ſûr il n'ont pû s'y méprendre. Pour répondre à cette objection; je me ſers de votre propre raiſonnement. Ce que les anciens Ecrivains ont expliqué avant nous dans leurs Commentaires ſur l'Ecriture ſainte, eſt obſcur ou il eſt clair; s'il eſt obſcur, comment avez-vous oſé entreprendre d'écrire après eux ſur des matieres

qu'ils n'ont pû développer ? S'il eſt clair ; envain avez-vous tâché d'éclaircir ce qui n'a pû leur échaper, particulierement dans l'explication des Pſeaumes, ſur leſquels ils nous ont donné pluſieurs volumes, comme ont fait parmi les Grecs, Origene, Euſebe de Ceſarée, Theodore d'Heraclée, Aſtere de Scitople, Apolinaire de Laodicée, Didyme d'Alexandrie, ſans compter pluſieurs autres qui ont écrit ſur quelques Pſeaumes détachés ; [car nous parlons ici du livre des Pſeaumes tout entier] & parmi les Latins S. Hilaire Evêque de Poitiers, Euſebe Evêque de Verceil, qui ont traduit les commentaires d'Origene & d'Euſebe. Notre ſaint Ambroiſe a auſſi imité celui-là en quelques endroits de ſes ouvrages.

Or, dites-moi, je vous prie, pourquoi dans vos Commentaires ſur les Pſeaumes, vous êtes-vous écarté des routes que tant d'Ecrivains ſi célébres nous ont marquées ? Si les Pſeaumes ſont obſcurs, il eſt à croire que vous avez pû prendre le change ; ſi tout eſt clair, on ne peut pas s'imaginer que ces grands hommes ayent pû ſe méprendre. De quelque côté que vous vous tourniez, vous ſerez obligé d'avoüer que vous avez travaillé inutilement. Mais ſur ce pied-là, perſonne n'oſera parler après les Anciens, ni entreprendre d'écrire ſur

un ſujet dont un autre ſe ſera ſaiſi le premier. Il eſt donc de votre honnêteté d'avoir ſur cela pour les autres la même indulgence que vous avez pour vous-même. Je n'ai point eu deſſein de décréditer les anciennes verſions, puiſqu'au contraire je les ai corrigées & traduites en Latin en faveur de ceux qui n'entendent que notre Langue. Je n'ai eu en vûë dans ma Traduction que de rétablir les endroits que les Juifs ont ou paſſés ou corrompus, & de faire connoître aux Latins ce que porte le texte Hébreu. Ne veut-on point la lire ? qu'on la laiſſe-là ; on ne force perſonne ; ceux qui ne la goûtent pas, peuvent boire leur vin vieux, & mépriſer mon vin nouveau, c'eſt-à-dire, ce que j'ai fait pour éclaircir les anciennes verſions, & pour mettre dans un nouveau jour des paſſages où perſonne ne peut rien comprendre.

Pour ce qui eſt des régles qu'on doit ſuivre dans la Traduction des ſaintes Ecritures, je les ai expliquées dans le Livre que j'ai compoſé, *de la meilleure maniere de traduire*, & dans toutes les Préfaces qui ſont à la tête des Traductions que j'ai faites des Livres ſacrés. Je crois devoir y renvoyer le Lecteur. Que ſi vous ne faites point de difficulte de recevoir le Nouveau Teſtament que j'ai revû & corrigé, parce que pluſieurs perſonnes qui ſçavent le Grec

ſont capables d'en juger : Vous deviez auſſi me faire la juſtice de croire que je n'ai pas été moins exact dans la Traduction de l'Ancien Teſtament ; que je n'y ai rien mis du mien, & qu'elle eſt entiérement conformé au texte Hébreu. Si vous en doutez, vous pouvez conſulter ſur cela ceux qui ſçavent la Langue Hébraïque.

Mais quel parti prendre, me direz-vous, ſi ceux que vous conſulterez là-deſſus refuſent de s'en expliquer, ou veulent vous en impoſer ? Quoi ? eſt-il poſſible que tout ce qu'il y a de Juifs au monde ne diſent rien de ma Traduction, ou qu'on ne puiſſe trouver une ſeule perſonne qui entende l'Hébreu, ou que toute la terre conſpire contre moi, comme ces Juifs dont vous me parlez, qui dans une petite ville d'Afrique ſe ſont déchaînés contre ma Verſion? C'eſt le conte que vous me faites dans une de vos lettres. (» Un Evêque de nos con» freres, dites-vous, ayant ordonné qu'on » lût votre Traduction dans l'aſſemblée des » Fidéles dont il a la conduite, on trouva » fort mauvais que vous euſſiez traduit un » certain endroit du Prophéte Jonas, d'une » maniére toute différente de celle à laquel» le le peuple étoit accoûtumé, & qui avoit » été de tout tems en uſage parmi eux. La » choſe alla ſi loin, & révolta tellement » l'eſprit de la populace, les Grecs ſur-

»tout vous accuſant hautement d'avoir »falſifié ce paſſage, que l'Evêque de la »Ville, où il y a quantité de Juifs, fut obli»gé de les conſulter, & ils lui dirent, ſoit »par ignorance, ſoit par malice, que les »Exemplaires Grecs & Latins étoient ſur »cela conformes au texte Hébreu: de ma»niére qu'il fut obligé de corriger cet en»droit, afin de retenir ſon peuple qui »avoit été ſur le point de l'abandonner.« Je juge par-là que vous pourriez bien vous être mépris en quelques endroits.)

Vous dites que j'ai mal traduit un certain endroit du Prophéte Jonas, & qu'un mot auquel les oreilles n'étoient pas accoûtumées, ayant revolté toute la populace, l'Evêque s'étoit vû ſur le point de perdre ſon troupeau. Mais vous ne me marquez point quel eſt cet endroit que j'ai mal traduit, & vous m'ôtez par-là le moyen de me défendre & de vous rendre compte de ma Traduction. Ne voudriez-vous point me parler encore de *la courge*, & remettre ſur le bureau le procès que me fit ſur cela il y a pluſieurs années un homme (*a*) qui ſe dit de la famille de Cornelius ou

(*a*) S. Jerôme dans ſon Commentaire ſur le 4. chapitre de Jonas, l'appelle *Cantherius*. Voici ſes paroles dont on a crû devoir ici prendre le ſens: *In hoc loco quidam Cantherius de antiquiſſimo genere Corneliorum, ſive, ut ipſe jactat, de ſtirpe Aſinii Pollionis, dudum Romæ dicitur me accuſaſſe ſacrilegii quòd pro cucurbita hederam tranſtulerim.*

qu'ils ſont très-ignorans dans la Langue Hébraïque, ou qu'ils vous en ont fait accroire, afin de ſe divertir aux dépens des partiſans de la *courge*.

Je finis en vous conjurant d'épargner un vieillard qui ne cherche que le repos, & de ne point forcer un ſoldat qui a ſervi ſi long-tems autrefois, à reprendre le harnois, & à s'expoſer à de nouveaux périls. Il vous ſied bien à vous qui êtes encore jeune, & élevé à la dignité Epiſcopale, d'inſtruire les peuples, & de porter à Rome les richeſſes & les nouvelles productions d'Afrique. Mais pour moi je me borne à m'entretenir tout bas & dans un petit coin de mon Monaſtére, avec quelques pauvres gens qui veulent bien m'écouter & lire mes Ouvrages.

CXVII. LETTRE.

S. JERÔME A S. AUGUSTIN.

Ecrite l'an 405. *Cette lettre n'eſt qu'un compliment que ſaint Jerôme fait à S. Auguſtin. Il lui demande pardon de la liberté avec laquelle il a ſoutenu ſon ſentiment contre lui. Il lui parle en paſſant de ſon démêlé avec Ruffin.*

J'Ai appris avec bien de la joye de notre frere Firmius, à qui j'ai eu ſoin de demander de vos nouvelles, que vous êtiez en parfaite ſanté. Mais m'étant informé ſi vous ne l'aviez point chargé de quelque lettre pour moi, (car je comptois d'en recevoir, & je me croyois même en droit d'en demander) il m'a dit qu'il étoit parti d'Afrique à votre inſçû. Je me ſers donc de l'occaſion que me fournit une perſonne qui vous aime ſi tendrement, pour vous aſſûrer de mes très-humbles reſpects, & en même-tems pour vous prier de me pardonner la liberté que j'ai priſe de vous répondre comme j'ai fait. J'en ai une véritable confuſion, mais vous l'avez voulu, & j'ai été obligé de me rendre malgré moi aux inſtances réïterées que vous m'avez faites

ſur cela. Ce n'eſt point par mon propre mouvement que j'ai pris ce parti, c'eſt par la néceſſité où vous m'avez reduit de défendre mon ſentiment, & de répondre à vos objections. Si j'ai tort en cela, permettez-moi de vous dire que vous en avez encore plus de m'avoir attaqué. Mais ne chicanons pas davantage ; aimons-nous en véritables freres, & laiſſant-là toutes nos diſputes, ne nous écrivons déſormais que pour nous donner des marques d'une ſincére amitié.

Tous nos Freres qui ſervent ici le Seigneur avec moi vous ſaluent avec bien du reſpect. Je vous ſupplie auſſi de ſaluer de ma part ceux qui portent avec vous l'aimable joug de JESUS-CHRIST, & particuliérement le ſaint & vénérable Évêque Alypius. Je prie le Seigneur de vous conſerver en parfaite ſanté, & je vous conjure de me donner quelque part à votre ſouvenir.

Si vous avez lû mon Commentaire ſur le Prophéte Jonas, je crois que vous n'aurez pas approuvé le ridicule procedé de ceux qui ont voulu me faire un procès ſur la *courge*. Il eſt vrai que j'ai écrit contre un ami qui m'a attaqué le premier. Mais il eſt de votre juſtice & de votre bonté de donner le tort à l'aggreſſeur, & non pas à celui qui n'a fait que parer les coups qu'on

lui portoit. Exerçons-nous, si vous le voulez, & divertissons-nous dans le champ des saintes Ecritures ; mais faisons ensorte que l'amitié n'en souffre point.

CXVIII. LETTRE.

S. AUGUSTIN A S. JERÔME.

Ecrite l'an 405. *Saint Augustin dans cette lettre examine plus à fond & avec plus d'etendue l'opinion que S. Jerôme avoit avancée dans son Commentaire sur l'Epître aux Galates. Il le prie néanmoins de lui pardonner ce qui peut lui avoir échapé de trop dur dans ses lettres.*

J'Ai fait il y a déja long-tems une réponse fort longue à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par votre saint fils Astérius, qui est maintenant non-seulement mon frere, mais aussi mon collégue dans l'Episcopat. Je ne sçai encore si elle a été jusqu'à vous ; il y a pourtant quelque apparence que vous l'avez reçûë, puisque vous me marquez dans la lettre que notre très-cher frere Firmus m'a apportée de votre part : »Que si vous avez écrit »contre celui qui vous a attaqué le pre»mier, il est de ma justice & de ma bonté

»de donner le tort à l'aggreſſeur, & non »pas à celui qui n'a fait que parer les coups »qu'on lui portoit.« Voilà le ſeul endroit par où je puis conjecturer que vous avez lû ma lettre, parce qu'en effet je vous y témoigne combien je ſuis touché de voir régner la diviſion entre deux perſonnes dont l'étroite amitié étoit connuë de toute la terre, & faiſoit la joye de toute l'Egliſe. Je n'ai point prétendu par-là blâmer votre conduite, & je n'oſe même aſſurer que j'y aye trouvé quelque choſe à redire: j'ai voulu ſeulement déplorer la miſere & l'inconſtance des hommes, parmi leſquels il ſe trouve ſi peu d'amis, quelque tendre & quelque étroite que ſoit l'amitié qui les unit, ſur qui l'on puiſſe ſûrement compter. Mais j'aurois mieux aimé apprendre par votre lettre, ſi vous avez eu la bonté de me pardonner, comme je vous en avois prié. Faites-moi le plaiſir de vous en expliquer d'une maniére un peu plus préciſe. J'ai néanmoins quelque ſujet de croire que vous m'avez accordé cette grace, parce que j'ai remarqué dans votre lettre quelque choſe de plus ſerain & de moins ſombre qu'à l'ordinaire, pourvû toutefois que vous ne l'ayez écrite qu'après avoir reçû la mienne; ce qui ne me paroît pas.

Vous me priez, ou plutôt, vous me commandez avec cette confiance que don-

ne la charité, de m'exercer & de me divertir avec vous dans le champ des ſaintes Ecritures, en ſorte néanmoins que l'amitié n'en ſouffre point. Pour moi, au lieu d'un jeu & d'un divertiſſemenr, j'aimerois mieux que nous nous fiſſions de cet exercice une occupation ſérieuſe. Vous avez bien voulu appeller cette étude *un jeu*, parce que tout vous y paroît facile : mais pour moi je vous avouë que j'attens quelque choſe de plus d'un homme comme vous, qui joignez à une ſageſſe conſommée une érudition profonde dans les ſaintes Ecritures ; qui depuis tant d'années donnez à cette étude tout votre tems, tous vos ſoins, tout votre eſprit, toute votre application ; & qui avez reçû ſur cela non-ſeulement des dons extraordinaires, mais même une inſpiration particuliére du S. Eſprit. Ce que j'attens donc de vous, & ce que je vous demande, c'eſt que vous ayez la bonté de m'aider dans cet exercice, qui eſt pour moi non pas un champ où je puiſſe courir aiſément, mais une montagne où je ne ſçaurois monter ſans perdre haleine. Peut-être avez-vous crû devoir l'appeller *un jeu* & *un divertiſſement*, à cauſe de cette agréable liberté avec laquelle deux intimes amis doivent s'entretenir ſur ces ſortes de matiéres, ſoit qu'elles ſoient aiſées ou difficiles à développer. Mais ſi celui avec qui nous con-

verſons avance quelque choſe qui nous faſſe de la peine ; ſi faute d'application ou d'intelligence nous n'entrons pas dans ſa penſée & dans ſes ſentimens ; ſi nous les combatons avec un peu trop de liberté & de chaleur : dites-moi, je vous prie, comment pouvons-nous éviter qu'on ne nous ſoupçonne de vouloir *par une ſotte vanité entrer en diſpute avec de grands hommes, afin de nous faire de la réputation dans le monde* ? Et ſi dans la néceſſité où nous ſerons de les refuter, il nous échappe quelque choſe de trop dur & de trop piquant, comment faire pour l'adoucir ; pour le rendre plus ſupportable, & pour empêcher qu'on ne nous accuſe de combatre *avec une épée trempée dans le miel* ? Le ſeul parti qu'il y auroit à prendre pour ſe garantir de ces défauts, ou pour en éviter le ſoupçon, ce ſeroit lorſque nous aurions affaire à un plus habile homme que nous, d'approuver aveuglément tout ce qu'il diroit, de ne contredire en aucune maniére ſon ſentiment, & de ne prendre pas même la liberté de lui demander quelque éclairciſſement ſur ce que nous aurions peine à comprendre.

Si nous étions vous & moi dans cette ſituation, nous pourrions alors nous exercer & nous divertir dans le champ des ſaintes Ecritures ſans craindre de nous bleſſer

& de donner quelque atteinte à notre amitié : mais auſſi ne ſeroit-ce pas nous faire illuſion à nous-mêmes ? car pour moi je vous avouë franchement qu'il n'y a que les livres qu'on appelle Canoniques pour qui j'aye un reſpect & une vénération qui va juſqu'à croire fermement que ceux qui en ſont les auteurs ont été incapables de ſe tromper. Que ſi j'y trouve quelque choſe qui me ſemble contraire à la vérité, alors je n'ai point de peine à me perſuader, ou que mon exemplaire n'eſt pas correct, ou que le Traducteur n'a pas bien pris le ſens de l'Ecriture, ou enfin que je n'entens pas moi-même ce que je lis. Pour ce qui eſt des autres Ecrivains, quelque diſtingués & quelque célebres qu'ils ſoient par leur érudition & leur ſainteté, je ne regarde pas leurs déciſions comme la régle infaillible de la vérité, & je ne m'y ſoumets qu'autant que je les trouve ou autoriſées par les livres Canoniques, ou appuyées ſur des raiſons probables qui leur donnent quelque apparence de vérité. Je crois, mon frere, que vous n'êtes pas d'un autre ſentiment, & je ne ſçaurois me perſuader que vous prétendiez qu'on ait pour vos écrits le même reſpect & la même ſoumiſſion qu'on doit avoir pour ceux des Prophétes & des Apôtres, qu'on ne peut ſans impieté ſoupçonner d'erreur. Je ſçais que vous avez de

vous-même des ſentimens plus humbles & plus modeſtes, comme on en peut juger par cet endroit d'une de vos lettres où vous dites : » Plût à Dieu que j'euſſe le bon-» heur de vous embraſſer, & de m'entre-» tenir avec vous, afin d'apprendre quel-» que choſe l'un de l'autre. «

Si l'idée que j'ai de votre droiture & de votre probité me donne ſujet de croire que vous parlez ici de bonne foi & dans toute la ſincérité du cœur : à combien plus forte raiſon dois-je croire que c'eſt ſans déguiſement & ſans diſſimulation que ſaint Paul a dit en parlant de ſaint Pierre & de ſaint Barnabé : *Quand je vis qu'ils ne marchoient pas droit ſelon la vérité de l'Evangile, je dis à Pierre devant tout le monde : Si vous qui êtes Juif, vivez comme les Gentils, & non pas comme les Juifs, pourquoi contraignez-vous les Gentils de judaizer ?* Car qui eſt l'homme ſur les écrits & ſur les paroles duquel on puiſſe compter ſûrement, s'il eſt vrai que l'Apôtre en parlant de la ſorte, impoſoit à ſes chers enfans pour qui il ſentoit de nouveau les douleurs de l'enfantement juſqu'à ce que JESUS-CHRIST, qui eſt vérité, fût formé en eux ? & ſi après leur avoir dit dès le commencement de ſon Epître : *Je prens Dieu à témoin que je ne vous ments point en tout ce que je vous écris*, il manquoit néanmoins

de droiture & de ſincérité à leur egard, leur diſſimuloit par je ne ſçai quelle politique ſes véritables ſentimens, & les trompoit en diſant qu'il avoit remarqué que Pierre & Barnabé ne marchoient pas droit ſelon les vérités de l'Evangile, & qu'il avoit reſiſté en face à ſaint Pierre, parce qu'il vouloit obliger les Gentils de judaïzer?

Mais, me direz-vous, ne vaut-il pas mieux croire que ſaint Paul a écrit quelque choſe contre la vérité, que de croire que ſaint Pierre a fait quelque choſe contre ſon devoir & ſa conſcience? Selon ce principe il vaudroit donc mieux croire (ce qu'à Dieu ne plaiſe) que l'Evangile nous en impoſe, que de croire que ſaint Pierre a renoncé JESUS-CHRIST. Il vaudroit mieux accuſer l'Auteur du Livre des Rois de menſonge & d'impoſture, que de croire que David, ce grand Prophéte que le Seigneur avoit choiſi d'une maniére ſi particuliére, ait convoité & enlevé la femme d'un autre homme, qu'il ait commis un adultére avec elle, & qu'à ce crime énorme il ait ajouté l'homicide en faiſant mourir le mari de cette femme. Mais bien loin de prendre ce parti, je lirai toujours avec confiance, & regarderai comme des vérités certaines, tout ce que nous enſeigne l'Ecriture ſainte, qu'une autorité divine & ſou-

veraine nous rend ſi reſpectable. Je croirai véritablement dignes ou de louange, ou de correction, ou de blâme, les perſonnes dont elle parle; & j'aimerai mieux attribuer quelques foibleſſes humaines à des hommes d'ailleurs d'un mérite diſtingué, que de ſoupçonner ces Livres divins de duplicité & d'artifice.

Les Manichéens ne pouvant éluder par aucun détour pluſieurs paſſages de l'Ecriture, qui détruiſent viſiblement leurs erreurs & leurs impietés, n'ont point d'autre reſſource que de dire que ces paſſages ſont falcifiés; en ſorte néanmoins qu'ils imputent ces falcifications à je ne ſçai quels fauſſaires qui ont corrompu, à ce qu'ils prétendent, ces Livres divins, & non pas aux Apôtres qui les ont écrits: mais comme ils ne ſçauroient prouver ces falcifications prétenduës, ni par des exemplaires dont le nombre & l'ancienneté puiſſe faire foi, ni par l'autorité des originaux ſur leſquels on a fait la verſion Latine; ils ſont obligés de céder à la vérité, qui les confond par la vivacité & l'éclat de ſa lumiére. Or eſt-il poſſible que vous ne vous apperceviez pas, éclairé comme vous êtes, combien ce ſeroit favoriſer l'impieté de ces hérétiques, que d'admettre, je ne dis pas que les Epîtres des Apôtres ont été falciſiées, mais que les Apôtres eux-mêmes ont écrits des fauſſetés?

On ne peut pas s'imaginer, dites-vous, que ſaint Paul ait oſé reprendre ſaint Pierre d'une faute dont il étoit lui-même coupable. Il n'eſt pas queſtion maintenant de ce que ſaint Paul a fait, mais de ce qu'il a écrit. C'eſt de quoi il s'agit, & ce qui eſt capital pour le ſentiment que je défens, ſi l'on veut ſauver la vérité des ſaintes Ecritures, & exempter de flétriſſûre ces Livres divins qui ſont le fondement de notre Foi, & qui nous ont été donnés non point par des Auteurs inconnus & ſans nom, maïs par les Apôtres mêmes dont ils empruntent toute leur autorité. Si donc S. Pierre a fait ce qu'il devoit faire, il eſt certain que ſaint Paul nous en impoſe, lorſqu'il dit que cet Apôtre ne marchoit pas ſelon la vérité de l'Evangile. Car l'on fait bien dès que l'on fait ſon devoir, & l'on ne peut ſans impoſture accuſer un homme d'avoir mal fait, quand on eſt perſuadé qu'il n'a fait que ce qu'il devoit faire. Que ſi ce que ſaint Paul a écrit eſt vrai, il eſt donc vrai auſſi que ſaint Pierre ne marchoit pas alors ſelon la vérité de l'Evangile, & qu'il faiſoit ce qu'il ne devoit pas faire : & ſi ſaint Paul a tenu la même conduite dans une pareille conjoncture, j'aime mieux croire qu'il n'a repris ſon collégue qu'après s'être corrigé de ſa faute, que d'accorder qu'il ait uſé de menſonge dans aucune de ſes Epî-

tres, & encore moins dans celle où il commence par dire : *Je prens Dieu à témoin que je ne vous ments point dans tout ce que je vous écris.*

Pour moi de la maniére dont ſaint Pierre agiſſoit ; je crois qu'il vouloit obliger les Gentils à judaïzer ; je le crois, parce que ſaint Paul nous le dit, & que je ne ſçaurois me perſuader que cet Apôtre ait voulu nous en impoſer. Or il eſt certain que ſaint Pierre avoit tort en cela, & que c'étoit agir contre la vérité de l'Evangile, que de donner lieu à ceux qui avoient embraſſé la Foi de JESUS-CHRIST, de croire que l'obſervation des cérémonies de la Loi étoit néceſſaire au ſalut. C'eſt ce que prétendoient à Antioche les Fidéles d'entre les Juifs, & c'eſt ſur quoi ſaint Paul les a combattus ſans relâche, & avec toute la vivacité que lui inſpiroit ſon zéle. Mais pour lui, ſoit qu'il faſſe circoncire ſon diſciple Timothée, ſoit qu'il s'acquite à Cenchrée du vœu qu'il avoit fait, ſoit que par le conſeil de ſaint Jacques il aille avec quelques Nazaréens au Temple de Jeruſalem pour ſe conformer aux uſages de la Loi ; il ne veut point donner à entendre par toutes ces démarches, que le ſalut du Chrétien eſt attaché à ces ſortes de pratiques ; il veut ſeulement empêcher qu'on ne le ſoupçonne de regarder comme une idolâtrie payenne

des cérémonies que Dieu, dont la Sageſſe ſçait s'accommoder au tems, avoit inſtituées dans l'ancienne Loi, comme des figures des choſes à venir. En effet, il étoit accuſé, comme lui dit ſaint Jacques, d'enſeigner qu'il falloit renoncer à Moiſe. Or il n'auroit pû ſans crime porter ceux qui croyoient en JESUS-CHRIST, à renoncer à un Prophéte de JESUS-CHRIST, & à condamner comme mauvaiſe & déteſtable la doctrine de ce fameux Légiſlateur, dont le Sauveur lui-même avoit dit en parlant aux Juifs : *Si vous croyiez Moïſe, vous me croiriez auſſi, parce que c'eſt de moi qu'il a écrit.*

Joan. 5. 46.

Peſez-bien, je vous prie, ces paroles de l'Apôtre ſaint Jacques : *Vous voyez, mon frere*, dit-il à ſaint Paul, *combien de milliers de Juifs ont crû en* JESUS-CHRIST; *& cependant ils ont tous beaucoup de zele pour la Loi. Or ils ont oüi dire que vous enſeignez à tous les Juifs qui ſont parmi les Gentils de renoncer à Moïſe, en diſant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, ni vivre ſelon les coutumes reçûës & établies parmi les Juifs. Que faut-il donc faire? Il faut les aſſembler tous, car ils ſçavent que vous êtes arrivé. Faites donc ce que nous vous allons dire. Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu; prenez-les avec vous, & vous purifiez avec eux,*

Act. 21. 20.

en faiſant les frais de la céremonie, afin qu'ils ſe raſent la téte, & que tous ſçachent que ce qu'ils ont oüi dire de vous eſt faux, mais que vous continuez à garder la Loi. Quant aux Gentils qui ont crû, nous leur avons écrit que nous avons jugé qu'il ſuffiſoit qu'ils s'abſtinſſent des viandes immolées aux idoles, du ſang & de la fornication.

Ces paroles font voir clairement que ſaint Jacques ne donna ce conſeil à ſaint Paul, qu'afin de convaincre ceux d'entre les Juifs qui après avoir crû en JESUS-CHRIST, étoient néanmoins toujours attachés aux obſervances de la Loi, que ce qu'ils avoient entendu dire de lui étoit faux, & que cet Apôtre ne ſe prévaloit pas de la doctrine de JESUS-CHRIST pour condamner comme ſacrilége & comme écrite ſans l'ordre de Dieu, la Loi que Moïſe avoit donnée à leurs peres. Car c'eſt de quoi ſaint Paul étoit accuſé. Ceux qui ſçavoient que les Fidéles d'entre les Juifs ne devoient obſerver ces céremonies que par reſpect pour l'autorité de Dieu, & à cauſe de la ſainteté de ces obſervances qui étoient autant de figures prophétiques, & qu'ils ne devoient pas les regarder comme néceſſaires pour obtenir la grace du ſalut qui commençoit à ſe manifeſter en JESUS-CHRIST, & que l'on recevoit dans le Sa-

crement de Baptême, ceux-là, dis-je, n'étoient pas les auteurs des mauvais bruits que l'on faiſoit courir de cet Apôtre : mais c'étoit ceux qui prétendoient qu'après avoir embraſſé l'Evangile on ne pouvoit faire ſon ſalut ſans obſerver les cérémonies de la Loi. Car ils ſçavoient, par leur propre expérience, avec combien de zéle ſaint Paul toujours contraire à leurs préjugés, prêchoit la grace de l'Evangile, & enſeignoit que ce n'étoit point par l'obſervation de la Loi que nous étions juſtifiés, mais par la grace de JESUS-CHRIST, dont ces anciennes cérémonies n'étoient que des ombres & des figures. C'eſt pour cela qu'ils tâchoient de le rendre odieux, de ſoulever les peuples contre lui, & de le faire paſſer pour un ennemi de la Loi & des Commandemens de Dieu. Or il ne pouvoit mieux détruire ces fauſſes impreſſions que l'on donnoit de ſa conduite, qu'en obſervant lui-même ces céremonies qu'on le ſoupçonnoit de condamner comme ſacriléges, & en faiſant voir qu'on ne devoit ni les défendre aux Juifs comme mauvaiſes, ni obliger les Gentils à les pratiquer comme néceſſaires au ſalut. Car s'il eût crû véritablement, comme on le diſoit, que ces anciennes pratiques étoient inutiles & ſacriléges, & s'il n'eût conſenti à les obſerver que pour mieux cacher ſes ſentimens

par cette démarche concertée ; ſaint Jacques au lieu de lui dire : *Suivez le conſeil que nous vous donnons afin que tous ſçachent que ce qu'ils ont oüi dire eſt faux*, lui eût dit, *afin que tous croyent que ce qu'ils ont oüi dire eſt faux.* Ce parti auroit été d'autant plus facile à prendre, que les Apôtres avoient déja ordonné dans Jeruſalem même, qu'on obligeroit point les Gentils à obſerver les céremonies judaïques, dont néanmoins ils n'interdiſoient pas l'uſage aux Juifs, qui d'ailleurs n'y étoient pas obligés par la Loi de l'Evangile.

Or ſi nonobſtant ce réglement qu'avoient fait les Apôtres, ſaint Pierre étant à Antioche ne laiſſa pas d'uſer de diſſimulation, pour engager les Gentils à pratiquer les anciennes cérémonies, qu'il n'étoit pas lui-même obligé d'obſerver, quoique d'ailleurs on ne lui en eût pas interdit la pratique par reſpect pour la Loi que Dieu avoit confiée aux Juifs ; faut-il s'étonner que ſaint Paul l'ait voulu obliger à ſe déclarer ouvertement pour le réglement qu'il ſe ſouvenoit bien d'avoir fait lui-même à Jeruſalem de concert avec les autres Apôtres ? Si au contraire cette affaire ſe paſſa avant le Concile de Jeruſalem, (ce qui me paroît beaucoup plus probable ;) il ne faut point s'étonner non plus que ſaint Paul, qui ne pouvoit approuver les timides mé-

nagemens de saint Pierre, ait voulu le porter à se déclarer hautement, & à ne point trahir les sentimens dans lesquels il sçavoit bien qu'il étoit, soit parce qu'il avoit oüi parler de la révélation qu'il avoit euë sur cela dans la vocation du Centenier Corneille, soit parce qu'il l'avoit vû manger avec les Gentils, auparavant que les Juifs, qu'il craignoit de choquer par une telle conduite, fussent arrivés à Antioche. Car j'avouë que saint Pierre étoit dès-lors sur cela de même sentiment que saint Paul. Celui-ci donc en le reprenant ne l'instruisoit point d'une vérité qu'il ignorât; mais il le blâmoit de vouloir obliger les Gentils à judaïzer, & condamnoit tous ses déguisemens qui donnoient sujet de penser qu'il croyoit aussi-bien que les Juifs, que la circoncision & les autres céremonies de la Loi, qui n'avoient été établies que pour représenter & prédire les choses à venir, étoient nécessaires au salut.

Pourquoi donc saint Paul fit-il circoncire son Disciple Timothée? Ce fut pour ne donner aucun sujet aux Juifs, & particuliérement aux parens maternels de Timothée, de croire que les Fidéles d'entre les Gentils, avoient pour la circoncision établie par l'ordre de Dieu même, autant d'horreur qu'on en doit avoir pour l'idolâtrie qui s'est introduite dans le monde par

par les artifices du démon. Pourquoi ne fit-il pas circoncire Tite ? Ce fut de peur d'autoriſer par-là les injuſtes prétentions de ceux qui diſoient que les Fidéles ne pouvoient être ſauvés ſans la circonciſion, & qui pour ſéduire les Gentils publioient partout que S. Paul étoit de ce ſentiment par ces paroles : *Mais on n'obligea point Tite, que j'avois amené avec moi, & qui étoit Gentil, de ſe faire circoncire ; & la conſideration des faux freres qui s'étoient introduits par ſurpriſe dans l'Egliſe, & gliſſés parmi nous, pour obſerver la liberté que nous avons en* JESUS-CHRIST, *& nous réduire en ſervitude, ne nous porta pas à leur céder même pour un moment, & nous refuſâmes de nous aſſujettir à ce qu'ils vouloient, afin que la verité de l'Evangile demeurât parmi nous.* Gal. 2. 3. Il eſt aiſé de juger par-là que ſaint Paul ſçavoit bien que ces faux freres n'éclairoient ainſi toutes ſes démarches, que pour voir s'il feroit circoncire Tite comme il avoit fait Timothée. Il étoit en droit de le faire, & il pouvoit en cela uſer de la même liberté avec laquelle il avoit fait voir qu'on ne devoit ni s'attacher à ces cérémonies comme néceſſaires au ſalut, ni les condamner comme ſacriléges.

» Mais, dites-vous, il eſt à craindre dans » la queſtion que nous traitons ici, que » nous n'admettions comme les Philoſo-

» phes de certaines actions qui tiennent le » milieu entre le bien & le mal, & qui ne » ſont ni bonnes ni mauvaiſes. Pour éviter » donc cet écueil, il faut néceſſairement » tomber d'accord que l'obſervation des » céremonies de la Loi ne peut être une » choſe indifférente, mais qu'elle eſt ou un » bien, ou un mal. Si c'eſt un bien, nous » ſommes obligés de nous y attacher ; ſi » c'eſt un mal, nous devons croire que lorſ- » que les Apôtres ont obſervé ces céré- » monies, ils agiſſoient avec diſſimulation, » & non point dans la droiture & la ſincé- » rité du cœur. « Pour moi je ne crains pas tant qu'on attribuë aux Apôtres les ſentimens des Philoſophes, qui ne laiſſent pas quelquefois de dire la vérité, que les déguiſemens des Avocats qui employent le menſonge pour favoriſer leur partie. Car ſi dans l'explication de l'Epître aux Galates vous avez crû pouvoir juſtifier par leur exemple la diſſimulation de ſaint Pierre & de ſaint Paul ; pourquoi voulez-vous que je rejette les opinions des Philoſophes, dont il eſt vrai que la ſcience n'eſt que vanité, non pas à cauſe que tout ce qu'ils diſent eſt faux, mais parce qu'ils mettent leur confiance dans pluſieurs choſes fauſſes, & que lors même qu'ils diſent vrai, ils n'ont point de part à la grace de JESUS-CHRIST qui eſt la vérité même.

Après tout, pourquoi ne pourrois-je pas dire que ces anciennes cérémonies ne ſont ni bonnes, puiſqu'elles ne vous juſtifient pas, n'étant que des ombres & des figures de la grace par laquelle nous ſommes juſtifiés; ni mauvaiſes, puiſque c'eſt Dieu même qui les a preſcrites d'une maniére convenable au tems & aux perſonnes à qui il en a fait une Loi? Ce ſentiment me paroît d'autant plus plauſible, que j'ai pour moi les paroles mêmes d'un Prophéte qui dit que Dieu a donné au peuple Juif *des préceptes qui n'étoient pas bons.* Il ne dit pas que Dieu leur a donné de mauvais préceptes, mais ſeulement *des préceptes qui n'etoient pas bons;* peut-être pour nous donner à entendre que ces préceptes n'étoient pas tels qu'on devînt bon en les obſervant, ou qu'on ne pût devenir bon en ne les obſervant pas. *Ezech.* 20. 25.

Dites-moi un peu, je vous prie, lorſqu'un Fidéle de l'Egliſe d'Orient eſt à Rome, doit-il faire ſemblant de jeûner les Samedis, & ne doit-il jeûner par devoir & par religion que le Samedi de Pâques? Si ils nous diſent que c'eſt mal fait de jeûner le Samedi, nous ſerons obligés de condamner non-ſeulement l'Egliſe de Rome, mais auſſi pluſieurs Egliſes voiſines, & d'autres encore plus éloignées où cette pratique eſt en uſage. Si au contraire nous

ſoutenons que c'eſt mal fait de jeûner le Samedi ; ſerons-nous aſſez téméraires pour faire le procès à toutes les Egliſes d'Orient, qui ſont la plus conſidérable partie du monde Chrétien ? Il faut donc que vous tombiez d'acord que dans ces ſortes de pratiques il a un certain milieu que l'on doit prendre, non point par diſſimulation & par grimace, mais par un devoir que la bienſéance & les loix de la ſociété nous impoſent, quoiqu'il n'y ait rien dans les ſaintes Ecritures qui nous oblige à les obſerver. Or, combien plus devons-nous craindre d'appeller un mal, des cérémonies que Dieu même a inſtituées, comme la Foi chrétienne nous l'apprend ; quoique cette même foi nous enſeigne d'ailleurs que ce ne ſont point ces cérémonies qui nous juſtifient, mais la grace de Dieu par JESUS-CHRIST, notre Seigneur ?

Je dis donc que dans l'ancienne alliance Dieu inſtitua parmi les Juifs la circonciſion, & d'autres ſemblables cérémonies, comme autant de figures des myſteres que JESUS-CHRIST devoit accomplir dans la ſuite des tems. Après quoi ces divines Ordonnances n'ont pas laiſſé de ſubſiſter, non pas pour obliger les Chrétiens à les obſerver comme s'ils devoient encore attendre la foi qu'elles promettoient ; mais ſeulement pour les inſtruire & les faire entrer

dans le dénouëment des anciennes prophéties. Or, comme on ne devoit pas obliger les Gentils à les obſerver, auſſi ne falloit-il pas les interdire aux Juifs, comme quelque choſe d'impie & de ſacrilége. On les a donc laiſſé tomber peu à peu, & on les a vû s'évanouïr à meſure que l'Evangile s'établiſſoit dans le monde, & que la grace de JESUS-CHRIST faiſoit ſentir aux Fidéles qu'elle ſeule étoit la ſource de leur juſtification, & qu'ils ne pouvoient trouver leur ſâlut dans ces cérémonies qui n'étoient que les ombres des choſes à venir, & qu'on voyoit alors heureuſement accomplies. Ces figures & ces anciennes pratiques ont pris fin par la vocation des Juifs qui vivoient du tems de JESUS CHRIST & des Apôtres. On s'eſt contenté, pour le reſpect qui leur étoit dû, de ne les point condamner comme une impiété & une eſpece d'idolâtrie; mais en même tems on leur a donné des bornes, de peur qu'on ne crût qu'elles étoient néceſſaires au ſalut, comme ſe l'imaginoient quelques Hérétiques, qui voulant allier la Loi de Moïſe avec l'Evangile de JESUS-CHRIST, n'ont pû être ni Juifs ni Chrétiens.

Vous m'avertiſſez charitablement de me précautionner contre cette erreur. Je n'y ai jamais été; ſaint Pierre n'y étoit pas non plus; mais il a fait ſemblant d'être de ce

ſentiment afin de ménager l'eſprit des Juifs. C'eſt pour cela que ſaint Paul nous aſſure dans ſon Epître, qu'il avoit remarqué que cet Apôtre ne marchoit pas ſelon la vérité de l'Evangile, & qu'il l'avoit blâmé d'une maniere très-ſérieuſe, de ce qu'il vouloit obliger les Gentils à judaïzer. C'eſt ce qu'on ne ſçauroit reprocher à ſaint Paul; car, ſi dans de certaines conjonctures, il obſervoit de bonne foi ces anciennes cérémonies, pour faire voir qu'on ne devoit pas en condamner l'uſage; il enſeignoit d'ailleurs avec beaucoup de zele qu'on ne devoit forcer perſonne à les obſerver, & que ce n'étoit point par ces ſortes de pratiques, mais par la grace de la foi, que les Fidéles pouvoient obtenir le ſalut. Or, quoique je ſois perſuadé que ſaint Paul a été en tout cela de bonne foi; cependant, ſi aujourd'hui un Juif ſe faiſoit Chrétien, je ne voudrois pas le contraindre, ni même lui permettre d'obſerver ces anciennes cérémonies d'une maniere ſérieuſe; comme vous ne voudriez pas non plus l'obliger ou lui permettre de faire ſemblant de les obſerver, quelque perſuadé que vous ſoyez que ſaint Paul a uſé en cela de déguiſement & de diſſimulation.

Prétendez-vous donc, pour me ſervir de vos propres termes, que tout ce que l'on peut conclure de la queſtion que

nous traitons ici, ou plûtôt du ſentiment que vous ſoutenez, eſt, que les fidéles d'entre les Juifs, après avoir embraſſé l'Evangile, font bien d'offrir des Sacrifices comme ſaint Paul, de circoncire leurs enfans, de même que cet Apôtre a circoncis Timothée, & d'obſerver le Sabbat, comme tous les Juifs l'ont toujours obſervé; pourvû néanmoins que tout cela ne ſoit que feinte & grimace? Si cela eſt, nous donnons, je ne dis pas dans les erreurs d'Ebion, & de ceux qu'on appelle communement *Nazaréens*, ou dans quelque autre héréſie quelle qu'elle puiſſe être; mais dans une autre toute nouvelle, & d'autant plus pernicieuſe que c'eſt l'amour de la fourberie & du menſonge, & non pas l'ignorance de la vérité qui la jette dans l'erreur.

Que ſi pour vous ſauver de cette conſéquence qui ſuit naturellement votre opinion, vous dites que les Apôtres avoient raiſon alors de faire ſemblant d'obſerver les cérémonies de l'ancienne Loi, afin de ménager la foibleſſe d'entre les Juifs qui avoient embraſſé la foi & qui ne coryoient pas devoir ſe départir de ces anciennes obſervances; qu'il faudroit être inſenſé pour uſer d'une pareille diſſimulation, aujourd'hui que la doctrine de la grace eſt ſolidement établie parmi tant de Nations, & que

les fidéles inſtruits par la lecture de la Loi & des Prophétes, que l'on fait dans toutes les Egliſes chrétiennes, ſçavent comment on doit les entendre, & toutes ces cérémonies ſont déſormais inutiles. Si, dis-je, vous tâchez de vous ſauver par ce raiſonnement, de la conſéquence qui ſuit naturellement de votre opinion; pourquoi ne me ſera-t-il pas permis de dire que ſaint Paul & les autres Chrétiens, dont la foi étoit la plus pure, devoient faire honneur à ces anciennes cérémonies en les obſervant de bonne foi dans certaines accaſions, de peur que les Juifs ne regardaſſent comme un culte ſacrilege & une invention du démon, des obſervances qui avoient été l'objet de la piété & de la religion de leurs peres? Car quoiqu'elles ne fuſſent plus, pour ainſi dire, que des figures mortes, & que toutes leurs fonctions euſſent ceſſé par la foi qu'elles promettoient, & qui s'étoit dévelopé dumilieu de leurs ombres depuis la mort & la réſurrection du Sauveur; cependant il falloit, non point par un manége de politique, mais par un devoir de religion, les conduire juſqu'au tombeau, & ne les pas expoſer à la calomnie de leurs ennemis, comme des cadavres que l'on jette à la voirie, & que l'on donne aux chiens. Que ſi quelque Chrétien ou même quelque Fidéle d'entre les Juifs vouloit aujourd'hui

jourd'hui obſerver ces anciennes cérémonies ; ce ne ſeroit pas rendre aux morts les devoirs de la ſépulture ; ce ſeroit troubler leurs cendres, & violer d'une maniere impie la religion duë à leurs tombeaux.

Lors que j'ai dit dans ma lettre que ſaint Paul après avoir été élevé à l'Apoſtolat, n'obſerva les cérémonies des Juifs que pour faire voir qu'elles n'avoient rien de pernicieux pour ceux qui voudroient les pratiquer conformément à la Loi de Moïſe & à la tradition de leurs peres; j'avouë que je ne me ſuis pas aſſez expliqué. Je devois borner l'uſage de ces cérémonies au tems où la grace de la foi commença à ſe manifeſter, parce qu'alors ces obſervances n'avoient rien de pernicieux. Mais dans la ſuite tous les Chrétiens devoient ſe départir peu à peu, de peur qu'en les abandonnant d'abord tout-à-fait, on ne confondît la Religion que Dieu avoit établie par le Miniſtere de Moïſe, avec le culte impie que le démon avoit introduit dans le Temple des Idoles. Ainſi j'ai plus de tort d'avoir oublié de faire cette réflexion dans ma lettre, que vous de m'avoir relevé ſur cette endroit. Je vous dirai cependant que ce que j'ai oublié dans ma lettre, je l'avois dit en expliquant ce paſſage de Saint Paul, dans un écrit que j'ai fait contre Fauſte Evêque Manichéen,

long-tems avant que j'euſſe reçu votre réponſe. Vous pouvez le lire vous-même, ſi vous voulez bien vous en donner la peine, & nos chers freres par qui je vous envoye cet Ovrage, vous rendront ſur cela tous les témoignages que vous pourrez ſouhaiter. Je vous aſſure avec toute la ſincérité poſſible, & vous proteſte devant Dieu, (la charité vous oblige de m'en croire à ce ſerment) que quoique j'aye toujours été perſuadé depuis que je lis les Epitres de ſaint Paul, que cet Apôtre n'a uſé d'aucune diſſimulation dans l'obſervation des cérémonies judaïques; cependant je n'ai jamais cru que les Juifs, qui aujourd'hui embraſſent la foi de JESUS-CHRIST, ſont obligés d'obſerver ces cérémonies, ou qu'on puiſſe leur en permettre la pratique, dans quelque vuë & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être; comme vous ne croyez pas non plus qu'il ſoit permis maintenant de faire ſemblant de les obſerver, quelque perſuadé que vous ſoyez d'ailleurs, que les Apôtres en ont uſé de la ſorte.

» Vous pouvez donc dire tant qu'il vous » plaira, & ſoutenir hardiment contre tou» te la terre, pour me ſervir des termes de » votre lettre, que l'obſervation des céré» monies judaïques eſt pernicieuſe & mor» telle aux Chrétiens, ſoit Juifs, ſoit Gen» tils, & que quiconque les obſerve après

» avoir embraſſé la foi de JESUS-CHRIST, » tombe dans les piéges du démon. Pour moi, non-ſeulement je ſouſcris ſans aucune reſerve à cette déciſion ; mais j'ajoûte encore que quiconque d'entre les Chrétiens, ſoit Juif, ſoit Gentil, obſerve ces anciennes cérémonies par un culte ou ſincere ou affecté, tombe dans les piéges du démon. Que demandez vous davantage ? Vous dites que la diſſimulation dont les Apôtres uſerent autrefois dans l'obſervation des cérémonies judaïques, n'eſt plus aujourd'hui de ſaiſon ; & moi je dis que quoique l'Apôtre ſaint Paul les ait obſervées de bonne foi & ſans déguiſement, il n'eſt pas néanmoins permis maintenant de l'imiter en cela, parce que ces pratiques, ſi reſpectables autrefois, doivent aujourd'hui faire horreur aux Chrétiens. Ainſi quoique nous liſions dans l'Ecriture, que la Loi & les Prophétes ont duré juſqu'à Jean-Baptiſte ; que les Juifs cherchoient à faire mourir JESUS-CHRIST, parce que non-ſeulement il violoit le Sabbat ; mais qu'il diſoit même que Dieu étoit ſon pere, ſe faiſant ainſi égal à Dieu ; que nous avons reçu grace pour grace ; que la Loi a été donnée par Moïſe ; mais que la grace & la vérité a été apportée par JESUS-CHRIST. Enfin quoique Dieu eût promis par le Prophéte Jérémie, de faire une nouvelle alliance avec la mai-

Luc. 16. 16. *Joan.* 5. 18. *Jer.* 31. 22.

ſon de Juda, non ſelon l'alliance qu'il avoit faite avec leurs peres ; je ne crois pas néanmoins que les parens de JESUS-CHRIST ayent uſé de diſſimulation en le faiſant circoncire. Que ſi l'on dit qu'il n'étoit pas en âge de s'oppoſer à cette cérémonie de la Loi, du moins ne ſçaurois-je croire que ce fût par une régularité feinte & affectée qu'il
Luc. 1. 44. dit à ce lépreux qu'il avoit gueri lui-même & non par la Loi preſcrite par Moïſe : *Allez, & offrez pour votre gueriſon, le Sacrifice que Moïſe a ordonné, afin que cela leur ſerve de témoignage* ; ce ne fut point non plus par diſſimulation qu'il alla célébrer à Jéruſalem la fête des Tabernacles, quoiqu'il le fit ſecretement, & non point en public, tant il étoit exempt de cette vaine oſtentation qui ne cherche qu'à roître aux yeux des hommes.

Vous m'objectez ces paroles de ſaint Paul : *Car je vous dis moi Paul, que ſi vous*
Gal. 5. 2. *vous faites circoncire*, JESUS-CHRIST *ne vous ſervira de rien.* Cet Apôtre a donc trompé Timothée & lui a rendu JESUS-CHRIST inutile, en le faiſant circoncire ? Direz-vous que cette circonciſion n'étant qu'une feinte, elle n'a pu lui porter aucun préjudice ? Mais ſaint Paul ne parle point ici ni de circonciſion ſérieuſe, ni de circonciſion affectée ; il dit abſolument & ſans exception ; *Si vous vous faites circoncire*,

JESUS-CHRIST *ne vous ſervira de rien.* Comme vous expliquez ce paſſage en votre faveur, & que vous l'entendez ſeulement de ceux qui ſe faiſoient circoncire de bonne foi; auſſi ne devez-vous pas trouver mauvais que je l'entende de ceux qui croyoient qu'outre la foi de JESUS-CHRIST la circonciſion étoit encore néceſſaire au ſalut. JESUS-CHRIST ne ſervoit donc de rien à ceux qui ne ſe faiſoient circoncire que dans cette vuë-là; ſelon ce que ſaint Paul dit ailleurs d'une maniere très-claire: *Car ſi la juſtice s'acquiert par la Loi,* Ibid. 2. 21. JESUS-CHRIST *ſera donc mort en vain*; & dans cet autre paſſage que vous citez vous-même dans votre lettre: *Vous qui voulez* Ibid. 5. 4. *être juſtifié par la Loi, vous n'avez plus de part à* JESUS-CHRIST, *vous êtes dechus de la grace.* Cet Apôtre condamne donc ceux qui croyoient être juſtifiés par les œuvres de la Loi, & non pas ceux qui n'obſervant ces anciennes cérémonies que par reſpect pour celui qui les avoit inſtituées, ſçavoient bien quelles n'étoient que des figures qui promettoient la vérité, & qui ne pouvoient durer que juſqu'à un certain tems. C'eſt ce qu'il nous inſinuë encore ailleurs en diſant: *Que ſi vous êtes pouſſés par l'eſprit, vous* Ibid. 5. 18. *n'etes point ſous la Loi*; ce qui fait voir, comme vous en convenez vous-même, que ceux-là n'ont point le Saint-Eſprit,

qui ſont ſous la Loi, non par condeſcendance & pour s'accommoder au tems, ſelon le ſentiment que vous attribuez à nos Anciens; mais comme je le crois par un attachement à ces anciennes cérémonies.

Ce n'eſt pas une petite queſtion, que de ſçavoir ce que c'eſt que d'être ſous la Loi de la maniere que l'Apôtre condamne. Pour moi je ne ſçaurois m'imaginer qu'il veuille ſeulement parler de la circonciſion, des Sacrifices & d'autres ſemblables cérémonies que les anciens Juifs ont obſervées, & qui ne ſont plus aujourd'hui en uſage parmi les Chrétiens. Je crois qu'il a auſſi eu en vuë ce précepte de la Loi : *Vous n'aurez point de mauvais deſirs* ; précepte que tous les Chrétiens de notre aveu ſont obligés d'accomplir, & à qui l'Evangile n'a fait que donner un nouveau jour & une nouvelle autorité. Saint Paul, après avoir dit que cette Loi eſt ſainte, que ce précepte eſt ſaint, juſte & bon, ajoûte auſſi-tôt : *Ce qui étoit bon en ſoi, m'a-t-il donc cauſé la mort ? Nullement ; mais c'eſt le péché & la concupiſcence, qui m'ayant cauſé la mort par une choſe qui étoit bonne, a fait paroître ce qu'elle étoit ; de ſorte qu'elle eſt devenuë par le commandement même, une ſource plus abondante de péché.* Ce qui revient à ce qu'il dit dans un autre endroit : *La Loi eſt ſurvenuë pour donner lieu à l'a-*

Exod. 20. 17.

Rom. 7. 13.

Ibid 5. 20.

bondance du péché ; mais où il y a eu une abondance de péché, Dieu a répandu une surabondance de grace. Il établit encore ailleurs le même principe ; car après avoir fait voir que c'eſt la grace qui nous juſtifie, il ſe fait cette objection : *Pourquoi donc la Loi a-t-elle été établie ?* A quoi il répond : *C'a été pour faire reconnoître les crimes que l'on commettoit en la violant, juſqu'à l'avénement de ce Fils que la promeſſe regardoit.*

Qui ſont donc ceux à qui, ſelon ſaint Paul, la Loi devient funeſte & préjudiciable ; ce ſont ceux qui ſe rendent coupables par ſa Loi ; qui n'empliſſent point les devoirs & les obligations, & qui ne connoiſſant pas que c'eſt par ſa grace qu'on accomplit les commandemens de Dieu, mettent par une orgueilleuſe préſomption toute leur confiance dans leurs propres forces. Car la charité eſt l'accompliſſement de la Loi, & c'eſt par le Saint-Eſprit qui nous a été donné, & non point par nos propres forces, que cette charité a été répanduë dans nos cœurs. Mais pour bien développer cette queſtion & la mettre dans tout ſon jour, il faudroit faire un volume exprès, & le traiter avec plus d'étenduë.

Or, ſi ce précepte de la Loi : *Vous n'aurez point de mauvais deſirs*, rend l'homme criminel, & eſt plus propre à

l'engager dans la prévarication, qu'à le délivrer du péché, à moins que la grace de Dieu ne vienne au ſecours de la foibleſſe humaine ; combien moins pouvons-nous être juſtifiés par l'obſervance de la circonciſion & d'autres ſemblables cérémonies, qui n'étant que des figures, doivent néceſſairement être abolies par l'établiſſement de l'Evangile & la manifeſtation de la grace de JESUS-CHRIST ? Cependant, lors même que cette grace qu'elles promettoient commençoit à ſe manifeſter, on ne devoit pas les abandonner comme des cérémonies payennes, ni les déteſter comme des ſacrifices du démon ; mais il a été à propos d'en permettre encore l'uſage durant quelque-tems, ſurtout à ceux qui ſortoient du peuple Juif, pour qui elles avoient été établies. C'eſt par une conduite ſi ſage qu'on les a, pour ainſi dire, enſevelies avec honneur ; mais ſans retour pour tous les Chrétiens, à qui l'uſage en eſt déſormais abſolument interdit.

Mais qu'entendez-vous, je vous prie, par cette ſage condeſcendance dont les Apôtres, ſelon le ſentiment que vous attribuez aux Anciens, ont uſé dans l'obſervation des cérémonies de la Loi ? Car ou cette condeſcendance eſt ce que j'appelle un menſonge officieux, c'eſt-à-dire, une eſpece d'obligation de mentir dans certai-

nes conjonctures, & dont on ne peut honnêtement ſe diſpenſer; où je ne ſçais pas quel autre nom lui donner; ſi ce n'eſt peut-être que le menſonge ceſſe d'être menſonge, dès qu'on lui donne le nom de condeſcendance. Mais comme cela révolte la raiſon & choque le bon ſens, que ne vous déclarez-vous ouvertement en faveur des menſonges officieux? Peut-être avez vous de la peine à vous ſervir de ces termes, parce que le nom d'*office* & d'*officieux* n'eſt point en uſage dans les ſaintes Ecritures. Notre ſaint Ambroiſe n'a pas eu ſur cela la même délicateſſe que vous, puiſqu'il n'a pas fait difficulté d'intituler du nom d'*offices* quelques-uns de ſes Livres qui contiennent des maximes & des régles très-utiles pour la conduite de la vie. Eſt-ce qu'on doit blâmer ceux qui ſont des menſonges officieux, & louer ceux qui mentent par condeſcendance? Que celui qui eſt dans ce ſentiment mente quand il le jugera néceſſaire; car c'eſt une grande queſtion de ſçavoir ſi un homme de bien peut mentir quelquefois, ou plutôt ſi on doit permettre l'uſage du menſonge à des Chrétiens à qui il a été dit: *Contentez-vous de dire, cela eſt, ou, cela n'eſt pas, afin que vous ne ſoyez point condamnés*; & qui doivent ajouter foi à cette parole du Prophéte: *Vous perdrez tous ceux qui préferent le menſonge.*

Jacq. 5. 12.

Pſal. 5. 6.

Mais encore un coup cette queſtion n'eſt pas ſans difficulté, & d'ailleurs elle ne fait rien à notre ſujet. Que ceux donc qui prennent le parti du menſonge, s'en ſervent quand ils le jugeront à propos ; pourvû qu'ils ne donnent aucune atteinte à la ſincérité & à la bonne foi des Ecrivains ſacrés, & particuliérement des Auteurs des Livres Canoniques ; & qu'on ne croye pas que les miniſtres de JESUS-CHRIST & les diſpenſateurs de ſes Myſtéres dont le caractére conſiſte ſur-tout à être fidéles, ſe ſoient fait un mérite de ſçavoir mentir à propos pour les intérêts de la vérité. Car ſelon l'étimologie Latine le mot de *foi* ſuppoſe qu'on fait ce que l'on dit ; or quiconque fait ce qu'il dit, ne ſçait ce que c'eſt que de mentir.

Il eſt donc certain que l'Apôtre ſaint Paul, ce fidéle Miniſtre de JESUS-CHRIST établi pour enſeigner la vérité, & non pas pour débiter le menſonge, n'a rien écrit que de très-véritable ; & par conſéquent nous ne pouvons douter de ſa droiture & de ſa ſincérité, lorſqu'il nous aſſûre dans ſon Epître, qu'il a vû que ſaint Pierre ne marchoit pas droit ſelon la vérité de l'Evangile, & qu'il lui reſiſta en face, parce qu'il vouloit obliger les Gentils à judaïzer. Quant à ſaint Pierre il reçut avec beaucoup de douceur & d'humilité la correc-

tion que ſaint Paul lui fit, pour le bien de l'Egliſe, avec cette ſainte & généreuſe liberté que la charité a coûtume d'inſpirer. Grand exemple qu'il a laiſſé à ſes ſucceſſeurs, & qui leur apprend que lorſqu'ils s'écartent des droits ſentiers de la juſtice, ils ne doivent pas trouver mauvais que leurs inférieurs mêmes les avertiſſent de leur devoir. Exemple plus rare encore & plus héroïque que celui que ſaint Paul donne aux inférieurs de ſoutenir les intérêts de la vérité contre leurs propres ſupérieurs, ſans néanmoins bleſſer la charité fraternelle. Il eſt à ſouhaiter qu'on ne s'oublie jamais de ſon devoir ; mais lorſqu'on s'en écarte en quelque choſe, il eſt plus beau & plus louable de recevoir la correction avec docilité, que d'avoir aſſez de courage pour la faire aux autres. On doit donc louer dans cette occaſion & le zéle de ſaint Paul & l'humilité de ſaint Pierre : & il me ſemble, s'il m'eſt permis de dire ici mon ſentiment, qu'il étoit plus à propos de le juſtifier par cet endroit contre les impoſtures de Porphyre, que de donner à cet hérétique un plus juſte ſujet de le calomnier, & de nous reprocher d'une maniére encore plus piquante que tout eſt faux & dans nos Ecritures, & dans le culte que nous rendons à Dieu.

Vous me demandez que je vous pro-

duiſe un ſeul auteur pour moi, de même que vous en produiſez pluſieurs pour vous; & vous voulez qu'en cas que vous ſoyez dans l'erreur, on vous permette d'y être avec ces grands-Hommes dont vous ſuivez les ſentimens. Je vous avouë que je n'ai jamais lu leurs ouvrages; mais de ſix ou ſept que vous citez il y en a quatre dont vous ruinez entiérement l'autorité; car vous nous apprenez que le Laodicéen (a) dont vous ne dites point le nom, a quitté depuis peu le parti de l'Egliſe; & vous appellez Alexandre *un vieux hérétique*. Pour ce qui eſt d'Origéne & de Didyme, j'ai remarqué que vous les réfutez aſſez vivement dans vos derniers ouvrages, & ſur des matiéres aſſez importantes, quoique d'ailleurs vous ayez donné de grandes louanges à Origéne. Or je ne crois pas que vous vouliez être dans l'erreur avec des gens de ce caractére; & vous n'avez parlé de la ſorte, que parce que vous êtes perſuadé qu'ils n'ont point erré dans ce qui fait aujourd'hui le ſujet de notre diſpute. Car quelque mérite & quelque réputation qu'ait un Auteur, qui eſt-ce qui veuille ſe faire un honneur de ſe tromper avec lui? Ainſi de tous ces Ecrivains que vous produiſez, on n'en doit plus compter que trois, ſçavoir Euſebe d'Emeſe, Théodore d'Hé-

S. Jean Chryſoſtome.

(a) Apollinaire Evêque de Laodicée.

raclée, & Jean de Conſtantinople qui gouvernoit il y a peu de tems cette Egliſe, & que vous nommez le dernier.

Au reſte, ſi vous vouliez bien rappeller vos idées, ou vous donner la peine d'examiner ce que ſaint Ambroiſe & ſaint Cyprien ont dit ſur la queſtion dont nous diſputons, vous trouveriez que l'opinion que je ſoutiens a auſſi ſes partiſans parmi les Ecrivains qui nous ont précédé : quoique les Livres Canoniques, comme j'ai déja dit, ſoient les ſeuls à qui je crois devoir une entiére & reſpectueuſe ſoumiſſion ; perſuadé que je ſuis que leurs Auteurs n'ont pu ni tomber dans l'erreur, ni uſer d'artifice en les écrivant. Si je voulois donc conſulter les anciens Ecrivains, je crois que je n'aurois pas de peine à en trouver un troiſiéme, pour l'oppoſer avec les deux que je viens de citer, aux trois que vous me produiſez. Mais en voici un qui vaut tous les autres, ou plutôt qui les ſurpaſſe tous. C'eſt ſaint Paul lui-même ; c'eſt ce grand Apôtre que je fais juge & arbitre de notre différend, c'eſt à lui que j'en appelle de tout ce que ceux qui ont expliqué ſes Epîtres, peuvent avoir dit de contraire à mon ſentiment ; c'eſt à lui-même que je prens la liberté de demander s'il a dit vrai, ou ſi par je ne ſçai quelle politique il a voulu nous en impoſer lorſqu'il a dit dans ſon Epître

aux Galates, qu'il a reſiſté en face à ſaint Pierre, parce qu'il s'eſt apperçu que cet Apôtre ne marchoit pas droit ſelon la vérité de l'Evangile, & qu'en faiſant ſemblant d'obſerver les cérémonies de la Loi, il vouloit obliger les Gentils à judaïzer. Or je remarque que ſaint Paul avant que de nous raconter cette hiſtoire, commence par nous proteſter qu'elle eſt très-véritable: *Je prens Dieu à témoin*, nous dit-il, *que je ne vous ments point en tout ce que je vous écris.*

Je prie donc ceux qui ne ſont pas de mon ſentiment, de ne pas trouver mauvais que j'ajoûte plutôt foi à ce grand Apôtre qui nous aſſure avec ſerment qu'il n'a rien écrit que de très-véritable; qu'à ceux qui ont expliqué ſes Epîtres, quelque ſçavans & quelque habiles qu'ils puiſſent être. Et je ne crains pas que l'on m'objecte qu'en ſoutenant que ſaint Paul n'a point uſé de diſſimulation dans l'obſervance des cérémonies judaïques, je donne lieu de croire qu'il les a pratiquées de bonne foi, & par conſéquent qu'il a été véritablement dans l'erreur auſſi-bien que les Juifs: car cet Apôtre n'uſoit point de diſſimulation en obſervant, comme il faiſoit ces anciennes cérémonies dans certaines conjonctures, avec une liberté vraiment Apoſtolique, afin de faire voir qu'elles n'avoient pas été

inventées par le démon pour séduire les hommes ; mais que Dieu même les avoit établies comme des figures pour nous représenter les choses à venir. Il ne donnoit point non plus dans les erreurs & les faux préjugés des Juifs, lui qui non-seulement étoit persuadé, mais qui ne cessoit de le prêcher avec un zéle infatigable, qu'on ne pouvoit sans erreur imposer aux Gentils le joug accablant de la Loi, ni regarder la pratique de ces anciennes observances comme nécessaire à la justification des Fidéles.

Quant à ce que j'ai dit que saint Paul s'étoit fait Juif avec les Juifs, & Gentil avec les Gentils, non point par une dissimulation artificieuse, mais pour une tendre & charitable compassion ; il me semble ou que vous n'avez pas bien compris ma pensée, ou que je ne me suis pas moi-même assez bien expliqué. Car je n'ai pas prétendu dire que la charité & la condescendance qu'il a euë pour eux, l'ait porté à user d'aucune dissimulation ; mais seulement qu'il n'y avoit pas plus de déguisement & d'artifice dans les cérémonies qu'il observoit pour se conformer aux coûtumes des Juifs, que dans ce qu'il faisoit pour s'accommoder à la foiblesse des Gentils. C'est la reflexion que vous avez faite vous-même, & je vous avouë qu'elle m'a été d'un grand

ſecours. Car vous ayant demandé comment l'on pouvoit dire que ſaint Paul, en faiſant ſemblant d'obſerver les cérémonies judaïques, s'eſt fait Juif avec les Juifs; puiſque ſans faire ſemblant d'offrir des Sacrifices aux idoles, il s'eſt fait Gentil avec les Gentils: Vous m'avez répondu que cet Apôtre s'eſt fait Gentil avec les Gentils en recevant les incirconcis au nombre des Fidéles, & en leur promettant de manger des viandes dont la Loi des Juifs condamne l'uſage. Mais, dites-moi, je vous prie, eſt-ce par diſſimulation qu'il en a uſé de la ſorte à l'égard des Gentils? On ne le peut dire ſans erreur & ſans abſurdité. Ce n'eſt donc point non plus par un aſſujettiſſement ſervile, & encore moins par une diſſimulation plus digne d'un impoſteur que d'un fidéle Miniſtre de JESUS-CHRIST qu'il s'eſt conformé aux coûtumes des Juifs; mais c'eſt par une ſage condeſcendance, qui ſans rien perdre de ſa liberté, ſçait garder des meſures, & s'accommoder au tems.

Saint Paul nous dit ailleurs (à moins qu'il ne veuille encore nous en impoſer dans cet endroit) que tout ce que Dieu a créé eſt bon, que les Fidéles & ceux qui ont reçu la connoiſſance de la vérité peuvent en uſer indifféremment, & qu'on ne doit rien rejetter de ce qui ſe mange avec action de graces. Comme cet Apôtre étoit

1. Tim. 4. 4.

un

un Miniſtre fidéle qui avoit reçu la connoiſſance de la vérité, & qui même l'enſeignoit aux autres; il croyoit très-certainement & ſans aucune diſſimulation que tout ce que Dieu a créé pour la nourriture des hommes eſt bon. Or s'il s'eſt fait Gentil avec les Gentils, non pas en faiſant ſemblant de prendre part à leurs cérémonies & à leurs Sacrifices, mais en leur donnant la véritable idée qu'ils devoient avoir de la circonciſion & de la diſtinction des viandes : Pourquoi veut-on qu'il n'ait pu ſe faire Juif avec les Juifs, qu'en uſant de diſſimulation & d'artifices dans l'obſervation des cérémonies judaïques? Pourquoi veut-il en agir de bonne foi avec les Gentils qui ne ſont que *des ſauvageons entés ſur l'olivier franc*, & impoſer aux Juifs qui ſont *les branches naturelles & attachées au tronc* de l'arbre? Lorſqu'il ſe fait Gentil avec les Gentils, pourquoi leur parle-t-il à cœur ouvert, toujours ſincére, toujours plein de droiture & de bonne foi à leur égard? Et lorſqu'il ſe fait Juif avec les Juifs, pourquoi leur déguiſe-t-il ſes ſentimens, toujours diſſimulé, toujours artificieux dans ſes paroles, dans ſes actions, dans ſes écrits? Mais à Dieu ne plaiſe que nous jugions ſi déſavantageuſement de la conduite de ce grand Apôtre, qui devoit avoir pour les uns & les autres *cette charité qui naît d'un* Rom. 10. 17. 1. Tim. 1. 5.

cœur pur, d'une bonne conſcience, & d'une foi ſincére. Dans la vuë donc de les gagner tous à JESUS-CHRIST, il s'eſt fait tout à tous, non point par ces indignes artifices que le menſonge & la diſſimulation ſuggerent, mais par cette aimable condeſcendance que la compaſſion & la charité inſpirent; c'eſt-à-dire, non pas en imitant par une complaiſance affectée le mal qu'il voyoit faire aux autres, mais en devenant ſenſible à leurs maux comme s'ils euſſent été les ſiens propres, & en n'épargnant ni ſoins ni application pour y apporter les remédes néceſſaires.

Lors donc qu'il conſentoit à obſerver les cérémonies de l'ancienne Loi, ſon deſſein n'étoit pas de tromper les Juifs par une complaiſance affectée; il agiſſoit en cela de bonne foi, & il ne ſe conformoit à leurs uſages, que pour faire voir le reſpect qui étoit du à ces anciennes cérémonies que Dieu avoit inſtituées pour un certain tems; & la différence que l'on devoit mettre entre la Religion Judaïque & le culte ſacrilége des Gentils. Pour ce qui eſt des Juifs, il s'eſt fait Juif avec eux, non point par une regularité feinte & artificieuſe, mais par une compaſſion tendre & ſincére, lorſqu'il a tâché de détromper ceux qui ne vouloient pas croire en JESUS-CHRIST, ou qui s'imaginoient que les

Sacrifices & les cérémonies de l'ancienne Loi ſuffiſoient pour les ſauver & les purifier de leurs péchés ; compatiſſant à leur aveuglement comme ſi lui-même avoit été dans l'erreur, aimant ſon prochain comme lui-même, & faiſant pour les autres ce qu'il auroit ſouhaité qu'ils euſſent fait pour lui dans une pareille conjoncture, & accompliſſant en cela le précepte de la charité, dans lequel, ſelon JESUS-CHRIST même, ſont renfermés la Loi & les Prophétes. C'eſt cette charité tendre & compatiſſante que ce même Apôtre recommande aux Galates, en leur diſant : *Si quelqu'un eſt tombé par ſurpriſe dans quelque péché, vous autres qui etes ſpirituels, ayez ſoin de le relever dans un eſprit de douceur, chacun de vous faiſant reflexion ſur ſoi-même, & craignant d'être tenté auſſi-bien que lui.* N'eſt-ce pas comme s'il diſoit : Rendez-vous ſemblables à lui afin de le gagner, non pas en faiſant ſemblant de commettre la même faute, ou de l'avoir déja commiſe ; mais en conſidérant votre propre fragilité dans celle de votre prochain, & en compatiſſant à ſes foibleſſes, de même que vous voudriez que l'on compatît aux vôtres, c'eſt-à-dire, par une charité véritable & ſincére, & non point par une pieté feinte & affectée. C'eſt ainſi que ſaint Paul en a uſé à l'égard des Juifs & des Gal. 6. 1.

Gentils, & de tous ceux qui étoient engagés dans l'erreur, ou dans quelque péché. Pour les gagner tous à JESUS-CHRIST, il s'eſt fait tout à tous, non point en faiſant ſemblant d'être ce qu'il n'étoit pas, mais en compatiſſant à leurs foibleſſes, & en conſidérant qu'il étoit homme lui-même, c'eſt-à-dire, capable de s'égarer & de tomber comme les autres.

Examinez ſur cela votre propre conduite; voyez de quelle maniére vous en avez uſé à mon égard; ſouvenez-vous de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par notre cher frere Cyprien, qui eſt aujourd'hui mon Collégue dans l'Epiſcopat, ou donnez-vous la peine de la relire, ſi vous en avez conſervé la copie; & vous verrez qu'après m'avoir reproché aſſez vivement je ne ſçais quoi qui vous avoit fait de la peine, vous me dites, mais d'une maniére ſi ſincére, ſi tendre, ſi pleine de charité: » Voilà ce qui bleſſe l'amitié, » & ce qui viole ſes loix les plus ſaintes. » Ne nous acharnons point à nous battre » l'un l'autre comme des enfans, & ne donnons point ſujet ou à nos amis ou à nos » envieux, de prendre parti ſur nos différends. « Je m'apperçois aiſément non-ſeulement que ces paroles partent du fond du cœur, mais encore qu'elles ſont un effet de votre bonté pour moi, & de l'intérêt

que vous prenez à tout ce qui me touche. C'eſt ce que vous me faites connoître d'une maniére très-ſenſible, mais peu néceſſaire pour m'en convaincre, lorſque vous ajoûtez : »Si je vous écris d'une maniére un »peu forte, c'eſt que je veux avoir pour »vous une amitié ſincére & vraiment Chré»tienne, & ne rien garder dans le cœur »qui puiſſe démentir mes paroles.« O ſaint homme, pour qui j'ai une véritable amitié, comme Dieu qui connoît le fond de mon cœur, m'en eſt témoin ! ces ſentimens de tendreſſe & de compaſſion que vous me marquez dans votre lettre, & que je crois très-ſincéres, puis-je douter que l'Apôtre ſaint Paul ne les ait eus, non pas pour un chacun en particulier, mais pour les Juifs & les Gentils, pour tous ſes enfans qu'il avoit engendrés & qu'il devoit encore engendrer en JESUS-CHRIST, & pour cette multitude infinie de Chrétiens qui dans la ſuite des ſiécles devoient embraſſer la Foi ? Puis-je douter qu'il ne leur ait exprimé ſes véritables ſentimens dans cette lettre qu'il a laiſſée à la poſterité, & qu'il n'ait rien gardé dans ſon cœur qui pût démentir ſes paroles ?

Comme il s'eſt accommodé à leurs foibleſſes, vous avez bien voulu auſſi entrer dans les miennes, non point par un eſprit de diſſimulation, mais par une charité tendre

& compatiſſante, qui vous a porté à me donner la main pour me retirer de l'erreur où vous avez crû que j'étois tombé; comme vous auriez ſouhaité qu'on vous en retirât vous-même, ſi vous y étiez tombé comme moi. Je vous remercie donc de la bonté que vous m'avez témoignée dans cette occaſion; mais je vous prie en même-tems de ne me pas ſçavoir mauvais gré de la liberté que j'ai priſe de vous marquer ce qui me faiſoit de la peine dans vos Ouvrages. Je ſouhaite que tout le monde en uſe à mon endroit comme j'ai fait au vôtre; & que ſi l'on trouve quelque choſe à redire dans mes écrits, on ne louë point par une baſſe flaterie & une complaiſance affectée, ce que l'on y condamne; ou que l'on ne me diſſimule point à moi-même des fautes que l'on fait malicieuſement connoître aux autres. Ce ſont ces mauvais procédés qui bleſſent l'amitié & violent ſes loix les plus ſaintes: & je ne ſçais ſi l'on doit regarder comme une amitié Chrétienne celle où l'on ſe conduit plutôt ſelon cette maxime d'un Prophéte: *La complaiſance fait des amis, & la vérité attire la haine*, que ſelon cette régle du Sage: *Les bleſſures que fait un ami vallent mieux que les baiſers trompeurs d'un ennemi.*

Ter. Andr. Act. I. Scen. I.

Prov. 27. 6.

Tâchons donc de faire connoître à ceux qui nous aiment, & qui prennent un véri-

table intérêt à nos Ouvrages, que des amis peuvent être de différent ſentiment ſans bleſſer la charité ; & que la ſincérité avec laquelle on doit en uſer avec un ami, ne nous attire pas toujours ſa haine, ſoit que nous ayons la raiſon de notre côté, ou que nous nous trompions ; pourvû que ce ſoit de bonne foi & ſans trahir nos ſentimens. Pour ce qui eſt de nos freres qui vivent en ſocieté avec vous, & que vous appellez des vaſes deſtinés au ſervice de JESUS-CHRIST, je les prie d'être perſuadés que ce n'eſt point par ma faute que les lettres que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire ; ſont tombées entre les mains de pluſieurs perſonnes avant que de vous être renduës ; & que j'ai un vrai chagrin de cet accident. De vous dire comment cela eſt arrivé, ce ſeroit une hiſtoire trop longue à vous faire, & qui d'ailleurs me paroît fort inutile : il ſuffit, ſi néanmoins l'on veut bien m'en croire, que je vous proteſte que non-ſeulement cela s'eſt fait ſans deſſein, ſans mon ordre, & ſans ma participation ; mais même que je n'ai jamais eu la penſée de le faire. Dieu m'eſt témoin que je vous parle ici avec toute la ſincérité poſſible. Que ſi après cela nos freres doutent encore de ma bonne foi, je ne ſçais plus par quel moyen je puis les faire revenir de leurs préjugés. Cependant je n'ai garde

de m'imaginer qu'ils vous donnent ces mauvaiſes impreſſions de moi, afin de nous brouiller enſemble, ce que j'eſpere que Dieu ne permettra jamais. S'ils m'accuſent d'en avoir mal uſé à votre égard, je veux croire que c'eſt par un panchant naturel à tous les hommes de juger mal de la conduite des autres, & non point par un deſſein prémedité de me nuire. C'eſt l'idée que je dois avoir de leur procédé, s'il eſt vrai qu'ils ſoient des vaſes de JESUS-
1. Tim. 2. 20. CHRIST, non pas *des vaſes d'ignominie*, mais *des vaſes d'honneur deſtinés au ſervice de la maiſon de Dieu, & propres pour toutes ſortes de bonnes œuvres.* Que ſi après le ſerment que je viens de faire, ſuppoſé qu'ils en ayent connoiſſance, ils continuent à me condamner, vous voyez bien vous-même que ce ſera très-injuſtement. Quant à ce que je vous ai écrit que je n'avois point envoyé à Rome de Livre contre vous, je vous l'ai dit, parce que je ne comprenois pas qu'on pût donner le nom de Livre à une ſimple lettre, & je croyois que vous vouliez parler de toute autre choſe. D'ailleurs ce n'eſt point à Rome que j'ai envoyé cette lettre, c'eſt à vous ſeul que je l'ai adreſſée. Enfin, je ne pouvois m'imaginer qu'on pût prendre pour un libelle les avis que je vous donnois ou que je vous demandois en bon ami dans ma lettre.

Voilà

Voilà ce que j'avois à dire pour convaincre vos amis de mon innocence. Je m'adreſſe maintenant à vous, & vous conjure d'être perſuadé que la flatterie n'a point eu de part aux louanges que je vous ai données pour les grands talens que vous avez reçûs de la bonté du Seigneur. S'il m'eſt échapé dans mes lettres quelque choſe qui vous ai fait de la peine, je vous prie de me le pardonner. N'outrez point auſſi par une explication plus odieuſe & plus maligne que je n'ai prétendu, l'exemple d'un certain Poëte * que j'ai cité peut-être avec plus d'imprudence que d'érudition. Vous ſçavez que je ne m'en ſuis pas ſervi pour vous exhorter à recouvrer les yeux de l'eſprit, que vous n'avez jamais perdus, graces au Seigneur ; mais pour vous engager à examiner les choſes de plus près avec ces mêmes yeux que je ſçais être très-ſains & très-clair-voyans. Je n'ai donc pas prétendu par l'exemple de Steſichore vous accuſer d'aveuglement d'eſprit, c'eſt un défaut dont je ne vous crois pas capable, & dans lequel je ne crains pas que vous tombiez jamais : Tout mon deſſein a été de vous porter à imiter ſon deſaveu, & à chanter la Palinodie comme lui. C'eſt ce que nous devons toujours faire lorſque nous nous ſommes écartés de la vérité. Si cela m'arrive, & que vous vous apperce-

* *Steſichore.*

viez de mes égaremens, corrigez-moi hardiment, je vous prie, vous ne ſçauriez me faire plus de plaiſir. Car quoique ſelon les titres d'honneur & les marques de diſtinction qui ſont aujourd'hui en uſage dans l'Egliſe, l'Epiſcopat ſoit au-deſſus de la Prêtriſe; cependant Auguſtin eſt en bien des choſes inférieur à Jerôme; outre que nous ne devons jamais mépriſer ni rejetter avec hauteur les corrections que nos inférieurs mêmes nous font.

Je ſuis maintenant parfaitement convaincu des grands avantages qu'on peut retirer de la Traduction que vous avez faite de l'Ecriture ſainte d'Hébreu en Latin; & je conviens que c'eſt l'unique moyen de faire connoître les endroits que les Juifs ont ou omis ou falſifiés dans ces Livres divins. Mais je vous prie de me dire par quels Juifs ils ont été corrompus; ſi c'eſt par ceux qui les ont traduits avant la Naiſſance du Sauveur, ou par ceux qui les ont expliqués depuis, & qu'on peut ſoupçonner d'avoir ou paſſé, ou changé dans les Exemplaires Grecs, les paſſages dont nous pourrions nous ſervir contr'eux pour établir la vérité de la Religion Chrétienne. Car pour ceux qui vivoient avant JESUS-CHRIST, je ne vois pas à quel deſſein ils les auroient corrompus. Je vous prie auſſi d'avoir la bonté de m'envoyer la Traduc-

tion que vous avez faite ſur les Septante, & dont je n'avois pas encore entendu parler. Je ſerois bien aiſe auſſi de lire votre Livre *de la meilleure maniere de traduire*, dont vous me parlez dans une de vos lettres ; & de ſçavoir comment on peut accorder la connoiſſance qu'un Traducteur a des Langues, avec les différentes conjectures de ceux qui expliquent & commentent les ſaintes Ecritures. Car quoiqu'ils ſoient les uns & les autres de même ſentiment ſur les dogmes de la Foi, il eſt néanmoins preſque impoſſible qu'ils s'accordent ſur le ſens de pluſieurs paſſages obſcurs & difficiles. Cette diverſité d'opinions ne donne cependant aucune atteinte à l'unité de la Foi, puiſqu'il eſt certain que dans des endroits difficiles, un même Auteur peut quelquefois ſans s'écarter des régles de la Foi, donner à un même paſſage des explications différentes.

Ce qui me fait ſouhaiter la verſion que vous avez faite ſur les Septante, c'eſt que je voudrois bien pouvoir me paſſer de cette foule de Traductions Latines que certains Auteurs auſſi téméraires qu'ignorans ont données au Public ; & en même-tems faire voir à ceux qui m'accuſent d'être jaloux de la réputation que vous vous êtes acquiſe par vos Ouvrages, que ſi je ne fais pas lire dans l'Egliſe la verſion que

vous avez faite ſur le texte Hébreu, c'eſt que je veux éviter le ſcandale qui ne manqueroit pas d'arriver parmi les Fidéles, ſi j'entreprenois de faire lire une nouvelle Traduction à la place de celle des Septante, qu'ils ont coûtume d'entendre & de méditer, & que les Apôtres mêmes ont autoriſée par leur exemple. C'eſt pourquoi j'aimerois mieux que dans tous les Exemplaires Latins, on exprimât par le mot de *courge* le nom de cette plante dont parle le Prophéte Jonas, qui ſe ſoutenoit ſur ſon propre tronc ſans avoir beſoin d'échalats, quoique le mot Hébreu ne ſignifie ni *lierre* ni *courge* ; car je ſuis perſuadé que les Septante n'ont donné à la plante dont parle ce Prophéte le nom de *courge*, que parce qu'ils ſçavoient qu'elle lui reſſembloit.

Je crois qu'en voilà aſſez & peut-être trop pour répondre aux trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dont deux m'ont été renduës par Cyprien, & une par Firmus. Faites-moi ſçavoir, je vous prie, ſoit pour mon inſtruction, ſoit pour celle des autres, ce que vous penſez de ma réponſe. Je ſerai plus ſoigneux déſormais, avec la grace du Seigneur, que mes lettres vous ſoient renduës, avant que de tomber en d'autres mains qui pourroient les rendre publiques : car je vous avouë

que je ne ſerois pas bien aiſe que celles que vous m'écrivez euſſent la même deſtinée qu'ont eu les miennes ; & vous avez grande raiſon de vous en plaindre. Cependant faiſons enſorte, je vous en conjure, qu'il y ait dans notre commerce autant de liberté que de charité, & mettons-nous ſur le pié de nous expliquer librement ſur tout ce qui peut nous faire de la peine dans les ouvrages l'un de l'autre ; pourvû que nous agiſſions en cela dans un eſprit où Dieu ne découvre rien qui puiſſe bleſſer la charité fraternelle. Que ſi vous croyez que cela ne ſe peut faire ſans intéreſſer l'amitié, ne le faiſons pas : car quoique cette eſpéce de charité que je vous propoſe & que je voudrois établir entre nous ſoit la plus excellente ; je crois néanmoins qu'il vaut mieux nous borner à une autre moins parfaite, que de la bannir entiérement de notre commerce.

CXIX. LETTRE.

S. JERÔME A S. AUGUSTIN.

Ecrite l'an 416. *Saint Jerôme témoigne à ſaint Auguſtin avec quel plaiſir il a reçû le Prêtre Oroſe. Il l'exhorte à mettre fin a leur diſpute, & lui donne des marques très-tendres de ſon eſtime & de ſon amitié.*

J'Ai reçû votre cher fils & mon très-honoré frere le Prêtre Oroſe (*a*) avec toutes les marques d'eſtime & d'amitié que je devois & à ſon propre mérite & à votre recommandation. Mais il eſt arrivé ici dans une fâcheuſe conjoncture, où j'ai crû qu'il étoit plus à propos de me taire que de parler, ce que je ne pouvois faire ſans interrompre mes études, pour m'amuſer à des écrits remplis d'aigreur, & qu'Apius appelle l'*éloquence des chiens*. C'eſt ce qui m'a empêché de répondre aux deux livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, & où vous faites paroître beaucoup d'éru-

(*a*) Saint Auguſtin avoit envoyé Oroſe en Paleſtine pour conſulter Saint Jerôme ſur la fameuſe queſtion de l'origine des ames. Mais ſoit que Saint Jerôme fut occupé à d'autres ouvrages, ſoit qu'il ne voulût pas s'engager dans une nouvelle diſpute avec Saint Auguſtin, pour les raiſons qu'il marque ici, il ne lui fit point réponſe ſur cette queſtion.

dition & d'éloquence. Quand je parle d'y faire réponſe, ce n'eſt pas que j'y trouve quelque choſe à redire ; mais c'eſt que ſelon l'Apôtre ſaint Paul, *chacun abonde en ſon ſens, l'un d'une maniere & l'autre d'une autre.* Rom. 14. 5. Au reſte, vous avez épuiſé la matiére, en ramaſſant & expliquant tout ce qu'un ſublime génie eſt capable de tirer du fond des ſaintes Ecritures. Souffrez un peu je vous prie, que je vous loue par cet endroit. Lorſque nos envieux & particuliérement les hérétiques ſçauront que nous ſommes partagés vous & moi ſur le ſens des Ecritures, ils ne manqueront pas de dire que l'aigreur & la paſſion ont fait naître nos diſputes : mais pour moi j'aurai toujours de l'amitié, du reſpect, de l'eſtime & de l'admiration pour vous, & je ſoutiendrai vos ſentimens comme les miens propres. Auſſi vous ai-je cité avec éloges dans un dialogue que j'ai donné depuis peu au public. Au lieu donc de nous amuſer à diſputer, travaillons de concert à exterminer ces pernicieux hérétiques *, (a) qui

Dial. adv. Pelag. l. 3

* Les Pelagiens

(a) Le texte porte : *Pernicioſiſſima hæreſis ..... quæ ſemper ſimulat pœnitentiam.* Le ſçavant Interpréte qui nous a donné en François les Lettres de S. Auguſtin a traduit ainſi ces paroles : *Cette pernicieuſe héréſie dont les Sectateurs affectent une contenance de pénitens.* Je doute que cet habile homme ait bien pris ici le ſens de S. Jerôme, & je crois que ce Pere veut parler de la diſſimulation avec laquelle Pélage déſavoua ſes erreurs dans le Concile de

par une pénitence affectée, font semblant de désavouer leurs erreurs, afin de pouvoir les débiter plus librement, & qui ne prennent tant de soin de cacher le venin de leur hérésie, que pour éviter la honte de la voir bannir d'entre les Fidéles, & expirer sous les anathémes de l'Eglise.

Vos saintes & vénérables filles Eustoquie & Paule (*a*), marchent toujours dans les sentiers de la vertu d'une maniére digne de leur naissance, & des salutaires conseils que vous leur avez donnez. Elles vous présentent leurs très-humbles respects, aussi-bien que tous les freres qui servent ici le Seigneur avec nous. Nous avons envoyé à Ravenne dès l'année passée le saint Prêtre Firmus pour prendre soin de leurs affaires. Il doit passer de là en Sicile & en Afrique, où je crois qu'il est déja arrivé. Je vous prie de saluer de ma part toute votre sainte Communauté, & de faire tenir au saint Prêtre Firmus les lettres que je lui écris, si elles tombent entre vos mains. Je vous demande toujours quelque part à votre cher souvenir, & prie notre

Diospole, où il fut absous; & c'est pour cela que saint Jerôme appelle ailleurs ce Concile : *Miserabilem Synodum*.

(*a*) Saint Jerôme parle ici de la jeune Paule, fille de Leta, niéce d'Eustoquie, & petite fille de l'ancienne Paule qui étoit morte dès l'an 404.

Seigneur JESUS-CHRIST de vous conſerver en ſanté.

Nous avons ici très-peu de Copiſtes capables de tranſcrire les Livres Latins. C'eſt ce qui m'empêche de faire ce que vous ſouhaitez de moi ; ſur tout à l'égard de la verſion des Septante qui eſt marquée d'obéles & d'aſteriques ; car on m'a volé une partie de ce que j'avois déja fait.

Fin des Lettres de S. Jerôme.

MAXIMES MORALES TIRE'ES DES AUTRES Ouvrages de S. Jerôme.

I.

DIeu ne nous châtie point pour nous perdre, mais pour nous corriger. S'il paroît cruel à notre égard, c'eſt qu'il veut nous faire rentrer dans les voyes de la piété & de la pénitence. Les Juges de la terre regardent la ſévérité des loix comme une juſtice; la loi & la juſtice de Dieu, eſt de ſauver ceux qu'il châtie.

L. 3. Comm. in Oſée.

II.

A quoi ſerviroit, dit Dieu, par un Prophéte (Iſai. 1. 5.) *de vous frapper davantage, vous qui ajoutez ſans ceſſe péché ſur péché?* C'eſt-à-dire je ne ſçais plus quel remede appliquer à vos maux. Votre corps n'eſt qu'une playe univerſelle; je n'y trouve aucune partie qui ſoit ſaine. Par quels châtimens pourrai-je deſormais rompre la

dureté de votre cœur? Car votre impiété croît parmi les peines, & s'augmente avec les ſupplices. Le Prophéte nous fait connoître par-là, que Dieu ne punit les pécheurs que pour les corriger, & que ſes châtimens ne ſont pas tant une peine qu'une correction. *Hic.*

III.

Dieu prend ſoin de corriger ceux qu'il aime aime, & de châtier les enfans qu'il deſtine à ſon héritage. S'il a permis qu'on ait perſécuté les Fideles, ç'a été pour éprouver leur foi & pour couronner leur conſtance. *L. 5. in Iſai.*

IV.

Il arrive ſouvent que ceux qui dans l'abondance & dans la proſpérité avoient oublié le Seigneur, le reconoiſſent quand ils ſe voyent accablé de miſére, & dépoüillés de ces biens fragiles qu'ils poſſédoient dans le monde, & qui leur ont échapé malgré eux. *Ibid.*

V.

Nous voyons ſouvent dans le monde des perſonnes qui abandonnent une profeſſion pour en embraſſer une autre. Ceux, par exemple, qui ne réüſſiſſent point à l'armée, s'engagent dans le commerce, d'autres quitent la robe pour prendre l'épée; tous changent d'état, & ne font que changer de miſéres. Car Dieu par une provi-

dence particuliere ſur ceux qu'il veut ſauver, permet que tout leur ſoit contraire, & que rien ne réüſſiſſe au gré de leurs deſirs, afin que la pauvreté & les diſgraces de la vie préſente les obligent à mettre leur confiance dans leur Créateur, & à ne ſe pas appuyer ſur la créature. *Ibid.*

VI.

Dieu punit les pécheurs par dégrés, afin de les faire rentrer peu à peu das les voyes du ſalut. *In c. 2. Jerem.*

VII.

Le Seigneur, dit le Prophéte Iſaïe (30. 18.) *vous attend afin de vous faire miſericorde.* Que Dieu eſt bon d'attendre notre converſion & notre pénitence, & de ſuſpendre ſon bras puiſſant, de peur de nous punir dans ſa colére! Il ne nous épargne de la ſorte, que pour ſignaler ſes miſéricordes, & pour faire connoître à tous les hommes, juſqu'où va la bonté de leur Créateur. *Hic.*

VIII.

Nous ne devons attribuer qu'à nous-mêmes les peines que nous ſouffrons. C'eſt nous qui aigriſſons Dieu, qui changeons ſa douceur en amertume, & qui le forçons à nous punir malgré lui. *Lib. 1. in Jerem.*

IX.

Toutes les diſgraces qui nous arrivent, ſont des châtimens de la divine juſtice, qui

veut nous purifier par le feu des tribulations, de tout ce qu'il y a en nous d'impure & détranger. *L. 2. in Jerem.*

X.

Les maux que Dieu nous envoye, ne ſont point de véritables maux. Ils ne ſont tels qu'à l'égard de ceux qui en font leurs ſupplices; ou plutôt ils ſont tout à la fois & des maux & des biens; des maux pour ceux qu'ils affligent, des biens pour ceux qu'ils corrigent. *Lib. 4. in Jerem.*

XI.

Les châtimens de Dieu ſont une heureuſe reſſource pour le ſalut, & les afflictions qu'il nous envoye produiſent dans la ſuite des fruits de paix. *In c. 31. Jerem.*

XII.

Dieu en uſe à l'égard du pécheur, comme un charitable médecin envers un malade. Il couppe les chairs cangrenées, afin de ſauver les parties ſaines. Il le punit, parce qu'il veut lui pardonner. Il le traite avec une eſpece de cruauté, afin de lui faire miſéricorde; & ſans être touché des douleurs qu'il ſouffre, il ne penſe qu'à le guerir. *In c. 24. Ezech.*

XIII.

Souvent Dieu permet que nous ſoyons affligés, & que rien ne réüſſiſſe au gré de nos deſirs, afin qu'accablés par les diſgraces & les miſeres du ſiécle, nous ſoyons

contraints de retourner à lui. *L.* 1. *in Oſeé.*

XIV.

Dieu nous prive quelquefois des bienfaits dont il nous avoit comblé, afin que nous connoiſſions dans la miſére, celui que nous avions oublié dans l'abondance. *Ibid.*

XV.

C'eſt avoir comblé la meſure de ſes péchés, que de n'être pas jugé dans cette vie digne de la colere du Seigneur; car Dieu châtie ceux qu'il aime; mais il abandonne à leurs deſordres, & livre à leurs iniquités ceux dont le ſalut ne le touche plus, à cauſe de leur endurciſſement. *Ibid.*

XVI.

Il arrive ſouvent par une providence particuliere de Dieu, que ceux qui ne l'ont point connu dans la proſpérité, le connoiſſent dans l'adverſité, & que l'indigence fait rentrer dans les ſentiers de la vertu, ceux qui s'en étoient écartés par le mauvais uſage de leurs richeſſes. *In c.* 1. *Joël.*

XVII.

Jonas s'enfuit de devant la face du Seigneur, & ſe voit ſur le point de périr au milieu de la tempête. Ce Prophéte eſt en cela l'image de l'homme, qui mépriſant les Commandemens de Dieu, s'éloigne de lui pour s'attacher au ſiécle préſent. Mais après avoir vû tout le monde ſe ſoulever

contre lui ; après avoir eſſuïé une infinité de tempêtes, & fait de triſtes naufrages, accablé ſous le poids de ſes diſgraces ; il eſt enfin obligé de retourner vers celui qu'il fuyoit ; tant il eſt vrai qu'il n'y a aucun azile aſſuré contre la colere de Dieu, & que toutes les reſſources nous manquent, dès qu'il nous eſt contraire. *In c.* 1. *Jonæ.*

XVIII.

Réjoüiſſez-vous lorſque Dieu exerce ſur vous ſes châtimens, & vous éprouve par les diſgaces de la vie préſente. Je ne vous dis pas de ne point pleurer ; car *heureux ſont ceux qui pleurent, parce qu'ils ſeront conſolés* ; je vous avertis ſeulement de ne point pleurer pour les choſes de ce ſiécle. Si la mort vous enleve quelqu'un de vos proches, ſi l'on confiſque vos biens, ſi vous êtes tourmenté de la goute ou de quelque autre maladie ; prenez garde de vous affliger & de répandre des larmes ; n'enviſagez point les biens préſens, n'ayez en vuë que les biens à venir, & que le plus grand de vos chagrins ſoit de vous voir attaché ſi long-tems à un corps mortel.

In c. 2. *Mich.*

XIX.

Mettre comme les Apôtres ſa gloire & ſon bonheur dans les opprobres que l'on ſouffre pour le nom de JESUS-CHRIST ; ſe glorifier & ſe réjouir comme ſaint Paul au

milieu des tribulations & des disgraces de la vie présente ; c'est un noble orgueil & une vanité sainte digne d'une ame véritablement chrétienne. *In c.* 1. *Soph.*

XX.

Notre partage & notre emploi, est de souffrir pour les intérêts de la vertu ; c'est par-là que nous pouvons ménager une recompense éternelle. *Comm. in Eccl.*

XXI.

Comme la vie présente n'est qu'une vicissitude perpétuelle de biens & de maux, le juste doit se préparer à toutes sortes d'événemens, & prier Dieu de vouloir conserver une égalité d'ame dans l'une & l'autre fortune ; car celui qui craint Dieu, ne se laisse ni enfler par la prospérité, ni abattre par l'adversité. *Ibid.*

XXII.

Dieu cache la multitude de ses miséri-séricordes à ceux qui ne se conduisent que par la crainte, & qui n'ont pas encore la perfection de la charité, afin qu'uniquement occupés de ses redoutables jugemens, ils puissent rentrer dans les voyes de la pénitence. *In c.* 13. *Isai.*

XXIII.

La bonté avec laquelle Dieu épargne le pécheur, pour le faire rentrer dans les voyes de la pénitence, doit nous faire juger avec combien de miséricorde il traitera ceux

ceux qui le craignent & qui écoutent ſa parole avec tremblement. *Comm. in Eccl.*

XXIV.

Dieu ne punit pas d'abord le pécheur, il differe ſon châtiment, parce qu'il attend ſa converſion. Mais cet ingrat ſe voyant exempt de la punition que méritent ſes crimes, perſévere toujours dans ſes déſordres, & règarde le jugement futur comme une chimere. *Ibid.*

XXV.

Les plus ſages manquent ſouvent des choſes néceſſaires à la vie, tandis qu'on voit tous les ignorans briller dans l'Egliſe, & ſe faire de la réputation dans le monde. Quand ils ſçavent joindre la préſomption & l'effronterie, à une grande facilité de parler, ils ſe piquent d'érudition & de ſageſſe, ſurtout, lorſque par une éloquence affectée, ils ont ſçû attirer les applaudiſſemens d'une populace ignorante, qui ſe laiſſe ordinairement ébloüir par le faux brillant d'un diſcours moins ſolide que poli. L'on voit au contraire des perſonnes d'une érudition profonde, enſevelis dans l'obſcurité, perſécutés, mépriſés de tout le monde, gémir ſous le poids de la miſére & de l'indigence. Or, tout cela eſt un effet de l'inconſtance des choſes humaines, & une preuve ſenſible que ce n'eſt point en ce monde, mais en l'autre, qu'un chacun

doit recevoir la récompenſe de ſes mérites. *Ibid.*

XXVI.

Tout contribue, dit l'Apôtre ſaint Paul, (Rom. 8. 28.) *au bien de ceux qui aiment Dieu.* La maladie & la ſanté, les dignités & les humiliations, la pauvreté & les richeſſes, les mépris & les honneurs, les néceſſités & l'abondance; tout cela nous devient utile ſi nous en faiſons un bon uſage, & ſi dans ces différentes ſituations, nous conſervons une égalité d'ame dans la ſeule vuë de plaire à Dieu. La colere même, la paſſion, le deſir de la vangeance, deviennent la matiere de nos victoires & de nos triomphes, lorſque nous réprimons ces mouvemens impétueux de la nature, & que nous étouffons tous nos reſſentimens pour en faire un ſacrifice au Seigneur.

In cap. 6. Ep. ad Gal.

XXVII.

Joſeph n'avoit en vuë que de plaire à Dieu. Dans quelque ſituation où il ſe ſoit trouvé, rien n'a été capable d'ébranler ſa fidélité; ni l'envie de ſes freres, ni la dureté de ſon eſclavage, ni la vivacité de l'âge, ni l'attrait du plaiſir, ni les promeſſes & les flateries de la femme de ſon maître, ni l'horreur de ſa priſon, ni la gloire de ſe voir le maître de toute l'Egypte, rien de tout cela ne put changer les diſpo-

ſitions de ſon cœur. Toujours ſemblable à lui-même, & indépendant de l'inconſtance des choſes humaines, il ſe fit un bonheur des rigueurs même de ſa mauvaiſe fortune. Tel fut encore le ſaint homme Job; attaqué tour à tour par tout ce qui étoit le plus capable de corrompre ou d'abattre ſon grand cœur, jamais ni les richeſſes, ni la perte de ſes biens, ni la mort de ſes enfans, ni cette playe univerſelle dont tout ſon corps étoit couvert, ni les reproches de ſes amis, ni l'abandon de ſes proches, ni le rétabliſſement de ſa fortune ne donnerent d'atteinte à ſa conſtance. *In c. 5. Ep. ad Epheſ.*

XXVIII.

Nous devons remercier Dieu de tout ce qui nous arrive. Dans quelque ſituation où nous nous trouvions, ſoit dans l'adverſité, ſoit dans la proſpérité, nous devons le benir ſans ceſſe, & lui dire avec le ſaint homme Job: *Je ſuis ſorti nû du ventre de ma mere, & j'y retournerai nû; il n'eſt arrivé que ce qu'il a plû au Seigneur, que le nom du Seigneur ſoit beni.* Les Payens, les Gentils, les Juifs, les Publicains louent Dieu dans la proſpérité: La vertu propre des Chrétiens eſt de le benir parmi les plus cruelles diſgraces. Leur maiſon vient-elle à tomber en ruine? Leur femme & leurs enfans ſont-ils menés en eſclavage? Une

mort violente ou imprévuë leur enleve-t-elle les perſonnes qui leur ſont les plus cheres ? Sont-ils affligés de quelque maladie fâcheuſe ? Ils rendent graces au Seigneur au fort même de leur miſere. Les perſonnes qui ſe piquent de quelque pieté, ont coûtume de remercier Dieu lorſqu'il les préſerve de quelque péril, ou qu'il les tire de l'indigence. Le comble de la vertu eſt de lui rendre graces au milieu même des périls où l'on ſe trouve engagé, & des miſeres dont on ſe ſent accablé. On doit lui dire dans ces triſtes & fâcheuſes conjonctures : Que le nom du Seigneur ſoit beni ; je ne ſouffre pas autant que je le mérite, & mes peines n'égalent pas mes crimes. Voilà le caractére d'un véritable Chrétien. Supporter avec cette fermeté d'ame la perte de tout ce que l'on a de plus cher au monde, c'eſt porter ſa croix, c'eſt ſuivre le Sauveur. *Ibid.*

XXIX.

Votre vin, dit le Prophéte Iſaïe (1. 22.) *eſt mêlé avec l'eau.* C'eſt mêler l'eau avec le vin, & corrompre les ſaintes Ecritures, que de chercher à plaire à ſes auditeurs, plutôt qu'à les corriger ; & d'adoucir par une molle complaiſance l'auſterité des maximes de l'Evangile, dont on pourroit ſe ſervir pour reprendre le vice. *Hic.*

XXX.

Mon peuple, dit Dieu par un Prophéte (Iſai. 3. 12.) *ceux qui vous diſent bienheureux vous ſéduiſent.* Le Prophéte condamne ici ceux qui ſe laiſſant aveugler & ſéduire par les préſens, non-ſeulement ne reprennent point les péchés du peuple, mais donnent encore aux pécheurs des louanges flateuſes & intéreſſées. Un véritable Miniſtre de l'Evangile eſt celui qui au lieu de chercher l'eſtime & les vains applaudiſſemens des hommes, ne ſonge qu'à faire couler des larmes de pénitence; & qui craignant de prévenir la ſentence du Souverain Juge, ne flatte perſonne d'une felicité chimérique. Mépriſons donc les jugemens des hommes, & ſans nous laiſſer ni enfler par leurs louanges, ni ébranler par leurs calomnies, marchons par la voye droite, & ſuivons les traces que les Prophétes nous ont marquées. *Hic.*

XXXI.

Malheur à vous, dit le même Prophéte, *qui dites que le mal eſt bien, & que le bien eſt mal.* Le Prophéte parle ici contre ceux qui croyent pouvoir ſans crime ou louer le vice, ou blâmer la vertu ..... Prenons donc garde de prendre le menſonge pour la vérité, & les ténebres pour la lumiére: Car ſouvent il y a des voyes qui paroiſſent droites aux hommes, & qui néanmoins

aboutiſſent à l'enfer. Il eſt des juſtes qui périſſent dans leur juſtice ; & s'il m'eſt permis de dire franchement ma penſée, il eſt bien difficile d'éviter cette malediction du Prophéte, puiſque ſouvent nous flatons les méchans quand ils ſont riches & puiſſans ſelon le monde, & que nous mépriſons les gens de bien que nous voyons dans la pauvreté & dans l'indigence. *Hic.*

XXXII.

Toute la raiſon de l'homme diſparoît dès qu'on vient à la comparer à la ſcience de Dieu ; & la vérité détruit le menſonge, de même que le feu dévore & conſume la paille. *In c. 3. Iſai.*

XXXIII.

Nous ne devons jamais abandonner la vérité par une baſſe complaiſance pour les grands du ſiécle. *Præf. in lib.* 11. *comm. in Iſai.*

XXXIV.

Il faut toujours aimer la vérité, ſans craindre ces hommes indociles, qui ne pouvant ſouffrir la correction, tendent des piéges à ceux qui condamnent leurs déſordres. *In cap. 2. Jerem.*

XXXV.

Nous devons jurer dans la vérité, dans l'équité, & dans la juſtice ; tout ſerment qui n'a pas ces qualités eſt un parjure. *In c. 3. Jerem.*

XXXVI.

Le menſonge n'oſe ſe produire que ſous les apparences de la vérité, & ce n'eſt que par ces dehors empruntés qu'il eſt capable d'impoſer & de faire illuſion aux ames ſimples & innocentes. *L. 4. in Jer.*

XXXVII.

On peut tenir la vérité captive, on peut la charger de chaînes; mais jamais on ne ſçauroit la vaincre. Contente du petit nombre de ſes partiſans, elle ne craint point la multitude de ſes ennemis. *Præf. l. 5. comm. in Jerem.*

XXXVIII.

Si des Prêtres, des faux Prophétes ou une populace ſéduite & emportée s'éleve contre nous dans des occaſions où nous ſommes obligés de prendre le parti de la vérité & de la Loi du Seigneur, mettons-nous au-deſſus des contradictions & des craintes humaines, ne ſongeons qu'à exécuter les ordres de Dieu; & uniquement occupés des biens de la vie future, mépriſons les maux & les diſgraces de la vie préſente..... Que ſi nous nous trouvons dans des conjonctures fâcheuſes qui nous obligent de céder, tâchons de nous accommoder au tems ſans néanmoins abandonner la vérité; car c'eſt une eſpéce de folie que d'inſulter avec orgueil à une puiſſance ſupérieure; mais c'eſt ſageſſe que de ſe dé-

rober à un péril inévitable, quand on le peut faire ſans bleſſer les intérêts de la vérité. *In c. 27. Jer.*

XXXIX.

Quand le menſonge flate la cupidité, on l'écoute preſque toujours avec plaiſir. *In c. 27. Jerem.*

XL.

Nous avons ordinairement moins de zele pour louer la vertu, que pour condamner le vice. *Præf. l. 12. in Ezech.*

XLI.

Nous avons moins de reconnoiſſance pour les graces qu'on nous accorde, que de chagrin pour celles qu'on nous refuſe. *Ibid.*

XLII.

La pauvreté eſt le partage de ceux qui aiment la vérité; les richeſſes ſont le fruit de l'injuſtice & du menſonge. *In c. 6. Mich.*

XLIII.

Sans la ſcience de Dieu, toutes nos autres connoiſſances, quelque profondes & quelque étenduës qu'elles ſoient, ne nous ſervent de rien. *Ep. ad Fabil. de Veſ. Sac.*

XLIV.

C'eſt être faux témoin que de donner un mauvais tour & une interprétation maligne

ligne aux choſes que l'on a entenduës. *In cap. 26. Matth.*

XLV.

Nous devons tâcher de vivre en paix avec tout le monde, & de ne nous point faire d'ennemis. Que ſi en diſant la vérité nous nous attirons la haine de quelqu'un, ce n'eſt pas nous qui ſommes ſes ennemis, c'eſt lui qui eſt ennemi de la vérité. *In c. 5. Ep. ad Gal.*

XLVI.

Dans les diſputes il ne faut pas chercher à vaincre ſon adverſaire, on ne doit avoir en vûë que de faire triompher la vérité des artifices du menſonge. *L. 1. Dial. adv. Pelag.*

XLVII.

Lorſque nous diſputons ſur quelque queſtion de la Loi, ce n'eſt pas toujours le zéle & l'amour de la vérité qui nous fait agir; ſouvent c'eſt une vanité ſecrete, & une démangeaiſon de nous faire dans le monde la réputation de gens ſçavans. Mais à quoi bon diſputer avec tant de chaleur, puiſque nous devons gouter les raiſons qu'on nous donne, ſi elles ſont bonnes; & que nous pouvons les refuter ſans aigreur & ſans emportement, ſi elles ſont mauvaiſes. *In c. 3. Ep. ad Tit.*

XLVIII.

On peut combatre la vérité, mais jamais

on ne la ſçauroit vaincre. *L.* 1. *Dial. adv. Pelag.*

XLIX.

Le Seigneur va ôter de Jeruſalem, dit un Prophéte (Iſai. 3. 3.) *ceux qui peuvent donner conſeil.* Entr'autres graces dont le Seigneur prive la Ville de Jeruſalem, il lui ôte ceux qui ſeroient capables de lui donner des avis ſalutaires, afin qu'elle n'ait perſonne pour la conſeiller, & que déſormais elle ſe conduiſe par ſes propres lumiéres. Le premier degré de bonheur eſt d'avoir aſſez de ſageſſe pour ſe conduire ſoi-même ; le ſecond eſt d'avoir aſſez de docilité pour ſuivre les conſeils d'un homme ſage : N'avoir ni l'un ni l'autre, c'eſt être inutile & aux autres & à ſoi-même. *Hic.*

L

La véritable ſageſſe eſt toujours accompagnée de la crainte de Dieu. Sçavoir tendre des piéges aux autres, & ſe montrer ſous des formes différentes, c'eſt être ruſé & artificieux, mais ce n'eſt point être ſage. *Lib.* 1. *in Jerem.*

LI.

C'eſt être également ſage que de ſçavoir & ſe taire, & parler à propos. *In c.* 4. *Ezech.*

LII.

Le ſage ſe conduit par l'eſprit de Dieu,

& non point par ſes propres lumiéres. *In cap.* 13. *Ezech.*

LIII.

L'occupation d'un homme ſage n'eſt point d'amaſſer des richeſſes; ſon emploi eſt de les mépriſer, & de fouler aux pieds toutes les choſes de la terre. Eſt-ce être ſage que de ne s'occuper que du ſoin d'amaſſer des biens, pour les laiſſer à des inconnus qui jouiront du fruit de nos travaux? Mais dûſſions-nous les laiſſer à nos enfans, à nos proches, à nos amis; n'eſt-ce pas une folie que de ſe rendre miſerables, pour rendre les autres heureux? *Comm. in Eccl.*

LIV.

L'eſprit humain ne peut pas toujours s'appliquer à l'étude de la ſageſſe, & à la contemplation des choſes divines; il eſt obligé de ſe prêter quelquefois aux beſoins du corps & aux néceſſités de la nature. *Ibid.*

LV.

Il faut ſe conduire par les lumiéres de la raiſon, & ne pas ſuivre les inclinations de ſon cœur, & les panchans de la nature. *Ibid.*

LVI.

Les calomnies les plus atroces ne ſont point capables de troubler la paix & la tranquilité d'un homme parfaitement ſage. *Ibid.*

LVII.

Ayez ſoin de remplir les devoirs de votre état, & ſoutenu par la ſageſſe, préparez-vous à faire un bon uſage & des biens & des maux de la vie préſente, ſans vous mettre en peine ni des calomnies de vos ennemis, ni des diſcours de ceux qui ſe font un plaiſir de cenſurer votre conduite. Comme il eſt de la prudence d'un maître qui aime ſon repos, de mépriſer les plaintes & les murmures d'un ſerviteur indiſcret ou mal content; il eſt auſſi du devoir d'un homme ſage de ſe conduire toujours ſelon les régles de la ſageſſe, ſans s'embarraſſer des vains diſcours des hommes. *Ibid.*

LVIII.

Comme tout le monde ſe pique d'être ſage, il eſt bien difficile de démêler la véritable ſageſſe d'avec celle qui n'en a que les apparences. *Ibid.*

LIX.

Un peu de ſimplicité ſied bien à un homme ſage. Lorſqu'on l'outrage, il doit plutôt remettre entre les mains de Dieu les intérêts de ſa gloire & le ſoin de ſa vengeance, & ſouffrir que les hommes regardent ſa patience comme une folie, que de faire le mal & ſe venger lui-même, ſous un prétexte ſpécieux de conſerver ſon honneur & la réputation d'un homme ſage. *Ibid.*

LX.

L'insensé ne s'occupe que des choses présentes ; le sage ne pense qu'aux biens à venir. *Ibid.*

LXI.

Il est des gens qui après avoir fait quelque progrès dans les sciences, entêtés qu'ils sont d'une érudition prétenduë dont ils se flattent, cessent de s'appliquer à la lecture & à l'étude : & il arrive souvent qu'ils perdent par leur négligence, ce qu'ils avoient acquis par leur travail ; car la sagesse s'enrouille, pour ainsi dire, dans l'oisiveté. *Ibid.*

LXII.

La véritable sagesse consiste à reconnoître ses défauts ; & c'est être sage que de se croire imparfait. *L. 1. adv. Pelag.*

LXIII.

Le plus grand outrage qu'on puisse faire à Dieu, est de marcher la tête levée après l'avoir offensé, & de mépriser sa justice parce qu'on n'espére plus en sa miséricorde. *Lib. 5. in Isai.*

LXIV.

Le commencement du salut est de reconnoître ses désordres & de pleurer ses péchés. *L. 6. in Isai.*

LXV.

Telle est la corruption du pécheur, qu'il ne manque jamais de raisons pour justifier

ſon libertinage. Quelque juſtes que ſoient les peines qu'il ſouffre, il ſe flate toujours de ne les avoir point meritées, & il aime mieux s'en prendre à Dieu, que de ſe condamner ſoi-même. *Lib.* 1. *in Jerem.*

LXVI.

Lorſque Dieu vous a pardonné vos péchés, ne vous flattez pas d'être juſte; mais ayez ſans ceſſe votre iniquité devant les yeux, ſouvenez-vous toujours que vous avez offenſé le Seigneur, anéantiſſez-vous en ſa préſence, & tâchez d'appaiſer par votre humilité celui que vous avez outragé par votre orgueil. *Ibid.*

LXVII.

C'eſt porter l'impieté juſqu'à l'excès, que de ne vouloir pas, non-ſeulement éviter le péché, mais même connoître ce qui eſt péché, ni mettre aucune difference entre le bien & le mal. *Lib.* 2. *in Jerem.*

LXVIII.

Ceux qui ſont heureux ſelon le monde, & qui ne s'occupent que de leur felicité préſente, ne font aucune attention ſur les déreglemens de leur vie. Comme Dieu ne punit pas leurs crimes, ils s'imaginent être à couvert de ſa colére, & portent leur folie juſqu'à croire qu'ils n'ont rien à craindre de ſa juſtice. *Ibid.*

LXIX.

Les jeûnes, les prieres, les victimes &

les holocauſtes ſont utiles lorſqu'on renonce à ſes déſordres, & que l'on expie ſes péchés paſſés par les larmes de la pénitence; mais c'eſt prendre plaiſir à s'aveugler ſoi-même que de prétendre fléchir Dieu par des vœux & des ſacrifices, quand on perſévere dans le crime. *Lib. 3. in Jerem.*

LXX.

Il vaut beaucoup mieux ſe corriger de ſes déſordres par la crainte des châtimens, que de s'expoſer aux rigueurs de la divine juſtice par l'eſpérance d'une félicité chimérique. *Ibid.*

LXXI.

Plus les inſpirations de Dieu ſont fréquentes, plus auſſi le mépris que nous en faiſons eſt criminel. *L. 5. in Jerem.*

LXXII.

Ne vouloir point expier ſes péchés par la pénitence, c'eſt préparer ſoi-même ſon ſupplice, & allumer de ſes propres mains le feu où l'on doit brûler éternellement.

In c. 14. Ezech.

LXXIII.

Nous applaudiſſons volontiers à nos vices, & lorſque nous nous laiſſons ſéduire par les attraits de la volupté, nous tâchons de juſtifier nos déreglemens ou par notre propre foibleſſe, ou par la trop grande ſeverité des loix qu'on nous impoſe.

L. 2. in Oſee.

LXXIV.

C'eſt un crime énorme que de haïr celui qui nous reprend de nos fautes, ſur tout lorſqu'il le fait par charité, & non par paſſion, & qu'après nous avoir averti en particulier ou en préſence d'un témoin, il nous dénonce enfin à l'Egliſe, pour faire voir qu'il n'a pas deſſein de nous décrier, mais ſeulement de nous corriger. *In c. 5. Amos.*

LXXV.

C'eſt un grand péché que de faire le mal; mais ç'en eſt encore un bien plus grand de l'aimer. Il eſt des pécheurs qui après avoir contenté leur paſſion, ſenſibles aux remords de leur conſcience, conçoivent une véritable douleur de leur crime. Mais lors qu'un pécheur au lieu de ſe repentir du mal qu'il a commis, s'en fait un ſujet de triomphe & de vanité, on peut lui appliquer ces paroles du Sage : *Lorſque le méchant eſt parvenu au comble de l'impiété, il mépriſe tout.* Ibid. *Prov. 18. 3.*

LXXVI.

Dieu eſt naturellement miſéricordieux, & il eſt toujours prêt à ſauver par ſa bonté, ceux qu'il ne peut ſauver par ſa juſtice. Mais ingrats que nous ſommes, nous mépriſons ſes bontés, & nous ne cherchons qu'à nous dérober à ſa miſéricorde qui nous tend les bras. *In c. 2. Jonæ.*

LXXVII.

C'eſt une folie de croire qu'on puiſſe expier ſes péchés & appaiſer la colere de Dieu par la multitude des victimes qu'on lui offre. C'eſt par notre obéïſſance & nos bonnes œuvres, & non point par nos oblations & nos ſacrifices, que nous pouvons deſarmer ſa juſtice. *In Eccl.*

LXXVIII.

Ne perſévérez point dans le vice, de peur que le démon, auteur de tous les péchés, ne vous perde ſans reſſource, & ne prenne ſur votre ame un empire abſolu. *Ibid.*

LXXIX.

Il eſt impoſſible qu'un homme qui abuſe des créatures, puiſſe goûter une véritable joye & un ſolide bonheur. *Ibid.*

LXXX.

Lorſque le démon, cet ancien ſerpent, nous a mordu en ſecret & infecté du venin du péché; ſi nous négligeons de faire pénitence, & de découvrir à nos freres & à nos maîtres la playe de notre cœur nous ne devons point eſperer d'eux, notre gueriſon. La médecine ne guerit point le mal qu'on lui cache, & elle n'a point de remédes pour un malade qui a honte de découvrir ſa playe à ſon Médecin *Ibid.*

LXXXI.

Rien n'irrite d'avantage la colere de

Dieu que l'orgueil d'un pécheur qui toujours ſuperbe & endurci dans le crime, refuſe de l'expier par les larmes de la pénitence, & d'implorer la miſéricorde du Seigneur. *In c. 5. ep. ad Eph.*

LXXXII.

Les faux Phophétes ne promettent que des douceurs & des proſpérités, & par-là ils s'attirent l'eſtime & l'approbation des hommes; la vérité eſt amere, & l'amertume eſt le partage de ceux qui la prêchent. *L. 2. adv. Jovin.*

LXXXIII.

Soulagez la miſere préſente du pauvre, & ne remettez point votre aumône au lendemain. *L. 5. in Iſai.*

LXXXIV.

Il eſt dangereux de demander à un pauvre, une dette qu'il ne peut payer, & de ne vouloir pas rendre à un débiteur qui meurt de faim, le manteau qu'il vous à donné en gages. Il eſt à craindre que ſes cris ne s'élevent juſqu'à Dieu. C'eſt prêter au Seigneur à intérêt, que d'avoir pitié du pauvre; mais lui demander une dette qu'il n'eſt pas en état de payer; c'eſt faire violence à Dieu. *In c. 58. Iſai.*

LXXXV.

La pauvreté des juſtes eſt plus agréable à Dieu, que les magnifiques préſens des riches, qui ne lui offrent ſouvent que les

fruits de leurs injuſtices & de leurs violences. *In cap. 61. Iſai.*

LXXXVI.

Nous ne ſçaurions nous réſoudre à rien rabatre de notre orgueil au milieu même des débris d'un monde qui périt à nos yeux. On nous enleve nos biens, & l'avarice nous domine toujours. Nous ne ſommes occupés que du ſoin d'amaſſer des richeſſes, qui bien-tôt paſſeront en d'autres mains. Les malheureux n'ont plus de larmes à répandre ſur leurs miſéres; la ſource en eſt tarie, & la charité eſt éteinte pour eux. Pluſieurs demandent l'aumône; mais il en eſt peu qui la donnent. Nous ne rougiſſons point de cacher des richeſſes immenſes, ſur les dehors trompeurs d'une pauvreté affectée, & de garder dans nos coffres, ce que nous devrions employer à ſoulager des malheureux qui meurent de faim. Nous imitons en cela ce riche habillé de pourpre, qui, peut-être innocent d'ailleurs, (car l'Ecriture ne lui reproche ni ſes rapines ni ſes injuſtices) portoit ſon orgueil & ſa cruauté, juſqu'à refuſer au pauvre Lazare couché à ſa porte & à demi-mort, les choſes même que l'on a coutûme de donner aux chiens. Combien voit-on aujourd'hui de Lazares couchés à la porte de ces riches impitoyables, qui, vétus de pourpre, gardent dans leurs cof-

fres des habits magnifiques qui ne leur ſervent de rien, & qui ſont la proye de la pourriture & des vers. *Præf. L. 8. in Ezech.*

LXXXVII.

Tout ce que nous avons au-delà de ce qui nous eſt néceſſaire pour vivre & pour nous vêtir, nous devons l'employer à ſecourir les pauvres, & à les ſoulager dans leurs néceſſités. *Comm. in Eccl.*

LXXXVIII.

Le meilleur uſage que l'homme puiſſe faire des biens qu'il poſſéde en ce monde, eſt d'exercer la charité envers les pauvres, & de ſe ménager par-là les richeſſes de l'éternité. Voilà les véritables biens que nous pouvons emporter avec nous, & le ſeul tréſor que ni les larrons, ni les voleurs, ni les tirans ne ſauroient jamais nous ravir. *Ibid.*

LXXXIX.

Celui qui craint Dieu, & qui veut imiter la bonté de ſon Créateur, fait du bien à tout le monde, ſans avoir égard à la qualité ni au mérites des perſonnes. *Ibid.*

XC.

Aidez par vos conſeils, & conſolez dans leur miſére, ceux à qui votre pauvreté ne vous permet pas de faire l'aumône. Un malheureux peut trouver plus de reſſources à ſes diſgraces, dans la ſageſſe

d'un homme de bien, que dans les richeſſes des grands du monde. *Ibid.*

XCI.

Lorſqu'on ne répand ſes libéralités que ſur des miſéres connuës, & qu'on ne donne pas indifféremment l'aumône à tous ceux qui la demandent, on abandonne ſouvent celui qui mérite le mieux de la recevoir. *Ibid.*

XCII.

Lorſque vous faites l'aumône, ne mettez point de différence entre l'ami & l'inconnu; ne dites point; celui-ci mérite de la recevoir, & celui-là en eſt indigne; imitez le Pere Céleſte, *qui fait lever ſon Soleil ſur les bons & ſur les méchans, & qui fait pleuvoir ſur les juſtes & ſur les injuſtes.* La bonté de Dieu eſt une ſource commune, où le libre & l'eſcave, le Prince & le roturier, le riche & le pauvre puiſent également. *In c. 6. Ep. ad Gal.*

XCIII.

Si je donne l'aumône pour m'attirer les applaudiſſemens des hommes; j'ai reçu ma recompenſe, & je dois paſſer pour un mercenaire. Si j'affecte de paroître chaſte aux yeux des hommes, tandis que je livre mon cœur à d'infâmes deſirs, je ſuis, non pas un mercenaire qui mérite récompenſe, mais un pécheur qui eſt digne de châtiment. Une ſainteté affectée, n'eſt pas un moindre

crime qu'un libertinage déclaré. *In L. 6. Isai.*

XCIV.

On connoît l'arbre par le fruit, dit JESUS-CHRIST, Math. 12. *& c'eſt de la plenitude du cœur que la bouche parle.* On juge de l'intérieur d'un homme, par les diſcours qu'il a coutûme de tenir. Le voluptueux a beau ſe maſquer, une parole deshonnête ſuffit pour faire connoître la corruption de ſon cœur. Envain l'avare prend-il ſoin de cacher ſon inſatiable convoitiſe, le deſir d'une bagatelle le trahit. La moindre ouverture laiſſe quelque fois entrevoir le plus honteux déréglement. La conſcience dément les yeux; la cupidité ſe peint ſur le viſage, & les mouvemens du corps découvrent les ſecrets du cœur. *In c. 8. Ezech.*

XCV.

Un diſcours flateur, des paroles inſinuantes, un habit modeſte, des jeûnes forcés ou affectés, des vertus contrefaites; voilà les piéges dont ſe ſervent les hérétiques pour ſurprendre les ſimples. *Comm. in Eccl.*

XCVI.

Rien n'eſt plus rare qu'une véritable foi, & une parfaite confiance en Dieu. Lorſque je m'applique à l'oraiſon, je ne prierois pas ſi je n'avois la foi; mais ſi ma foi étoit véritable, j'aurois ſoin d'avoir cette

pureté de cœur qui voit Dieu ; je me frapperois la poitrine, je pleurerois ſans ceſſe, je ſerois ſaiſi d'une ſainte horreur ; abatu & proſterné aux pieds de mon Dieu, je les arroſerois de mes larmes, je les eſſuierois avec mes cheveux, j'embraſſerois étroitement ſa Croix, & je ne le quitterois point qu'il ne m'eût fait miſéricorde. Mais au contraire, durant mon oraiſon, je me promene en eſprit dans de magnifiques appartemens, je m'occupe de mes revenus & du profit que m'apporte l'argent que j'ai prêté à intérêt ; je me remplis l'imagination de mille penſées ſales & deshonnêtes. Puis-je me flater d'avoir alors une véritable foi ? Eſt-ce ainſi qu'ont prié Jonas dans le ventre de la baleine, les trois Hebreux dans la fournaiſe, Daniel au milieu des lions, & le larron ſur la Croix ? Qu'un chacun ſe tâte & ſe conſulte ſoi-même, & il verra combien il eſt rare de trouver une ame véritablement fidelle, qui ne faſſe rien pour s'attirer la vaine eſtime & les vains applaudiſſemens des hommes. Car, tous ceux qui jeûnent ne jeûnent pas pour Dieu ; tous ceux qui font l'aumône aux pauvres, ne la font pas pour l'amour de Dieu. Le vice touche de près la vertu, & il eſt très-difficile de trouver un Chrétien qui ne ſe donne en ſpectacle au monde, & qui ſe contente d'avoir Dieu ſeul pour témoin

de ſes actions. *Lib. adv. Lucifer.*

XCVII.

Le cœur le plus pur a toujours beſoin des miſéricordes du Seigneur, & quelque juſte que ſoit un homme, il ne doit jamais ſe préſenter devant ſon Juge qu'en tremblant. *In c. 30. Jerem.*

XCVIII.

Tous les hommes ſe flatent d'être juſtes ; mais Dieu qui connoît le fond des cœurs, rendra à un chacun ſelon ſes œuvres. Apprenons donc ce que c'eſt que la juſtice, & n'en jugeons point ſelon nos propres idées. Il eſt des juſtes qui périſſent dans leur juſtices, non, parce qu'ils ſont juſtes ; mais parce qu'ils ſe flattent de l'être. *In Iſai.*

XCIX.

Au jour du jugement, il n'y aura point de diſtinction entre le noble & le roturier, entre le Prêtre & le laïque, entre le ſerviteur & le maître, entre le riche & le pauvre. Tous paroîtront devant le Tribunal de JESUS-CHRIST, qui n'aura aucun égard à la qualité des perſonnes..... Alors le voluptueux trouvera ſon ſupplice dans le ſouvenir des plaiſirs paſſés..... les douceurs qu'il aura goutées ſe changeront pour lui en amertume, & ſes divertiſſemens en ſoupirs & en larmes.... Alors un affreux ſilence régnera dans ces ſuperbes

Palais

Palais, où l'or, le marbre & l'yvoire brilloient de toute parts. Alors on entendra dans la voye large qui conduit à la mort, les cris & les gémiſſemens de ces hommes qui ſe glorifioient dans leurs richeſſes, & qui s'étant endormis du ſommeil de la mort, ſe ſont trouvés les mains vuides à leur réveil. Alors tous les plaiſirs de la terre s'évanouiront, & il n'y aura plus de véritable joye que dans le Ciel. *Ibid.*

C.

Le Fils de l'homme au jour du jugement, ſera environné de toute ſa gloire, afin que les pécheurs qui l'on mépriſé dans ſes humiliations, le craignent dans l'éclat de ſa majeſté. *Ibid.*

CI.

Les hommes juſtes rempliſſent leurs jours & joüiſſent d'une longue vie. Tel fut Abraham qui parvint à la plénitude de ſes jours, & mourut dans une heureuſe vieilleſſe. Mais les impies & les pécheurs meurent au milieu de leurs jours, parce que leurs œuvres ſont vuides & imparfaites, & qu'ils n'ont pas ſoin d'expier leurs crimes par la pénitence. Ainſi une mort précipitée vient les ſurprendre au milieu de leur courſe, & lorſqu'ils ſont encore envelopés de leurs propres ténebres. *Ibid.*

CII.

Il eſt impoſſible que toutes les créatures

ne s'élevent contre un pécheur qui a méprisé leur Créateur. *L. 3. in Jerem.*

CIII.

Une ame incertaine de son sort, n'est jamais tranquille quand elle se voit sur le point de paroître devant son Juge. *In c. 30. Ezech.*

CIV.

A la consommation des siécles, le sage & l'insensé auront un sort bien différent. Celui-là joüira d'un doux & solide repos, & celui-ci sera condamné à des supplices éternels. *Comm. in Eccl.*

CV.

J'avois crû, dit le sage, qu'il y avoit encore quelque justice parmi les hommes, & que la piété y étoit recompensée, & l'impiété punie selon leurs mérites. Mais je me suis mécompté; car j'ai remarqué que la vertu y est toujours malheureuse, & l'impiété triomphante & couronnée. De-là j'ai conclut que la vie présente n'étoit pas le tems des châtimens & des recompenses, & que Dieu se réservoit à juger les hommes en l'autre vie, & à rendre à chacun selon le bien & le mal qu'il aura fait. *Ibid.*

CVI.

Dieu, par une patience extraordinaire & une conduite toujours cachée, a coutûme d'épargner les pécheurs, & de les engrais-

ſer comme des victimes qu'il reſerve pour le jour de ſa colere ; tandis qu'il ne ceſſe d'éprouver les juſtes par les tribulations & les diſgraces de la vie préſente. Il en uſe de la ſorte afin de pouvoir un jour & couronner la vertu de ceux-ci par une gloire immortelle, & punir l'impieté de ceux-là par des ſupplices éternels. *Ibid.*

CVII.

Tandis que l'homme eſt ſur la terre il peut devenir juſte : mais après ſa mort il n'aura plus d'occaſion de faire le bien. Ceux qui ſont en vie peuvent faire de bonnes œuvres par la crainte de la mort ; mais ceux qui ſont morts ne ſçauroient rien ajouter à ce qu'ils ont fait : le bien & le mal, le vice & la vertu, tout eſt fini pour eux..... Travaillez donc pendant que vous en avez le tems, & faites pénitence en ce monde, puiſque vous ne pouvez eſpérer de la faire en l'autre. *Ibid.*

CVIII.

Au jour du jugement un chacun ſera récompenſé ſelon ſes œuvres, & les vertus des uns ne ſeront d'aucune reſſource pour les péchés des autres. Le mérite des parens ne pourra délivrer du feu de l'enfer des enfans qui auront vêcu dans le libertinage. *Ibid.*

CIX.

La vertu ne ſçauroit entrer dans un cœur

que le vice n'en ſoit banni. *In Iſai.*

CX.

JESUS-CHRIST veut que nous ayons tout à la fois & la ſimplicité de la colombe, & la prudence du ſerpent, afin que nous ſoyons incapables & de tendre des piéges aux autres, & de donner dans ceux qu'on nous pourroit tendre. Une prudence ſans bonté eſt malice, & une ſimplicité ſans raiſon eſt folie. *L. 2. in Oſée.*

CXI.

La vertu eſt toujours en butte aux contradictions des hommes. *In c. 47. Ezech.*

CXII.

Le Juſte conſerve toujours dans l'une & dans l'autre fortune une même égalité d'ame, ſans ſe laiſſer ni enfler par la proſperité, ni abbatre par les diſgraces de la vie préſente. *In c. 1. Joel.*

CXIII.

Nous devons toujours nous défier de notre propre foibleſſe, & plus nous avançons dans les ſentiers de la vertu, plus auſſi devons-nous craindre de déchéoir du comble de la perfection. *In c. 2. Joel.*

CXIV.

Le corps affoiblit l'ame lorſqu'il eſt fort, & il la fortifie lorſqu'il eſt foible. *In c. 5. Amos.*

CXV.

N'inſultez point à ceux qui tombent par

fragilité, & ne regardez point la ruïne de votre prochain comme le fondement de votre grandeur. Etudiez-vous à vous connoître vous-même, & ne jugez point de vos forces par la foibleſſe des autres.

In c. 2. Mich.

CXVI.

Revétez-vous, (dit S. Paul, Coloſ. 3. 12.) *d'entrailles de miſericorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience.* Cet Apôtre nous ordonne par-là de nous dépouiller du vieil homme, & de nous revêtir de l'homme nouveau & céleſte. Mais nous prenons ordinairement le change, car la miſericorde eſt bannie de notre cœur par la cruauté, la patience par la fureur, la juſtice par l'iniquité, la vertu par le vice, JESUS-CHRIST même par l'Antechriſt.

In c. 1. Soph.

CXVII.

Tout le tems que nous dérobons à la vertu pour le donner au vice, eſt un tems perdu ſans reſſource, & enſéveli dans un éternel oubli. *In c. 1. Agg.*

CXVIII.

Le trop grand attachement que nous avons pour nos parens, nous fait faire bien des choſes contre notre devoir; & ſouvent nous offenſons le Créateur des corps & des ames, pour plaire à ceux qui nous ſont attachés par les liens de la chair & du

ſang. Celui qui aime ſon pere & ſa mere plus que JESUS-CHRIST, n'eſt point digne de lui. Nous voyons même que ce divin Sauveur défend à un de ſes diſciples d'aller rendre à ſon pere les devoirs de la ſepulture. Combien de ſolitaires ſe ſont-ils perdus en voulant ſecourir leur pere & leur mere dans leurs néceſſités? Donnons toutes nos affections & toutes nos tendreſſes à ce pere qui ne meurt jamais, ou qui ne meurt que pour nous, & qui n'a ſouffert la mort que pour nous rendre la vie.

Ep. ad Fab. de vef. Sac.

CXIX.

Un Chrétien doit aimer après Dieu ſes enfans, ſa femme, ſes parens. Mais lorſqu'il eſt queſtion de ſouffrir le martyre & de confeſſer le Nom de JESUS-CHRIST, ſi ſes proches veulent s'oppoſer à ſon ſacrifice, il doit les haïr, & étouffer dans ſon cœur les ſentimens les plus tendres qu'inſpire la nature. *Comm. in Eccl.*

CXX.

Aimez, après Dieu, votre pere, votre mere, vos enfans: mais ſi vous ne pouvez accorder ces deux amours, & que vous vous trouviez réduit à la dure néceſſité de faire céder l'un à l'autre; ſçachez que de haïr ſes proches c'eſt une œuvre de pieté & de religion envers Dieu.

In c. 10. Math.

CXXI.

Si votre main, dit le Sauveur, (Math. 18.) *ou votre pie vous eſt un ſujet de ſcandale, coupez-les & les jettez loin de vous.... & ſi votre œil vous eſt un ſujet de ſcandale, arrachez-le, & le jettez loin de vous.* JESUS-CHRIST nous ordonne par-là d'étouffer dans nos cœurs les plus doux ſentimens & les plus tendres affections de la nature, de peur que dans les devoirs mêmes que la pieté nous impoſe, nous ne trouvions une occaſion de chute & de ſcandale. Ainſi quand bien même quelqu'un vous ſeroit auſſi néceſſaire & auſſi étroitement uni, que la main, le pié & l'œil le ſont au corps; s'il vous ſcandaliſe, & ſi par une conduite irréguliére & peu conforme à vos mœurs, il veut vous engager dans les voyes de la perdition, ne balancez pas un moment à renoncer à ſon alliance & à tous les avantages temporels que vous en pouvez eſpérer, de peur qu'en voulant ſauver vos proches & vos amis, vous ne vous perdiez vous même ſans reſſource. Il ne faut donc préferer à l'amour du Seigneur, ni frere, ni femme, ni enfans, ni amis, ni tout autre attachement capable de nous exclure du Royaume des Cieux. Tous les Fidéles connoiſſent aſſez ce qui eſt capable de leur nuire, de reveiller leurs paſſions, & de les engager dans le péché.

Il vaut mieux rompre avec le monde, & ſe ſéparer entiérement du commerce des hommes, que de perdre la vie éternelle, en cherchant avec trop d'empreſſement les choſes néceſſaires à la vie préſente.

In c. 18. *Math.*

CXXII.

Si l'on peut plaire à Dieu & aux hommes tout à la fois, il eſt bon de ménager les hommes, & d'avoir de la complaiſance pour eux : mais ſi on ne peut leur plaire ſans offenſer Dieu, nous devons plutôt plaire à Dieu qu'aux hommes.

In c. 1. *Ep. ad Gal.*

CXXIII.

Il ne ſuffit pas de chercher le bien, & de ne point chercher le mal : la véritable pieté conſiſte à haïr le mal, & à aimer le bien. Haïr le mal, c'eſt non-ſeulement reſiſter aux appas de la volupté, mais encore avoir horreur de tous les plaiſirs que le crime fait gouter. Aimer le bien au contraire, c'eſt le pratiquer pour l'amour de lui-même, & non point par néceſſité, ou par la crainte des loix. *In c.* 5. *Amos.*

CXXIV.

Il eſt également inutile pour le ſalut & de pratiquer la vertu, ſi l'on ne connoît pas le Créateur ; & d'honorer le Créateur, ſi l'on n'accomplit pas ſes commandemens.

Ep. ad Fab. de 42. *Manſ.*

CXXV.

CXXV.

Il ne faut pas ſe borner à la pratique d'une ſeule vertu ; on doit ſelon l'Ecriture s'élever de vertu en vertu, & pratiquer tantôt l'une, tantôt l'autre ; car elles ſont tellement liées & unies enſemble, qu'on ne peut en poſſéder aucune, lorſqu'on ne les poſſéde pas toutes. *Ibid.*

CXXVI.

Une ame élevée au faîte des vertus, découvre aiſément de ce haut point d'élevation où elle eſt, le dérangement continuel des choſes d'ici-bas, & les horribles ravages que le péché fait au monde. *Ibid.*

CXXVII.

Pour mériter de dire avec l'épouſe des Cantiques : *Qu'il me donne un baiſer de ſa bouche*, il faut ſe dégager du vice, renoncer aux pompes & aux vanités du ſiécle, & ſe préparer par un détachement univerſel à l'avénement du Sauveur.

Comm. in Eccl.

CXXVIII.

Plus un homme eſt ſage, plus il ſouffre de ſe voir aſſujetti aux vices, & éloigné des vertus qu'il recherche. *Ibid.*

CXXIX.

Une ame épurée des affections de la terre, aime à contempler les choſes ſpirituelles. Les délices qu'elle goute dans cette pieuſe occupation ſont inconnuës aux ames

charnelles, qui ne ſçavent ce que c'eſt que de chercher les véritables & ſolides plaiſirs. *Ibid.*

CXXX.

Le Juſte toujours tranquille goûte dans un profond repos les fruits de la vertu : l'impie au contraire toujours inquiet, eſt ſans ceſſe dans le trouble & dans l'agitation. *Ibid.*

CXXXI.

Il vaut mieux aſſiſter à des funerailles qu'à un feſtin, parce que la préſence d'un corps mort nous fait connoître ce que nous ſommes, & nous retrace une vive image de notre propre fragilité ; au lieu que la joye qui régne dans les feſtins, nous en fait perdre & la crainte & le ſouvenir. *Ibid.*

CXXXII.

Si vous vous ſentez coupable d'avoir mal parlé des autres, ayez de l'indulgence pour ceux qui parlent mal de vous. *Ibid.*

CXXXIII.

Une ame qui fait profeſſion d'une ſolide pieté, ne doit point examiner les Commandemens de Dieu, ſon emploi eſt de les accomplir. *Ibid.*

CXXXIV.

Quoique les œuvres des Juſtes ſoient dans la main de Dieu, cependant ils ignorent s'ils ſont dignes de ſon amour ou de ſa haine, & s'il les afflige pour les éprou-

ver ou pour les punir. *Ibid.*

CXXXV.

Notre unique emploi ſur la terre eſt de chercher la véritable vie, & le ſeul fruit que nous pouvons tirer de nos travaux eſt de pouvoir la poſſéder. *Ibid.*

CXXXVI.

Si l'on vous éleve au-deſſus des autres, n'abandonnez pas pour cela vos anciennes pratiques de pieté, marchez toujours dans les ſentiers de la vertu, & travaillez ſans ceſſe à vous avancer dans les voyes de la perfection. Ce n'eſt point par une grandeur vaine & chimérique, mais par une conduite reguliére & chrétienne, que vous pouvez remédier à toutes vos foibleſſes. *Ibid.*

CXXXVII.

Tout excès eſt vicieux, & la véritable vertu ſe renferme dans les bornes que la modération lui preſcrit. *Ibid.*

CXXXVIII.

Soit jeune, ſoit vieux, travaillez toujours également à la vertu. Ne dites point, j'ai travaillé dans ma jeuneſſe, il eſt juſte que je me repoſe ſur la fin de mes jours; car vous ne ſçavez pas ſi c'eſt à la fleur ou ſur le retour de votre âge que vous pouvez vous rendre agréable à Dieu. En vain aurez-vous mené dans votre jeuneſſe une vie réguliére & exempte de crime, ſi vous

paſſez votre vieilleſſe dans le luxe & dans la vanité. *Ibid.*

CXXXIX.

Un Solitaire doit ſe contenter de ce qui lui eſt néceſſaire pour vivre ; & il lui ſied mal de chercher ce qui n'eſt propre qu'à flater ſa délicateſſe. *In c. 3. Matth.*

CXL.

Il ne ſuffit pas d'aimer la juſtice, il faut en être affamé, & nous ne pouvons nous flatter d'être juſtes, à moins que nous n'ayons cette faim ſalutaire de la juſtice. *In c. 5. Matth.*

CXLI.

Marcher par la voye large, c'eſt aimer cette vie de plaiſir qui a tant d'attrait pour les hommes du ſiécle : marcher par la voye étroite, c'eſt aimer une vie pénitente & laborieuſe. *In c. 7. Matth.*

CXLII.

Il ne ſuffit pas de bien commencer, la vertu conſiſte à bien finir. *In c. 10. Matth.*

CXLIII.

Quiconque veut être parfait, doit vendre, non pas comme Ananie & Saphire, une partie de ſes biens, mais tout ce qu'il poſſéde ; & après l'avoir vendu, il doit en donner le prix aux pauvres, & ſe ménager par-là un tréſor dans le Royaume des Cieux. Il ne ſuffit pas même pour être parfait de mépriſer les richeſſes ; il faut encore ſuivre

JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, quitter le mal pour faire le bien. Il eſt plus aiſé de renoncer aux biens qu'on poſſéde, qu'aux plaiſirs qu'on peut goûter. Pluſieurs abandonnent leurs richeſſes ſans ſuivre JESUS-CHRIST. Pour le ſuivre il faut imiter ſes vertus, & marcher par les routes qu'il nous a marquées. Car *celui qui fait profeſſion de croire en* JESUS-CHRIST, *doit marcher lui-même comme* JESUS-CHRIST *a marché.* 1. Joan. 2. 6.

In c. 19. 4.

CXLIV.

Plus notre zéle eſt grand, plus devons-nous nous défier de notre propre foibleſſe.

In c. 26. Matth.

CXLV.

Nous pratiquons, du moins en partie, les commandemens les plus difficiles que la Loi de Dieu nous impoſe. Le précepte de la charité, le plus facile de tous, & ſans lequel tout ce que nous pouvons faire eſt inutile, eſt le ſeul que nous négligeons. Les veilles mortifient la chair, le jeûne nous épuiſe, les aumônes nous coûtent, le martyre, quelque vive & ardente que ſoit notre foi, met notre conſtance à de douloureuſes & cruelles épreuves. Cependant il eſt des Chrétiens qui rempliſſent tous ces différens devoirs; on ne néglige que celui de la charité, tout facile & tout aimable qu'il eſt. *In c. 5. Ep. ad Gal.*

CXLVI.

Comme la charité ſeule eſt capable de purifier notre cœur, le démon met tout en œuvre pour l'éteindre dans nos ames, afin de leur ravir cette pureté ſans laquelle on ne peut voir Dieu. Lorſque je parle mal de mon prochain, & que je déchire ſa réputation par de continuelles médiſances; lorſque je ſuis jaloux de ſa proſperité, & que le bonheur dont il jouit devient mon ſupplice; ne voit-on pas en moi l'accompliſſement de ce que dit l'Apôtre S. Paul: *Si vous vous mordez & vous conſumez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous conſumiez auſſi les uns les autres.* Gal. 5. 15. Il eſt peu de cœurs où régne la charité. Qui eſt-ce aujourd'hui qui à l'exemple de ſaint Paul deſire de devenir anathême, & d'être ſeparé de JESUS-CHRIST pour ſes freres? Où eſt celui qui verſe des larmes avec ceux qui pleurent, qui ſe réjouiſſe avec ceux qui ſont dans la joye, qui reſſente les playes qu'on fait aux autres, & qui meure quand il voit expirer ſon frere? *Ibid.*

CXLVII.

L'amour que nous avons pour nous-mêmes eſt beaucoup plus vif que celui que nous avons pour Dieu. Conſidérez quel eſt le prix & le mérite de la charité. Si nous ſouffrons le martyre dans la vûë de faire honorer nos reliques; ſi entêtés de la vaine

eſtime des hommes nous faiſons vanité de répandre conſtamment juſqu'à la derniére goute de notre ſang ; ſi nous diſtribuons tout notre bien aux pauvres juſqu'à nous réduire à la mandicité : toutes ces actions méritent plutôt d'être punies que récompenſées, & on doit moins nous regarder comme des vainqueurs dignes de la gloire du triomphe, que comme des infidéles qui ne méritent que des ſupplices. *Ibid.*

CXLVIII.

Faire de longues prieres, ſe mortifier par des abſtinences continuelles, donner l'aumône pour s'attirer l'eſtime & les louanges des hommes ; ce n'eſt que vanité. La chaſteté que gardent les vierges, les veuves & les perſonnes mariées, eſt auſſi une vanité, ſi on ne pratique cette vertu que dans la vûë de plaire au monde, & de mériter ſon approbation. En vain même ſouffre-t-on le martyre, ſi l'on ne répand ſon ſang que pour exciter l'admiration & les applaudiſſemens des hommes. Eſt-il rien de plus beau & de plus agréable à Dieu, que d'étudier les Saintes Ecritures, de prêcher l'Evangile, de s'appliquer au culte des Autels & aux fonctions du Sacerdoce ? Il arrive néanmoins très-ſouvent qu'une vanité ſecrete ſe mêle dans toutes ces actions, & les corrompt juſques dans leur ſource. On en voit même pluſieurs qui pour ſe

faire de la réputation dans le monde, font des traités du mépris de la gloire. Nous paſſons les jours & les nuits à expliquer l'Ecriture ſainte, & à compoſer des Ouvrages dignes de la curioſité du public ; mais ſi en tout cela nous n'avons en vûë que d'établir notre réputation, & d'immortaliſer notre mémoire, tous nos travaux ſont vains & inutiles, & nous ne ſommes
1. Cor. 13. 1. que *comme un airain ſonnant, & une cymbale retentiſſante.* Ibid.

CXLIX.

L'humilité n'eſt point dans la bouche, elle eſt dans le cœur. Un homme véritablement humble ne croit jamais l'être.

In c. 2. Ep. ad Epheſ.

CL.

Souvenez-vous que vous n'êtes que terre & que cendre, & que bien-tôt vous ſerez réduit en pouſſiére. L'orgueil ne peut jamais ſéduire une ame qui eſt ſans ceſſe occupée de cette penſée. Voulez-vous être humble & petit à vos propres yeux ? ne perdez jamais l'éternité de vûë, penſez ſans ceſſe à la mort, & regardez la vie préſente comme un moment qui ne fait que paſſer. *Ibid.*

CLI.

Rien n'eſt plus à craindre pour une ame, que la vanité & l'orgueil qu'inſpire la vertu. *Ibid.*

CLII.

Prenez garde que la vanité ne vous enfle le cœur, vivez toujours dans la crainte, car *Dieu reſiſte aux ſuperbes, & donne ſa grace aux humbles.* Que celui donc qui s'éleve prenne garde de tomber. La crainte conſerve nos vertus, au lieu qu'une confiance préſomptueuſe nous conduit juſqu'au bord du précipice. *Ibid.*

CLIII.

Se revêtir d'un nouvel homme, c'eſt former ſa conduite ſur celle de JESUS-CHRIST; c'eſt imiter les vertus; c'eſt être comme lui doux & humble de cœur, c'eſt donner ſa vie pour ſes amis, de même qu'il a donné la ſienne pour ſon troupeau, c'eſt ſouffrir patiemment les plus ſanglants outrages, & ne point rendre injure pour injure; c'eſt étouffer les mouvemens de l'orgueil, par les ſentimens d'une profonde humilité. Un Chrétien de ce caractere peut dire avec ſaint Paul: *Je vis, ou plutôt ce n'eſt plus moi qui vis; mais c'eſt* JESUS-CHRIST *qui vit en moi. In c. 4. Ep. ad Eph.* Gal. 2.

CLIV.

Donner ſa vie pour ſes freres, & combattre l'impiété juſqu'à répandre ſon ſang pour le ſalut du prochain, c'eſt marcher dans la charité & imiter JESUS-CHRIT, qui nous a aimés juſqu'à mourir ſur la croix

pour le salut de tous les hommes. *In c. 5. Ep. ad Eph.*

CLV.

Une vertu sans science, me paroît préférable à une science sans vertu. *Ibid.*

CLVI.

Renoncer à soi-même, c'est renoncer aux vices & aux déréglemens de sa vie passée; c'est commencer d'être ce que l'on n'étoit pas, & cesser d'être ce que l'on étoit. *In c. 1. Ep. ad Tit.*

CLVII.

Il y a bien de la différence, entre ne pas faire le mal & faire le bien. Nous devons éviter celui-là & pratiquer celui-ci. L'un est le commencement de la vertu, l'autre en est la perfection. *L. 1. in Jovin.*

CLVIII.

Puisque Pharaon avec toute son armée, a été submergé dans les eaux de notre baptême; pourquoi voulons-nous retourner en Egypte? Nourris que nous sommes d'une manne céleste & du pain des Anges; pourquoi soupirons-nous après l'ail, les oignons, les melons & les autres viandes qui font les délices des Egyptiens. *Ibid.*

CLIX.

Si nous sommes des enfans de paix, & si nous voulons que cette paix repose sur nous, tâchons de l'entretenir avec ceux mêmes qui la haïssent, & de bien vivre,

non-seulement avec ceux qui sont d'une humeur douce, commode & pacifique; mais encore avec les gens dont l'esprit est bizarre, épineux & impraticable. Ce n'est pas une vertu que de supporter ceux dont le commerce est aisé & les manieres engageantes. *In c. 3. Ep. ad Tit.*

CLX.

Ce n'est pas aimer ses enfans, c'est les haïr que de les laisser vivre dans le libertinage, & de ne leur apprendre leur devoir, de peur de les chagriner. *In c. 2. Ep. ad Tit.*

CLXI.

La continence ne consiste pas seulement à s'interdire l'usage des plaisirs, & de tout ce qui peut flater la corruption & la délicatesse de la nature; cette vertu est nécessaire pour réprimer les mouvemens de l'ambition, l'amour déréglé des richesses, & toutes les autres passions qui sont capables de nous porter au mal. *Ibid.*

CLXII.

Ce n'est pas seulement dans la persécution & au milieu des supplices que l'on renonce Dieu; on le renonce encore, selon saint Paul, par toutes les actions contraires à sa Loi. JESUS-CHRIST est la sagesse, la justice, la vérité & la sainteté par essence. Ainsi on renonce la sagesse par des actions criminelles. Nous renonçons Dieu

toutes les fois que nous nous livrons au péché ; & au contraire nous le confeſſons toutes les fois que nous faiſons le bien. *In c. 1. Ep. ad Tit.*

CLXIII.

La chaſteté du corps ne ſert de rien ſans la pureté du cœur. *L. 2. in Jer.*

CLXIV.

Les hommes peuvent aiſément connoître ſi nous poſſédons certaines vertus, telles que ſont la ſageſſe, la force, la juſtice, la tempérance, l'humilité, la douceur, la liberalité ; mais pour ce qui eſt de la chaſteté, à moins qu'on ne la proſtituë ouvertement par un libertinage déclaré, elle échappe à leurs yeux, & notre conſcience ſeule eſt capable d'en juger..... Combien JESUS-CHRIST, au jour du jugement, confondra-t-il de fauſſes vierges dont la chaſteté apparente avoit mérité l'eſtime des hommes ? Combien au contraire de véritables vierges couronnera-t-il, dont l'innocence & la pureté avoit été flétrie par d'injuſtes calomnies ? *Ep. ad Fabiol. de Veſt. Sac.*

CLXV.

Celui qui aime la chaſteté, & qui fait profeſſion de virginité, doit tendre à la perfection, & ne pas ſe borner à une vertu médiocre qui ne ſe ſoutient pas longtems, & qui comme une fleur, ſeche &

tombe ſous les premiers rayons du Soleil. *In c. 25. Math.*

CLXVI.

Le mariage peuple la terrre, & la virginité le paradis. *L. 1. in Jovin.*

CLXVII.

Les vierges commencent à être ſur la terre, ce que nous ſerons un jour dans le Ciel. *Ibid.*

CLXVIII.

Une vierge, dit ſaint Paul, ne s'occupe que des choſes de Dieu, afin d'être ſainte de corps & d'eſprit. Quand les vierges n'auroient point d'autre avantage ni d'autre récompenſe à eſperer, que le plaiſir de penſer aux choſes de Dieu, & de s'occuper des vérités éternelles; que leur ſort ſeroit heureux & digne d'envie! *Ibid.*

CLXIX.

Une ame bien née a plus de ſoin de conſerver ſon innocence que ſa vie. *Ibid.*

CLXX.

Le véritable caractere d'une vierge, eſt d'être ſainte de corps & d'eſprit.

CLXXI.

L'impudicité n'eſt pas un vice; c'eſt un monſtre. *L. 1. adv. Jovin.*

CLXXII.

La femme eſt la ſource de tous les maux & le piége de tous les hommes. Lorſque nous ſommes aſſez malheureux pour nous

laiſſer ſéduire par ſes attraits, elle nous conduit dans le précipice, ſans nous permettre d'enviſager la profondeur. Ses mains, dit le Sage, ſont comme des liens qui nous retiennent dans une honteuſe & cruelle ſervitude. *In Eccl.*

CLXXIII.

Il eſt dangereux de s'expoſer à des objets qui ont de l'attrait pour nous, & d'enviſager ſouvent ce qui nous a une fois ſéduit. L'eſprit s'occupe de ce qui frappe les ſens, & le cœur ſe livre aiſément à tout ce qui fait plaiſir. C'eſt ſe faire illuſion à ſoi-même que de s'imaginer que la bonne chere nous laiſſe toute la liberté néceſſaire pour nous appliquer à l'étude de la ſageſſe, & qu'on peut goûter les plaiſirs ſans s'y abandonner. Si l'idée ſeule d'un plaiſir éloigné fait de ſi vives impreſſions ſur nos cœurs; ſi un bien abſent eſt capable de nous arracher des ſoupirs & de remuer nos paſſions; comment pouvons-nous nous flater de pouvoir conſerver toute notre liberté au milieu des délices, & dans le ſein même de la volupté? Il eſt impoſſible que ce qui flate les ſens, ne ſaiſiſſe l'eſprit; & c'eſt ſe tromper, que de croire qu'on peut goûter le plaiſir ſans intéreſſer la foi, la chaſteté & la pureté du cœur. Il n'eſt point naturel qu'on puiſſe joüir de la volupté, ſans l'aimer. *L. 2. in adv. Jovin.*

CLXXIV.

Celui qui eſt toujours ſur ſes gardes, & qui veille ſans ceſſe ſur les mouvemens de ſon cœur, peut pour un tems éviter le péché ; mais celui qui ſe confie en ſa juſtice, & qui compte ſur ſa propre vertu, offenſe Dieu ; & il arrive que Dieu venant à le priver de ſa grace, il ſe trouve expoſé aux piéges des ennemis de ſon ſalut. *L. 2. adv. Pelag.*

CLXXV.

Les combats que les Chrétiens ont à ſoûtenir contre le démon, ſont la ſource, & de la perte des vaincus, & de la gloire des vainqueurs. *In Iſai.*

CLXXVI.

Tous les péchés que nous commettons jour & nuit, ſont un effet de l'empire qu'ont ſur nous les démons, qui ne nous donnent aucun relâche & qui nous portent ſans ceſſe à ajoûter crimes ſur crimes, & à combler la meſure de nos iniquités. *L. 3. in Jerem.*

CLXXVII.

Une ame ſimple, & qui privée de la prudence du ſerpent, a la ſimplicité de la colombe, doit travailler à ſe ſauver par la ſimplicité de ſa foi ; car tout eſt piége pour nous, & ſouvent le démon ſe transforme en Ange de lumiere. *In c. 3. Ezech.*

CLXXVIII.

La plûpart des pécheurs qui ſe laiſſent aller au gré de leurs deſirs, s'imaginent que Dieu ne prend aucun ſoin des choſes d'ici-bas, & ne fait aucune attention à nos deſordres. Lorſque nous commettons le péché, ſi nous faiſions réflexion que Dieu nous voit, & qu'il éclaire toutes nos actions, nous ne ferions jamais rien qui pût lui déplaire. *In c.* 8. *Ezech.*

CLXXIX.

Les ames juſtes doivent profiter de la chute des autres. Tandis que nous ſommes en ce monde, toujours foibles & toujours chancelans, nous ne devons point compter ſur nos victoires paſſées; nous devons craindre au contraire que quelque tempête imprévuë, n'obſcurciſſe tout l'éclat de notre ancienne gloire, & ne renverſe en un moment nos vertus les plus ſolides & les mieux établies. *In c.* 27. *Ezech.*

CLXXX.

Après avoir triomphé du monde, nous ne devons pas nous laiſſer aller à une trompeuſe ſécurité; nous devons au contraire vivre toujours dans la crainte, & nous ſouvenir que la vie de l'homme ſur la terre, eſt une tentation continuelle, & pour arriver à la ſainteté, il faut être ſans ceſſe aux priſes avec les ennemis de notre ſalut. *In c.* 33. *Ezech.*

CLXXXI.

CLXXXI.

Nabuchodonozor obligea les premiers Officiers de ſon Etat, d'adorer ſa ſtatuë, afin de ſéduire les peuples des Grands. Car les riches & ceux qui ſont élevés aux dignités du ſiécle, plient plus aiſément ſous l'autorité du Prince, de peur de ſe voir dépoüillés de leurs richeſſes & de leurs emplois. Or, quand une fois les Grands ſe ſont laiſſés ſéduire, les peuples ſuivent leur exemple & périſſent avec eux. *In c. 3. Dan.*

CLXXXII.

Les choſes qui nous ſont défenduës ſont celles que nous ſouhaitons avec le plus de paſſion & d'emportement. *L. 3. in Oſée.*

CLXXXIII.

La volupté eſt une eſpece d'yvreſſe qui trouble la raiſon, renverſe l'eſprit, & réduit l'homme raiſonnable à la condition des bêtes. *L. 1. in Oſée.*

CLXXXIV.

L'amour des plaiſirs eſt une paſſion qu'on ne ſçauroit jamais raſſaſier. La joüiſſance ne ſert qu'à la rendre plus vive & plus emportée. *Heureux*, au contraire, *ceux qui ſont affamés & alteres de la juſtice, parce qu'ils ſeront raſſaſiés.* La juſtice raſſaſie; mais comme l'iniquité n'a rien de réel & de ſolide, elle ne nous repaît que de chimeres, & ne laiſſe dans le cœur qu'un *Matth. 5.*

vuide affreux qu'on ne ſçauroit jamais remplir. *Ibid.*

CLXXXV.

Rien ne nous trouble & ne nous enyvre davantage que la paſſion. Il y a une triſteſſe qui conduit à la mort, & cette triſteſſe eſt une yvreſſe que l'on ne ſçauroit trop déteſter. Il y a une colere qui n'accomplit point la juſtice de Dieu, & qui eſt une eſpece de fureur qui nous met hors de nous-mêmes. Que dirai-je des plaiſirs des ſens, & particulierement de l'amour, cette paſſion furieuſe qui aveugle l'eſprit de l'homme, & qui ne lui permet pas de penſer à autre choſe qu'à l'objet qu'il aime? N'eſt-ce pas une eſpece d'yvreſſe & de fureur, que de proſtituer ſa liberté & ſon ame à une malheureuſe créature, à des plaiſirs honteux, à d'indignes complaiſances? De ſacrifier aux plaiſirs d'autrui le fruit de ſes travaux? D'employer le larcin, le parjure & la ſcélérateſſe, pour ſe ménager des plaiſirs criminels? De ne ſonger qu'à contenter ſa paſſion, & de ſe flatter qu'on n'eſt vû de perſonne, tandis que nos déréglemens ſont connus de toute la terre? *In c.* 3. *Joel.*

CLXXXVI.

Notre ame eſt entre le vice & la vertu, & elle peut à tout moment pancher de l'un ou de l'autre côté. *In c.* 1. *Abdiæ.*

CLXXXVII.

Les choſes mêmes que nous croyons nous être les plus avantageuſes nous deviennent funeſtes, lorſque nos deſirs ne ſont pas conformes aux volontés de Dieu. *In c. 1. Zach.*

CLXXXVIII.

Nous ne devons jamais ceſſer d'invoquer les miſericordes du Seigneur, car tout eſt piége pour nous, & ſouvent des plus grandes graces naiſſent les plus grands périls. *Ep. ad Fabiol. de 42. Manſ.*

CLXXXIX.

Une ame trouve des piéges & des ſujets de tentation dans les plaiſirs de l'eſprit, auſſi-bien que dans les plaiſirs des ſens. Elle a beſoin parmi les conſolations ſpirituelles qu'elle goûte, que Dieu l'exerce par des épreuves continuelles, afin de la tenir dans l'humilité, & de la préſerver du poiſon de l'orgueil. *In Eccl.*

CXC.

Il y a tems pour la guerre, dit le Sage Eccl. 3. 8. *& tems pour la paix.* La vie preſente eſt le tems de la guerre, & la vie future eſt le tems de la paix. Ne nous flatons donc point de n'avoir rien à craindre en ce monde, mais ayons toujours les armes à la main, afin que nous puiſſions un jour goûter dans une profonde paix les fruits de nos victoires. *Ibid.*

CXCI.

Les grands du monde peuvent bien opprimer le juſte, mais ils ne ſçauroient le rendre malheureux. L'abus qu'ils font de leur puiſſance deviendra un jour la matiére de leurs ſupplices. *L.* 10. *in Iſai.*

CXCII.

Dans quelque état & quelque ſituation où l'homme ſe trouve, il eſt naturellement ſi foible & ſi inconſtant, qu'il ſe peut faire & que le juſte tombe, & que le pécheur ſe releve. Il arrive même ſouvent que les plus éclairés abuſant de leurs lumiéres & de leur ſcience, ſe perdent ſans reſſource; & que les plus ſimples menant une vie réguliére & Chrétienne, ou ſouffrant généreuſement le martyre, ſe rendent dignes d'une récompenſe éternelle. *Ibid.*

CXCIII.

Un cœur uniquement occupé des choſes du monde, ne ſçauroit ni entendre ni faire fructifier la parole de Dieu. *L.* 1. *in Jer.*

CXCIV.

Ne nous faiſons point une Religion de ſuivre les égaremens de nos peres & de nos ancêtres; attachons-nous uniquement à la Loi de Dieu, & à l'autorité des ſaintes Ecritures. *L.* 2. *in Jerem.*

CXCV.

Ignorer l'Ecriture ſainte, c'eſt ignorer JESUS-CHRIST. *Præf. comm. in Iſai.*

CXCVI.

Il n'eſt point de véritable vie ſans la ſcience des ſaintes Ecritures, puiſqu'elles nous font connoître JESUS-CHRIST même qui eſt la vie des ames fidéles. Eſt-il en effet une occupation plus ſainte, un bonheur plus ſolide, un plaiſir plus doux que de ſe remplir de la ſcience de Dieu, de pénétrer la profondeur de ſes Myſtéres, de connoître ſes deſſeins, & de faire voir aux faux ſages du monde qui mépriſent ſa parole, quelle eſt pleine d'une ſageſſe toute divine ? Que les autres ſe flatent tant qu'il leur plaira de poſſéder de grandes richeſſes, de boire dans des coupes chargées de pierreries, de porter des habits magnifiques, d'être univerſellement eſtimés & applaudis des hommes ; pour nous toutes nos richeſſes conſiſtent à méditer jour & nuit la Loi du Seigneur, à nous nourrir de ce pain céleſte, & à marcher après JESUS-CHRIST ſur la mer orageuſe de ce ſiécle. *Ep. ad Paul. de Alph. Hebr.*

CXCVII.

Contentons-nous de ſçavoir ce que Dieu nous apprend dans ſes ſaintes Ecritures, & ne portons point notre curioſité plus loin. Toutes nos recherches, quand elles paſſent ces bornes, ne ſervent qu'à faire connoître notre vanité. *in Eccl.*

CXCVIII.

L'homme ne vit pas ſeulement de pain ; mais de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu ; ainſi ce n'eſt pas vivre que de ne ſe point nourrir de la parole de Dieu.

In cap. 4. Matth.

CXCIX.

Dieu nous demandera compte un jour de toutes nos paroles inutiles. Tout ce qui n'édifie point ceux qui écoutent, porte préjudice à ceux qui parlent. *Ep. ad Fab. de Veſ. Sac.*

CC.

Une parole inutile eſt celle qui ne ſert ni à celui qui parle, ni à celui qui écoute. Débiter des fables, & parler des choſes frivoles, au lieu de s'entretenir des choſes graves & ſérieuſes, s'eſt proferer des paroles inutiles. Mais faire le bouffon, rire avec excès, dire des paroles ſales & déshonnêtes, ce n'eſt point un diſcours inutile, c'eſt un crime. *In c. 11. Matth.*

CCI.

Dieu ne demande point nos ſacrifices ; il ne cherche que le cœur de ceux qui les lui offrent. *In c. 1. Iſai.*

CCII.

Dieu ne ſe repaît point de nos victimes, ni de la multitude de nos holocauſtes ; les victimes qu'il aime & les ſacrifices qu'il edmande, c'eſt le ſalut des Fidéles & la

converſion des pécheurs. *L. 2. in Oſée.*

CCIII.

Nous ne pouvons rien offrir à Dieu qui puiſſe nous mériter le pardon de nos crimes. Le ſang des beliers, des boucs & des taureaux n'eſt pas capable de purifier un cœur que le péché a corrompu. Ce n'eſt que par l'effuſion de notre propre ſang que nous pouvons expier nos iniquités; & lors même que nous le répandons, c'eſt une dette dont nous nous acquitons, & non pas un ſacrifice que nous faiſons à Dieu. D'ailleurs quelle comparaiſon, je vous prie, entre le ſang d'un Dieu qui meurt pour ſauver des hommes criminels, & le ſang des hommes pécheurs qui donnent leur vie pour confeſſer le Nom de Dieu.

In c. 6. Matth.

CCIV.

Punir les homicides, les empoiſonnemens, les ſacriléges, ce n'eſt pas répandre le ſang, c'eſt obſerver les loix.

Lib. c. 4. in Jerem.

CCV.

Un Juge change, ſelon l'Ecriture, les fruits de la juſtice en amertume, lorſqu'il a plus d'égard à la qualité des perſonnes qu'à leur bon droit; qu'il ſe conduit dans ſes jugemens par des motifs de haine ou d'amitié; qu'il monte ſur ſon Tribunal avec la vengeance dans le cœur; & que conſul-

tant ſes préjugés plutôt que la vérité, il décide d'une affaire avant que de l'avoir examinée à fond. *In c. 6. Amos.*

CCVI.

Il faut traiter avec douceur, & non point avec ſévérité, ceux qui tombent par foibleſſe, & qui ne ſont point dans l'habitude du péché. On ne doit employer la rigueur qu'à l'égard de ceux qui toujours obſtinés dans le mal, refuſent de ſe ſoumettre à leurs Supérieurs, & d'expier leurs fautes par la pénitence. *In cap. 6. Ep. ad Gal.*

CCVII.

Un homme juſte qui par un travail continuel a triomphé de la violence de ſes paſſions, doit avoir d'autant plus d'indulgence pour les pécheurs, qu'il connoît pour ſa propre expérience combien coûte la vertu. *Ibid.*

CCVIII.

Traiter ſes freres d'une maniére dure & impitoyable, ne leur pardonner aucune foibleſſe, les punir pour une bagatelle, ne leur vouloir pas paſſer une parole peu meſurée qui leur échape, ne leur faire grace ſur rien, c'eſt être plus juſte qu'il ne faut. Comme il n'y a perſonne qui ſoit exempt de péché, ce n'eſt pas une juſtice, c'eſt une cruauté de ne vouloir rien pardonner à la fragilité humaine. *In Eccl.*

CCIX.

CCIX.

Il n'y a perſonne qui ſoit aſſez hardi pour former une fauſſe accuſation contre ſon Supérieur. Eſt-il tombé dans quelque faute conſidérable ? on le croit toujours innocent : vient-on à bout de le convaincre de ſon crime ? on le laiſſe impuni. *Ibid.*

CCX.

Un véritable ami ne peut pas s'imaginer qu'on ait deſſein de l'offenſer ; il croit toujours qu'il aime & qu'il eſt aimé.

In c. 5. Ep. ad Gal.

CCXI.

Un ami intereſſé eſt plus attaché à ſes interêts, qu'à la perſonne qu'il fait ſemblant d'aimer. Il eſt rare aujourd'hui de trouver des amis fidéles ; les proteſtations d'amitié qu'ils nous font s'accordent rarement avec les ſentimens de leur cœur. Toutes leurs careſſes ſont empoiſonnées, & leurs douceurs ne ſervent qu'à cacher le venin dont leur cœur eſt infecté. Etes-vous riche ? Vous vous voyez environné d'une foule d'amis : êtes-vous pauvre ? tout le monde vous abandonne. *In c 7. Mich.*

CCXII.

C'eſt s'aimer ſoi-même, non pas ſes amis, que de n'enviſager dans l'amitié que la fortune & les richeſſes de ceux à qui l'on s'attache. Nè faites aucun fond ſur des amis de ce caractére, qui ne cherchent que leurs

propres interêts. Si vous voulez goûter les douceurs d'une véritable & solide amitié, soyez l'ami de Dieu. *Ibid.*

CCXIII.

Faites liaison avec un homme qui ait assez de zéle pour vous reprendre de vos fautes, & pour vous porter à expier vos péchés par les larmes de la pénitence. Mais n'ayez aucun commerce avec ces Docteurs complaisans qui ne sont capables que de vous séduire par leurs flateries, & qui cherchent moins la conversion que les applaudissemens de leurs auditeurs. *In Eccl.*

CCXIV.

Les reprimandes d'un homme sage, valent mieux que les caresses d'un flateur. *Ibidem.*

CCXV.

Le principal devoir des Pasteurs est d'instruire leurs peuples, non-seulement par paroles, mais encore par leurs exemples. *in L. 3. Jerem.*

CCXVI.

1. Tim. 5. 22. *N'imposez point les mains légerement à personne*, dit l'Apôtre saint Paul, *& ne vous rendez point participant des péchés d'autrui.* Ce n'est pas un petit péché que de *jetter les perles devant les pourceaux & de donner les choses saintes aux chiens*, en élevant à la Clericature, non pas des personnes recommandables par leur sainteté

& par leur ſcience dans la Loi de Dieu, mais des domeſtiques & des valets ; ſurtout (ce qui eſt encore plus indigne) lorſqu'on les éleve à cette dignité à la recommandation des femmes. *Ne vous rendez point participant des péchés d'autrui.* Comme un Evêque qui ordonne des perſonnes de mauvaiſe vie, ſe rend participant de leurs péchés : de même celui qui impoſe les mains à des gens de bien & d'une ſainteté reconnuë, ſe rend participant de leur juſtice. *in c. 58. Iſai.*

CCXVII.

Il eſt écrit : *Ma maiſon ſera appellée la maiſon de la priere, & vous autres vous en avez fait une caverne de voleurs.* L'on fait de la maiſon de Dieu une caverne de voleurs, lorſqu'on introduit dans l'Egliſe les vols, les homicides, les adultéres, les ſacriléges, les parjures, les héreſies & d'autres crimes de cette nature : lorſque les Miniſtres du Seigneur toujours âpres ſur leurs interêts, ne ſongent qu'à contenter leur avarice, & cachent ſous une pauvreté apparente d'immenſes richeſſes. Celui qui de riche qu'il étoit s'eſt fait pauvre pour l'amour de nous, rougit maintenant de nous voir dans l'opulence. *L. 2. in Jerem.* Matth. 21.

CCXVIII.

Lorſque la voix du peuple nous éleve à l'Epiſcopat ou au Sacerdoce, prenons

garde d'entrer d'une maniere indigne dans un ſi redoutable miniſtére, d'en négliger les devoirs; & ce qui eſt encore plus criminel, de nous abandonner aux plaiſirs, à la molleſſe, à l'oiſiveté; & de regarder cet état plutôt comme une dignité éclatante, que comme un emploi pénible & laborieux. *In c. 33. Ezech.*

CCXIX.

Il n'eſt rien de plus grand que la dignité des Prêtres, mais il n'eſt rien auſſi de plus terrible que leur chûte lorſqu'ils viennent à pécher. Réjouiſſons-nous donc de notre élevation, mais appréhendons toujours de tomber de ſi haut. C'eſt quelque choſe de bien flateur que de ſe voir élevé à un poſte ſi ſublime; mais c'eſt quelque choſe encore de plus triſte d'en déchéoir. Car nous rendrons compte à Dieu non-ſeulement de nos péchés, mais encore de ceux des peuples aux dépens deſquels nous nous enrichiſſons, & dont cependant nous négligeons le ſalut. *In c. 44. Ezech.*

CCXX.

Dès que la ſcience eſt bannie de l'Egliſe, l'on y voit auſſi-tôt l'innocence périr, la chaſteté expirer, & toutes les vertus diſparoître. *In cap. 8. Amos.*

CCXXI.

Il ſied mal à un Miniſtre de l'Evangile nourri dans les délices & dans la délicateſ-

ſe, de prêcher JESUS-CHRIST crucifié, & de faire l'éloge du jeûne. Deſtiné qu'il eſt à remplir la place & les fonctions des Apôtres, il ne doit pas ſe contenter de débiter leurs maximes ; il doit encore ſuivre leurs exemples, & pratiquer leurs vertus. *in c. 2. Mich.*

CCXXII.

Un Prêtre doit être ſçavant dans la loi du Seigneur ; s'il n'en eſt pas inſtruit, il dément ſon caractére, car il eſt de ſon devoir de répondre à toutes les queſtions qu'on peut lui propoſer ſur la loi. Il ne lui ſuffit pas de mener une vie frugale ; comme il eſt le maître des autres, il doit être capable de les inſtruire par ſes paroles, auſſi-bien que par ſes exemples. On me dira peut-être qu'on voit quelquefois des gens ſimples & groſſiers élevés au Sacerdoce par le choix de Dieu & par le ſuffrage des peuples. Il eſt vrai ; mais du moins ſont-ils obligés après leur ordination d'étudier la Loi de Dieu, afin de l'enſeigner aux autres ; d'avoir plus d'empreſſement pour s'inſtruire que pour s'enrichir, & d'employer les jours & les nuits à méditer les ſaintes Ecritures, au lieu de les paſſer à examiner leurs comptes, & à ſupputer leurs revenus. *in c. 2. Agg.*

CCXXIII.

Nous déshonorons le Pain, c'eſt-à-dire,

le Corps de JESUS-CHRIST, lorſque nous approchons indignement des ſaints Autels, & que nous buvons ſon Sang très-pur avec une conſcience ſouillée par le péché.

In c. 7. Malach.

CCXXIV.

Un Miniſtre de l'Evangile doit puiſer dans les pures ſources de la vérité la doctrine qu'il prêche, & l'enſeigner ſans aucun mêlange de menſonge. *in c. 2. Malach.*

CCXXV.

Nous devons commencer par pratiquer ce que nous enſeignons aux autres, de peur que nos actions ne démentent nos paroles, & ne les rendent ſtériles & infructueuſes.

Ep. ad Fab. de Veſ. Sac.

CCXXVI.

Il y a tems de ſe taire, dit le Sage, *& tems de parler.* Apprenons donc à nous taire avant que de parler, demeurons dans le ſilence durant un certain tems, écoutons les maîtres, & faiſons-nous un devoir d'apprendre avant que d'enſeigner, afin qu'après avoir gardé long-tems le ſilence, de diſciples nous puiſſions devenir maîtres. Mais telle eſt aujourd'hui la corruption & le relâchement de notre ſiécle, que nous entreprenons d'enſeigner dans les Egliſes ce que nous ignorons nous-mêmes ; & ſi par des diſcours étudiés nous pouvons nous attirer les applaudiſſemens des peuples,

nous nous flatons contre le témoignage de notre propre conſcience de ſçavoir ce que nous croyons avoir perſuadé aux autres. Nous avons beſoin de maîtres pour nous perfectionner dans les autres ſciences ; celle de l'Ecriture ſainte eſt la ſeule où nous croyons pouvoir aiſément nous en paſſer. *In Eccl.*

CCXXVII.

Quand vous verrez dans l'Egliſe un déclamateur qui par un diſcours étudié, des paroles choiſies, des tours fins & délicats, ne cherche qu'à flater les oreilles, à plaire à ſes auditeurs, à s'attirer leurs louanges & leurs applaudiſſemens ; regardez comme des inſenſés & celui qui parle, & ceux qui écoutent. *Ibid.*

CCXXVIII.

C'eſt s'acquiter du miniſtére Evangelique avec trop de négligence & de lâcheté, que de ne vouloir prêcher la parole de Dieu que lorſqu'on ſe voit ſuivi par la foule, & univerſellement applaudi. *Ibid.*

CCXXIX.

Il faut ; dit Saint Paul, *qu'un Evêque ſoit chaſte.* Si cet Apôtre ordonne aux Laïques mêmes de s'abſtenir de l'uſage du mariage, afin de vaquer à l'Oraiſon, combien plus un Evêque eſt-il obligé de vivre dans la continence, lui qui tous les jours offre à Dieu des victimes ſans tache, pour 1. Tim. 1.

ſes péchés & pour ceux du peuple ? Liſons
1. Reg. 21. le Livre des Rois, & nous verrons que le Prêtre Abimelech ne donna les Pains de Propoſition à David & à ceux de ſa ſuite, qu'après qu'ils l'eurent aſſuré qu'ils n'avoient point uſé du mariage depuis trois jours. Or il y a autant de différence entre les Pains de Propoſition & le Corps de JESUS-CHRIST, qu'entre l'ombre & le corps, entre l'image & la vérité, entre la figure & la choſe qu'elle repréſente. La chaſteté eſt donc la vertu particuliére des Evêques ; & un Miniſtre des Autels qui conſacre le Corps de JESUS-CHRIST, doit prendre garde de ſe ſouiller non-ſeulement par aucune action impure, mais même par le moindre regard déshonnête, & par aucune penſée capable de ſalir ſon imagination. *In c. 1. Ep. ad Tit.*

CCXXX.

Il ne ſert de rien à un Prédicateur de parler avec beaucoup de facilité & d'éloquence, s'il n'inſtruit encore plus par ſes exemples que par ſes paroles. En vain un impudique, quelque éloquent qu'il ſoit d'ailleurs, exhorte-t-il ſes auditeurs à la chaſteté ; ſon diſcours n'étant point ſoutenu par une conduite reguliére, n'a point la force & le poids néceſſaire pour faire de fortes impreſſions ſur les cœurs. Au contraire un homme chaſte & vertueux, quoi-

que d'ailleurs groſſier & impoli, à je ne ſçai quoi qui touche, qui gagne ſes auditeurs, & qui les porte à imiter ſes vertus.

In c. 2. Ep. ad Tit.

CCXXXI.

Il n'y a rien de durable dans le monde, & toute la felicité du ſiécle nous échape dans le tems même que nous penſons en joüir. Nos proſpérités paſſées ne ſont d'aucune reſſource pour nous dans le tems de l'adverſité. Epicure s'eſt donc mécompté, lorſqu'il a dit qu'on peut adoucir les maux preſens que l'on ſouffre, par le ſouvenir des biens que l'on a poſſédés. *Comm. in Iſai.*

CCXXXII.

Les richeſſes & la pauvreté ſont une grande tentation pour pluſieurs, qui n'ont ni aſſez de modération pour bien uſer de celles-là, ni aſſez de fermeté pour ſupporter celle-ci. De-là vient que Salomon content d'avoir les choſes néceſſaires à la vie, ſouhaitoit de n'être ni riche ni pauvre, de peur que les richeſſes ne lui enflaſſent le cœur, ou que la pauvreté ne le portât à faire le mal, & à blaſphémer contre Dieu au fort de ſa miſere. *Ibid.*

CCXXXIII.

Les richeſſes, la ſanté du corps, les dignités du ſiécle ne ſont point les biens dont Dieu promet de combler une ame Chrétienne. Les Philoſophes mêmes mettent

ces ſortes de biens au nombre des choſes indifférentes, c'eſt-à-dire, qui ne ſont ni bonnes ni mauvaiſes que par l'uſage qu'on en fait. Les véritables biens ſont ceux que Dieu nous exhorte de chercher, lorſqu'il dit : *Détournez-vous du mal, & faites le bien* : Or ſi les vertus & tout ce qui eſt ſelon les régles de l'honneur & de la bienſéance, ſont les biens de l'ame, il ne faut donc point regarder comme un mal la pauvreté, les maladies, ou une baſſe naiſſance ; il n'y a que les vices qui ſoient de véritables maux. Abraham poſſédoit de grands biens, non point parce qu'il étoit riche, mais parce qu'il faiſoit un bon uſage de ſes richeſſes. La pauvreté où étoit réduit Lazare, qui depuis trouva ſon repos dans le ſein de ce Patriarche, & les ulcéres dont il étoit tout couvert, n'étoient point de véritables malheurs. Ce que le monde regardoit comme un mal, étoit pour lui la ſource d'un véritable bien. Auſſi l'Evangile dit-il du mauvais riche : Qu'il a reçû *ſes biens* dans ſa vie, c'eſt-à-dire ce qu'il regardoit comme de véritables biens : & il ne dit pas de Lazare. Il a eu *ſes maux*, mais *des maux* dans ſa vie, c'eſt-à-dire, ce que les autres regardoient comme des maux, quoiqu'ils ne fuſſent pas tels par rapport à celui qui les ſouffroit. Cette vérité paroît d'une maniére bien ſenſible dans

Pſal. 36 98.

la conduite du ſaint homme Job, qui toujours ſupérieur aux biens & aux maux de la vie préſente, ſoutint les uns & les autres avec une fermeté d'ame toujours égale. C'eſt pour cela que Salomon diſoit à Dieu : *Ne me donnez, Seigneur, ni la pauvreté ni les richeſſes ; donnez-moi ſeulement ce qui me ſera néceſſaire pour vivre, de peur que je ne m'oublie dans l'abondance ; ou que la pauvreté ne me porte à dérober, & à violer par un parjure le nom de Dieu.* Prov. 30. 8. Lorſque ce grand Roi ne demande ni les richeſſes ni la pauvreté, mais ſeulement les choſes néceſſaires à la vie, ſelon ce que dit l'Apôtre : *Contentons-nous d'avoir de quoi vivre & de quoi nous vêtir* ; il fait aſſez connoître que les richeſſes & la pauvreté, la ſanté & la maladie, les douleurs & les plaiſirs, ne ſont ni des biens ni des maux, & qu'ils ne deviennent tels que par le bon ou le mauvais uſage qu'on en fait. 1. Tim. 6. 8. *In cap. 55. Iſai.*

CCXXXIV.

Dieu eſt la ſource de tous les biens, c'eſt en lui ſeul que nous devons les chercher, & de lui ſeul que nous devons les attendre. *Lib. 3. in Jerem.*

CCXXXV.

La plus grande de toutes les folies eſt de ne point penſer à l'avenir, & de regarder comme quelque choſe de durable des

biens fragiles & paſſagers qui nous échapent malgré nous. *Ibid.*

CCXXXVI.

Tout ce qui doit finir, ne ſçauroit durer long-tems. Nous ne devons plus compter ſur cette portion de notre vie qui s'eſt déja écoulée ; & nous n'avons de reſſource que dans nos bonnes œuvres, que nous devons faire pour l'éternité, & dont la récompenſe ne finira jamais. C'eſt une vérité conſtante que toutes les choſes d'ici-bas croiſſent & déperiſſent en même-tems ; qu'un même moment les voit naître & périr, & que tous les ouvrages de l'art deviennent la proye du tems qui les détruit & les dévore. *Præf. lib. 3. in Ezech.*

CCXXXVII.

Nous ne ſommes point maîtres de notre vie, & lorſque le Seigneur commande à l'ame de ſortir du corps, c'eſt en vain que nous fermons la bouche pour la retenir. *In Eccl.*

CCXXXVIII.

Nous jours diſparoiſſent comme une ombre ; ne nous laiſſons donc point ici enfler par la gloire & les dignités du ſiécle, ni poſſéder par l'amour des richeſſes, ni enyvrer par les faux plaiſirs du monde, puiſque tout cela nous échapera des mains malgré tous les efforts que nous pouvons faire pour les retenir. *In c. 30. Ezech.*

CCXXXIX.

Il n'eſt rien de plus fragile & de plus inconſtant que les choſes du ſiécle. Elles s'évanoüiſſent tout à coup dans le tems même que nous croyons les poſſéder. Nous changeons nous-mêmes à tout moment ; nos jours s'écoulent d'une maniére inſenſible & nous conduiſent à la mort, & nous arrivons à ce terme fatal ſans y penſer.

In c. 6. Amos.

CCXL.

On paſſe les mers, on fait aſſidûment ſa cour aux Grands du monde, on eſſuye à leur ſervice des mortifications & des mépris que les eſclaves mêmes auroient peine à ſouffrir dans leur ſervitude. On s'expoſe à tout cela pour amaſſer des richeſſes, ou pour obtenir quelque emploi ; & quand on eſt venu à bout de ſes deſſeins, on ſe livre à l'iniquité, au luxe, au plaiſir ; & ce que l'on avoit amaſſé par avarice, on le conſume par la débauche.

CCXLI.

Après que les amateurs du monde ont amaſſé des richeſſes immenſes, & qu'ils ſe ſont élevés par des voyes injuſtes & criminelles au faîte des grandeurs humaines ; accablés qu'ils ſont ſous le poids de leurs crimes, & déchirés par les remords & les cruelles inquiétudes de leur conſcience ; ils s'effrayent au ſeul ſouvenir des jugemens

de Dieu ; l'image d'une mort terrible, les jette dans le trouble & dans l'agitation, la moindre fiévre dont ils ſe ſentent attaqués, les allarme, & ſemblables à des voleurs, qui ne doivent ſortir de priſon que pour être conduits au ſupplice, il tremblent ſans ceſſe dans l'attente des peines éternelles qu'ils ont juſtement méritées. *Ibid.*

CCXLII.

Nous ne devons point rechercher avec tant de vivacité & d'empreſſement, des biens fragiles & périſſables qui diſparoiſſent à nos yeux, & qui nous échapent malgré nous, dans le tems même que nous les poſſédons. *Comm. in Eccl.*

CCXLIII.

Pſal. 38. *Tout homme qui vit ſur la terre*, dit le Roi Prophéte, *n'eſt que vanité.* Si l'homme durant ſa vie n'eſt que vanité, il eſt après ſa mort la vanité des vanités. *Ibid.*

CCLXIV.

Qand on conſidere le Ciel, la terre, la mer & tout ce qu'ils contiennent, on ne peut s'empêcher d'admirer ces grands objets qui nous frappent les yeux, & cette agréable variété qui brille dans les ouvrages du Créateur. Mais lorſque l'on vient à faire réflexion que tout paſſe, que le monde déperit tous les jours, & que Dieu ſeul eſt toujours ce qu'il a toujours été ; alors on eſt obligé de dire avec le Sage : *Vanité des vanités, & tout n'eſt que vanité.* *Ibid.*

CCXLV.

C'eſt en vain qne l'homme ſe tourmente ſi fort, & ſe donne de ſi grands mouvemens pour amaſſer des richeſſes; pour inſtruire ſes enfans, pour s'élever aux dignités du ſiécle, pour bâtir de ſuperbes maiſons; puiſqu'une mort imprévuë & précipitée venant tout à coup le ſurprendre au milieu de ces frivoles occupations, on lui dira : *Inſenſé que tu es, on s'en va te redemander ton ame cette nuit, & pour qui ſera ce que tu as amaſſé?* Car il n'emportera rien avec lui de tout ce qu'il avoit amaſſé par un travail pénible & contiuel; mais comme il eſt ſorti nû du ſein de la terre, auſſi y retournera-t-il nû & dépoüillé de tout ce qu'il poſſédoit dans le monde. *Ibid.* Luc. 12. 20.

CCXLVI.

La terre demeure ferme pour jamais, & l'homme pour qui la terre a été faite, retourne en pouſſiere; quelle vanité! *Ibid.* Eccl. 1.

CCXLVII.

Rien ne nous fait mieux connoître la vanité des choſes de la terre, que ces dégoûts perpétuels que nous reſſentons également, & dans les biens & dans les maux de la vie préſente. *Ibid.*

CCXLVIII.

C'eſt une vanité que de chercher ſon bonheur dans le luxe, dans les richeſſes, & dans tout ce qui flate les ſens; puiſque

les plaiſirs paſſés ne peuvent aſſaiſonner les plaiſirs préſens dont nous joüiſſons, & qu'après les avoir goûtés, ils ne nous laiſſent au fond du cœur qu'un vuide affreux & une cruelle indigence. *Ibid.*

CCXLIX.

Ceux qui s'abandonnent à ces folles joyes, qui ſelon l'Evangile, doivent un jour ſe changer en pleurs, bien loin de faire aucune attention aux ravages que le péché fait dans leurs ames, & de pleurer les deſordes de leurs vie paſſée, ſe flattent de poſſéder éternellement les biens paſſagers du ſiécle, & mettent toûte leur félicité dans les choſes qui ne ſont dignes que de larmes. *Ibid.*

CCL.

J'ai poſſédé, diſoit Salomon, tout ce que le monde regarde comme de véritables biens. Je me ſuis vû élevé aux faîtes des grandeurs humaines ; j'ai goûté tous les plaſirs de la vie ; je me ſuis livré ſans modération & ſans réſerve à toutes ſortes de voluptés, perſuadé que j'étois que tout le fruit que je pouvois retirer de mes travaux, étoit d'accorder à mes ſens tout ce qui eſt capable de flater leur délicateſſe. Mais je me ſuis apperçû que ma ſageſſe diminuoit à meſure que ces faux biens augmentoient. Enfin le charme qui me faſcinoit étant tombé ; revenu à moi-même ; je me ſuis trouvé les

les mains vuides, & j'ai remarqué que tout ce que j'avois fait n'étoit que corruption & que vanité. *Ibid.*

CCLI.

En comparaiſon du Paradis où nous joüirons d'un bonheur éternel, & où nous goûterons les délices de la vertu; le ſiécle préſent eſt comme une affreuſe priſon, où nous ſommes accablés ſous le poids de nos chaînes, & comme un lieu de larmes & de gémiſſemens où nous mangeons notre pain à la ſueur de notre front. *Ibid.*

CCLII.

Le bien des uns, devient ſouvent le mal des autres; car l'envieux ſe fait un ſupplice du bonheur d'autrui, & tend des piéges à ceux dont la gloire & la réputation irrite ſa jalouſie. Quelle vanité & quelle chimere, de porter envie à la félicité des autres, au lieu de gémir de nos miſeres & de pleurer nos propres péchés! *Ibid.*

CCLIII.

Celui qui travaille pour amaſſer du bien, s'expoſe à la malignité de l'envie; & celui qui préfere le repos au travail, tombe dans la miſere. Ainſi l'un & l'autre ſont également malheureux, puiſque celui-là ſe fait des ennemis par ſes richeſſes, & que celui-ci gémit ſous le poids de ſon indigence. *Ibid.*

CCLIV.

Eſt-il une foibleſſe plus grande & une

paſſion plus aveugle que celle d'un avare qui ne penſe qu'à augmenter ſes tréſors, & qui paſſe toutte ſa vie dans la triſteſſe, dans l'inquiétude, dans les procès & dans un travail continuel pour amaſſer des richeſſes qu'il eſt obligé d'abandonner en mourant, & qu'il ne ſçauroit emporter avec lui? *Ibid.*

CCLV.

Rien ne manque à l'avare, tout abonde chez lui; cependant par une épargne cruelle & extravagante, il ſe refuſe les choſes les plus néceſſaires à la vie, afin de conſerver ſes biens à des héritiers qui les conſumeront dans le luxe & dans la débauche. *Ibid.*

CCLVI.

Telle eſt la fragilité & l'inconſtance des choſes humaines, que lorſque nous y penſons le moins; l'adverſité s'éleve quelquefois tout à coup du ſein même de la proſpérité. *Ibid.*

CCLVII.

Ne vivez point, dit ſaint Paul, *comme les autres Gentils qui ſuivent la vanité de leurs penſées, & qui ont l'eſprit plein de ténébres.* C'eſt ſuivre la vanité de ſes penſées, & marcher dans les ténébres, que de paſſer les jours & les nuits à débroüiller les queſtions épineuſes de la Dialectique, à démêler l'eſſence & la nature des

choſes, à contempler le cours des aſtres & le mouvement des Cieux, à meſurer la profondeur de la mer & l'étenduë de la terre, à s'enrichir par toutes ſortes de voyes, à faire ſa cour aux Grands du monde, à amaſſer des richeſſes qui doivent bien-tôt nous échaper, pour paſſer à des héritiers inconnus & étrangers. *In cap. 4. Epiſt ad Epheſ.*

Fin du quatriéme Volume.

TABLE

DES MATIERES CONTENUES dans le quatriéme volume des Lettres de Saint Jerôme.

A

Ainés, les ainés de toutes les familles étoient Prêtres avant la loi, *Page* 321
Ame fidéle, ſon emploi eſt de porter toujours la croix, 93
Antechriſt (l') ſa perſécution, 94.
Avénement du Sauveur, 155

B

Blaſphême contre le Saint-Eſprit, qui jamais ne peut être remis, 226 *& ſuiv.*

E

Envie, les Saints mêmes en ſont ſuſceptibles, 212.

H

Homme (l') ſe flate toujours dans ſes déſordres, 171. De la durée de ſa vie, 306.

J

Jeûne du ſamedi, 455

M

Marcion admettoit deux Dieux, l'un bon & l'autre mauvais, 114

P

Peché, perſonne n'en eſt exempt, 128, & ſ.
Pouvoir de les remettre donné aux Apôtres, 132

S

Saphire & Ananie punis de mort; 13
Sens de l'Ecriture litteral & myſtique, 67, & ſ.

T

Teſtament (l'ancien) étoit pour former l'enfance de l'homme juſte, 153
Traditions des Juifs pleines de fables & de chimeres, 150
Trinité (la ſainte) Myſtére, 47

V

Verité la victoire de la verité doit être la fin de toutes nos diſputes, 392
Vin nouveau qu'on doit boire dans le Royaume de Dieu, 15

Fin de la Table des Matiéres contenuës dans le quatriéme volume des Lettres de S. Jerôme.

TABLE

DES MATIERES DES MAXIMES Morales.

A

Afflictions (les) & les adverſités ſont très-avantageuſes au ſalut, 490. *juſqu'à* 498
Amitié, en quoi conſiſte la véritable amitié, 553
Aumône, maniére de la faire, 514, *& ſuiv.*

C

Charité (la) ſes fruits, 534
Chaſteté des Vierges, 535, 540
Continence, 540
Chûte des autres, profits qu'on en doit tirer, 544

E

Envie, 569
Etude de l'Ecriture ſainte, 549

J

Jugement dernier, 520, *& ſuiv.*
Juges, 551

O

Orgueil (l') 536

P

Paroles inutiles, 550
Paſſions & plaiſirs, 545

518268